1 1967
Ottaviensis

50

Françaix
Coll. opér.

1 #

MEMOIRES
DE
M^R. L. C. D. R.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus particulier ſous le Miniſtere du

CARDINAL de RICHELIEU,

ET DU

CARDINAL MAZARIN,

Avec pluſieurs particularités remarquables du Regne de

LOUIS LE GRAND.

Seconde Edition revûë & corrigée.

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, 1688.

Universitas
BIBLIOTHECA

DC
123.9
.R4A3
1622

Coll. spec.

PREFACE.

LE C. D. R. a été un homme ſi connu, & qui eſt mort depuis ſi peu de temps, qu'il ſemble preſque inutile de vouloir juſtifier ce qu'il raporte dans ſes Memoires. Tous ceux qui ont été hommes de guerre, ou hommes de Cour, ſçavent qu'il n'étoit pas capable de conter une fable pour une verité, & encore moins de l'écrire pour abuſer le public. Il n'y a point eu de plus honête homme depuis long-temps, & ce n'eſt pas parce que j'ai toujours été de ſes amis, que je parle ainſi, mais parce que je ſuis obligé de lui rendre juſtice. Ainſi ſi dés le commencement de ſes Memoires il raporte une choſe de ſon pere qui paroit ſurprenante, il ne faut pas inferer de là qu'elle n'eſt pas veritable. Nous en voions arriver tous les jours de ſi extraordinaires, que ceux qui connoiſſent bien Paris, ne s'en étonneront pas. Il n'y a gueres d'année où cette grande ville ne fourniſſe ainſi quelque ſujet de douleur pour les uns, pendant que les au-

tres s'en divertissent à leurs dépens. Ce qu'il raporte pareillement de son beaufrere, & de sa sœur, n'est pas si extraordinaire. Combien de maris courent aprés leurs femmes, aprés les avoir quitées, je ne dis pas par devotion, comme il arrive en cette rencontre, mais par de belles & bonnes raisons, que la foiblesse leur fait pourtant oublier? J'en connois quelquesuns à qui il en a couté bien de l'argent pour se faire déclarer cocus, & qui cependant aprés avoir obtenu ce qu'ils souhaitoient, ont pris la peine de témoigner la même ardeur pour se rejoindre, qu'ils en avoient témoigné auparavant pour se separer. Or si je ne sçavois pas que c'est une chose veritable, elle me paroitroit bien plus incroiable, que de voir un homme reprendre sa femme, pour qui il n'avoit jamais eu sujet que d'avoir de l'estime. Mais, me dira-t-on, la personne dont il s'agit ici s'étoit fait Prêtre, & il ne lui étoit pas permis de reprendre sa femme aprés cela. Pourquoi non, puis que le Parlement a jugé qu'il le pouvoit faire, & un honête homme le diroit-il, à

moins qu'il ne fût vrai? Je le trouve même de bonne foi de vouloir ainſi raporter des choſes de ſa famille, que beaucoup d'autres à ſa place auroient voulu taire. Quoi qu'il en ſoit, je dirai pour rendre temoignage à la verité, que m'étant trouvé l'autre jour en compagnie avec Mr. le Preſident de Bailleul, & aiant l'eſprit tout rempli de ces Memoires, je lui demandai s'il ne ſe reſſouvenoit point de ce procés, auſſi-bien que de certaines choſes, dont Mr. L. C. D. R. *fait mention en parlant de lui. Il me dit qu'il s'en reſſouvenoit tout de même que ſi la choſe venoit de ſe paſſer: aprés quoi, y-a-t-il rien à dire. En éfet, Mr. de Bailleul eſt un homme d'une probité ſi connuë, que ſon témoignage tout ſeul ſufit pour convaincre les plus incredules. Cependant il faut que j'avouë que je l'ai été à l'égard de ce qu'il raporte des Suiſſes, car qui pourroit croire qu'il y eût des gens aſſez ſimples, pour prendre des Marionnettes pour des ſorciers. Rien n'eſt pourtant plus veritable, & je ne me ſuis pas contenté de m'en éclaircir avec* Brioché, *mais en-*

core avec Mr. du Mont que je connois particulierement. Ils me l'ont avoüé tous deux, mais bien diferemment l'un de l'autre; car Brioché n'en a fait que rire, comme s'aplaudiſſant encore d'un tour qui lui convenoit ſi-bien, au lieu que Mr. du Mont s'en eſt mis en colere, comme ſi la choſe ne venoit encore que d'arriver.

Si Mr. L.C.D.R. ſe montre ainſi ſincere dans un recit qui reſſemble ſi fort à une fable, combien à plus forte raiſon devons-nous ajoûter foi aux choſes qu'il raporte d'ailleurs? En éfet, quel inconvenient peut-on trouver à l'égard de ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu? ne ſçait-on pas bien que tous les Miniſtres ſont miſterieux, ou du moins qu'ils le doivent étre, & que celui-là ſur tout afectoit cette qualité, comme le raporte fort bien Mr. L.C.D.R.? Quoi qu'il en ſoit, y-a-t-il rien de plus naturel que ce que ce Miniſtre fait faire à Sauvé, & rien de plus ſurprenant que l'ambition de celui-ci, qui ſacrifie ſa femme pour pouvoir pouſſer ſa fortune? Cependant l'on trouve dans tout cela des leçons pour

ſçavoir ſe conduire, ce qui eſt la plus grande utilité que l'on puiſſe retirer de la lecture d'un livre. Je crois auſſi que le principal motif qui a pouſſé Mr. L. C. D. R. à écrire, n'a pas tant été le deſir qu'il avoit de faire voir qu'il avoit été emploié dans les afaires ſecretes, que celui de rendre les autres ſages par ſon exemple. Il me ſemble que j'ai lieu de ſoûtenir cette verité, quand je conſidere combien de fois il ſe reprend lui-même du méchant uſage qu'il a fait des graces qu'il a reçûës de Mr. le Cardinal de Richelieu. La même choſe paroit auſſi, quand il fait voir la foibleſſe qu'il a toujours euë de vouloir paroitre jeune. Cependant ſi ces Memoires ne ſont pas ſi utiles que je me l'imagine, toujours ſeront-ils fort curieux. L'on y voit des choſes fort touchantes, & qui n'ont jamais été écrites ailleurs. Ils ſeront auſſi fort divertiſſans, & je ne crois pas que perſonne s'ennuie jamais à les lire. C'eſt peut-étre l'amitié que j'ai euë pour celui qui les a faits, qui me fait tenir ce diſcours, & j'avouë que nous avons été ſi

bons

bons amis, que je pourrois bien avoir cette foiblesse. Toutefois comme je ne suis pas le seul qui les ait lûs, & que les autres se sont trouvés de mon goût, je ne craindrai point de dire encore une fois qu'il n'y en a gueres de plus agreables. Cependant il faut que j'avouë une chose, dont je ne sçais si on me sçaura gré, ou non. Je doune ici ces Memoires contre la derniere volonté de leur Auteur, lequel n'aiant survêcu qu'un mois ou deux à sa retraite, me dit de les suprimer. Je n'en sçais pas bien la raison, si ce n'est qu'étant prêt de quiter le monde, il vouloit épargner quelques gens, avec qui il avoit eu des demêlés, & de qui il ne dit pas trop de bien. Mais cela ne m'a pas paru une raison sufisante, pour priver le public d'un ouvrage si curieux : quoi qu'il en soit, le voilà tel que je l'ai reçû, & je n'y ai rien augmenté, ni diminué.

MEMOIRES DE Mr. L. C. D. R.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus particulier ſous le Miniſtere du CARDINAL de RICHELIEU, ET DU CARDINAL MAZARIN,

Avec pluſieurs particularités remarquables du Regne de LOUIS LE GRAND.

ENTRE la ville de Paris, & celle d'Eſtampes, ſur la droite auprés de Chaſtres, eſt un château appellé Olinville, qui a été autrefois une maiſon Roiale, mais qui apartient aujourdhui à Mrs. de Marillac. Mon pere étant ſorti de chez lui pour aller voir le maitre de la maiſon, qui étoit ſon parent, y mena ma mere, qui étoit groſſe de quatre mois & demi. Ils furent en paſſant

chez un Gentilhomme du voisinage nommé Grigni, où leur cocher s'étant saoulé, il prit la peine de verser à l'entrée de la porte du château d'Olinville, quoi que ce fût le plus beau chemin du monde. Cet accident fut cause qu'au lieu du divertissement que mon pere s'atendoit de prendre dans cette maison, il eut une afliction qui ne se peut exprimer; car ma mere qui s'étoit blessée, étant accouchée de moi le lendemain, elle ne vécut que deux jours, ce qui fut un sujet de douleur pour toute la maison, qui assurément avoit de l'estime pour elle. Mon pere en fut si afligé, qu'il auroit tué le cocher, si Mr. de Marillac ne l'en eut empêché; mais ne pouvant lui ôter de la tête, qu'étant coupable comme il l'étoit de la mort de ma mere, il lui feroit faire son procés, il le fit mettre en prison, où il le tint deux ou trois mois, aprés lesquels la Justice le renvoia absous.

Comme on ne s'atendoit pas que je dusse vivre, l'on songea d'abord à me batiser. Mr. de Marillac me tint sur les fonds avec une Dame de neuf ou dix lieües de là, apellée Madame d'Arbouville, laquelle se trouva par hazard dans sa maison. Je fus apellé Charles Cesar, nom que portoit mon pere, & qu'ils me donnerent croiant lui faire plaisir. On prit une nourice du lieu même, & mon pere m'aiant envoié dans son château, qui étoit à l'entrée de la forêt d'Orleans, il s'en fut à Paris où quelques afaires l'apelloient. Comme il n'avoit que moi d'enfans, & qu'on ne croioit pas, comme je viens de dire, que je dusse vivre, chacun lui conseilla de se remarier, & lui qui étoit encore jeune, & qui ne haïssoit pas le sexe, s'y laissa porter aisément. On lui proposa divers partis des meilleures familles de Paris, & les aiant voulu voir avant que de s'engager, il n'en trouva point qui lui plût, soit qu'efectivement on ne lui fit rien voir de beau, ou que sa destinée le reservât à l'accident que je vais raporter, & moi pareillement à

avoir

avoir la plus méchante belle-mere qu'on ait peut-être jamais euë. Quoi qu'il en soit, comme il faisoit si fort le dificile, un de ses parens qui étoit Curé d'une des meilleures Paroisses de Paris, & en reputation d'un St. homme, comme veritablement il l'étoit, le vint trouver, pour lui dire qu'il avoit trouvé son fait, une belle fille, jeune, bien-faite, riche, vertueuse, de qualité, & enfin un veritable tresor pour le siecle qui commençoit à étre extrêmement corrompu. Quoi que mon pere sût qu'il n'y a rien de si dangereux que d'étre marié de la main d'un Prêtre, neanmoins la sainteté de son parent lui faisant croire qu'il n'y avoit point de regle si generale qui n'eut son exception, il lui dit qu'il n'avoit point à regarder aprés lui: qu'il lui étoit bien obligé de la bonté qu'il avoit, & qu'enfin il sçavoit mieux ce qu'il lui faloit que lui-même. Le Curé lui fit réponse, que c'étoit aussi à cause de la confiance qu'il avoit en lui, qu'il l'avoit preferé à beaucoup d'autres parens, dont un tel mariage auroit fait la fortune: que la Demoiselle auroit un jour vingt mille livres de rente; qu'elle étoit de la Maison de la Force, Maison considerable parmi ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dont elle venoit de faire abjuration entre ses mains; que quand il l'auroit épousée, il pourroit toujours recueillir le bien de son pere, dont la succession étoit ouverte, & que pour celui de sa mere, ce seroit à lui à faire par son adresse, que le changement de Religion de sa femme ne lui portât point de prejudice.

Il est impossible de dire combien tous ces discours rendirent mon pere amoureux, il demanda avec empressement à voir la Demoiselle, & le Curé l'aiant mené à un Couvent, où elle étoit, il en sortit si passionné, qu'il n'eut point de repos que l'afaire ne fût concluë. Cependant, comme il n'étoit pas dupe, ou du moins, comme il s'imaginoit ne le pas étre, il écrivit à quelques amis qu'il

avoit à Agen, aux environs de laquelle ville on disoit qu'étoit le bien de cette personne, & ceux à qui il avoit écrit lui aiant mandé que la Demoiselle étoit extrêmement vertueuse, qu'elle étoit riche, & qu'elle ne s'étoit retirée à Paris, que pour faire son abjuration, il l'épousa, se figurant être le plus heureux de tous les hommes. Son bonheur dura environ trois semaines, pendant lesquelles il n'y a point de jeune homme qui fasse plus de caresses à sa maitresse, qu'il en fit à sa nouvelle épouse. Il la mena au bal, à la comedie, aux promenades publiques, & enfin quand il étoit obligé de s'éloigner d'elle une heure ou deux, il revenoit la trouver avec des empressemens qui n'étoient pas pardonnables à un mari. Tout le monde étoit surpris que la jouïssance n'eut pas moderé de si grands transports, mais il disoit à tous ceux qui lui en parloient, que si cela étoit ordinaire à l'égard des autres femmes, il n'en étoit pas de même de la sienne, qui n'avoit rien en elle capable de donner du dégoût.

J'étois bien oublié dans de si grands empressemens, & si l'on parloit quelquefois de moi, ce n'étoit que pour demander si je n'étois pas encore mort. Car mon pere pretendoit avoir bientôt un fils de sa femme, & comme il ne se souvenoit déja plus de ma mere, il sentoit d'avance toutes les tendresses qu'on a coutume d'avoir pour ceux d'un second lit. Dans un si grand contentement il se croioit exempt des ateintes de la fortune, & ne songeoit qu'à passer son temps, en atendant la belle saison, qui ne devoit pas être plutôt venuë, qu'il étoit resolu d'aller faire un tour sur le bien de sa femme. Il lui avoit donné cependant un carosse magnifique, & des habits à proportion; mais tout cela ne la réjouïssoit point, & il paroissoit sur son visage un si grand fonds de mélancolie, que mon pere en étoit tout afligé. Il lui demandoit à toute heure, & à tous momens, s'il ne

ne lui manquoit rien ; qu'elle n'avoit qu'à parler, & qu'un homme dont elle possedoit si bien le cœur, n'auroit garde de lui refuser aucune chose. Il joignoit à des discours si obligeans, les caresses du monde les plus tendres : mais comme un jour il lui en faisoit beaucoup, il sentit sur son dos, la chemise entre-deux, quelque chose qui n'étoit pas ordinaire. Il lui demanda ce que c'étoit, mais elle eut plus de soin de se retirer, que de lui répondre ; ce qui donnant du soupçon à mon pere, il se raprocha d'elle, & voulut voir ce que c'étoit. Elle le pria de n'en rien faire, lui dit que ce n'étoit rien, & chercha encore à s'éloigner. Mais voiant qu'il ne s'arrêtoit pas pour cela, elle se défendit le mieux qu'elle put, & ce ne fut qu'aprés une grande violence qu'il découvrit la chemise, & qu'il vit une chose qui l'auroit fait tomber évanouï, s'il n'eut été couché. Il vit, l'oserois-je dire, une fleur de lis bien marquée ; ce qui lui fit juger aussi-tôt combien il s'étoit trompé dans la bonne opinion qu'il avoit euë d'elle. Comme elle avoit éprouvé tant de caresses, elle essaia de le faire revenir à force de le baiser, & lui qui étoit devenu insensible, la laissa faire sans prendre garde à ce qu'elle faisoit. Mais ses sens étant revenus au bout d'un moment ; Allez, infame, lui dit-il, que je ne vous fasse pendre, & si l'on ne me fait justice, vous ne mourrez jamais que de ma main. Il se leva en-suite le plus diligemment qu'il put, fut trouver le Curé, lui dit tout ce que la rage, & le desespoir peuvent inspirer de plus funeste ; mais voiant que tout cela ne produisoit rien, il lui demanda quel remede il pretendoit donc aporter au mal qu'il avoit fait ?

Le pauvre Curé avoit eu de la peine d'abord à croire ce que mon pere lui avoit dit ; mais reconnoissant à la fin que cela n'étoit que trop veritable, il se jetta à ses piés, lui demanda pardon, & levant les yeux au ciel, il fit mille exclamations sur la mé-

méchanceté de cette fille, qui s'étoit servie de la confession pour lui insinuer tant d'impostures. Cependant mon pere continuoit à se desesperer, & toute la Communauté s'étant assemblée à ses cris, un Prêtre qui avoit été autrefois Avocat, lui dit que le mal étoit grand, mais qu'il n'étoit pas sans remede: que le mariage étoit nul par la supposition de nom; qu'ainsi tout ce qu'il y avoit à faire étoit d'intenter au plutôt son action; qu'il y trouveroit peut-être quelque obstacle à cause que le Parlement étoit fort reservé sur ces sortes de choses; cependant qu'il n'avoit qu'à tenir bon, & que le succés en étoit indubitable. Comme dans un naufrage on s'atache à tout ce qu'on peut pour se sauver, mon pere écouta ce conseil, comme lui étant envoié du ciel, & s'en allant de ce pas-là au Palais, il assembla trois des plus habiles Avocats, qui furent du même sentiment. Ils lui dirent neanmoins qu'il auroit besoin d'amis, principalement si la fille avoit quelque apui, ce qui faisant de la peine à mon pere, qui avoit honte d'aller prier ses parens pour une afaire comme celle-là, il demeura quelques jours sans y vouloir aller, jusques à ce que voiant qu'un partisan entreprenoit la chose pour elle, la necessité lui fit faire, ce qu'il n'auroit jamais fait sans cela.

Par malheur pour lui, il se trouva que la fille n'avoit point changé de nom; qu'elle s'apelloit veritablement Madelaine de Caumont, comme elle avoit signé dans son contract de mariage; qu'elle avoit mis même le nom de son pere, & de sa mere, & que toute la supposition qu'il y avoit, c'est qu'elle avoit qualifié l'un de Chevalier Seigneur de plusieurs lieux, & l'autre de noble & puissante Dame, au lieu que ce n'étoit qu'un meunier, & une meuniere. Comme cela rendoit la chose delicate, on lui conseilla de donner quelque argent à cette fille, pour soufrir qu'on donnât un arrêt tel qu'il voudroit; mais le partisan qui prenoit à cœur de chagriner

grinermon pere avec qui il avoit eu autrefois quelque demélé, n'aiant pas voulu d'accommodement, mon pere fut conseillé de faire intervenir le Procureur General, qui demanda qu'elle fut punie de s'étre moquée de la Religion. En éfet, elle avoit fait abjuration publique, quoi qu'elle fut née Catholique, & qu'elle eut toujours fait profession de cette Religion. Ce tour de chicanne mit le partisan, & elle dans un grand embarras, elle s'absenta aussi-tôt, & faisant parler sous main à mon pere, il en fut quite pour mille écus, quoi qu'il en eut ofert auparavant deux mille.

Mes parens qui voioient que ce mariage m'alloit ruiner, ne furent pas fachés de cette mortification. Ils crurent que cela le rendroit sage; mais il ne fut pas plutôt sorti d'une afaire, qu'il pensa rentrer dans une autre. Il s'étoit logé chez un riche marchand au commencement de la ruë St. Denis, pour étre plus prés du Palais. Il y avoit une fille unique dans la maison, de l'âge de dix-neuf, à vingt ans, mediocrement belle, mais fort bien-faite. Il avoit trouvé sa conversation charmante, & elle l'avoit souvent consolé, lors qu'il en avoit eu le plus de besoin. Aiant gagné son afaire, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de l'épouser, elle qui étoit une fille de connoissance, élevée sous l'aîle de la mere, point coquete, qui avoit du bien, & qui se tiendroit heureuse de se marier avec une personne de condition. Le pere & la mere lui avoient même témoigné plusieurs fois, que n'aiant qu'elle, ils seroient bien-aises de la loger avantageusement, tellement que croiant en un mot que c'étoit là son fait, il pressentit la fille, qui fut d'abord de bonne volonté. Il fut ravi de la trouver si favorable, & n'aiant plus qu'à gagner le pere & la mere, il leur en parla, & obrint d'abord leur consentement.

Comme il avoit été trop vîte en besogne l'autrefois, il ne voulut pas pour le coup rien faire sans

en parler à ses parens. Mr. de Marillac étant un des plus considerables, en fut le premier averti. Mon pere ne manqua pas de lui exagerer la bonne grace de la fille, son éducation, sa sagesse, son bien, la bonne foi du pere, & de la mere, & enfin tout ce qui pouvoit jetter de la poudre aux yeux, pour faire aprouver une alliance qui faisoit si peu d'honneur à toute la parenté. Mr. de Marillac qui étoit homme d'honneur, faché qu'il s'allât ainsi encanailler, lui dit qu'il s'étonnoit de le voir donner si tôt tête baissée dans une afaire, où il trouveroit peut être encore quelque mécontentement; qu'il ne s'étonnoit pas de ce que la fille aiant tant de bien, le vouloit épouser, parce que toutes les filles veulent être marriées, mais de ce que le pere & la mere, gens nouris dans l'aversion des Gentilshommes de campagne, y eussent si-tôt donné leur consentement: que cela cachoit quelque mistere qu'il faloit déveloper, & que s'il ne craignoit de lui donner du chagrin, il lui diroit qu'en pensant épouser une fille, il alloit peut-être épouser une veuve. Si ç'avoit été un autre que Mr. de Marillac qui eut dit ces paroles, mon pere ne l'auroit jamais soufert; mais aiant été élevé dans une espece de respect pour lui, il se contenta de lui dire qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, & qu'il en répondoit. Mr. de Marillac lui dit en soûriant, que c'étoient ses afaires, & non pas les siennes; que s'il lui avoit dit cela, ce n'étoit que parce qu'il s'y croioit obligé, à cause non seulement de la parenté, mais encore de l'amitié qu'il y avoit toujours euë entre les deux familles.

Cela en demeura là, & mon pere se disposant à passer outre nonobstant le bon conseil qu'on lui avoit donné, manda un cousin-germain qu'il avoit, vieux garçon, qui n'avoit jamais eu tant de penchant que lui à se marier, & dont nous devions recueillir la succession. Celui-ci, avant que de se montrer, voulut se faire habiller, & aiant dit le

sujet

sujet de son voiage à son tailleur, c'est-à-dir qu'il venoit pour le mariage de son cousin, & de son heritier, qui épousoit la fille d'un tel marchand; Ah! Mr. lui répondit-il, que pretend-il faire, & n'y a-t-il pas d'autres filles à Paris? Cela surprit ce vieux Gentilhomme, & lui aiant demandé pourquoi; C'est, lui dit-il, qu'elle a eu un enfant d'un garçon qui étoit chez son pere, mais je n'en parlerois pas s'il n'y avoit que cela, & je croirois qu'elle seroit devenuë sage. Comment donc, lui répondit ce Gentilhomme, ce n'est donc qu'une bagatelle ici d'avoir un enfant, & vous autres gens de Paris contez cela pour rien. Je ne dis pas cela, Mr., reprit le tailleur, mais plutôt que de perdre une fille de reputation, je me serois resolu à n'en point parler, si ce n'est que ce seroit dommage qu'un honête homme fut trompé. Non-seulement elle continuë dans sa débauche, mais elle est même si grande, qu'il n'y a gueres de jour qu'elle ne vienne dans un lieu public, qui est ici vis-à-vis de ma maison. Elle croit n'étre pas connuë, ou qu'à force de se cacher elle se rendra méconnoissable; mais elle ne sçait pas que j'ai autrefois acheté chez son pere, & que je sçais bien qui elle est.

Un aveu si sincere, & si rempli de bonne foi, eut dequoi surprendre nôtre parent. Il envoia querir mon pere une heure aprés, & lui demandant ce qu'il pensoit faire d'épouser cette fille, mon pere traita tout cela de médisance, & de mensonge. Son cousin le voiant si aveuglé, lui dit que pour lui, il n'iroit point à la nôce, & même qu'il le desheriteroit, s'il passoit outre aprés ce qu'il lui venoit de dire; mais mon pere méprisant toutes ces menaces, lui vint le jour même aporter le contract de mariage pour le signer, & nôtre parent l'aiant pris des mains du Notaire, le déchira en mille piéces. Il ne se contenta pas de cela, il fut trouver Mr. de Marillac, lui conta ce qu'il avoit apris, & le pria d'interposer son autorité

pour empêcher une chose si infame. Mr. de Marillac monta en carosse au même temps avec lui, fut trouver mon pere, & lui dit que le connoissant obstiné, comme il étoit, il ne venoit pas pour le prier de rompre tout-à-fait son mariage; mais pour lui dire de s'éclaircir; que ce qui se disoit de la fille étoit peut-être une médisance, mais que toujours il avoüeroit qu'il n'y avoit rien en cela à négliger: qu'on pretendoit lui faire voir clair, & qu'à moins qu'on ne lui tînt parole, il seroit toujours sur ses piés; qu'il n'y avoit qu'une chose à faire, qui étoit de feindre que des afaires l'apelloient indispensablement chez lui pour quelques jours, que pendant ce temps-là, on s'ofroit de lui faire connoitre la verité, sinon, comme il venoit de lui dire, on trouvoit bon qu'il passât outre.

Cela étoit trop raisonnable pour que mon pere y trouvât à redire, & aiant pris congé de la belle, & promis de revenir dans huit jours au plus tard, il s'en fut loger chez le tailleur, où toute son occupation fut de se mettre en sentinelle. Il vit dés le lendemain, ce qu'il ne vouloit pas voir, c'est-à-dire, cette fille entrer en écharpe dans le lieu de débauche. Mais croiant que ses yeux l'avoient trompé, parce qu'il ne l'avoit vûë qu'au travers de la fenêtre, il décendit en bas le nés caché dans son manteau, & fit le pié de gruë, jusques à ce qu'elle sortît. Il la reconnut bien, mais ne voulant pas que ce fut elle, il la suivit jusques à ce qu'elle fut entrée chez son pere. Ce fut alors qu'il fut bien étonné; toutefois aiant pensé en lui-même qu'il pouvoit y avoir quelque autre ménage logé dans ce logis-là, il la justifia encore dans son esprit, jusques à ce qu'il se fût informé de ce qui en étoit. Mais les gens du quartier lui aiant dit le contraire, aussi-bien que le tailleur, il n'en voulut encore rien croire s'il ne voioit tout de ses yeux. Pour cet éfet il s'en fut lui-même dans cet honête lieu, où son argent lui faisant faire bientôt connois-

noiſſance, on lui amena une fille. Il ne voulut point dire qu'il en vouloit une autre, de peur de donner du ſoupçon. Il la païa même graſſement, de ſorte que dés le jour même ce fut le meilleur ami du logis. Il y retourna le lendemain, & aiant demandé qu'on lui fît venir quelque choſe qui en valût la peine, on lui amena celle qu'il vouloit, ou celle qu'il ne vouloit pas. Car au même temps il ſe prit à pleurer comme un enfant, & s'en étant allé à l'heure même ſans rien dire, il monta à cheval, & s'en retourna chez lui ſans voir perſonne, ni même Mr. de Marillac.

Cependant comme on ne ſort pas ainſi des mains des Pariſiens, & que mon pere nonobſtant tout ce qu'on lui avoit dit, avoit eu la folie de ſigner des articles, on le fit revenir malgré lui, pour eſſuier un procés à l'Officialité, où il fut condamné à deux mille francs de dommages & interêts. Il ne païa jamais d'argent ſi à coutre-cœur, c'eſt pourquoi aprés en avoir apellé au Parlement, il ſe pourvût au Conſeil, voiant qu'il alloit étre condamné. Mais tout cela ne fit que groſſir ſon chagrin, au même temps que la dete: ſa chicanne qui lui avoit été utile dans l'autre inſtance, lui fut nuiſible dans celle-ci, & au lieu de deux mille francs, à quoi il avoit été condamné, il fut obligé d'en païer trois mille.

Quoi qu'il eut paru incorrigible aprés la premiere afaire, on crut que celle-ci lui étant venuë de ſurcroit, il ne ſongeroit plus à reprendre une femme. Mais mon malheur voulant, comme j'ai déja dit, que j'euſſe une belle-mere, & même la plus méchante que je puſſe jamais avoir, il épouſa une fille de qualité de nôtre païs, qui s'empara ſi-bien de ſon eſprit, qu'elle ne fut pas plutôt dans la maiſon, qu'elle m'en chaſſa avec ma nourice. Je fus reporté à Olinville, afin, comme je crois, que comme ce lieu m'avoit été funeſte dés le premier jour de ma naiſſance, il m'arrivât la même

chose qu'à ma pauvre mere. J'y demeurai un an tout entier, sans que ma nourice entendît parler de mon pere, quoi qu'elle lui eut fait écrire plusieurs lettres, & que même son mari eut été jusques à son château. Au bout de ce temps-là un charetier de la maison passant prés d'Olinville, envoia dire à ma nourice qu'il avoit ordre de lui donner un septier de blé, & comme si cela eut sufi pour ma nouriture, on fut encore un an sans s'informer si j'étois mort ou non, tant on avoit peur d'entendre demander de l'argent. Rien n'obligea les pauvres gens où j'étois de me garder, que quelque gentillesse qu'ils trouvoient en moi, ou plutôt le défaut qu'ils avoient d'enfans, qui étoit cause qu'ils me regardoient presque comme si j'eusse été à eux.

Cependant ma belle-mere étoit non seulement accouchée d'un garçon, mais étoit préte encore d'en mettre un autre au monde, ce qui faisoit que mon pere avoit encore moins de peine à m'oublier. Comme il ne se pouvoit faire neanmoins que quelqu'un du voisinage ne lui demandât de mes nouvelles, il se trouvoit souvent embarrassé; mais sa femme qui étoit plus fine que lui, disoit en même temps que je me portois bien, & que s'il ne me faisoit pas encore revenir, ce n'étoit que parce que ma presence le faisoit ressouvenir trop tendrement de la défunte. Il n'y avoit que les bêtes qui donnassent dans un paneau tendu si grossierement; mais les parens de ma mere étant pour mon malheur à plus de quatre-vingt lieuës de nôtre païs, & n'aiant personne qui prît soin de moi, je demeurai encore trois ans entiers chez ma nourice, & je crois que j'y serois encore, si Mr. de Marillac étant venu à Olinville, & m'aiant aperçû à la Messe, n'eut demandé malgré le pauvre équipage où j'étois, si je n'étois pas le fils de son cousin. Comme je l'avois ouï dire plusieurs fois à ma nourice, & que sans vanité je ne manquois

pas

pas de cœur, je n'eus que faire qu'elle répondît pour moi, & dis à Mr. de Marillac que j'étois le fils de Mr. L. C. D. R. mais que pour mon malheur, je ne l'avois point vû depuis que je me connoissois. Ma réponse lui plut, qui n'étoit pourtant rien qu'une redite de ce que ma nourice avoit dit plusieurs fois en ma presence; mais comme j'étois assez éveillé, & si je l'ose dire assez gentil, il me fit prendre la main par un de ses laquais; & me fit emmener au château. Il me fit habiller comme le devoit étre un enfant de ma condition, & aprés qu'il m'eut gardé jusques à ce qu'il s'en retournât à Paris, il me renvoia par son Concierge chez mon pere, à qui il écrivit que je commençois d'étre à un âge, où l'on devoit avoir plus de soin de moi.

Mon pere fut obligé de me recevoir; mais je puis dire que ce fut à son grand regret, car il me traita si rudement dés le jour même, que tout jeune que j'étois, il me fut aisé de juger qu'il n'avoit pas grande amitié pour moi. Si j'eusse osé je lui en eus demandé la raison, & en même temps à m'en retourner chez ma nourice de qui j'avois reçû tout un autre traitement; mais n'osant ouvrir la bouche, je me tins à un coin, comme si je n'eusse pas été l'enfant du logis, pendant qu'on caressoit celui du second lit qui étoit galeux comme un braque. Jamais je ne fus si afligé, & comme j'avois bientôt six ans, & que la connoissance commençoit à me venir, je pensai crever de depit. Il me falut pourtant passer un an & demi comme cela, beuvant, & mangeant avec les valets, & n'aiant d'autre consolation que celle que me donnoit nôtre Curé, qui étoit un bon homme. Je le priai de vouloir m'aprendre à lire, car on ne parloit point dans le logis de me donner un maître, & ravi que cela vînt de moi, il s'y donna tant de peine, qu'en trois ou quatre mois je lus couramment dans toutes sortes de livres.

Il n'y avoit point de jour cependant que ma belle-mere ne me desolât, & non contente de me faire tout le mal qu'elle pouvoit, elle excitoit encore mon pere à me mal-traiter, par cent faux raports qu'elle lui faisoit pour le mettre en colere. Mon pere qui ne m'aimoit pas, & qui la croioit, me mal-traita plusieurs fois sans entrer enconnoissance de cause, & mon desespoir fut si violent, que je resolus de m'empoisonner. Il y avoit de la seguë dans le Jardin, qu'on m'avoit montrée pour étre une herbe mortelle: j'en pris, & aprés m'étre recommandé à Dieu, j'en mangeai sufisament pour me faire mourir, s'il n'eut permis que je me mépris, en cueillant une herbe pour une autre, ou plutôt, comme je l'ai toujours cru, s'il n'eut fait un miracle tout évident pour moi. Car non-seulement je n'eus ni convulsion, ni tous les autres simptomes que l'on doit avoir quand on s'est ainsi empoisonné, mais même je ne fus pas un seul moment malade. Je le dis au Curé, à qui je commençois d'aller à confesse, & il me gronda fort, me remontrant l'énormité du crime que j'avois commis. Il m'en fit demander pardon à Dieu, & m'obligea à ne rien faire dorenavant, dont je ne lui en demandasse permission.

La cruauté de ma belle-mere allant toujours en augmentant, & mon pere n'aiant pas de meilleur naturel pour moi, je resolus de m'en aller à la premiere occasion que je pourrois trouver, & l'aiant dit au Curé, il voulut m'en dissuader, me remontrant que n'aiant pas encore huit ans, j'étois incapable de toute chose. Il m'exhorta à soufrir plutôt jusques à ce que je fusse en âge de porter les armes; mais considerant que j'aurois encore longtemps à atendre, je lui dis resolûment que je ne le pouvois pas, & connoissant qu'à moins que de me prevenir j'executerois au plutôt mon dessein, il en avertit mon pere, qui feignant de ne le pas croire, lui dit qu'il n'avoit qu'à me laisser aller.

Le

Le Curé le voiant si dur, ne put s'empêcher de pleurer en m'embrassant, & m'exhortant encore une fois à prendre patience, comme il vit qu'il étoit impossible de m'y resoudre, il tira deux écus de sa poche, & me les mit dans la main. Il me dit en même temps qu'il étoit fâché de n'en pas avoir davantage; que j'en pourrois avoir besoin, & qu'il prioit Dieu d'avoir soin de moi: que je me souvinsse toujours que j'étois né Gentilhomme, c'est-à-dire, que j'étois obligé de mourir plutôt mille fois, que de faire une action indigne de ma naissance. Mon dessein étoit d'aller trouver Mr. de Marillac en qui j'avois déja reconnu tant de bonté, mais des Bohemes étant venus dans nôtre village, & leur aiant demandé s'ils vouloient m'emmener avec eux, ils me dirent qu'ils le vouloient bien, pourvû que je les pusse suivre.

C'en fut assez pour me faire prendre mon parti, & étant sorti de chez nous sans dire adieu à personne, je fis voir dés le même jour, combien la jeunesse est peu capable de retenir les leçons qu'on lui a données. Car je me mis au même temps à piller les poules à droit & à gauche, comme je voiois faire aux autres, & sans songer que j'étois encore à nôtre porte, & que même toutes ces terres étoient la plûpart à nos parens, j'allai toujours mon chemin, sans faire reflexion à ce que je faisois. Chacun aiant fait son petit butin, on le fut porter au Capitaine, qui me voiant pour le moins six poules pour ma part, me fit boire un petit coup de brandevin, disant aux autres que ce n'étoit pas mal commencer, & que je serois un jour joli garçon. Nous fîmes bonne chere le soir aux depens de nôtre larcin, & n'y aiant rien où l'on s'accoutume plutôt qu'au libertinage, principalement quand on a été maltraité chez soi, je trouvai cette vie si douce, en comparaison de celle que j'avois menée, que je crus étre en paradis.

Je passai prés de cinq ans dans une vie si misera-

ble,

ble, courant non-seulement toute la France, mais encore plusieurs païs étrangers, dans lesquels nous étant arrivé quelque petite infortune, c'est-à-dire, quelques-uns de nos compagnons aiant été pendus, nous fîmes resolution de revenir dans nôtre païs natal. Nous rentrâmes donc en France par la Comté de Bourgogne, & prenant la route de Dijon, nous passâmes en-suite dans le Lionnois, de là dans le Dauphiné, puis en Languedoc, & enfin dans la Comté de Foix. Nous crûmes que ce païs-là nous seroit favorable, parce qu'étant environné de montagnes, ce nous seroit une retraite assurée, s'il nous arrivoit de trouver des gens qui ne voulussent pas s'humaniser à nos larcins; mais nous connoissions bien mal le terrain, les gens du païs en sçavoient encore plus que nous, & dés la nuit même ils nous devaliserent entierement, pendant que chacun étoit écarté çà & là, pour aller à la petite guerre. Ce malheur qui étoit arrivé par la faute de ceux qu'on avoit laissés au bagage, lesquels s'étoient laissés atirer imprudemment par quelques poules qu'on leur avoit fait paroitre pendant qu'on étoit en embuscade, surprit & desola en même temps toute la troupe. Qui pis est pas un de nous n'avoit pu rien gagner dans sa course, les habitans aiant tous serré leurs poules, comme s'ils se fussent donné le mot, tellement que quoi qu'on fût bien las, il falut se coucher sur la dure sans souper.

Cette vie qui m'avoit plu au commencement, parce que je n'avois pas de connoissance, n'avoit plus les mêmes charmes pour moi, depuis quelque temps. Car à mesure que la raison me venoit, je me faisois à moi-même une secrete confusion, me ressouvenant de ce que j'étois né, & de ce que ma naissance demandoit. Je pleurois le plus souvent en secret, & j'aurois eu besoind'un bon conseil; mais ne sçachant à qui me confier, enfin je me representai ce que nôtre Curé m'avoit dit en

par-

partant, & me demandai si c'étoit là la vie d'un Gentilhomme.

Cette pensée que je n'avois pas rapellée une seule fois depuis si long-temps, fit tant d'impression sur moi, que je me resolus de deserter, & prenant le temps qu'on m'avoit detaché pour aller en course, je gagnai les montagnes du Capsi, & vins décendre en Roussillon, par le col de Villefranche. En passant je vis sur la droite la plus haute montagne des Pirennées, elle s'apelle le Canigout, au cime de laquelle est un étang, où il y a toute sorte de bon poisson. Mais ce qu'il a de plus particulier, c'est qu'on n'y sçauroit jetter une pierre, qu'il ne pleuve en même temps à la verse, j'en demandai la raison aux habitans d'alentour, mais ils ne me la sçurent dire.

J'avois toujours gardé jusques-là les deux écus du Curé, & ils me servirent bien dans ce voiage. Mon dessein étoit de prendre parti dans la premiere compagnie que je trouverois, & comme on ne sçavoit ce que c'étoit en ce temps-là de mesurer les soldats à l'aune, comme on fait aujourdhui, j'esperai que ma petite taille ne m'empêcheroit pas de trouver qui voulût de moi. Comme j'étois fort bazanné, comme ont coutume d'étre ceux qui ont fait la vie que j'avois faite, je passai par toutes les places des Espagnols pour un homme du païs, & quoi que nous eussions la guerre, on ne m'arrêta ni à Perpignan, ni à Salses. Enfin je gagnai Locates qui étoit la tête que nous tenions, & je pris parti dans la compagnie de Mr. de St. Aunais, qui en étoit Gouverneur.

Je voulus étre de tous les partis que nous faisions contre la garnison de Salses, & aiant bientôt apris la langue Catalane, je crus que je devois me servir de la ressemblance que j'avois avec un Espagnol, pour faire quelque action qui me pût faire distinguer. Car je commençois, pour dire le vrai, à m'ennuier d'étre soldat, & comme j'aprochois

de

de quinze ans, l'ambition me montoit déja dans la tête, jusques à m'empêcher de dormir. J'en demandai la permission à Mr. de St. Aunais, qui me dit qu'il le vouloit bien, mais me voiant revenir sans rien faire; Cadet, me dit-il, cela n'est pas bien, il faut se faire déchirer une oreille, plutôt que de faire ce que vous faites; on voit les ennemis quand on veut, & il ne faut pas demander à les aller voir, si l'on ne veut les aprocher de plus prés. J'en ai été assez prés, Mr., lui répondis-je, mais nous étions trop de monde, & je ne pretens pas partager l'honneur que je veux remporter avec un si grand nombre. Combien étiez-vous donc, repliqua Mr. de St. Aunais? Nous étions onze, Mr., lui dis-je, & c'étoit trop de neuf, mais si vous voulez que j'y retourne demain avec mon camarade, je vous assure que vous ne me ferez plus de reproches. Ne veux-tu point deserter, me dit-il aussi-tôt; Si j'en avois eu envie, Mr., lui répondis-je, je ne vous en viendrois pas demander permission, voilà déja deux fois que je vais jusques aux palissades des ennemis, & si j'avois voulu entrer dans la place, personne ne m'en auroit empêché. Ma hardiesse lui plaisant, il me demanda qui j'étois, à quoi je fis réponse, que si je réüssissois dans mon dessein, je le lui dirois, mais que si je n'y réüssissois pas, j'atendrois jusques à ce qu'il se presentât quelque occasion, qui me fût plus favorable. Il se plut encore à cette réponse, & jugeant qu'il faloit que je fusse né quelque chose pour parler de la sorte, il m'aima dés ce moment-là, dont il ne tarda gueres à me donner des marques.

Cependant j'eus permission de sortir le lendemain, & étant arrivé à deux portées de mousquet de Salses, je fis mettre sur le ventre mon camarade dans un fonds, pendant que je m'aprochai encore davantage. Au reste j'avois remarqué tous les deux

deux jours que j'avois été en parti, qu'un Oficier de la garnifon avoit un rendez-vous avec une fille, qui le venoit trouver dans une méchante maifon abandonnée. Je m'y ferois bien embufqué, fi j'avois voulu, mais j'avois pris garde auffi qu'il l'envoioit reconnoître un moment auparavant par un foldat, & je ne voulois pas m'expofer à manquer mon coup. Etant arrivé à l'endroit où je voulois m'arrêter, je fis femblant de favonner quelque linge, & regardant de temps en temps du coin de l'œil, je vis mon foldat qui alloit à la découverte, & qui s'en retourna faire fon raport. Un moment aprés la fille vint d'un côté, & Mr. l'Oficier de l'autre, mais pendant qu'ils s'amufoient à faire l'amour, j'entrai deux piftolets de ceinture à mes deux mains, & l'aiant defarmé comme un mouton, je lui dis, que s'il ne marchoit devant moi, & fans rien dire, je lui allois mettre la bourre dans le ventre. Il ne jugea pas à propos d'effaier, fi je ferois homme à le faire, ou non, & croyant que je ne ferois pas mal d'emmener auffi la fille, quand ce ne feroit que pour empêcher qu'elle n'allât dire ce qui étoit arrivé à fon amoureux, je leur fis prendre le chemin, fur lequel mon camarade m'atendoit. Ce nouveau renfort que je trouvois leur fit defefperer de fe pouvoir fauver, ils parurent fort contrits, & pour moi j'étois dans une joie qui ne fe peut exprimer. Nous marchâmes ainfi une bonne heure; pendant laquelle mon camarade ne fongea qu'à gagner païs, mais croiant alors que nous étions en fureté, il fe mit à regarder la fille, & la trouva fi belle qu'il voulut s'arrêter pour contenter fa fantaifie. Je lui demandai s'il étoit fou, dont ne fe faifant que rire, il fe mit en devoir d'affouvir fa brutalité. Je me mis fortement en colere contre lui, mais n'en devenant pas plus fage, je fus obligé de le menacer que je le tuerois. Il me dit

que

que je n'avois qu'à y venir, & me presenta en même temps le bout de son pistolet. Je ne m'étonnai point, je fus à lui en même temps tenant le mien d'une main, & mon prisonnier de l'autre. Lui qui étoit brutal, ne se contentant pas de m'avoir mis en jouë, tira, mais m'aiant manqué, & aiant peur que je n'en fisse pas de même, il s'enfuit avec precipitation. Je ne me mis pas en peine de courir aprés lui, & toute mon inquietude fut de gagner chemin, me doutant bien qu'il alloit deserter, & avertir la garnison de Salses de ce qui se passoit. Je doublai donc le pas, & le fis doubler de même à ceux que je conduisois, ce qui me fut salutaire. En éfet je n'étois pas encore à la porte de la ville, qu'il parut trois Oficiers bien montés, qui étoient accourus aprés moi; mais me voiant tout prêt d'y entrer, ils ne jugerent pas à propos de s'avancer davantage. J'entrai à Locates comme en triomphe. Chacun voiant venir un enfant de seize ans avec deux prisonniers, sortit dans la ruë pour me voir, & j'eus bonne compagnie pour m'escorter jusques au logis du Gouverneur. Eh bien, Mr., lui dis-je en le voiant, j'en ai aproché de prés, comme vous voiez, je vous avois bien dit que le grand nombre n'étoit pas le meilleur, puis que j'avois encore trop d'un homme avec moi, quoi que nous ne fussions que deux. Il me demanda ce que je voulois dire par là, ce que je lui expliquai lui racontant succinctement ce qui m'étoit arrivé. Il se mit là-dessus à me loüer extraordinairement, & beaucoup plus que mon action ne meritoit, & me donnant en même temps un drapeau dans le regiment de Picardie, dont la Cour lui laissoit la disposition, aussi-bien que de toutes les charges qui étoient vacantes dans sa garnison, il me dit fort obligeamment que je n'en demeurerois pas là, & qu'il prendroit soin de ma fortune.

Ce

Ce qui donna encore plus d'éclat à cette action, fut que le prisonnier se trouva être le Lieutenant de Roi de Salses, & Mr. de St. Aunais l'aiant mandé en Cour, & de quelle maniere cela s'étoit passé, le Cardinal de Richelieu lui écrivit de m'envoier aussi-tôt à Paris, & me fit toucher cent pistolles pour mon voiage. Je vous laisse à penser quelle fut ma joie, elle ne se peut exprimer, & j'en témoignai toute la reconnoissance imaginable à Mr. de St. Aunais, que je reconnoissois pour mon bienfaiteur. Il me demanda, avant que de partir, qui j'étois, & je lui contai ma petite fortune le plus succinctement qu'il me fut possible. Je suis bien-aise, me dit-il, de sçavoir que vous étes Gentilhomme. Ce n'est pas que la vertu ne soit à estimer dans tout le monde, mais elle a toujours beaucoup plus d'éclat dans une personne de naissance, que dans un autre. Allez trouver Mr. le Cardinal, continua-t-il, c'est un homme, si je ne me trompe, qui va faire beaucoup de choses pour vous, il aime les braves gens, & fait tout ce qu'il peut pour les atirer à son service.

Je partis ainsi de Locates fort satisfait, aprés avoir acheté deux chevaux, un pour moi, & l'autre pour un valet que j'avois pris. Comme j'étois encore jeune, & que la vanité regne dans une jeune tête, je voulus me faire voir dans mon païs, en l'état où j'étois, & sans considerer que je perdrois beaucoup de temps, je me détournai du grand chemin lors que je fus à Briare, & arrivai sur le soir au logis du Curé, où je mis pié à terre. Il fut surpris, & ravi en même temps de me voir, & aprés lui avoir conté ce qui m'étoit arrivé, & où j'allois, je le remerciai des bontés qu'il avoit euës pour moi, & lui donnai dix pistolles, l'assurant que si jamais je faisois fortune, il y auroit bonne part. Il me dit que je trouverois une grande famille chez mon pere, qu'il avoit sept enfans sans me conter, que cependant ses afaires n'étoient

toient pas trop bonnes, Dieu lui aiant envoïé une grande afliction, en punition comme il croioit du peu de naturel qu'il avoit eu pour moi. Là-dessus il me conta l'avanture du monde la plus extraordinaire qui lui étoit arrivée, telle que je la vais raporter. Nous avions un de nos parens qui avoit nom Courtilz, homme de qualité allié aux premieres Maisons de la Province, quoi qu'il n'en fût pas originairement, mais qui avoit fort peu de bien pour soûtenir sa naissance, & sa bonne mine, car il étoit un des hommes de France aussi bien-fait. Comme il cherchoit fortune, il étoit le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver; & soit qu'il eut des femmes qui fournissent à l'apointement, ou qu'il fût heureux au jeu, il étoit toujours magnifique, & voioit les meilleures compagnies. Etant devenu amoureux d'une jeune veuve, qui avoit beaucoup de bien, il la rechercha en mariage, & crut lui donner dans la vûë par son grand air. Mais la Dame ne l'aiant pas écouté, soit qu'il n'eut pas son étoille, ou comme il est plus vrai semblable, qu'elle eut resolu déja de se donner à Dieu, elle le pria de ne la pas importuner davantage. La dificulté aiguisant ses desirs, il étoit toujours par tout où elle étoit, & quoi qu'elle l'eut prié de ne plus venir à son logis, il faisoit si-bien qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne la vît, soit à l'Eglise, soit chez quelqu'une de ses amies. Pour se défaire tout d'un coup de cet importun, elle se retira dans un Couvent, mais Courtilz aiant menacé d'y mettre le feu, la Dame en sortit, craignant qu'il ne le fit tout comme il le disoit. Cependant comme elle perseveroit toujours dans le dessein de ne le point soufrir, il resolut de l'enlever, & elle n'en eut pas plutôt le vent, qu'elle s'en alla secretement à la campagne, sans que personne sût où elle étoit allée, si ce n'est une de ses bonnes amies. Comme elle n'avoit mené personne avec elle, & qu'on ne la vit

point

point revenir, ses parens en furent en peine, de sorte que deux ou trois jours s'étant écoulés, sans qu'on en eut des nouvelles, ils s'imaginerent que nôtre parent l'avoit enlevée, d'autant plus qu'il s'étoit vanté en plusieurs endroits qu'il l'enleveroit. Ainsi ils commencerent à rendre leur plainte en justice, & aiant fait entendre des témoins, ils eurent prise de corps contre lui. Un autre auroit mis remede à cela facilement, & puis qu'il étoit innocent, il n'avoit rien à craindre; mais soit qu'il eut d'autres afaires sur les bras, ou qu'il ne crut pas à propos de se justifier d'une chose dont il étoit innocent, il se refugia chez mon pere, & de là chez un autre parent, aiant eu avis qu'on sçavoit l'endroit où il étoit. Or il arriva que justement dans ce temps là mon pere reçût un remboursement de vingt mille écus, & des filoux l'aiant sû, ils loüerent, ou firent faire des casaques d'Archers, & sous pretexte de venir chercher Courtilz dans nôtre maison, ils lui mirent le pistolet sous la gorge pour sçavoir où étoit son argent. Mon pere qui ne vouloit point mourir si-tôt, fut obligé de se conformer à la necessité. Il montra lui-même l'endroit où il avoit mis son argent, & les voleurs l'aiant chargé sur un cheval de bas, mon pere leur vit prendre le chemin de la forêt, d'une tour où ils l'avoient enfermé avec tous les gens du logis, pour pouvoir se sauver plus facilement.

Cette perte étoit grande pour un Gentilhomme qui n'avoit pas vingt mille livres de rente, & qui avoit huit enfans; tellement que ne doutant point qu'il ne fut bien afligé, je ne sûs presque si je devois m'exposer à le voir, sçachant bien que comme ma vûë ne lui étoit pas agreable, cela ne feroit que redoubler son chagrin. Cependant aiant fait reflexion qu'il se pourroit plaindre de moi, si je manquois à mon devoir, je m'en fus chez lui, où il ne me reçût pas mieux que je l'avois deviné. Car il

il croioit que j'y venois pour long-temps: aussi pour me faire voir qu'on ne me reconnoissoit pas pour le fils de la maison, ma belle-mere défendit qu'on donnât ni foin, ni avoine à mes chevaux. Mon valet me l'étant venu dire, j'en envoiai querir chez le Curé, & mon pere qui étoit décendu dans son écurie, vit tout cela sans y donner ordre. Je crevois en moi-même de dépit, mais comme j'étois resolu de partir le lendemain, je crus à propos de n'en dire mot, quoi que cela me fît bien mal au cœur. Je me retirai de bonne heure dans ma chambre, & comme je m'allois coucher, mon pere entra avec ma belle-mere, & me demanda avec un visage riant, si ce qu'avoit dit mon valet à table étoit vrai, sçavoir que j'allois trouver Mr. le Cardinal par son ordre. Je lui dis qu'ouï fort froidement, car je voiois bien d'où procedoit cette demande, & que ce n'étoit que pour avoir part à ma faveur, s'il étoit vrai que j'y pusse entrer. Mon pere me dit qu'il avoit une grande joie de me voir sur le point de faire quelque chose, & ma belle-mere prenant la parole m'ofrit sa maison, ajoûtant qu'elle esperoit de moi, que quand j'aurois fait fortune, je procurerois celle de mes freres. Je lui répondis sur le même ton que j'avois fait à mon pere, que ce n'étoit pas une chose faite, mais que si j'étois assez heureux que cela pût étre, je ferois toujours le bien contre le mal.

Cette parole donna lieu à de grands éclaircissemens, & si je l'ose dire à de grandes excuses de ce qu'on avoit refusé du foin, & de l'avoine à mes chevaux. Elle me dit que ce n'étoit que par une bevuë de celui qui en avoit le soin, à qui ils avoient donné ordre depuis le malheur qui leur étoit arrivé, de n'en point donner aux étrangers: que ne me connoissant pas, il m'avoit traité comme les autres, mais que cela ne lui arriveroit plus. Je sûs bien ce que j'en devois croire, mais la discretion

tion & le respect m'obligeant à ne pas dire tout ce que je pensois, je lui dis que ce n'étoit qu'une bagatelle, & que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Mon pere s'enquit alors de moi de ce que j'avois fait depuis que j'étois parti, & me fit une petite reprimande, comme s'il ne se fût ressouvenu qu'en ce temps-là qu'il étoit mon pere.

Ils me laisserent coucher aprés bien d'autres questions, & leur aiant dit que je voulois partir le lendemain, je trouvai un grand déjeuné, comme si ç'avoit été une nôce. Ils firent lever les valets dés deux heures avant le jour, manderent mes parens, qui étoient dans le voisinage, & pour les obliger à venir, ils les instruisirent tous par une lettre circulaire du sujet qui me faisoit aller à la Cour. Je vis donc arriver dix ou douze Gentilshommes, les uns à pié, les autres à cheval, & je fus accablé de mille complimens, comme si j'eusse été déja en état de faire leur fortune. Pour me délivrer de ces importuns, qui ne me plaisoient pas, je priai mon pere de vouloir permettre que je m'en allasse; que je n'avois point de temps à perdre, & que Mr. le Cardinal qui vouloit que l'on fût ponctuel, contoit peut-étre déja les momens, & les heures que j'avois trop tardé: que je m'étois détourné de deux journées, ou peu s'en faloit, pour avoir l'honneur de le voir, mais qu'il ne voudroit pas que cela me fût nuisible. Ma belle-mere qui étoit presente à ce compliment, ne l'eut pas plutôt entendu, qu'elle s'en fut elle-même à la cuisine, d'où elle ne revint point qu'elle ne fît servir.

Ce que je venois de voir chez mon pere, m'étoit une image de ce que je verrois à la Cour. D'abord que j'y fus arrivé, & qu'on sût que j'étois le Cadet de Locates, chacun me fit mille complimens. & je fus fort surpris que des gens, dont je m'eusse cru fort honoré de leur pouvoir parler une fois la semaine, me vinssent demander mon

amitié. Le Capitaine des gardes de Mr. le Cardinal; à qui je m'étois adressé, lui étant allé dire que j'étois dans l'antichambre, il commanda qu'on me fit entrer, & me voiant sans un poil de barbe, & assez petit; Ce n'est qu'un enfant, dit-il en riant à quatre ou cinq grands Seigneurs qui étoient avec lui, & St. Aunais se moque de nous de nous avoir mandé ce qu'il a fait.

Je ne sçais pas, Monseigneur, lui dis-je, aprés lui avoir fait la reverence, ce qu'il vous a mandé, mais si c'est que j'ai pris le Lieutenant de Roi de Salses avec sa maitresse, il ne vous a dit que la verité. Il nous a bien dit autre chose, répondit en même temps Mr. le Cardinal, il nous a dit que tu avois empêché le soldat qui t'accompagnoit de baiser cette fille, que pour en venir à bout tu as marché contre lui, qu'il t'a tiré un coup de pistolet, mais que tout cela ne t'a pas empêché d'emmener tes prisonniers. Cela est vrai, Monseigneur, lui repliquai-je, mais c'est bien peu de chose, & si j'en trouve jamais l'occasion, j'espere en faire bien d'autres pour le service du Roi, & pour celui de Vôtre Eminence. Il est resolu, dit-il, en se retournant vers ceux qui étoient autour de lui, mais ce n'est qu'un enfant. Ce seroit dommage de l'exposer à l'âge qu'il a, & c'est proprement vouloir forcer la nature. Ce discours me fit craindre qu'il ne voulût rien faire pour moi; c'est pourquoi reprenant la parole; J'ai plus de forces, Monseigneur, lui dis-je, que vous ne pensez, & Vôtre Eminence en peut faire l'experience, si elle a quelque chose à me commander pour son service. Il ne me répondit rien, mais parlant tout bas à son Capitaine des Gardes, il lui dit de me faire manger avec les Gentilshommes, & de s'informer qui j'étois. En même temps il entra dans son cabinet, ce qui me surprit, & m'afligea tout ensemble, m'atendant que je ne paroitrois pas plutôt devant lui, que ma fortune seroit faite.

Le Capitaine des Gardes n'aiant pas manqué de faire ce que le Cardinal lui avoit dit, & lui aiant raporté que j'étois Gentilhomme, il me fit revenir l'aprés-dinée dans son cabinet, & me dit qu'il avoit tant de bonne volonté pour moi, qu'il avoit resolu de me mettre à son service; que je fusse sage, & afectionné, & que je n'aurois pas lieu de m'en repentir. Je lui fis une profonde reverence en signe de remerciment, & tenois déja les mains toutes ouvertes pour recevoir les bienfaits que je croiois qu'il alloit répandre sur moi; mais je fus fort surpris quand toutes mes esperances se terminerent à un habit de Page, qu'il commanda de me donner. Je ne fus pas assez maitre de ma passion, pour ne pas faire paroitre sur mon visage le mécontentement que j'en avois, de quoi s'étant aperçû: Que cela ne te fâche point, me dit-il avec une bonté qui racommoda toutes choses, c'est que je te veux conserver, & quand il en sera temps je ne te mettrai peut-étre que trop à tous les jours.

Un discours si obligeant aiant remis la serenité sur mon visage, je me contentai de lui faire voir le changement qu'il y avoit, & de lui faire tout de nouveau une profonde reverence. Je m'atendois au sortir de là que j'allois changer de figure, ou du moins qu'on alloit prendre la mesure de mon habit; mais le gouverneur des Pages me dit, que j'écrivisse à mon pere de m'envoier quatre cens écus, pour les presens, pour la petite oie, & pour la livrée, & que je ne pouvois pas étre habillé auparavant. Mon chagrin fut terrible à cette déclaration, car de conter sur mon pere, je voiois bien que je m'abuserois; de vendre mes chevaux, j'y étois bien resolu, mais je n'en pouvois avoir plus de cinquante pistolles, ce qui n'étoit pas seulement la moitié; d'avoir recours à mes parens, c'étoit encore quelque chose de bien incertain, eux à qui bien-loin de faire part de ma fortune qu'ils croioient faite, je demanderois du

ſecours. Je paſſai donc la nuit ſans dormir, révant comme je pourrois ſortir de cette afaire, & je me reſolus d'aller trouver Mr. de Marillac, qui étoit la ſeule reſſource que je pouvois avoir. Mais m'étant aſſoupi ſur le matin, il étoit trop tard quand je m'éveillai, & je fus obligé de remettre la choſe aprés dîner. Cependant pour faire toujours ma cour, je m'en fus chez Mr. le Cardinal, qui ne m'eut pas plutôt aperçû, qu'il me demanda pourquoi je n'étois pas encore habillé. C'eſt, Monſeigneur, lui répondis-je, qu'il faut que j'aie de l'argent auparavant, & nôtre gouverneur m'a dit que je lui aportaſſe quatre cens écus, & que cela ſeroit bientôt fait. Quelle maltôte, dit-il en même temps à ceux qui étoient autour de lui, en levant les épaules; puis ſe tournant vers moi, Allez lui dire de ma part, continua-t-il, que s'il vous prend un ſou, il ne ſera pas un quart d'heure chez moi; dites lui encore que ſi cela n'eſt fait demain matin, il peut prendre la peine de chercher maitre.

Il eſt aiſé de concevoir que ces paroles me furent fort agreables, & me ſentant bien apuié, je n'en oubliai pas une ſeule, pour pouvoir mortifier nôtre gouverneur. Il obeït fort ponctuellement, & me reſtant encore dix ou douze piſtolles, je fus acheter les ajuſtemens qu'on ne donnoit point, dont Mr. le Cardinal ne me rendit pas ſeulement mon argent, mais me fit encore rembourſer au triple.

Pour n'étre que Page je ne laiſſai pas d'étre de la faveur. Il n'y en avoit point qui fût plus agreable à ſon Eminence, elle vouloit que ce fut moi qui fiſſe tout, & pour en étre reconnoiſſant, j'étois toujours derriere ſon fauteüil tout prêt à faire ce qu'il me commandoit. A table c'étoit toujours moi qui lui donnois à boire, non pas que les autres ne le vouluſſent faire, & même ils en étoient jaloux, mais il me nommoit par mon nom, afin qu'il

qu'il n'y eut que moi qui lui en presentât. Quand il alloit chez Madame d'Eguillon, c'étoit encore la même chose ; il n'y avoit que moi qui l'y accompagnât, & il me faisoit tenir dans l'antichambre, où il n'entroit jamais personne, tellement que c'étoit moi qui allois querir ceux à qui il vouloit parler, & qui les faisois monter, & décendre par un escalier dérobé, sans que personne s'en aperçût.

Le bruit du peuple étoit qu'il aimoit cette Dame, laquelle étoit sa niece. Je ne dirai pas que cela ne fut point, car elle étoit assez belle pour en faire desirer la possession à qui que ce fut. Je sçais bien même, que s'il n'avoit tenu qu'à moi, j'aurois été ravi d'être de ses amis ; mais je dois dire pour détromper la posterité, que toutes les fois qu'il y alloit, ce n'étoit pas pour se divertir. Il s'y enfermoit avec des personnes qu'il ne pouvoit voir ailleurs sans donner du soupçon, c'est-à-dire, avec des étrangers, tantôt travestis en Moines, tantôt en Ecclesiastiques, tantôt en marchans ; & il me souvient qu'un jour aprés une de ces conferences, il me donna ordre de porter une bourse extrêmement lourde sur le chemin de Pontoise, me disant qu'à l'entrée d'un village, nommé Sanois, je trouverois un Capucin endormi, dont le capuche seroit hors de dessus sa tête, que je misse la bourse dedans, & m'en revinsse sans rien dire. Je trouvai tout cela, comme il m'avoit dit, & executai ses ordres ponctuellement.

Devant que de m'emploier à des choses si secretes, il m'avoit éprouvé par un endroit assez particulier. Il y avoit un homme nommé Sauvé, de qui il se servoit quelquefois à de pareilles choses, & il l'avoit déja envoié deux ou trois fois en Espagne, pour découvrir les intrigues que de certaines personnes avoient en cette Cour au prejudice de ses interêts. Cet homme avoit épousé une fort jolie femme, & même qu'on pouvoit dire fort

belle, & étant chargé par Mr. le Cardinal de sonder ma fidelité, il s'avisa de faire agir sa femme, à qui il soufroit tant de choses, qu'on pouvoit dire qu'il n'étoit pas jaloux. Cette femme en usa d'abord de bonne foi, & son dessein étoit de me surprendre, en me faisant bonne mine, piege inévirable pour tout le monde, & principalement pour la jeunesse. Mais lui aiant plu par je ne sçai quel endroit, elle m'avoüa de bonne foi la supercherie, & m'avertit de me défier de tout le monde. Elle fit donc telle réponse que je voulus à son mari, dont le Cardinal étant informé par lui-même, qui pour gagner ses bonnes graces luï avoit avoüé ingenûment qu'il avoit sacrifié sa femme, & qu'il se sacrifieroit encore lui-même pour son service, il eut tant de confiance en moi, que j'eus part à quantité d'afaires importantes.

En éfet il m'ordonna à quelques jours de là de quiter mon habit de Page, & de m'en aller vers le marché aux chevaux à une maison qu'il me désigna: que je montasse jusques à la quatriéme chambre, & que si je trouvois une croix sur la porte faite avec de la craie, je demeurasse en bas jusques à ce qu'il m'envoiât Sauvé. Je trouvai ce qu'il m'avoit dit, & m'étant mis sur la porte de la ruë le nez dans mon manteau, Sauvé vint un moment aprés, qui me demanda ce qui en étoit. Je lui dis, que j'avois trouvé ce que son Eminence souhaitoit, aprés quoi il m'interrogea si je n'avois point vû sortir deux hommes, l'un vétu en Prêtre, l'autre en Abé; c'est-à-dire, celui ci avec un manteau court. Je lui dis que non, à quoi il me répondit que j'y prisse garde, & que si cela étoit, je m'avançasse jusques à l'hôpital de la pitié, sinon que je demeurasse en sentinelle, jusques à ce qu'il revînt. Il fut bien une heure & demie devant que de revenir, mais ce fut en bonne compagnie, car il avoit une escoüade des Gardes avec lui, dont une partie investit la maison, &

l'autre

l'autre monta en haut. On trouva dans la chambre les deux hommes qu'il m'avoit designés, & on les mena à la Bastille. Mais il n'y en eut qu'un qu'on y fit entrer, & l'autre aiant eu permission de se retirer, je lui portai le lendemain dix mille écus en or, qui étoit aparemment la recompense qu'on lui avoit promise, pour avoir vendu son camarade.

Me voiant emploié à des choses si secretes, je ne souhaitois rien plus passionément que de me voir plus vieux d'un an, ou deux. Car je me figurois que j'aurois bien d'autres emplois, quand je serois sorti de Page, & je souhaitois sur tout que ce fut à la guerre, où j'avois une particuliere inclination. Cependant mon pere & ma belle-mere aiant sû que toutes mes esperances avoient abouti à des trousses, furent fâchés des honêtetés qu'ils m'avoient faites, ce qui ne m'empêcha pas de desirer de faire quelque chose pour mes freres, qui en avoient bon besoin. Même pour leur donner des marques que c'étoit toute ma passion, j'écrivis à l'un & l'autre, que je les priois de me donner avis, s'il se presentoit quelque Benefice dans le païs. Mais ils me firent réponse que je n'avois que faire de faire tant le glorieux, qu'ils sçavoient le credit que je pouvois avoir, & qu'ils me permettoient de l'emploier pour autrui.

J'étois assez en colere d'ailleurs pour prendre cela au point d'honneur, & Mr. le Cardinal aiant eu la bonté à quelques jours de là de m'interroger sur ma famille, je lui dis non-seulement tout ce qui en étoit, mais encore le desespoir auquel j'avois été porté dans ma jeunesse. Il aima ma franchise, & comme je vis qu'il s'enqueroit de moment à autre de ce qui m'étoit arrivé, je lui parlai des obligations que j'avois à nôtre Curé, les lui exagerant neanmoins beaucoup au delà de ce qu'elles étoient. Il me dit qu'il se plaisoit à me voir reconnoissant, mais en même temps comme

je lui avois parlé de Messieurs de Marillac, il me demanda s'ils sçavoient que je fusse à lui, & si je les avois vûs depuis peu. Je lui dis que non, mais que mon dessein étoit de les aller voir au premier jour, à quoi il me répondit que je ne le fisse pas, si je voulois qu'il me continuât l'afection qu'il me portoit. Je n'eus garde de rien dire aprés un commandement si precis, & s'apercevant que je paroissois tout étonné, & même interdit; Au moins, me dit-il, qu'il ne t'arrive pas d'aller parler de ce que je viens de dire, & songes que si cela t'arrive jamais, tu n'as plus rien à esperer auprés de moi. Je lui répondis qu'il me sufisoit de sçavoir sa volonté, & que je ne connoissois plus ni parens, ni amis, dés qu'il s'agissoit de son service.

Il parut satisfait de ma réponse, & en éfet continuant à m'emploier comme auparavant, il m'envoia sur le chemin de St. Denis porter un sac plein d'or, avec ordre de le jetter sous une pierre de taille, que je trouverois apuiée sur d'autres pierres, un peu au de là de Montfaucon. J'avois ordre aussi de m'en revenir sur mes pas, tellement que je ne puis dire pour qui c'étoit, encore moins qui le vint ramasser. J'en portai un aussi quelques jours aprés dans Nôtre Dame à un homme qu'il m'avoit dit devoir être apuié sur un tronc, tenant sa tête d'une main, & aiant l'autre derriere son dos, ni plus ni moins que Moliere nous represente un Medecin, qui est avide d'argent. Ce fut dans celle ci que je mis le tresor que j'avois en depôt, mais il ne m'étoit pas permis de voir au visage celui à qui je faisois tant de bien. Je crois qu'il y avoit plus de mistere à tout cela, que de necessité, & que ce n'étoit que pour voir si on lui seroit fidele, ou pour rendre son Ministere plus estimé par le secret. Quoi qu'il en soit, je passai deux ans dans ces sortes d'emplois, pendant quoi il se fit diverses brigues

à

à la Cour pour le chasser de son poste, mais toutes inutilement.

Cependant comme j'avois écrit à nôtre Curé, aussi bien qu'à mon pere, de m'avertir s'il n'y auroit rien dans le païs que je pusse demander, il m'envoia un jour un homme exprés en poste, pour me dire qu'une petite Abaïe de la valeur peut-être de quatre mille francs de rente, étoit vacante. Je la demandai aussi-tôt à Mr. le Cardinal, qui me dit que c'étoit une chose faite, mais qu'il vouloit sçavoir pour qui je la demandois. Pour nôtre Curé, Monseigneur, lui répondis-je, qui m'a apris à lire, & à qui j'ai tant d'obligation: Et pourquoi, me dit-il, ne la demandes-tu pas pour quelqu'un de tes freres; tu m'as dit, ce me semble, que tu en avois beaucoup, & qu'ils ont besoin de bien. Il est vrai, Monseigneur, lui repliquai-je, mais de la maniere que Dieu m'a fait, je fais marcher la reconnoissance devant la nature. Ainsi c'est à Vôtre Eminence à juger, si mes services ne lui sont pas aquis preferablement à tout le monde, aprés toutes les obligations que je lui ai. Nous le verrons, me dit-il en riant, & je te mettrai peut-être à l'épreuve plutôt que tu ne penses.

Je me preparois à lui répondre, lors que Mr. le Prince de Condé entra, ce qui me fit rengainer mon compliment, pour songer à lui donner un fauteüil. Il ne fut gueres avec lui, & l'aiant reconduit jusques à la porte de sa chambre, il aperçût Mr. de Charost, qui étoit en ce temps-là un bien petit compagnon, & que nous avons vû depuis Capitaine des Gardes du corps, Gouverneur de Calais, & Duc & Pair. Il le haïssoit mortellement, tellement qu'il ne fut pas plutôt rentré, qu'il me dit de chercher son Capitaine des Gardes. L'aiant trouvé, je vins avec lui dans sa chambre, & il lui dit de le défaire, à quelque prix que ce fut, de cet importun: qu'il dît à ses Gardes

de lui refuser la porte, autrement qu'il s'en prendroit à lui. Le Capitaine des Gardes lui demanda s'il vouloit qu'il le chassât de l'antichambre; Je ne vous dis pas cela, répondit-il, mais que vous ne le laissiez plus entrer. Ce commandement se répandit un moment aprés dans la maison, & chacun commença à tourner le dos à ce pauvre malheureux, comme s'il avoit eu la peste. Je ne sçais s'il s'aperçût bien qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, mais toujours n'en fit-il rien paroitre, desorte qu'il demeura encore trois grandes heures dans l'antichambre. Mr. le Cardinal qui avoit envie de sortir, m'envoia voir s'il y étoit resté, & lui aiant raporté qu'ouï, il aima mieux garder la chambre, que de s'exposer à son compliment. Le lendemain s'étant presenté pour entrer, les Gardes lui refuserent la porte, & aiant demandé à parler à leur Capitaine, le Capitaine fit dire qu'il n'y étoit pas. Deux jours se passerent sans qu'il put voir Mr. le Cardinal, quoi qu'il assiegeât la porte; mais au troisiéme sçachant qu'il alloit à la Messe, il se fut mettre sur son passage. Les Gardes l'en délogerent encore, & ne le voulant pas laisser dans le chemin, il sauta dans une niche qui avoit été faite pour mettre une figure de marbre, & quand Mr. le Cardinal vint à passer: Monseigneur, lui dit-il, vos Gardes ne veulent pas me laisser entrer, mais quand vous me chasseriez par la porte, je rentrerai toujours par les fenêtres. Mr. le Cardinal ne put s'empêcher de rire le voiant dans la niche, & le trouvant si afectionné, non seulement il revoqua l'ordre ci dessus, mais lui fit encore beaucoup de bien. Charost étant ainsi venu à bout de son dessein, continua à lui faire la cour assidûment, sans lui rien demander neanmoins, quoi qu'il en eut assez de besoin. Cela plut au Cardinal, qui étoit bien aise qu'on l'aimât sans interêt, & qui vouloit recompenser les gens sans en être importuné. Cepen-

pendant il se presenta une occasion si favorable pour lui, qu'il crut devoir avoir recours à son Eminence. C'est pourquoi le venant trouver un jour qu'elle étoit de belle humeur; Si j'osois, Monseigneur, lui dit-il, je vous prierois de me faire gagner deux cens mille écus, dont il ne coutera pas un sou au Roi ni à vous. A quoi donc, Charost, répondit Mr. le Cardinal, en riant? A me marier de vôtre main, Monseigneur, repliqua-t-il: j'ai découvert un bon parti, & si Vôtre Eminence veut dire une seule parole, ma fortune est faite. S'il ne tient qu'à cela, reprit le Cardinal, tu peux conter là-dessus. Charost lui embrassa les genoux pour le remercier, & lui disant que tout ce qu'il souhaitoit étoit qu'il envoiât demander Mademoiselle Lescalopier pour lui, il le fit au grand étonnement de tout le monde, qui sçavoit qu'il n'aimoit pas à se méler de ces sortes de choses. Les parens de la fille n'eurent garde de refuser un homme qui gouvernoit l'Etat absolument; ainsi Charost aiant épousé une femme si riche, se trouva en état d'acheter une grande charge, & le Cardinal qui ne mettoit auprés du Roi que ceux qui lui étoient devoüés entierement, lui fit traiter de celle de Capitaine des Gardes du corps.

Cependant j'avois eu ma petite Abaïe, comme j'ai dit ci-devant, & j'en envoiai les Bules toutes musquées à nôtre Curé, ce qui fit deux éfets bien diferens. Car il en pensa mourir de joie, & mon pere & ma belle-mere, de tristesse. Ils vinrent tous à Paris, le Curé pour me remercier, eux pour me faire mille reproches. Ils me dirent si je n'avois point de honte de songer aux étrangers, pendant que j'avois des freres si necessiteux. Mais enfin aprés avoir évaporé leur bile, ils me parlerent d'une autre maniere, c'est-à-dire, qu'ils s'éforcerent de me persuader de demander une nouvelle Abaïe. Je leur dis que ce n'étoit pas ma faute,

s'ils ne l'avoient pas euë, mais qn'on ne se gouvernoit pas comme cela à la Cour, qu'il n'étoit pas toujours temps de demander, & que le moien de ne rien avoir étoit de se rendre importun: que si Mr. le Cardinal m'avoit bien fait la grace de me considerer, n'étant que son Page, j'esperois avoir encore plus l'honneur de ses bonnes graces, lors que je lui rendrois d'autres services: que je n'étois pas sans naturel, quoi que je n'en eusse pas trop de lieu, mais que je me souviendrois plutôt de ce que mon honneur m'obligeoit de faire, que de toute autre chose. Je les apaisai par ces esperances, mais aprés les avoir eu ainsi sur les bras, j'eus encore toute nôtre Province, c'est-à-dire tous mes parens, qui croioient, qu'aprés avoir fait donner une Abaïe à nôtre Curé, il ne tiendroit qu'à moi de répandre sur eux les graces à pleines mains. Il en vint même du fonds du Berri, que je ne connoissois point, & que je n'avois jamais vûs. Aussi me debuterent-ils dabord par leur genealogie, me disant qu'ils étoient mes parens au troisiéme degré, & qu'ils esperoient qu'à cause de cela, je leur procurerois quelque emploi. Je tranchai court avec eux, & leur dis que j'avois la meilleure volonté du monde, mais que je n'avois point de pouvoir; ce qui étoit facile à connoitre, puis que je n'avois encore rien fait pour mes freres: que m'étant au premier degré, il étoit juste qu'ils passassent devant ceux qui étoient au troisiéme; que ceux qui étoient au second étoient encore privilegiés, & que quand ils auroient tous de l'emploi, si tant est que je leur en pusse faire donner, ils pouvoient conter que je ferois pour eux tout ce qui seroit en mon pouvoir. Ils entendirent bien ce que cela vouloit dire, & m'en étant ainsi défait, ils me laisserent en repos.

Enfin le temps que j'avois tant souhaité arriva, je veux dire celui où je devois sortir de Page. Mr. le Cardinal me donna deux cens pistolles pour me

faire

faire habiller, & me disant de rester avec ses Gentilshommes, j'eus esperance qu'il feroit bientôt quelque chose pour moi. Je ne demeurai pas cependant sans rien faire: je fus en Angleterre & en Ecosse porter des lettres en chifres; & comme il y avoit déja du bruit en ce païs-là, je fus arrêté par un parti du Roi d'Angleterre, que j'aprehendois bien autant qu'un de ceux des revoltés. Je fus foüillé aussi-tôt, mais l'on ne me trouva rien, j'avois mis mes lettres dans la selle de mon cheval de poste, que j'avois fait faire à Paris, & à moins que de rompre les bandes, qui étoient d'un fer double, entre lequel elles étoient, il n'y avoit rien à faire. Ils foüillerent bien dans les paneaux, & par tout, mais n'aiant pas découvert la cache, on me demanda d'où je venois, où j'allois, & mille autres questions semblables. Je répondis à tout cela, comme je m'y étois preparé, & aiant dit que j'étois un jeune Gentilhomme qui voiageois, cela leur donna du soupçon, trouvant que la voiture que je prenois, n'étoit gueres d'un homme tel que je voulois paroitre. Cela fut cause qu'on m'arrêta quatre ou cinq jours, pendant lesquels je n'étois pas sans inquietude. Car j'étois chargé, ou je me trompe, d'afaires bien delicates, & si je fusse venu à être découvert, je pouvois dire que c'étoit fait de moi. Ce qui me rassuroit neanmoins, c'est que mes lettres étoient la magie noire, c'est-à-dire, que j'eusse bien donné au diable à les déchifrer. Il n'y avoit point d'Alphabet reglé comme à l'ordinaire, un trait semblable signifioit vingt mots diferens, & il n'y avoit que ceux qui en avoient la clef, qui pussent y connoitre quelque chose. Pour bien expliquer ceci, il faut sçavoir qu'on étoit convenu qu'un trait signifieroit un mot tout entier d'une ligne de St. Augustin, & que pour sçavoir lequel c'étoit, on mettroit le chifre de la page au dessous du trait, de la quantiéme ligne, celui du rang

où ſe trouveroit le mot, & que pour une plus grande intelligence, le trait ſeroit conforme à la premiere lettre qu'il devoit y avoir au mot. Par exemple, ſi c'étoit le mot de *j'aurois*, & qu'il fut à la dixiéme page de St. Auguſtin, à la dixiéme ligne, & le cinquiéme en rang dans la ligne, la figure étoit faite de cette maniere $\overset{J}{10\ 105}$

Cela étant ainſi, je laiſſe à juger s'il n'eut pas falu étre ſorcier pour deviner nos afaires. Toutefois je ne laiſſois pas de trembler, & je voiois bien que ſi on trouvoit mes lettres, je ſerois d'autant plus tourmenté, qu'on auroit plus d'inquietude de ſçavoir ce qu'elles contenoient. Mais mon bonheur aiant voulu non-ſeulement qu'on ne trouvât rien, mais encore qu'on crût à ma jeuneſſe que j'étois incapable de ces ſortes de négociations, on me relâcha, & je rendis mes dépêches, dont je raportai la réponſe. Je fus fort bien païé de cette courſe, & j'eus une ordonnance de deux mille écus, dont un Commis de l'Epargne m'aiant voulu prendre quelque choſe, pour me donner de l'argent comptant, il fut chaſſé de ſon emploi, ſur la plainte que j'en fis à Mr. le Cardinal. Je ne ſçais ſi mon voiage fit éfet, ou ſi ce fut le genie de la nation Angloiſe, qui lui faiſoit prendre les armes legerement, mais les trois Roiaumes qui commençoient déja à remuer, comme j'ai dit, ſe trouverent bientôt remplis de confuſion, & de deſordre, tellement que le Roi d'Angleterre qui nous avoit donné des marques de ſa méchante volonté en pluſieurs rencontres, eut tant d'afaires chez lui, qu'il n'eut que faire d'en aller chercher ailleurs.

Ce qui me confirme que nous avions bien autant de part à cela qu'un autre, eſt ce qui m'arriva trois mois aprés mon retour. Etant un matin, comme je n'y manquois gueres, au lever de Mr. le Cardinal, il me dit en particulier que je fuſſe au fauxbourg St. Marceau, vis-à-vis une certaine

fontaine, à l'enseigne de la Femme sans tête; que je montasse à la seconde chambre, & que je disse à un homme qui seroit couché dans un lit, qui avoit des rideaux jaunes, de ne pas manquer à le venir trouver chez Madame d'Eguillon sur les onze heures du soir. Je m'aquitai aussi-tôt de ma commission, mais comme il m'étoit permis de regarder cet homme, je me ressouvins bien que je l'avois vû en Ecosse, & je crois qu'il me reconnut bien aussi. Car je remarquai qu'il me regardoit fixement, & comme un homme qui cherche à rapeller sa memoire. Nous ne nous dîmes rien pourtant de ce que nous pensions, & il se contenta de m'assurer qu'il ne manqueroit pas au rendez-vous. L'heure étant venuë, j'eus ordre de l'aller atendre à la porte, afin de l'introduire dans le cabinet. Il vint déguisé en Oublieux, & je lui avois entendu crier des oublies le long de la ruë, ce qui m'éloignoit bien de croire que ce fût lui; mais m'aiant reconnu, & m'aiant dit qui il étoit, je le menai à Mr. le Cardinal, avec qui il demeura enfermé jusques à quatre heures du matin. Les gens de Mr. le Cardinal eurent ordre de s'en retourner, ce qui donnoit lieu encore à la médisance qui se faisoit de lui, & de sa niece, chacun croiant qu'il ne restoit là que pour coucher avec elle. D'ailleurs on avoit pris les clefs pour sortir quand on voudroit, ce qui faisoit que les domestiques de cette Dame étoient les premiers à en médire. Ce que je dis ici, n'est pas, comme j'ai déja dit, pour soûtenir qu'il ne se passoit rien entr'eux, mais pour faire voir que toutes les fois qu'il y restoit, ce n'étoit pas pour l'amour d'elle. Cette conference finie, mon homme sortit du cabinet, à la porte duquel j'étois toujours resté par ordre de son Eminence. Elle me fit lui donner mon manteau, car l'heure de crier des oublies étoit passée, & elle m'ordonna même de le conduire jusques à deux ruës de là. Deux jours aprés elle

m'a-

m'apella encore en particulier, & me dit d'aller trouver Mr. de Bullion Surintendant des Finances; de lui dire de sa part de me donner le ballot qu'il avoit fait, & de le porter dans la ruë de la Huchette, à l'homme dont je viens de parler, que je trouverois logé à l'enseigne de la Truie qui file, au fonds de la cour à la premiere chambre. Je trouvai le ballot tout prêt, mais il étoit si pesant qu'il falut une charete pour le porter. Mr. de Bullion qui le sçavoit bien, en avoit fait preparer une, & l'aiant fait mettre dessus, il me donna un bordereau, contenant la somme, & les especes qui étoient dedans, me disant qu'il faloit que je l'eusse pour le remettre entre les mains de celui pour qui il étoit. Etant arrivé à la Truie qui file, je trouvai mon homme qui se promenoit dans la chambre, & lui aiant donné ce bordereau, & dit que le ballot étoit à la porte, il regarda le bordereau, & me le rendit, disant que je me méprenois; que cela n'étoit pas pour lui, & qu'il faloit que ce fût pour un autre. Je lui dis que je ne me méprenois point, qu'il sçavoit bien que je le connoissois, & que mon ordre étoit pour lui; mais se mettant à marcher dans la chambre avec un air chagrin, Ce n'est pas pour moi, Mr., me dit-il encore une fois, & vous n'avez qu'à vous en retourner.

Quand j'eus fait encore ce que je pûs, pour lui persuader ce que je voulois, & qu'il m'eut été impossible d'y réüssir, je pris le parti qu'il me conseilloit, & aprés avoir renvoié le ballot chez Mr. de Bullion, je fus rendre conte à Mr. le Cardinal de ce qui m'étoit arrivé. Il me demanda si j'avois le bordereau, & lui aiant dit qu'oui, il le regarda, & il se mit en une furieuse colere contre Bullion, disant qu'il lui aprendroit une autrefois à faire ce qu'il lui disoit. Il l'envoia querir à l'heure même, & lui aiant demandé pourquoi il n'avoit envoié que cinq cens mille francs, au lieu des six

ſix cens mille qu'il lui avoit dit, Bullion lui répondit que ſon Eminence lui avoit dit, ce lui ſembloit, il n'y avoit que deux jours, qu'il faloit tirer le meilleur marché que l'on pourroit de cette afaire; qu'il avoit cru que l'autre s'en contenteroit, mais puis que cela n'étoit pas, il faloit lui envoier le reſte.

Autant que je pus comprendre à tout cela, car j'étois preſent à l'éclairciſſement, Mr. de Bullion avoit envie de mettre cent mille francs du côté de l'épée, quoi qu'il tâchât de perſuader, que ce qu'il en avoit fait n'étoit que par bon ménage. Cependant en atendant que les cent mille francs fuſſent contés, & que le ballot fût fait, ſon Eminence me renvoia trouver l'homme, pour lui dire qu'il auroit contentement, & que ce n'étoit que la faute de Mr. de Bullion; ce qu'il me commanda de lui aſſurer, comme en aiant été le témoin. Je le trouvai qui faiſoit ſa valize tout prêt à plier bagage, & paroiſſant ſurpris de me voir, il s'avança au devant de moi, & me demanda ſi j'avois quelque choſe à lui dire. Je lui expoſai ma commiſſion, dequoi paroiſſant un peu remis; Il faut de la bonne foi en ce monde, me dit il, avec un reſte de colere, & je ne comprenois pas, qu'aprés m'avoir donné une parole poſitive, il n'y a que deux jours, on ſe mît en état ſi-tôt de m'en manquer. Je retournai en-ſuite chez Mr. de Bullion prendre les ſix cens mille francs, & les aiant remis entre les mains de mon homme, je m'en revins chez ſon Eminence, qui atendoit mon retour avec impatience, & qui étoit tout inquiet de ce qui étoit arrivé.

Quoi que ces ſortes d'afaires ne fuſſent pas mon centre, & que j'euſſe bien mieux aimé quelque emploi de guerre, neanmoins je me conſolois ſur ce que j'avois l'amitié de mon Maître. Il m'avoit demandé encore une fois ſi je voiois Mr. de Marillac, dont le frere avoit non-ſeulement

été

été fait Marêchal de France, mais avoit encore épousé une parente de la Reine-mere, auprés de qui il étoit en grande faveur. Je lui dis que je me ressouvenois bien que son Eminence me l'avoit déja défendu, qu'ainsi je n'avois eu garde de le faire: que je lui avois déja dit, que je ne connoissois plus de parens, quand il s'agissoit de lui obeïr, & que ma douleur étoit que je ne lui en pusse pas donner des preuves. Il me dit que cela étoit bien, & ce fut d'un ton à me faire connoitre qu'il en étoit content. Aussi se fia-t-il à moi dans une occasion, où il faloit que ma fidelité lui fût connuë, si toutefois il n'eut point d'autre motif, en faisant ce qu'il fit un mois aprés, ou environ. Mais pour faire connoitre par quel esprit il étoit animé, il n'est pas hors de propos, ce me semble, de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Le Roi étoit un Prince extrémement bon, tel que peut étre aujourdhui l'Empereur. Il étoit venu à la Couronne encore jeune, & avoit laissé gouverner ses Etats à la Reine sa mere, Princesse d'une grande ambition, mais peu aimée des François, non-seulement parce qu'elle étoit Italienne, nation qu'ils n'aiment pas, mais parce qu'elle avoit eu aussi-tôt pour favori un homme de son païs, dont le merite étoit aussi petit, que la naissance. Comme les Etats subsistent neanmoins par la crainte, aussi-tôt que par tout le reste, cet homme avoit trouvé moien de se rendre redoutable jusques aux Princes du sang, & sa femme qui étoit encore plus insuportable que lui, étoit devenuë si hautaine à cause des bonnes graces de la Reine qu'elle possedoit entierement, qu'elle mettoit tout le monde, s'il faut ainsi dire, à ses piés. Comme il faloit neanmoins se faire des creatures pour resister à tant d'ennemis, la Reine-mere en avoit gagné quelques-unes, & entr'autres Mrs. de Marillac, dont l'un étoit de Robe, & l'autre d'E-

d'Epée, tous deux honêtes gens, & dignes des grands emplois où ils furent élevés. Cependant quelque precaution qu'elle prît, le nombre des mécontens étoit si grand, qu'elle ne put sauver son favori de leurs mains. De Luines qui avoit de l'ambition, soufla au Roi que sa mere le rendoit méprisable aux peuples, laissant gouverner l'Etat par un étranger. On ne sçait point même s'il ne l'accusa point d'impudicité, & de la mort du Roi son pere. Quoi qu'il en soit, aiant su persuader le Roi, auprés de qui il s'étoit déja mis bien, en lui procurant de petits plaisirs, mais proportionnés à son inclination, il eut ordre de chercher quelqu'un qui tuât ce favori, ce qui fut executé par Vitri Capitaine des Gardes du corps.

De Luines tâcha aprés cela de s'attribuer toute l'autorité au prejudice de la Reine-mere, mais comme il avoit les épaules trop foibles pour un si grand fardeau, & que d'ailleurs le parti de cette Princesse se fortifioit tous les jours, par la jalousie qu'on avoit de ce nouveau Ministre, il fut obligé de lui en laisser la meilleure partie. Ceux qui s'étoient atachés à elle, & qui avoient aprehendé d'être envelopés dans la disgrace de son favori, furent rapellés à la Cour en même temps, & comme Mrs. de Marillac s'étoient montrés des plus afectionnés, ils furent aussi de ceux pour qui elle eut le plus de distinction. Celui qui étoit dans la Robe n'aspiroit pas moins qu'au Ministere, & se montroit si éclairé en toutes choses, qu'il en étoit jugé digne. Mais la Reine-mere aiant apellé à son service l'Evêque de Luçon, qui fut depuis apellé Cardinal de Richelieu, cet esprit tout autrement transcendant encore que celui de Marillac, brilla tellement que l'autre en fut tout obscurci.

Plus l'ambition de Marillac étoit grande, plus il eut de peine à soufrir Richelieu, dont les desseins étoient du moins aussi grands que les siens.

Et

Et l'ambition n'engendrant pas moins de jalousie, que l'amour, ce fut là la source d'une haine si terrible, qu'ils ne pouvoient se soufrir l'un l'autre. La mort de de Luines qui ouvroit la porte à un Ministere moins limité, l'augmenta encore de beaucoup, mais Richelieu aiant bientôt pris le dessus, non-seulement sur lui, mais encore sur la Reine même, cette Princesse éprise d'un grand ressentiment, sollicita fortement ses amis de se réünir à elle, pour chasser ce nouveau Ministre, avant qu'il eut le temps de s'afermir. Marillac & son frere aiant plus d'interêt que personne à desirer sa perte, entrerent entierement dans les sentimens de la Reine. Ils firent mille brigues contre lui, & si le genie de ce grand homme eut été moindre, il ne pouvoit jamais manquer de succomber sous un si grand nombre d'ennemis. Comme il ne pardonnoit pas volontiers, il n'eut pas plutôt afermi son pouvoir, qu'il tâcha d'abatre les têtes de ceux qu'il avoit le plus à craindre, & ne s'étant pas contenté d'avoir obligé la Reine-mere qui étoit sa bienfaitrice, de s'enfuir hors de France, il resolut de faire mourir les Marillacs.

Voilà la raison pour laquelle il m'avoit demandé tant de fois si je les voiois. Mais pour mettre ma fidelité à l'épreuve, ou peut-étre pour se défaire du Marêchal, qui étoit un homme sans reproche, sans s'atirer la haine publique; Vous m'avez assuré, me dit-il un jour, que vous ne connoissiez point de parens, quand il s'agissoit de mon service, je le vais éprouver maintenant. Voici un ordre, continua-t-il en me donnant un paquet, pour faire arrêter le Marêchal de Marillac, je suis bienaise que vous sçachiez ce que c'est, portez-le à son adresse, & souvenez-vous que vous témoignant tant de confiance, je merite bien que vous me gardiez fidelité. Ce discours m'embarrassa, je vous l'avoüe, & recevant ce paquet, Monseigneur, lui dis-je, si Vôtre Eminence vouloit se contenter d'é-

d'éprouver ma fidelité par la connoiſſance que je lui donnerai que je ſçais garder le ſecret, je lui ſerois bien obligé. Ce n'eſt pas que je lui refuſe d'obeïr, mais je la prie de conſiderer, que quand elle chargeroit un autre de cet ordre, contre un de mes proches, je n'en ſerois pas moins à elle. Allez, vous dis-je, me répondit Mr. le Cardinal, & prenez garde ſeulement que je ne faſſe ce que vous me dites.

Ce fut à moi d'obeïr aprés ce nouveau commandement. Cependant je ne montai jamais à cheval avec tant de regret, & je fus tenté plufieurs fois d'aller avertir celui qui étoit à Paris, du malheur qui menaçoit ſon frere. Je me diſois pour me fortifier dans cette penſée, que c'étoit ſans doute la volonté de ce Miniſtre, lequel étant d'ordinaire ſi ſecret, ne m'avoit fait cette confidence, que pour l'obliger à prendre la fuite. Mais enfin mon devoir l'emporta ſur les obligations que je pouvois avoir d'ailleurs. Je fis même beaucoup de diligence pour paroître plus afectionné, deſorte que je rendis mon paquet ſix heures devant qu'on crut que je puſſe arriver.

La priſon de ce Marêchal fit grand bruit. Il n'y eut perſonne qui n'accuſât Mr. le Cardinal d'une grande violence, & n'oſant à cauſe de cela ſe porter d'abord aux dernieres extrémités, il arréta le cours de la Juſtice, qui étoit diſpoſée à faire tout ce qu'il vouloit. Pour moi aprés lui avoir rendu toute ſorte d'obeïſſance, ainſi que je viens de dire, je crus, genereux comme il étoit, qu'il m'accorderoit la permiſſion de ſolliciter pour lui, d'autant plus que ce que je lui en demandois étoit plutôt pour faire voir que j'avois de l'honneur, que pour eſperer que mon interceſſion pût quelque choſe contre un ſi puiſſant accuſateur. Mais je ne lui eus pas plutôt découvert mon ſentiment, que j'éprouvai que les grands hommes, comme les autres, ſont ſujets à des foibleſſes. Il me dit, tout

en

en colere qu'il étoit ravi qu'un de ses domestiques prît parti contre lui, & me regardant avec un œil d'indignation, il me fit tellement trembler depuis les piés jusques à la tête, qu'il y auroit eu beaucoup à dire que j'eusse eu tant de peur, si j'eusse été à la tranchée, ou dans le combat.

Je n'osai me presenter devant lui le jour même, mais me rendant le lendemain matin à son lever, il ne fit pas semblant de me voir, ou du moins s'il jetta les yeux sur moi, il les détourna si-tôt, qu'il sembloit qu'il eut peur que je ne le surprisse en le faisanr. Comme j'avois des ennemis dans la maison, on s'aperçût bientôt de ma disgrace, d'autant plus que quelqu'un avoit entendu mon compliment, & la réponse qu'il m'avoit faite. Mr. le Comte de Soissons qui étoit de ses ennemis, aiant dessein de lui faire pieces, prit ce temps-là pour me proposer de me donner à lui; mais quoi qu'il fût Prince du sang, & qu'il m'ofrît de grands avantages, je fis réponse à ceux qui m'en parloient de sa part, que j'avois trop d'obligation à Mr. le Cardinal, pour vouloir changer de Maître. Un autre auroit peut-être fait sçavoir à son Eminence la proposition qui m'avoit été faite; en éfet il vouloit qu'on ne lui celât rien, sur tout des choses qui alloient contre son service, mais jugeant qu'en l'état où j'étois, il pourroit croire que ce seroit pour me faire de fête, je me contentai de faire ce que je devois, sans lui en aller rompre la tête.

La Ferté pere de celui que nous avons vû Marêchal de France, étoit à ce Comte, mais fort infidele serviteur. Car il ne faisoit pas un pas qu'il n'en avertît le Cardinal, & aiant découvert par je ne sçais quel endroit, qu'il m'avoit fait parler, il le sut tout aussi-tôt. Le Cardinal me prit pour un traître; & me regardant encore de plus mauvais œil qu'il n'avoit fait, il me demanda si je n'avois rien à lui dire. Je lui répondis que non, & qu'il m'avoit

m'avoit clos la bouche, par la réponse qu'il m'avoit faite. Ne vous ai-je point aussi clos le cœur, me repliqua-t-il, & depuis cela n'auriez-vous point d'envie de vous vanger de moi? De vous, Monseigneur, lui répondis je tout surpris (car enfin je vis bien à son air, & à son discours, qu'il y avoit quelque chose de nouveau) comment en aurois-je la pensée, vous qui étes mon bon Maître, & à qui je suis redevable de ce que je suis. Je sçais bien tout cela, me répondit-il, mais enfin quelles afaires avez-vous avec Mr. le Comte de Soissons, & que machinez-vous ensemble? Je vis bien à ces paroles, qu'il faloit que quelqu'un m'eut vendu, & comme il n'y avoit que la verité qui le pût detromper; Si je ne vous ai point parlé de cela, Monseigneur, lui répondis-je, ce n'est pas pour vous en faire un mistere, mais parce que Vôtre Eminence m'aiant grondé, j'ai cru que c'étoit assez que de faire mon devoir, sans faire le flateur. Mr. le Comte de Soissons m'a fait parler de me donner à lui, mais si ceux qui le lui ont pu dire, lui ont dit aussi la réponse que je lui ai faite, elle m'est si avantageuse, que c'en est assez pour rentrer dans l'honneur de ses bonnes graces. Je sçais tout, me dit alors Mr. le Cardinal, pour m'intimider; & je vous conseille de me l'avoüer franchement, si vous voulez que je vous fasse grace. Je n'ai point de grace à demander, Monseigneur, lui répondis-je, mais seulement que vous me rendiez justice. J'ai dit que j'avois un trop bon Maître pour le vouloir changer contre un autre, & je le dirai toute ma vie, tant que Vôtre Eminence voudra se servir de moi. Vous n'avez que cela à me dire, me repliqua Mr. le Cardinal avec un grand serieux, eh bien prenez y garde, & vous vous en repentirez avant qu'il soit peu.

Je lui dis là-dessus tout ce qu'un homme innocent lui pouvoit dire, & comme il doutoit si je lui disois la verité, il demeura huit jours entiers sans

me

me regarder, pendant lesquels il fit agir la Ferté, pour découvrir ce qui en étoit. La Ferté y fit tout son possible, mais aiant su que c'étoit Mesieres qui m'avoit parlé, homme afectionné à son Maître, & de qui il étoit impossible d'arracher un secret, il s'adressa au Prince lui-même, & tâcha de lui tirer les vers du nez. Il lui dit pour cela, que j'étois un brave garçon, que j'en avois donné des marques à Locates, aussi-bien que de ma fidelité, depuis que j'étois à Mr. le Cardinal; que cependant il me maltraitoit d'une maniere, que j'en pourrois avoir quelque ressentiment: que c'étoit un temps pour gagner un homme qui valoit quelque chose, & que s'il vouloit il me parleroit de sa part. Le Comte de Soissons, qui étoit sans fard, & sans finesse, lui dit que cela étoit inutile, que Mesieres m'en avoit déja parlé, mais qu'il n'y avoit rien à faire avec moi.

Cela me rendit les bonnes graces de Mr. le Cardinal, mais non pas la liberté à Mr. de Marillac. Au contraire la Reine-mere suscitant tous les jours de nouvelles afaires à ce Ministre, il crut lui faire un grand dépit, s'il le faisoit perir. Et comme les pretextes qu'il avoit pris pour le faire arrêter, ne sufisoient pas, il fut chercher le crime de peculat, dont il n'y a point de simple Capitaine qui ne soit coupable, si on le veut rechercher. En éfet, qui est-ce qui se peut sauver du suplice, s'il est responsable de ce qu'ont fait ses soldats? Ce fut pourtant sur un pretexte si leger, que le Cardinal commença à poursuivre sa vengeance, & aiant donné des Commissaires à sa guise à ce Maréchal, on l'interrogea sur mille bagatelles, qui n'étoient pas capables, comme a dit un fort homme de bien, de faire donner seulement le foüet à un Page. Il y répondit article par article, ce qui embarassa les Juges, mais le Cardinal qui les voioit chanceller, leur aiant envoié dire qu'ils prissent garde à ce qu'ils avoient à faire, la crainte qu'ils

qu'ils avoient d'encourir ſon indignation, leur fit donner un arrêt tel qu'il le pouvoit ſouhaiter. Ils le condamnerent donc à avoir la tête tranchée, & l'aprés-dînée même l'arrêt fut executé en place de Greves. Comme je connoiſſois la delicateſſe de Mr. le Cardinal, je lui demandai s'il trouveroit bon que je priſſe le deüil, il me dit froidement que je ferois tout ce que je voudrois, ce qui m'en étoit aſſez dire, pour n'en rien faire.

Un mois ou deux aprés, on me propoſa un mariage fort avantageux en aparence, auquel Mr. le Cardinal tâcha de me porter, plutôt par l'averſion qu'il avoit pour Mr. le Comte de Soiſſons, que par aucune raiſon. Car la fille qu'on me vouloit donner, étoit niece & heritiere du Baron de Coupet, qui étoit ennemi juré de ſa Maiſon. En éfet, ce Prince qui le portoit fort haut, avoit envoié un jour ſon Capitaine des Gardes le maltraiter juſques dans ſon lit, ſous pretexte qu'il avoit dit quelque choſe de deſobligeant à une Dame, pour qui il avoit de l'eſtime. Cela avoit été cauſe de bien du deſordre; toute la Nobleſſe qui prenoit part à l'afront qu'il avoit fait à un homme de qualité, s'aſſembla ſur une lettre circulaire que lui envoia le Baron, & aprés être tombée d'accord que ſon rang le mettoit à couvert de ſon reſſentiment, elle reſolut que l'on s'empêcheroit dorenavant de le voir, & que celui qui contreviendroit à cette Ordonnance ſeroit reputé pour un homme plein de lacheté. Cette reſolution avoit été executée dans toute ſon étenduë, & ce Prince qui avoit des amis & des creatures, ſe vit tout d'un coup abandonné. Il fit tout ce qu'il put pour regagner la Nobleſſe, mais pas un n'aiant voulu le revoir, il demanda le commandement de l'armée, lors que les ennemis vinrent juſques à Corbie, & comme le ban & l'arriere ban étoien commandés, il eſpera que la conjoncture lui ſeroit favorable. Pour réüſſir dans ſon deſſein, il fit

une dépense épouvantable, tenant jusques à douze tables de vingt-cinq couverts chacune, flatant tout le monde, ofrant de l'argent à chacun, & en envoiant même souvent à ceux qu'il croioit en avoir besoin. Par ce moien il regagna l'amitié de beaucoup, mais avec tout cela, les parens & les amis du Baron de Coupet, ne le lui avoient jamais pardonné, & comme ils ne respiroient que la vengeance, ou du moins que c'étoit là le pretexte qu'ils prenoient, ils jetterent les yeux sur moi, quand il fut question de marier sa niece, esperant que Mr. le Cardinal me protegeroit. Il y en eut même qui lui en parlerent, & il me dit que je ne pouvois mieux faire. Je fus surpris de cette proposition, moi qui n'avois ni bien, ni établissement, qui pussent faire desirer mon alliance, & me défiant qu'il n'y eut quelque chose là-dessous, l'exemple de mon pere me fit resoudre de marcher bride en main. Cependant je vis la fille qui étoit fort agreable, mais un peu trop libre, car dés la seconde entrevûë, elle me témoigna qu'étant déja presque mari & femme, il ne faloit pas que j'interpretasse mal si elle m'accordoit certaines petites libertés que je lui pourrois demander. C'étoit assez m'en dire, si j'eusse voulu entendre le reste, mais ces paroles me la faisant examiner de plus prés, je jugeai qu'elle étoit grosse, & me refroidis tout d'un coup de sa poursuite. Je ne me trompois pas, elle l'étoit éfectivement, & comme ses parens avoient raison de lui vouloir donner promptement un mari, ils trouverent mauvais que je me fusse retiré, si-bien qu'ils exciterent le Baron de Coupet à me faire querelle. Cependant pour me perdre auprés de Mr. le Cardinal, ils lui furent dire que Mr. le Comte de Soissons m'avoit détourné de cette alliance, & que même j'avois pris si hautement son parti, qu'ils me croioient aux mains avec leur parent, qui ne se trouvoit point, non plus que moi. Ils pou-

pouvoient bien lui dire cette derniere circonstance, puis que c'étoient eux, comme je viens de dire, qui l'avoient obligé à me quereller ; neanmoins Mr. le Cardinal s'imaginant au même temps que tout ce qu'ils lui avoient dit étoit veritable, il jura ma ruine en secret, & il fit assez paroître que c'étoit là son dessein, puis qu'à mon retour il me fit mettre en prison sans m'entendre.

J'eus recours à la Houdiniere, qui est mort Capitaine de ses Gardes, & qui étoit de mes amis, & l'aiant envoié prier de me venir voir, je lui dis que j'étois un homme perdu, s'il ne parloit pour moi : qu'il faloit que mes ennemis eussent prevenu Mr. le Cardinal, sinon qu'il ne se seroit pas porté à cette extrémité contre un homme, de qui il avoit bien voulu se servir en plusieurs rencontres, qui étoit son domestique, & qui ne pouvoit l'avoir ofensé, puis que la défense étoit legitime : que je le priois de vouloir s'informer de lui, dequoi il se plaignoit de moi ; que si j'étois coupable, je n'avois que faire de Juges pour me donner la mort, que ma main feroit l'ofice de celle d'un boureau, & que je ne pouvois pas survivre à la perte de son estime, & de ses bonnes graces.

La Houdiniere me promit ce que je lui demandois, & m'étant revenu voir le lendemain, il me dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir que de méchantes nouvelles à me dire : que Mr. le Cardinal étoit en une si furieuse colere contre moi, qu'il avoit juré de me faire couper le cou, qu'il lui avoit dit qu'il n'avoit nouri qu'un serpent dans sa maison, que j'avois intelligence avec le Comte de Soissons, à la priere de qui non-seulement je n'avois pas voulu épouser la niece du Baron de Coupet, mais contre qui même je venois de me batre pour lui faire plaisir. Je ne pus m'empêcher de rire à cette accusation, & aprés lui avoir dit que les plus grands hommes se trompoient comme les

autres, je le priai de lui dire de ma part, que je ne voulois pas seulement qu'on me coupât le cou, s'il se trouvoit que j'eusse vû, ni entendu parler du Comte de Soissons, depuis la derniere afaire, mais qu'on me roüât encore tout vif: que si je ne voulois point de la niece du Baron de Coupet, c'est que je ne voulois point de fille grosse, si elle ne l'étoit de mon fait; qu'elle l'étoit pour le moins de quatre mois, & que son Eminence n'exigeoit pas ces sortes de bassesses de ses serviteurs.

La Houdiniere redit mot à mot nôtre conversation à Mr. le Cardinal, & il demeura bien surpris, quand il lui dit que cette fille étoit grosse. Il le regarda fixement entre deux yeux, sans rien dire, mais son silence ne durant pas long-temps, Seroit-il bien possible, la Houdiniere, lui dit-il, que j'eusse été pris pour dupe, & que de petits houbereaux eussent l'éfronterie de me tromper? La Houdiniere lui répondit, que depuis qu'il me connoissoit, il m'avoit toujours vû aller droit en besoigne, que puis que je le disois, il faloit qu'il en fût quelque chose, mais qu'il y avoit un bon moien de s'en éclaircir: qu'il faloit faire venir la fille devant son Eminence, ou envoier chez elle une sage femme, qui s'y connoîtroit encore mieux. Mr. le Cardinal se moqua de cette proposition; mais envoiant querir en même temps le Baron de Coupet, qui étoit en liberté pendant que j'étois en prison, il lui dit qu'il prît garde à ne lui pas mentir, & qu'il y alloit de sa vie: qu'il lui dît si sa niece étoit grosse: si c'étoit Mr. le Comte de Soissons qui eut fait rompre mon mariage, & si c'étoit lui enfin qui avoit été cause que nous nous étions batus. Une demande comme celle-là embarrassa bien le pauvre Baron, il voulut chercher des détours pour ne pas répondre juste; mais Mr. le Cardinal le menaçant tout de nouveau, il fut obligé de se jetter à ses piés, & de lui demander pardon. Mr. le Cardinal l'envoia en prison à

l'heu-

l'heure même, & m'en fit sortir. Il me tendit la main en me voiant, me disant qu'il repareroit ce qu'il venoit de faire. Je la lui baisai fort respectueusement, & ne voulus lui rien dire, sinon que je le remerciois de toutes les bontés qu'il avoit pour moi; ajoûtant neanmoins que je le priois de croire, que j'étois incapable de trahison.

Etant ainsi rentré en grace, Mr. le Cardinal me dit à quelques jours de là de graisser mes bottes, & de me tenir prêt pour faire un petit voiage. Ce fut pour aller à Bruxelles, où Madame de Chevreuse avoit été obligée de se retirer, aprés avoir pretendu gouverner l'esprit de la Reine Regnante, & faire mille brigues dans l'Etat. Il la soupçonnoit d'avoir intelligence avec quelques Grands, & il me dit ce que je devois faire, pour le découvrir. Cependant pour empêcher qu'on ne soupçonnât à quelle intention je faisois ce voiage, il me fit déguiser en Capucin, & pour faire croire que je l'étois veritablement, à un petit frere qu'il faloit que j'eusse pour compagnon, on me fit faire un habit deux ou trois jours avant que je partisse. Je fus outre cela loger aux Capucins de la ruë St. Honoré, comme si j'eusse été de quelque Couvent de Province. Le Gardien qui étoit gagné par le Pere Joseph favori du Cardinal, me reçût comme un de ses Religieux, & aprés que j'eus reçû mes instructions par ce même Pere Joseph, qui se méloit d'autres choses que de dire son Breviaire, je partis pour Bruxelles, muni d'une obedience, mais de fort peu de forces pour faire ce voiage à pié. C'étoit pourtant une necessité, depeur de donner à connoitre au petit Moine, que j'étois un fort méchant Religieux. Mais ne pouvant resister à tant de fatigues, ni m'accoutumer à demander à dîner, & à souper, pour l'amour de Dieu, je maudis mille fois le voiage, & aurois bien souhaité de n'être pas si fort dans l'intrigue. J'arrivai cependant aprés quinze jours de marche, & quoi

que ce fût donner méchant exemple au Couvent, je demeurai deux jours sans me pouvoir lever. J'étois roüé d'ailleurs d'avoir trouvé un méchant lit, moi qui avois accoutumé d'en avoir un bon, mais pour comble de malheur, il me falut aprés cela assister à l'Eglise; tellement que je crus que le Cardinal m'avoit envoié là pour faire mon purgatoire.

Je fis connoissance cependant avec quelques François qui venoient au Couvent, & feignant de ne pas connoitre un certain homme, que je voiois souvent dans le Cloitre, je leur demandai qui c'étoit. Ils me dirent que c'étoit le Marquis de Laicques, qui étoit justement l'homme que je cherchois. C'étoit le favori, ou le bien-aimé de Madame de Chevreuse, ou pour mieux dire, il l'avoit été quelques années, mais depuis qu'elle s'étoit avisée de faire avec lui un mariage de conscience, elle l'avoit traité comme feu Mr. de Chevreuse, c'est-à-dire, qu'elle avoit joint le ragoût d'un amant, à l'ordinaire d'un mari. J'avois été instruit de toutes choses à mon départ de Paris, & que le galant étoit le favori de l'Archiduc; tellement que le but de Mr. le Cardinal étoit que je le détachasse de ses interêts, en lui donnant de la jalousie, ou que je m'intriguasse si-bien, que je fisse resoudre le favori de l'Archiduc d'avoir commerce avec lui.

Laicques que je mourois d'envie d'accoster, me satisfit de lui-même, en s'en venant droit à moi, & me demandant des choses qui regardoient le Couvent. Je ne manquai pas de profiter de l'occasion, je l'entretins, & comme je faisois le fort méchant François, ce que je rejettois sur ce que ma mere étoit Valonne, & que d'ailleurs mon pere y avoit reçû quelque injustice, il prit plaisir à m'entendre, & me revint voir fort souvent. Jusques-là je n'avois pas encore osé me découvrir, mais il s'enferra de lui-même, en me demandant

si

si je voudrois me charger de quelques lettres de consequence, pour porter en France. Je lui dis que je me ferois beaucoup de plaisir de lui rendre service, mais que je n'osois, le danger étant trop évident. Il fit ce qu'il put pour me rassurer, mais m'en excusant toujours, pour lui en donner plus d'envie, & moins de soupçon, il me pressa encore, me disant que j'obligerois la Patrie, pour laquelle je témoignois tant d'inclination, c'est-à-dire celle de ma mere, qui étoit la Flandres. Je fis encore semblant de m'en défendre, & pour apuier mon refus, je lui dis que quand bien même je lui aurois promis de le faire, cela ne dépendoit pas de moi: que j'étois soûmis à l'obeïssance d'un Gardien, & deplus, quel pretexte prendre pour retourner en France, moi qu'on sçavoit qui ne m'y plaisois pas? C'étoit là justement où il m'atendoit, il me répondit que s'il n'y avoit que cette dificulté, on la leveroit sans que je m'en mélasse, que je n'avois qu'à lui donner ma parole, & que ce seroit à lui à faire ce qu'il faudroit.

Je fus long-temps sans la lui vouloir donner, & feignant de ne me rendre qu'à ses instances, on parla au Gardien, qui étant sollicité par l'Archiduc lui-même, n'eut garde de refuser ce qu'on lui demandoit. Il fut donc resolu que je feindrois d'avoir besoin des eaux de Forges, & que je donnerois avis à ceux à qui on vouloit écrire, d'envoier querir là leurs lettres. Cependant on me donna un Frere pour compagnon, & nous nous en allâmes à Forges, à moitié chemin duquel Mr. le Cardinal m'envoia sur une lettre que je lui avois écrite, un courier à qui je donnai le paquet que j'avois eu de Laicques. Il l'ouvrit, & le referma bien proprement, & aprés étre instruit de ce qu'il contenoit, il me le renvoia, & me manda de donner avis de ma venuë à celui à qui il s'adressoit. C'étoit à un nommé la Pierre, soit disant Avocat, demeurant dans la ruë perduë prés de la

place Maubert. Il sortit en même temps de Paris pour me venir trouver; mais devant que je le visse, il y avoit déja un homme auprés de moi pour le suivre à vûë, & voir ce qu'il deviendroit. Comme il ne se doutoit de rien, il fut décendre étant retourné à Paris, chez le Comte de Chalais grand Maître de la Garderobe, ce qui fit presumer que le paquet étoit pour lui. Ce soupçon fut encore augmenté par la découverte qu'on fit que ce la Pierre avoit été son domestique; mais on n'avoit que faire de faire de si grandes recherches, le Comte de Chalais fit réponse de sa main, & le Cardinal reconnut son caractere, dés que je lui eus envoié la lettre. Il fut fort surpris des choses qu'il vit dedans, on y parloit de se défaire du Roi, de faire épouser sa femme au Duc d'Orleans, & pour lui, c'étoit par sa mort que devoit éclater la conjuration. Ce n'en étoit que trop pour faire mourir Chalais, & le Roi vouloit qu'on l'arrêtât sur le champ, mais le Cardinal aiant été d'avis qu'on se donnât patience, pour pouvoir découvrir qui étoient ses complices, le Roi y consentit, à condition qu'on le gardât à vûë, de peur qu'il n'échapât. Cependant pour le tirer de Paris, on fit un voiage en Bretagne sous quelque pretexte, & je m'en retournai à Bruxelles porter ma dépêche. Le Comte de Chalais qui étoit bien éloigné d'avoir du soupçon du malheur qui le talonnoit, avoit envoié en Espagne suivant l'avis qui étoit porté dans la lettre que la Pierre lui avoit renduë, c'étoit pour faire son traité qui avoit été ébauché à Bruxelles, & dont le Roi d'Espagne avoit été informé par un courier exprés que lui avoit envoié la Reine, qui trempoit dans la conjuration, c'est-à-dire, dans le dessein d'exterminer le Cardinal, car pour ce qui est du reste, elle en étoit innocente, & même elle étoit si éloignée de vouloir épouser le Duc d'Orleans, qu'elle tâchoit de le marier avec l'Infante d'Espagne sa sœur. Le Roi d'Espa-

gne accorda à Chalais tout ce qu'on lui demanda de sa part, mais on ne lui donna pas le temps de jouïr seulement de ses esperances, son courier fut arrêté au retour, & le Cardinal aiant dequoi le convaincre, lui fit couper le cou.

J'étois à Bruxelles lors que cela arriva, & comme je sçavois que j'y avois grand' part, je ne fut pas sans aprehension qu'on ne me fît servir de represailles, si par hazard on venoit à me découvrir. Je laisse à penser cependant combien je m'ennuiois dans le Couvent, où il me venoit de temps en temps de nouveaux ordres du Cardinal. Le Marquis de Laicques étoit toujours de mes bons amis, mais ne me disoit pas pourtant que tout ce qui venoit de se passer étoit le fruit de son intrigue. Car il pretendoit encore se servir de moi, & auroit eu peur de m'éfraier, s'il me l'eut dit. Il avoit une fille dont il me parloit souvent, & qu'il témoignoit aimer avec passion. Si je n'eusse point été embarqué si avant avec lui en aparence dans les interêts des Espagnols, c'étoit un beau champ pour lui parler de se raccommoder avec Mr. le Cardinal. Mais je n'osois le faire aprés ce qui étoit arrivé, & c'eut été donner à connoitre trop clairement que j'avois manqué de fidelité. De parler de même à Madame de Chevreuse, ou à son galant, c'étoit s'exposer pareillement à une perte évidente, tout ce qui avoit été fait aiant été fait de concert entr'eux. Me voiant donc bien inutile en ces quartiers-là, je ne cessois de mander à Mr. le Cardinal qu'il me fît la grace de me rapeller, mais comme il sçavoit que la plûpart des Grands étoient mécontens, & qu'il craignoit qu'ils n'eussent recours aux Espagnols, il me laissoit là, pour voir si je ne découvrirois rien.

Je demeurai deux ans entiers à faire cette vie que je maudissois mille fois le jour. Car il me faloit faire le cagot, métier qui ne me plaisoit gueres, aller à la quête, travailler au Jardin, & avec tout

cela je ne faisois gueres bonne chere. Je regretois souvent d'avoir quité Mr. de St. Aunais, pour m'en venir à la Cour, je me disois qu'il y auroit long-temps que je serois Capitaine, au lieu que je ne sçavois encore ce que j'étois, Mr. le Cardinal n'aiant rien fait pour moi. Ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que j'entendois quelquefois parler de la guerre, & comme mon inclination m'y portoit, ainsi que je crois avoir dit ci-devant, la vie que je menois m'étoit encore plus insuportable.

Cependant j'allois voir Mr. de Laicques fort souvent, & j'étois aussi connu chez lui, & chez Madame de Chevreuse, que je pouvois l'être chez Mr. le Cardinal. Un jour que j'en sortois, il y vint deux ou trois Gentilshommes, & un d'entr'eux s'arrêtant pour me regarder, Ma foi, dit-il aux autres, c'est R. lui-même, & nous n'en devons point douter. Je ne m'entendis pas plutôt nommer, qu'au lieu de regarder derriere moi, je marchai à grands pas, & tournai par la premiere ruë. J'avois ma besace sur le dos, je la jettai dans une porte, & m'en étant allé chez un fripier, je lui dis à l'oreille, que s'il me vouloit vendre un habit, je lui en païerois tout ce qu'il voudroit. Car j'avois toujours une bourse sur moi qui étoit pleine, & c'étoit en cela seul que je n'avois pas été Capucin. L'envie de gagner quelque chose lui fit passer par dessus le scrupule qu'il se pouvoit faire d'aider à un Capucin à se sauver. Car il croioit fermement que j'étois un Moine qui voulois jetter le froc aux orties, & cela fit qu'il me vendit son habit trois fois plus qu'il ne valoit. J'en pris un à l'Espagnol, & aprés qu'il m'eut donné une chemise, & une cravate, il m'alla chercher une peruque, une épée, & des bottes, qui étoit tout ce qui me manquoit. Dans cet équipage je fus à la poste où je pris un cheval, & marchant devant le postillon, je sortis de la ville le plus vîte qu'il me

fut

fut possible. La peur me donna des ailes, jamais je ne fus si vigoureux, & quoi qu'il y eut longtemps que je n'eusse fait ce métier-là, & que par consequent je ne fusse pas en haleine, je ne laissai pas de courre si bien, que le postillon ne me put suivre. Je sortis ainsi de la Flandres, où l'on commençoit à me chercher, car celui qui m'avoit reconnu, étoit justement l'Ecuier du Comte de Chalais, qui s'étoit venu refugier à Bruxelles, non pas qu'il fût complice de son Maître, mais parce qu'aiant eu peur qu'on ne l'arrêtât, il avoit mieux aimé s'absenter pour quelque temps, que de courre risque d'aller en prison. Au reste il me connoissoit comme pain, si j'ose parler de la sorte, tellement qu'étant tout surpris de me voir si bien masqué, il voulut courir aprés moi, pour me demander par quelle avanture j'étois devenu Capucin, moi qui ne passois pas pour y avoir jamais eu de penchant. Mais voiant que je le fuiois, il se douta que j'en avois quelque raison, & comme il sçavoit que j'apartenois à Mr. le Cardinal, il se crut obligé de le dire au Marquis de Laicques, qu'il alloit voir. Le Marquis de Laicques lui dit qu'il révoit, mais l'autre qui sçavoit bien le contraire, lui aiant soûtenu que j'étois le même qu'il disoit, le Marquis de Laicques s'en vint à l'heure-même aux Capucins, où il me croioit trouver. Mais on lui dit que je n'étois pas encore revenu, & croiant que je reviendrois bientôt, il demanda à parler au Gardien, à qui il dit qu'il eût à répondre de ma personne, dés que je serois rentré dans le Couvent, & que cependant il alloit avertir Mr. l'Archiduc, d'une afaire qui regardoit l'Etat. En éfet, y étant allé avec l'Ecuier du Comte de Chalais, il le surprit tout autant qu'il l'avoit été lui-même. L'Archiduc donna ordre à son Capitaine des Gardes d'aller renouveller le commandement au Gardien, que le Marquis de Laicques lui avoit fait, mais pour se precautionner davantage, il fit

fermer les portes de la ville, aprés qu'il eut fait demander si je n'étois point sorti.

Comme on ne me connoissoit point, & que d'ailleurs je m'étois assez bien déguisé pour tromper ceux qui y auroient pu prendre garde, on lui dit qu'il faloit que je fusse encore dedans. Mais toutes ces allées & venuës m'avoient sauvé, & ils virent bien quand la nuit fut un peu avancée, & que je ne revenois point, que je m'étois défié de quelque chose. Ils me crurent cependant dans la ville, & firent faire un ban pour me livrer sous de grosses peines, mais voiant que personne ne m'indiquoit, ils envoierent aprés moi, quand il n'en fut plus temps.

Mr. le Cardinal fut fort surpris quand il me vit, & comme je revenois sans ordre, & qu'il crut que ce que j'en faisois n'étoit que pour m'étre ennuié, il me gronda d'abord si furieusement, qu'on ne peut pas davantage. Mais quand il sut le peril où j'aurois été sans cela, il changea de langage, & me dit que j'avois bien fait. Ce fut lui qui m'aprit quelques jours aprés tout ce que je viens de dire, & le chagrin où avoit été l'Archiduc de ne m'avoir pas trouvé. Il me dit aussi que mon compagnon avoit été mis en prison, & qu'il couroit risque de n'en point sortir, qu'on ne lui eut donné la question ordinaire & extraordinaire.

Je trouvai en arrivant quelque changement à la Cour. Mr. le Marquis d'Humieres pere de celui qui est aujourdhui Gouverneur de la Flandres Françoise, & Maréchal de France, avoit reçû commandement de se défaire de sa charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & il venoit tous les jours chez Mr. le Cardinal pour tâcher de se faire rétablir. Mais Mr. le Cardinal lui fit réponse qu'il faloit qu'il s'adressât au Roi, de la bouche de qui il avoit entendu prononcer son arrêt. Sa disgrace venoit de peu de chose, & au moins il avoit la consolation que ce n'étoit pas par

sa faute. Il étoit rousseau, & comme en ce temps-là les peruques étoient fort rares, & qu'il sçavoit que le Roi haïssoit ceux de ce poil-là, il se peignoit avec un peigne d'acier, ce qui faisoit presque le même éfet que s'il se fût teint les cheveux. Le Roi n'en avoit donc jamais rien connu, mais étant un jour à la chasse, il vint une si grande pluie, que toute la teinture s'en alla; desorte qu'il parut dans son naturel. C'en fut assez à ce Prince pour lui faire commandement, comme je viens de dire, de se défaire de sa charge, & quelques amis qu'il emploiât, le Roi ne voulut jamais se retracter.

J'avois reçû quelques caresses de Mr. le Cardinal, aprés lui avoir fait voir, comme j'ai dit ci-dessus, la necessité qu'il y avoit pour moi de revenir. Mais soit qu'il fût bien-aise de m'avoir toujours auprés de lui, ou qu'il ne voulût pas m'élever davantage, il se contentoit de me faire des gratifications de temps en temps, sans me procurer aucun établissement. J'avois eu deux mille Louïs d'or à mon retour, mais de l'humeur dont j'étois je n'en amassois gueres. Je faisois une dépense enragée, & quand j'aurois eu cent mille écus tous les ans, j'en aurois bientôt vû la fin. Je voiois bien que je faisois mal, mais je ne m'en pouvois empêcher. Pour avoir donc quelque chose de solide, je demandai une compagnie aux Gardes qui étoit vacante, mais Mr. le Cardinal me dit que je ne sçavois ce que je demandois, qu'il n'y avoit point de Capitaine aux Gardes qui ne voulût étre à ma place, & qu'il avoit afaire de moi. Il me falut faire, comme si je lui eusse été encore bien obligé de ce refus, c'est-à-dire, que je le remerciai de cette grace, laquelle neanmoins je ne croiois pas si grande qu'il la faisoit. Cependant il me donna encore une Abaïe de six mille livres de rente, & j'en fis pourvoir un de mes freres, dans le temps que ma belle-mere commençoit à dire à tout le monde que je ne pouvois rien

auprés de Mr. le Cardinal, & que même il m'avoit ſi-bien abandonné, que j'avois été deux ans en priſon pour mes detes.

C'eſt ainſi qu'elle parloit du voiage que j'avois fait à Bruxelles. Mais quoi que l'on m'aprît ſes diſcours de pluſieurs endroits, je ne voulus pas laiſſer de faire mon devoir. Il y en auroit eu beaucoup à ſa place, qui m'auroient bien remercié aprés cela, mais voiant que je lui mandois qu'il faloit donner quelque argent pour ce qui ſe paie en pareille rencontre, elle ſe déchaîna plus que jamais contre moi. Non-ſeulement elle ſe plaignit que je faiſois de la diference entre mon frere, & nôtre Curé, à qui j'avois donné ſon Benefice gratis, mais que je lui faiſois encore païer plus qu'il ne faloit. Sur ce fondement elle fut à Orleans conſulter les Caſuites, ſçavoir s'il n'y avoit point de ſimonie à accepter cette Abaïe, faiſant entendre à tout le monde qu'elle ne vouloit pas que ſa conſcience en fût chargée.

Cela ne m'empêcha pas de faire encore ce que je devois pour ſon aîné; ſçachant qu'elle lui faiſoit perdre ſon temps dans un village, je le mis à l'Academie, & aprés avoir païé ſa penſion, je le preſentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai ce qu'il vouloit qne j'en fiſſe. Mon deſſein étoit de le mettre dans les Mouſquetaires, mais ſçachant qu'il n'étoit pas bien avec Treville qui les commandoit, je ne voulus pas le faire ſans le lui dire, Je m'en trouvai fort bien, car il me dit de m'en donner bien de garde,& de lui faire porter plutôt le mouſquet dans quelque Regiment. Comme je vis cela, je le mis dans les Gardes, & au bout de ſix mois Mr. le Cardinal me donna un Enſeigne pour lui dans le même regiment. Il me dit en me la donnant, que je voiois la diference qu'il faiſoit entre ceux qui étoient à lui, & ceux qui lui étoient indiferens: que les uns avoient permiſſion de ſer-

vir

vir qui bon leur sembloit, mais qu'il vouloit que les autres ne s'atachassent qu'à son service.

Ces choses suspendirent pour un temps les plaintes de ma belle-mere, & elle n'en osa plus faire si ouvertement, depeur qu'on ne lui jettât des pierres. Mais mon frere aiant été tué dés la premiere campagne à un siege que l'on fit en Flandres, elle recommença ses invectives, & dit qu'elle me connoissoit mieux que les autres; que j'avois fait tuer son fils, pour avoir son bien, & que sans cela je ne lui aurois jamais procuré d'emploi: que c'étoit à même dessein que j'en avois fait venir encore deux autres à Paris, où je les avois mis pareillement à l'Academie, & que si j'avois fait donner un Benefice à un troisiéme, c'étoit de peur que celui qui l'avoit ne se mariât. Chacun me conseilloit de laisser là cette folle, si je l'ose apeller de la sorte, mais ce que je faisois étant pour l'amour de moi, plutôt que pour l'amour d'elle, je ne laissai pas de prier Mr. le Cardinal de vouloir me rendre l'Enseigne de celui qui avoit été tué, pour le donner à l'aîné des deux qui étoit à l'Academie. Cependant quand il falut aller à l'armée, ce fut moi qui lui donnai encore tout ce qui lui faloit, & je puis dire que j'étois chargé d'enfans, sans avoir eu le plaisir de les faire.

Tout cela épuisoit grandement ma bourse, joint à cela mon humeur depensiere, ce qui faisoit dire souvent à Mr. le Cardinal que j'étois un panier percé. Il avoit cependant la charge de tout. Dés que je manquois d'argent, Monseigneur, lui disois-je, aiez pitié d'un pauvre pere qui a encore six enfans. Comme je sçavois prendre mon temps pour lui faire ce compliment, je le faisois rire, & il ne me refusoit gueres ce que je lui demandois. Enfin j'en tirois bien quinze mille livres tous les ans, l'une portant l'autre, sans conter les deux Abaïes, & les deux Enseignes aux Gardes qu'il

m'a-

m'avoit données. Il plaça une de mes sœurs dans l'Abaïe de Montmartre, sans qu'il m'en coutât un sou, ce qui me faisoit regarder comme un petit favori. Mais avec tout cela je n'étois pas toujours content de ma fortune, & quand je considerois que je n'avois rien; & que s'il venoit à mourir, je ne sçaurois où donner de la tête, ce m'étoit une grande mortification. Il faisoit alors bâtir la Sorbonne, & y étant allé avec lui, Monseigneur, lui dis-je, si je pouvois avoir un jour ici une petite chambre, avec une portion de Docteur, cela m'accommoderoit bien, & je prevois que j'en pourrai avoir afaire. Tu n'és jamais content, me dit-il, tu me coutes plus que quatre autres, & cependant tu te plains toujours. A Dieu ne plaise, Monseigneur, lui répondis-je, mais je suis jeune, & je crains bien de manuqer. Pourquoi és-tu si méchant ménager, me dit-il? Ah Monseigneur, lui répondis-je vous sçavez encore un coup que j'ai beaucoup d'enfans, je ne vous en demande que quand j'en ai besoin, & quelque bien que vous me fassiez, je n'ai pas un sou de fonds. Je t'entens me dit-il, tu me demandes du pain assuré en cas que je meure, il y faudra songer. Je le remerciai fort sincerement, cette parole m'aiant grandement plu. Quinze jours se passerent sans que son Eminence fit semblant de se ressouvenir de ce que je lui avois dit; & comme je ne croiois pas à propos de l'importuner tous les jours, je lui fis ma cour assidûment, sans lui parler de rien. Au bout de ce temps-là il me fit entrer dans son cabinet, & prenant une petite cassete il l'ouvrit & me dit; Tu m'as demandé du pain, il est juste de t'en donner. Au même temps il en tira un parchemin lié avec de petits rubans, & me l'aiant donné entre les mains; Tiens, me dit-il, voilà mille écus de rente sur la banque de Lion, & j'ai jugé à propos de te faire une rente viagere, parce que je ne te crois pas trop bon ménager.

Il

Il est aisé de s'imaginer combien je fus réjoui de ce present, j'en fus plus satisfait que s'il m'eut donné vingt mille écus, car enfin quoi que j'en pusse dire, je me connoissois bien moi-même, & je n'ignorois pas que j'étois incapable de jamais rien amasser. Ce fut une jalousie terrible quand on sut dans la maison le present que son Eminence m'avoit fait, on ne faisoit que dire que toutes les graces étoient pour les nouveaux serviteurs, pendant qu'on oublioit les anciens. Mais ce ne fut rien encore en comparaison des murmures de ma belle-mere. Elle dit que c'étoit inutilement qu'on lui vouloit jetter de la poudre aux yeux, que mon méchant naturel avoit toujours paru, quelque déguisement que j'eusse afecté, mais qu'il ne paroissoit point mieux que dans cette occasion, où je faisois semblant de recevoir un present de Mr. le Cardinal, pour me disculper dans le monde de frustrer comme je faisois mes legitimes heritiers : que c'étoit moi qui avois mis ce fonds à la banque, & qui y mettrois encore tout ce que je pourrois par le même principe. Mon pere étant venu à Paris, je me plaignis à lui de cette conduite, mais c'étoit un si pauvre homme, si j'ose parler de la sorte, & qui étoit tellement aveuglé de sa femme, qu'il auroit autant valu que je me fusse cassé la tête contre la muraille que de lui parler.

Nous étions fort souvent à Ruel, ou Mr. le Cardinal avoit une fort belle maison, & comme c'est un beau païs pour la chasse, & que je l'ai toujours extrémement aimée, je ne m'y ennuiois pas un moment. Beaumont, qu'on apelloit le Dragon, étoit Capitaine de St. Germain, & comme il étoit de mes amis, il me venoit prendre souvent pour chasser avec lui. Un jour qu'il m'étoit venu inviter à nous aller divertir, nous courûmes un cerf dans la forêt, & aprés l'avoir pris, il voulut me mener voir une petite inclination qu'il avoit dans une maison écartée. Je lui dis que je ne

le

le pouvois pas ce jour-là, & l'aiant quité, il s'y en fut tout ſeul, ſans mener ſeulement un laquais. En s'en revenant, il rencontra le valet de chambre d'un Gentilhomme du païs, qui portoit un fuſil, & lui aiant demandé, s'il ne ſçavoit pas que cela étoit défendu, l'autre le voiant tout ſeul lui répondit qu'ouï, mais qu'il l'avoit pris, parce qu'il eut été bien-aiſe de tuer un lievre. Beaumont choqué de cette réponſe, lui demanda s'il ne le connoiſſoit pas pour lui parler de la ſorte; Comment ne vous connoitrois-je pas, lui dit alors inſolemment ce coquin, vous étes trop bien marqué pour vous méconnoître? Beaumont étoit borgne, & perdit toute contenance à cette réponſe. Cependant comme il voioit l'autre ſur ſes gardes, il donna du cors, afin que s'il y avoit quelqu'un dans la forêt, on accourût à ſon ſecours. Le valet de chambre qui n'étoit pas ſot, ſe tira incontinent, & revint chez ſon maître où j'étois allé par hazard. Il ne dit rien de ce qui lui étoit arrivé, à quoi l'on auroit pu mettre ordre, s'il nous avoit prevenu. Mais comme nous étions à table, & qu'il étoit décendu à la cuiſine, nous entendîmes du bruit dans la cour, ce qui nous fit lever pour voir ce que c'étoit. Je fus ſurpris, auſſi-bien que le maître du logis, car elle étoit toute pleine de juſtaucorps bleus, qui étoient juſtement des Gardes que Beaumont y envoioit. Le valet de chambre leur avoit parlé, & ils le lui avoient demandé à lui-même, ne le connoiſſant pas. Surquoi il leur avoit répondu, qu'il l'alloit faire venir. Mais au lieu de cela il ſe fut mettre tout de ſon long, ſur une poutre qu'on avoit placée le matin dans un bâtiment que faiſoit faire ſon maître, deſorte qu'on ne le voioit point. Cependant ce Gentilhomme croiant que ce lui étoit un grand afront, que ces gens-là fuſſent entrés chez lui, avoit pris un fuſil, & étoit tout prêt de les charger, ſi je ne lui euſſe dit que les plus courtes folies

étoient

étoient les meilleures, & m'avançant vers les Gardes qui me connoissoient tous, je leur demandai dequoi il s'agissoit. Ils me conterent ce que je viens de dire, & les aiant priés de ne pas avancer, jusques à ce que je revinsse, je le fus dire au maître du logis, à qui je proposai qu'un Garde entrât avec moi, pour lui montrer que son valet de chambre n'y étoit pas. J'eus bien de la peine à l'y resoudre, mais lui aiant remontré les afaires qu'il s'alloit faire, il me crut à la fin. Comme toute la maison étoit investie, le Garde s'obstina à chercher par tout, sçachant bien que le valet de chambre ne pouvoit s'étre sauvé. Il n'y eut coin ni recoin qu'il ne visitât, mais à la fin voiant que ses peines étoient inutiles, il s'en fut dire aux autres qu'il faloit que le diable l'eut emporté. Le maître du logis ne sçavoit pareillement ce qu'il étoit devenu, & ce ne fut qu'aprés que les autres furent partis, qu'on le vit sortir de sa cache.

Ce valet de chambre ne crut pas à propos de demeurer davantage chez son maitre, & lui aiant demandé son congé, il s'en alla dans le lieu de sa naissance qui étoit à dix ou douze lieuës de l'autre côté de Paris. Il trouva son pere qui avoit une grosse fievre, & qui témoigna de la joie de le revoir, devant que de mourir. Comme c'étoit un pauvre homme, il étoit presque abandonné, si-bien que n'aiant personne auprés de lui, il le pria de lui vouloir donner à boire, ce qu'il demanda plusieurs fois en un quart d'heure. Celui-cilui en donna une fois ou deux, sans rien dire, mais s'ennuiant de recommencer toujours, il lui porta le sçeau auprés de lui, lui disant qu'il en prît lui-même. Ce fut un crevecœur épouvantable pour le pauvre pere, & lui reprochant son peu de naturel, ce malheureux prit le sçeau, & le renversa sur lui, disant qu'il bût tout son soul, puis qu'il avoit si soif.

Aprés un coup si denaturé, il s'en vint à Paris,

& allant le lendemain au Palais, il heurta sans y penser le President Seguier, dequoi ce President s'étant mis en colere, il ordonna aux Huissiers de le mettre en prison. Comme c'est l'ordre d'interroger tous les prisonniers, celui-ci en subissant son interrogatoire, se coupa en plusieurs endroits, & soit que sa phisionomie fût méchante, ou comme il est plus vraisemblable qu'il se fût atiré la colere de Dieu par la mauvaise action qu'il venoit de faire, ses Juges ordonnerent qu'on se transporteroit sur le lieu de sa naissance, pour informer de sa vie, & de ses meurs. Le Commissaire qui s'y transporta trouva son pere mort, mais il avoit dit à tant de gens l'action denaturée de son fils, qu'il n'y en eut pas un qui ne deposât contre lui. Le Commissaire aiant fait son raport à la Cour, & toutes les formalités aiant été observées, ils procederent au jugement, qui alla tout d'une voix à le faire pendre. Il avoüa au gibet des crimes épouvantables, & pour lesquels il auroit été roüé tout vif, si on les eut sûs auparavant.

C'est sans doute une belle leçon que celle-là, pour ceux qui croient pouvoir échaper à la punition Divine, laquelle avoit permis qu'il se fût sauvé d'une afaire facheuse, comme étoit celle de Beaumont, pour venir perir pour une bagatelle. Car enfin la source de son malheur vint du President Seguier, & sans lui il alloit la tête levée, comme s'il n'eut eu rien à craindre.

J'avois eu, comme j'ai dit, une Enseigne aux Gardes pour mon frere, il avoit été à deux ou trois sieges qu'on avoit faits cette campagne, & Mr. le Cardinal voulant sçavoir s'il avoit fait son devoir, le demanda au Marêchal de Grammont qui lui étoit venu faire la cour un matin. Le valet de chambre qui étoit de garde à la porte, me le dit, & que le Marêchal lui avoit répondu que c'étoit un joli garçon. Je pris mes mesures là-dessus pour faire encore pour lui quelque chose de

plus

plus que je n'avois fait, mais comme j'avois honte de demander si souvent, je m'y pris de cette maniere. Mon frere avoit un cadet qui étoit parfaitement bien-fait, & comme il commençoit à être en âge d'aller à la guerre, je le presentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai, comme j'avois déja fait à l'égard de l'autre, ce qu'il vouloit que j'en fisse. Mr. le Cardinal fut charmé de son air, & aiant eu la bonté de me dire que je devois être content d'avoir un frere de sa taille & de sa mine: Une Enseigne aux Gardes, lui dis-je en même temps, Monseigneur, sieroit bien à un Gentilhomme comme lui, & une Lieutenance à son frere. Aussi-bien celle de sa compagnie est vacante, & si ce n'est que la bien-seance ne veut pas que je parle à son avantage, j'oserois promettre à Vôtre Eminence qu'il ne manquera ni de soin, ni de bravoure quand il en sera temps. Il réva à ce que je lui disois, & prenant la parole; Tu as envie, me dit-il, de me faire une afaire avec Mr. d'Espernon. Sçais-tu qu'il ne veut pas qu'on empiete sur sa charge, & qu'il voulut quereller le Roi ces jours passés, parce qu'il avoit donné une compagnie aux Gardes? S'il vous querelle, Monseigneur, lui dis-je en riant, nous voici déja trois freres qui vous serviront de seconds, & à mesure que les autres deviendront grands, ils entreront dans vos interêts. Tu nous la donnes belle, me dit alors Mr. le Cardinal, mais va le trouver de ma part, & lui dire qu'il m'obligera de t'en gratifier. Je ne manquai pas de le remercier d'une si grande grace, & étant allé à l'heure même trouver Mr. d'Espernon, il eut la bonté de me dire que je n'avois que faire de la recommandation de Mr. le Cardinal pour le peu qu'il s'agissoit, & que si je fusse venu de moi-même, je l'aurois obtenu pareillement.

Certainement rien n'étoit égal à la bonté que mon Maître avoit pour moi, & tout mon desespoir

poir étoit que je ne pusse pas reconnoitre tant d'obligations. J'en recherchois cependant les occasions autant qu'il m'étoit possible ; & comme j'étois un jour en débauche avec plusieurs personnes, un Anglois commença à parler mal de lui, soit que le vin l'empêchât de sçavoir ce qu'il disoit, ou qu'il en eût quelques raisons secretes. Je lui dis fort honêtement que je le priois de parler autrement de mon Maître, si-non qu'il ne m'obligeroit pas. Mais n'aiant pas laissé de continuer, quoi que je lui pusse dire, à la fin la patience m'échapa, & je lui jettai une assiete à la tête. Il voulût mettre l'épée à la main, mais j'y avois déja la mienne, desorte qu'il n'y eut pas trouvé son conte, quand nos amis se mirent entre-deux, & tâcherent de nous accommoder. Il leur fut impossible de l'y faire consentir, & étant sorti lui troisiéme, chacun me fit ofre de service. Je les remerciai honêtement, & leur dis que je n'avois rien à craindre, mais n'aiant pu empêcher que deux de ces Messieurs ne m'accompagnassent jusques au logis, afin de rendre la partie égale si nous nous rencontrions, nous ne trouvâmes personne, quoi que nous prissions le droit chemin.

Le lendemain matin comme j'étois encore au lit, mon valet de chambre me dit qu'un Gentilhomme me demandoit. Et m'étant douté que c'étoit de la part de mon homme, je lui dis de le faire entrer, & le fis asseoir à côté de mon lit. Je le reconnus d'abord, pour étre un des deux qui s'en étoient allés avec lui, c'est pourquoi lui faisant signe des yeux de ne rien dire, tant que mon valet de chambre seroit auprés de moi, je l'entretins de chose & d'autre, comme si je l'eusse bien connu, jusques à ce que j'eusse envoié mon valet de chambre quelque part. Il me fit son compliment aprés cela, qui fut tel : que j'avois ofensé son ami, qui étoit une persônne de qualité ; que

cette

cette injure ne se pouvoit reparer que dans mon sang, & qu'il m'atendoit pour cela avec un de ses amis, sans le conter lui qui parloit, tellement que c'étoit deux de mes amis que je devois mener avec moi.

De tout son compliment il n'y eut rien qui me fit de la peine, que d'embarrasser deux personnes dans ma querelle. Je ne sus sur qui jetter les yeux, & fus long-temps incertain; mais aiant fait reflexion tout d'un coup que j'avois deux freres, qui avoient part aussi-bien que moi dans les bienfaits de Mr. le Cardinal, je resolus de n'en pas emploier d'autres, puis qu'aussi bien il s'agissoit de combatre pour ses interêts. La partie étant ainsi liée, je les fus avertir, & m'étant acheminé avec eux au bois de Boulogne, qui étoit le lieu du rendez-vous, nous mîmes l'épée à la main, & nous batîmes de pié ferme. Mon cadet fut blessé d'abord, mais quoi que son coup fut grand, il blessa, & desarma son homme. J'en fis autant du mien, & comme nous allions tous deux au secours de nôtre frere, celui contre qui il se batoit le perça de part en part, & il tomba mort à ses piés. C'étoit un spectacle assez touchant pour exciter des freres à la vengeance, le sang d'ailleurs qui couloit de la blessure du cadet ne nous y convioit que trop, mais cet homme nous aiant demandé quartier, lors que nous le pressions, je crus qu'il iroit de nôtre honneur de ne lui pas donner la vie.

Nous remportâmes ainsi trois épées, au lieu d'un frere que nous laissions mort sur le champ de bataille, petit profit sans doute en comparaison de la perte que nous faisions. Cependant ce ne fut pas là la seule que je fis, la blessure du cadet, qui penetroit dans la capacité, se trouva mortelle; & aprés avoir resisté à la mort par la bonté de sa constitution, & par la force de sa jeunesse, je fus tout étonné qu'il rendit l'esprit entre mes bras.

Ja-

Jamais je ne fus si afligé. Je me voiois cause de la perte de ces deux garçons, qui promettoient beaucoup, & que j'avois mené s'il faut ainsi dire, à la boucherie. Il est aisé de juger du ressentiment de ma belle-mere à cette nouvelle, elle dit contre moi tout ce que la furie lui mit à la bouche, mais je n'eus garde d'y trouver à redire, & tout ce que je répondis, c'est que si j'avois cru ce qui étoit arrivé, je me serois bien donné de garde de lui causer cette afliction. J'aurois pu dire encore beaucoup de choses pour me justifier, mais je croiois qu'il valoit mieux le laisser dire à d'autres, d'autant plus que je me flatois qu'il n'y avoit personne qui ne connût mon intention. Cependant outre tous ces chagrins qui n'étoient pas petits, comme vous voiez, j'en avois encore un autre qui me rongeoit jour & nuit. Quoi que Mr. le Cardinal sût la cause de nôtre combat, comme les duels commençoient à être exactement defendus, il ne me vouloit plus voir, & j'étois reduit à être fugitif, tout de même que si j'eusse été quelque assassin. L'on me disoit même qu'il me faisoit chercher par tout, pour me mettre entre les mains de la Justice, & qu'il avoit envoié querir tout exprés Mr. le Procureur general. La Houdiniere qui étoit toujours de mes amis, étoit le premier à m'avertir de me donner de garde, & me disoit que Mr. le Cardinal étoit si fort en colere, qu'il n'osoit s'exposer à lui parler pour moi. Je n'osois aussi l'en prier depeur que son Eminence ne se doutât qu'il me voioit, & je croiois qu'il me pourroit servir plus utilement, si ne faisant semblant de rien, il tâchoit de découvrir ses sentimens. Cela dura bien trois mois de la même nature, ce qui étoit un long terme pour un homme qui étoit obligé de se cacher. Cependant si j'avois quelques ennemis, ou pour mieux dire des jaloux, ils prenoient ce temps-là pour me perdre, & il est impossible de dire combien ils firent de contes à Mr. le Cardinal.

Le

Le Comte de Maulevrier de Normandie étoit de ceux-là, quoi que je l'eusse toujours cru de mes amis, & que même je lui eusse donné sujet d'en être. Car j'avois fait ensorte qu'il avoit eu une Enseigne aux Gardes, dont on lui refusoit l'agrément, & depuis je l'avois presenté à Mr. le Comte de Harcourt pour aller à l'armée avec lui, & je puis dire qu'à ma consideration il lui avoit rendu service. Cet homme qui étoit d'une famille de Robe telle qu'il y en a mille qui la valent bien dans la Province, étoit toujours sur sa Noblesse, tellement qu'à l'entendre parler, on eut dit qu'il étoit de la côte de St. Louïs. Je lui en avois dit mon sentiment, qu'il avoit assez bien reçû en aparence, mais ma disgrace étant survenuë en-suite, je n'eus point de plus mortel ennemi. En éfet, je fus averti de plusieurs endroits, qu'il ne trouvoit point d'occasion de parler à Mr. le Cardinal, qu'il ne le fît à mon desavantage, & j'en étois si en colere, que quoi que je ne fusse reduit en l'état où j'étois, que parce que je m'étois batu, je ne laissois pas de desirer d'être hors d'afaire, pour avoir moien d'en tirer raison. La Houdiniere étoit un de ceux qui m'avoit donné cet avis, mais venant un jour me voir, il me dit qu'il faloit que je misse toute rancune bas, & que Mr. le Cardinal m'avoit assez vengé de ce Normand. Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que j'eus de l'impatience de sçavoir le reste, ce qui fit qu'il me dit, que l'autre étant venu à son ordinaire pour parler mal de moi à son Eminence, elle lui avoit dit que cela étoit bien vilain d'insulter les absens, qu'il y avoit plus long-temps qu'il me connoissoit que lui, mais que je ne lui avois jamais médit de personne: que j'étois un brave homme, sans être fanfaron, & que mon malheur ne dureroit peut-être pas toujours. J'eus peine à croire un discours si obligeant d'un homme qui me persecutoit, cependant j'en conçus un bon augure, & me consolant moi-même, j'atendis du temps,

& de ma patience, le remede que personne que lui ne me pouvoit donner.

Un mois se passa encore tout entier, sans que je visse paroitre plus d'esperance, que j'avois fait depuis mon combat. Mais comme le temps commençoit à m'ennuier, & que je craignois de m'étre trompé, la Houdiniere vint me dire de la part de Mr. le Cardinal, que je ne craignisse rien, & que je me remisse en prison. Il me dit aprés cela qu'il s'étoit informé de moi fort obligeament, lui avoit dit qu'il lui sçavoit bon gré d'étre toujours de mes amis, & qu'en un mot il se trompoit fort, si je n'étois aussi bien dans son esprit que j'avois jamais été.

Je ne dirai point que je fus extrémement sensible á ce discours, & que je priai la Houdiniere d'assurer son Eminence que j'avois toute la reconnoissance imaginable de ses bontés. Il est aisé de concevoir que je n'avois garde de manquer ni à l'un ni à l'autre. Quoi qu'il en soit, je me remis en prison dés le jour même, & je ne demandai point d'autre assurance, que la parole de Mr. le Cardinal. Ceux qui sçurent que je l'avois fait, & qui n'avoient pas de connoissance de ce que Mr. le Cardinal m'avoit fait dire, crurent qu'il faloit que j'eusse perdu l'esprit, & me plaignirent dans mon aveuglement. Les autres qui ne me vouloient pas de bien, comme pouvoit étre le Comte de Maulevrier, prirent cette occasion pour solliciter contre moi, & quoi que de ma vie, comme avoit dit Mr. le Cardinal, je n'eusse fait de mal à personne, je ne laissai pas de trouver mille gens qui m'en vouloient faire. Le plus dangereux de tous fut ce Comte, il avoit épousé en secondes nôces une parente du President de Bailleul, il la fit agir sous main pour me perdre, & si ce Magistrat eut été aussi mal intentionné que lui, j'aurois couru plus de risque. Mais je trouvai des informations si favorables, que quand je les eusse faites moi-même,

elles

elles ne l'auroient pas été davantage. Au lieu d'y exposer le fait tel qu'il étoit, & comme je l'ai exposé ci dessus, elles faisoient mention, que l'homme à qui j'avois eu afaire, non content de m'avoir insulté dans nôtre repas, étoit encore venu m'atendre dans le bois de Boulogne, comme je revenois de Versailles avec mes freres : que la necessité de se défendre, m'avoit obligé de mettre l'épée à la main, aussi-bien que ceux qui étoient avec moi : que j'avois tâché neanmoins auparavant de lui remontrer l'obeïssance que l'on devoit à son Prince, & la peine qu'encouroient ceux qui ne satisfaisoient pas à ses ordonnances. Elle étoient remplies encore de quantité de choses de même stile, tellement qu'aiant des gens qui prenoient tant de soin de moi sans le sçavoir, ma justification ne fut ni longue, ni dificile.

Je ne sçavois cependant à qui j'en avois l'obligation, & quoi que je m'imaginasse quelquefois que c'étoit à Mr. le Cardinal, cette pensée ne duroit gueres, quand je venois à faire reflexion, qu'un homme qui auroit eu tant de bonté pour moi, ne m'eut pas laissé si long-temps dans le malheur : joint à cela qu'il m'auroit du moins fait avertir plutôt de ne rien craindre. Enfin étant sorti de prison, je me fus jetter aux piés de son Eminence, à qui je dis que j'en userois avec lui plus sincerement, que je n'avois fait au Parlement; que je lui avoüois de bonne foi que j'avois contrevenu aux ordonnances, mais que quand je sçaurois encore non pas étre quatre mois en fuite, comme j'avois été, mais porter ma tête sur un échafaut, je ne pourrois jamais entendre mal parler de lui. Prenez garde, qu'on ne vous écoute, me dit-il en me relevant, c'est moi qui vous ai tiré d'afaire, sans qu'on le sçache, & dans le temps qu'on a cru que j'avois envoié querir Mr. le Procureur general pour vous faire vôtre procés, ce n'étoit que pour vous sauver. Si je ne vous en ai pas fait avertir,

ajoûta-t-il, c'est que j'avois interêt que personne ne fût maitre de mon secret; l'on venoit d'executer Bouteville, & Des-Chapelles, pour la même chose, & qu'est-ce qu'on eut dit que j'eusse sauvé un de mes Gentilshommes, pendant que je venois de faire perir un parent du premier Prince du sang, & deux hommes alliés aux premieres Maisons du Roiaume?

Un discours si obligeant me fit remettre dans la même posture dont il vénoit de me tirer, & lui serrant les genoux entre mes bras, Monseigneur, lui dis-je, quand serai-je assez heureux pour mourir pour un si bon Maitre, & que ne m'est-il permis de me batre contre tous ceux qui se declarent ses ennemis? Il prit plaisir à voir mon zele, & cela fut cause que non-seulement il me laissa dire plusieurs choses semblables, mais qu'il ne songea pas encore à me relever.

Ce qu'il m'avoit dit à l'égard de Bouteville, & Des-Chapelles étoit veritable, mais il ne disoit pas qu'il avoit joint un ressentiment domestique, à la rigueur des ordonnances. Bouteville qui étoit le pere de Mr. de Luxembourg d'aujourdhui, étoit parent de Mr. le Prince de Condé, comme il m'avoit dit, ou pour parler plus juste, de la Princesse sa femme; mais cet honneur-là lui avoit été vendu bien cher. Il faut sçavoir que le Duc d'Anguien fils aîné de ce Prince, avoit épousé Mademoiselle de Brezé niece du Cardinal, & son pere avoit été obligé de faire ce mariage pour assurer sa vie, ou pour le moins sa liberté. Son fils qui sçavoit la violence qu'on lui avoit faite, regardoit son mariage, comme des chaînes qu'on lui avoit données, & prenant sujet de là de mépriser sa femme, il lui avoit déja reproché mille défauts, qui n'étoient que trop visibles. Sa naissance étoit bonne, & elle étoit sans doute d'une ancienne Maison, mais le Duc d'Anguien aiant mandé un homme versé dans les genealogies, pour en sçavoir la sour-

ce, celui-ci se trouva tourné de tant de côtés, que soit qu'il fût veritable, ou non, il lui dit que la Maison de Maillé dont elle étoit, sortoit par bâtardise d'un Archevêque de Tours. C'en fut assez à ce Duc pour insulter non-seulement à sa femme, mais encore pour faire des railleries piquantes contre le Cardinal; & comme il ne se passoit rien qui ne lui fût raporté, il en eut tant de chagrin, qu'il n'atendit que l'occasion pour faire paroitre son ressentiment. Elle se presenta bientôt, Bouteville s'étant batu en duel au prejudice des ordonnances, & même des défenses particulieres qui lui en avoient été faites, il fut suivi de si prés, qu'il fut arrêté devant qu'il put se sauver en Lorraine. Le Comte Des-Chapelles son cousin qui lui avoit servi de second, & qui s'enfuioit avec lui, fut pris pareillement; & comme c'étoit faire dépit à la Maison de Condé que de les faire perir par la main d'un boureau, le Cardinal le fit sous pretexte de la justice, mais en éfet pour venger ses interêts particuliers.

Aprés que j'eus été remis en grace, comme j'ai dit ci-dessus, Mr. le Cardinal qui m'aimoit plus que jamais, me fit plusieurs gratifications, & me demanda si je n'avois pas encore quelque frere, que je voulusse faire servir. Je lui dis que j'en avois deux, que l'un avoit la derniere Abaïe, qu'il avoit eu la bonté de me donner, mais que pour l'autre je ne m'en mélois pas, parce qu'aiant eu le malheur d'étre accusé de la mort des trois autres, je ne voulois pas m'exposer à un pareil reproche. Je lui dis encore que j'avois une sœur dans le monde, qui passoit pour étre jolie: que mon dessein étoit de la marier à un de mes amis, qui étoit un Gentilhomme de Bretagne, & que je n'atendois pour cela que la réponse de mon pere, & de ma belle-mere. Il écoutoit tout cela avec une bonté singuliere, & étant venu à vaquer un Benefice auprés de chez nous qui étoit à sa nomination, il me le

le donna sans que je le lui demandasse. J'en fis present à celui de mes freres qui étoit déja d'Eglise, ce qui fut un nouveau sujet de plainte à ma bellemere. Elle dit que je voulois que l'un eut tout, & l'autre rien, & que j'aurois bien mieux fait de le donner à celui qui étoit miserable. Je pris le parti de le laisser dire, & atendant toujours réponse sur ce qui regardoit ma sœur, je fus trois mois entiers sans qu'on daignât me la faire. Enfin mon pere étant venu à Paris pour un procés, & étant bienaise que je lui donnasse quelques amis pour solliciter pour lui, il m'annonça son logis par un billet. J'y fus aussi-tôt, & aprés mes premieres civilités, je lui demandai à quoi il avoit tenu que je n'eusse eu de ses nouvelles. A vôtre mere, me dit il ingenûment, qui croit que vous la voulez tromper. Mais Mr. lui dis-je, qu'en croiez-vous? Ma foi, me répondit-il encore avec la même ingenuité, je ne sçais qu'en dire, & quand il s'agit de décider entre une femme qu'on aime bien, & un fils à qui l'on a obligation, on est bien embarassé. Vous ne m'avez point d'obligation, Mr., lui répondis-je, mais il me semble que vous devriez un peu plus me rendre justice.

Je ne voulus pas pousser la chose plus avant, depeur de lui manquer de respect. Son procés étoit contre Mr. de la Vieuville, dont nous voions aujourdhui les décendans Ducs, & Gouverneurs de Province. C'étoit, si j'ose parler de la sorte, un pot de terre, contre un pot de fer, ce qui me faisant craindre l'évenement, je témoignai à mon pere qu'il devoit s'accommoder. Il me dit qu'il en seroit ravi, & en aiant parlé à Mr. le Cardinal, je le priai de vouloir s'en mêler, lui à qui j'avois déja tant d'obligation. Il en parla dés le jour même à Mr. de la Vieuville; mais lui qui croioit, par les raisons que j'ai touchées ci-devant, faire condamner mon pere à l'amande, ou du moins le lasser tellement qu'il abandonneroit son procés,

lui

lui fit réponse qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit, mais qu'il le suplioit de vouloir laisser aller le cours de la justice. Mr. le Cardinal ne voulant pas insister aprés cela, me dit que mon pere n'avoit que faire de pretendre d'accommodement, que Mr. de la Vieuville n'en vouloit point, mais que pour l'amour de moi il recommanderoit pour lui. Je dis cette nouvelle à mon pere, qui eut peine à y ajoûter foi, tant elle lui étoit avantageuse. Cependant les procedures commencerent à se faire, & mon pere aiant avancé dans les siennes, que Mr. de la Vieuville avoit fait quelques violences dans un village que nous avions auprés de Nogent l'Arthaut qui lui apartenoit, il eut non-seulement la hardiesse de lui donner un démenti, mais il se déchaina encore tellement contre nôtre Noblesse, que si on l'eut cru nous n'étions pas Gentilshommes. Comme il n'y a que la verité qui ofense, il n'y eut que le démenti qui me fit de la peine; cependant les Avocats m'aiant dit que c'étoit un stile auquel on ne prenoit pas garde dans les écritures, je les crus d'autant plus volontiers que Mr. le Cardinal m'avoit défendu les voies de fait. Je resolus donc de nous défendre avec les mêmes armes qu'il nous ataquoit, & dés le jour même nous lui rendîmes le dementi, & prouvâmes nôtre Noblesse. Mr. le Cardinal me demanda le soir comment alloit nôtre procés, je lui dis ce qui en étoit, à quoi il me répondit, qu'il s'étonnoit de ce que Mr. de la Vieuville s'en fit tant accroire, que sa Noblesse ne valoit pas mieux que la nôtre, & que si je sçavois ce que Henri IV. avoit dit une fois à son pere, je lui rendrois bien le change.

Mr le Cardinal n'eut pas plutôt lâché la parole, que je le supliai de vouloir me l'aprendre. Il n'en fit point de dificulté, & me dit que son pere étoit à Mr. de Nevers, lequel voulant le recompenser de quelques services qu'il lui avoit rendus, avoit tant prié Henri IV. de le faire Cordon-bleu,

que ce Prince ne s'en étoit pu défendre: que la coutume étant que les Chevaliers disent, *Domine non sum dignus*, lors qu'on leur met le colier de l'Ordre, Mr. de la Vieuville en avoit dit autant, mais qu'au même temps le Roi lui avoit répondu, qu'il le sçavoit bien, qu'aussi n'étoit-ce qu'aux prieres de son cousin de Nevers, qu'il le lui accordoit. Mr. le Cardinal ne m'auroit pas fait plus de plaisir, quand il m'auroit donné cent mille écus, je fus dés le lendemain matin chez les Avocats, & leur aiant fait mettre en leur stile ce que je venois d'aprendre, ce fut une grande mortification pour nôtre partie averse.

Nous servions cependant de risée aux Juges, qui étoient ravis qu'on leur aprêtât à rire, & qu'on leur donnât encore de l'argent. J'en étois bien soul en mon particulier, mon pere de même, & ce qui est dificile à croire, Mr. de la Vieuville. L'Histoire de *Domine non sum dignus*, l'avoit mis à la raison, & craignant que des gens qui sçavoient des choses si particulieres, n'allassent foüiller dans sa genealogie, & lui contester sa décente de Flandres, il eut bien voulu n'avoir pas refusé Mr. le Cardinal. En éfet, il y avoit bien des choses à dire là dessus; aussi ne fut-il pas plutôt que nous y foüillions, qu'étant venu chez Mr. le Cardinal, il s'en vint à moi en sortant, me dire qu'il étoit bien étonné de ce qu'il venoit d'aprendre: qu'il n'avoit jamais su que je fusse le fils de sa partie, & que s'il en eut été averti plutôt, il n'auroit jamais plaidé. Je vis bien pourquoi il parloit de la sorte, & comme je n'étois pas d'humeur à le flater, je lui répondis que j'avois lieu d'être bien content de moi, puis qu'il vouloit faire à ma consideration, ce qu'il n'avoit pas voulu faire pour Mr. le Cardinal; que cependant quoi qu'il eut engagé mon pere à une grande dépense, j'étois prêt de le porter à l'accommodement: qu'il n'avoit qu'à me dire de quelle maniere il vouloit qu'il se fît, &

que

que je lui en rendrois réponse. Ces paroles le facherent, & me disant que je ne recevois pas son honêteté, comme je devois, il me quita sans me rien dire davantage.

Par ce moien nous continuâmes nos procedures, & voiant qu'il s'abstenoit des invectives, nous nous en abstinmes aussi. Le procés avoit été distribué à Mr. Turcan Conseiller, homme qui a été le premier atiré au congrés, sous pretexte d'étre impuissant, & qui aima mieux se laisser juger tel, que de rester avec sa femme qui lui étoit infidele. Il étoit entierement de nos amis, au lieu que le President n'en étoit pas, si-bien que quand il vint à raporter, comme il lisoit une piece en nôtre faveur, le President lui demanda, si ce qu'il disoit étoit dedans. Turcan étoit violent, quoi que sa femme dît le contraire, & comme à cause qu'il ne faisoit pas encore clair, il avoit deux flambeaux sur son pupitre, il en prit un & le lui jetta à la téte, disant qu'un homme qui le soupçonnoit, comme il faisoit d'étre un fripon meritoit d'étre traité de la sorte. Le President fut obligé de baisser la tête; & lui demandant à quoi il songeoit, & qu'il avoit pensé le blesser, il lui jetta l'autre, & l'attrapa. Ce desordre fit cesser le jugement du procés, le President sortit pour s'en aller plaindre, à ceux qui lui en pouvoient faire raison, & Turcan s'en alla chez lui, où il lui vint ordre de se défaire de sa charge.

Le procés étant ainsi demeuré au croc, nos amis communs s'entremirent d'accommodement, & chacun étant aussi fatigué l'un que l'autre de tant de procedures, ils n'eurent pas besoin de faire beaucoup de pas pour venir à bout de leur dessein. On convint qu'en se voiant on ne se parleroit point de tout ce qui avoit été dit, & ce fut le meilleur parti qu'on pouvoit prendre, parce qu'il eut été impossible d'en entendre parler, sans que le petit cœur eut ressenti quelque émotion. Cette

afaire étant terminée, mon pere s'en retourna chez lui, mais avant qu'il partit, je le priai de vouloir ſonger à ce que je lui avois dit touchant ma ſœur, & que c'étoit aſſurément ſon avantage. Il me promit d'en parler à ma belle-mere, & deux jours aprés qu'il fut chez lui, il me manda qu'ils donneroient volontiers les mains à ce que je ſouhaitois, pourvû qu'il ne leur en coutât rien. J'admirai, ou plutôt je plaignis l'aveuglement de ces gens, qui n'aiant plus d'enfans, ſi cela ſe peut dire, vouloient manquer une ſi bonne occaſion, faute de donner peut-être vingt mille francs. Car ce n'étoit que par avarice, pour ne pas dire par vilenie. En éfet, aprés la mort de mes deux derniers freres, & que je fus ſorti de priſon, Mr. le Cardinal pour apaiſer ma belle-mere, lui avoit permis de vendre la charge de l'aîné, dont il n'avoit point voulu diſpoſer juſques-là, croiant que j'avois encore un frere à qui il la pourroit donner. Elle en avoit fait de bon argent, & plus qu'il n'en faloit pour marier ſa fille. Cependant aprés cette lettre, j'en reçûs encore une autre où l'on s'expliquoit mieux: on me mandoit que puis que je croiois cette afaire ſi bonne, on me prioit de ne la pas laiſſer manquer faute d'un petit ſecours: que j'étois en état de faire cela, qui n'étoit qu'une bagatelle pour moi, & que ma ſœur m'en auroit obligation

Jamais je ne fus ſi en colere que je fus alors. Je leur récrivis auſſi tout ce que je penſois là-deſſus, & mon chagrin parut ſi-bien ſur mon viſage, que quelque ſoin que je priſſe de le cacher, Mr. le Cardinal s'en aperçût. Il m'en demanda la cauſe, mais craignant qu'il ne s'imaginât que ce que j'en faiſois n'étoit que pour arracher encore cet argent de lui, je le priai de m'en diſpenſer, lui diſant que ce n'étoient que des afaires domeſtiques, & que cela ne valoit pas la peine de rompre ſes oreilles. Il ne ſe païa pas de ces raiſons, & s'imaginant

peut-

peut-être que je voulusse finesser avec lui, il me dit qu'il vouloit le sçavoir absolument, & qu'il pretendoit être obeï. Je m'en défendis encore sous le même pretexte, mais s'obstinant d'autant plus, qu'il me voioit resolu à le lui cacher, je lui dis ce que c'étoit, & en même temps la crainte que j'avois qu'il ne m'accusât d'être interessé. Je croiois, me dit-il aussi-tôt, que c'étoit quelque chose de consequence, & voilà une belle bagatelle; va, continua-t-il, je donnerai encore cela pour l'amour de toi, mais à condition que tu ne diras plus que ce sont tes enfans, & il me semble que ce sont bien les miens, aprés ce que je fais tous les jours pour eux.

Si j'eusse pu me jetter dans le feu pour lui aprés toutes ces bontés, je l'eusse fait sans doute, & de bon cœur. Mais étant assez malheureux, pour n'être qu'un pauvre serviteur inutile, je me contentois de lui témoigner par mon zele la passion que j'avois pour son service. Cependant ma sœur fut mariée à celui que je desirois, & passa quelques années dans un bonheur achevé, à la reserve que Dieu ne lui envoia point d'enfans. Au bout de cinq ou six ans son mari se mit la devotion dans la tête, & elle qui se faisoit un plaisir de se conformer à ses volontés, vécut de même si chrêtiennement, qu'elle servit d'exemple à toute la Province de Bretagne. Mais le zele de l'un & de l'autre allant jusques à l'excés, il se fit Prêtre, & elle Religieuse, & pendant qu'il faisoit une espece de mission dans son païs, elle se retira auprés de Meulan, dans un Couvent à qui elle fit beaucoup de bien.

Peu de temps aprés que Mr. le Cardinal m'eut fait la grace dont je viens de parler, il lui prit une si grande mélancolie qu'il n'étoit pas reconnoissable. Quelque respect que j'eusse pour lui, je ne pus m'empêcher de lui témoigner l'inquietude que j'en avois, & le plaisir que ce me seroit d'y pouvoir

aporter quelque soulagement. Il me dit que ce n'étoit rien, mais quelque soin qu'il prît à me déguiser les choses, j'étois trop clairvoiant pour ne pas reconnoitre le contraire: outre que depuis que j'avois l'honneur d'être à lui, j'avois si bien étudié son humeur, que je le connoissois, s'il faut ainsi dire, jusques au fonds de l'ame. Ce fut à moi à me taire aprés sa réponse; cependant je m'aperçûs que son chagrin augmentoit plutôt que de diminuer, ce qui m'afligea extraordinairement. Pour passer ma tristesse, car cela dura pour le moins deux mois, j'allois quelquefois auprés du Luxembourg, où j'avois une habitude qui en valoit bien la peine. Pour ne la pas deshonnorer, je laissois toujours mes gens vers la porte de la foire, & m'en allois à pié jusques-là. Un soir comme je m'en revenois les joindre, je vis sortir un homme du Luxembourg, que je reconnus aussi tôt pour avoir vû à Bruxelles, & même qui étoit celui que l'on emploioit plus volontiers dans les afaires secretes. L'heure induë qu'il étoit (car il étoit pour le moins deux heures aprés minuit) m'aiant fait croire qu'un homme de ce caractere-là ne sortoit pas de là pour rien, j'en avertis aussi tôt Mr. le Cardinal, qui me dit que j'avois eu grand tort de ne le pas suivre. Je lui répondis que je l'avois voulu faire mais qu'il s'en étoit aperçû, desorte que j'avois jugé à propos de ne pas augmenter son soupçon. Il me dit que j'avois bien fait, & révant là-dessus, il me demanda son âge, son poil, sa taille, & enfin tout ce qui pouvoit servir à le faire reconnoitre. Je lui dis tout cela, & en même temps on donna ordre à la poste, à tous les messagers & à tous les carrosses, d'avertir s'il se presentoit pour sortir de Paris. On fit tenir encore des hommes à toutes les avenuës, pour voir s'il ne se mettroit point en chemin par quelque autre voiture.

Je jugeai à toutes ces precautions que cet homme pouvoit bien être cause de son chagrin, & voiant

qu'il

qu'il vouloit mettre quelqu'un en sentinelle auprés du Luxembourg, je lui dis qu'il n'y avoit personne de si propre que moi à lui rendre ce service: que je le connoissois, & qu'il ne m'échaperoit pas. Il me dit que cela étoit vrai, mais qu'aussi il pouvoit me reconnoitre; que si cela étoit, il prendroit de la défiance, & pourroit s'échaper. Pour lui ôter cette crainte de l'esprit, & pour lui ôter l'envie d'en prendre un autre, je lui remontrai que le portrait que j'en avois fait, n'étoit pas si sûr que mes yeux: que ceux qu'il chargeroit de ses ordres pourroient le laisser passer sans le reconnoitre, mais que moi me déguisant, comme il me venoit maintenant dans l'imagination, je le donnois aux plus fins de se défier de la moindre chose. Il me demanda comment je pretendois faire, à quoi je répondis que je me déguiserois en pauvre;& que couché sur du fumier comme un miserable estropié, il me seroit aisé de regarder chacun au visage. Il aprouva mon dessein, & m'aiant voulu voir dans ma metamorphose, je fis aporter secretement deux vieilles bequilles, un habit plein de haillons, & enfin tous les ajustemens necessaires, & faisant mon personnage comme si je l'avois étudié toute ma vie, il me dit d'aller, & que si je réüssissois, je lui rendrois le plus grand service qu'on lui put rendre de sa vie.

Ce n'en étoit que trop pour m'exciter, & aiant choisi mon champ de bataille au coin de la ruë de Tournon, je commençai le visage tout terreux à faire des cris, comme si veritablement j'eusse eu beaucoup de mal, & de pauvreté. Plusieurs gens charitables me firent l'aumône, mais plusieurs carrosses étant survenus, j'eus peur que mon hommene passât sans que je le visse, ce qui m'obligea de m'aprocher. Je me mis le plus prés de la porte qu'il me fut possible, & les Suisses à qui mes cris rompoient les oreilles, m'en aiant voulu chasser, je leur promis que je ne ferois plus tant de bruit,

ce qui fut cauſe qu'ils s'humaniſerent. Je demeurai là trois jours & trois nuits ſans rien voir, ce qui m'aiant fait croire qu'il pouvoit entrer par la porte des Carmes, je changeai de poſte. Dés le ſoir même je le vis venir avec une clef, & ouvrir lui-même la porte, ce qui me donna beaucoup de joie. Mr. le Cardinal m'avoit donné un homme, qui venoit à tous momens s'informer de moi ſi je n'avois rien vû, & outre cela il y avoit des gens poſtés de ruë en ruë pour ſe relever, en cas qu'il fût beſoin de le ſuivre, ſi bien que toutes choſes étant ſi bien conduites, on veilla à ſa ſortie. Une heure aprés je vis un autre homme qui vint pareillement & qui ouvrit de même. Il étoit caché dans un manteau, ce qui fut cauſe que je ne pus le reconnoitre, mais je dis aux mêmes gens dont je viens de parler, qu'on ne manquât pas de le ſuivre quand il ſortiroit, ce qui fut executé ſi finement, qu'il s'en alla tout droit chez lui ſans retourner ſeulement la tête.

Cet homme fut reconnu par ce moien pour étre Mr. de Cinqmars grand Ecuier de France, fils du Marêchal d'Effiat. Et Mr. le Cardinal ne le ſut pas plutôt, qu'il me dit que c'étoit un ingrat, & qu'il periroit, ou qu'il en auroit raiſon. En éfet, c'étoit lui qui l'avoit avancé à la Cour, mais pour reconnoiſſance il tramoit ſa perte avec le Duc d'Orleans, qui aprés avoir fait mille intrigues, qui avoient toutes été funeſtes à ceux qu'il avoit engagés dans ſon parti, en recommençoit encore une qui ne leur devoit pas étre plus favorable. Pour ce qui eſt de l'autre homme, on le ſuivit pareillement, & le Cardinal aiant ſu qu'il logeoit au fauxbourg St. Germain dans la ruë des Canetes, il fut ſi-bien obſervé, qu'il ne put plus faire un pas ſans qu'on le ſût. On vit donc quantité d'autres rendez-vous, où Fontrailles qui étoit un petit boſſu, mais homme d'intrigue, aſſiſta. Il étoit au pouvoir de Mr. le Cardinal de faire arrêter tous ces

con-

conjurés, & je lui disois tous les jours qu'il faloit prevenir de bonne heure le dessein qu'ils pouvoient avoir contre sa personne. Mais comme tout ce qu'il sçavoit jusques-là n'étoit rien, & qu'il vouvoit avoir des preuves en main pour les convaincre, il m'envoia du côté de Baionne pour me mettre postillon quelque part, afin que je pusse remarquer ceux qui iroient, & viendroient en Espagne. Cependant l on continua toujours d'observer les conjurés; & Mr. le Cardinal aiant fait suivre Fontrailles jusques à Estampes, il prit la poste, ce qui fit juger qu'il alloit en ce païs-là. L'homme de Bruxelles le suivit peu de jours aprés, & je mandai à Mr. le Cardinal qu'ils étoient passés, & que je les avois conduits comme postillon jusques à Baionne. C'étoit une grande imprudence à eux d'aller tous deux par le même chemin, mais Dieu qui aveugle ceux qui font mal pour les punir, permit encore que le Flamand prît la même route en s'en revenant, & comme j'avois ordre de l'arrêter, il y avoit du monde tout prêt pour me donner main forte. Il fut fort surpris, & se sentant chargé de choses qui le rendoient coupable, & qui lui faisoient craindre d'aller sur un échafaut (car il étoit François, au lieu que je le croiois Flamand,) il prit du poison qu'il avoit sur lui, sans que je m'en aperçusse, & creva en deux heures de temps. Je fis ce que je pus pour le sauver, mais ne m'étant aperçû de son desespoir que dans un lieu où il n'y avoit point de secours, les Medecins ne purent arriver assez à temps, & le poison avoit déja fait son éfet.

J'avois trouvé dans la semelle de ses bottes l'original d'un traité que Fontrailles venoit de negocier en Espagne au nom du Duc d'Orleans, du Duc de Boüillon, & de Cinqmars; & prenant la poste en même temps, pour l'aporter à son Eminence, & pour lui dire moi-même ce qui étoit arrivé, je pris le chemin du Languedoc, où il s'étoit avancé avec

le

le Roi qui étoit allé au siege de Perpignan. Je le trouvai là malade de corps & d'esprit, mais encore plus de l'un que de l'autre. Car Cinqmars avoit prevenu le Roi contre lui, & on venoit de lui mander qu'il étoit perdu, ce qui l'avoit obligé de quiter Narbonne où il étoit, pour s'aprocher de la Provence, & du Dauphiné, dont les Gouverneurs étoient à sa devotion. Il n'avoit tenu qu'à Cinqmars de le tuer dans ce voiage, & l'on dit qu'il avoit promis de le faire au Duc d'Orleans, qui le haïssoit mortellement. Mais en aiant manqué l'occasion un jour qu'il avoit été tête à tête avec lui pour le moins un quart d'heure, il ne la put plus recouvrer quand il voulut. Je fus reçû de son Eminence comme son ange tutelaire, & ne se souciant gueres que l'homme dont je viens de parler fût mort, puis que j'avois le traité, il m'envoia le porter au Roi, aprés en avoir pris une copie.

Comme il m'avoit témoigné son chagrin, je pris la liberté de lui representer qu'il valoit mieux, ce me sembloit, garder l'original, & envoier une copie : qu'on ne sçavoit pas les mauvaises rencontres qu'on pouvoit faire, & que si l'on venoit par hazard à me l'ôter, il n'auroit plus dequoi justifier ce que j'avancerois. Mais il me dit qu'en l'état où étoient les choses, il faloit desabuser le Roi promptement, & que s'il ne lui envoioit l'original, peut-étre n'ajouteroit il pas foi à la copie. Je partis aprés cette réponse, & le Comte de Charost qui étoit en quartier, & qui étoit reconnoissant, m'aiant fait parler au Roi en secret, je le surpris extrémement par le present que je lui fis. Il n'en communiqua rien à personne, & me demanda comment se portoit Mr. le Cardinal. Je lui dis ce que j'avois ordre de lui dire, sçavoir qu'il étoit fort mal, & que c'étoit ce qui l'avoit empêché de se rendre aux ordres de sa Majesté. Car j'ai oublié de dire ici une chose fort particuliere, qui est que devant que Mr. le Cardinal vînt à Tarascon,

ton, il avoit fait dire au Roi qu'il s'en alloit à la Cour, à quoi le Roi avoit répondu, qu'il ne s'en donnât pas la peine, & qu'il faloit qu'il atendît qu'il eut recouvré sa santé.

C'étoit sur cela qu'on lui avoit mandé qu'il étoit perdu, & pourquoi il s'étoit aproché de la Provence, & du Dauphiné. Cependant comme c'étoit le plus grand politique qu'il y eut eu de plusieurs siecles, il crût qu'il ne pouvoit se remettre bien dans l'esprit du Roi, qu'en se rendant necessaire. Et comme c'étoit un Prince timide, & irresolu, & qui n'étoit pas capable de donner remede de lui-même aux moindres choses, le Maréchal de Grammont qui étoit tout devoüé au Cardinal, se laissa batre tout exprés à la journée d'Honnecourt, ce qui laissoit la frontiere de Picardie sans resistance. D'abord que le Roi sut cette nouvelle, il eut recours au Cardinal pour y donner ordre, & lui à qui il venoit de refuser le retour à la Cour, sous un pretexte honête, ne fut pas seulement mandé pour y venir promptement, mais le Roi s'avança encore au devant de lui, quoi que le siege de Perpignan ne fût pas achevé, afin que comme il lui avoit mandé qu'il étoit toujours malade, il le pût voir sans diferer.

Ce fut dans ce temps-là que je rendis au Roi le traité dont je viens de parler. Il me dit de m'en retourner sur mes pas, & de prendre garde de ne me pas laisser voir. Je trouvai Mr. le Cardinal en chemin, qui n'étoit pas si malade qu'il ne m'eut bien suivi. Et étant arrivé auprés du Roi, Mr. de Cinqmars fut arrêté, & Mr. de Thou, à qui il avoit confié son secret. Le Roi fit des carresses inconcevables au Cardinal, mais ce grand homme avoit conçû un si grand chagrin de voir que le Roi le maltraitoit aprés tous les services qu'il lui avoit rendus, qu'il lui vint des hemorroïdes qui le tourmenterent extrémement. Il fut obligé d'y faire apliquer les sangsuës, & les Chirurgiens y travail-

lerent

lerent par l'ordre des Medecins. Tout cela ne fit rien cependant, & l'on voioit le plus bel esprit du monde dans un corps si languissant, qu'il étoit obligé de faire abatre des pans de murailles, pour entrer dans une chambre, couché au beau milieu de son lit. On le porta pendant tout le voiage sur les épaules, les Suisses faisant le plus souvent cette fonction.

J'étois inconsolable, de voir mon bon Maitre en cet état-là, pendant qu'à la Cour la plûpart s'en réjouïssoient. Car il avoit autant abatu la fortune des particuliers, qu'il avoit élevé celle du Roi, si-bien que chacun auroit déja voulu le voir mort, pour tâcher de rétablir ses afaires. La foiblesse du Prince en donnoit une grande esperance. Le Roi étoit enfermé le plus souvent dans sa chambre à prier Dieu, & quoi que cette occupation fût digne d'un Roi tres-Chrêtien, comme elle n'étoit suivie d'aucune autre qui eût aparence de vigueur, on voioit déja les cabales se former au prejudice de l'autorité Roiale. Cependant on faisoit le procés à Cinqmars, & à Mr. de Thou, & ils avoient été conduits à Lion au château de Pierre-Encise. La jeunesse de l'un, car Mr. de Cinqmars n'avoit que vingt-deux ans, & la probité de l'autre, donnoient de la compassion de leur fortune, & comme le Cardinal n'étoit pas aimé de tout le monde, on entendoit parler plutôt de sa cruauté, que de sa justice. On disoit qu'il étoit avide de sang, & sans considerer qu'ils étoient tous deux coupables, on rapelloit la memoire du Marêchal de Marillac, pour avoir sujet de le condamner. Son Eminence qui prenoit plaisir qu'on l'informât de tout, me disoit quelquefois qu'il étoit bien malheureux: qu'il étoit permis à un particulier de poursuivre la mort d'une personne qui l'auroit voulu assassiner, mais que pour lui, qui avec des atentats particuliers, avoit encore à venger ceux qu'on faisoit à l'autorité Roiale, l'envie prevaloit tellement, que

tou

toutes ses démarches étoient reputées pour autant d'injustices. Je l'ai vû plusieurs fois si contrit en me disant ces sortes de choses, qu'il sembloit tout prêt à pleurer, & quand je lui disois qu'il ne devoit pas prendre garde au peuple qui ne sçait le plus souvent ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il me répondoit que c'étoit lui cependant qui rendoit un homme immortel, & qu'aprés avoir travaillé si longtemps à cette immortalité, sa destinée étoit si malheureuse qu'il n'emporteroit que le nom de tiran.

C'étoit avec des douleurs si pressantes qu'il me disoit ces sortes de choses, que cela sufisoit seul pour faire juger de la grandeur de son ame. Cependant l'on trencha la tête à Mr. de Cinqmars, & à Mr. de Thou; & Mr. de Boüillon, qui avoit été arrêté en Italie, auroit couru risque de la même chose, s'il n'eut donné sa place de Sedan pour se sauver. L'on fut surpris que Mr. le Cardinal lui eut pardonné, aprés avoir reçû en plusieurs rencontres des marques de sa méchante volonté. Car ce n'étoit pas-là la premiere fois qu'il avoit resolu de troubler l'Etat, & même de se joindre aux ennemis particuliers de son Eminence. En éfet, il venoit tout nouvellement de prendre une amnistie pour avoir favorisé la rebellion du Comte de Soissons, à qui il n'avoit pas seulement donné retraite, mais en faveur de qui il avoit encore pris les armes. Mais tout ce qu'on pouvoit dire à cela, c'est que quand il y alloit de la grandeur du Roi, ou de celle de l'Etat, son Eminence ne se ressouvenoit plus des injures qu'il avoit reçûës.

Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme né pour donner commencement à la grandeur où nous voions que la France s'est élevée aujourdhui, & que tous les bons François devoient souhaiter immortel. Mais Dieu, qui a donné un terme à toutes choses, aiant déterminé de toute éternité celui auquel il nous devoit l'ôter, il passa de ce monde

en

en l'autre, au grand regret de tous ses serviteurs. Deux ou trois mois auparavant, j'avois bien prevû ce qui devoit arriver de sa maladie, & j'étois au desespoir de voir que la plûpart s'en rejouïssoient. Le Roi même témoignoit avoir aprehension qu'il n'en réchapât, & il avoit des flateurs qui lui soufloient aux oreilles continuellement, que de l'issuë de sa maladie dépendoit tout son bonheur. C'étoit quelque chose d'assez étrange, si l'on considere que ce grand Ministre, qui avoit trouvé les afaires dans un pitoiable état lors qu'il en avoit pris le timon, avoit reduit les Huguenots à l'obeïssance, ôté le Portugal, la Catalogne, & l'Alsace, à la Maison d'Aûtriche, sauvé l'Italie, & enfin fait tant de miracles, que la posterité commence d'avoüer qu'un homme qui a pu faire de si grandes choses, avoit des qualités surnaturelles. Il me dit en mourant, qu'il m'avoit toujours consideré par dessus tous ses serviteurs, & qu'il étoit faché de n'avoir pas fait plus de choses pour moi: que s'il étoit sûr que le Roi le voulût croire, il lui conseilleroit de m'emploier dans les afaires les plus importantes; que j'avois toute la conduite, tout le courage, & tout l'esprit, qui étoient necessaires pour y réüssir, ce qu'il avoit éprouvé en diverses rencontres.

Si j'avois été sensible pendant sa vie aux marques de son estime, je le fus bien davantage en l'état où je le voiois. Toutes ses bontés me revinrent à la pensée, & songeant que j'allois tout perdre, & que dans un moment cet homme, qui avoit fait trembler toute l'Europe, ne seroit plus rien, je fus tellement mortifié, que si cette pensée m'eut duré seulement deux jours, j'aurois été capable de tout abandonner. Cependant il n'eut pas plutôt les yeux fermés, que le Roi fit paroître qu'il desaprouvoit ce qu'il avoit fait. Car au même temps il rapella mille gens qui avoient été exilés, ce qui me donna une telle aversion pour la Cour, que je re-

resolus de n'y pas demeurer un quart d'heure davantage. Il y avoit cependant force gens qui me demandoient, le Duc d'Orleans me fit parler par Egremont, qui étoit un de ses Gentilshommes, & celui-ci pour me tenter, me dit que je n'avois qu'à faire reflexion sur sa fortune, qui sans doute étoit beaucoup meilleure que la mienne : qu'il avoit déja plus de deux cens mille écus de bien, & que s'il vivoit seulement jusques à cinquante ans, il ne mourroit jamais, qu'il n'en eut encore deux fois autant. Mais il ne disoit pas qu'il avoit gagné cela par des voies que je ne voulois pas pratiquer. Il joüoit au Trictract avec son Maitre, & comme il avoit des gens de moitié avec lui, ils faisoient des contes pour rire à ce Duc, qui lui faisoient faire non-seulement bien des fautes, mais qui donnoient moien à l'autre de pousser une Dame, ou de marquer une partie plus qu'il n'avoit. C'est ainsi, comme je viens de dire, qu'il avoit gagné tant d'argent; mais Dieu qui ne permet pas qu'un bien aquis par de si méchantes voies puisse profiter, fit en-suite qu'il s'adonna tellement à la chicanne, qu'il perdit en plaidant ce qu'il avoit gagné au jeu.

Mr. le Duc d'Orleans ne fut pas le seul qui me voulut avoir. Mr. le Prince de Condé me fit encore parler par le Duc de la Rochefoucaut, qui venoit de revenir en Cour aprés avoir été exilé comme les autres. Mais quoi que ce fut le Prince du monde le plus politique, ce n'étoit pas neanmoins le moien de m'avoir, que de me faire parler par le plus grand ennemi de mon Maitre. J'étois donc prêt de me retirer, quand la Reine me fit l'honneur de me dire qu'elle vouloit que je fusse à Bruxelles, pour lui rendre un petit service. Je fus surpris de cette proposition, elle qui ne devoit pas aimer les creatures de mon Maitre, qui lui avoit fait beaucoup de mal. Car sans parler de beaucoup de choses, il avoit éloigné tout ce qu'il y avoit

avoit de personnes dans ses interêts, & il avoit eu si peu de consideration pour elle, ou pour mieux dire il avoit eu tant de zele pour l'Etat, que sur l'avis qu'il avoit eu, qu'elle avoit reçû des lettres d'Espagne, il les lui avoit fait chercher jusques dans les parties les plus cachées de son corps. C'étoit un atentat qui ne se pardonnoit gueres, & qui devoit aparemment, comme je viens de dire, faire rejaillir son ressentiment sur tout ce qui avoit apartenu à son Eminence. Aussi crus-je qu'on ne me faisoit cette proposition que pour me faire perir, & que Madame de Chevreuse aiant mandé mon évasion hors de Bruxelles, on m'y vouloit faire retourner pour païer cette fois-là, ce que j'avois évité l'autre. Prevenu de cette opinion, je remerciai la Reine de l'honneur qu'elle me vouloit faire. Mais ne recevant point mes excuses, je fus obligé d'en chercher d'autres, & de dire qu'aiant été emploié du temps du Cardinal de Richelieu dans cette Cour, j'y étois si suspect, que le moien de faire échoüer une afaire, étoit de me la remettre entre les mains.

C'est ainsi que je cachois adroitement la crainte qui me faisoit parler. Mais la Reine qui avoit été avertie par Madame de Chevreuse, comme je l'avois bien deviné, de ce qui m'étoit arrivé en ce païs-là, me fit dire qu'elle sçavoit ce qui me faisoit parler de la sorte, & qu'il faloit que je misse toute crainte bas: qu'y allant de sa part, il ne m'arriveroit point de mal, & qu'elle m'en donnoit sa parole Roiale. Une si grande obstination à se servir de moi, malgré tout ce que j'avois pu dire, me rendit toutes ces promesses si suspectes, que je remerciai la Reine tout de nouveau, & elle envoia à ma place un nommé Morville, que lui donna le Cardinal Mazarin, qui depuis la mort de mon Maitre étoit devenu premier Ministre. Cette députation étoit pour s'aboucher avec la Porte, qui étoit dans la confidence de la Duchesse

de

de Chevreuſe, & ſçavoir de lui bouche à bouche s'il pourroit gagner le Comte de . · . · . favori de l'Archiduc, pour en cas de la mort du Roi, qui ne pouvoit pas aller loin, avoir une armée toute prête pour aſſurer la Regence à la Reine. Elle auroit bien pu ſe ſervir de la Ducheſſe de Chevreuſe pour gagner ce favori, mais comme le Cardinal Mazarin, qui ſçavoit l'aſcendant qu'elle avoit eu ſur l'eſprit de la Reine, ne vouloit pas la lui rendre encore plus conſiderable par un nouveau ſervice, il avoit adroitement inſinué à cette Princeſſe, que la Porte, qui ne faiſoit pas tant d'éclat, conduiroit cette negociation avec plus de ſureté, & comme elle n'avoit plus pour Madame de Chevreuſe, la tendreſſe qu'elle avoit eüe autrefois, elle ſe laiſſa perſuader aiſément.

Morville étant arrivé à Bruxelles, gagna aiſément la Porte, ſous l'eſperance qu'il lui donna d'une charge de premier valet de chambre du Roi. Il lui dit ſur toutes choſes de ne pas reveler le ſecret à Madame de Chevreuſe, & lui qui lui avoit obligation de ſa fortune, & qui de petit tailleur qu'il étoit de ſon métier, avoit été par elle inſtalé juſques dans ſon lit, commença à trahir ſa bienfaitrice, & ſa maitreſſe. Le Comte de . · . · . · . étoit mieux avec Madame de Chevreuſe que la Porte ne penſoit. Comme elle étoit d'inclination amoureuſe, elle lui avoit donné des preuves indubitables de l'eſtime qu'elle avoit pour lui, ſi-bien que la Porte ne ſe fut pas plutôt ouvert; qu'il alla tout reveler à ſa maitreſſe. Il eſt impoſſible de dire le reſſentiment de la Ducheſſe, elle reprocha à la Porte tout ce qu'elle crut capable de le mortifier, mais lui qui ne manquoit pas d'eſprit, jugeant en même temps qu'une ſi grande confiance du Comte de . · . · . · . , ne pouvoit partir que d'une amitié reciproque, au lieu d'en paroitre ſurpris, lui reprocha ſon inconſtance, & ajoûta qu'un homme qu'on trompoit dans un endroit ſi ſenſible, pou-

pouvoit bien se venger de quelque maniere que ce fut. La Duchesse n'aima pas ces reproches d'un homme comme lui, & fut sur le point de le chasser; mais elle n'osa le faire, depeur que s'en retournant en France, il ne fut dire à la Reine, & la vie qu'elle menoit, & mille intrigues qu'elle avoit euës à son prejudice. Elle aprehenda d'ailleurs qu'il ne la sacrifiât à la Marêchale de Schomberg, qui aprés avoir resisté à l'amour du Roi, n'avoit pu selon le bruit commun se défendre de celui d'un homme de si basse étofe.

Le Comte de . . . . . qui étoit jaloux de la Porte, fut surpris qu'aprés ce qui étoit arrivé, elle en usât si moderément avec lui, & la jalousie le rendant capable de toutes choses, il resolut, pour s'en délivrer, de lui donner du poison. Comme la Porte aprehendoit non-seulement l'humeur de la nation Espagnole, mais encore le ressentiment de la Duchesse, il se tint sur ses gardes, ce qui lui sauva la vie. Car il ne voulut jamais manger qu'en son particulier, & jusques à ce qu'il revint en France, il eut cette precaution-là.

Pendant toutes ces intrigues le Roi avoit une si méchante santé, qu'on voioit bien qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-temps. Madame de Chevreuse, qui avoit eu tant de credit sur l'esprit de la Reine, atendoit cette mort non-seulement comme la fin de son exil, mais encore comme le commencement de sa fortune. C'est pourquoi voulant obliger la Reine à lui porter encore plus d'afection, elle resolut de faire elle-même ce dont la Porte avoit été chargé. Mais comme elle craignoit que tant qu'il demeureroit auprés d'elle, ce lui seroit un obstacle pour disposer entierement du Comte de . . . . ., elle le renvoia en France de concert avec lui, & il s'y laissa resoudre, quelque regret qu'il eut de l'abandonner à son rival, esperant que s'il n'étoit pas heureux du côté de l'amour, il le seroit peut être de celui de la fortune.

Et

Et à la verité, la promesse de la charge de valet de chambre du Roi l'avoit si fort tenté, qu'il songeoit à l'avoir preferablement à toutes choses. C'est pourquoi il ne fut pas plutôt à Paris, qu'il fut trouver la Reine, à qui il dit que n'aiant pu réüssir dans sa negociation, Madame de Chevreuse s'en étoit chargée, & pretendoit s'en aquiter mieux que lui. La Reine qui commençoit d'avoir pour le Cardinal Mazarin, cette grande confiance que nous avons vûë depuis, lui aiant fait part de cette nouvelle, au lieu de s'en réjouïr, il s'en afligea, & épris des mêmes sentimens, que j'ai remarqués ci-dessus, il dit à la Reine qu'elle alloit se perdre, si le Roi venoit à découvrir ce qui se passoit: que l'aversion qu'il avoit pour Madame de Chevreuse étant invincible, il n'y avoit rien qu'elle dût éviter davantage, que d'avoir commerce avec elle: qu'il étoit bon de voir la Porte, qui ne pouvoit étre suspect, puis qu'on le croioit disgracié, qu'il seroit même utile un jour à bien des choses, mais que pour Madame de Chevreuse, elle étoit bien éloignée de l'étre dans le temps present.

La Reine qui sçavoit la verité de ses paroles, n'eut pas de peine à le croire. On manda à Madame de Chevreuse qu'on lui étoit bien obligé des peines qu'elle prenoit, mais qu'elles n'étoient pas necessaires, en l'état qu'étoient les choses. Cependant le Cardinal Mazarin fit agir la Porte auprés de la Reine, pour lui ôter les impressions avantageuses qui lui pouvoient rester de Madame de Chevreuse, & ce fut par des services si importans qu'il merita la charge qu'on lui avoit fait ofrir. On ne l'en revêtit pas neanmoins que le Roi ne fût mort, & même il parut que ce fut à la recommandation de Madame de Chevreuse, laquelle tout habile qu'elle étoit, fut si dupe en cette occasion, qu'elle prit pour une grace, ce qui n'étoit qu'une recompense des trahisons qu'on lui avoit faites.

Cependant il étoit de l'honneur de Mazarin, aprés avoir empêché que la Reine ne prît une precaution qui lui pouvoit étre si utile, de chercher d'autres biais pour lui assurer la Regence. Et comme il craignoit l'esprit de Mr. Desnoiers Secretaire d'Etat de la guerre, & qu'il eut été bien-aise de l'éloigner, il se servit de lui pour en faire la premiere proposition au Roi; esperant de deux choses l'une, ou que le Roi en s'y laissant porter, la Reine lui en auroit toute l'obligation, puis que c'étoit lui qui mettoit les fers au feu, ou que se mettant en colere, il disgracieroit celui qui lui en auroit parlé. Mr. Desnoiers fut assez dupe, pour se laisser engager dans cette afaire. Mais comme il sçavoit qu'il étoit dificile d'y réüssir, il voulut prendre le Roi par son foible, c'est-à-dire, lui faire representer par son Confesseur, que n'aiant plus gueres à vivre, il ne devoit songer qu'à son salut: que Dieu ne nous aiant rien tant recommandé que le pardon des ennemis, il faloit qu'il oubliât tous les sujets de chagrin que la Reine lui pouvoit avoir donnés; qu'il avoit déja fait revenir à la Cour ceux qui lui étoient devenus suspects, par l'atachement qu'ils avoient pour cette Princesse; qu'il ne restoit plus que de lui rendre des marques de son afection: que l'occasion s'en presentoit, en lui donnant la tutelle de ses enfans, qui étoit une chose si naturelle, que la loi en excluoit toutes sortes de parens à son prejudice: que s'il en usoit autrement, il faloit qu'il lui demeurât quelque fiel sur le cœur; qu'il n'y avoit rien de si dangereux, & qu'il prît garde à ne pas pardonner à demi.

Le Confesseur fut assez bon pour faire ce que celui-ci lui disoit, soit qu'il crut y étre obligé par le devoir de sa charge, ou que ce fut seulement pour lui rendre service. Mais il eut commandement aussitôt de se retirer, & le Roi aiant sû en-suite, que ce qu'il en avoit fait n'étoit qu'à la considera-

tion

tion de Mr. Desnoiers, il le renvoia aussi chez lui, & donna sa charge de Secretaire d'Etat à Mr. le Tellier, qui est aujourdhui Chancelier de France. Comme la fortune de ce Ministre, & celle du Marquis de Louvois son fils, sont si prodigieuses qu'elles aprochent de celle de quantité de Souverains, si tant est qu'elles ne soient pas plus grandes, j'en dirai ici un mot, pour faire voir que quand on a infiniment de merite, il n'y a rien à quoi l'on ne se puisse élever.

Mr. le Tellier étoit fils d'un homme de Robe, & fut élevé par lui pour étre de la même profession. Aiant passé par quelque petite charge, pour étre capable d'une plus grande, il eut envie de celle de Procureur du Roi du Châtelet, qui est une charge unique, & fort considerable. Celui qui la vendoit aiant plusieurs marchands en main, le prefera aux autres, à condition qu'il lui donneroit de l'argent comptant dans un terme qui étoit fort court. Mais comme il lui manquoit dix mille écus pour faire toute la somme, il étoit en danger de ne la pas avoir, quand Monsieur le Pelletier, qui avoit une charge qui lui donnoit quelque maniement, les lui aporta. Toute sorte d'obstacle étant levé par ce moien, il eut ses provisions, & s'aquit bientôt tant de reputation, & d'estime, qu'on le regarda comme un homme qui en sagesse n'avoit pas eu son pareil depuis long-temps. Cela n'empêcha pas qu'il ne lui arrivât un accident. Etant un jour parmi la ville monté sur sa mule, comme c'étoit la coutume des Magistrats de ce temps-là, il survint quelque desordre, & sa charge l'obligeant d'y remedier, des Pages de la grande écurie du Roi, lui saisirent la bride, & l'emmenerent avec eux à la grande écurie sans le connoitre. Mais les Ecuiers lui firent excuse, & obligerent les Pages à lui demander pardon. Il étoit si bien faisant, qu'il ne voulut pas se plaindre de cette violence, qui auroit fait bien de la peine à

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviens

ceux qui y avoient trempé. Cependant Mr. de Buſſion eut afaire de lui, pour une choſe qui regardoit le peuple, & lui aiant trouvé un eſprit d'une penetration, & d'une ſolidité merveilleuſe, il lui inſinua de quiter ſa charge, pour entrer dans le Conſeil.

Ce fut en faiſant ce pas-là qu'il commença à ſe faire connoitre à mon Maitre, à qui jouïs dire pluſieurs fois beaucoup de bien de lui. Cependant ce fut encore toute autre choſe, quand il eût paru dans le Conſeil, & aprés avoir eu toutes les marques de diſtinction, qu'on donne aux gens de probité, & de merite, il eut enfin, comme je viens de dire, , la charge de Secretaire d'Etat. Ce fut à condition neanmoins de donner quatre cens mille francs à Mr. Deſnoiers, & les lui aiant envoiés chez lui, il les refuſa, pretendant que comme il n'y a rien de ſûr à la Cour, le moindre changement le feroit rentrer dans ſa charge. On raporta donc l'argent chez Mr. le Tellier, & Mr. Deſnoiers étant venu à mourir peu de temps aprés, le Cardinal Mazarin, ſous le bon plaiſir de la Reine-mere, lui fit don de cette ſomme qu'il pretendoit revenir au Roi, à l'excluſion de ſes heritiers. De ſi grands bienfaits l'obligerent à ſervir avec encore plus d'afection, il donna des marques de ſon eſprit dans toutes les occaſions delicates qui ſurvinrent bientôt, & la guerre civile s'étant allumée en France, il demeura inſeparablement atasché aux interêts de la Reine-mere, & à ceux de Mazarin, qu'il regardoit comme ſon bienfaiteur.

Mazarin étant venu à mourir, il s'empara de l'eſprit du jeune Roi, qui avoit le diſcernement de connoitre ceux qui le ſervoient bien, & ceux qui le ſervoient mal; de ſorte que les mêmes raiſons qui l'avoient obligé de donner ſon amitié à Mr. le Tellier, l'obligerent à faire arrêter Mr. Fouquet. Mr. le Tellier n'étoit pas bien avec celui-ci, ce qui fut cauſe qu'on preſuma qu'il avoit contribué ſous main à ſa diſgrace; mais pour faire voir qu'on ſe mé-

méprenoit, & qu'il n'étoit capable que de porter le Roi à ce qui étoit du bien de son service, il lui laissa faire son procés sans s'en méler, ce qui l'auroit fait perir indubitablement, s'il l'eut fait.

Le Roi n'eut plus de premier Ministre aprés la mort du Cardinal Mazarin, & s'il eut quelqu'un qui put étre reputé tel, ce fut sans doute Mr. le Tellier. Il avoit deux fils, & une fille, la fille étoit mariée au Marquis de Villequier, qui est aujourdhui Mr. le Duc d'Aumont. Pour ce qui est des fils, il destina l'aîné, qui est le Marquis de Louvois, à étre du monde, & l'autre à l'Eglise. Celui-ci eut la Coadjutorerie de l'Archevêché de Reims, que possedoit le Cardinal Antoine, & par ce moien il se vit sûr d'être un jour Duc & Pair. L'autre eut la survivance de la charge de Secretaire d'Etat. Ses grands services sont si recens qu'il seroit inutile d'en parler, tout ce qui vient d'arriver dans l'Europe, vient d'étre conduit par sa tête, & il tient aujourdhui sa place avec autant de reputation, que mon Maitre en a eu de son temps. C'est tout dire, ce me semble, à son avantage, cependant il me permettra de mettre cette diference entre ce temps-ci, & celui d'alors, sçavoir que mon Maitre bien-loin d'étre secondé par un grand Roi, n'avoit point souvent de plus fort ennemi que celui à qui il tâchoit de rendre service, au lieu que le Roi d'aujourdhui est le premier à cheval, pour faire réüssir les entreprises qu'il a projettées dans son cabinet.

Quoi qu'il en soit, tant de grands services du pere & du fils, n'ont pu mieux étre recompensés qu'ils le sont aujourdhui. Le pere est Chancelier de France, la plus belle charge de la Robe, & qui donne le pas, soit qu'on se trouve au Conseil ou à la Cour. Le fils est Secretaire d'Etat, Ministre, favori, & en un mot celui sur qui le Roi se repose également de la paix, & de la guerre. Cependant je ne dois pas oublier une circonstance qui prouve-

ra la reconnoiſſance du pere, & du fils. Mr. Colbert qui avoit l'adminiſtration des Finances, étant mort, il y a deux ans ou environ, ils ont procuré ſa charge à Mr. le Pelletier, fils de celui dont j'ai parlé ci-deſſus, & cela pour recompenſe de ce que nous avons dit.

Si je me ſuis étendu un peu au long ſur la naiſſance, & ſur le progrés de la fortune de Mr. le Chancelier, & du Marquis de Louvois ſon fils, ce n'a pas été une choſe ſi inutile que l'on diroit bien. Aiant à parler dans la ſuite de pluſieurs grandes actions qui ſe paſſeront ſous leur Miniſtere, il faloit donner une idée de ceux qui gouvernoient, & faire voir que ces grands coups de tête partent de gens conſommés dans la politique, & dans les afaires les plus delicates.

Mais pour en revenir à ce qui me regarde, d'abord que j'eus refuſé de me charger de la negociation, dont j'ai parlé ci-deſſus, je ne fus vû de bon œil en aucun endroit, & fus tellement maltraité de la Reine, & du Miniſtre, que je reſolus de me retirer. Le Roi cependant, aprés avoir exilé Mr. Deſnoiers pour lui avoir oſé parler en faveur de la Reine, n'en uſa pas ſi rigoureuſement avec le Cardinal Mazarin, ni avec Chavigni qui avoient embraſſé ſes interêts. Il eſt vrai qu'ils s'y prirent plus finement, au lieu de propoſer au Roi de la faire Regente, ils lui dirent que pendant qu'il étoit encore en état de le faire, ils lui conſeilloient de vouloir régler les choſes, comme il vouloit qu'elles fuſſent aprés ſa mort: que le bas âge dans lequel il alloit laiſſer ſes enfans demandoit cela de lui: qu'au moins il auroit la conſolation en mourant de ſçavoir quelle ſeroit leur fortune, au lieu que s'il n'avoit cette precaution-là ils ſeroient expoſés à d'étranges évenemens.

Le Roi trouva beaucoup de raiſon dans ce conſeil, mais d'abord qu'il voulut mettre la main à l'œuvre, il rencontra par tout des dificultés inſurmon-

montables. Il ne songeoit qu'à laisser la tutelle de ses enfans entre les mains de la Reine, ou du Duc d'Orleans son frere, mais l'un lui paroissant d'un esprit trop inquiet, & l'autre trop bonne Espagnole, il prit le milieu, qui fut qu'ils se méleroient tous de leur administration, esperant que l'un pour l'autre, ils en feroient mieux leur devoir. Il en arriva de cette conduite, comme d'un Etat qui demeure dans la neutralité, pendant que deux voisins démelent leur querelle, ni l'un ni l'autre ne furent contens de ce que le Roi faisoit pour eux, & ce fut de nouvelles brigues pour faire changer sa derniere volonté. Ceux qui étoient de la Cour, s'apercevoient bien de tout ce qui se passoit, mais l'on ne pouvoit dire encore qui auroit le dessus, ni même qui gouverneroit la Reine, si elle devenoit jamais la maitresse absoluë. Car elle avoit l'esprit de faire bonne mine à tout le monde, ce qui lui aqueroit tous les jours de nouvelles creatures. Le Cardinal Mazarin faisoit cependant tout son possible pour faire pancher la balance de son côté, & afin que la Reine se laissât prevenir de son afection à son service, il profita des derniers momens de sa vie du Roi, pour tâcher de lui faire faire quelque chose de plus qu'il n'avoit fait en sa faveur. Il lui remontra qu'une mere avoit toujours les sentimens de la nature, qui lui faisoient faire une grande diference entre les interêts de ses enfans, & ceux de ses proches : qu'il n'en étoit pas de même du Duc d'Orleans, lequel aprés avoir osé prendre les armes plusieurs fois contre lui, les prendroit bien plus facilement contre un enfant : que dans le temps le plus florissant de l'Etat, sa naissance avoit été sufisante pour le faire suivre de quantité de Noblesse, à plus forte raison que ne seroit-ce point, quand il y joindroit une si grande autorité ? Le Roi ne se laissa point toucher de ces paroles, il répondit qu'il avoit pourvû à tout, par la forme qu'il avoit établie par sa déclaration, & mourut sans y rien innoüer.

J'avois pris tant de goût à la Cour, que quelque résolution que j'eusse faite de la quiter, je ne m'étois pas mis encore en état de le faire. Je suivois la fortune du Duc de Richelieu, qui étoit celui que mon Maitre avoit institué pour porter son nom, & ses armes. Il y en avoit qui disoient qu'il étoit son fils, & qu'il l'avoit eu de la Duchesse d'Aiguillon, mais il avoit trop peu d'esprit, pour étre le fils d'un si grand homme; ce qui justifie assez que ce n'est qu'une médisance. Quoi qu'il en soit, voiant qu'il traînoit plutôt son nom, que de le porter, je pris congé de lui sans dire pourquoi, bien mortifié neanmoins de quiter un sejour, que je croiois seul capable de captiver le cœur d'un honête homme. Mon dessein étoit de prendre parti à la guerre, qui étoit fortement allumée de tous côtés sur nos frontieres; car quoi que j'eusse perdu bien du temps, je me trouvois encore fort, & vigoureux, & en un mot en état ce me sembloit de faire quelque chose. Cela m'obligea de faire ma cour à Mr. le Tellier, de qui j'étois connu assez particulierement, pour avoir lieu d'esperer quelque chose, mais comme c'étoit la politique même, il en parla à Mr. le Cardinal, qui lui défendit de me donner aucun emploi. Je reconnus bientôt qu'il faloit qu'il y eut quelque ordre comme celui-là, car Mr. le Tellier ne me parla plus, comme il avoit de coutume de faire, & au lieu de m'assurer positivement, comme il avoit fait auparavant, qu'il me donneroit ce que je demandois, il se contenta de me dire qu'il seroit ravi de me faire service. C'étoit un mot si en usage chez lui, quand il ne vouloit rien faire pour une personne, que je me le tins pour dit. Cependant je me plaignis de ce qu'il m'avoit amusé si long-temps, & Mr. de la Chastre m'aiant vû pestant, & grondant au sortir du bureau, il me dit que si je voulois, il me chercheroit un Maitre, qui me consoleroit de celui que j'avois perdu. Je lui dis que je

je voulois bien, pourvû que ce ne fut pas le Duc d'Orleans, & m'aiant nommé en même temps le Duc de Beaufort, je lui répondis que je l'avois toujours bien estimé, mais qu'aiant été dans des interêts contraires à feu Mr. le Cardinal, il ne pourroit prendre de confiance en moi, ni moi le servir de bon cœur. Il me demanda si j'étois sage de parler de la sorte, & si aprés avoir été si long-temps à la Cour, j'avois fait un assez méchant usage de tout ce que j'y avois vû, pour ne pas sçavoir qu'il n'y avoit que l'interêt qui dût regler les sentimens: que tant que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit été au monde, j'avois bien fait de n'étre pas des amis de ceux qui lui étoient opposés, mais que maintenant que j'étois maltraité du Ministre, je devois me lier d'interêt & d'amitié avec ceux qui avoient sujet de le haïr: que si quelqu'un étoit en ces termes-là avec lui, c'étoit sans doute Mr. de Beaufort, à qui il avoit volé les bonnes graces de la Reine-mere, & qui sans lui auroit pu faire toutes choses pour ses amis, & pour ses creatures: que c'étoit un Prince ferme, vigoureux, qui sçavoit estimer les gens de merite, & à qui enfin il y avoit plaisir de se donner: que si je voulois, il lui en parleroit, & que quand ce ne seroit que la haine qui seroit commune entre nous pour Mazarin, cela suffisoit pour me donner plus de part qu'à aucun autre dans sa confiance.

La peine que j'avois à quiter la Cour, & l'envie de me venger de la piece que me venoit de faire ce Ministre, firent que j'acceptai ses ofres, aprés m'être rendu à ses raisons. Il en parla à Mr. de Beaufort, qui lui témoigna qu'il seroit ravi de m'avoir, & ce Prince lui aiant dit que je me trouvasse à Anet, où il devoit aller, je partis de Paris avec un de mes amis, qui avoit une maison en chemin, & avec qui j'avois fait une partie de longue paume. Nous envoiâmes toujours nos valets devant, & étant partis ensuite, nous prîmes le chemin du

cours la Reine, pour passer delà dans le bois de Boulogne, & gagner St. Cloud. Comme nous fûmes un peu au delà de la maison du Marêchal de Bassompiere, où il y a aujourdhui un Couvent de Religieuses, on jetta une pierre au Gentilhomme avec qui j'étois, qui le frapa par derriere, desorte qu'il tourna visage pour voir d'où elle venoit. Il vit sur la terrasse du logis, dont je viens de parler, des gens qui baissoient la tête, & croiant que c'étoient des femmes, Corbleu, me dit-il, elles veulent rire. Comme il disoit ces mots, ces gens se releverent, & nous jetterent encore des pierres, & il nous fut facile alors de voir que ce n'étoit pas ce que nous avions cru, mais des hommes qui ne se cachoient plus, & qui même nous insultoient de paroles, & nous accabloient de coups. Mon ami mit en même temps le pistolet à la main, & une pierre lui aiant donné sur le bras, il ne marchanda point, & tira son coup. Peu s'en falut qu'il ne tuât celui qui l'avoit ateint, & il alloit tirer son autre pistolet, si des gens du lieu ne l'eussent averti, que c'étoit le Duc d'Orleans qui étoit là avec toute sa Cour. Cet avis nous venant trop tard, nous crûmes incontinent que nous allions être poursuivis, & n'aiant point d'autre parti à prendre que celui de nous sauver, nous baissâmes la main, & donnâmes des deux à nos chevaux. Nous n'étions pas encore au haut de la montagne des bons hommes, que nous vîmes paroitre cinq ou six cavaliers qui venoient à nous à toute bride, & quoi que nos chevaux fussent tout essoufflés, nous piquâmes tout de nouveau sans leur laisser prendre haleine. Il eut été necessaire qu'ils eussent été bons pour nous tirer d'afaire, car il sembloit que les leurs volassent, & ils nous ateignirent devant que nous eussions pu gagner le bois de Boulogne. Comme nous vîmes qu'il n'y avoit plus moien de s'en défendre, nous prîmes le parti de tourner tête, & mon ami qui ne manquoit pas de

courage, alloit tirer le ſeul coup qui lui reſtoit, quand un de la troupe qui étoit de ſes amis, lui dit que puis que c'étoit lui, la paix étoit faite, & qu'il n'y avoit qu'à rengainer. Au même temps joignant les éfets aux paroles, il courut l'embraſſer, & les autres remettant leurs piſtolets dans le fourreau, nous en fûmes quites pour leur dire, que ſi nous avions cru que le Duc d'Orleans y eut été, nous nous ſerions bien empêchés de faire ce que nous avions fait. Ils nous païerent de la même monnoie dont nous les païïons, c'eſt-à-dire qu'ils nous aſſurérent auſſi, que s'ils euſſent ſu que c'eut été nous, ils en euſſent uſé autrement. Mais je doute fort qu'ils l'euſſent pu faire, un Prince qui prenoit plaiſir à aller tirer le manteau ſur le pont-neuf, comme faiſoit le Duc d'Orleans, n'étoit pas d'humeur à s'arrêter, quelque priere qu'ils lui euſſent pu faire.

La paix étant faite de la maniere que je viens de dire, ils voulurent que nous nous en retournaſſions avec eux, à quoi je m'oppoſai de tout mon pouvoir, & pour ſçavoir que je ſerois ſuſpect dans cette compagnie, & parce que je me voulois rendre ponctuellement à mon rendez-vous. Tout ce que je pus dire neanmoins fut inutile, & aiant été obligé de marcher, nous trouvâmes Mr. le Duc d'Orleans avec cinq ou ſix autres, qui faiſoient la débauche. Il n'examina pas ſi j'avois été au Cardinal de Richelieu, ni ſi j'avois refuſé de me donner à lui, il nous obligea de nous mettre à table, où aprés avoir bû juſques à l'excés, il eut envie de ſe donner un plaiſir de Prince, c'eſt-à-dire, de faire quelque choſe d'extraordinaire. Ce fut de manger une omelette ſur le ventre de Wallon, Colonel du regiment de Languedoc, homme d'une groſſeur prodigieuſe, mais qui n'avoit garde de devenir de plus belle taille, puis qu'au lieu de faire diete quelquefois, il n'avoit point d'autre paſſion que celle de faire bonne chere. Wallon ſe couchant donc tout

de son long, presenta sa table qui étoit en relief, & ceux qui servoient aiant mis l'omelette dessus, l'excés de la débauche fit qu'il ne sentit pas qu'elle le bruloit, ou du moins il crut qu'il y alloit de son honneur de ne le pas dire.

Aprés que l'on eut mangé de ce ragout, dont le Duc d'Orleans aussi-bien que tous ses flateurs, exagererent mille fois la bonté, on dit qu'il faloit s'en retourner à Paris, & aller chez la Neveu qui étoit une fameuse courtisane. Quelques afaires que j'eusse, il falut que je fusse de la partie malgré moi. L'on y fit tout ce qu'on étoit capable de faire en l'état où nous étions, & aprés avoir fait enrager la maitresse du logis, & quelques autres de même trempe, qu'on étoit aller chercher, le Duc d'Orleans pour faire sa paix, dit qu'il leur vouloit donner du plaisir, & ce fut d'envoier querir un Commissaire, sous pretexte qu'on faisoit du bruit dans ce logis-là. Le Commissaire vint avec main forte, & Mr. le Duc d'Orleans nous aiant fait cacher dans une chambre à côté, il n'y eut que lui qui parut avec Wallon. Ils s'étoient couchés tous deux dans le lit avec la Neveu, qui étoit au milieu, & le Commissaire le trouvant en flagrant delict, & ne le connoissant point, lui fit commandement de se lever, & sur son refus il dit à ses gens de le faire lever par force. Ils se mirent en devoir de lui obeïr, mais comme ils commençoient à le goupiller, ils furent bien surpris de nous voir sortir de nôtre cache, non pas toutefois en posture de gens qui leur vouloient faire du mal, mais aiant le chapeau à la main, & portant grand respect à celui qui étoit dans le lit. Cependant rien ne les surprit davantage que l'habit du Duc d'Orleans qu'on aporta, & le cordon bleu, sur lequel ils jetterent d'abord les yeux, leur frapa tellement la vûë, que quand la foudre seroit tombée, ils ne seroient pas demeurés plus interdits. Le Commissaire commençant à reconnoitre son erreur, se jetta aux piés du Duc pour lui

implorer sa misericorde. Le Duc lui dit de ne rien craindre ; & qu'il en seroit quite à bon marché. Nous ne sçavions ce qu'il vouloit faire, mais il ne fut pas long-temps à prendre son parti. Il fit venir les autres courtisanes qui n'avoient point encore paru devant le Commissaire, & les aiant fait arranger sur le bord du lit, les unes auprés des autres, & presenter le derriere, il obligea le Commissaire, & toute sa troupe, de venir rendre hommage à ce qu'ils voioient, nus en chemise, une bougie à la main, pour faire, disoit-il, amande honorable.

Il nous fut permis aprés cela de nous en retourner chacun où nous voudrions, & comme j'avois perdu bien du temps, & que je craignois que Mr. de Beaufort ne fut déja à Anet, je marchai toute la nuit, depeur qu'il ne pensât mal de mon retardement. Je trouvai qu'il n'étoit pas encore arrivé, dont j'eus beaucoup de joie. Mais deux jours s'étant passés sans que j'en entendisse parler, je ne sus ce que cela vouloit dire. Comme j'étois dans une grande impatience, & que d'ailleurs je m'ennuiois, je sortois le plus souvent, & m'avançois sur le grand chemin, pour voir si personne ne venoit. Enfin je vis venir un homme à toute bride, & ne doutant point que ce ne fut quelqu'un de sa part, je le voulus arrêter pour lui demander des nouvelles. Mais n'aiant pas le temps de me répondre, il passa outre, & entra dans le château. On en ferma les portes incontinent, & j'en fus d'autant plus surpris, qu'il s'en faloit de beaucoup que la nuit ne fût venuë. Je m'en étois aproché à dessein d'y entrer, & frapai à la porte afin que l'on me vînt ouvrir, mais ce fut inutilement. J'y demeurai une heure sans qu'il vînt personne, & j'étois prêt de m'en retourner, quand j'entendis des pleurs qui me firent ouvrir les oreilles. On abaissa en même temps le pont-levis, & je sus que cette afliction provenoit de ce qu'on avoit arrêté le Duc de Beaufort.

Ce Prince avoit été fort bien avec la Reine-mere, elle lui avoit donné des marques d'estime, & de confiance, qui faisoient qu'on n'en pouvoit douter. Car un jour qu'elle avoit cru que le Roi devoit mourir, elle lui avoit remis ses enfans entre les mains, ce qui avoit donné de la jalousie à tous les Princes. Si le Duc de Beaufort en eut bien usé aprés cela, il y avoit aparence, que s'il n'avoit pas été Ministre, il auroit du moins été des plus avant dans la faveur, mais aiant fait des brigues avec Châteauneuf, à dessein de perdre le Cardinal Mazarin, celui ci ne se vit pas plutôt le maitre, qu'il dissipa cette faction, faisant arrêter la meilleure partie de ceux qui en étoient, & exilant les autres. Quoi que je ne sçusse rien de toute cette intrigue, je ne laissai pas d'y étre envelopé. Quelqu'un aiant reporté à Mazarin qu'il m'avoit vû parler à Mr. de la Chastre, il me mit au nombre de ceux dont il vouloit s'assurer, & je fus bien surpris, qu'en m'en revenant d'Anet, je me vis mettre à la Bastille. Mr. de la Chastre n'en fut pas quite à meilleur marché; au contraire comme il avoit plus à perdre, il ne put recouvrer sa liberté, qu'en donnant sa demission de la charge de Colonel General des Suisses qu'il avoit.

Il est vrai qu'il ne demeura pas si long-temps en prison que moi. Comme je n'avois pas de ces puissantes protections qu'il pouvoit avoir, je fus oublié dans ma misere, & je n'eus pas seulement la consolation d'étre visité des miens. En éfet, mon pere & ma belle-mere, voiant que j'étois mélé dans les afaires d'Etat, ne voulurent pas s'exposer à la colere du Ministre, & aiant peur que mes freres eussent plus de naturel, ils leur défendirent de me venir voir. Il est impossible de dire quel fut mon desespoir, sur tout dans les commencemens. Mais enfin n'y aiant rien à quoi l'on ne s'accoutume, je fis de necessité vertu, & passai six ans entiers sans autre compagnie que celle de quelques livres, qu'on m'a-

m'avoit permis de faire venir. Cependant Mr. de Beaufort s'étoit sauvé de Vincennes, où il avoit été emprisonné, & voiant que tous les Ordres du Roiaume étoient mécontens de la conduite du Cardinal Mazarin, il recommença ses brigues, mais avec plus de fruit qu'auparavant. Il y avoit si longtemps que j'étois en prison, que je ne croiois pas que personne songeât que je fusse encore au monde; mais lors que j'y pensois le moins, je vis entrer un homme dans ma chambre, que je reconnus pour être à Mazarin. Il me dit qu'il venoit m'ofrir ma liberté, si je lui voulois promettre, qu'aprés me l'avoir donnée, je l'avertirois de bonne foi de tout ce que je sçaurois des intrigues du Duc de Beaufort. Je ne balançai point sur la réponse que j'avois à faire. Je lui dis que sa proposition me faisoit bien connoitre pourquoi j'avois été arrêté: que c'étoit apparemment pour avoir été soupçonné d'avoir intelligence avec ce Prince, que Dieu sçavoit ce qui en étoit, mais que quoi que je n'eusse aucun engagement avec lui, rien n'étoit capable de me faire tromper un homme avec qui l'on croioit que j'eusse été bien. Il me voulut dire plusieurs choses pour me faire changer de resolution, mais ne lui aiant point fait d'autre réponse, sinon que le métier d'espion ne me convenoit pas, il s'en alla reporter à son Maitre ce que je lui avois dit.

La proposition qu'il m'avoit faite, me fit juger qu'il faloit que le Duc de Beaufort se fût sauvé, & que même il se faisoit craindre. L'envie de le seconder dans son ressentiment, me fit souhaiter de pouvoir comme lui trouver moien de recouvrer ma liberté, & y aiant pensé serieusement, je mis en pratique le seul moien que j'en avois. Je gagnai celui qui m'aportoit des livres, & comme il venoit si souvent, qu'on ne se défioit plus de lui, il me donna à plusieurs fois dequoi faire une corde assez longue, pour décendre de ma chambre dans le fossé. Quelque peril qu'il y eut dans cette entre-

prise,

prise, j'en vins à bout une nuit qu'il faisoit fort obscur, & comme j'avois remarqué exactement toutes choses, je trouvai moien de sortir du fossé, & fus entrer dans Paris par la porte St. Martin. Je passai le reste de la nuit sous l'ovant d'une boutique, n'y aiant pas d'aparence d'aller éveiller personne, & la pointe du jour étant venuë, j'entrai dans une chambre garnie au fauxbourg St. Germain. Je m'informai là de ce qui se passoit, & aiant su que tout étoit en combustion dans la ville, au sujet d'un édit qu'avoit envoié le Cardinal, par lequel il taxoit toutes les Cours souveraines, la haine que j'avois pour lui, me fit oublier l'amour que je devois avoir pour ma Patrie, qui étoit menacée par là de grandes revolutions. En éfet, le Parlement que cela regardoit, donna en même temps un arrêt contre ce Ministre, & quelques-uns de ses Membres furent même d'une opinion si violente contre lui, que si l'on eut suivi leur conseil, on auroit tâché tout d'un coup de venger dans son sang, mille atentats qu'ils pretendoient avoir été faits au prejudice des loix de l'Etat.

Le peuple qui se voioit accablé d'Edits, entra dans les interêts du Parlement, & toutes choses se disposerent à la sedition, & à la revolte. Mais ce qui la hâta, fut que la Reine-mere fit arrêter quelques-uns de ce corps, ce qui servit comme de signal pour prendre les armes. Dans un moment les chaînes furent tenduës, les ruës barricadées, & les artisans sans songer qu'en quitant leurs boutiques, ils alloient cesser de gagner leur vie, se travestirent en gens de guerre; tant la haine étoit grande contre le Ministre. La Reine-mere crut apaiser ce desordre par la douceur, mais l'aiant tenté inutilement, elle fit paroitre quelques soldats du regiment des Gardes qui ne firent qu'irriter les seditieux. Je crus alors qu'il n'y avoit plus de danger pour moi de sortir, & un garçon qui m'avoit servi me reconnoissant, s'écria qu'il me faloit deman-

der ce que c'étoit que de Mazarin, & que j'avois éprouvé sa violence. En même temps il vint à moi pour me saluer, mais j'étois si en colere de ce qu'il m'avoit fait connoitre, qu'au lieu de recevoir ses complimens, je me mis à le gronder bien fort. Tous ceux qui avoient ouï ce qu'il avoit dit, vinrent autour de moi, & me firent cent questions, auxquelles je n'avois garde de répondre. Mais les plus zelés m'obligerent à aller avec eux au corps-de garde, disant qu'ils vouloient que je les commandasse, en cas qu'il arrivât quelque chose, & que j'avois la mine de sçavoir mieux qu'eux le métier.

Cette sedition auroit été bien loin, si la Reine qui avoit refusé d'abord de rendre les prisonniers, ne s'y fut à la fin resoluë, & cela aiant fait rentrer chacun dans le devoir, j'eus peur que ce qui m'étoit arrivé, ne me fit de nouvelles afaires auprés du Ministre. En éfet, aprés m'avoir si fort maltraité sans sujet, il sembloit que j'avois lieu de craindre qu'il ne m'accusât d'avoir été un chef des seditieux, & quoi que la Reine-mere eut promis de tout oublier, comme je sçavois qu'on ne manque jamais de pretexte, quand on veut perdre un homme, je me vis obligé à chercher quelque protection. Celle du Parlement me parut la plus assurée en l'état où étoient les choses. Non seulement il avoit l'amitié du peuple, qui étoit assez simple de croire que tout ce qu'il faisoit n'étoit que pour lui, mais il avoit encore engagé dans ses interêts plusieurs Provinces, qui ne vouloient pas moins de mal au Cardinal Mazarin. Le Parlement reçût ma requête qui lui fut presentée par le Duc de Beaufort, qui étoit merveilleusement agreable aux Parisiens, parce qu'ils le croioient irreconciliable avec Mazarin. Ma requête fut enterinée, & me voiant en sureté, je me liai d'interêt avec le Duc de Beaufort, & avec tous ceux qui haïssoient le plus le Cardinal. Si

je

je voulois raporter toutes les brigues que l'on fit contre lui, il faudroit que ces Memoires fussent en plusieurs volumes, mais aiant resolu de ne parler que des choses auxquelles j'ai eu quelque part, je me contenterai de dire que le Parlement lui en fit tant qu'il resolut de le punir. Il lui étoit impossible d'en venir à bout, à moins que de reduire Paris à l'obeïssance, lequel avoit, comme j'ai dit ci-devant, pris son parti avec tant de hauteur, & qui étoit encore tout prêt de le prendre au moindre sujet qu'il lui en donneroit. L'entreprise paroissoit non-seulement dificile, mais encore au dessus de ses forces. Il y avoit plus de cent mille combatans dans la ville, & toutes les troupes du Roi ne montoient à rien, s'il faut ainsi dire. Neanmoins le Duc d'Anguien qui étoit devenu Prince de Condé par la mort de son pere, étant revenu de Flandres, & lui aiant promis d'épouser son parti, on retira son armée de ses quartiers, & toute la Cour étant sortie de Paris, la ville fut bloquée. Comme il n'y en a point de si peuplée dans le monde, les passages que l'on avoit occupés, la jetterent bientôt dans la misere; & chacun aiant dit que c'étoit une honte de soufrir d'étre afamés par une poignée de gens, on donna heure pour faire revûë des forces qui étoient sur pié. Ces forces étant arrivées sur le champ de bataille, les Capitaines qui étoient tous des Conséillers (car ce n'étoient que des compagnies de bourgeois) voulurent les mettre en bataille, afin de les faire voir aux Generaux; mais pas un ne sçachant comme il s'y faloit prendre, ce fut un desordre si épouvantable, qu'ils aprêterent même à rire à ceux même qui n'en sçavoient pas plus qu'eux. Cependant il sortit un homme des rangs, qui tout fier, & tout boufi de gloire, dit que ce n'étoit pas aussi comme cela qu'il faloit commander, qu'il avoit été six mois soldat aux Gardes, & qu'il se trompoit bien, s'il n'en venoit pas mieux à bout. Chacun fut ra-
vi

vi d'entendre qu'il y avoit parmi eux un homme de service, & lui aiant deferé le commandement, par un cri de, Vive le Parlement, & nôtre nouvel Officier, il fut creé Major general de l'infanterie, pour marque de laquelle charge, il reçût une canne des mains de Vedeau de Grammont Conseiller aux enquêtes. Grammont fut même tout prêt de lui donner son hausse-cou, mais aiant peur qu'il ne s'égarât, & que cela ne fît perdre à sa Maison la reputation où elle étoit d'avoir l'humeur guerriere, il lui en fut chercher un autre. Son fils continuant dans les mêmes inclinations, conserve cherement ce hausse-cou aussi-bien que sa barbe, qui fait croire sur tout dans le Carnaval, que c'est quelque vieux corporal qui s'est déguisé en Conseiller.

Le nouveau Major se broüilla un peu dans son ordre de bataille. Neanmoins chacun aiant admiré ce qu'il avoit fait, les Officiers du regiment l'emmenerent dîner en ceremonie, & lui donnerent le haut bout à la table. On parla là des moiens de faire lever le blocus, & tout ce que le Major prononça fut cru comme des oracles. Cependant cela n'empêcha que le Prince de Condé ne fit attaquer Charenton, où les Parisiens avoient jetté trois mille hommes sous la conduite de Clanleu, & ce poste leur étant de consequence, il sortit vingt mille hommes de la ville pour marcher au secours. J'en étois comme les autres, & j'avois l'honneur d'être un des principaux Officiers de cavalerie, laquelle avoit été commandée pour soutenir l'infanterie. Nous lui laissâmes donc prendre l'avantgarde en sortant, mais elle n'eut garde de s'attribuer ce qu'elle ne vouloit pas lui être dû. Le Prince de Condé étant venu au devant de nous avec trois ou quatre cens chevaux, elle voulut prendre le poste de l'arrieregarde, mais comme l'ordre de bataille étoit disposé autrement, nous ne le soufrîmes point, & continuâmes à lui déferer

l'hon-

l'honneur d'être à la tête en nous retirant à toute bride vers la ville. Chacun prit pour une fuite, ce qui n'étoit qu'un éfet du commandement qu'on nous avoit fait de nous tenir à l'arriere-garde. Quoi qu'il en soit, si le Prince de Condé eut voulu, il eut passé toute nôtre infanterie à la pointe de l'épée, mais il se contenta de prendre Charenton, où il perdit le Duc de Châtillon son parent.

J'eus honte de rentrer dans la ville aprés une action comme celle-là, car quoi que je n'eusse peut-étre pas fuï des premiers, il me sembloit toujours que c'étoit assez que d'avoir été dans une si méchante compagnie, pour avoir part à l'afront. Depuis ce temps-là nous voulumes encore éprouver nos forces, mais aiant été batus par tout, quoi que nous fussions toujours dix contre un, je vis bien que je n'aquererois jamais trop d'honneur, tant que je ne combatrois qu'à la tête d'une milice. Cependant le Parlement ne diminuoit rien de la haine qu'il avoit contre le Cardinal, mais comme dans le cas dont il s'agissoit, le proverbe étoit faux qui dit, qu'il faut que l'Epée cede à la Robe, il songea à s'accommoder, d'autant plus que mille gens de qualité, qui sembloient avoir pris son parti, entretenoient commerce à la Cour. Plusieurs n'étant pas d'avis de cela, dirent qu'il valoit mieux envoier demander du secours à l'Archiduc ; & le Prince de Conti, qui avoit été déclaré Generalissime du parti, étant de cet avis, on nomma le Marquis de Noirmoustier, & Laicques, pour y aller. Je fus aussi de ce nombre, non pas en qualité comme eux de Plenipotentiaire, mais de Ministre subalterne qui devoit suivre leur avis.

Je ne craignis point cette fois-là de m'aller montrer, y étant envoié de si bonne part, & ne doutai point que nous n'y fussions bien reçûs. En éfet, l'Archiduc nous promit de faire marcher son armée pour dégager Paris, & je fus laissé auprés de lui pour le faire ressouvenir de ses promesses. Mais

je n'y eus pas demeuré huit jours, que je m'aperçus que le Comte de .·.·.·.·, qui étoit toujours son favori, traversoit nos desseins. Il ne voulut pas d'un homme si clairvoiant que moi pour l'éclairer, il manda à Laicques qui étoit son ami, qu'il fît ensorte qu'on me fît revenir bientôt, & tout ce que je pus comprendre à cette conduite, c'est que Madame de Chevreuse qui paroissoit desirer la perte du Cardinal, & qui étoit toujours bien avec ce Comte, tâchoit d'empêcher l'entrée de ces troupes dans le Roiaume, pour faire un traité plus avantageux pour elle. Cependant nôtre voiage aiant donné de l'inquietude à la Cour, elle fit la moitié du chemin pour tâcher d'avoir la paix; & comme l'Archiduc tardoit trop à venir, & même que le Parlement commençoit à se repentir d'avoir apellé les étrangers, la chose fut bientôt concluë.

Chacun y stipula ses interêts, les uns eurent de l'argent, les autres des charges, & il n'y eut que moi qui n'eus rien, quoi que les principaux du parti m'eussent promis qu'on me feroit donner quelque établissement. Ce fut alors que je reconnus le peu de fonds qu'il y a à faire sur la parole des Grands, lesquels nous promettent tout, quand ils croient avoir afaire de nous, & nous oublient dés que nous ne leur sommes plus necessaires. Enfin j'aurois été reduit en un pitoiable état, sans ma rente de Lion. C'étoit la seule chose que j'avois, & mes freres avoient consumé tous les autres bienfaits que je pouvois avoir reçus. Ce n'étoit pas dequoi faire le grand Seigneur, mais toujours ce n'étoit pas aussi dequoi étre tout-à-fait miserable. Cependant cela m'avoit apris à étre bon ménager, & comme je n'avois plus personne à qui pouvoir demander, j'avois reduit mon train à un valet de chambre, & à un laquais, au lieu que du temps de Mr. le Cardinal de Richelieu, j'avois toujours six ou sept domestiques. Cela me sembloit étrange, parce

parce que j'étois accoutumé, comme on dit, à nager en grande eau, mais je ne sçavois pas encore ce que c'étoit que de la necessité, & je ne tardai gueres à l'aprendre.

Mazarin qui me vouloit un mal à mourir, pour m'être sauvé de prison, & pour avoir pris parti contre lui dans ces derniers troubles, me fit saisir ma rente sous un nom emprunté; & faisant faire d'autres saisies de même nature, il empêcha que je n'en fusse averti, que lors que je fus pour toucher de l'argent. Je fus surpris de trouver des creanciers que je ne connoissois pas, mais traitant cela de bagatelle, je fus chez un procureur qui me dit la même chose, & qu'il me feroit bientôt donner mainlevée. Cependant il me demanda les saisies, & n'aiant pas eu la precaution de les prendre, je m'en retournai chez celui qui avoit acoutumé de me païer, lequel me remit au lendemain. Le lendemain j'y fus, & l'on me dit qu'il étoit allé à dix lieuës de Paris, chez une de ses sœurs qui se mouroit.

On me traîna sous ce pretexte-là pour le moins quinze jours, & je n'eus garde de deviner que cet homme d'intelligence avec Mazarin, s'étoit fait celer pendant tout ce temps-là. Enfin quelqu'un m'aiant dit qu'il l'avoit vû dans la ruë, j'y retournai, loüant Dieu de ce que son absence n'avoit pas duré plus long-temps. Mais on me voulut dire encore la même chose, ce qui me fit juger qu'il y avoit du mal-entendu. Je dis tout resolûment que je sçavois son retour par des gens qui l'avoient vû, & que j'atendrois plutôt tout le jour, que de ne lui pas parler. Il n'étoit pas loin de là, & aiant écouté tout ce que je disois, il cria de loin qu'on me fît entrer, & qu'il n'importoit pas pour moi. Il me fit de grandes excuses de ce qu'il étoit parti sans me donner contentement, me dit qu'il ne faisoit que d'arriver, qu'il chercheroit mes papiers le soir, & que je les aurois sans faute le lendemain à quelle heure

heure je voudrois. Je pris encore cela pour argent comptant, & étant revenu dés la pointe du jour, il fit le malade, & me dit que l'état où il étoit, l'avoit empêché de me tenir parole. Il voulut encore me remettre à un autre jour, mais ma patience étant à bout, je fus chez mon procureur pour dresser un commandement. Lui étant signifié, il ne parla plus de saisie, mais fit réponse que je pouvois m'adresser à Lion, que sa commission étoit cessée, & pour prouver ce qu'il disoit, il me donna copie d'une pretenduë revocation. C'étoit me renvoier, comme on dit, au Calende Grec, & étant obligé d'écrire à Lion, j'envoiai mon contract par la poste, afin qu'en même temps qu'il seroit arrivé, celui à qui j'écrivois, fît ses diligences. J'atendis de ses nouvelles deux ou trois ordinaires, mais fort inutilement, mon contract se trouva perdu, & ce fut un autre que lui qui me le manda, à qui j'avois fait écrire par un de mes amis.

Tout cela me fit perdre bien du temps, & s'en étant encore passé beaucoup, devant que j'eusse pu lever une autre grosse, enfin l'on me manda de Lion que le païeur ordinaire étoit remis, & que c'étoit à lui que je me devois adresser. Je lui fis signifier un autre exploit, & il répondit alors qu'il y avoit des saisies entre ses mains, lesquelles je devois faire lever, devant que de le pouvoir contraindre. Je le sommai d'en donner copie, & y aiant satisfait, il me donna le nom de sept creanciers seulement, dont, comme j'ai déja dit, je n'avois jamais ouï parler. Je les fis assigner à leur élection de domicile, & aprés étre comparus par procureur, il y en eut trois qui déclinerent la jurisdiction du Châtelet, sous pretexte de quelque privilege. L'un vouloit me traduire aux requêtes du Palais, l'autre à celles de l'Hôtel, & le dernier au grand Conseil, où il pretendoit avoir ses causes commises. Enfin l'instance aprés avoir du-

ié

ré trois mois, étant prête à juger, un la porta au Conseil privé, sous pretexte d'un reglement de Juge. Je tombai malheureusement entre les mains d'un Raporteur, qui naturellement avoit aversion du travail, ainsi je crus quelque temps que s'il ne me jugeoit pas, il y avoit plus de naturel, que de malice. Mais enfin je me trompai, & aiant gagné un de ses laquais, il me dit en confidence que je ne m'atendisse point à être jugé, & que cela étoit défendu à son maitre. Je lui demandai comment il le savoit, à quoi il me répondit qu'il y étoit venu un homme de la part du Cardinal Mazarin pour lui faire cette priere, & sur le portrait qu'il m'en fit, je reconnus que c'étoit Bellinzani, digne serviteur d'un tel Maitre.

Il est impossible d'exprimer mon ressentiment à ce discours, je parlai au Maitre des requêtes avec vigueur, mais n'en aiant pu tirer raison, je fus m'en plaindre à Mr. le Chancelier Seguier, qui promit de me faire justice. Deux jours aprés ce ne fut plus cela, d'abord que Mazarin lui eut parlé, il ne songea plus à sa parole, & quoi que je fusse tous les jours chez lui, j'avançai tout autant que si je n'y avois pas été. Cependant l'argent commençoit à me manquer, & j'avois déja été obligé d'en emprunter à mes amis, qui avoient compassion de l'état où j'étois reduit. J'écrivis à mon pere de vouloir avoir pitié de moi, mais je n'en eus point de réponse, & j'aurois été entierement abandonné, si tout le monde eut été comme lui. On me conseilla de presenter un placet à la Reine-mere, Princesse pitoiable, & qui n'étoit haïe des Parisiens que parce qu'ils ne la connoissoient pas. Je la priois de vouloir ordonner à Mr. le Chancelier de me rendre justice, & au Raporteur de juger mon procés; mais cette Princesse se reposant de toutes choses pour mon malheur sur le Cardinal Mazarin, je n'eus garde de recevoir de grace de celui qui étoit ma partie.

Il m'arriva alors ce qui arrive à tous les malheureux, je fus abandonné de ceux que je croiois mes amis, & aprés avoir encore sollicité vainement pendant deux ou trois mois, je tombai dans une si grande pauvreté, que je me fis honte à moi-même. Ne sçachant plus où donner de la tête, ma derniere ressource fut d'aller chez mon pere, esperant qu'aprés avoir fait tant de choses pour la maison, il ne me refuseroit pas quelque petit secours, quand je le lui demanderois autrement que par lettres. A peine eus-je dequoi me conduire jusques chez lui, & c'étoit sans doute une chose digne de pitié, de voir un homme qui avoit fait autrefois si belle figure, étre reduit à se voler un repas, depeur de manquer d'argent. Les anciens domestiques qui sçavoient quelle avoit été mon opulence, ne voulurent pas croire que ce fût moi, quand j'arrivai, & si mon pere & ma belle-mere eussent pu comme eux me méconnoitre, ils l'auroient fait de bon cœur. A peine me firent-ils manger à leur table, quoi que je les y trouvasse en arrivant, & ce ne fut que reproches pendant le souper, de ce que ma méchante conduite m'avoit reduit en cet état. C'est une étrange chose que la misere, elle abat l'esprit aussi-bien que le corps, je ne sus que leur répondre, & si je n'avois soupiré de moment à autre, on auroit cru que j'aurois perdu toute sorte de sentiment.

Je me trouvai si mal dés le premier jour dans cette maison, que si j'eusse su où aller, je n'y aurois pas demeuré un quart d'heure. Mais nôtre pauvre Curé étoit mort il y avoit deux ans, & il me sembloit que le ciel eut pris plaisir à me combler de disgraces. Je patientai donc ne pouvant mieux faire, & tâchant de faire entendre raison à mon pere, je le sondai s'il seroit d'humeur à me prêter quelque chose pour m'en retourner à Paris. Je lui dis que n'y aiant rien de si clair que mon afaire, on ne pourroit pas toujours me dénier justice: que la

perſécution n'avoit qu'un temps, que même le Cardinal Mazarin ſe laſſeroit de m'en faire, quand ce ne ſeroit que pour éviter les plaintes que je ferois contre lui. Je lui dis encore quantité de choſes, pour lui faire voir que ſon argent ne ſeroit pas perdu, & que mon deſſein étoit de le lui rendre; mais m'interompant bruſquement; Vous me prenez, me dit-il, ſans doute pour une dupe, croiez-moi, allez faire vos contes à d'autres, je ſçais pourquoi vôtre rente eſt ſaiſie, & ces creanciers contre qui vous déclamez tant, ſont bien malheureux d'avoir afaire à un homme avec qui non ſeulement ils courent riſque de perdre leur dû, mais qui a encore tant de méchante foi.

Si j'euſſe pu me poignarder ſans ofenſer Dieu, je n'y aurois pas manqué dans le deſeſpoir où me jetterent ces paroles. Je ne pus m'empêcher de lui faire mille reproches, & quoi que je ſuſſe bien à quoi le reſpect m'obligeoit, je dis & fis des choſes qui n'étoient pas honétes à faire, ni à dire devant ſon pere. Il prit ſujet de là, lui ou ma belle-mere, de ne vouloir pas que je mangeaſſe davantage à leur table, & afin que je n'en doutaſſe pas, il vint un valet dés dix heures du matin qui mit un couvert ſur la mienne, & me ſignifia leur volonté. Cependant quoi qu'on s'y fût pris de ſi bonne heure, je n'eus à manger que quand on deſſervit de devant eux, & j'eus l'honneur de partager les reſtes de leur table avec leurs valets. Mais ce qui me faiſoit le plus enrager, c'étoit de voir la gloire de mes freres, & entr'autres de l'Abé, qui s'en faiſoit ſi fort accroire, qu'il ſembloit que perſonne ne le valût. Il avoit vingt-cinq ou trente chiens, cinq ou ſix bons chevaux, & deux piqueurs; & quoi qu'il n'eût tout cela que par mon moien, il ne m'ofrit jamais un coureur pour aller à la chaſſe.

C'eſt une raillerie de dire qu'on meurt de douleur, j'en ſerois mort ſi l'on en mouroit. Enfin

je demeurai trois mois dans cette maison toujours traité de même, au bout desquels n'y pouvant plus soufrir le traitement que j'y recevois, je m'en retournai à Paris. J'eus bien de la peine à arracher de mon pere dequoi faire mon voiage, mais je n'étois pas encore à deux lieües de chez lui, que celui qui étoit alors son Curé courut aprés moi, & m'aporta dix pistolles. Il me dit qu'il y avoit long-temps qu'il avoit dessein de me les ofrir, mais que les aiant données à garder à un de ses amis, il ne les avoit pu ravoir plutôt: que son predecesseur m'avoit tant d'obligation, & lui à son predecesseur, qu'il auroit bien souhaité en avoir davantage pour me les donner.

J'avois reçû en ma vie quantité de sommes considerables de Mr. le Cardinal, mais j'avoüe que je n'avois jamais été si sensible à ses bienfaits, que je le fus à celui-ci. Je dis au Curé, que j'acceptois de bon cœur ce qu'il me donnoit, & que Dieu me feroit la grace de lui en témoigner un jour ma reconnoissance: que je n'en faisois point le fin, que je ne pouvois étre en plus grande necessité, & que pour dire les choses comme elles étoient, il me rachetoit la vie. Nos complimens étant finis de part & d'autre, je continuai mon chemin, & étant arrivé à Paris, j'y trouvai la guerre civile toute prête à se rallumer. Le Prince de Condé étoit allé à St. Maur sur une fausse allarme, & sa Cour n'étoit gueres moins grosse que celle du Roi. Ce Prince qui avoit si bien servi le Cardinal Mazarin, ainsi que j'ai raporté cidevant, en avoit eu pour recompense une rude prison, de laquelle il n'étoit sorti que par un bonheur extréme. Ainsi craignant à tous momens qu'on ne lui fit le même traitement qu'on lui avoit fait, il minutoit la guerre, laquelle lui étoit souflée aux oreilles par quantité de gens qui haïssoient Mazarin. Si j'eusse été dans l'équipage que j'aurois souhaité, je n'aurois pas manqué de lui

aller faire ofre de mes tres-humbles services, mais étant si diferent de ce que j'avois été autrefois, je me contentai de faire des vœux pour qu'il pût réüssir dans ses desseins.

Cependant le Parlement recommençoit à donner des arrêts contre Mazarin, & même il avoit été obligé de sortir du Roiaume, pour se dérober à la furie du peuple, qui avoit demandé son éloignement. Voiant une occasion si favorable pour moi, je presentai requête à la Cour, par laquelle je lui exposai mon afaire comme elle étoit, & l'injustice qu'on me faisoit depuis tant de temps. Elle la répondit, & ordonna que nonobstant l'instance pendante au Conseil, mes parties seroient assignées devant elle. A quoi aiant satisfait, personne ne comparut; si bien que j'eus arrêt, par lequel le païeur fut condamné à vuider ses mains dans les miennes, moiennant quoi il seroit valablement déchargé. Il n'osa s'opposer à cet arrêt, depeur que je ne le fisse passer pour un Mazarin, qualité qui étoit capable en ce tems-là de perdre un homme, sur tout à Paris, où la populace en vouloit beaucoup à ceux qui avoient cette reputation. Je touchai donc tout d'un coup une bonne somme, ce que je n'eus pas plutôt fait, que j'envoiai vingt pistolles à nôtre Curé, sçavoir dix pour son principal, & autant pour l'interêt. Cependant l'éloignement du Ministre n'étoit qu'une grimace pour amuser le peuple, & il avoit encore autant de credit dans le Conseil, que s'il y eut été present. Chacun en faisoit du bruit, sur tout le Prince de Condé, qui avoit un parti puissant dans le Parlement, & parmi le peuple. Car sa reputation, qui étoit fondée sur quantité de victoires qu'il avoit déja remportées, lui attiroit également, & ceux qui avoient été presens à tant de grandes actions, & ceux qui n'avoient fait qu'en entendre parler. Son pretexte, comme je viens de dire, étoit la crainte d'un traitement pareil à celui qu'il avoit reçû; mais son veritable mo-

tif étoit de rendre ſa fortune encore meilleure qu'elle n'étoit, ce qui étoit fort aiſé à connoitre par ſa conduite. Car en même temps qu'il tâchoit de faire accroire qu'il étoit irréconciliable avec Mazarin, il traitoit avec lui en ſecret, & s'il lui eut accordé toutes ſes demandes, non-ſeulement il auroit ſoufert ſon retour, mais auroit été encore tout diſpoſé à lui rendre ſon amitié. L'on ne ſçauroit dire à quoi il tint que leur traité ne réüſſît, ſi ce n'eſt que l'ambition de ce Prince le tourmentant continuellement, il faiſoit tous les jours de nouvelles demandes, à meſure qu'on lui accordoit les anciennes. En éfet, je ſçais de bonne part que le Cardinal lui envoia dire pluſieurs fois, que tout ce qu'il avoit demandé lui étoit accordé, & il ne tint qu'à lui que les troubles, qui arriverent peu de temps aprés, n'arrivaſſent pas.

Si je voulois raporter ici tout ce qui les preceda, je le ferois auſſi-bien qu'aucun autre, mais cela étant plutôt d'un Hiſtorien, que d'un homme qui écrit des Memoires, je me contenterai de dire qu'aprés beaucoup d'allées & venuës de part & d'autre, on eut recours aux armes. Le Prince de Condé qui avoit beaucoup de places de guerre à lui, y envoia de ſes creatures pour les défendre en cas de ſiege, & ſur tout à Montrond qui étoit dans le cœur de la France, & qui paſſoit en ce temps-là pour une place imprenable. Mon reſſentiment ne me permettant pas de demeurer neutre dans cette guerre, je m'atachai auprés de Mr. de Beaufort, lequel aprés avoir été mal avec le Prince de Condé, juſques à ſe vouloir poignarder l'un l'autre, s'étoit enfin reconcilié avec lui par l'entremiſe du Duc d'Orleans. Or il faut ſçavoir que le Duc d'Orleans ſe laiſſoit gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, & que ces trois perſonnages aiant chacun leur interêt particulier en recommandation, ils l'avoient empêché bien des fois de conclure la paix, ce qu'il lui eut été aiſé de faire, puis

que le Prince de Condé en faveur de qui il s'étoit déclaré, ne lui auroit jamais osé contredire. Le Cardinal Mazarin qui étoit revenu à la Cour, se voiant à la veille de si grands troubles, voulut faire un dernier éfort pour les prevenir, & resolu de contenter le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé, s'ils vouloient ne pas insister tant sur les interêts de ceux qui avoient pris leur parti, il manda au Prince de Condé de lui envoier quelqu'un des siens, en qui il prît confiance, mais dont il ne se fût point encore servi dans leurs negociations, afin que ses démarches ne pussent étre suspectes à ceux qui avoient interêt d'en empêcher le succés. Le Prince de Condé prit un de ses Gentilshommes à qui il donna ses pretentions par écrit, mandant au Cardinal, qu'il étoit inutile de penser long-temps là-dessus, & qu'il n'en vouloit rien rabatre. C'étoit une loi bien dure pour le Cardinal, qui aprés cela n'avoit plus qu'à choisir ou de la paix ou de la guerre ; mais l'un lui semblant encore meilleur que l'autre, il signa le traité, disant à ce Gentilhomme, que comme il y avoit des choses dedans qui demandoient quelque temps, devant que d'en pouvoir voir l'execution, il prioit le Prince de Condé de dire au Duc d'Orleans, dont les interêts n'avoient pas été aussi oubliés, de n'en point parler à sa femme, parce que se laissant gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, ils ne manqueroient jamais d'en étre avertis, & de faire tout leur possible pour le rompre.

Si le Prince de Condé eut suivi ce conseil, il est certain que cela auroit empêché bien des malheurs, mais croiant que le Cardinal ne s'arrêtoit à si peu de chose, que pour paroitre plus misterieux, il s'en fut sautant & dansant, si cela se peut dire ainsi, chez le Duc d'Orleans, & d'aussi loin qu'il le vit, Nous tenons la bête, lui dit-il, par les oreilles, elle a été obligée de se livrer la corde au cou. Vous avez tout ce que vous demandez, & pour moi

j'y trouve assez bien mon conte pour en être content. Il donna en même temps le traité à ce Duc, lequel en aiant fait part à sa femme, & elle au Cardinal de Rets, au Duc de Rohan, & à Chavigni, ces trois Messieurs lui demanderent à quoi il songeoit de le vouloir signer: que tout l'avantage y étoit du côté du Prince de Condé, à qui on s'étoit non-seulement adressé pour le negocier, mais à qui encore on accordoit les principales graces: qu'il possedoit déja assez de places dans l'Etat, sans permettre qu'il s'accrût davantage; que son ambition étoit immoderée, quoi qu'il tâchât de la couvrir; que le soin qu'il prenoit de l'interêt de ses creatures, procedoit plutôt du besoin qu'il prevoioit qu'il en auroit, que de son penchant à obliger; qu'il avoit plus d'interêt que personne d'empêcher cet accroissement de puissance; que la Couronne le regardoit, s'il venoit faute du Roi, & de son frere, mais qu'ils l'avertissoient qu'il n'en seroit plus temps, s'il ne s'y prenoit de bonne heure. Enfin qu'ils le prioient de faire reflexion, que de la conclusion ou de la rupture de ce traité, dépendoient le bonheur de l'Etat, la conservation de sa personne, & le salut de tous les peuples.

Cependant ils parlerent à la Duchesse d'Orleans plus à découvert. Ils lui dirent que le dessein du Prince de Condé étoit de s'emparer de la Couronne; que l'éclat de ses victoires rendroit son usurpation non-seulement moins odieuse au peuple, mais encore agreable: qu'aprés cela on mettroit son mari dans un Couvent, ou du moins qu'on le tiendroit captif toute sa vie: que sa destinée ne seroit pas meilleure, qu'elle auroit un Cloître pour retraite, si tant est qu'on ne s'avisât point de contester la naissance de ses enfans, sur ce que son mariage n'avoit été aprouvé pour ainsi dire que par force: que l'unique moien d'empêcher tant de maux, étoit de rompre ce traité, en atendant qu'on pût dégager entierement son mari d'avec un

homme qui lui devoit étre si suspect; que ce soin la regardoit, elle qu'il aimoit tendrement, & à qui il en avoit donné plusieurs marques; qu'ils n'avoient point de leçons à lui donner là-dessus, mais que s'ils ne craignoient de lui manquer de respect, ils lui diroient qu'elle devoit emploier tous ses charmes pour en venir à bout: que le lit étoit d'un grand secours pour un esprit de la trempe de son mari; qu'ils n'avoient rien à lui dire davantage, & qu'elle en useroit comme il lui plairoit.

Ces paroles ne firent que trop d'éfet sur l'esprit de l'un & de l'autre. Quand ils furent tous deux en leur particulier, ils n'eurent point d'autre entretien, & la Duchesse d'Orleans aiant trouvé l'esprit de son mari disposé à recevoir toutes les impressions qu'elle avoit reçûës elle-même, le traité fut rompu, sans que le Duc d'Orleans en dit aucune raison qui fut seulement aparente. Le Prince de Condé vit bien la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre le conseil du Cardinal; mais comme il n'y avoit plus de remede, & qu'il faloit aprés cela prendre d'autres mesures, il leva des troupes, & donna commencement à une seconde guerre civile. Le Cardinal voulant lui ôter Monrrond, fit marcher des troupes de ce côté là, & chacun fut atentif à ce qui arriveroit entre les deux partis. On ne demeura pas long-temps sans s'engager à des escarmouches, & un Colonel des troupes du Prince de Condé nommé Concressaut, aiant été pris par le Comte de Bougi qui commandoit dans Bourges, on ne sut s'il seroit traité, ou comme prisonnier de guerre, ou comme rebelle. La Duchesse de Longueville qui étoit dans Montrond, aiant peur que Bougi ne prît ce dernier parti, lui écrivit une lettre de civilité là-dessus, à laquelle aiant répondu avec toute l'honêteté qu'elle pouvoit desirer, les Oficiers qui trembloient de part & d'autre, se rassurerent, & ne craignirent plus de s'exposer com-

comme ils auroient fait. Cependant ce ne fut pas une loi pour le Cardinal, il fit pendre un autre Oficier qui étoit tombé entre ses mains, mais Mr. le Prince de Condé aiant usé de represailles, cela lui fit peur, & il n'osa dorenavant en user avec tant de severité.

Le Duc d'Orleans pour avoir pris jalousie du Prince de Condé, ne s'étoit pas separé de ses interêts, danslesquels il étoit retenu par plusieurs considerations. Il avoit fait des troupes aussi-bien que lui, & leur avoit donné le Duc de Beaufort pour General. Je lui servis d'Aide de camp pendant toute la campagne, & m'éloignai si peu de lui, que personne ne sçauroit raporter mieux que moi tout ce qui lui arriva. La persecution qu'il avoit souferte depuis le nouveau Ministere, faisant croire aux Parisiens qu'il ne se raccommoderoit jamais avec lui, la ressemblance qu'il y avoit de leurs sentimens avec les siens le leur rendit si agreable, joint à cela de certaines manieres populaires qu'il avoit, que ce n'est pas assez de dire qu'ils l'aimerent, puis qu'il en fut adoré. Les harangeres sur tout lui en donnerent des marques essentielles, soit en lui faisant tous les jours des presens, où en cherchant toutes les occasions de se rencontrer où il étoit. Ce fut pour cela qu'il fut apellé par derision le Roi des Halles: mais avec tout cela pas une ne lui témoigna tant d'amitié, qu'une dont je vais parler. Elle le vint trouver un matin avec une fille de dix-sept à dix-huit ans, belle comme le jour, & lui dit que n'aiant qu'elle d'enfant, elle se croiroit la plus heureuse personne du monde, si non-seulement il vouloit lui faire l'honneur de coucher avec elle, mais encore de l'engrosser. Le Duc de Beaufort qui ne ressembloit pas à son pere, qui aimoit plus les hommes que les femmes, lui dit qu'il étoit ravi de l'obliger, qu'il lui répondoit bien de l'un, mais non pas de l'autre; que cela ne dépendoit pas de lui; que ce-

pendant il y alloit faire son possible. En même temps pour lui faire voir qu'il étoit de bonne foi, il fit coucher la fille avec lui, & les renvoia toutes deux fort satisfaites.

Ce Prince avoit une sœur qui étoit mariée au Duc de Nemours, Prince qui avoit mille bonnes qualités, & qui n'en avoit pas une seule de méchante. Mr. le Prince de Condé qui avoit des afaires dans la Province de Guienne laquelle avoit embrassé ses interêts, lui avoit donné le commandement de ses troupes, & elles agissoient de concert avec celles du Duc de Beaufort. Si la qualité de beau-frere eut été sufisante pour établir l'union entre deux esprits entierement opposés, il est sans dificulté que le Prince de Condé n'auroit point fait de faute de s'en aller en Guienne, mais devant prevoir que son absence alloit engendrer une haine mortelle entre ces deux Princes, laquelle n'étoit déja que trop allumée par mille raisons, il s'exposa au plus grand peril qu'il eut couru de sa vie, qui fut d'étre obligé de s'en revenir de si loin, pour remedier au mal qu'il avoit fait. En éfet, aprenant de tous côtés, que non-seulement ils étoient tous les jours à la veille de s'égorger, mais aussi qu'ils laissoient tellement deperir les afaires, que tout s'en alloit perdu, il partit d'Agen lui septiéme, pour s'acheminer en deçà de la Loire, où ils étoient. Quoi qu'il eut caché son depart avec beaucoup de soin, & qu'il eut dit qu'il alloit à Bordeaux, où il avoit quelques afaires, le Comte de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi de ce côté-là, en fut bientôt averti, & détachant en même temps un nombre infini de petits partis, ils s'emparerent des passages, & des rivieres. Il trompa leur vigilance en marchant jour & nuit, si-bien qu'il étoit déja passé, lors qu'ils arriverent.

Cependant le Marquis de Levi qui étoit dans ses interêts, avoit eu un passeport du Comte de Harcourt

court pour se retirer dans sa maison, & le Prince de Condé étoit tombé d'accord avec lui, qu'à la faveur de ce passeport, il le suivroit comme s'il eut été de sa suite. Ce Marquis l'atendit donc à Langés, & ils prirent tous le chemin d'Auvergne, où étoit la plûpart de son bien. Pendant qu'on s'y rafraîchit un peu, le Prince de Condé qui sçavoit que le Cardinal Mazarin avoit envoié border la riviere de Loire, fit parler à Bussi Rabutin qui étoit dans la Charité, lequel promit de favoriser son passage. En éfet, il retira une garde qu'il avoit vers le bac d'Allier, où le Prince de Condé s'étant presenté, il passa sans obstacle. Il y avoit si longtemps qu'on marchoit, que chacun étoit sur les dents, aussi-bien que les chevaux, c'est pourquoi on avoit été obligé d'en acheter en Auvergne, mais la dificulté des chemins les avoit encore tellement lassés, qu'on n'avoit pas fait toute la diligence qu'on eut bien desiré. Le Roi qui étoit du côté d'Angers, eut donc le temps de remonter la Loire; & comme les couriers marchoient de tous côtés, pour avertir de prendre le Prince de Condé mort, ou vif, il y en eut un qui passant prés de lui, reconnut Guitaut qui étoit son favori, & se doutant qu'il n'étoit pas loin, puis que l'autre étoit là, il le demanda au valet de chambre de Mr. le Prince, qui s'étoit arrêté derriere. Si l'on eut eu l'esprit bien present, on n'eut pas manqué de tuer ce courier à l heure même, mais le Duc de la Rochefoucaut ne s'en étant avisé qu'un moment aprés, il eut le temps d'éviter l'embuche qu'on lui preparoit.

Le Roi fut bientôt averti de cette rencontre, aussi-bien que le Cardinal Mazarin. Il dépêcha en même temps quelque cavalerie sur le chemin de Châtillon sur Loin, & peu s'en falut qu'il ne tombât entre ses mains. Neanmoins s'en étant tiré avec beaucoup de bonheur, il arriva enfin à Châtillon, & de là à Lori où étoit son armée. Il trou-

va les choses encore en plus méchant état qu'on ne lui avoit mandé. Les Ducs de Nemours & de Beaufort en étoient tous les jours prêts d'en venir aux mains l'un contre l'autre, & aprés avoir dissimulé long-temps leur ressentiment, il avoit enfin éclaté dans l'occasion que je vais raporter. Les habitans de Gergeau, ville de l'apanage du Duc d'Orleans, avoient promis au Duc de Nemours de l'avertir si l'armée du Roi paroissoit, afin qu'il eut le temps de leur envoier garnison. Ils ne manquerent pas à leur parole, & il fut détaché cinq ou six cens hommes des troupes du Duc d'Orleans, pour se jetter dans la ville. Celui qui les commandoit aiant eu un faux avis en chemin, que les troupes du Roi y étoient déja entrées, s'en revint sur ses pas, ce qui obligea ceux de Gergeau d'envoier derechef donner avis, que si on les negligeoit ainsi, ils seroient obligés d'ouvrir les portes. On renvoia donc les mémes troupes, mais pour cette fois-là il étoit trop tard, si-bien qu'elles furent obligées de s'en revenir.

Le Duc de Nemours fut outré de cet accident, & soit qu'il crût qu'il y eut de la trahison, ou qu'il fût bien-aise de trouver ce pretexte-là pour décharger sa bile, il s'en prit au Duc de Beaufort, & l'accusa ouvertement d'intelligence. Le Duc de Beaufort lui donna un démenti, & si toute l'armée ne se fût emploiée pour suspendre le ressentiment du Duc de Nemours, il en seroit arrivé dés ce temps-là d'étranges choses. Le Prince de Condé étant venu justement peu de jours aprés ce que je viens de raporter, il s'entremit de quelque accommodement, mais le Duc de Nemours ne lui voulut donner aucune parole, sinon que tant que le bien des afaires voudroit qu'il ne fît rien, il s'en abstiendroit pour l'amour de lui, mais qu'aprés cela il feroit ce qu'il jugeroit a propos. Aiant ainsi non pas accommodé cette afaire, mais l'aiant

du

du moins assoupie pour un temps, il marcha contre l'armée du Roi qui étoit commandée par le Vicomte de Turenne, & par le Marêchal d'Hocquincourt. Elle étoit dans des quartiers separés les uns des autres, & ceux du Marêchal étant les plus exposés, il les ataqua, & en emporta quatre, devant que le reste se pût mettre sous les armes. Ainsi toute la cavalerie de ce Marêchal fut taillée en pieces, & si l'infanterie ne se fut sauvée de bonne heure, sa défaite n'auroit pu étre plus entiere. Le Vicomte de Turenne pourvût un peu mieux à sa sureté, il s'empara d'un poste où il arrêta les troupes victorieuses du Prince de Condé, & la nuit étant survenuë, il se retira à Gien.

Le Prince de Condé avoit un de ses Gentilshommes qui avoit été fait prisonnier quelques jours auparavant, & sçachant qu'on parloit mal à la Cour de ce Marêchal, à la faute de qui l'on attribuoit ce qui étoit arrivé, il lui fit dire que s'il vouloit s'atacher à ses interêts, il trouveroit plus de reconnoissance auprés de lui. Hocquincourt à qui ses amis avoient mandé ces sortes de discours, & qui en étoit outré, demanda quel avantage lui feroit son Maitre, & celui-ci lui promit cent mille écus de sa part, moiennant qu'il amenât de certaines troupes, qui étoient en sa disposition. Hocquincourt aprés avoir fait ce traité, dit à ce Gentilhomme, que si le Prince de Condé avoit de l'argent, il auroit encore le Comte de Grandpré, & deux ou trois Colonels Allemans. En éfet, ils donnerent leur parole, mais le Prince de Condé n'aiant trouvé aucun fonds pour faire réüssir une chose si avantageuse, tout cela s'en alla en fumée.

Le Prince de Condé fut ravi aprés une action de si grand éclat, d'aller faire un tour à Paris. Il y fut reçû avec un aplaudissement universel, & méme les femmes eurent tant d'estime pour lui, qu'il y en eut plusieurs qui furent ravies d'éprouver, s'il

auroit autant de bravoure dans un combat particulier, qu'il en avoit dans une bataille. Madame sa sœur de Concressaut, dont j'ai parlé ci-devant, fut de celles-là. Elle lui manda qu'elle avoit des choses si particulieres à lui dire, qu'elle n'osoit les confier à personne, mais que s'il vouloit se donner la peine de passer chez elle, il les sçauroit bientôt. Ce billet étoit trop pressant pour y manquer, mais au lieu d'aprendre quelque afaire d'Etat, comme il s'y atendoit, elle lui avoüa sa foiblesse, & le pria d'en vouloir user honêtement. Le bon Prince étoit pitoiable, il se mit en état de lui rendre service, & comme la déclaration s'étoit faite dans un cabinet où il n'y avoit point de lit, il mit à ce défaut des carreaux les uns sur les autres, & lui donna contentement. Je vins à Paris le jour même que cette avanture lui étoit arrivée, & aiant une lettre à lui rendre de la part du Duc de Beaufort, je le fus trouver à l'Hôtel de Condé, où il me retint à souper. Comme nous étions à table, il dit à Concressaut qui s'y rencontra justement, qu'il venoit d'avoir une bonne fortune; qu'une Dame extrémement grande lui avoit écrit le matin de l'aller trouver: que n'y aiant pas manqué, il étoit passé dans des apartemens superbement meublés: qu'il étoit entré de là dans un cabinet plein de miroirs, & tres-magnifique, qu'elle ne lui avoit rien refusé, & qu'en un mot il en seroit tres-content sans une chose. Concressaut lui demanda en même temps ce que ce pouvoit étre, à quoi aprés avoir répondu que c'étoit que toutes les parties de son corps répondoient à sa taille, il lui demanda s'il ne devinoit point qui c'étoit. Il n'en falut pas davantage à Concressaut pour se douter de la verité, il dit aussi-tôt à ce Prince, qu'il faloit que ce fût sa sœur, & se mettant le premier à en railler, il empêcha que les autres ne l'en raillassent. Cependant le Prince de Condé aiant peur qu'on ne crût pas ce qu'il disoit, tira la lettre de sa poche, & la montra à qui la voulut voir.

Le

Le Prince de Condé étant en ce temps-là dans le feu de sa jeunesse, & aiant quantité de petits maitres autour de lui, qui étoient tous débauchés, ils s'excitoient à des choses qui ruinoient non-seulement son corps, mais encore ses afaires. En éfet, le Duc de Lorraine étant entré quelque temps aprés en France, le Vicomte de Turenne se trouva enfermé entre ses troupes, celles du Prince de Condé, & celles du Duc de Vittemberg. La Cour se croioit donc perduë, ne sçachant plus où donner de la tête, si son armée venoit à être défaite; mais le Prince de Condé se trouvant malheureusement arrêté par une vilaine maladie, qu'il déguisoit sous le nom de fievre, il ne put découvrir l'intelligence que la Cour avoit avec le Duc de Lorraine, à qui elle donna beaucoup d'argent. Ainsi le Vicomte de Turenne eut permission de ce Duc de se retirer à Melun, ce que le Prince de Condé eut bien empêché, s'il eut été dans son armée.

Quoi que la guerre parût si allumée entre les deux partis, on ne laissoit pas encore de proposer divers traités sous main. Je fus à St. Germain deux ou trois fois pour le Duc de Beaufort, à qui Mazarin ofroit de donner la charge d'Amiral, & deux cens mille écus d'argent comptant, s'il vouloit se détacher des interêts du Prince de Condé, & porter le Duc d'Orleans, auprés de qui il avoit beaucoup de credit, à faire la même chose. J'y trouvois aussi parfaitement bien mon conte, je devois avoir une compagnie aux Gardes. De si belles ofres n'étoient que trop sufisantes pour tenter ce Prince, aussi fit-il ce qu'il put pour en venir à bout, mais Mademoiselle de Montpensier que le Prince de Condé amusoit de l'esperance d'épouser son fils, & qui enrageoit d'être mariée, rompit toutes nos mesures.

Comme l'armée étoit aux portes de Paris, nous étions toujours dans la ville, & j'y rencontrai ma sœur que la guerre avoit obligée de quiter son

Couvent. Ce fut cependant dans un équipage qui me ſurprit beaucoup, car elle avoit quité ſes habits, pour en prendre de ceux du monde, & qui plus eſt elle étoit retournée avec ſon mari. Elle l'avoit trouvé lors qu'elle y penſoit le moins, & comme il n'y a rien de ſi aiſé à rallumer que des feux qui ont été bien ardens, il ne l'avoit pas plutôt vûë, qu'il avoit oublié l'Ordre de Prêtriſe, où il s'étoit engagé bien legerement. Elle de même ne s'étoit plus ſouvenuë de ſa devotion; mais ce qui eſt de plus extraordinaire, c'eſt qu'elle qui n'avoit point eu d'enfans pendant cinq ou ſix ans qu'ils avoient demeuré enſemble, étoit devenuë groſſe dés les premiers jours. Je lui en témoignai ma ſurpriſe, mais elle me dit pour toutes raiſons qu'elle étoit obligée d'obeïr à ſon mari, & que Dieu qui les avoit joints par un ſacrement, ne lui avoit rien apris qui le pût rompre.

Pour raconter cette afaire qui fit beaucoup de bruit dans Paris, ſans étre obligé d'en interompre le fil, je dirai qu'ils vécurent encore trois ou quatre ans enſemble, pendant leſquels ils éleverent un fils dont elle accoucha au bout de ſon terme. Cependant mon beau-frere mourut, & ma ſœur s'étant voulu mettre en poſſeſſion de tous ſes biens, qui étoient conſiderables, il y eut oppoſition de la part des parens, qui pretendoient que cet enfant ne pouvoit pas étre legitime. Ce fut un grand procés que ces pretendus heritiers voulurent porter en Bretagne, à cauſe des biens qui y étoient ſitués, mais aiant fait faire une ſaiſie des meubles qui étoient à Paris, & de plus le contract de mariage y aiant été paſſé, ces deux actes attribuerent juriſdiction à la Juſtice du lieu, outre que c'eſt uniquement au Parlement de Paris qu'apartient la connoiſſance des choſes qui concernent la validité des mariages.

Les pretendus heritiers ſe voiant obligés d'y proceder, chargérent un Avocat des plus habiles

bles; il expoſa dans ſon plaidoié, tout ce que la Rhetorique la plus fine a coutume de mettre en uſage, quand elle veut perſuader. Il dit que ce ſeroit ſe moquer de la Religion, que d'introduire un abus comme celui-là, lequel autoriſeroit ce que diſoient les Huguenots, ſçavoir qu'un Prêtre pouvoit étre marié: que non-ſeulement il faloit déclarer cét enfant illegitime, mais encore punir la mere d'un ſacrilege qui étoit épouvantable; que rien n'avoit obligé les conjoints de ſe ſeparer, mais que quand une fois ils l'avoient fait pour ſe donner à Dieu, c'étoit un vœu dont il n'y avoit que le Pape qui les pût relever: que dans la cauſe dont il s'agiſſoit, c'étoit bien autre choſe: que c'étoit un homme qui n'avoit pas promis ſimplement de ſe donner à Dieu, mais qui s'y étoit conſacré par tout ce qu'il y a de plus ſaint dans la Religion. Un Prêtre en un mot, c'eſt-à-dire, un homme qui avoit ofert mille fois le ſacrifice, par lequel nous eſperons nôtre ſalut, qui avoit reçû un nombre infini d'ames au ſacrement de penitence, qui leur avoit donné la communion, & fait enfin tout ce qu'un caractere ſi haut, & ſi relevé, lui peut permettre: qu'on conſiderât ce qui arriveroit ſi l'on autoriſoit ce ſacrilege, combien de confeſſions, & de communions inutiles, & par conſequent combien de gens damnés.

J'aurois trop de choſes à dire, ſi je voulois raporter ce plaidoié tout au long. Il étonna ma ſœur qui étoit preſente, d'autant plus qu'il y méla quelques invectives qu'elle ne put entendre ſans rougir. Cependant ſon Avocat commençant à parler, chacun lui prêta ſilence, & il dit qu'il s'étonnoit qu'on fît une cauſe ſi noire d'une action, où il n'y avoit qu'un peu de foibleſſe; que ce n'étoit pas toutefois de ce que ſa partie s'étoit remiſe avec ſon mari, aprés une ſeparation de cinq ou ſix ans, mais de ce qu'on avoit permis à ſon mari de ſe faire Prêtre, ſous pretexte d'un zele indiſcret:

cret : que Dieu défendoit formellement de ſeparer ce qu'il avoit conjoint, comment donc ſoufrir qu'un homme qui avoit juré fidelité à une femme, violât un ſerment qui avoit été fait en face de l'Egliſe, & que le mariage étant un ſacrement, l'autre ſacrement qui étoit ſubſequent ne le pouvoit rompre ; que l'enfant qui étoit venu n'avoit que faire des viſions de ſon pere, que ſa naiſſance étoit établie par le contract qu'il avoit fait avec ſa mere, & par la benediction nuptiale qu'il avoit reçûë : qu'en un mot, ſi le Parlement avoit jugé pluſieurs fois que la bonne foi du mariage étoit capable de legitimer des enfans, dont la naiſſance étoit ſouvent bien incertaine, à plus forte raiſon combien avoit-il lieu d'eſperer de ſa juſtice qu'il jugeroit encore la même choſe dans une cauſe, où l'honneur de la mere bien loin d'être ataqué, n'étoit pas ſeulement ſuſpect.

Les Juges furent long-temps aux opinions, pendant quoi il eſt aiſé de juger de la crainte de ma ſœur, & de la mienne. Car j'y étois arrivé devant que le dernier plaidoié finît. Mais cela n'empêcha pas que des gens ſans me connoitre, ne me diſſent tout ce que l'autre Avocat avoit plaidé, & même il y en eut qui nous condamnerent, tellement que nous fûmes bien-heureux de ne les pas avoir pour Juges. Cependant ils ſe tromperent dans leur opinion, nous gagnâmes nôtre procés tout d'une voix, & nos parties furent condamnées aux dépens.

Cette afaire fut cauſe neanmoins que l'on refuſa quelque temps aprés des Bulles à Mr. de Villemontée nommé à l'Evêché de St. Malo, qui s'étoit ſeparé d'avec ſa femme, mais pour un autre ſujet que celui qu'avoit eu mon frere. En éfet, c'étoit pour quelque galanterie qu'il avoit reconnuë en elle, pendant qu'il étoit Intendant de juſtice, & Maitre des requêtes, ce qui le dégouta tellement du monde, qu'aprés l'avoir obligé d'entrer

trer dans un Couvent, il ſe jetta dans la devotion.

L'afaire de ma ſœur m'aiant détourné de mon ſujet, il eſt bon d'y revenir, & de reprendre les choſes où j'en ſuis demeuré. Le Prince de Condé aiant manqué par ſa faute, le traité dont j'ai parlé tantôt, reſolut de pouſſer les choſes juſques à l'extrémité, plutôt que de ne pas avoir tout ce qu'il ſouhaitoit. Les autres Princes n'avoient pas moins d'apetit, & s'aſſembloient tous les jours à Luxembourg, pour voir comment ils pourroient obliger la Reine à chaſſer le Cardinal, & à leur donner plus de part dans les afaires, qui étoit le motif de toutes ces aſſemblées. Cependant les Ducs de Beaufort & de Nemours penſerent avoir querelle pluſieurs fois pour la preſeance, ce que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé voulant empêcher, ils jugerent que le premier qui viendroit au Conſeil, prendroit la premiere place. Le Duc de Beaufort ſe plaignit de ce reglement, les bâtards de France aiant cette prerogative dans le Roiaume, de paſſer devant les Princes étrangers. Mais on lui dit qu'on ne pouvoit faire autrement, & qu'il n'avoit qu'à ſe contraindre un peu pour arriver toujours le premier. Il n'y manqua pas, ſi-bien qu'on eut dit qu'il eut toujours été en ſentinelle, pour voir quand la porte s'ouvriroit.

Enfin aprés bien des choſes miſes en avant pour détruire le Cardinal, le Prince de Condé reſolut de ſortir de Paris pour aller au ſecours de ſes troupes, qui étoient menacées par celles du Roi, qui étoient beaucoup plus nombreuſes. Sa preſence avec quelque autre precaution qu'il prit, fit retirer le Comte de Mioſſens qui s'étoit avancé du côté de St. Cloud, mais n'étant pas content de ce qu'il avoit fait, il tourna contre St. Denis, où il y avoit garniſon Roiale. Comme la place ne valoit rien, elle fut bientôt emportée, mais on ne la put conſerver par la même raiſon qui l'avoit fait per-

perdre. Le Prince de Condé qui avoit éprouvé la foiblesse des Parisiens quand il avoit eu afaire à eux vers Charenton, ne les trouva pas plus braves maintenant qu'ils combatoient pour lui. Car ils l'abandonnerent devant St. Denis, tellement que si chacun eut fait comme eux, il auroit échoüé devant une bicoque.

A quelques jours de là le Prince de Condé qui étoit revenu à Paris, retourna dans son armée, sçachant que celle du Roi s'étoit mise en campagne, pour déloger la sienne, qui par le moien du pont de St. Cloud, s'étoit couverte plusieurs fois de la riviere de Seine, pour éviter le combat. Il trouva que les ennemis avoient déja fait un pont de bateaux du côté de St. Denis, pour faire passer une partie de leur armée, pendant que l'autre marchoit en deçà de la riviere. Comme il craignoit d'étre enfermé, il fit lever le camp, & voulut se retirer entre Charenton & Villeneuve St. Georges, où il esperoit que les rivieres de Marne, & de Seine lui serviroient de bons retranchemens. Le Vicomte de Turenne à qui il avoit afaire penetrant son dessein, se mit à ses trousses, & commença à charger son arriere-garde dés les hauteurs du fauxbourg St. Martin. Le Prince de Condé se voiant pressé, crut bien qu'il ne pourroit jamais gagner le pont de Charenton, sur lequel il lui faloit défiler, si-bien que se resolvant malgré lui au combat, il fit faire alte à son avant-garde, laquelle étoit arrivée à la tête du fauxbourg St. Antoine. Il trouva là quelques retranchemens que les Parisiens avoient faits pour se mettre à couvert du pillage du Duc de Lorraine, lequel avoit desolé tous les environs, & l'experience qu'il avoit au fait de la guerre, lui faisant comprendre en un moment qu'il ne lui pouvoit arriver rien de plus avantageux, que ce que le hazard lui ofroit, il logea ses troupes dedans à mesure qu'elles arrivoient.

L'armée

L'armée du Roi étoit plus forte de la moitié, que celle de ce Prince, mais le Marêchal de la Ferté qui en commandoit une partie, étant encore au de là de la Seine, les forces étoient à peu prés égales de part & d'autre. Le Roi qui ne croioit pas cependant que le Prince de Condé lui pût échaper, s'avança ſur les hauteurs du Menil-montant, d'où il pouvoit voir ſans danger tout ce qui ſe paſſeroit. Il crut en faiſant cela, faire deux choſes fort avantageuſes pour lui, la premiere que ſa preſence augmenteroit le courage des ſoldats, la ſeconde qu'elle empêcheroit la ville de Paris de donner retraite au Prince de Condé. En éfet, on lui refuſa de laiſſer entrer ſes équipages, & il fut obligé de les mettre ſur le boulevart. Le Marêchal de la Ferté ſçachant que le Vicomte de Turenne alloit donner, ſe preſſa de repaſſer la Seine, mais comme ce n'étoit pas une afaire d'un moment, le combat commença ſans lui. Le Vicomte de Turenne étant arrivé à la tête du fauxbourg, le fit ataquer vigoureuſement, pendant qu'il envoia des troupes pour eſſaier d'entrer par un autre endroit.

J'avois toujours eu bonne opinion juſques-là du courage du Duc de Beaufort, & je croiois que les médiſances qu'en faiſoit le Duc de Nemours, étoient plutôt fondées ſur la haine qu'il lui portoit, que ſur la verité. Mais je vis là qu'il fit tout ce qu'il put pour s'en aller dans la ville, ſous pretexte de la faire déclarer pour le Prince de Condé, ce qui me fit croire que c'étoit auſſi tôt pour fuïr le combat. Au reſte comme aprés avoir dit ci-devant que ce peuple l'avoit aſſiſté dans quelque petite expedition, il eſt neceſſaire de dire pourquoi il n'étoit plus dans les mêmes ſentimens pour lui. Il faut ſçavoir que non-ſeulement il étoit las de la guerre, mais qu'il ſe plaignoit encore que ſes troupes ne l'avoient pas plus épargné que celles des ennemis, ce que le Prince de Condé n'avoit pu em-

empêcher, n'aiant point d'argent pour les faire vivre dans la discipline. Quoi qu'il en soit, le combat aiant commencé, comme je viens de dire, fut soutenu avec beaucoup de courage, de sorte que les choses demeurerent en balance quelque temps. Mais le Vicomte de Turenne qui avoit avis que le Marêchal de la Ferté se pressoit d'arriver, fit de si grands éforts, qu'il ne lui donna pas le temps d'avoir part à la victoire. Les barricades furent forcées par deux endroits, & quoi que le Prince de Condé fît des choses surnaturelles pour soûtenir le combat, il couroit grand risque de voir perir tout son monde, si Mademoiselle de Montpensier qui étoit toujours sa bonne amie, ne lui eut rendu un grand service. Elle se rendit maitresse de la Bastille, forteresse tenant à la porte St. Antoine, & faisant tirer le canon sur les troupes du Roi, & même sur sa personne, elle l'obligea à se retirer en diligence, & à envoier ordre au Vicomte de Turenne de faire la même chose.

Je ne m'étois point trouvé encore en assez d'occasions, pour pouvoir dire si celle-là étoit plus chaude que les autres, mais outre que j'en entendis parler de la sorte à de vieux Officiers, je sçais bien qu'il y eut des escadrons qui se mélerent jusques à cinq fois, & qui se rallierent tout autant, aprés avoir été rompus. Aussi y eut-il un grand nombre de gens de tués, & de blessés, & le Duc de la Rochefoucaut fut de ceux-ci. Son coup étoit au dessous de l'œil, dont il perdit la vûë, qu'il a neanmoins recouvrée depuis. On l'aporta à Paris, que Mademoiselle avoit obligé à la fin de se déclarer, & au travers duquel l'armée du Prince de Condé passa. Comme il croioit mourir à tous momens, il demanda à se confesser quand il fut devant St. Paul, & le Vicaire s'étant presenté, lui dit que cela étoit inutile, à moins qu'il ne reconnût la faute qu'il avoit faite de porter les armes

mes contre son Roi, & qu'il ne promît de n'y jamais retomber. Il eut été à propos que tous les Confesseurs se fussent aquités de leur devoir aussi-bien que celui-ci, ils auroient bientôt pacifié les desordres, mais ils n'étoient pas tous si gens de bien, & même le Cardinal de Rets qui étoit obligé de donner l'exemple aux autres, & comme Cardinal, & comme Archevêque de Paris, étoit si éloigné de le faire, qu'il trempoit des plus avant dans la revolte.

Dieu me conserva dans cette occasion, quoi que j'eusse combatu dans une troupe dont plus de la moitié étoit restée sur la place. Cependant ce que j'avois vû faire au Duc de Beaufort, me donnant peu d'estime pour lui, je resolus de le quiter, & je le fis trois jours avant qu'il se batît contre le Duc de Nemours, lequel fut tué dans ce combat. Si le Prince de Condé eut voulu, il auroit bien empêché ce malheur, mais il ne fut pas faché d'être défait de ce Prince, lequel étoit mieux reçû que lui de la Duchesse de Châtillon, dont ils étoient tous deux amoureux. Aussi quand on lui vint dire qu'il avoit été tué, il ne garda même aucune aparence de bien-seance, & s'étant enfermé avec ses favoris, on l'entendit faire des éclats de rire, qui n'apartenoient qu'à lui.

Quand j'eus quité Mr. de Beaufort, je resolus de n'avoir jamais d'autre Maitre que le Roi, c'est-a-dire, de servir dans ses troupes, s'il m'y vouloit recevoir. La conjoncture des choses fit que je n'y trouvai pas tant d'obstacle que j'avois fait autrefois. J'eus une compagnie de cavalerie, & en même temps ordre d'aller trouver Mr. le Cardinal. Il me demanda d'abord qu'il me vit s'il se pouvoit fier à moi, à quoi lui aiant répondu qu'il n'en devoit point douter, il m'envoia à Bordeaux pour tâcher de porter le Prince de Conti à se separer des interêts de son frere. Je m'adressai à Sarrasin, celui qui a fait ces ouvrages qui paroissent aujour-

dhui ſous ſon nom, & Sarraſin m'aiant dit que je priſſe garde à n'étre pas découvert du Comte de Marſin, ni de quelques autres creatures du Prince de Condé, il écouta mes propoſitions qui lui étoient plus avantageuſes qu'à ſon Maitre. Car on lui promettoit vingt mille écus d'argent comptant, au lieu qu'on n'ofroit qu'une femme au Prince de Conti, avec quelques penſions. Neanmoins comme il n'aimoit pas ſa condition, il fut bien-aiſe d'en changer, & convint avec moi qu'il épouſeroit Mademoiſelle Martinotzi niece du Cardinal. Pour me mieux cacher dans la ville, je pris l'habit de Cordelier, dans le Couvent deſquels j'avois ordre de conferer avec le Pere Faure, grand ami de ſon Eminence. Auſſi étoit-il chargé d'une afaire ſecrete, qui étoit de ramener Bordeaux à l'obeïſſance, en fomentant de certaines diviſions qui regnoient entre les principaux. Ce Pere étoit grand predicateur, ce qui le faiſoit conſiderer par tout. Il confeſſoit d'ailleurs les principales familles, ainſi aiant emploié ces deux talens pour venir à bout de ſes pretentions, il y réüſſit, ce qui lui fit donner l'Evêché d'Amiens, qu'il a encore aujourdhui.

Le Prince de Conti pour ſatisfaire à nôtre traité s'en vint à la Cour, où le Cardinal lui fit beaucoup de careſſes, & aiant été marié quelques jours aprés dans le cabinet du Roi à Fontainesbleau, il donna la verolle à ſa femme. Il avoit reſigné tous ſes Benefices au Cardinal, ſous le nom d'un nommé Montreüil, & ſon Eminence ne ſe mettant pas beaucoup en peine d'étre ſimoniaque, lui en fit une groſſe penſion. Pour ce qui eſt de Sarraſin, on ſe moqua de lui quand la choſe fut faite, & au lieu des vingt mille écus qu'on lui avoit promis, il fut obligé de ſe contenter d'un petit Benefice. Il peſta & cria contre l'ingratitude de Mazarin, mais il n'avoit que faire de ſe ſoucier tant des biens du monde, & il n'avoit plus gueres à vivre. Le Prince de

de Conti faché d'étre devenu le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honêtes gens par son mariage, & en colere d'ailleurs d'une lettre que lui avoit écrit le Prince de Condé, le maltraita de parole, & de la main, de sorte qu'il en conçût tant de déplaisir, qu'il mourut dans peu de jours.

Le Cardinal me traita assez bien aprés le succés que j'avois eu dans ma negociation, mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que faisoit le Cardinal de Richelieu. Leurs maximes aussi étoient bien diferentes, celui-ci ne faisoit bonne mine qu'à ses amis, & celui-là la faisoit indiferemment à tout le monde. Je m'en allai alors à l'armée qui étoit en Flandres, nous y fîmes quelques conquêtes, mais elles auroient été plus grandes, sans la division qui régnoit entre le Vicomte de Turenne, & le Marêchal de la Ferté. Je servois sous celui ci, & il me prit en amitié, de sorte qu'il ne pouvoit presque vivre sans moi. Comme ma destinée m'avoit fait échoir dans son partage, je crus que je lui devois faire ma cour preferablement à l'autre, quoi que mon estime ne fut pas égale pour tous les deux. Il fut ravi de me voir reconnoissant, & cela fut cause qu'il me conta toutes ses afaires, jusques à me dire qu'il n'avoit pas été tout-à-fait content de sa premiere femme. Comme je le vis de si bonne foi, je lui demandai si ce ne seroit point étre indiscret que de lui en demander la raison. Il me dit qu'il vouloit bien me la dire, & que la béte étant morte, (car ce furent ses propres termes) il ne prenoit plus de part à ses sotises. Là-dessus il me conta qu'il l'avoit épousée malgré elle, & que voulant l'accoutumer de bonne heure à son humeur, il lui avoit dit dés le jour même de ses noces, que si elle ne pretendoit vivre à sa fantaisie, elle pouvoit se preparer à passer mal son temps: qu'elle se defit de toutes ses habitudes, qu'elle n'en fit point de nouvelles, & sur tout qu'elle n'eût aucun commerce avec de certaines gens

qu'elle avoit penſé épouſer : qu'elle lui avoit ré-pondu fort honêtement qu'elle n'étoit au monde que pour lui obeïr, mais que quelque temps aprés elle lui avoit fait bien voir le contraire, qu'elle avoit été coquete juſques au dernier point, & qu'en un mot il avoit été obligé de lui avancer les jours, auſſi bien qu'à ſon galant.

Je fus extrémement ſurpris d'une ſi grande ſincerité, principalement venant d'un homme qui n'avoit pas la reputation d'en avoir beaucoup. Auſſi ne penetrois-je pas ſon ſecret, qui étoit de m'inſinuer adroitement qu'il étoit jaloux, & capable de tout entreprendre, ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour vouloir débaucher celle qu'il avoit épouſée en ſecondes noces. Or il ſçavoit que j'étois des bons amis d'un certain homme qui la voioit ſouvent en ſon abſence, & dont le bruit étoit qu'il en étoit amoureux. Quand j'eus reconnu ſa penſée, je ne fis pas ſemblant de rien, & quoi qu'il me remît ſouvent ſur le même chapitre, je fis toûjours la ſourde oreille. A la fin il fut obligé de s'expliquer, & me dit qu'il me croioit aſſez de ſes amis pour lui garder le ſecret : que Madame la Marêchale voioit une perſonne qui ne lui plaiſoit pas, lequel étoit de ma connoiſſance ; que je l'avertiſſe que c'étoit aſſez que de donner de l'ombrage à un homme comme lui, pour n'étre pas en ſureté : que comme une lettre pouvoit étre perduë, il vouloit que j'en fuſſe le porteur moi-même ; que je viſſe auſſi ſa femme de ſa part, à qui j'en diſſe autant, & que ſi elle trouvoit étrange qu'il ſoupçonnât ſa conduite, je lui diſſe qu'il le trouvoit bien davantage, de ce qu'elle lui en avoit donné lieu.

Je fus ſurpris qu'il eût jetté les yeux ſur moi pour une afaire qui lui devoit étre de ſi grande conſequence, & n'aiant pu m'empêcher de lui en témoigner mon ſentiment, il me dit que me connoiſſant il y avoit long-temps, & ſçachant les nego-

gociations importantes à quoi m'avoit emploié Mr. le Cardinal de Richelieu, il jugeoit qu'il faloit que je fusse fort secret: qu'il esperoit de moi la même chose, qu'il me promettoit en recompense de s'emploier pour me faire donner un regiment, & qu'il ne croioit pas que le Cardinal le lui refusât.

Ma destinée m'apellant à tant de negociations, il la falut suivre, je m'en vins à Paris, où je vis mon ami, qui me dit que le Marêchal étoit fou, qu'il avoit vû sa femme, comme on voioit toutes les autres, c'est-à-dire, sans autre dessein que de passer son temps: que s'il lui vouloit rendre tout l'argent qu'il avoit perdu chez elle, il s'engageroit par devant Notaire de n'y plus aller, mais que jusques à ce qu'il eut eu sa revanche, il ne le lui promettoit pas. Je trouvai cette réponse bien seche, & jugeant qu'elle ne m'étoit faite que pour me donner le change, je lui dis que je m'étonnois qu'on en usât de cette maniere avec un de ses amis: que je ne sçavois point son intrigue, n'aiant jamais été curieux jusques au point que de m'informer des afaires dont je n'avois que faire, qu'il faloit cependant qu'elle eut fait grand bruit, pour venir aux oreilles d'un mari, lequel est toujours le dernier à sçavoir ces sortes de choses: que souvent ce n'étoit pas un grand malheur, tous les maris n'étant pas d'humeur à faire éclater leur infamie, mais que je me trompois bien, s'il en étoit de même du Marêchal, lequel à ce que j'avois ouï dire, avoit fait mourir sa premiere femme sur un simple soupçon: que je le priois de faire reflexion à ce que je lui disois, qu'il avoit afaire à un homme violent, lequel d'ailleurs étoit de la faveur: que je voulois dire par là qu'il pourroit lui faire insulte, sans qu'il en pût jamais tirer raison; que je voiois tous les jours des exemples pareils, qu'ainsi je le priois de ne me point dire, qu'on ne pouvoit ofenser un Gentilhomme impunément; que cela étoit bon quand il s'agis-

ſoit d'un homme à peu prés de nôtre volée, mais qu'à l'egard d'un Marêchal de France, il ne nous reſtoit plus que la voie de l'aſſaſſinat.

Il écouta toutes mes raiſons ſans m'interrompre, mais voiant que j'avois ceſſé de parler, Je croiois, me dit-il, que vous fuſſiez de mes amis,& je ſuis bien faché de m'étre trompé. Quand j'aurois aimé Madame de la Ferté, j'aurois cru que vous auriez été le premier à m'y ſervir, vous ſçavez que c'eſt une choſe que nous faiſons volontiers les uns pour les autres, mais c'eſt aſſez vous déclarer que de me tourner comme vous faites de tant de côtés. Je vous dirai cependant en confidence, que Mr. le Marêchal eſt jaloux mal à propos, il n'y a que le jeu qui me mene chez ſa femme, & encore un coup je voudrois retenir mon argent, & n'y retourner de ma vie.

Quoi qu'il me put dire, je vis bien qu'il étoit plus amoureux qu'il ne vouloit que l'on le crut, mais m'imaginant avoir ſatisfait aux devoirs de l'amitié, je fus trouver Madame la Marêchale qui me connoiſſoit bien, mais non pas tellement qu'elle eut lieu de croire que j'étois chargé d'un compliment pareil à celui que j'avois à lui faire. Auſſi ne l'eut-elle pas plutôt entendu, qu'elle s'emporta extraordinairement. Elle me dit qu'elle n'avoit pas lieu d'étre ſurpriſe du procedé du Marêchal, qu'il cherchoit une querelle d'Allemand pour la faire perir, comme il avoit fait ſa premiere femme, mais qu'elle apartenoit à des gens qui auroient ſoin de la venger: qu'encore ne diroit-elle rien, ſi elle lui avoit donné quelque ſujet d'en uſer comme il faiſoit; qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un mari jaloux, quand il avoit une femme coquete, mais que pour elle, toute la terre ſçavoit de quelle maniere elle vivoit: qu'hors du jeu, elle ne voioit perſonne, pourquoi donc l'accuſer d'un crime qui étoit toujours precedé de coqueterie, & de rendez-vous.

Elle

Elle auroit toujours parlé, si je ne l'eusse interrompuë. Mais lui voiant un si grand flux de bouche, je crus l'arrêter, en lui disant que son mari ne m'avoit point chargé d'entendre ses justifications: que pour moi, j'étois persuadé de reste qu'elle n'étoit que trop sage, mais que ce n'étoit pas assez si son mari ne l'étoit: que le moien de le lui faire connoitre, étoit de s'empêcher de voir la personne qui lui étoit suspecte, que puis qu'elle ne le voioit que pour le jeu, elle en seroit bientôt consolée, y aiant bien d'autres joüeurs que lui à Paris: que je croiois que Mr. son mari lui rendoit assez de justice pour être persuadé aussi-bien que moi de sa vertu, qu'aussi n'étoit-ce que par un excés de delicatesse qu'il la faisoit prevenir, aprehendant que dans le poste où il étoit, la médisance ne trouvant rien à mordre sur sa conduite, elle ne mordît sur la sienne, ce qui lui feroit autant de tort.

Elle me fit réponse que j'avois beau tourner les choses comme je voulois, je ne les lui ferois pas croire pour cela autrement qu'elles n'étoient: que son mari étoit un brutal, & un jaloux, & qu'elle ne seroit jamais que malheureuse avec lui: que neanmoins puis qu'elle y étoit, je pouvois lui dire qu'elle suivroit ses volontés, qu'elle ne verroit plus celui dont il s'agissoit, & que s'il vouloit encore, elle se déferoit de tous ceux qui pouvoient venir chez elle, jusques à ses domestiques. Ces paroles ne sufisoient que trop pour témoigner son dépit, neanmoins comme ce n'étoit pas à moi à y prendre garde, je pris congé d'elle si peu prevenu de sa vertu, que je doutai fort qu'elle executât ce qu'elle m'avoit promis. Cependant afin que son mari ne pût aprendre des nouvelles de sa conduite, elle rompit la partie de jeu qu'elle avoit chez elle, & fut quelques jours sans sortir. Mais aiant donné rendez-vous en-suite à celui dont je lui avois parlé, elle se recompensa autant qu'elle put de la penitence qu'elle avoit faite.

Le Marêchal en fut averti par des eſpions qu'il avoit auprés d'elle, & étant reſolu de la faire perir avec ſon galant, il envoia trois Dragons de ſon regiment à Paris, avec ordre d'aſſaſſiner l'un, & d'empoiſonner l'autre. Le premier fut plus aiſé à executer que le ſecond; mon ami revenant un ſoir bien tard de joüer de chez le Marêchal d'Eſtrées, fut ataqué, & tué tout en un même temps. Les Dragons voulurent ſe ſauver, mais un étant tombé ſur l'égout qui eſt prés de la ruë St. Louïs, il païa pour les autres, & fut mené en priſon. On lui ſerra les pouces pour ſçavoir ſes complices, & par qui ils avoient été excités à cet aſſaſſinat; à quoi aiant répondu tout ce qu'il ſçavoit, le Lieutenant-Criminel Tardieu fut porter les informations à Mr. le Cardinal, & lui demanda ce qu'il vouloit qu'il en fît. Mazarin qui avoit de l'obligation au Marêchal, lui dit de les ſuprimer, & de faire étrangler le Dragon dans la priſon. La choſe fut executée, mais le Cardinal aprehendant que la Marêchale ne ſuccombât ſous une pareille entrepriſe, la fit avertir ſous main de prendre garde à elle, & de regagner la confiance de ſon mari. Elle avoit été extrémement mortifiée de la mort de ſon amant, mais ce compliment lui fit tourner toutes ſes reflexions ſur elle-même, elle demanda la protection de la Reine-mere, & feignant d'étre devenuë devote, elle commença à l'accompagner dans toutes ſes œuvres de pieté. Le Marêchal la trouvant ſi changée à ſon retour, crut que tout ce qu'on lui avoit mandé étoit une médiſance, & comme il y avoit long-temps qu'il ne l'avoit vûë, il la reçût plutôt en maitreſſe qu'en femme. Cependant elle ne voulut pas paſſer ce qui étoit arrivé ſans en avoir un éclairciſſement, & il fut tellement à ſon avantage, que ſon mari lui demanda pardon de ſon ſoupçon.

La guerre continuoit toujours, mais le cœur de

la

la France en étoit délivré, & le Prince de Condé avoit été obligé, aprés avoir eu de grands desseins, de se retirer en Flandres chez les Espagnols. Quantité de personnes de qualité l'avoient suivi, & ne s'étoient souciés ni d'établissement, ni de femmes, pour lui témoigner leur atache. Cependant un d'eux aiant été pris, & la Cour parlant de lui faire couper le cou, le Prince de Condé qui avoit pris Lançon de son côté, lui envoia dire qu'il lui feroit le même traitement qui seroit fait à l'autre: que neanmoins pour la consideration qu'il avoit pour lui, il lui permettoit d'en donner avis à Mr. le Cardinal, afin qu'il vît à lui conserver la vie. La chose étoit de trop de consequence à Lançon pour la negliger, il envoia en même temps au Cardinal Mazarin, mais ce Ministre qui avoit resolu de faire perir l'autre, lui manda qu'il eût à se sauver, tellement que voiant qu'il n'y avoit point de raillerie, il se jetta d'une seconde chambre en bas, & quoi qu'il fût tout estropié, la peur lui donna de si bonnes ailes qu'il se tira d'afaire.

J'étois allé à Paris pour faire ressouvenir le Marêchal de la Ferté de la promesse qu'il m'avoit faite, de demander un regiment pour moi, il me la confirma encore, & en éfet s'entremit en aparence de l'executer. Mais Mr. le Cardinal me dit que ce seroit faire crier tout le monde, qu'il aimoit mieux me donner de l'argent de sa bourse, & qu'il faloit avoir patience. Comme je sçavois qu'il n'y avoit pas grand fonds à faire sur ce qu'il promettoit, je jugeai bien que mon afaire étoit échoüée, mais je ne m'aperçûs pas que c'étoit un tour que m'avoit joüé le Marêchal, ce que je ne sus que plus de deux ans aprés. Car le Cardinal aiant eu afaire de moi pour une afaire que je dirai tantôt, me l'aprit lui-même. Cependant comme je me rendois justice, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, je ne cher-

chai qu'à passer mon temps, & le hazard aiant voulu que je fisse cotterie avec le Comte de Harcourt, cadet du Duc d'Elbœuf d'aujourdhui, je me trouvai un jour engagé dans une debauche, où aprés avoir bû jusques à l'excés, on proposa d'aller voler sur le pont-neuf. C'étoient des plaisirs que le Duc d'Orleans avoit mis à la mode en ce temps-là, ainsi j'eus beau dire avec quelques autres que je n'y voulois point aller, les plus forts l'emporterent, & il me falut suivre malgré moi. Le Chevalier de Rieux, cadet du Marquis de Sourdeac qui avoit été de mon sentiment, ne fut pas plutôt arrivé sur le pont-neuf, qu'il me dît que pour ne point faire comme les autres, il nous faloit monter sur le cheval de bronze, & que nous verrions de là tout à nôtre aise ce qui se passeroit. Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait, nous grimpons du côté de la tête, & nous servant des rénes pour mettre nôtre pié, nous fîmes si-bien que nous nous assîmes tous deux sur le cou. Les autres étoient cependant à guetter les passans, & prirent quatre ou cinq manteaux; mais quelqu'un qui avoit été volé aiant été se plaindre, les archers vinrent, & nos gens ne trouvant pas la partie égale, s'enfuïrent d'une grande vîtesse. Nous en voulûmes faire autant, mais les rénes aiant cassé sous le Chevalier de Rieux, il tomba sur le pavé, pendant que je demeurai perché comme un oiseau de proie. Les archers n'eurent que faire de lanterne sourde pour nous découvrir, le Chevalier de Rieux qui s'étoit blessé, se plaignoit de toute sa force, & étant accourus au bruit, ils m'aiderent à décendre malgré moi, & nous menerent au Châtelet. Comme il est impossible que l'on n'ait toujours quelques ennemis, il y en eut qui prirent plaisir à gloser sur cette avanture, & le Cardinal Mazarin qui jouïssoit de l'autorité souveraine, entendant faire mille médisances de nous, commanda qu'on nous traitât à la derniere rigueur. Nous fûmes donc interrogés avec

toutes

toutes les precautions qu'on a coutume de prendre avec des criminels, & moi sur tout qui avois eu autrefois quelques paroles avec le Lieutenant Criminel, qui s'étoit imaginé que je l'avois détruit auprés du Cardinal de Richelieu. Si je me fusse senti coupable, je n'aurois pas manqué de le recuser, & je le lui dis fort bien. Mais n'aiant rien sur le cœur qui me fît aucun reproche, je répondis devant lui, dont il eut beaucoup de joie, croiant qu'aprés cela il auroit le moien de me témoigner sa méchante volonté. En éfet, je m'aperçus que le Greffier, qui étoit d'intelligence avec lui, écrivoit bien plus de choses, que je n'en disois, ce qui m'obligea de ne me pas contenter de la lecture qu'il m'en faisoit, & de lui demander à le lire, devant que de le signer. Sur quoi il me fit réponse que ce n'étoit pas la coutume, & qu'il ne feroit pas de nouvelles loix pour moi. Ce discours me le rendit encore plus suspect, tellement que lui aiant dit resolument que je ne signerois pas sans cela, il me maltraita non-seulement de paroles, mais m'envoia encore dans un cachot. Dieu sçait quel fut mon desespoir, quand je me vis traité comme les assassins, & les voleurs de grand chemin. Cependant je ne voiois point de voie de pouvoir sortir de cette misere, & il me tenoit si-bien resserré, que je ne pouvois parler qu'aux Guichetiers. J'en priai un de vouloir porter une lettre à un de mes amis, & lui demandai pour cela de l'encre, & du papier; mais quelque promesse que je lui fisse de recompenser ce service, dés que je serois hors de prison, bien-loin de le toucher, il me dit encore mille choses facheuses, & qui étoient capables de desesperer un honête homme. Le Chevalier de Rieux n'étoit gueres mieux traité que moi, & comme nous étions tous deux accusés du même crime, le Lieutenant-Criminel avoit été obligé de le faire mettre pareillement dans un cul de basse fosse, de peur de donner à connoitre qu'il n'agissoit contre moi que

par passion. Ce Chevalier ne valoit gueres mieux que son frere, qui étoit un débauché, & qui avoit comme lui l'ame noircie de plusieurs crimes, ainsi il crut que Dieu l'avoit fait tomber dans ce precipice pour le punir de toutes ses fautes. Ressemblant donc à ces gens qui font mille belles resolutions quand ils se voient prêts à faire naufrage, il fit vœu de changer de vie, s'il pouvoit jamais sortir de prison; mais il ne s'en ressouvint plus dés que Dieu eut exaucé ses prieres, & il continua ses débauches, jusques à ce qu'aiant mangé tout ce qu'il avoit, il se mit dans St. Sulpice pour avoir moien de subsister. Cependant cette vie étant incompatible avec son inclination, il quita la soutane, & le petit colet, & demeura encore quelques années dans le monde, mais s'étant fait beaucoup d'afaires de toutes façons, il reprit pour une seconde fois la profession ecclesiastique, & autant par la crainte de la Justice humaine, que de la Justice Divine, il se fit Prêtre, & est enfin Curé aujourdhui en Normandie, où il ne fait pas dire neanmoins beaucoup de bien de lui.

Mais pour revenir à mon afaire, le Cardinal aiant la tête rompuë tous les jours de faire un exemple dans Paris, où il étoit necessaire d'arrêter les vols qui se faisoient journellement, commanda au Lieutenant Criminel de lui aporter les informations, & les aiant vûës telles qu'il avoit plû à ce Juge de les faire, il lui dit de nous faire nôtre procés. Ce commandement avoit été trop public pour être ignoré des gens de la Cour, & comme le Chevalier de Rieux apartenoit à tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, ils se crurent obligés de s'entremettre pour lui, depeur qu'il n'arrivât un afront à une famille si considerable. Ils furent donc trouver le Lieutenant-Criminel, lequel leur dit qu'il seroit ravi de les obliger, pourvû que cela se pût faire sans que je me ressentisse de la grace: que nôtre afaire étant la même, il faloit que ceux que

nous

nous avions dit étre avec nous, ſubiſſent l'interrogatoire, cequi n'avoit point été fait à cauſe du rang qu'ils tenoient, qu'il faloit dis-je qu'ils diſſent que c'étoit moi qui les avoit provoqués non-ſeulement à aller ſur le pont-neuf, mais qui avoit fait encore tout le mal dont on nous accuſoit. Ces Meſſieurs accepterent le parti, & l'aiant été propoſer aux autres, ils ſe trouverent de bonne volonté, de ſorte que je me vis chargé tout d'un coup de mille choſes, à quoi je n'avois pas ſongé. J'étois donc ſur le point de devenir la victime du Lieutenant-Criminel, & je l'aurois été ſans doute, ſi Dieu ne m'eut envoié du ſecours d'un endroit d'où j'étois bien éloigné d'en atendre. Il vint un jour dans mon cachot la femme d'une Guichetier avec ſon mari, & aiant compaſſion de moi, je vis qu'elle me regardoit d'une maniere plus pitoiable, qu'on n'avoit fait depuis long-temps. Elle n'oſa pourtant me rien dire en preſence de ſon mari, mais étant revenuë une ſeconde fois, elle prit ſon temps pour me montrer une lettre, afin que je la priſſe ſans qu'il s'en aperçût. Il me fut impoſſible de le faire, cet homme aiant continuellement la vûë ſur moi, ce qui obligea cette femme de faire ſemblant de regarder ſous ma paillaſſe, & l'y aiant jettée adroitement, je l'y trouvai quand elle fut ſortie. Elle contenoit qu'elle avoit pitié de moi, voiant que le Lieutenant-Criminel agiſſoit avec autant de paſſion que s'il eut été ma partie; que j'étois perdu indubitablement, ſi je ne trouvois lieu de faire agir quelque perſonne de conſideration, qu'elle tâcheroit de m'aporter une plume, de l'encre, & du papier, que j'écriviſſe, & qu'elle feroit tenir ma lettre.

Cet avis ne pouvoit pas étre plus de ſaiſon, mon ennemi étoit prêt de me confronter les témoins, & il s'atendoit aprés cela de donner bientôt ſa ſentence, laquelle n'auroit pas manqué d'étre confirmée par le Parlement. En éfet, il avoit fait faire

d'autres informations que les premieres, & au lieu que dans celles-ci, les archers disoient qu'ils m'avoient trouvé sur le cheval de bronze, ils deposoient dans celles-là, qu'ils m'avoient trouvé surpris en volant, & que j'avois été pris comme je voulois me sauver. La Guichetiere tint sa parole, elle se servit de la même ruse pour me faire tenir ce qu'elle m'avoit promis, qu'elle avoit fait pour me donner son billet, tellement qu'aiant dequoi écrire, je fis deux lettres, l'une pour Mr. le Cardinal Mazarin, l'autre pour Mr. de Marillac, fils de celui qui avoit été Garde des Sçeaux. Je les lui adressai toutes deux, & la Guichetiere les lui aiant portées, il lui dit qu'il étoit étonné dequoi je m'avisois, que tant que j'avois été en faveur, sa famille qui auroit eu tant de besoin de moi, n'en avoit jamais entendu parler, & que maintenant que j'étois dans l'afliction, j'avois recours à elle: que neanmoins il ne laisseroit pas de me rendre service; ce qu'il auroit déja fait, s'il avoit su le besoin que j'en avois. Ces paroles m'aiant été raportées par un second billet de la Guichetiere, je les trouvai fort justes, & fort genereuses: en éfet, c'étoit beaucoup faire pour un homme dont il n'avoit pas lieu de juger avantageusement, sa famille aiant ignoré la priere que j'avois faite au Cardinal de Richelieu, lors de la mort du Marêchal son oncle, & aiant au contraire bonne memoire que ç'avoit été moi qui avois porté l'ordre de le faire arrêter. Quoi qu'il en soit, il s'aquita dés le jour même de sa parole, il presenta requête sous mon nom au Parlement, par laquelle il exposa que le Lieutenant-Criminel étant mon ennemi capital, par les raisons que j'ai deduites, & dont je l'instruisois par ma lettre, il agissoit avec tant de passion contre moi, qu'il avoit fait suprimer les premieres informations pour en faire de nouvelles: que non content de cela, il avoit donné lui-même les instructions au Chevalier de Rieux, & aux autres témoins,
pour

pour me charger : qu'il avoit empêché que la requête que je presentois pour le recuser, ne fut parvenuë jusques à ceux qui pouvoient me rendre justice, & que sans une espece de miracle, je n'aurois pas trouvé moien de presenter celle-là : qu'enfin j'étois si-bien innocent de ce qu'on m'accusoit, que quoi que je me fusse trouvé en compagnie de gens qui ont accoutumé de forcer les inclinations, je m'étois separé d'eux, aprés avoir été obligé par force de les accompagner.

Le credit de Mr. de Marillac qui avoit beaucoup de parens & d'amis dans le Parlement, aiant fait répondre ma requête, autant que la justice de ma cause, il fut fait défense au Lieutenant-Criminel de passer outre à mon procés. Cependant les archers qui m'avoient pris aiant été assignés pour venir déposer devant un Commissaire du Parlement, pas un n'osa comparoitre : & j'obtins un ajournement personnel contr'eux, qui fut converti en un décret de prise de corps. J'en fis prendre trois ou quatre prisonniers, lesquels aiant été amenés à la Conciergerie, avoüerent les choses comme elles s'étoient passées, tellement que j'étois prêt d'avoir arrét, par lequel la connoissance de mon afaire auroit été ôtée au Lieutenant-Criminel, s'il ne se fut avisé de se pourvoir au Conseil. Le Parlement qui avoit déja reçû diverses reprimandes du Roi, pour s'être moqué des arrêts de cette compagnie, sçachant qu'elle en avoit donné un, par lequel il lui étoit défendu de continuer sa procedure, n'osa passer outre, ce qui traina les choses en longueur. Neanmoins Mr. de Marillac aiant remontré au Conseil l'injustice qu'on me faisoit, le Lieutenant-Criminel fut tondu, & il lui fut fait défense d'étre mon Juge. L'on substitua à sa place le Doien des Conseillers du Châtelet, à qui l'on ordonna de faire de nouvelles informations, & s'y étant comporté en homme de bien, & d'honneur, la verité fut éclaircie, & mes ennemis en

eurent le démenti. Je sortis donc de prison aprés y avoir demeuré quatre mois, dont j'avois resté deux mois & demi dans le cachot. Ma premiere visite fut chez Mr. de Marillac, qui me reçût fort bien, & sans me dire un seul mot de ce qu'il avoit touché à la Guichetiere, il me rendit la lettre que je lui avois envoiée pour Mr. le Cardinal Mazarin, n'aiant pas jugé à propos de la rendre. Aprés avoir satisfait à cette obligation, je songeai à m'aquiter d'une autre qui n'étoit pas moindre, ce fut de remercier la Guichetiere, à laquelle aiant voulu faire un present assez considerable, je fus fort surpris de le lui voir refuser. Ce qui m'étoit arrivé m'avoit donné assez de lieu de rentrer en moi-même, & comme j'avois vécu en homme du monde, plutôt qu'en homme qui pense qu'il doit mourir un jour, j'avois fait resolution de changer de vie; neanmoins m'étant mis en tête qu'il faloit que cette femme fut devenuë amoureuse de moi, je crus étre obligé de la contenter, sans faire reflexion que je manquois à ce que j'avois promis à Dieu. Mais si j'avois été surpris de lui avoir vû refuser mon present, je le fus bien davantage de la maniere qu'elle reçût ma déclaration. Sans s'amuser à faire les façons que font ordinairement les femmes qui veulent paroitre plus vertueuses, qu'elles ne le sont dans le fonds, elle me dit que je ne meritois par les graces que Dieu m'avoit faites, que je devois bien plutôt songer à le remercier, qu'à atirer sa colere par une chose aussi criminelle, qu'étoit l'adultere que j'avois formé dans mon cœur: que si elle m'avoit obligé, ce n'étoit que parce qu'elle avoit reconnu l'injustice qu'on me faisoit, mais que c'étoit mal la recompenser que de lui proposer un crime si énorme. Je fus ravi qu'elle me remît dans le bon chemin par une remontrance si Chrêtienne, & eus bien plus d'estime pour elle, que je n'aurois jamais pu avoir d'amour, quoi qu'elle fut fort jolie.

Ce-

Cependant je n'eus pas plutôt perdu la pensée d'un crime, que j'en conçus un autre dans mon cœur. Je fis resolution de me venger de mes faux témoins, & aiant commencé par le Chevalier de Rieux, je lui voulus faire tirer l'épée dans une ruë, où je l'avois rencontré par hazard. Comme il n'étoit pas brave naturellement, il tâcha de me faire comprendre que j'avois le plus grand tort du monde de m'en prendre à lui, lui qui avoit toujours été de mes meilleurs amis. Mais comme je sçavois ce que j'en devois croire, je ne me contentai pas de ses paroles, & lui donnai quelques coups de plat d'épée, voiant qu'il ne vouloit pas mettre la sienne à la main. Non content de cela, je poussai ma vengeance jusques contre le Comte de Harcourt, que je sçavois n'en avoir pas bien usé aussi avec moi, quoi qu'il fût d'une Maison qui étoit la plus honête du monde avec les Gentilshommes. Cependant comme sa qualité le mettoit à couvert de me faire raison, je cherchai les moiens de lui faire connoitre que je n'étois pas insensible. Je ne fus pas long-temps sans les trouver, il y avoit un Capitaine de la Marine, nommé Desplanches, qui étoit de ses voisins à la campagne, & avec qui il en usoit avec hauteur, sous pretexte que ses ancêtres avoient été receveurs d'une de ses terres, dans laquelle ils avoient fait une telle fortune, qu'ils avoient laissé leurs décendans beaucoup plus à leur aise que lui. En éfet, ce Desplanches qui en étoit un, n'avoit gueres moins de trente mille livres de rente, & aiant obtenu des lettres de Noblesse, & portant les armes, il se croioit exempt des bassesses que le Comte de Harcourt vouloit exiger de lui. Outre cela ce Prince avoit grande envie d'une terre qui lui apartenoit, apellée les Rufflais, & étant voisine de celle de Harcourt, il lui faisoit toujours quelque niche.

Je ne sus pas plutôt tout cela, que je fus faire ofre de service à Desplanches, que je ne connois-

soit

ſois point, mais à qui je fis comprendre dans peu de temps, que je le ſervirois de bon cœur, vû ce qui m'étoit arrivé avec ſon ennemi. Cet homme qui étoit le plus grand ivrogne que j'aie connu de ma vie, ne me remercia point autrement, qu'en me diſant qu'il vouloit boire avec moi, & ſans vouloir diferer la choſe, me pria à dîner à la fleur de Lis, où il demeuroit prés l'Hôtel de Soiſſons. Il me dit pourtant aprés ce premier compliment, qu'il m'étoit obligé, mais ne lui voiant point prendre feu, comme j'euſſe bien voulu, je crus ou qu'il manquoit de courage, ou qu'il avoit peur de ſe faire des afaires avec un Prince. Je demeurai dans ce ſentiment juſques à dîner, mais la ſoupe étant mangée, il n'eut pas plutôt avalé deux ou trois raſades, qu'il commença à parler du Comte de Harcourt en des termes fort desavantageux. Je lui dis qu'il me pardonnât, ſi je lui diſois que ce n'étoit pas de cette maniere qu'il faloit ſe venger de ſon ennemi, que j'avois ouï dire que ce Prince lui avoit fait pluſieurs algarades juſques dans ſa maiſon, que nous irions chez lui s'il m'en vouloit croire, & que nous verrions s'il ſeroit ſi hardi que d'y revenir. Deſplanches qui s'échaufoit toujours de plus en plus à force de boire, me dit que c'étoit bien ſon intention, & aiant demandé à trois Oficiers de ſon regiment, qui étoient avec nous, s'ils vouloient être de la partie, il n'y en eut pas un qui n'y conſentît, de ſorte qu'il fit ſéller ſes chevaux, & nous dit d'envoier querir les nôtres. Je croiois aprés cela qu'il n'y avoit qu'à ſe botter, & à monter deſſus, mais il n'étoit pas accoutumé à ſe lever de table ſi-tôt, il étoit encore ſix heures du ſoir qu'il n'en étoit pas ſorti, & il étoit ſi ſoul, qu'au lieu de ſonger à ce qu'il avoit propoſé, il commença à quereller un de ces Oficiers, de ſorte que ſi je ne me fuſſe mis au devant, il n'en ſeroit pas demeuré aux paroles. Je m'éforcai de le faire rentrer dans ſon bon ſens, lui remontrant combien

ce qu'il faisoit étoit hors de saison; mais comme il n'entendoit non plus de raison qu'un Suisse, il continua toujours dans ses emportemens, & cet Oficier qui le connoissoit mieux que moi, fut obligé de sortir, de peur qu'il ne poussât sa folie plus loin. Les deux autres aiant peur que je n'interpretasse cette action à un manque de courage, me dirent en même temps tout bas qu'il faloit que nous en fissions de même, qu'il n'étoit pas sage quand il avoit bû, & que si nous ne prenions ce parti, nous courrions risque bientôt d'essuier sa mauvaise humeur. Je me crus obligé de les croire, & aiant renvoié nos chevaux, nous fûmes tous coucher chez nous, pendant que Desplanches batit ses valets, & fit enrager l'hôte, & l'hôtesse, à qui il s'en prenoit de ce que nous étions sortis.

Le lendemain matin j'étois encore dans le lit, quand il entra dans ma chambre, & sans me parler de sa méchante humeur de la veille, il me demanda si je n'étois pas dans la resolution de m'en aller chez lui, comme je lui avois promis. Je lui dis qu'oüi, & qu'il n'avoit seulement qu'à me dire; quand il vouloit partir, il me répondit que ce seroit dés le moment qu'il auroit des nouvelles des autres, chez qui il avoit envoié, & me pressant de me lever, il se promena à grands pas dans ma chambre, où il fit cinq ou six tours, roulant quelque chose d'importance dans sa tête. Enfin il rompit le silence qu'il avoit gardé pendant qu'il se promenoit, & me dit qu'il étoit tout inquiet: qu'il aprehendoit de se faire des afaires, & que le Comte de Harcourt ne demandoit autre chose, afin d'avoir moien d'avoir la confiscation de son bien. Ce discours me fit comprendre que les gens de sa sorte se ressentoient toujours de leur naissance, quelques lettres de Noblesse qu'ils eussent obtenuës, & j'allois sans doute abandonner un homme si rempli de foiblesse, si ces Oficiers ne fussent

entrés dans ce moment. Je leur dis ce que Desplanches venoit de me dire, surquoi ils haufferent les épaules. Mais étant gens d'honneur, ils lui remontrerent, qu'il valoit mieux mourir que d'endurer davantage les afronts qu'il avoit reçûs; qu'ils ne lui disoient pas d'aller insulter le Comte de Harcourt jusques chez lui, mais d'aller chasser sur sa terre, puis qu'il en avoit une dans son voisinage, afin de faire voir à l'autre qu'il ne le craignoit point.

Pour lui donner du cœur, ils lui permirent de déjeuner, à condition qu'il ne boiroit que sa part de deux bouteilles de vin, & cela aiant fait l'éfet qu'ils esperoient, nous montâmes à cheval, & prîmes le chemin de Normandie. Quoi que cet homme ne dût avoir autre chose en tête que d'arriver bientôt, nous ne le pûmes empêcher de s'arrêter une journée entiere à Mantes, où il avoit trouvé le vin bon, & en aiant fait emplir cent bouteilles, il fit marcher ce convoi à nôtre tête. De peur que le Comte de Harcourt qui étoit chez lui n'eut avis de nôtre marche, nous jugeâmes à propos de n'arriver que la nuit, & aiant défendu de dire le nombre que nous étions, nous sortîmes le lendemain, & fûmes à la chasse jusques aux bords de la terre de Harcourt, à laquelle confinoit celle des Rufflais. Ce Prince fut averti incontinent que nous étions là, & s'imaginant que ce n'étoit que Desplanches avec ses valets, il lui dressa une embuscade au retour. En éfet, lors que nous passions le long d'une haïe, nous fûmes salués de deux coups de fusil, dont une balle emporta une partie du pommeau de ma selle. Comme j'étois bien monté, je tournai mon cheval incontinent, & tombai sur un de ceux qui avoient tiré, avant qu'il eut eu le temps de recharger. Je l'aurois tué si j'eusse voulu, mais n'étant pas d'humeur à profiter de la facilité que j'en avois, je me contentai de lui donner cent coups du bout de mon fusil,

&

& m'aiant reconnu il me nomma, me demanda si en consideration de son Maitre, dont il me croioit toujours des bons amis, je ne voulois pas lui pardonner. C'est ton Maitre, lui répondis-je, qui est cause que je te maltraite si fort, mais je te laisserai aller, pourvû que tu me promettes de le lui dire. Il n'eut garde de me refuser, & aiant pris le plus long pour éviter Desplanches, & ces Oficiers qui avoient couru aprés les autres, il arriva enfin au château de Harcourt, meurtri de coups, & son habit dans un tel desordre, qu'il étoit aisé de voir qu'il avoit été maltraité. Desplanches & ses amis me blâmerent fort de l'avoir ainsi laissé aller, & ils croioient qu'il auroit été mieux de le mettre en Justice, mais moi qui ne songeois qu'à ma vengeance particuliere, fus fort content de ce que j'avois fait. En éfet, le Comte de Harcourt fut enragé de l'afront qu'il croioit avoir reçû, & sans considerer qu'il m'en avoit donné le sujet, il assembla ses amis, resolu d'abîmer la maison des Rufflais, qui n'étoit de nulle défense, avec ceux qui étoient dedans. Cela ne se put faire si secretement que nous n'en fussions avertis, & nous étant retirés au champ de bataille, maison du Comte de Crequi Bernieulle, qui n'étoit pas bien avec lui, nous lui ofrîmes nos services contre le Marquis de Sourdeac, avec qui il étoit non-seulement en procés, mais à qui il faisoit la guerre dans les formes. Car ils alloient en parti l'un sur l'autre, & souvent il y avoit quinze ou seize cens hommes de chaque côté, comme si l'on eut voulu donner une bataille rangée. Il y avoit cependant bien de la diference entre cette milice, & des troupes réglées, ce qui se remarqua particulierement un jour que le Comte de Crequi Bernieulle s'étoit avancé, car le Marquis de Sourdeac n'eut pas plutôt tiré un petit coup de fauconneau de son château du Neuf bourg, que tous les escadrons s'enfuïrent à toute jambe; chacun rejetta sur la peur qu'avoit eu son cheval, ce qui

qui étoit plutôt un éfet de la sienne, mais comme la honte étoit presque commune, ceux qui avoient fait ferme, firent semblant de croire tout ce qu'on vouloit. En faisant ainsi la guerre au Marquis de Sourdeac, je la fis aussi au Comte de Harcourt, sur la terre de qui je fus tuer deux ou trois fois des perdrix. Son Concierge vint pour me prier de me retirer, feignant que son Maitre s'en étoit retourné à Paris, mais je sçavois bien le contraire, aussi dés la nuit suivante il fut faire couper des arbres aux portes des Rufflais.

Je crus que j'en avois assez fait pour témoigner mon ressentiment, d'ailleurs Desplanches étant obligé de s'en retourner à l'armée, je fus obligé de l'accompagner jusques à Paris, dont il n'osoit prendre le chemin tout seul. Y étant arrivé je fus à la Cour, où Mr. le Cardinal me demanda d'où je venois, ce qui me fit croire qu'il sçavoit ce qui s'étoit passé. Neanmoins je n'osai pas lui dire la verité, crignant qu'il ne me fît quelque rude reprimande, & peut-étre quelque chose davantage. Mais je fus tout surpris qu'au lieu d'étre si en colere que je pensois, il me dit que j'avois bien fait, & qu'il m'en estimoit davantage: que Folleville-le-Sens, qui étoit un Gentilhomme du païs, & qui étoit dans le service, lui avoit tout conté, que je n'avois que faire de rien craindre, & qu'au contraire je pouvois conter sur sa protection. Je le remerciai de sa bonté, & lui demandai cependant ce qu'il vouloit faire de moi. Car tandis que j'avois été en prison, il avoit donné ma compagnie, & je me voiois, s'il faut ainsi dire, valet à loüer. Il me dit de ne me pas mettre en peine, & que je n'avois qu'à le suivre. Car il alloit tous les ans sur la frontiere, où il accompagnoit le Roi, qui commençoit non-seulement à devenir grand, mais encore à donner des marques de ce qu'il seroit un jour. En éfet, il aimoit déja la guerre par dessus toutes choses, & quoi qu'on lui remontrât qu'il

se

se feroit du mal à étre ainsi à cheval au soleil, & à la pluie, il n'en décendoit ordinairement, que quand le jour finissoit.

Comme j'avois passé plus de temps à la Cour, qu'à la guerre, & que je voiois bien qu'il m'étoit impossible quelque inclination que j'eusse au métier, d'y réüssir comme ceux qui l'avoient fait toute leur vie, je ne fus pas faché du commandement que m'avoit fait Mr. le Cardinal. Je m'atachai donc auprés de lui le plus qu'il me fut possible, en quoi je puis dire que je n'oubliai rien. Cependant il se trouva assez de gens qui s'éforcerent de me persuader que je prenois un méchant parti, & entr'autres Artagnan, & Besmau, lequels se plaignoient qu'ils avoient fait toute leur vie la cour à son Eminence, sans en étre plus avancés. En éfet, il n'y avoit rien de si mince que leur figure, & même elle étoit si digne de pitié, que le plus souvent ils ne sçavoient où prendre un sou pour aller dîner. Cela les obligea à songer à faire retraite, mais comme ils étoient du fonds de la Gascogne, & que leurs moiens ne leur permettoient pas d'entreprendre un si long voiage sans argent, ils chercherent à en emprunter, & s'ils eussent trouvé seulement dix pistolles, l'un ne seroit pas mort commandant la premiere compagnie des Mousquetaires du Roi, & l'autre n'auroit pas aujourdhui plus de trois millions de bien. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'ils me purent dire, n'aiant pas été capable de me rebuter, je suivis son Eminence qui accompagnoit le Roi sur la frontiere. Le Comte de Harcourt fut du voiage, & me regardant de travers, je lui fis dire par un de mes amis, que s'il n'étoit pas content, il n'avoit qu'à parler; à quoi il répondit que je ne me connoissois pas, mais qu'il m'aprendroit un jour à me connoitre. C'étoit une bravade dont je me moquai, & dont aussi plusieurs gens se moquerent avec moi, car pour étre Prince il ne devoit pas tant s'en faire accroire, &

& beaucoup d'autres que lui, & même de ceux de sa Maison, n'avoient pas toujours dedaigné de tirer l'épée contre des Gentilshommes. Cependant mes amis me donnerent avis de prendre garde à moi, dont je ne fis pas de cas, croiant qu'un Prince étoit incapable de faire des bassesses. Mais ceux à qui je témoignai ces sentimens, me dirent que qui avoit été capable de me vouloir faire perir, pendant que j'avois été en prison, le pourroit bien faire encore pendant que j'étois en liberté. Quoi qu'il en soit, mon esperance ne fut pas trompée, & s'il tâcha de se venger de moi, ce ne fut pas au moins par des voies si basses, que celles qu'on me faisoit aprehender. En éfet, je ne trouvai personne qui me tendît d'embuches secretes, & quoi que je lui atribuasse l'accident qui m'arriva quelques jours aprés, toujours dois-je dire à l'avantage de celui avec qui j'eus afaire, que j'eus le temps de mettre l'épée à la main, & que si je fus maltraité, ce fut plutôt un coup du hazard, qu'un assassinat premedité.

Il y avoit à la Cour un Gentilhomme de Normandie nommé Breauté, brave de sa personne, bien-fait, mais d'une presomption si extraordinaire, que cela faisoit qu'on ne prenoit pas garde aux bonnes qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il avoit herité de ce défaut du Marquis de Breauté son proche parent, lequel avoit si bonne opinion de lui-même, qu'il avoit défié au combat vingt-cinq Espagnols, l'un aprés l'autre; mais Grobendonc Gouverneur de Bolduc s'étant moqué de sa presomption, lui fit réponse qu'il en auroit assez d'un, & pour lui faire voir qu'il disoit vrai, il n'avoit qu'à mener vingt-quatre François avec lui, & qu'il enverroit contr'eux vingt-cinq Espagnols. Breauté se trouva choqué de cette réponse, neanmoins aiant demandé permission au Prince d'Orange, dans les troupes de qui il servoit, de rendre ce combat, il y alla aprés l'avoir obtenuë, & com-

combatit si malheureusement, qu'il y fut tué avec vingt-deux de ses seconds. Les deux autres demanderent quartier, & aiant été emmenés prisonniers à Bolduc, Grobendonc les fit mourir, ce qui soüilla la victoire que ceux de son parti avoient remportée. Mais il dit pour ses raisons, que tous les combatans avoient juré de combatre jusques à la derniere goute de leur sang, & que ceux-ci n'aiant pas tenu leur parole, il étoit juste qu'ils expiassent leur parjure par la perte de leur vie. Quoi qu'il en soit, Breauté n'avoit que le combat de son parent à la bouche, & quoi qu'il n'en pût pas tirer grande vanité, neanmoins il le citoit à chaque bout de champ, pour faire voir que ceux de sa Maison étoient remplis de courage; ajoutant en même temps, que si les gens de Grobendonc avoient eu afaire à lui, ils n'en auroient pas été quites à si bon marché. Je lui avois ouï faire ce conte plusieurs fois, qui avoit fait rire tous ceux de la compagnie, mais comme l'experience m'avoit apris, qu'il ne faloit pas toujours se moquer des sottises d'autrui, j'avois été le seul qui avois gardé le sang froid, & étois ainsi bien éloigné de croire que je me fusse atiré quelque querelle. Cependant lors que j'y pensois le moins, il m'obligea à mettre l'épée à la main, & prit pour pretexte que j'avois fait comme les autres. Mon honneur ne me permettoit pas de le desabuser, mais me défiant qu'il y avoit quelque autre chose sur le jeu, & étant bien-aise de m'en éclaircir, je lui dis, que s'il n'y avoit que cela qui l'obligeât de me quereller, il feroit bien de remettre l'épée dans le foureau: que je n'avois jamais songé à ce qu'il m'accusoit, & que ce qu'il y avoit de gens avec moi en étoient témoins: que ce que j'en disois n'étoit pas par crainte, & que je croiois avoir assez témoigné mon courage en d'autres occasions, pour croire qu'il n'y alloit pas du mien en celle-là. En disant ces choses je me tenois à la longueur de l'épée,

pée, pour ne pas engager le combat, mais lui méprisant ma justification, ou plutôt étant animé par un autre sujet, il se jetta sur moi de furie, & me blessa au côté. Je ne sentis pas plutôt couler mon sang, que je devins furieux, je tâchai de me venger, & la fortune aiant secondé mon courage, je lui passai mon épée tout au travers de la cuisse. Mais il eut bientôt sa revanche, il me perça le corps de part en part, & étant tombé un moment aprés de foiblesse, il me desarma.

Je l'avois soupçonné, comme je crois avoir assez fait entendre, d'agir par les mouvemens du Comte de Harcourt, ces soupçons augmenterent encore par ce qui me fut raporté le lendemain. L'on me dit qu'il avoit porté mon épée chez ce Prince, & que pour celebrer leur victoire, ils avoient fait une si grande débauche, que tous ceux qui en étoient, s'en étoient retournés dans un pitoiable état. Cependant le Comte de Harcourt n'eut garde d'avoüer que cela venoit de lui, il ne lui étoit pas honête de faire voir qu'il ne se batoit que par procureur, & il avoit déja assez méchante reputation de la maniere qu'il vivoit, & qu'il traitoit sa femme, sans chercher encore à l'augmenter. En éfet, il ne menoit pas la vie d'un Prince, mais celle d'un insigne débauché, ce qui étoit cause qu'il en usoit si mal avec sa femme, comme je viens de dire, que le bruit étoit par tout qu'il l'avoit batuë. Je ne sçais si cela étoit vrai dans le fonds, & si pour étre frere du Duc d'Elbœuf, qui avoit fait mourir la sienne par ses mauvais traitemens, il avoit cette méchante reputation. Quoi qu'il en soit, il est toujours constant que cette Dame qui étoit une riche heritiere, ne pouvant plus endurer sa méchante humeur, prit le parti quelque temps aprés de se retirer dans une Religion, où elle est encore aujourdhui.

Mon coup étoit trop grand pour étre sitôt gueri. J'avois les poulmons percés d'outre en outre, & l'on

l'on n'aprochoit point de chandelle de ma blessure, que je ne la souflasse aussi-tôt. Mr. le Cardinal qui haïssoit le Comte de Harcourt, & sa Maison, parce qu'elle lui avoit toujours été opposée, se défiant aussi-bien que moi que cela venoit de lui, se déclara ouvertement pour moi, & dit en presence de tout le monde, que Breauté n'avoit qu'à se bien cacher, & que s'il tomboit entre ses mains, il lui aprendroit à quereller les gens de guet-à-pan. Il n'en demeura pas là, pour faire dépit au Comte de Harcourt, plutôt que par l'amitié qu'il avoit pour moi, il m'envoia son chirurgien, & de plus une bourse où il y avoit cinq cens écus. C'étoit une chose si peu ordinaire à lui que d'envoier ainsi de l'argent, & principalement à un homme qui n'étoit ni son domestique, ni ataché à sa fortune, que chacun en fut surpris. Je le fus moi-même, & n'aurois su à quoi atribuer un traitement si avantageux, si Desplanches ne me fut venu voir, & ne m'eut dit que Mr. le Cardinal l'avoit envoié chercher, pour lui dire qu'aussi-tôt que la campagne seroit faite, il s'en allât chez lui avec de ses amis, & qu'il fît tout ce qu'il put pour faire enrager ce Comte: que son Eminence voiant que j'allois étre bientôt gueri, souhaitoit que je fusse de la partie, qu'il le lui avoit dit, & qu'il m'en parleroit assurément dés que je serois sur pié. En éfet, l'étant allé remercier aprés ma guerison, des bontés qu'il avoit euës pour moi, il me dit qu'il seroit bien-aise que je fisse ce voiage, & ce fut dans ce temps-là qu'il m'aprit ce que j'ai dit tantôt, sçavoir que le Marêchal de la Ferté m'avoit joüé, quand il avoit fait semblant de demander un regiment pour moi. Je crois que cette confidence ne vint que de quelque sujet de mécontentement qu'il avoit contre lui. En éfet, l'on disoit en ce temps-là que son Eminence avoit sa fidelité suspecte, & que quoi que ce Marêchal dît ordinairement qu'il n'avoit jamais tourné casaque, c'étoit plutôt man-

que qu'on eut pu executer ce qu'on lui avoit promis, que de bonne volonté de sa part.

La campagne étant finie, Desplanches prit quatre braves garçons de sa compagnie, avec un sergent qu'il deguisa en valets, pour ne rien faire connoitre, & nous nous en allâmes chez lui, où il vint aussi un Gentilhomme de Perigord, qui etoit Capitaine dans son regiment. Il reçût en chemin une lettre de son Colonel, qui étoit le Comte de Tonecharante, par laquelle il lui demandoit fort honêtement le congé d'un soldat. Par malheur elle lui vint lors qu'il étoit à table, & les fumées du vin ajoutant encore quelque chose de rude à son humeur, qui étoit assez brutale, il dit à un homme qui étoit venu exprés, pour la lui aporter, que Mr. le Comte de Tonecharante la lui donnoit bonne, qu'il donnât congé s'il vouloit à ses soldats, mais que pour lui il n'en vouloit rien faire. Comme nous vîmes qu'il étoit tout émû, nous lui demandâmes ce que c'étoit, quoi qu'il en eut déja assez dit, pour nous en faire deviner la meilleure partie. Il nous montra la lettre qui étoit la plus honête du monde, tellement que ne pouvant soufrir sa brutalité, je lui dis qu'il avoit tort de parler de la sorte, que je n'avois point l'honneur de connoitre particulierement Mr. le Comte de Tonecharante, mais qu'il me permettroit de lui dire qu'on n'en usoit point ainsi avec son Colonel: qu'il avoit l'honêteté de lui demander une chose, laquelle dépendoit plus d'un Colonel que d'un Capitaine; que celui-ci ne pouvoit donner aucun congé, sans l'agrément de celui-là, & que si la pratique étoit toute contraire, c'est que les Colonels étoient assez honêtes gens, pour ne pas vouloir chagriner leurs Capitaines: que son refus alloit obliger le sien à se servir de son autorité, qu'il donneroit congé au soldat qu'il lui demandoit si honêtement; que ce ne seroit pas la seule perte qu'il feroit, qu'il perdroit encore son ami-

amitié, laquelle il devoit conserver sur toutes choses, puis qu'on vouloit à la Cour, comme aussi il étoit bien juste, que les Capitaines aportassent autant qu'ils pourroient du leur pour bien vivre avec leur chef : que je le priois, comme faisant profession d'étre son ami, de faire reflexion à ces choses; que quoi qu'il eut assez de bien pour ne point souhaiter d'autre fortune, neanmoins il ne faloit pas détruire en un jour la bonne opinion qu'on pouvoit avoir de lui au bureau; que Mr. de Tonecharante l'y perdroit infailliblement, & qu'encore un coup je le priois d'y faire reflexion.

Je ne sçais comment il me donna la patience de lui dire toutes ces choses, mais bien-loin d'en faire son profit, il se mit à soûtenir, que c'étoit aux Capitaines à donner le congé aux soldats, & non aux Colonels. Et s'emportant extraordinairement, parce que je n'étois pas de son avis, il fut assez brutal pour me donner un dementi dans sa maison: car nous étions alors aux Planches, prés d'Evreux, terre qui lui apartenoit, & qui n'étoit éloignée de celle des Rufflais, que de six ou sept lieües. Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que je lui jettai une assiette à la tête, & comme le vin le rendoit furieux, il me joignit, quoi que trois ou quatre personnes qui étoient à table avec nous se fussent mises entre deux. Par bonheur pour l'un, & pour l'autre, nous n'avions point d'épées, & nôtre combat n'étant qu'à coups de poing, ne fut pas fort sanglant. Toutefois nous étions si acharnés, que ce ne fut qu'avec grand' peine qu'on nous put separer. Il n'y avoit pas d'aparence aprés cela d'achever mon voiage, ce qui me fit commander à mes valets d'aller seller mes chevaux. Ceux qui étoient presens firent ce qu'ils purent pour nous raccommoder, mais il se fit tenir à quatre, & n'en voulut rien faire. Je sortis donc de chez lui, & comme il étoit déja tard, tout ce que je pus faire fut d'aller coucher à Passi, qui est sur le grand

chemin de Paris. Il vouloit me ſuivre à toute force, mais ſes amis qui ne voioient rien dans mon procedé que de fort juſte, l'en aiant empêché, il eut le temps de cuver ſon vin. Le lendemain matin ce fut toute autre choſe, il dit à ces Meſſieurs qui avoient couché chez lui, qu'il étoit au deſeſpoir de ce qui étoit arrivé, qu'ils devoient me retenir, & qu'il vouloit courre aprés moi pour me demander excuſe. L'entendant parler de la ſorte, il n'y eut perſonne qui n'aprouvât ce qu'il diſoit, & aiant fait ſéller leurs chevaux, ils vinrent tous de compagnie au petit galop, & me trouverent à Mantes, où je m'étois arrêté, ne me ſouciant pas de faire grande diligence. Comme je vis leurs chevaux tout en ſueur, j'eus peine à comprendre ce qui les pouvoit amener ſi vîte, & craignant que ce ne fut pour me faire inſulte, je me mis ſur la porte de ma chambre mes deux piſtolets à la main; mais Deſplanches qui marchoit à la tête de tous, me tendant la ſienne, en ſigne d'amitié, me pria d'oublier ce qui s'étoit paſſé, me diſant que je ſçavois que quand on avoit bû, on n'étoit pas raiſonnable.

Je n'eus garde de tenir ma colere, le voiant parler de la ſorte. Car outre que je ne croiois pas qu'il y allât du mien à ce qui étoit arrivé, je me faiſois un plaiſir d'obeïr à Mr. le Cardinal, par l'ordre de qui, comme j'ai dit, je faiſois ce voiage. Je m'en retournai donc avec lui, aprés nous étre embraſſés, & nous étant encore arrêtés deux jours aux Planches, nous arrivâmes enfin aux Rufflais, où l'on nous dit que le Comte de Harcourt étoit dans ſon château. J'invitai Deſplanches à ſortir dés le jour même, mais il fit le malade, ce qui me fit prendre mon fuſil, & m'en aller tout ſeul avec mes valets juſques ſur la terre de Harcourt. Il ne partit point de gibier, mais y allant autant pour me faire voir, que pour en tuer, je tirai en l'air, & il ſortit un des gens du Comte pour découvrir qui

qui c'étoit. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & fut porter la nouvelle à son maitre de ce qu'il avoit vû. Le Comte de Harcourt sçachant que je n'étois que moi troisiéme, fit sortir tout son monde, sans vouloir neanmoins se mettre à la tête, & comme je vis que je n'aurois afaire qu'à de la canaille, & que j'en pouvois étre envelopé, je pris le parti de faire retraite. Je fus poursuivi vivement, mais comme j'étois bien monté, je pris les devans, & gagnai le long d'une haïe, qui étoit au bord du chemin. Ces gens me poursuivoient toujours, & même me tiroient quelques coups de loin. Mais j'évitai bien un autre peril, je n'eus pas fait cinquante pas dans la haïe, qu'on me fit une rude dêcharge, laquelle, graces à Dieu, me fit plus de peur que de mal. Aussi en pouvoit-on avoir à moins, & j'avois seulement cinq coups dans mon chapeau, & dans mes habits. Je vis en même temps Desplanches avec ses soldats, & ne doutant point qu'il ne m'eut voulu assassiner, je l'allois tuer indubitablement, s'il ne se fut avisé de me dire qu'il n'avoit pas cru tirer sur moi, mais bien sur les gens du Comte de Harcourt. Je fus assez dupe pour prendre cela pour argent comptant, & lui aiant dit, que puis que cela étoit, nous n'avions qu'à marcher contr'eux, il rechargea, & nous leur donnâmes la chasse. Nous nous en revînmes ainsi aux Rufflais, où il admira le peril que j'avois couru, aussi-bien que tous ceux qui étoient avec lui. Il m'en demanda pardon, avec des paroles qui acheverent de me faire croire que tout cela n'étoit arrivé que par hazard. Mais mon valet de chambre qui avoit plus d'esprit que moi, me dit en me couchant, que je ne m'y fiasse pas, & que j'étois chez un homme qui en avoit bien fait d'autre: qu'un païsan lui avoit dit qu'il en avoit déja tué deux ou trois au travers d'une haïe, & que puis que j'avois eu querelle avec lui, le plus sûr étoit de m'en aller. Ce discours me fit rentrer en moi-même, &

commençant à faire reflexion, que j'avois été bien ſimple de croire ce qu'il m'avoit dit, je fis deſſein de quiter un homme avec qui il y avoit ſi peu de ſureté. Cependant j'en cherchai un pretexte, & aiant envoié un valet à Brioſne pour voir s'il ne m'étoit point venu des lettres, je lui en donnai une, que j'avois écrite moi-même, & par laquelle il paroiſſoit que j'avois des afaires preſſées à Paris. Je pris donc congé de ce traitre, ſans faire ſemblant de rien, & Dieu voulant que je ne demeuraſſe pas incertain ſi mon ſoupçon étoit bien ou mal fondé, fit qu'un ſoldat dit à mon valet de chambre, qui l'avoit mené boire exprés pour lui tirer les vers du nez, que je prenois un bon parti, & que je l'avois évité belle. Il n'en vouloit pas dire davantage, quoi que mon valet de chambre le preſſât de parler plus clairement ; mais comme c'en étoit aſſez pour me faire juger du cœur du perſonnage, je ne fus pas plutôt à cheval que je lui dis, comme il venoit me reconduire, que je me reſſouviendrois toute ma vie de l'avanture de la veille, & que dans l'occaſion je lui en dirois deux mots. Il demeura tout interdit à ces paroles, mais ne lui voulant pas donner le temps d'entrer en juſtification, je pouſſai mon cheval, & m'en éloignai tellement, que quand il auroit voulu dire quelque choſe, il m'auroit été impoſſible de l'entendre.

Cependant il lui arriva tout ce que je lui avois predit, Mr. de Tonecharante aiant été informé de ſa malhonêteté, donna le congé au ſoldat, & ne s'étant pas contenté de lui avoir fait cet afront, il fit deſſein de le faire caſſer, dés le moment que l'occaſion s'en preſenteroit. La choſe étoit dificile en ce temps-là, & ce n'étoit pas comme aujourdhui, où les Colonels ſont abſolument les maitres ; d'ailleurs le Roi avoit beſoin d'Oficiers, & on les ménageoit un peu plus qu'on ne fait à preſent. En éfet, ils étoient un peu plus rares, & l'on n'en voioit

voioit point venir en foule, comme il en vient aujourdhui, pour manger leur bien, & pour prodiguer leur vie. Quoi qu'il en soit, Mr. de Tonecharante eut beau avoir si méchante intention contre lui, il lui fut impossible de la mettre à execution jusques à la paix des Pirennées. Mais le temps étant venu alors qu'on n'avoit plus afaire autrement des gens de service, il fit si-bien qu'il le fit mettre au nombre de ceux qu'on cassoit, quoi qu'il fût le cinq ou sixiéme Capitaine du regiment, & que dans les autres corps, la reforme se fît par la queuë. Desplanches ne put pas soufrir cette injustice sans s'en plaindre, ce que le Comte de Tonecharante aiant bien prevû, il prit les devans auprés du Roi, à qui il conta plusieurs brutalités, que cet homme avoit faites, & même quelque chose de pis. Car il n'y avoit rien de sacré pour lui, quand il y avoit du vin sur le jeu, & il parloit aussi mal de Dieu, & des Princes, qu'il faisoit de ses ennemis.

Ainsi s'étant presenté devant le Roi, & lui aiant remontré qu'il y avoit plusieurs années qu'il le servoit, qu'il avoit toujours eu une bonne compagnie, qu'il n'avoit jamais été repris d'avoir manqué à son devoir, qu'il avoit du bien, & enfin mille choses semblables; le Roi qui l'avoit écouté paisiblement, lui répondit qu'il le savoit aussi-bien que lui, mais que s'il pretendoit que cela le dût faire conserver, il devoit donc avoir soin de servir Dieu, aussi regulierement qu'il l'avoit servi: qu'il ne vouloit pas lui dire par là qu'il faloit qu'un Oficier mangeât les Saints, mais qu'il ne fût pas impie: qu'il savoit de bonne part qu'il avoit pissé dans un Benitier, en derision de l'eau benite; qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fît faire son procés, & que s'il n'avoit apris en même temps, que c'étoit le vin qui le lui avoit fait faire, il pourroit se repentir d'avoir eu la hardiesse de se montrer devant lui. Desplanches qui savoit dans son

cœur que le Roi ne lui reprochoit rien que de veritable, n'eut garde d'insister aprés cela, & s'étant retiré tout honteux, il se fut confiner dans sa Province, d'où il ne sortit point, que pour venir épouser à Paris la fille de Mr. de Brillac, Conseiller de la grande Chambre; mais sa femme n'aiant pas eu le pouvoir de le retirer de sa débauche, il creva cinq ou six ans aprés, à force de boire.

J'avois resolu lors que j'étois parti de chez lui, ainsi que j'ai dit ci-dessus, de tirer raison de la supercherie qu'il m'avoit faite, mais Mr. le Cardinal à qui j'avois dit le sujet pour lequel je m'étois retiré si promptement, m'en fit une si expresse défense, que je n'osai jamais y contrevenir. Cependant il m'envoia à Bruxelles pour une afaire secrete qu'il ne m'est permis de reveler, & dans laquelle je ne pus réüssir. Monsieur le Prince de Condé étoit toujours avec les Espagnols, & ce fut pendant que j'étois dans cette ville, qu'arriva la mort de Beauvais pere de Madame la Comtesse de Soissons, lequel étoit Ecuier de ce Prince. C'étoit un homme de cœur, mais qui s'en faisoit un peu trop accroire, ce qui fut cause de son malheur. Car comme il décendoit de chez Mr. le Prince de Condé, il prit un Gentilhomme de condition par le bras, qui montoit, & qui avoit le haut du degré, si-bien qu'il passa au dessus de lui. Ce Gentilhomme ne voulut rien dire à cause du respect qu'il étoit obligé d'avoir pour le Maitre de la maison, mais étant sorti en même temps, il fut trouver un de ses amis, qu'il pria d'aller trouver Beauvais de sa part, pour lui dire qu'il vouloit avoir raison de cet afront. Beauvais n'étoit pas d'humeur à rompre une partie comme celle-là, ainsi aiant choisi un de ses amis pour lui servir de second, ils se batirent deux contre deux. Il y en eut un de tué tout roide du côté de son ennemi, mais il n'eut pas le temps de se réjouïr de cet avantage,

tage, il reçût un coup de pistolet dans la tête, dont il mourut quelques jours aprés. Mr. le Prince de Condé étant averti de cet accident, le fut voir avant que de mourir, & comme il n'y avoit plus d'esperance au corps, il lui dit que dans l'état où il étoit, il ne devoit plus songer qu'à son ame: qu'il sçavoit qu'il y avoit long-temps qu'il entretenoit une femme, de laquelle il avoit des enfans, car c'est de celle-là que vient Madame de Soissons, Beauvais n'aiant jamais été marié; qu'il lui conseilloit de décharger sa conscience, ce qu'il pouvoit faire en l'épousant; qu'il ne pouvoit mieux lui témoigner l'estime qu'il avoit pour lui, qu'en lui procurant son salut, & que s'il le vouloit croire, il enverroit querir un Prêtre à l'heure-même. Beauvais avoit perdu toutes ses forces, & il y avoit déja vingt-quatre heures qu'il ne disoit mot, mais la parole du Prince de Condé, ou pour mieux dire le discours qu'il lui avoit tenu le ranimant, Non, Monseigneur, lui dit-il, je ne vous croirai pas, avec une voix haute, je n'ai jamais rien promis à cette femme, & je ne vois pas que je sois obligé de lui rien tenir. Mr. le Prince de Condé lui dit qu'il le devoit sçavoir mieux que lui, & que ce n'étoit que sur le bruit commun qu'il lui avoit tenu ces paroles, à quoi l'autre aiant encore répondu la même chose, il le laissa mourir en repos.

Pendant que cela se passoit, la guerre continuoit toujours de même force. Cependant ce n'étoit pas sur la frontiere seulement qu'elle causoit du desordre, mais encore dans le cœur du Roiaume, où la foiblesse du Ministere faisoit prendre des licences qui aloient à la destruction de l'autorité souveraine, & de l'œconomie du Roiaume. Je ne pretens pas en disant cela parler de ce que les Parlemens faisoient, mais de l'audace de quelques particuliers, lesquels se croiant tout permis dans un temps comme celui-là, établissoient de petites

tirannies, qu'ils obligeoient de reverer. En éfet, dans chaque Province il y en avoit deux ou trois de cette nature, & ils se moquoient des ordres du Souverain, s'ils n'étoient conformes à leurs intentions. C'étoit un grand chagrin pour le Cardinal, & encore plus pour le Roi, qui avoit mille-fois plus de cœur, & à qui d'ailleurs la chose touchoit de plus prés. Mais le temps vouloit qu'il dissimulât, & comme tout jeune qu'il étoit, il avoit extrémement de politique, il n'eut garde d'entreprendre de reformer un abus, qui auroit pu devenir plus grand en voulant le reprimer si à contretemps. Cependant rien ne fut plus hardi, que ce que fit un certain fou, qui avoit épousé une de mes parentes, & dans quoi je pensai étre embarrassé. Cet homme s'apelloit le Marquis de Pransac, & avoit plus de vanité qu'il n'étoit gros, quoi qu'il fût d'une Maison si nouvelle, que s'il avoit quelque noblesse, ce n'étoit qu'à cause qu'il étoit fils & petit-fils d'un President de Bordeaux. Au reste puis que je suis tombé sans y penser sur sa genealogie, je raporterai une chose assez particuliere du pere de son grand-pere, & ce sera si succintement, que je tâcherai de ne point ennuier. Celui-ci étoit marchand d'eau de vie de son métier, & il paroissoit si peu dans la ville, qu'on ne croioit pas qu'il eut vaillant seulement deux mille francs. En éfet, il demeuroit non-seulement dans une petite maison, mais faisoit encore la plûpart de son negoce sous des noms empruntés. Il n'avoit pour tous enfans qu'un fils unique, lequel il avoit élevé du mieux qu'il avoit pu, & comme il ne vouloit pas qu'il prît le parti de la marchandise, il l'envoia au colege. Etant en Philosophie, il vit la fille d'un President, & en devint si éperdûment amoureux, pour la voir seulement à l'Eglise, que la jaunisse lui en vint. Son pere qui n'avoit que lui d'enfans, comme je viens de dire, & qui étoit plus riche qu'il ne paroissoit, fut au desespoir de le voir tout moribond,

ribond, & aprés l'avoir tourné de tous côtés, pour ſçavoir la cauſe de ſon mal, il fit tant qu'il tira ſon ſecret. Il lui dit, que ſi ce n'étoit que cela, il prît bon courage, qu'il feroit en ſorte de lui faire avoir cette fille, & s'en allant à l'heure-même chez ſon pere, il la lui demanda en mariage pour lui. Le Preſident crut que ce petit homme extravagnoit, il lui demanda qui il étoit, pour lui faire un pareil compliment, & jugeant de ſon bien par ſa mine, qui étoit fort mediocre, il fut ſur le point de le faire chaſſer par ſes laquais. Ce petit homme ne s'étonna point de toutes les marques qu'il lui pouvoit donner de ſon mépris; & pour finir tout d'un coup cette afaire, lui demanda ce qu'il donneroit à ſa fille en mariage, & que quoi que ce pût étre, il en donneroit trois fois autant à ſon fils argent comptant, ſans conter encore une charge comme la ſienne, dont il conſigneroit le prix, afin qu'il pût en étre pourvû quand il ſeroit capable de l'exercer. Le Preſident l'entendant parler de la ſorte le regarda entre deux yeux, & ne reconnoiſſant rien en lui qui lui dût faire preſumer qu'il ne fut fort ſage, il commença non-ſeulement à le traiter plus honêtement, mais encore à lui demander s'il étoit en état d'executer ce qu'il promettoit. Le petit homme lui fit réponſe qu'il ne pouvoit étre trompé en cela, puis que le tout conſiſtoit dans les eſpeces, & le menant à l'heure-même chez lui, il lui fit voir un cofre fort, dans lequel il y avoit plus de huit cens mille francs.

Le mariage dont il étoit queſtion fut bientôt conclu aprés cela, & c'étoit de lui qu'étoit ſorti le pere de nôtre fou. Je laiſſerai à juger ſi j'ai tort de l'apeller ainſi, quand j'aurai raporté ce que j'ai à en dire. Quoi qu'il ſe connût mieux que perſonne, il crut qu'un caroſſe quelque beau qu'il fût, n'étoit jamais ſi bien paré, que quand il y avoit de belles armes, c'eſt pourquoi ſans ſe ſoucier de por-

ter celles que son grand-pere avoit prises, & dont son pere s'étoit contenté, il en choisit de telles qu'il lui plut, & les écartela de seize quartiers, dont le moindre avoit alliance avec des Maisons souveraines. Il prit avec cela une livrée magnifique, si-bien qu'il atira bientôt l'admiration de tous les courtaux de Paris. Comme il y a dans cette grande ville des gens qui cherchent à vivre aux dépens des sots, un de ceux-là voiant qu'il étoit entêté de grandeur, lui fit une genealogie, par laquelle il lui prouva qu'il décendoit en droite ligne de mâle en mâle de la Maison de Dreux, cadets de la Maison Roiale, & que comme tel, il avoit droit de porter au premier, & quatriéme quartier, les armes de France, & au second & troisiéme celles de Dreux. Il fut charmé de cette découverte, & m'étant trouvé justement chez lui, lors que cela arriva, il m'en demanda mon sentiment. Cela lui plaisoit trop pour lui contredire, ainsi aiant donné dans son sens, j'achevai de le rendre si fou, qu'il envoia querir à l'heure-même son sellier, à qui il commanda un carrosse magnifique, lui donnant les armes qu'il vouloit porter dorenavant, afin qu'il les y mît. Il changea aussi sa vaisselle d'argent le même jour, faisant mettre ces armes sur celle qu'il achetoit; & pour ne rien oublier qui pût prouver la grandeur de sa Maison, il fut encore passer un contract sur le soir, par lequel il prit la qualité de tres-Serenissime Prince L.·.·.·. de Dreux, ajoutant neanmoins le nom de Rhedon, qui étoit le sien. Mais il pretendoit s'en défaire par succession de temps, ou atribuer ce surnom à quelque substitution imaginaire, à l'exemple de plusieurs Maisons de France, qui seroient bien embarrassées de dire d'où vient celui qu'elles ont pris, si elles en vouloient dire la verité.

Quoi qu'il en soit, le Marquis de Pransac changea encore sa livrée, prit celle de Mademoiselle de Montpensier, à la reserve de la doublure, dont

l'une

l'une étoit verte, & l'autre bleüe, & augmentant son train de quatre Pages, & de quelques laquais, il fit honte à plusieurs Princes, qui ne marchoient pas avec si grand équipage. Il n'eut garde d'oublier le daix dans sa nouvelle grandeur, & ne lui manquant plus que le nom d'Altesse, pour étre tout-à-fait Prince, puis qu'éfectivement il commençoit à croire qu'il l'étoit, je fus celui qui le lui donnai le premier, pour me mieux moquer de lui. Il m'en sut si bon gré, qu'il ne voulut plus que j'eusse d'autre table que la sienne, & si j'eusse été d'humeur à le croire, je n'avois plus que faire d'aller chercher à manger ailleurs. Celui qui lui avoit donné l'avis de sa nouvelle Principauté, fut aussi recompensé largement, & pour rencherir par-dessus moi, il le traita d'Altesse Roiale, soûtenant que puis qu'il venoit de tant de Rois, il ne voioit pas pourquoi il vouloit se contenter de la Serenité. Le Marquis de Pransac trouvoit qu'il avoit raison, & en donnoit des marques par un branlement de tête, en signe d'aplaudissement. Mais voulant me donner du plaisir tout du long, je commençai à leur contredire, si-bien qu'il s'établit juge entre nous deux. Je lui dis donc que le moien de faire croire qu'il y avoit de la vision dans sa nouvelle qualité, étoit de se donner un titre qui ne lui apartînt pas, qu'il n'y avoit que les fils de Rois qui eussent celui d'Altesse Roiale, & que dés que cela s'éloignoit davantage, l'on ne donnoit plus que celui de Serenissime: qu'il vît Mr. le Prince de Condé, le Prince de Conti son frere, & mille autres que je ne nommerois pas, parce que je n'avois que faire d'aller chercher des exemples hors de chez nous. Ce discours avoit un peu rabatu de la vanité de son Altesse de Pransac, mais mon adverse partie voulant continuer de lui faire sa cour, me dit que Son Altesse Roiale étoit bien autant que le Prince d'Orange, qui se faisoit donner cette qualité. Je lui répondis qu'il n'y avoit que les Gazetiers de

Hollande qui en usassent de la sorte, & que si elle étoit duë à Madame la Princesse d'Orange, comme fille, & sœur d'un Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas à dire qu'elle pasſât en la personne de son mari: que les Princesses du Sang Roial d'Angleterre, aussi-bien que celles du Sang Roial de France, ne perdoient jamais leur rang, quoi qu'elles eussent épousé des maris au dessous d'elles, & qu'il prenoit sans doute le change, atribuant au mari, ce qui n'étoit dû qu'à la femme.

Son Altesse de Pransac trouva que j'avois raison, & se contentant de la qualité qui lui étoit duë, il dit d'un ton plein d'esperance, mais encore plus plein de folie, que le temps ameneroit toutes choses. Chacun fut étonné de lui voir arborer de si belles armes, & paroitre en si grand équipage; mais n'aiant pas dequoi soûtenir tout cela, il altera bientôt son fonds, si-bien qu'il fut obligé de se retrancher de temps en temps, & même d'aller faire un tour à la campagne, afin de raporter dequoi dans la ville pour se faire considerer des bourgeois.

Cet abus dura tout autant que la guerre. Mais le Roi aiant rétabli la paix dans son Roiaume, par son mariage avec l'Infante d'Espagne, il donna ordre au Procureur-General du Parlement, de sçavoir un peu pourquoi le Marquis de Pransac vouloit être Prince du Sang. Le Procureur-General pour satisfaire à cet ordre, s'en fut chez lui avec des huissiers & aiant cassé les carrosses, où étoient les fleurs de Lis, ils furent dans l'Office, où ils briserent la vaisselle d'argent, lui donnant d'ailleurs assignation pour répondre à une requête qui avoit été presentée au Parlement à ce sujet. Jamais homme ne fut si embarrassé que se trouva alors Son Altesse, il envoia chercher celui qui l'avoit mis dans cette belle afaire, mais il s'en étoit allé, voiant bien qu'il n'étoit plus temps pour lui de paroitre. Il envoia aussi chez moi, & la curiosité me fit aller le trouver

pou

pour voir comment il soûtenoit cette ataque. Au reste le pauvre homme étoit plus digne de pitié, que d'autre chose, il étoit toujours si fou, qu'il soufrit que je le traitasse d'Altesse, & aiant voulu changer de stile tout exprés, il me dit avec une gravité merveilleuse, que je prisse garde à ne pas manquer de respect, que son procés n'étoit pas encore perdu, & qu'il me montreroit dans peu ce que c'étoit que d'ofenser un Prince du Sang. Cependant il lui falut rabatre dans peu de temps de sa fierté, le Procureur-General qui le poursuivoit vivement, ne concluoit pas moins qu'à cinquante mille écus d'amande, à le faire déclarer, lui & sa posterité déchûs des privileges de Noblesse, à faire amande honorable, & à quantité d'autres choses qui n'étoient gueres moins pleines d'infamie. Pour aller au devant de tout cela, les Avocats lui conseillerent de se desister de ses pretentions, à quoi il se resolut enfin avec grand' peine. Neanmoins il lui falut faire un Factum lui-même, personne ne voulant travailler pour lui dans une si méchante cause, & il y exposa que c'étoit cet homme dont j'ai parlé, & moi, qui lui avoient insinué qu'il étoit Prince du Sang; qu'il l'avoit cru, comme il étoit de bonne foi, mais que cette même bonne foi le disposoit à croire le contraire, puis que cela n'étoit pas: qu'il en demandoit pardon au Roi, qu'il n'avoit jamais eu pensée d'ofenser, & qu'il le suplioit d'avoir pitié de lui, sans le traiter à la derniere rigueur. Je fus apellé pour être oüi sur sa deposition, & mes amis crurent qu'on m'alloit arrêter; mais m'étant fait interroger, je fis connoitre à la Cour que bien-loin d'avoir aidé à l'entretenir dans sa folie, je m'en étois toujours moqué: que je n'étois pas cause s'il avoit si peu d'esprit, que de prendre serieusement une chose qu'on ne disoit que par raillerie; que je connoissois trop son origine, pour lui en atribuer une si grande, & qu'enfin il étoit impossible de rendre les fous sages, quelque chose que l'on pût faire. Mon interro-

terrogatoire lui servit plus que je n'eusse pensé, aiant dit plusieurs autres circonstances de la foiblesse de son esprit, le Parlement le traita doucement, & il en fut quite pour demander pardon à la Cour, & pour païer mille écus d'amande.

Depuis cet arrêt il a falu qu'il ait changé de nom & d'armes. Pour ce qui est du nom, il a repris le sien, mais pour ce qui est des armes, il a été pour le moins quatre ou cinq ans sans en porter. Enfin il s'est déterminé aprés un si long-temps, à prendre d'or au Lion de Sable, mais comme il ne sçauroit oublier les fleurs de Lis, il en a mis quantité dans ses alliances, dont il écartele, ce qui fait dire à tous ceux qui sçavent son afaire, que quand on est fou, on l'est toujours. Quoi qu'il en soit, pour faire croire qu'il est encore jeune, quoi qu'il ait pour le moins soixante & dix ans, il fait les doux yeux à present à Madame la Duchesse de Saux, mais d'une maniere toute honête & toute respectueuse, car il se contente d'aller du fauxbourg St. Germain où il demeure, à la Messe aux Minimes, pour la voir passer, & il s'en retourne le plus satisfait du monde pourvû qu'elle veüille prendre de l'eau benite de lui, ou qu'elle remarque seulement qu'il l'a saluée. Cette Duchesse a été quelque temps sans prendre garde à sa folie, mais quelqu'un en aiant averti son mari, le Duc de Saux en a voulu avoir le plaisir lui-même, tellement qu'aprés avoir tout vû de ses yeux, il a obligé sa femme de lui jetter de temps en temps quelques regards favorables, ce qui a rendu le bon homme si fou, que si cela dure encore seulement un mois ou deux, ce sera pour l'envoier tout-à-fait aux petites maisons.

Comme je n'ai pas voulu en faire à deux fois de cette Histoire, j'ai parcouru plusieurs années ausquelles il me faudra revenir, pour parler plus particulierement de ce qui me regarde. Je n'étois point

mal avec Mr.le Cardinal, & quoi que je n'eusse pas réüssi dans le voiage que j'avois fait à Bruxelles, il m'emploia encore dans une negociation secrete qu'il avoit de ce côté-là. Ce fut pour retirer le Comte de Marcin du service du Prince de Condé, pour lequel il avoit sacrifié sa fortune, car s'il avoit demeuré fidele, le bâton de Marêchal de France ne lui pouvoit échaper. En éfet, il y avoit peu d'homme qui entendît la guerre mieux que lui, ni qui fût plus propre pour acheminer heureusement une entreprise. Cependant pour toute recompense le Prince de Condé venoit de se broüiller avec lui sur ce qu'il n'avoit pas executé ses ordres au pié de la lettre. Le Comte de Marcin voulut s'excuser, & lui remontrer que l'occasion avoit demandé qu'il y changeât quelque chose; mais ce Prince qui étoit le plus violent de tous les hommes, se tourna contre la muraille sans le vouloir écouter, & ne lui disant autre chose, sinon, En user avec moi, Marcin, comme cela, paroles qu'il repeta cinq ou six fois, dans un tel excés de colere, qu'il en mordoit la cheminée. Marcin crut-à propos de se retirer, depeur qu'il ne lui arrivât pis. Mr. le Cardinal aiant de bons espions à Bruxelles, ne manqua pas d'étre averti aussi-tôt de cette mes-intelligence, ce qui l'obligea, comme je viens de dire, de m'y envoier. L'emploi étoit gaillard, & il y alloit de ma vie, si j'eusse été reconnu, mais passant pour un marchand de Liege, je fus loger dans une ruë détournée. Je feignis d'étre malade en arrivant, & disant que j'avois une lettre de consequence à rendre au Comte de Marcin, qui étoit du même païs, dont je me disois, je l'insinuai si-bien à mon hôte, qu'il s'ofrit de la lui aller porter. Je lui recommandai de ne la lui rendre qu'en main propre, à quoi n'aiant pas manqué, le Comte de Marcin seconda ma feinte, & lui dit qu'étant de sa porte, il le prioit d'avoir soin de moi: qu'il me dît seulement que si j'avois besoin de quelque chose, je ne feignisse point de l'envoier

voier querir chez lui; qu'il ne pouvoit me venir voir plutôt que le lendemain, parce qu'il alloit monter à cheval, mais qu'il n'y manqueroit pas ſur les huit heures du matin. Mon hôte revint avec ces bonnes nouvelles, mais il n'eut garde de me trouver au logis: j'étois en embuſcade à dix ou douze maiſons de là, pour voir ſi au lieu de cette réponſe, il ne viendroit point des ſoldats pour m'arrêter. J'y demeurai pour le moins encore une heure aprés l'avoir vû revenir, mais voiant qu'il ne paroiſſoit rien, je m'en retournai. Il me demanda d'où je venois, moi qui lui avois dit n'être point en état de ſortir, & ſi je voulois me rendre encore plus malade. Je lui dis que j'avois voulu aller à la Meſſe, mais que j'étois ſi foible, que j'avois penſé ne jamais revenir. Cette converſation étant finie, il m'aprit ce que lui avoit dit Mr. de Marcin, dont j'eus beaucoup de joie, eſperant que puis qu'il prétoit ainſi l'oreille, je pouvois croire que mes peines ne ſeroient pas perduës. Je paſſai ainſi la nuit dans de grandes eſperances, & Mr. de Marcin étant venu à l'heure qu'il avoit dit, me demanda quelles propoſitions j'avois à lui faire, & quelles aſſurances il pouvoit prendre en moi. Je lui dis que pour les aſſurances, elles étoient toutes entieres, & pour ne lui en point laiſſer lieu de douter, je lui fis voir une lettre de creance, que j'avois de Mr. le Cardinal. Il me dit que c'étoit quelque choſe que ce que je lui montrois, que neanmoins ce n'en étoit pas aſſez, que je devois avoir une lettre de creance du Roi même: que quoi que Mr. le Cardinal gouvernât le Roiaume, comme premier Miniſtre, il s'engageoit ſouvent dans des negociations dont il ſe retiroit, ſous pretexte qu'elles n'étoient pas agreables au Roi: que c'étoit pour reconnoitre toujours dans quels ſentimens étoient ceux qu'il faiſoit rechercher, & ſouvent pour les rendre ſuſpects à leur parti: que cependant je pouvois lui dire quels avantages on lui vouloit faire;
que

que s'il les trouvoit assez grands pour les écouter, je pourrois retourner querir un pouvoir plus ample, & plus certain, sinon qu'il seroit inutile de me donner cette peine. Il avoit raison, quand il disoit que Mr. le Cardinal s'engageoit souvent dans des afaires, dont il se retiroit avec l'aide de la Cour. C'étoit ce qui l'avoit sauvé en bien des rencontres, & du temps des guerres civiles, il avoit rendu par là la foi du Prince de Condé suspecte aux Parisiens, & aprés leur avoir fait voir que ce Prince ne leur étoit pas si afectioné qu'il leur vouloit faire accroire, il avoit rompu souvent avec lui, lors que le Prince de Condé croioit que les choses ne pouvoient plus manquer. Quoi qu'il en soit, étant question de me déclarer, je dis à Mr. de Marcin que s'il vouloit renoncer aux interêts de ce Prince, & à tous les traités qu'il pouvoit avoir faits avec les Espagnols, le Roi lui donneroit cinquante mille écus d'argent comptant, un Gouvernement de Province dans le cœur du Roiaume, & assurance d'être Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion. J'avois bien d'autres ofres à lui faire, mais je ne voulois pas tout d'un coup déploier ma marchandise, & à l'exemple de ces marchans qui ne montrent jamais ce qu'ils ont de plus beau que le dernier, je voulois le laisser parler, & reconnoitre auparavant ses sentimens. Il me dit que Mr. le Cardinal se moquoit de lui de lui faire de telles ofres, qu'il y avoit long-temps que s'il avoit voulu l'écouter, il lui en avoit fait faire de plus avantageuses: qu'il faloit qu'il le crût, ou bien outré contre Mr. le Prince de Condé, ou bien miserable, s'il s'étoit mis en tête de le tenter avec si peu de chose: qu'il ne lui ofroit pas la moitié des pertes qu'il avoit soufertes dans le bien qu'il avoit en France, que c'étoit bien-loin de vouloir éfacer par quelque bienfait, tant d'autres méchans traitemens qu'il avoit reçûs: que s'il avoit quité la Catalogne dans un temps où sa presence y étoit si necessai-

ceſſaire, M. le Cardinal devoit n'en imputer la faute qu'à lui ſeul, qu'aprés l'avoir fait mettre en priſon dans le temps que le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, avoient été arrêtés, quoi qu'il n'eut jamais rien fait qui eut pu le rendre ſuſpect d'aucune infidelité, il faloit du moins tenir plus ſecrets les ordres qu'il avoit donnés de lui faire le même traitement, lors que le Prince de Condé étoit ſorti du Roiaume: qu'il n'y avoit rien qu'un homme ne fît pour aſſurer ſa liberté, qu'il ſe reſſouvenoit tous les jours de ce que lui avoit couté la perte de la ſienne; qu'il avoit été obligé pour ſe ſauver de ſe jetter du haut d'une tour en bas, qu'il en avoit eu une jambe caſſée, & que pour éviter un pareil traitement, il n'y avoit rien de ſi ſacré qu'il ne fût permis de violer: qu'il ne faloit pas donc que Mr. le Cardinal l'accuſât tous les jours, comme il faiſoit, de la plus noire infidelité qui ſe fut jamais faite; que s'il y avoit quelqu'un à qui l'on pût imputer une choſe comme celle-là, c'étoit à lui qui l'avoit fait arrêter une fois ſans ſujet, & qui auroit fait la même choſe une ſeconde, s'il n'y eut donné ordre: que ce n'étoit pas aſſez de ſoupçonner un homme pour en venir à ces extrémités, mais qu'il faloit ſi-bien averer les ſoupçons, qu'ils fuſſent clairs comme le jour. Il me fit encore quantité d'autres plaintes, qui ſeroient trop longues à raporter, & que je ne voulus pas interrompre, parce que je ſçavois qu'un cœur qu'on laiſſoit décharger étoit plus ſuſceptible d'accommodement. Cependant voiant qu'il avoit jetté ſon plus grand feu, je lui dis que je ne pretendois point juſtifier Mr. le Cardinal, mais que je lui dirois ſeulement en paſſant, qu'un homme qui étoit dans le poſte où il étoit, ſe trouvoit ſouvent bien embarraſſé: que trop de confiance étoit capable de le perdre, & qu'une maxime la plus en uſage dans la politique, étoit de s'aſſurer toujours de la perſonne des gens, qui pouvoient étre ſuſpects, & puis apro-

aprofondir aprés cela s'ils étoient coupables ou non; que s'il avoit été à sa place,il n'en auroit peut-étre pas moins fait; que le grand atachement qu'il avoit au Prince de Condé n'avoit pu plaire à ce Ministre, lequel voioit que ce Prince pour réüssir dans le projet qu'il avoit fait de le perdre, se portoit aux plus grandes extrémités: qu'il ne faloit point rapeller un temps si malheureux, mais tâcher d'en éfacer le souvenir par un accommodement plein de sincerité, & où il trouvât ses avantages; que puis que ceux que je lui avois oferts n'étoient pas capables de le contenter, je le priois de me dire ce qu'il souhaitoit, & que je m'emploierois auprés de Mr. le Cardinal pour lui faire avoir toute sorte de satisfaction. Il me dit qu'il y penseroit, qu'aussi-bien cette conversation n'étoit déja que trop longue, que les Espagnols étoient défians, & qu'il faloit leur ôter le sujet de concevoir aucun soupçon; que comme il ne me pouvoit plus voir dans ce logis, il me prioit de m'en aller à Liege, & de le venir trouver dans son château de Modave, où il se rendroit dans huit jours: qu'il ne sçavoit comment je pourrois passer par les places Espagnoles, que je ne pouvois éviter; qu'il me donneroit bien un passeport, si Mr. le Prince de Condé étoit absent, mais que comme c'étoit à lui à le faire pour ce qui regardoit les François, il n'osoit empieter sur son autorité, depeur que cela ne me fût plus nuisible, que profitable: qu'il valoit mieux que je m'adressasse au Secretaire du Gouverneur des Païs-bas, comme si j'étois Liegeois; que ces sortes de gens faisoient tout pour de l'argent, sans examiner souvent s'il n'y avoit point de mistere. Je le remerciai de son avis, & n'eus pas besoin de m'en servir, car j'avois pris toutes mes precautions en venant à Bruxelles, & au lieu de venir par le grand chemin de Paris, j'étois venu le long de la Meuse jusques à Liege dans un bateau marchand qui avoit un passeport. Le Marêchal de Fabert Gou-

Gouverneur de Sedan qui avoit été averti par Mr. le Cardinal que je marchois pour afaire de conſequence, m'avoit recommandé au batelier, & pour paſſer ſurement à Charlemont, & à Namur, j'avois été obligé de me déguiſer, comme ſi j'euſſe été un de ſes garçons. Etant arrivé à Liege, j'y avois trouvé un homme que Mr. le Cardinal y entretenoit pour lui ſervir d'eſpion, & m'étant adreſſé à lui par ſon ordre, il m'avoit donné un paſſeport ſous le nom d'un bourgeois de la ville. Ainſi n'aiant rien à craindre, je ſortis de Bruxelles, pour me rendre à Modave dans le temps preſcrit. Je vins coucher à Louvain; & aiant paſſé le lendemain par Tirlemont, je laiſſai à gauche la petite place de Loo, & continuai mon chemin entrant à une lieuë de-là dans le païs de Liege. J'atendis ſix jours dans la ville capitale, des nouvelles de Mr. de Marcin, car il venoit tous les jours des païſans de Modave, qui me pouvoient dire à coup ſûr quand il ſeroit arrivé. Enfin aiant ſu que ſes domeſtiques, qu'il envoioit toujours devant, étoient au château, j'en pris le chemin, & le fus trouver le jour même qu'il étoit arrivé. J'y fus déguiſé en maçon, dont nous étions convenus lui & moi, car ces ſortes de gens n'étoient point ſuſpects pour le venir voir, & comme il aimoit les bâtimens, il n'étoit pas étrange de le voir s'enfermer avec eux pour raiſonner à fonds ſur ce qu'il vouloit entreprendre. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & me demanda ſi je lui avois aporté le devis que je lui avois promis. Je lui dis qu'ouï, & tirant un papier de ma poche, je feignis de le lui vouloir mettre entre les mains. Mais il me dit de le garder, & que quand il auroit vû quelque choſe dont il s'entretenoit avec un ouvrier, nous le verrions enſemble dans ſon cabinet.

Pour ne point donner de ſoupçon il dit, me voiant ſi éloigné de lui que je ne le pouvois entendre, qu'il

u'il ne croioit pas que je fusse son fait: que je ve-
ois pourtant de Cologne tout exprés, où je fai-
ois ma demeure, mais qu'on lui avoit dit que je
n'en faisois beaucoup plus accroire, que je n'avois
e science. Cela réjouït quelques gens qui me por-
oient déja envie, & qui craignoient que je ne fusse
enu pour leur couper l'herbe sous le pié. Cepen-
ant Mr. de Marcin aiant fait encore plusieurs
ours devant que de s'en aller dans son cabinet, je
n'y enfermai avec lui, & lui demandai réponse sur
e que je lui avois dit. Il me répondit que cela étoit
ien-aisé, & en même temps m'expliqua ses inten-
ons, qui étoient qu'on le fît Marêchal de France,
ouverneur de Province, Chevalier de l'Ordre à la
remiere promotion, General d'armée, ou en
alie, ou en Catalogne, & avec tout cela qu'on lui
onnât deux cens mille écus d'argent comptant.
es demandes étoient exorbitantes, ainsi j'en de-
eurai tout surpris, neanmoins comme mes in-
ructions alloient au delà de ce que je lui avois
vancé dans nôtre premiere conversation, je lui
s que j'avois écrit à Mr. le Cardinal depuis que
n'avois eu l'honneur de le voir, & en avois eu
ponse, qu'au lieu du Gouvernement de Provin-
e que je lui avois ofert de sa part, il lui feroit don-
er le bâton de Marêchal de France, dont il croioit
ien qu'il seroit plus content: qu'il me mandoit
ncore qu'on lui conteroit jusques à cent mille écus
'argent comptant, & qu'avec tout cela on lui
onneroit toute sorte d'assurance, comment il
roit Cordon-bleu dés que le Roi en feroit. Il se
it en colere à ces ofres, & me demandant si Mr.
e Cardinal ne faisoit point de diference entre le
Marêchal Foucaut, & lui, à qui avec cette dignité
n avoit donné jusques à cinquante mille Louïs
'or, je lui dis que je croiois bien qu'ouï, mais
u'il n'étoit pas maitre d'une forte place comme
toit l'autre, quand il avoit arraché un traité si
vantageux: que le Cardinal en lui accordant une
si

si grande grace, avoit consideré qu'il lui couteroi beaucoup davantage pour retirer cette place de se mains, qu'il ne lui donnoit: qu'il faloit prendr garde aux circonstances, & qu'à bien considere toutes choses, ce n'étoit qu'un Capitaine qu'o ôtoit aux Espagnols, en le faisant passer de nôtr côté, perte qui ne leur pouvoit pas faire gran mal, puis que Mr. le Prince de Condé leur restoit qui nous en feroit encore assez.

Je lui dis encore assez de choses pour tâcher de l persuader, mais il ne rabatit rien de ses preten tions, ce que voiant, je le priai de me les vouloi donner par écrit, afin de les montrer au Cardinal que j'étois resolu d'aller retrouver. Mon dessei étoit droit, & je ne songeois quà me disculper en vers son Eminence, qui vû ce qui étoit arrivé entr Mr. le Prince de Condé, & lui, avoit si-bien cr que je réüssirois dans ma negociation, qu'il m'a voit chargé de ne lui ofrir les cent mille écus qu' toute extrémité. Je craignois donc qu'il n'en re jettât toute la faute sur moi, & étois bien-aise d lui donner des preuves du contraire. Mais Mr de Marcin expliquant ma demande tout d'une autr façon, se leva en colere, & me dit qu'il ne sçavoi à quoi il tenoit qu'il ne me sacrifiât à l'heure-mêm à son ressentiment. Pour qui je le prenois, pour lu faire une telle demande, & si c'étoient là des tour ordinaires du Cardinal, qui tâchoit de jetter u homme dans une abîme de negociations, afin d faire connoitre à ceux de son parti, qu'il ne tenoi qu'à lui de traiter avec eux: que s'il étoit assez fo de me donner ainsi ses pretentions par écrit, elle ne tarderoient gueres à être publiques en Espagne à Bruxelles, & dans toutes les villes alliées de cet-te Couronne: que ce n'étoit donc que pour lui fai-re perdre la confiance qu'on avoit en lui, que j'a-vois été envoié; que je me retirasse le plus promp-tement qu'il me seroit possible, & qu'il n'avoi plus rien à me dire. Je fus étonné de l'emporte

ment

ment avec lequel il me parloit, neanmoins aiant assez de flegme pour me posseder, je le laissai achever tout sans l'interrompre, & voiant qu'il ne disoit plus rien, je pris la parole, & lui dis, que si l'intention de Mr. le Cardinal étoit telle qu'il venoit de dire, cela passoit ma connoissance: que pour moi qui lui pouvois rendre conte des miennes, je voulois bien lui avoüer ingenûment pourquoi je lui avois fait une telle demande: que j'avois afaire à un Ministre dificile, & qui croioit que toutes choses dussent aller selon sa tête, que je l'avois vû si preoccupé du succés de ma negociation, que je ne songeois qu'à lui faire voir clairement, que j'y avois fait tout de mon mieux: que j'avoüois de bonne foi que j'avois eu tort de lui faire cette proposition, n'aiant pas l'honneur d'être connu de lui, mais que l'envie que j'avois de le voir retourner en France, où l'on recompenseroit son merite tout autrement qu'on ne feroit en Espagne, faisoit que pour ne lui point laisser de mauvaise impression de celui qui m'avoit envoié, j'étois prêt de lui montrer mes instructions que j'avois gardées, quoi qu'il ne fut pas necessaire, & que même il y eut eu du danger pour moi, si on me les eut trouvées.

Ce discours le radoucit un peu, mais non pas à un point qu'il diminuât aucune chose de ses demandes. Ainsi n'aiant plus rien à esperer de lui, je lui dis adieu, & m'en revins en France par le même chemin que j'étois venu. Etant arrivé à Charleville, il me falut atendre une escorte pour aller jusques à Rhetel. Car le Prince de Condé tenoit Rocroy, & Montal qui en étoit Gouverneur, faisoit des courses qui empêchoient la communication de ces deux villes. Mr. le Duc de Noirmoustier qui étoit Gouverneur de Charleville, & dont j'étois connu particulierement, me demanda d'où je venois. Mais n'aiant pas d'ordre de lui faire part de mon secret, je lui dis que je venois de Spa,

dont les eaux m'avoient été ordonnées par les Medecins. Il prit ma réponse pour argent comptant, & aiant envoié la cavalerie dans le païs de Luxembourg, où l'on refusoit de païer les contributions, j'eus le temps de m'ennuier jusques à son retour. Enfin comme il y avoit beaucoup de gens qui atendoient aussi-bien que moi pour passer, il nous donna une escorte dés qu'elle fut arrivée. Mais nous n'en étions gueres plus forts, car elle n'étoit que de trente Maitres, & encore si fatigués de leur course, que les hommes & les chevaux tomboient presque sur les dents. Si ceux qui avoient à passer m'eussent voulu croire, nous n'aurions pas atendu si long-temps, & nous étions sufisament pour donner quelque chose au hazard. Mais la plûpart n'aiant pas été de mon sentiment, il me falut faire comme eux malgré moi, dont nous eûmes les uns & les autres lieu bientôt de nous repentir. En éfet, Montal sçachant qu'il y avoit force gens dans la ville, qui n'atendoient que le retour de la cavalerie pour passer, fit épier le jour qu'elle devoit revenir, & envoia divers partis sur nôtre chemin, tellement que c'eut été un miracle, si nous eussions pu les éviter. Comme nous fûmes à demie lieüe de Pierrepont, les ennemis qui étoient dans le bois, nous découvrirent, & s'étant partagés en deux, les uns nous prirent en tête, les autres en flanc. Nôtre escorte qui étoit si fatiguée, ne fit qu'une mediocre resistance, & voulut s'enfuïr, mais les chevaux secondant mal son intention, elle fut prise la premiere. Pour nous autres nous faisions un gros à part, & tâchâmes de nous défendre. Il y en eut même quelques uns qui tuerent deux Officiers des ennemis, mais étant accablés par le nombre, il nous fut force de chercher nôtre salut dans les jambes de nos chevaux, Chacun voulut s'en retourner du côté de Charleville, je fis d'abord comme les autres. Cependant aiant remarqué que des Dragons avoient gagné les devans,

devans, & qu'ils occupoient déja un défilé par où il nous faloit passer necessairement, je me jettai dans un bois, & fis si-bien que j'évitai de tomber entre les mains de trois cavaliers qui m'avoient poursuivi. Je le traversai d'un bout à l'autre: & étant sorti par l'autre côté, je ne vis personne, ce qui me fit croire que j'étois hors de peril. En éfet, je marchai bien deux lieües sans trouver aucun obstacle; mais comme je me réjouïssois déja de m'étre sauvé, quatre cavaliers bien montés m'entourerent, & l'un d'eux étant venu au qui vive, je n'eus pas plutôt répondu, vive France, qu'il me menaça de me tuer si je ne me rendois. Cependant les autres qui s'étoient aprochés, étoient déja à dix pas de moi, si-bien que voiant que ce seroit inutilement que je pretendrois me sauver, je fus contraint de suivre ma destinée, qui vouloit que je demeurasse prisonnier. Je fus emmené dans un bois voisin, où étoit le reste de l'embuscade, & celui qui les commandoit m'aiant demandé qui j'étois, & d'où je venois, je lui dis que j'étois François, & que je venois de Charleville. Il se trouva que c'étoit un Gentilhomme de deux lieües de mon païs, si-bien qu'aiant bientôt fait connoissance, bien-loin de soufrir qu'on me foüillât, ni qu'on me fît aucun tort, il me traita fort honêtement.

Je demeurai avec lui jusques au soir qu'il leva son embuscade, de quoi je fus fort étonné, me semblant que ce n'étoit d'ordinaire qu'au lever du soleil. Mais il me dit qu'il étoit inutile qu'il y demeurât davantage, parce que n'étant là que pour arrêter les gens qui se seroient échapés des mains de ceux qui nous avoient ataqués les premiers, il étoit vrai-semblable de croire qu'il y en avoit peu qui s'étoient sauvés, puis qu'il n'avoit vû paroitre que moi seul. En éfet, je trouvai tous les autres qui étoient déja arrivés à Rocroy, & ce me fut une consolation dans mon malheur; encore dois-je dire que je fus beaucoup mieux traité qu'eux,

puis qu'il n'y en avoit pas un à qui l'on n'eût pris sa bourse, au lieu que j'avois encore la mienne, qui, graces à Dieu, étoit assez bien garnie. Cependant mon inquietude fut de sçavoir si je devois mander ou non, cet accident à Mr. le Cardinal. Car si d'un côté je considerois, qu'en le lui mandant, il me feroit bientôt sortir, je faisois reflexion de l'autre, qu'en m'adressant ainsi au premier Ministre, c'étoit donner à connoitre que j'étois plus considerable que l'on ne pensoit. Car j'avois dit à Mr. de Montal que j'étois un Lieutenant d'infanterie de Grancey, regiment que je connoissois depuis le premier jusques au dernier des Officiers, tellement que quand il m'eut interrogé, j'étois pour lui rendre raison de tout ce qu'il eut voulu sçavoir. Enfin aprés avoir bien révé à ce que j'avois à faire, je crus que le dernier parti étoit le meilleur, me resolvant de faire la guerre à l'œil, & de me découvrir au premier qui pourroit obtenir sa liberté sur sa parole, ou d'atendre l'échange generale, qu'on disoit devoir bientôt arriver. J'avois encore une autre ressource, qui étoit d'ofrir ma rançon, puis que j'avois de l'argent; mais Mr. de Montal ne l'aiant pas voulu recevoir, je me vis frustré de cette esperance. Quoi que nous ne fussions pas loin de la capitale du Roiaume, où chacun d'ordinaire a quelque connoissance, il n'est pas concevable neanmoins combien il y en eut peu qui reçûrent de soulagement dans leur afliction. Je ne pus voir soufrir tant d'honêtes gens, sans partager avec eux ce que j'avois, ce qui me fit bientôt voir la fin de ma bourse. Je me consolois cependant sur ce que je devois bientôt toucher une demie année de ma rente de Lion, mais quand le temps fut échu, & qu'il fut question d'envoier une quitance, ce fut un autre embarras. Il faloit signer mon nom que j'avois caché à Mr. de Montal, aiant pris celui d'un Lieutenant de Grancey, ainsi ne voulant pas m'exposer à paroi-
tre

tre menteur, j'aimai mieux rester dans la misere où je commençois d'entrer, depuis que l'argent me manquoit, que de donner méchante opinion de ma sincerité. Cependant beaucoup de ceux à qui j'en avois prêté, en aiant reçû de chez eux, se cacherent de moi depeur d'être obligés de me le rendre, & moi qui avois assisté tout le monde, fus tellement abandonné, que ma misere surpassa tout ce que j'en pourrois dire. Je fus obligé de vivre pendant plus de trois mois du pain de munition qu'on donnoit aux prisonniers, & pour comble de malheur, mon linge m'aiant été volé, je restai avec une seule chemise, & une cravate, tellement que quand il les faloit blanchir, j'étois obligé à demeurer tout nu. Pour moi quand je pense à un temps si miserable, j'ai peine à comprendre comment j'aipu resister à mon afliction, & sur tout voiant que ceux que j'avois assistés dans leur misere, me fuioient ni plus ni moins que si j'eusse eu la peste, quoi qu'ils sussent dans leur ame, que je n'étois reduit dans ce miserable état, que par la compassion que j'avois euë de celui où je les avois vûs eux mêmes. Cependant l'échange generale dont on avoit parlé ne venoit point, & quoi que la campagne fut prête à recommencer, il n'y avoit point d'esperance qu'elle se fit auparavant. C'étoit la seule nouvelle que je demandois, sans m'en informer d'aucune autre, car enfin j'étois à la veille de succomber de misere, ma chemise commençoit déja à s'en aller par lambeaux, & je ne sçavois plus ce que c'étoit que de bierre, ni de vin. Enfin je faisois compassion à tout le monde, mais chacun étoit si serré qu'on ne songeoit que pour soi, si-bien qu'on se contentoit de me souhaiter une meilleure fortune, sans se mettre en état de me la procurer.

Il est aisé de juger que je n'avois pas l'esprit libre dans un si miserable état, & je fus sur le point mille fois de m'aller découvrir à Mr. de Montal,

aimant autant mourir tout d'un coup, que de me voir ainsi miner peu à peu. Neanmoins gagnant encore sur moi d'avoir quelques jours de patience, enfin l'échange tant desirée arriva, mais ce ne fut qu'à ma confusion. Le Marêchal de Grancey aiant donné le nom des Officiers de son regiment qui étoient prisonniers, n'eut garde d'y mettre celui que je portois, puis que l'homme à qui il apartenoit, étoit au corps. Ainsi j'eus le déplaisir de voir partir tout le monde, sans étre du nombre, & je demeurai si accablé d'afliction, que mon corps y succomba. J'eus une fievre qui me dura pour le moins deux mois, & m'étant fait porter à l'hôpital, je n'eus plus d'esperance qu'en un Officier de Picardie, que je croiois honête homme, & à qui je m'étois découvert. Je l'avois prié de deux choses, avant que de partir, l'une de vouloir rendre une lettre, que j'écrivois à Mr. le Cardinal, par laquelle je lui donnois avis du malheur qui m'étoit arrivé, l'autre de me vouloir envoier la demie année de ma rente, que je l'avois prié d'aller recevoir. Pour cet éfet je lui avois donné un blanc signé, afin que celui qui avoit coutume de me païer, le remplît du stile qu'il faloit. Mais au lieu de me rendre ce service, il me vola mon argent, & pour comble de cruauté, retint la lettre que j'écrivois à Mr. le Cardinal. Ainsi j'eus beau atendre sa réponse, & celle de son Eminence, j'eus autant de nouvelles de l'un, que de l'autre, & je fus assez fou de me flater trois mois durant, qu'il y avoit quelque raison qui en empêchoit. Enfin voiant que j'étois abandonné, si j'ose parler de la sorte, du ciel, & de la terre, mon desespoir fut si grand, que si je n'eusse craint les jugemens de Dieu, je me serois moi-même donné la mort. Cependant je retombai malade, & fus bientôt à une telle extrémité, qu'on m'avertit de donner ordre à ma conscience. Je demandai donc un Confesseur, & étant tombé heureusement entre les mains d'un ho-

honête homme, je lui fis confidence d'une partie de mes chagrins, c'est-à-dire du faux nom que j'avois pris, & qui me privoit du secours que j'aurois pu recevoir sans cela. Je n'osai pas lui dire le reste, depeur qu'un faux zele ne l'obligeât à reveler ma confession. Quoi qu'il en soit, aprés m'avoir consolé le mieux qu'il lui fut possible, il s'ofrit d'aller pour moi à Paris, & l'aiant pris au mot agreablement, je lui donnai un blanc signé, comme j'avois fait à l'Officier de Picardie, afin qu'il reçût ce qui se trouveroit dû de ma rente. Je ne lui pus dire au vrai combien il y avoit, me doutant bien qu'on m'auroit fait quelque friponnerie. En éfet, il trouva qu'il avoit reçû cinq cens écus, qu'il avoit emportés, mais comme il m'étoit dû encore une demie année, il me raporta une pareille somme, à la reserve de ce qu'il en falut ôter pour les frais de son voiage. Si j'avois osé, comme je viens de dire, lui confier l'afaire du Cardinal, il s'en seroit sans doute aquité aussi fidelement, puis qu'il étoit François de naissance, & d'inclination. Mais Dieu aiant permis que les choses tournassent d'une autre maniere, je me resolus maintenant que j'étois hors de misere, de me donner encore patience, & d'atendre que le temps achevât ma consolation. Je pris ce dessein d'autant plutôt, qu'on commençoit déja à parler de la paix generale, à quoi les Espagnols qui l'avoient toujours rejettée, n'avoient plus tant de repugnance, par le malheureux succés qu'ils avoient eu dans les campagnes precedentes. Tout dépendoit neanmoins de celle dans laquelle on alloit entrer, & si les Espagnols eussent pu nous batre, toute esperance en eut été bientôt ôtée. L'armée du Roi étoit entre les mains de Mr. Turenne, lequel avoit eu long-temps pour compagnon dans le commandement le Marêchal de la Ferté. Mais celui-ci s'étant laissé batre par sa faute devant Valenciennes, le Vicomte de Turenne avoit si bien

fait, qu'on ne lui avoit plus donné de camarade. Les afaires n'en avoient pas été plus mal, au contraire la jalousie qui regnoit entre ces deux chefs, & qui avoit ruiné les plus beaux projets, n'aiant plus lieu de faire de si grands desordres, nous avions conquis des places de tous côtés. Cependant comme nous méprisions toutes ces conquêtes sans celle de Dunquerque, que nous devions neanmoins remettre entre les mains des Anglois, par un traité fait avec eux, le Vicomte de Turenne y marcha avec son armée. Mr. de Montal qui aprehendoit la paix, dit tout haut qu'elle ne dépendoit que du succés de cette entreprise, & ce discours m'étant raporté, je fis des vœux conformes à ce que j'étois obligé par ma naissance, & par l'interêt de mes afaires. Car enfin je voiois bien que ce n'étoit que par là que je pouvois esperer de recouvrer ma liberté. Quoi qu'il en soit, comme la place étoit d'une extréme consequence pour les uns, & pour les autres, autant que nous aportâmes de soin pour la reduire, autant les Espagnols aporterent du leur pour la conserver. Eux qui depuis plusieurs années fuioient de donner bataille avec beaucoup de precaution, mirent toutes leurs forces en campagne, & le Prince de Condé les aiant joints avec les siennes, ils marcherent conjointement jusques à la portée du canon de nos lignes. Le Vicomte de Turenne qui avoit bien prevû qu'ils ne laisseroient pas prendre une telle place sans coup ferir, s'étoit precautionné en toutes choses en grand Capitaine, & les ennemis ne voulant pas s'exposer inconsiderément, resolurent de reconnoitre ses lignes, avant que de s'avancer davantage. Dom Juan d'Autriche qui commandoit les Espagnols, quita donc la tête de son armée dans ce dessein. Le Prince de Condé en fit de même de son côté, mais le Maréchal d'Hocquincourt qui étoit de leur parti, & qui avoit plus de courage que de prudence, s'étant

avancé beaucoup plus que tous les autres, on fit feu sur lui, & il reçût un coup de mousquet qui l'envoia en l'autre monde. Cela fit retirer ceux qui l'avoient suivi, mais ne leur ôta pas le dessein de venir ataquer nos lignes. Le Vicomte de Turenne l'aiant su par ses espions, en sortit pour marcher au devant d'eux, & aiant rangé son armée en bataille, il ne s'amusa point à l'encourager par une harangue hors de saison, mais visitant tous les rangs pour voir si rien n'y manquoit, il fit voir un visage si content à tous ses soldats, qu'il n'y en eut pas un qui n'en conçût une bonne opinion pour la victoire.

Si j'avois été du nombre des combatans, je prendrois plaisir à raconter une action qui nous fut si glorieuse, mais quoi que le nombre soit beaucoup plus grand de ceux qui écrivent ces sortes de choses sans les avoir vûës, que de ceux qui les raportent pour y avoir été presens, neanmoins comme je sçais par experience que la plûpart sont sujets à se tromper, je ne suis pas resolu d'imiter leurs fautes, & je me contenterai de dire, que le Vicomte de Turenne aiant passé sur le ventre de l'armée ennemie, revint contre Dunquerque, qu'il obligea de capituler. Une ville si forte aiant été reduite à l'obeïssance, il tourna ses armes contre celles qui sont le long de la mer. Elles ne crurent pas pouvoir resister contre une armée qui venoit de gagner une grande bataille, & prendre Dunquerque; ainsi s'étant soûmises en fort peu de temps, toute la Flandres s'en alloit perduë, si les Espagnols n'eussent fait les demarches necessaires pour avoir la paix. J'étois toujours extrémement allerte sur les nouvelles, voiant, comme je viens de dire, que ma liberté dépendoit d'une chose à laquelle tant de monde avoit interêt. J'avois même prié cet honête Ecclesiastique, qui avoit bien voulu faire un voiage pour moi à Paris, de m'avertir de tout ce qu'il sçauroit. Il eut donc la bonté de me dire le premier le succés de la bataille, & com

ment les Espagnols faisoient leurs éforts pour avoir la paix. J'en eus une joie inconcevable, cependant les choses trainerent encore plus de dix-huit mois, & j'eus tout le temps de m'ennuier. Je ne sçais au vrai ce que pouvoit penser de moi Mr. le Cardinal, puis qu'il y avoit plus de trois ans qu'il n'avoit eu de mes nouvelles. Sans doute il croioit que je fusse mort, & c'est tout ce qu'il pouvoit penser, vû qu'il ne pouvoit pas croire que je fusse en vie sans lui donner avis de ce que je faisois. Mais comme j'avois toujours eu esperance de sortir, j'avois diferé de moment à autre à lui donner de mes nouvelles, & enfin il s'étoit écoulé un temps si long. Je sçais bien que beaucoup de gens m'ont blâmé de cette conduite, mais je prie ceux qui examinent les choses sans passion, de faire reflexion à ce qui m'obligeoit d'en user de la sorte, aprés quoi je me soûmets entierement à leur jugement.

Quoi qu'il en soit, étant sorti de prison à la paix generale, je vins trouver Mr. le Cardinal qui étoit à Vincennes. Il me regarda comme un spectre, neanmoins m'aiant demandé d'où je venois, & s'il ne faloit pas que je fusse bien hardi, que de me presenter devant lui aprés tant de temps, je lui répondis que j'avois cru avoir raison, en faisant ce que j'avois fait, que neanmoins c'étoit à lui à en juger, s'il avoit la bonté de m'entendre. Je lui deduisis en même temps ce qui m'avoit empêché de lui écrire, & qu'il seroit superflu de raporter ici, puis que j'en ai parlé ci-dessus amplement. Mais ne faisant que hausser les épaules, comme s'il eut entendu le discours d'un fou, il me dit pour toute réponse, qu'il avoit pitié de moi, & que si Dieu ne me secouroit, il faudroit bientôt me mettre aux petites maisons. Ce discours me scandaliza si fort, que je sortis tout en colere, & aiant trouvé la Cardonniere qui est aujourdhui Lieutenant-General, je lui dis que son Maitre, car il avoit toujours été à lui, étoit si insuportable, depuis qu'il

qu'il avoit la fortune en poupe, qu'il n'y avoit plus de moien de le soufrir : qu'il ne se soucioit plus d'ofenser ni Gentilhomme, ni homme de Robe, & que je voudrois que le temps pût revenir qu'il eut afaire de moi, pour me pouvoir venger des paroles dures qu'il venoit de me dire. Je croiois parler à un de mes amis en parlant à la Cardonniere, & du temps qu'il n'étoit que petit compagnon, je lui avois prêté sans reproche plusieurs fois de l'argent. Mais ne se souvenant plus du plaisir que je lui avois fait, j'eus à peine lâché ces paroles, qu'il commença à prendre son parti, & en venant de paroles à autres, nous mîmes l'épée à la main, & nous nous blessâmes tous deux. Si nous n'avions été separés par le Marquis de Renel, nôtre combat n'auroit pas fini sans nous tirer plus de sang, mais nous étant impossible à l'un & à l'autre de nous contenter aprés cela, chacun prit son parti, & le mien fut de me cacher, le Cardinal aiant juré en presence de toute la Cour, qu'il me feroit couper la tête, si je pouvois tomber entre ses mains. Je me retirai dans un Couvent, où j'avois le Superieur qui étoit extrémement de mes amis, pendant que la Cardonniere étoit accablé de visite de tous les Grands, lesquels pour plaire au Cardinal, étoient capables de toutes sortes de bassesses. Cependant comme mon afaire faisoit grand bruit dans Paris, & que les Religieux où j'étois pouvoient concevoir du soupçon, le Superieur trouva à propos de leur faire accroire que j'aspirois à prendre l'habit, mais que je voulois m'éprouver auparavant. Il me conseilla donc d'aller la nuit à l'Ofice, & de faire paroitre une grande ferveur, croiant que quand il s'agissoit de sauver un homme, il étoit permis de se servir de toutes sortes de ruses. Ce n'est pas à moi à décider s'il faisoit bien ou mal, quoi qu'il en soit, je lui eus toujours beaucoup d'obligation, puis que sans lui je courois grand risque de perir sur un échafaut. Cependant le Cardinal étoit Ita-

lien, c'est-à-dire desireux de vengeance, il me fit saisir ma rente, & m'auroit reduit en un pitoiable état, si mon ami m'eut abandonné. Mais il ne tint pas en cela la conduite des Moines, dont la plûpart ne songent qu'à leur interêt, & au contraire plus il me vit miserable, plus il prit soin de me consoler. Pour moi, je ne sçavois plus que dire de ma cruelle destinée qui m'atiroit tant d'afaires, sans qu'il y eut, ce me semble, de ma faute, je m'examinois quelquefois là-dessus, comme si j'eusse été nommé pour me faire mon procés à moi-même; mais soit que l'amour propre agît en moi, ou qu'éfectivement je fusse plus malheureux que coupable, j'avois toutes les peines du monde à me condamner.

Je demeurai dans ce Couvent jusques à la mort du Cardinal, qui quoi qu'elle arrivât bientôt aprés, ne vint neanmoins que trop tard selon mon desir. Car enfin tout Chrêtien que je suis, je ne pouvois souhaiter de bien à un homme qui me faisoit tant de mal, & qui aprés avoir été cause que j'avois perdu trois ans entiers ma liberté, me confinoit dans un endroit qui n'avoit gueres plus de charmes pour moi que la prison dont je sortois. Si j'eusse pu étre devot, je me serois sans doute donné à Dieu, & je lui en demandai plusieurs fois la grace, mais n'étant pas apellé à cette vocation, il falut se resigner à ce qu'il vouloit de moi, & prendre patience en enrageant. Mr. le Comte de Charost, dont j'ai parlé ci-devant, & qui me faisoit la grace de m'aimer, parla au Roi en ma faveur, devant que j'osasse paroitre, & lui aiant conté mon avanture, dont il n'avoit point de connoissance, quoi qu'elle ne me fût arrivée que pour avoir été emploié à son service, ce Prince qui est la bonté même, lui dit qu'il me pardonnoit, pourvû que le démêlé que j'avois eu avec la Cardonniere ne fût pas un duël. Car il avoit juré à son sacre sur l'Evangile qu'il ne feroit jamais de

grace

face pour ces sortes de crimes, serment que nous n'avons point vû qu'il ait rompu depuis, ni que nous ne verrons point qu'il rompe jamais, puis que ce qui arriva quelque temps aprés que j'eus ainsi fait ma paix, nous en doit convaincre. Je veux parler de l'afaire de Messieurs de la Frette, & de Mr. de Chalais, dans laquelle je fus bien-heureux de n'être pas embarrassé, comme on va juger par ce que je vais dire.

Il faut sçavoir que quinze jours, ou trois semaines auparavant, aiant fait une partie de paume avec un Gentilhomme de Poitou nommé la Verie, qui étoit Oficier aux Gardes, nous la fûmes joüer dans un jeu de paume qui est dans la ruë de Vaugirard, tout proche le Luxembourg. Il y en avoit mille autres à Paris qui étoient plus beaux que celui-là, mais nous le choisîmes, parce que nous étions tous deux du quartier, & que nous y pouvions aller en robe de chambre. Nous joüâmes plusieurs parties, mais comme nous étions sur la fin de la derniere, le Chevalier de la Frette entra, qui s'étant mis auprés du corbillon, commença malicieusement à jetter les balles dans les blouses. La Verie perdoit, & étoit de méchante humeur, & comme on ne joüoit pas en ce temps-là par partie, mais qu'on païoit les balles qui étoient perduës, il lui dit qu'il le prioit de ne vouloir pas davantage se donner ce plaisir. Je ne sçais si ce fut d'un air chagrin, ou si le Chevalier de la Frette, qui à dire les choses comme elles sont, ne faisoit que le métier de breteur, fut bien-aise de ce pretexte, pour lui faire querelle, mais au lieu de s'arrêter, il prit le corbillon entier, & le renversa dans les blouses. Cela donna lieu à des paroles, & le Chevalier de la Frette s'en trouva si ofensé, que sans considerer que l'autre étoit non-seulement sans épée, mais encore, s'il faut ainsi dire, tout nu, il s'en vint sur lui à la charge. Les marqueurs, & les gens qui étoient sous la galerie, se jetterent entre-

deux, & l'aiant empêché de le maltraiter, nous quitâmes la partie, & nous en fûmes dans la chambre, où nous nous habillâmes. Comme il n'y avoit point de gens d'épée sous la corde, pas un de ceux qui étoient là, ne previt ce qui alloit arriver de cet accident. Ainsi étant sortis sans que personne y donnât ordre, la Verie me dit, que quoi qu'il s'allât perdre, il en vouloit avoir raison, & je n'osai lui contredire, depeur qu'il n'attribuât à un manque de courage, ce qui n'auroit été qu'un éfet de mon jugement. Me voilà donc moi, qui ne faisois que de sortir d'une afaire, embarrassé dans une autre, qui étoit bien plus dangereuse. Je fus ainsi chargé d'aller parler au Chevalier de la Frette, qui demeuroit dans la même ruë, à un grand hôtel où loge aujourdhui le Duc d'Elbœuf. Je n'eus que faire de lui faire un long compliment, d'abord qu'il me vit il se donta de ce qui m'amenoit, & me prevenant, il me dit qu'il nous faloit encore chercher un homme, parce que deux de ses amis qui avoient su sa querelle, lui avoient fait promettre qu'il ne feroit rien sans eux. Nous fûmes chercher le Comte de Beaumont, cadet du Marquis d'Entragues, que nous avons vû depuis à la Cour sous le nom du Marquis d'Illiers, & qui fut tué à la bataille de Seneff commandant les chevaux-legers du Roi. Mais ne l'aiant pas trouvé heureusement pour lui, nous prîmes un Gentilhomme nommé Chilvaut, qui étoit voisin d'une des terres de son pere, & que nous trouvâmes à l'Hôtel d'Entragues. Nôtre rendez-vous fut auprés des Carmes déchaussés, où nous nous batîmes vigoureusement. J'y fus blessé, & le desavantage nous en demeura, ce qui termina le combat sans qu'il y eût personne de tué. Nous nous retirâmes chacun où nous pûmes, croiant que nous êtions perdus aprés cela, mais le bonheur aiant voulu que la chose demeurât secrete, la Verie retourna faire sa charge, comme si de rien n'eut été,

& pas un de nous n'essuia le moindre chagrin pour une afaire si delicate. Pour moi, j'avois cherché mon asile chez le Marquis de Noirmoustier, fils aîné du Gouverneur de Charleville, dont j'ai parlé ci-devant, mais il m'aprit bientôt que je n'avois rien à craindre, ce qui fit que je me montrai comme les autres.

Quinze jours ou trois semaines aprés, comme j'ai dit ci-dessus, arriva la querelle de Mrs. de la Frette, laquelle ne se termina pas si heureusement. L'aîné étoit au bal au Palais Roial, où tous les gens de la Cour s'étoient rendus, & comme chacun sortoit, cet homme qui étoit fier, & qui en vouloit à Mr. de Chalais pour une maitresse, le poussa à plaisir, ce qui faisant retourner la tête à celui-ci, pour voir ce que c'étoit, il n'eut pas plutôt reconnu la Frette, qu'il lui dit quelque chose de desobligeant. S'ils avoient eu des épées, il seroit arrivé du desordre, quoi qu'on ne fut gueres dans un lieu à en faire, mais chacun étant habillé pour le bal, le Frette ne voulut rien dire, & atendoit qu'il fut sorti pour en avoir raison. Ils noüerent donc partie pour se batre trois contre trois, & étant convenus du lieu, ils differerent jusques au lendemain, à cause que l'heure étoit induë. Cependant cette querelle étoit arrivée dans un trop bon endroit pour demeurer secrete, le Roi en fut averti, & il envoia en même temps le Chevalier de St. Agnan, pour dire à la Frette qu'il lui défendoit les voies de fait, & que s'il passoit outre, il lui feroit couper le cou. Le Chevalier de St. Agnan qui étoit son cousin germain, l'aiant trouvé lui fit son compliment, à quoi la Frette aiant répondu qu'il étoit trop de ses amis, pour rompre une partie qui étoit faite, & pour laquelle on n'atendoit que le point du jour, il ajouta qu'il valoit bien mieux qu'il en fût lui-même, & que Chalais trouveroit bientôt un homme pour lui donner. Le Chevalier de St. Agnan sans considerer qu'il venoit de la part du

Roi,

Roi, & que quand même les duëls n'auroient pas été défendus auſſi exactement qu'ils l'étoient, il s'alloit faire une afaire dont il ne devoit jamais eſperer de revenir, accepta le parti, & l'on manda à Chalais de chercher un homme. Le Marquis de Noirmouſtier ſon beau-frere qui le devoit ſervir, ſçachant comme j'ai déja dit ci-devant, l'afaire que j'avois euë avec le Chevalier de la Frette, ſongea à moi, & m'envoia chercher, mais heureuſement je m'étois arrêté ce ſoir-là à joüer chez un de mes amis, & quoi qu'à Paris ce ne ſoit gueres la coutume de decoucher, comme on y parloit beaucoup de voleurs en ce temps-là, il m'obligea à prendre un lit chez lui. Ce contre-temps me tira d'afaire, & c'eſt en cela ſeul que la fortune qui me faiſoit la guerre depuis long-temps, témoigna qu'elle n'avoit pas encore reſolu de me perdre. Les huit combatans furent la Frette, Ovarti ſon frere, qui étoit Lieutenant aux Gardes, le Chevalier de St. Agnan, le Marquis de Flammarin, le Prince de Chalais, le Marquis de Noirmouſtier, le Marquis d'Antin, frere de Madame de Monteſpan, & le Vicomte d'Argenlieu. Le ſuccés du combat ne fut funeſte qu'au Marquis d'Antin qui y fut tué tout roide, mais quoi que les autres en ſortiſſent à meilleur marché, ils ne laiſſerent pas pour cela d'être fort à plaindre. Le Roi fut dans une furieuſe colere, ſur tout contre le Chevalier de St. Agnan, lequel étoit auſſi encore plus à blâmer que les autres. Cependant leur ſort fut égal, il falut qu'ils ſongeaſſent tous à ſortir du Roiaume, & il falut que ce fut incognito, le Roi aiant donné ordre ſur les ports, & ſur les autres confins de ſon Etat, de les arrêter. Les uns ſe retirerent en Eſpagne, les autres en Portugal, quelques-uns d'un autre côté, ſelon qu'ils crurent y trouver mieux leur fortune. Mais comme quelque bien que l'on ſoit dans un païs étranger, c'eſt toujours une eſpece de banniſſement, que d'être éloi-

éloigné du sien, chacun eut le temps de se repentir de sa folie. Le Chevalier de St. Agnan ne fut plaint de personne; tout le monde trouvant qu'il étoit encore mieux qu'il ne meritoit. Messieurs de la Frette n'atirerent pas non plus grande compassion, s'étant montrés toujours si querelleurs qu'on ne pouvoit mieux les comparer qu'à ces chevaux hargneux, lesquels n'en veulent point souffrir d'autres dans l'écurie. Pour ce qui est des autres, il n'en fut pas de même, on plaignit leur malheur, & on auroit bien souhaité, si cela se fût pu, que le Roi se fût relâché de sa rigueur à leur consideration. En éfet, ils étoient tous fort honêtes gens, & meritoient une meilleure fortune. Mais personne n'en osa parler au Roi, & quoi que le Duc de St. Agnan fût fort bien auprés de lui, il fut le premier à dire à ce Prince, que la faute de son fils étoit d'une nature à ne jamais obtenir de pardon: que s'il sçavoit où il étoit, il seroit le premier à le deceler, pour en faire faire la justice; qu'il ne lui romproit donc point la tête pour lui demander sa grace, & qu'il croioit que chacun feroit comme lui. On trouva ce discours fort bon pour un courtisan, qui tâchoit à plaire à son Prince par toutes sortes d'endroits, mais fort messéant à un pere, qui au lieu d'envenimer les choses, étoit obligé bien plutôt de les adoucir. Les parens de Mrs. de la Frette n'en firent pas de même, s'ils n'oserent s'exposer eux-mêmes à parler au Roi, ils firent joüer toutes sortes de ressorts pour le fléchir. La Duchesse de Chaulnes obligea son mari qui étoit Ambassadeur à Rome, d'en parler au Pape, & quoi que le St. Pere dût aprouver la rigueur du Roi à cet égard, il ne put s'empêcher de lui promettre son secours en cette occasion. En éfet, aiant envoié un Legat en France à quelques années de là, pour des afaires qui ne sont pas de ce sujet, & qu'il seroit superflu de raporter, il le chargea de lui parler de celle-là, & de

lui

lui témoigner qu'il y prenoit quelque part. La Duchesse ne pouvoit emploier personne dont la recommandation pût être plus éficace, le Pape avoit pouvoir de dispenser le Roi de son serment, qu'on croioit être ce qui le rendoit si rigide, mais il fit réponse au Legat qu'en toute autre chose il se feroit beaucoup de joie d'obliger le St. Pere, mais qu'en celle-là il avoit pretendu si-bien se lier les mains, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui le pût dégager d'un serment fait si solennellement. Ce n'est pas qu'il mît en doute l'autorité du St. Siege, mais que comme il y alloit du service de Dieu à se montrer Prince de parole, il croioit que le Pape lui-même se déporteroit de sa recommandation, s'il en vouloit examiner les consequences.

Ceux qui furent la réponse que le Roi avoit faite, en eurent encore plus d'estime pour lui. Le Pape même qui ne s'étoit rendu qu'aux instantes prieres de Mr. de Chaulnes, ou pour mieux dire à son importunité, fut ravi du refus qui lui avoit été fait, & s'il en faut croire ce que j'en ai ouï dire à un homme de condition, en fit remercier le Roi sous main. Cependant la faveur du Duc de St. Agnan étant devenuë bien grande peu de temps aprés le malheur de son fils, chacun crut qu'il l'emploieroit en faveur de ceux qui étoient en fuite, mais il s'en donna bien de garde, soit qu'il reconnût que cela seroit inutile, ou comme d'autres ont voulu dire, qu'il ne fût pas assez bon pere.

Quand cette afaire eut fait un peu de bruit, comme il arrive toujours ordinairement au commencement de toutes choses, on cessa d'en parler pour s'entretenir d'une autre qui étoit sur le tapis On avoit arrêté Mr. Fouquet Surintendant des Finances, qui avoit des ennemis si puissans, que ç'a été un miracle comment ils ne l'ont pas fait perir par une mort infame. On publia plusieurs chose

contre lui, d'abord qu'il fut arrêté, pour le rendre plus odieux au peuple, mais je dois ce témoignage à la verité, de montrer qu'il y en avoit beaucoup de fausses, ce que je justifierai d'autant plus aisément, que j'ai même eu part à quelques-unes. Mr. Fouquet étoit un homme qui avoit l'ame grande, & genereuse, & s'il eut été d'une autre profession que de celle de la Robe, cela auroit paru encore bien davantage. Mr. le Cardinal Mazarin l'avoit pris en aversion, parce qu'étant Procureur-General du Parlement, il n'avoit pu soufrir plusieurs fois qu'il parlât mal de ce corps, dont il avoit l'honneur d'étre un des principaux Membres. Il lui avoit dit pourtant qu'il ne vouloit pas disconvenir qu'il n'y eût des gens dedans qu'il eut été à souhaiter n'y étre pas, mais cette reparation n'étoit pas assez grande pour un Italien, à qui il faut peu de chose pour garder toute sa vie un fort ressentiment, le Cardinal qui étoit mol comme une femme, n'osa le lui témoigner tant qu'il vécut, mais il dit au Roi en mourant, que c'étoit un homme qui dissipoit non-seulement les Finances, mais qui se les aproprioit encore: que ses maisons surpassoient de beaucoup les maisons Roiales, pour la beauté des bâtimens, & pour la magnificence des meubles; qu'il donnoit des pensions à plusieurs personnes de la Cour, marque qu'il minutoit quelque chose de dangereux; qu'il faisoit fortifier Belle-isle, place qu'il avoit achetée de la Maison de Gondi; qu'elle étoit dans le voisinage des Anglois, anciens ennemis de la Couronne, avec qui il n'oseroit assurer qu'il n'eut pas correspondance; que le seul moien de couper la racine de toutes ces choses, étoit de s'assurer d'un homme si dangereux; qu'il faloit neanmoins prendre garde à ne le pas faire, tant qu'il seroit Procureur-General, parce que le Parlement voudroit étre son Juge, & le renverroit sans doute absous: qu'il prît ses mesures là-dessus, & sur

tout

tout que la chose fut executée, avant qu'il en pût avoir aucun soupçon.

Ce fut ainsi que Mazarin s'en alla en l'autre monde, aiant voulu étre Italien jusques à la fin de ses jours. Car un peu avant que de mourir, il avoit embrassé Mr. Fouquet, comme le meilleur de ses amis, lui avoit parlé de mille services qu'il en avoit reçûs pendant les guerres civiles, & particulierement de cinquante mille écus qu'il lui avoit envoiés, pendant qu'il avoit été obligé de s'enfuïr à Liege, & qu'il ne lui avoit rendus que long-temps aprés. Mais comme c'étoit ainsi qu'il amorçoit tous ceux qu'il avoit dessein de tromper, il crut que pour étre sur le bord de sa fosse, il ne devoit pas changer de conduite, si bien qu'il laissa le Roi avec toutes ces belles impressions. Ce Prince qui étoit né pour toutes les grandes choses qu'il a executées depuis, sut fort bien garder le secret, qui est une des qualités des plus essentielles pour faire un grand homme, & ne s'étant conseillé qu'à Mr. le Tellier dont la fidelité ne lui pouvoit étre suspecte, puis qu'il l'avoit éprouvée en mille occasions, & à Colbert que le Cardinal lui avoit designé en mourant comme capable de gouverner les Finances. Ceux-ci lui firent suivre le plan que le Cardinal lui avoit laissé, c'est-à-dire, qu'ils lui conseillerent de ne rien entreprendre, que Fouquet ne se fût défait de sa charge de Procureur-General.

Au reste puis qu'il s'agit de parler de Colbert, qui a été le plus grand scelerat que l'on ait vû depuis plusieurs siecles, je raporterai ici ce qui m'étoit arrivé avec lui, il y avoit déja plusieurs années, & comme dés ce temps-là il étoit homme de bonne foi. Ma sœur dont j'ai parlé ci-dessus, pour avoir eu ce grand procés touchant la naissance de son fils, avoit du côté de son mari une rente sur l'Hôtel de ville, dont le contract avoit été remis entre les mains de son pere, qui comme chacun

cun ſçait, étoit païeur des rentes. Son mari n'en ſçavoir rien, mais ma ſœur aiant trouvé aprés ſa mort parmi ſes papiers un petit memoire, par lequel il paroiſſoit qu'il avoit une rente de cinq cens livres ſur la ville, & que le contract étoit entre les mains de Mr. Colbert, je fus trouver celui qui étoit Miniſtre, comme devant avoir les papiers de ſon pere, puis qu'il étoit l'aîné, & lui en parlai. Il demanda à voir ce memoire, & aiant été aſſez bête, puis qu'il le faut dire à ma confuſion, de le lui montrer, comme il vit qu'il étoit ſans date, & que nous aurions de la peine à juſtifier ce qu'il contenoit, il me dit qu'il n'avoit jamais ouï parler de cela, qu'il chercheroit neanmoins, & que je pouvois revenir dans huit jours. J'y fus au bout de ce temps-là, pendant lequel ma ſœur ne laiſſa pas de donner de l'argent pour voir à l'immatricule, ſi elle n'en pourroit point avoir de nouvelles, mais il me dit qu'il n'avoit encore rien trouvé, & me mena ainſi deux mois durant. Ceux à qui ma ſœur s'étoit adreſſée lui dirent la même choſe, ſi-bien que je croiois qu'il ne faloit point ajouter de foi à ce memoire, quand il vint un homme chez moi me dire que ſi ma ſœur vouloit ceder la moitié du contract, on le lui feroit retrouver. Je lui dis que je ne pouvois pas lui rendre réponſe ſur le champ, parce que je ne ſçavois pas ſa volonté, mais que s'il vouloit revenir le lendemain à la même heure, je l'aurois vûë, & lui pourrois parler preciſément. Je trouvai la propoſition un peu violente, & ne pouvant deviner de quel côté elle venoit, ou de Colbert, ou de ceux à qui ma ſœur s'étoit adreſſée, je reſolus de faire ſuivre l'homme quand il reviendroit. Je le fis éfectivement, & celui que j'avois envoié aprés lui, me raporta qu'il étoit entré chez Mr. Colbert. Quoi que ce ne fut qu'une preſomption, je la trouvai ſi forte neanmoins, que je crus que je ne courois pas grand riſque de lui aller parler un peu vigou-

vigoureusement. J'y fus donc tout en colere, & aiant pris pour pretexte que je venois encore voir s'il n'avoit point de nouvelles de nôtre contract, comme il m'eut dit que non ; Cela est bien vilain, lui dis-je, de retenir ainsi non-seulement le bien d'autrui, mais de le vouloir encore avoir par force. Ne faites point le fin, continuai-je, nous sçavons que c'est vous qui avez envoié chez moi pour me faire des propositions injustes, j'ai fait suivre vôtre homme, il est entré ici, & il ne m'en faut pas davantage pour vous convaincre. Mr. Colbert, tout étonné de me voir parler si resolument, changea de couleur, neanmoins s'étant bientôt remis, soit qu'il fût accoutumé au crime, ou que me connoissant pour homme d'honneur, il se doutât bien que je n'étois pas capable de maltraiter un homme de son métier; Ouï, ce me dit-il, c'est moi qui ai vôtre contract puis qu'il vous le faut dire, mais je ne le retiens pas si injustement que vous pensez, le pere de vôtre beaufrere doit au mien une somme considerable, ce que je trouve sur son regître, & il le lui a laissé pour sureté de son dû. Je lui demandai qu'il me fît voir ce qu'il me disoit, & que j'en croirois le regître, mais il me fit réponse qu'il ne donnoit pas ainsi à connoitre les afaires de sa famille, qu'il étoit honête homme, & que je l'en devois croire sur sa parole.

Ce fut toute la raison que j'en pus tirer, sur quo étant allé au Conseil avec ma sœur, les Avocat nous dirent qu'il faloit avoir recours à l'immatricule, & en lever une seconde grosse, aprés neanmoins que nous l'aurions fait jurer qu'il ne l'avoi pas. Nous lui fîmes donc donner une assignation & en atendant l'échéance, nous fîmes feüillete tous les regîtres de l'Hôtel de ville. Mais le pere & le fils étant d'aussi bonne foi l'un que l'autre avoient alteré celui qui nous pouvoit donner con noissance de ce que nous cherchions, & nôtre con

trac

tract avoir passé depuis sous le nom de tant de personnes, que ni le sien ni le nôtre n'y paroissoit plus. La seule ressource qui nous restoit, étoit dans le serment qu'il alloit faire, mais nos amis nous aiant dit que qui avoit été capable d'une friponnerie, le seroit bien encore de se parjurer, nous fûmes conseillés de terminer le procés par un accommodement. Il se fit donner quitance de tous les arrareges qu'il avoit fait recevoir sous des noms empruntés; ma sœur lui ceda encore l'année courante, moiennant quoi il lui rendit son contract.

Je laisse à penser si un homme dont la conscience étoit si delicate, se fit un scrupule d'accabler le pauvre Mr. Fouquet, qui tenoit une place dans laquelle il devoit si-bien voler le Roi, & le peuple. Il n'eut donc rien de plus à cœur que de le faire défaire de sa charge, afin qu'on le pût arrêter, & comme il faloit un pretexte pour l'y obliger, on lui fit accroire que dans les grandes occupations qu'il avoit au Conseil, lesquelles rouloient toutes maintenant sur lui, puis que Mr. le Cardinal n'étoit plus pour le soulager, il faloit qu'il abandonnât les afaires du Parlement, auxquelles il lui seroit impossible de vaquer. Pour lui dorer mieux la pillule, le Roi lui fit meilleure mine que jamais, desorte que le bon homme donnant dans le panneau, chercha marchand pour sa charge, laquelle étant sans contredit la plus belle du Parlement, fut briguée par tout ce qu'il y avoit de gens en état de la pouvoir acheter. Mr. de Fieubet fut celui qui en voulut donner davantage, il en ofrit jusques à seize cens mille francs, mais Mr. Fouquet aima mieux la donner à Mr. de Harlai qui étoit de ses amis, quoi qu'il lui en donnât deux cens mille francs de moins. Il n'y avoit gueres que lui capable d'une generosité comme celle-là, aussi fut-elle admirée également de ses amis, & de ses ennemis. Cependant ceux-ci pour ternir une si belle action, pu-

publierent bientôt que c'est qu'il avoit assez volé le Roi, pour ne pas prendre garde à si peu de chose, & comme on croit plutôt le bien que le mal, chacun le crut, jusques à ce que par l'issuë de son procés l'on reconnut, que bien-loin d'avoir du bien, il devoit plus de deux millions plus qu'il n'avoit vaillant. S'étant ainsi défait de sa charge, le Roi crut à propos de s'aprocher de la Bretagne, avant que de le faire arrêter, afin que s'il avoit quelque intelligence, ou dedans, ou dehors du Roiaume, il se pût saisir de Besle-isle, où il craignoit que n'éclatât la rebellion. Ce projet fut conduit avec beaucoup de prudence, supposé qu'il eût été besoin de prendre tant de precaution, car devant que Mr. Fouquet se défiât d'aucune chose; les troupes étoient déja aux environs de Besle-isle, tellement que quand quelqu'un auroit voulu entreprendre quelque chose pour lui, il lui auroit été impossible d'executer son dessein. Sa prise étonna bien du monde, & n'en afligea gueres moins, car quoi qu'il fût venu dans un temps où le Ministere étoit odieux, par les grands impôts, comme on voioit neanmoins qu'il prenoit plus de soin de dépenser ses tresors, que d'accumuler comme beaucoup d'autres, on le separa de ceux pour qui l'on avoit de la haine. D'ailleurs comme l'interêt commande à la plupart, & que chacun trouvoit son conte avec lui, ce qui sert beaucoup pour se faire aimer, on ne put voir sans regret qu'on l'eut mis en prison, lui qui avoit fait plus de bien, que de mal, puis qu'il n'étoit coupable en rien de ce qui s'étoit passé sous le Ministere du Cardinal Mazarin, si ce n'est d'avoir executé ses ordres trop fidelement. Mais ce qui donna le plus de compassion de son malheur, fut de voir celui que le Roi choisit pour remplir sa place. Car il cachoit sous une moderation aparente, une ambition demesurée toujours double, quoi qu'il parût être droit, ne préchant que la fidelité, pendant qu'il voloit impuné

punément, faiſant la guerre à tout le genre humain, parce qu'il s'engraiſſoit de ſes dépoüilles, violent au delà de l'imagination, quoi qu'il ne recommandât que la douceur. Au reſte n'aiant aucune bonne qualité, ſinon qu'il ſçavoit cacher adroitement ſes défauts. En éfet, il n'y a preſque perſonne qui ne croie qu'il n'eût renoncé à toutes ſortes de plaiſir pour ſe donner entierement aux afaires. Cependant il n'y avoit point d'homme plus débauché que lui. Il avoit ſon heure pour les griſettes auſſi-bien que pour le public, toute la diference qu'il mettoit entre l'un & l'autre, c'eſt que celui-ci ne le voioit jamais qu'avec un viſage renfrogné, & que celles-là jouïſſoient de ſa belle humeur.

Si c'étoit un grand malheur à Mr. Fouquet d'avoir déplu au Roi, ce n'en étoit pas un moindre d'avoir une partie ſecrete comme Mr. Colbert. En éfet, quoi qu'il eût minuté ſa perte depuis longtemps avec Mr. le Cardinal, & que pour la rendre infaillible, il eût fait mille tours de ſoupleſſe: comme neanmoins il aprehendroit qu'il ne ſe pût juſtifier, non-ſeulement il gagna des gens d'afaires pour lui ſervir de faux témoins, mais même il lui fit voler par Berrier les papiers qui pouvoient ſervir à prouver ſon innocence. Non content de cela, il ſema encore de lui des bruits épouvantables dans le monde, comme d'avoir corrompu la plûpart des femmes de la Cour par ſon argent, afin que leurs parens & leurs amis qui auroient pu étre diſpoſés à lui rendre ſervice dans ſon malheur, s'emploiaſſent plutôt pour le perdre. Et c'eſt en cela que je puis rendre un témoignage plus aſſuré que beaucoup d'autres, puis qu'on fit courir le bruit que ce n'étoit que pour cela que la Reine-mere chaſſoit Mademoiſelle de la Motthe Argencourt, & que je ſçais cependant de bonne part, que ce fut pour avoir vû le Marquis de Richelieu, au prejudice de ſes ordres. Cette fille qui étoit fille

d'honneur de cette Princeſſe, avoit toujours été de mes amies, & même beaucoup de gens croioient que j'en étois amoureux. Je n'avois garde de m'en défendre, c'étoit une des plus belles perſonnes de la Cour: & quoi qu'il y en eut beaucoup qui ſe déclaraſſent pour Mademoiſelle de Meneville, qui étoit auſſi auprés de la Reine-mere en la même qualité, neaumoins l'autre avoit ſes partiſans, & qui croioient même qu'elle valoit bien celle-là. Pour moi je n'ai garde de vouloir décider entre ces deux beautés, ce que j'en dirois pourroit étre ſuſpect, aprés ce que je viens de dire. Quoi qu'il en ſoit, comme j'étois un jour à Fontainesbleau, où les Reines étoient reſtées pendant que le Roi étoit en Bretagne, elle me dit la larme à l'œil, qu'elle étoit perduë, ſi je ne lui rendois un ſervice: que je fiſſe enſorte de lui aporter dans ſa chambre un habit d'homme, mais que je priſſe garde de n'étre pas découvert, parce qu'on l'obſervoit. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, & ſi elle participoit aſſez à la diſgrace de Mr. Fouquet pour étre obligée de s'enfuïr. Ce n'eſt pas cela, me dit-elle, je n'ai jamais eu aſſez de particulier avec lui, pour étre touchée deſorte de ſon malheur, que je ſois contrainte d'en venir à cette extrémité. Je vous dirai pourtant qu'on veut que l'amour m'aie fait faire des fautes aſſez lourdes pour en étre punie. La carogne de Beauvais a ſouflé aux oreilles de la Reine-mere, que je voiois ſon gendre, & cette Princeſſe qui ſe laiſſe conduire par elle, s'eſt miſe cela ſi fortement dans ſon eſprit, qu'elle a mandé une de mes parentes pour m'emmener en Religion. C'eſt la Comteſſe de Maulevrier, avec le mari de laquelle vous avez eu autrefois des afaires. Au nom de Dieu tirez moi de ſes mains, en me faiſant la grace que je vous demande, & joignez y celle de me faire trouver un cheval aux preſſoirs du Roi, de l'autre côté du bac de Valvins, ſur lequel je me puiſſe ſauver.

Si j'eusse été amoureux, comme on le vouloit, je laisse à penser si j'eusse été content de ce compliment. Mais n'aiant jamais eu pour elle, qu'une amitié qui ne m'avoit point incommodée, je me trouvai en état de chercher le moien de lui rendre service, sans étre troublé d'aucune jalousie. J'envoiai un de mes chevaux où elle m'avoit dit, & lui portai un habit dans sa chambre. Mais comme il n'y avoit personne pour le recevoir, je le mis sous son lit où elle m'avoit dit de le mettre, & m'en fus causer avec la bonne femme Madame du Tilleul, sous-gouvernante des filles, qui étoit de mes bonnes amies. Comme toutes les chambres des filles, ou pour parler plus juste toutes les loges, étoient ouvertes, car elles ressembloient proprement à celles des comediens, j'aperçûs en me promenant avec elle, sur une toilette, des peignes, une boëtte à poudre, & tous les autres ingrediens qui servent à l'ajustement d'une fille, & aiant remarqué entr'autres choses une petite boëtte de pommade, j'en voulus prendre pour me froter les mains que j'avois un peu rudes. Je la trouvai toute d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, ainsi croiant qu'elle pouvoit servir aux levres, où j'avois un peu mal, j'en mis assez imprudemment. Mais je ne fus pas long-temps à m'en repentir, au même temps mes levres me firent un mal enragé, ma bouche se retrécit, mes gencives se riderent, & quand je vins à vouloir parler, je fis rire tellement Madame du Tilleul, que je jugeai qu'il faloit que je fusse bien ridicule. Ce qui fut le pis fut que je ne pus presque articuler aucune parole, & courant promptement à un miroir, je me fus regarder, & me fis tant de honte à moimême, que je m'enfuis pour me cacher. En m'en allant je trouvai Mr. le Duc de Roquelaure qui entroit pour venir faire la cour à quelqu'une des filles, & étant tout étonné de me voir de la sorte, il me demanda qui m'avoit mis en cet état. Je lui

contai naivement mon infortune, à quoi il me fit réponse en se moquant de moi, que je n'avois que ce que je meritois, qu'à mon âge je devois sçavoir qu'il y avoit de toutes sortes de pommades; que celle que j'avois prise n'étoit ni pour les mains, ni pour les cheveux, & qu'elle étoit un peu plus rare. Il me quita aprés s'être ainsi raillé de moi, & s'en allant dans la chambre de la Reine-mere, il lui fit sa cour à mes dépens. Aussi-tôt tout le monde accourut pour me voir, & voiant que j'avois aprêté matiere de rire, j'en aurois ri tout le premier, s'il m'avoit été permis d'ouvrir la bouche. Cette avanture fut le sujet de l'entretien de toute la Cour, pendant plus de huit jours, & on le manda même à Nantes, où le Roi étoit, qui pour être si serieux ne put s'empêcher d'en rire. Pour moi, j'en avois tout autant d'envie que les autres quand je pensois à cet accident, mais quoi que je m'étuvasse la bouche d'eau fraiche, & tantôt de vin tiede, il n'y eut que le temps qui m'aporta du soulagement.

Cependant cette petite disgrace m'aiant empêché de me montrer de quelques jours, je ne pus aprendre des nouvelles de Mademoiselle de la Mothe, que quand il me fut permis de sortir. Je sus alors que la Comtesse de Maulevrier l'avoit emmenée dans une Religion à Chaliot, & que cette clôture qui étoit une veritable prison pour elle, avoit été precedée d'une mercuriale que la Reine-mere lui avoit faite. Je sus aussi que cette fille qui étoit folle pour le Marquis de Richelieu, s'étoit déchaînée contre la Beauvais, nonobstant le respect qu'elle devoit avoir pour la Reine, & lui avoit reproché entr'autres choses qu'elle avoit été trouver le Roi, lors qu'il étoit encore jeune, & l'avoit prié de coucher avec elle. J'eus peine à croire qu'elle eût fait une si grande folie, mais la chose m'étant confirmée de tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour, je leur demandai si ce qu'elle

avoit reproché à la petite Borgnesse étoit veritable, & si nôtre grand Roi avoit été assez charitable pour lui accorder sa priere. Surquoi l'on me dit que c'étoit une chose dont personne ne doutoit, me demandant où je pouvois être alors, puis qu'il n'y avoit que moi en France qui l'ignorât.

Quoi que ce soit là la veritable Histoire de Mademoiselle de la Motthe, neanmoins Mr. Colbert la mit malicieusement, comme j'ai dit ci-dessus, au nombre de celles pour qui Mr. Fouquet avoit eu de l'estime. Mais ce n'étoient là que de petites malices, au prix de celles dont il se servit pour le faire perir, il tira de tous les Parlemens ceux qu'il crut les plus devoüés à sa faveur, pour en faire ses Juges, & les flatant tous en particulier de quelque avantage, s'ils lui vouloient vendre leur voix, il tint sa mort si assurée, que celui qui avoit coutume de fournir les échafauts, eut ordre d'en tenir un tout prêt pour lui. Cependant il avoit fait si-bien entendre au Roi que Mr. Fouquet n'en pouvoit jamais réchaper, que ce Prince avoit commandé sa garde à cheval pour l'escorter jusques à Chartres, voiage qu'il avoit premedité, non pas par devotion, mais pour éviter les prieres qu'il prevoioit qu'on lui pourroit faire en faveur de Mr. Fouquet. Car quoi qu'il ne fût pas d'une naissance extraordinairement illustre, il avoit marié une de ses filles au fils aîné du Comte de Charost, & il avoit peur que cette Dame ne vînt se jetter à ses piés. Mais pendant que le Roi tout botté atendoit pour partir qu'on lui vînt dire que le bon homme étoit condamné, un de ses Commissaires qui étoit Conseiller au Parlement d'Aix, dit qu'il s'étonnoit comment il y avoit des gens si prevenus dans la Chambre, qu'ils eussent voulu conclure à la mort, sans bien examiner auparavant si leur jugement étoit équitable, ou non: qu'à regarder les choses seulement dans la superficie, il étoit vrai que Mr.

Fouquet avoit merité la mort: qu'on avoit trouvé dans ses papiers des projets de revolte, des moiens pour y réüssir, le chemin qu'il faloit tenir pour se conduire dans une voie si oblique, & enfin mille choses semblables, dont la moindre paroissoit digne du plus rude châtiment: que neanmoins, quand on venoit à considerer où l'on avoit trouvé les preuves d'un si grand crime, on étoit contraint de surseoir son jugement; que c'étoit parmi des papiers de rebut, non pas seulement au coin d'une chambre, mais dans une cheminée, toutes prêtes à être consumées par le feu, afin que comme avoit fort bien dit Mr. Fouquet dans sa défense, il ne parût plus aucunes marques d'une chose qu'il n'avoit formée dans son esprit, que par le desespoir où il étoit de se voir maltraiter de Mr. le Cardinal Mazarin, qui lui donnoit en toutes rencontres des marques de sa méchante volonté: que c'étoit une chose generalement reçûë dans le Roiaume, que l'on ne punissoit point la volonté, à moins qu'on ne se fût mis en devoir d'en procurer l'execution; qu'on ne voioit point cela dans le cas dont il s'agissoit, mais au contraire de fortes presomptions d'un prompt repentir: que les Rois ne devoient pas être plus rigoureux que Dieu, lequel pardonne si facilement les premiers mouvemens; qu'il y avoit d'ailleurs quelque chose de plus fort, que tout ce qu'il venoit de dire; que Mr. Fouquet soutenoit formellement qu'il avoit dequoi prouver positivement son repentir, sans le vol qu'on lui avoit fait de ses papiers; que ces paroles étoient peut-être pour s'excuser, mais peut-être étoient-elles veritables: que toujours c'étoit une chose constante, & qui ne pouvoit être revoquée en doute, qu'on avoit trouvé sous son séllé des requêtes adressées à Mr. Colbert, avec le mot de Monseigneur à la tête, titre qu'on ne lui avoit jamais donné avant la prison de Mr. Fouquet: que c'étoit donc une marque qu'on étoit entré chez lui,

quand

quand on avoit voulu, & que cela emportoit une conſequence infaillible, qu'on n'y étoit entré que pour le perdre, c'eſt-à-dire, qu'on avoit emporté tous les papiers qui pouvoient ſervir à ſa juſtification: que nonobſtant tout cela il s'étoit lavé du crime de peculat, dont ſes ennemis s'étoient fait forts de le convaincre; qu'il avoit fait voir l'état de ſes biens, lors qu'il étoit entré dans le Miniſtere, ceux qu'il avoit reçûs de ſa femme, leſquels montoient à plus d'un million, les penſions qu'on lui donnoit, les bienfaits qu'il avoit eus en diverſes rencontres, & que quoi que tout cela fût extrémement conſiderable, neanmoins il avoit non-ſeulement tout mangé, mais devoit encore plus de deux millions: qu'ainſi il ne faloit pas tirer des inductions qu'il étoit criminel, par la grande dépenſe qu'il avoit faite, qu'il en avoit eu le moien ſans faire tort au Roi, & que ce n'étoit qu'à lui ſeul qu'il l'avoit fait, & à ſa famille.

La plûpart des Juges admirerent, non pas tant le diſcours de cet homme, quoi qu'il fût rempli de force, que le mépris qu'il faiſoit des Puiſſances qu'il devoit choquer par là, puis qu'elles ſouhaitoient la mort de Mr. Fouquet. Cependant comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter nôtre prochain à bien faire, ceux qui avoient à parler aprés lui ſuivirent ſes ſentimens, & ceux qui avoient conclu à la mort, aiant honte d'avoir prevariqué à leur devoir, ſe retracterent, de ſorte que dans un moment on vit un ſi grand changement dans la Chambre, qu'on eut dit que le St. Eſprit les avoit tous inſpirés. Cependant comme il y avoit toujours matiere d'ordonner quelque punition à Mr. Fouquet, ſoit à cauſe du projet dont j'ai parlé ci-deſſus, ou de ce qu'il avoit fortifié Beſle-iſle de ſa propre autorité, on le condamna au banniſſement. On fut fort ſurpris à la Cour d'un arrêt ſi peu atendu, cela fut cauſe qu'on rompit le voiage

de Chartres, & Mr. Colbert aiant peur que si Mr. Fouquet avoit la liberté, il ne fit connoitre un jour bien des choses, qu'il avoit interêt à tenir cachées, il fit ensorte que le Roi convertît sa peine en une prison perpetuelle. Aprés donc avoir demeuré je ne sçais combien de temps dans le donjon de Vincennes, on le conduisit à Pignerol, où il a demeuré pour le moins seize, ou dix-sept ans. Mais ç'a été pour faire penitence de ses fautes, car ceux qui l'ont connu dans ce lieu de persecution, raportent qu'il en a fait un si bon usage, qu'il ne lui pouvoit rien arriver de plus avantageux. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empécher de raporter ici ce qui lui arriva dans l'entrevûë qu'il eut avec Mr. de Lausun, qui fut mis huit ou dix ans aprés dans la même prison, chose que j'ai ouïe raconter à celui-ci, il n'y a pas plus de trois mois. S'étant rencontrés tous deux, ils s'aborderent, & Mr. Fouquet ne se ressouvenant que confusément de l'endroit où il l'avoit vû, lui demanda où c'étoit, soit qu'il en eût perdu le souvenir dans sa disgrace, ou comme il est plus vrai-semblable, que Mr. de Lausun n'eût pas été assez considerable de son temps, pour le bien remarquer. Quoi qu'il en soit, Mr. de Lausun lui aiant rendu conte de ce qu'il vouloit sçavoir, par une démangeaison qui est si naturelle à tout le monde, lui voulut encore conter son histoire, & le surprit extrémement quand il lui dit les paroles qu'il avoit euës avec le Roi, au sujet de Madame de Monaco, comment il lui avoit dit, qu'il n'étoit qu'un tiran de lui vouloir ôter sa maitresse, le refus qu'il avoit fait d'aller faire sa charge de Colonel-General des Dragons dans l'armée qu'il envoioit en Italie, comment il lui avoit demandé de le faire General, & sur le refus qu'il lui en avoit fait, comment il lui avoit jetté les provisions de sa charge. Enfin comment le Roi l'avoit envoié à la Bastille, d'où neanmoins il étoit sorti vingt-quatre heures aprés, pour reve-
nir

nir mieux que jamais auprés de lui. Mr. Fouquet écoutoit tout cela comme une merveille, & voiant un homme d'une si méchante mine, il ne pouvoit comprendre comment le Roi qui étoit un Prince extrémement éclairé, se pût coëfer à un point, que lui qui étoit le plus fier de tous les hommes, eut démenti son caractere en faveur d'un sujet qui en paroissoit si indigne. Cependant il ne témoignoit rien de ce qui se passoit dans son ame, & au contraire écoutoit avec atention tout ce que l'autre lui disoit; mais quand ce vint à son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, comment le Roi aprés y avoir donné son consentement, avoit retiré sa parole, le desespoir où avoit été cette Princesse, & enfin tout ce qui s'en étoit ensuivi, il ne se put empêcher de se tourner vers un autre prisonnier d'Etat qui les étoit venu joindre, & portant son doigt à son front, ainsi qu'on a coutume de faire quand on veut dire que quelqu'un a le cerveau gâté, il voulut lui faire entendre par là qu'il n'avoit pas meilleure opinion de celui qui lui parloit. Mr. de Lausun s'en aperçût, & ne faisant pas semblant d'y avoir pris garde, il acheva les autres merveilles de sa vie, ce qui acheva de confirmer Mr. Fouquet dans ses premiers sentimens.

Colbert étant devenu tout puissant par la disgrace de ce Ministre possed a tellement l'oreille du Roi, qu'il donna de la jalousie à Mr. le Tellier, qui comme vieux courtisan, & qui avoit rendu de grands services, pretendoit, comme il étoit juste, recevoir quelques marques de distinction. La maniere dont se prit Colbert pour y réüssir, fut de faire voir une grande œconomie dans les Finances, dont il changea toute la forme, faisant suprimer les tresoriers de l'Epargne, & ceux qui avoient eu quelque part à leur administration. Tous ces gens furent mis en prison sous pretexte qu'ils avoient volé le Roi, & eux qui pretendoient qu'il

leur fût dû des sommes immenses, se trouverent si éloignés de leur conte, qu'il leur falut abandonner tout leur bien, pour celles qu'on leur demandoit. En éfet, pour dire la verité, il y avoit eu bien de l'abus, & il étoit bien juste que l'on y mît ordre. Cependant plusieurs Grands se trouverent interessés en cela, les uns aiant épousé des filles de partisans, les autres étant prêts de s'allier avec eux pour raccommoder les afaires de leur Maison. Le Duc de St. Agnan étoit de ce dernier nombre, & le Comte de Seri son fils aîné étoit accordé avec Mademoiselle Monero, à qui le pere avoit promis deux millions en mariage. Ce Duc étoit fort bien auprés du Roi, comme j'ai déja dit, & Mr. Colbert pouvant craindre qu'il ne lui rendît quelque méchant service, d'autant plus que sa faveur croissoit de jour en jour, à cause qu'il se rendoit utile aux plaisirs de sa Majesté, il l'apaisa en lui promettant de donner sa fille aînée à son fils à la place de Mademoiselle Monero. On croit qu'il ne lui fit cette promesse qu'à regret, le Duc n'étant pas riche, & aiant en vûë de la marier plus avantageusement; mais quelque pensée qu'il eût là-dessus, il n'eut osé s'en dedire, si le Comte de Seri eut vécu. Aussi pour se conserver l'amitié du Duc, il lui dit, que puis que Dieu avoit dispose de son fils, & qu'il lui en restoit encore un, son bas âge ne devoit pas empêcher qu'ils ne s'alliassent ensemble, qu'il avoit une cadette qui seroit bien son fait, & que s'il lui vouloit donner sa parole, il lui donnoit la sienne que la chose se feroit, quand leurs enfans seroient en état d'étre pourvûs. Le Duc de St. Agnan qui avoit besoin de bien, & qui ne pouvoit pas trouver un homme qui pût lui en donner davantage, n'eut garde de refuser ses ofres, & le temps aiant amené les choses à maturité, le mariage s'est accompli selon le projet qui en avoit été fait.

Ce qui faisoit desirer cette alliance avec tant de chaleur à Mr. Colbert, c'est que Mr. de St. Agnan, com-

comme je viens de dire, étoit tous les jours de mieux en mieux auprés du Roi. La raiſon eſt que ce Prince étoit devenu amoureux de Mademoiſelle de la Valliere, fille d'honneur de la Ducheſſe d'Orleans, perſonne d'une mediocre beauté, mais qui plaiſoit plus que celles qui étoient infiniment plus belles. Ainſi il lui rendoit ſervice dans cet amour, dont il étoit bien-aiſe de dérober la connoiſſance à la Reine. Cette fille étoit de Tours, d'une Maiſon plus conſiderable parmi la bourgeoiſie, que parmi la Nobleſſe, puis que pour dire les choſes comme elles ſont, elle n'étoit pas ſeulement Demoiſelle. Car quoi qu'il y en euteu un de ſon nom qui eut été annobli par Henri III, lors qu'il fut obligé de ſe retirer à Tours, du temps que les guerres civiles déchiroient ſon Roiaume, neanmoins comme ce n'étoit que le frere de ſon biſaieul, la grace que le Roi lui avoit faite, ne s'étendoit pas ſur toute ſa famille, & ce n'étoit que ſur ſes décendans, ſupposé qu'il en eut laiſſé. Cependant le pere de cette fille avoit eu un emploi conſiderable à la guerre, & même avoit épouſé une fille de qualité, ce qui faiſoit que ſes enfans en vouloient étre. Quoi qu'il en ſoit, elle étoit entrée chez Madame la Ducheſſe d'Orleans, ſans qu'on ſe fût mis fort en peine d'aprofondir ces ſortes de choſes, & devant que le Roi la regardât de bon œil, elle avoit fait un amant qui en étoit ſi amoureux, qu'il ſongeoit à l'épouſer. C'étoit un Gentilhomme d'auprés de Chartres, aîné de ſa Maiſon, qui joüiſſoit bien de vingt mille livres de rente, tellement que c'étoit un grand avantage pour elle. Il s'apelloit l'Eſtourville, étoit Lieutenant aux Gardes, & n'avoit qu'un ſeul défaut, qui étoit d'avoir un pere, ſans le conſentement de qui il ne ſe pouvoit marier. Ainſi étant obligé de lui aller faire ſa cour pour l'avoir, il quita Mademoiſelle de la Valliere, qui le pria de revenir tout le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. Il n'étoit pas neceſſaire de le lui recomman-

der, son amour ne lui permettoit pas de demeurer long-temps éloigné d'elle, & s'il n'eut tenu qu'à lui, il n'auroit fait qu'aller & revenir. Mais aiant afaire à un pere, qui ne se contentoit pas d'une fille sans bien, & d'une naissance si mediocre, il lui falut plus de temps qu'il ne pensoit pour le ménager; si-bien que quand il raporta son consentement, il trouva les choses extrémement changées. Le Roi n'étoit pas seulement amoureux de sa maitresse, mais sa maitresse l'étoit si éperdûment du Roi, qu'elle avoit prevenu par sa déclaration, celle qu'il auroit pu avoir envie de lui faire. Ce fut la premiere nouvelle qu'il aprit arrivant à Paris, & aiant peine à la croire, si elle ne lui étoit confirmée par la bouche même de Mademoiselle de la Valliere, il s'en fut pour la voir au Palais Roial. Mais ce n'étoit plus le temps qu'il la pouvoit voir facilement, le Monarque amoureux avoit mis des gens auprés d'elle, pour lui répondre de sa conduite, & ces gens lui aiant demandé qui il étoit, il se nomma, croiant que son nom lui serviroit de passeport. On le fut dire à Mademoiselle de la Valliere, mais cette fille étoit si remplie de sa nouvelle grandeur, que craignant que si le Roi venoit à aprendre le dessein qu'elle avoit eu pour lui, il ne fût capable de la quiter, elle feignit de ne le pas connoitre. Une si grande ingratitude étant raportée à l'Estourville, il vit bien ce que cela vouloit dire, & n'aiant plus de lieu de douter de son malheur, il s'en retourna chez lui si accablé d'afliction, qu'il fut obligé de se mettre au lit. Ceux qui sçavoient son histoire, lui demanderent s'il n'étoit pas fou de se desesperer ainsi pour une ingrate, mais n'étant pas capable de raison, il donna un exemple qu'un veritable amant peut mourir de douleur. En éfet, aprés avoir langui plus de trois semaines, ne faisant que parler de l'ingratitude de Mademoiselle de la Valliere, il rendit l'esprit, aprés avoir conjuré un de ses amis de lui dire qu'il n'y avoit qu'elle qui étoit cause de sa mort.

Mr.

Mr. Colbert entra dans tous les interêts de Mademoiselle de la Valliere, dés qu'il la vit maitresse du Roi, & cela lui fit emporter la balance par dessus ceux qui pretendoient comme lui avoir part aux bonnes graces du Monarque. Cependant aprés avoir passé une grande partie de ma vie auprés des Grands, je me vis comme abandonné de tout le monde, si-bien que si je n'eusse eu ma rente, j'aurois fort mal passé mon temps. Mon pere vivoit toujours, & quoi que par les bienfaits que j'avois procurés à la Maison, il fût fort à son aise, je ne me ressentois aucunement de ce bien. Je crois au contraire qu'il eut été d'humeur à me laisser mourir de soif, faute de me donner un verre d'eau. Cela me faisoit bien de la peine quand je venois à y faire reflexion; mais comme, graces à Dieu, je n'étois pas tout-à-fait miserable, je prenois mon mal en patience, d'autant plus que je ne me l'étois pas atiré par ma faute. Enfin comme nous étions sur la fin de l'année 1663, je reçûs une lettre de son Curé, par laquelle il me donnoit avis de venir en diligence, soit que je fusse bien-aise de le voir encore, avant que de mourir, ou que je voulusse donner ordre à mes afaires. Comme je n'en avois point qui me pussent retenir au prejudice de cette nouvelle, je partis incontinent par la poste, & arrivai six heures aprés chez lui. Il fut surpris de me voir, & se douta bien que je n'étois pas venu de moi-même; neanmoins feignant d'en être bien-aise, il me dit que je n'avois fait que le prevenir, puis que son dessein étoit de me mander: que son grand âge ne lui pouvant plus permettre d'esperer de revenir en santé, il vouloit donner ordre à ses afaires; que comme il n'y avoit rien que l'on dût éviter avec plus de soin que les procés entre les proches, il croioit que je ne lui refuserois pas en l'état où il étoit, de m'accommoder avec sa femme, & avec mes freres: qu'il pretendoit que j'eusse lieu de me loüer de lui, que pour cet éfet il vouloit

que toute sa succession fût partagée également, sa femme allant pour une tête, sans qu'il fût parlé ni de ses reprises, ni de son doüaire: que c'étoit un avantage pour moi, puis qu'elle avoit aporté beaucoup de bien, qui demeureroit ainsi confondu dans sa succession, au lieu que s'il le faloit distraire, comme c'étoit la coutume, elle emporteroit la meilleure part. Je ne répondis rien à un discours si injuste, mon pere ne voulant pas moins que me faire perdre par là le bien de ma mere, qui étoit considerable, les fruits qu'il m'en devoit, depuis qu'il s'étoit remarié, & mon droit d'aînesse, supposé que je n'absorbasse pas tout ce qu'il avoit par mes pretentions. Il crut que mon silence étoit un consentement tacite à ses volontés, si-bien que croiant qu'il n'y avoit plus qu'à envoier querir un Notaire, il dit à son valet de chambre de l'aller chercher. L'état où il étoit me fit soufrir tout cela sans lui vouloir contredire, esperant que sans que je fusse obligé de le chagriner, il feroit peut-étre quelque reflexion à l'injustice qu'il me vouloit faire; mais le Notaire étant venu, & voiant qu'il lui commandoit d'écrire sa volonté, je le priai de vouloir diferer jusques à ce que je pusse prendre conseil: que je le priois de se ressouvenir que j'étois son sang, aussi-bien que les autres, lesquels avoient toujours joüi des douceurs de la maison, au lieu que j'en avois toujours été privé: que l'aîné du second lit étoit pourvû d'ailleurs de deux bons Benefices, lesquels le mettoient en état non-seulement de se passer de patrimoine, mais d'assister son cadet: que j'avois marié ma sœur, laquelle pareillement étoit assez riche, pour n'avoir besoin de rien; que je ne disois pas cela pour vouloir qu'il les exclût de sa succession, que je ne pretendois pas leur ôter ce que la nature leur donnoit, mais qu'aussi devoit-il faire la même chose à mon égard: que neanmoins je consentois s'il le trouvoit bon, qu'il donnât à ma belle-mere une pension si forte qu'il vou-

voudroit, laquelle j'étois tout prêt de ratifier : que je voulois bien auſſi qu'il en donnât une à mon cadet, afin que ſi ſon frere n'en uſoit pas comme il faut avec lui, il eut toujours dequoi ſubſiſter. Mais qu'à l'égard du reſte, il me permettroit, comme je lui venois de dire, de prendre conſeil ſur ce que j'avois à faire.

Au reſte il n'y avoit rien de plus honête que ma propoſition, & c'étoit proprement me dépoüiller pour revêtir les autres. Mais mon pere étoit ſi preoccupé d'amour pour ma belle-mere, & pour ſes enfans, que s'il eut pu ſe lever pour me batre, je ne doute point qu'il ne l'eut fait. Il me dit qu'il voicit des preuves de ce qu'on lui avoit toujours dit de moi, que je n'étois qu'un tigre, & un dénaturé, qui voulois avancer ſa mort par ma desobeïſſance : qu'il m'avoit fait une propoſition, où il n'y avoit que moi qui trouvât de l'avantage, mais que l'envie que j'avois de troubler ma Maiſon, m'obligeoit à m'en priver, plutôt que de m'empêcher de faire du mal : qu'il ne s'étounoit pas ſi je m'étois toujours broüillé avec mes Maitres, qui me connoiſſoient mieux que lui : qu'un autre à ma place auroit fait une fortune prodigieuſe, mais que Dieu m'avoit traité comme je le meritois ; que je me retiraſſe de devant lui, pour ne pas troubler le repos de ſa conſcience ; qu'il me donnoit ſa malediction ſi je perſeverois dans mon deſſein, & que c'étoit à moi à voir ſi je voulois le laiſſer mourir dans ces ſentimens.

Je vous avoüe que j'euſſe voulu étre bien loin quand je l'entendis parler de la ſorte, je tâchai d'adoucir ſon eſprit par les plus profondes ſoûmiſſions qu'il me fut poſſible, & tâchant de lui faire connoitre que je ne demandois que la juſtice, je lui dis encore une fois que s'il ne vouloit pas laiſſer aller les choſes ſelon le cours ordinaire, depeur qu'elles ne fuſſent trop des-avantageuſes à ma belle mere,

mere, & à ses enfans, je consentois de donner du bien à ceux qui n'en avoient point: que j'en avois autant de besoin que les autres, puis qu'on parloit de suprimer la banque de Lion, ou tout au moins de retrancher les rentes qu'elle faisoit, que mon frere l'Abé seroit toujours plus riche que nous tous ensemble, & qu'il étoit bien juste que je ne m'atendisse pas à lui, puis que quoi qu'il me fût redevable de tout le bien qu'il avoit, il ne m'avoit jamais ofert une piece de trente sous, dans le temps qu'il m'avoit vû en si grande necessité.

Je ne sçais si ma passion me faisoit croire que ce que je proposois étoit le plus raisonnable du monde, ou si veritablement c'étoit la verité. Mais mon pere en aiant une autre pensée, je fus si malheureux qu'il mourut outré contre moi. Comme il n'y avoit point de ma faute, je crus que Dieu ne songeroit gueres aux maledictions qu'il m'avoit données avant que de mourir, & cela ne m'empêchant pas de songer à mes afaires, je fis mettre le séllé sur tous ses éfets. Il n'est pas dificile de s'imaginer que ma belle-mere se plaignit extrémement de ce procedé, elle qui dans le temps que j'en usois si honêtement, m'avoit fait la guerre avec tant de cruauté. Je fis ce que j'avois fait autrefois, qui fut de la laisser dire, vû qu'elle en avoit plus de raison qu'en ce temps-là; neanmoins pour n'avoir rien à me reprocher, plutôt que pour aucune défiance que j'eusse de mon bon droit, je lui ofris mille écus de rente, moiennant qu'elle se desistât de toutes ses pretentions. C'étoit assurément un present que je lui faisois qui lui devoit paroitre bien honête, puis qu'en bonne justice elle ne pouvoit esperer que son bien, dont la meilleure partie étoit encore en nature; mais comme elle avoit pris des precautions que je ne sçavois pas, elle me fit dire que je devois accepter les ofres que mon pere m'avoit faites, pour peu que j'eusse été bien sensé, &

que

que je verrois dans peu le tort que j'avois eu de les refuser.

Ce discours ne fit aucune impression sur moi, ne me doutant nullement de la fraude qu'on m'avoit faite. Ainsi ne songeant qu'à justifier mes droits, je travaillai exactement avec les Avocats, & les Procureurs, lesquels trouverent selon leur calcul, que j'absorbois tout le bien, quand même il eut été plus considerable. Je ne songeai donc qu'à faire lever le séllé, pour avancer toutes choses, & les formalités qu'il faloit faire aiant été faites pour cela, je trouvai dans les papiers que ma belle-mere étoit separée par son contract de mariage, ce qui me fit croire que mes afaires en iroient encore mieux, puis que s'il y avoit quelque remboursement qui eut été fait de son bien, mon pere n'en étoit point responsable. Je ne pus m'empêcher de le lui dire, m'imaginant que c'étoit peut-étre pour se flater du contraire qu'elle témoignoit tant de fierté, mais elle me dit pour toute réponse qu'il faloit aller jusques au bout, & que peut-étre verrois-je des choses qui m'ôteroient l'envie de rire. Je ne pouvois comprendre ce que c'étoit, quelque gênne que je donnasse à mon esprit; mais enfin cette Enigme se develepa dans un moment. Celui qui faisoit l'inventaire aiant trouvé un sac de papiers avec un étiquete, me le montra, & j'y lûs ces paroles écrites de la main de ma belle-mere. (Remboursemens que j'ai faits de mes deniers de plusieurs parties de rentes dûës par mon mari, lesquels j'ai à reprendre par preference à tout le monde sur son bien.) Je ne m'étonnai point jusques à ce que j'eusse vû ce que c'étoit, & aiant tiré les papiers du sac, j'y vis des contracts de constitution faits par mon grand-pere au profit de quelques particuliers. Le principal étoit pour le moins de cinquante mille écus, tellement que si ce que ma mere pretendoit avoit lieu, elle avoit raison de dire qu'il n'y avoit pas pour moi le mot pour rire.

Com-

Comme j'étois ſorti jeune de la maiſon, & que je n'avois jamais eu connoiſſance des afaires, je ne pus rien dire juſques à ce que je fuſſe mieux inſtruit. Cependant je vis bien qu'il y avoit de la friponnerie là-deſſous, & l'explication la plus avantageuſe que j'y puſſe donner pour ma belle-mere, fut qu'elle s'étoit ſervie du revenu des Benefices de ſon fils pour l'apliquer à ſon profit. Ce qui me confirma dans cette penſée, fut que quoi que mon frere l'Abé laiſſât manier tout ce qu'il avoit à mon pere, & à ma belle-mere, il ne ſe trouva pas dix francs ſous le ſêllé, lors que mon pere étoit mort. En éfet, on ne trouva que huit francs & demi d'argent contant, belle ſomme pour une Maiſon qui faiſoit quelque figure dans la Province, ou pour mieux dire, belle marque comment ma belle-mere s'étoit abſtenuë d'y mettre la main. Quoi qu'il en ſoit, aprés avoir révé long-temps ſur ce que j'avois vû, je fis reflexion qu'il étoit impoſſible que mon grand-pere eut laiſſé tant de detes, puis que tout nôtre bien ne montoit pas à davantage, & que cependant mon pere avoit marié deux de ſes ſœurs, à qui il avoit donné vingt-cinq mille francs à chacune. Au reſte je tirois de là une conſequence infaillible, qu'il faloit que mon pere bien-loin d'étre chargé de toutes ces detes, eût ſon bien franc & quite: qu'ainſi c'étoient de vieux contracts qu'on faiſoit revivre par une colluſion avec les creanciers, dont les principaux étoient tous parens de ma belle-mere.

Je témoignai mon ſoupçon à d'habiles gens, qui furent de même ſentiment que moi, & les Avocats s'étant encore trouvés de même avis, ils jugerent à propos que devant que de m'engager dans un procés, qui ne ſe pouvoit autrement qu'il ne me fît de la peine, je tâchaſſe à découvrir ſous main la fauſſeté. J'y fis tout mon poſſible, aiant fait agir quantité d'honêtes gens de la Province, qui ſçavoient ce que j'avois fait pour la Maiſon, & qui avoient com-

paſ-

paſſion de me voir traité de la ſorte ; mais quoi qu'ils s'y emploiaſſent de bonne maniere, & de bonne foi, ceux qui avoient ſervi ma belle-mere ne l'aiant pas fait pour s'en repentir,& peut-étre en aiant reçû une bonne recompenſe , tous leurs ſoins furent inutiles, & je me vis reduit d'entrer dans un procés de longue diſcuſſion. Je m'inſcrivis donc en faux contre ces pretendus rembourſemens, & aiant eu permiſſion de jetter des Monitoires, j'en fis publier dans les Paroiſſes de ceux que je croiois avoir aidé à la fauſſeté, eſperant que la fête de Noel qui aprochoit, les obligeroit de penſer ſerieuſement à leur conſcience. Ma ſœur me donna alors des marques de ſon bon naturel, elle me vint trouver, & me dit que quoi que ce qu'elle m'alloit dire dût la broüiller avec ſa mere, ſi elle en avoit jamais connoiſſance, elle devoit neanmoins pour rendre témoignage à la verité, m'avoüer qu'elle avoit ouï dire à mon pere en cauſant de choſes & d'autres avec ſa femme, que ſon pere ne lui avoit jamais laiſſé un ſou de detes, & qu'au contraire il avoit trouvé huit mille francs d'argent comptant, lors qu'il étoit venu à mourir: qu'elle s'en reſſouvenoit comme s'il n'y avoit qu'un quart d'heure, & que ſi je croiois que cela me pût ſervir, elle le diroit en juſtice. Je la remerciai de ſa bonne volonté, & ne voulant pas qu'elle encourût la haine de ſa mere pour l'amour de moi, je lui dis qu'il me ſufiſoit de connoitre ſon cœur, ſans exiger ce ſacrifice : que j'étois faché de n'avoir pas de bien, qu'il n'y auroit qu'elle qui ſeroit mon heritiere, & que j'aimois les gens de bonne foi. En éfet, elle en fut autant que je le pouvois deſirer ; car elle me donna une déclaration à trois ou quatre jours de là, par laquelle elle ne pretendoit rien ſur le bien qui reviendroit à ma mere de ce qui avoit jamais apartenu à mon pere, reconnoiſſant qu'il étoit à moi, & priant ſon fils en cas qu'elle fût morte de n'y rien prendre, s'il ne venoit à lui échoir qu'en ce

temps-

temps-là. Je me moquai de son papier qu'elle vouloit à toute force remettre entre mes mains, & l'aiant déchiré en sa presence, je lui dis que nous nous accommoderions toujours bien elle & moi: que je lui sçavois autant de gré de ce qu'elle faisoit, que si elle me donnoit cent mille écus, & que tout mon chagrin étoit de n'étre pas en état de reconnoitre sa bonne volonté.

Nôtre procés qui avoit d'abord été intenté sur les lieux, vint bientôt à Paris, par le moien d'un pretendu creancier de ma belle-mere, qui croiant y avoir toute sorte de credit, & la servir plus utilement, l'y fit évoquer à cause qu'il avoit ses causes commises. Bien loin d'en étre faché, j'en fus ravi, y aiant peut-étre autant d'amis que lui, & croiant qu'ils ne m'abandonneroient pas dans une cause si juste. En éfet, chacun m'ofrit ses services, & moi qui avois haï jusques-là le procés plus que toutes les choses du monde, entrepris le mien avec tant de chaleur, que j'en perdois le boire & le manger. Je ne sçais quand j'y pense encore, à quoi atribuer un si grand changement, si ce n'est que ma belle-mere aiant toujours pris à tâche de me chagriner, je me faisois à mon tour un plaisir de lui donner de la peine. Cependant le bureau étoit contre moi, & je ne voiois personne qui ne me dît que je perdrois mon procés, à moins que je ne produisisse quelque piece qui pût justifier l'injustice qu'on me faisoit. J'avois levé autant de contracts de mes deux tantes, pour montrer qu'aiant eu cinquante mille francs, il faloit que mon pere en eut eu bien davantage, mais les Avocats se moquoient de moi, quand je disois que c'étoit une preuve sufisante, ajoutant qu'en matiere de procés, on ne jugeoit point sur la presomption.

J'étois sans doute dans un embarras inconcevable, entendant ces sortes de choses, & je me voiois à la veille d'étre encore condamné aux dépens, quand un Conseiller de la grand' Chambre

me fit dire que si je voulois épouser sa fille, il me feroit gagner mon procés. Je demandai à celui qui me faisoit cette proposition, qui étoit ce Conseiller, à quoi il me répondit qu'il lui étoit défendu de le dire, à moins que je n'eusse accepté le parti, mais qu'aussi-tôt que je lui aurois donné ma parole, il me feroit voir & le beau-pere, & la fille. Je lui repliquai que l'on ne se marioit pas sans connoitre, & que devant que de rien promettre, j'étois bien-aise de sçavoir à qui j'avois afaire: qu'en premier lieu cette proposition me paroissoit bien gaillarde, ou pour parler plus juste, d'un homme peu scrupuleux: que mon beau-pere pretendu étoit donc personne à vendre la justice, puis qu'il me la faloit acheter aux dépens de ma liberté, & peut-étre de mon honneur: qu'en second lieu cette precaution de me vouloir faire donner ma parole avant que de le connoitre, marquoit une défiance qu'il avoit de sa reputation; que ce ne pouvoit étre que deux ou trois de ces Messieurs, que je ne voulois pas nommer, mais que si c'étoit un de ceux dont je me défiois, j'aimois mieux étre toute ma vie miserable, que d'acheter mon bien par une alliance si honteuse. Cet homme me laissa dire tout ce que je voulus sans m'interrompre, puis haussant les épaules, il me dit qu'il pardonneroit cette imprudence à un homme de vingt ans, mais qu'un qui en avoit prés de cinquante, n'étoit pas excusable de dire de si grandes pauvretés: que j'apellois donc vendre la justice, que de me vouloir servir de son credit, quelle obligation avoit un homme de preferer mes interêts, à ceux de ma bellemere, qui selon les aparences avoit le bon droit de son côté: que ces Messieurs de qui je disois tant de mal, étoient pourtant les plus autorisés dans le Parlement, que tout trembloit sous eux, & que si l'on en faisoit quelque médisance, c'est que les autres enrageoient de n'avoir pas tant d'esprit, pour tourner une afaire comme il faloit: qu'il me

faloit

faloit laiſſer perdre mon procés, puis que j'étois aſſez fou que de le vouloir perdre; que ce ſeroit bien emploié que de m'en faire païer les dépens, & que quand on lui en aprendroit la nouvelle, il ſeroit le premier à dire que je n'aurois que ce que je meritois.

J'avoüe que je fus touché de cette menace, & tâchant en moi-même de juſtifier le procedé de ce beau-pere pretendu, je me dis qu'il n'étoit peut-étre pas ſi condamnable que je me l'étois imaginé: que les ſervices qu'il vouloit me rendre pouvoient étre intereſſés, mais non pas injuſtes: que ces ſortes d'hommes voioient plus clair que les autres dans un procés, & que c'étoit aſſurément par là qu'il pretendoit me faire gagner le mien: que d'ailleurs il n'étoit pas étrange qu'il demandât pour recompenſe que j'épouſaſſe ſa fille; qu'il étoit permis à un homme de demander tel ſalaire qu'il vouloit: que cependant à bien examiner toutes choſes, ce n'étoit pas moi qui donnois du bien à ſa fille, mais ſa fille qui m'en donnoit, puis que ſans lui j'étois à la veille de ne pas avoir un ſou. Enfin à en parler franchement, l'averſion que j'avois pour ma belle-mere m'aiant fait voir plus de facilité à cette afaire que je n'aurois cru, je dis à cet homme que je me rendois à ſes raiſons, pourvû que le beau-pere pretendu ne fût point Mr. Genou, & que la fille ne fût point quelque bête épaulée. J'avois tellement Mr. Genou en tête, pour quelques injuſtices que je ſçavois qu'il avoit faites à d'honêtes gens, que je ne m'aviſai point d'en exclure encore quelques-uns qui ne valoient gueres mieux que lui. Ainſi mon homme croiant que l'afaire étoit déja plus d'à moitié faite, il me nomma Mr. de Canaïe, qui étoit un autre ſcelerat, pour ne pas dire qu'il étoit encore plus méchant que lui. Son nom me fit écrier comme s'il m'eut pris quelque mal prompt & ſubit, & l'appareilleur n'en jugeant rien de bon, me dit de prendre garde à ce que j'allois faire, que le

le gain ou la perte de mon procés dépendoit de mon procedé ; que la Demoiselle étoit sage, & n'avoit rien de desagreable : qu'un refus outreroit le pere qui aimoit la vengeance, & qu'en un mot je ne m'en prisse qu'à moi, s'il m'en arrivoit du mal. Je lui répondis qu'il m'en arriveroit tout ce qu'il plairoit à Dieu, mais que je ne serois jamais le gendre de Mr. de Canaïe : qu'il pouvoit me faire perdre mon procés sans noircir beaucoup sa conscience : qu'il avoit déja tant fait de ces sortes de tours, qu'elle devoit étre plus noire que la cheminée : que je m'étonnois cependant comment il n'avoit pas encore trouvé moien de marier sa fille, laquelle commençoit à monter en graine : qu'il me sembloit qu'il lui étoit tombé souvent de pareilles afaires que la mienne entre les mains, & que je m'étonnois qu'il eut jetté les yeux sur moi pour étre le malheureux.

Enfin j'en dis trop pour un homme qui avois un procés dont il étoit un des Juges, & sur tout devant un personnage dont le métier étoit de trafiquer pour lui avec les parties. Ainsi lui aiant été redire de mot à mot tout ce que je lui avois dit, ma belle-mere ne sollicita point contre moi avec tant de chaleur, qu'il le fit secretement. Cependant ce fut son bonheur que le refus que j'avois fait de sa fille, il la maria à un Gentilhomme bien plus riche que je ne pouvois étre, quand même j'aurois gagné mon procés, ce fut à Montigni fils du Gouverneur de Diepe, & il ne lui en couta pour tout, ou dû moins pour la meilleure partie de sa dot, qu'une petite injustice. Quoi qu'il en soit, je ne me repens point qu'il ait emporté cette conquête, elle porte le haut de chausse vigoureusement, & tout ce que son mari peut faire aujourdhui qui sente encore le maitre, c'est que quand il lui plait, il va s'ennivrer à Chartres, n'y aiant point de vin pour lui dans sa maison. On me permettra bien cette verité pour le gendre d'un homme que j'ai tant

tant de sujet de haïr : en étet, il fut cause que je perdis à quinze jours delà mon procés avec dépens, & depuis je n'ai point eu d'ennemi qui m'ait fait la moitié du mal qu'il a tâché de me faire.

Cependant les dépens montoient à une somme considerable, & ma belle-mere qui n'avoit pas envie de me ménager, aiant levé un Executoire contre moi, me fit à la persuasion de Mr. de Canaïe mettre en prison, lors que je m'en défiois le moins. Comme il étoit de deux mille tant de livres, & qu'en ce temps-là comme en celui-ci l'argent étoit fort rare, je ne trouvai point d'ami assez charitable pour me les vouloir préter. Il y en eut beaucoup neanmoins qui me vinrent voir, & qui m'aiderent à detester l'ingratitude de cette femme, mais tout cela ne me soulageant point, il falut prendre patience, & me resoudre à ce qu'il plaisoit à Dieu d'ordonner. Je trouvai dans la prison beaucoup d'honêtes gens, qu'une destinée semblable à la mienne reduisoit au même état, ils n'en étoient pas cependant si afligés que je pouvois étre, & je voiois qu'ils cherchoient à se divertir, comme s'ils eussent été en liberté. N'étant pas de leur humeur, je me mis à pester contre mes Juges, & même contre le siecle où l'on faisoit si peu de justice,& y aiant là des espions aussi-bien qu'ailleurs, je fus envoié à Pierre-Encise, c'est-à-dire, que mon afaire qui étoit purement civile, commença à devenir criminelle. Je fus long-temps à deviner ce que je pouvois avoir fait, pour étre traité de la sorte, mais me ressouvenant que j'avois dit quelque chose contre un Ministre, je ne cherchai plus d'autre cause de mon malheur. Comme ce que j'avois dit n'étoit pas autrement de consequence, j'eus la liberté de me promener, & les autres prisonniers voiant un nouveau venu, s'empresserent de sçavoir mon histoire. Je n'eus garde de vouloir leur dire ce que j'avois fait, & me disant innocent, je suivis en cela l'exemple de la plûpart, qui

croient

croient qu'en niant toutes choſes, ils en ſortiront bien plutôt. J'y trouvai entr'autres le Marquis de Freſne que j'avois connu aſſez particulierement, pour le traiter d'une autre maniere que les autres, c'eſt pourquoi je lui avoüai franchement mon imprudence, lui demandant ce que je devois faire pour la reparer. Il me dit que dificilement me donneroit il un bon conſeil dans une afaire ſi delicate, qu'il en avoit bon beſoin lui-même, & que ſon malheur ne provenoit que de la même choſe. Il me ſurprit en me diſant cela, aiant toujours oui dire que c'étoit parce qu'il avoit voulu vendre ſa femme à des Corſaires, & n'aiant pu m'empêcher de lui témoigner ce que j'en penſois, il me répondit, que puis que j'étois ſi mal informé, il m'aprendroit dans peu de mots quelle étoit ſa veritable hiſtoire. Comme nous n'avions rien à faire, & que je me faiſois autant de plaiſir d'aprendre une avanture ſi extraordinaire, qu'il s'en faiſoit à la conter, nous nous aſſîmes ſur un banc qui étoit ſur la plate-forme, où nous nous promenions, & voiant que je m'aprêtois à l'entendre, il me dit que pendant que ſa femme étoit encore fille, il en avoit été paſſionnément amoureux; que quoi qu'il ſe dît à lui-même que les filles tenoient des meres; la vie que menoit la ſienne, ne l'avoit pu détourner de ſe contenter à quelque prix que ce fut, c'eſt pourquoi aprés avoir eſſaié inutilement de le faire, ſans être obligé de l'épouſer, il s'y étoit reſolu, voiant qu'il ne lui reſtoit plus que ce moien là pour devenir heureux: qu'il l'avoit donc demandée à ſa mere en mariage de ſon conſentement, mais que cette femme qui avoit peine à ſe défaire de ſon bien, la lui avoit refuſée: que ce refus n'avoit fait qu'animer la paſſion de l'un, & de l'autre, qu'ils avoient reſolu enſemble de s'en aller, qu'il l'avoit enlevée, & avoit trouvé un Prêtre pour les marier: que la choſe étant faite, il avoit été force à la mere d'y conſentir, qu'il avoit été le plus heureux de tous

 les

les hommes pendant trois mois, mais que ſon bonheur n'avoit pas duré davantage : que d'Ecuilli ſon frere étoit devenu amoureux de ſa femme, & elle de lui : que leur imprudence avoit été cauſe, qu'il s'en étoit aperçû auſſi-tôt, dont il avoit été ſi outré, qu'il avoit été tenté pluſieurs fois de les tuer tous deux : que neanmoins, conſiderant que cela feroit un grand éclat dans le monde, il avoit révé en lui-même à d'autres moiens, d'autant plus qu'il ne pouvoit encore haïr ſa femme, à tel point toute infidele qu'elle étoit, qu'il eût la force de tremper ſes mains dans ſon ſang : que n'aiant pas la même tendreſſe pour ſon frere, il avoit reſolu de ſe batre contre lui, ſous pretexte de leurs partages, pour leſquels ils avoient eu quelques paroles enſemble : qu'à ce propos il lui avoit parlé pluſieurs fois ſur le chapitre de leurs interêts, afin que l'occaſion lui ſervît d'excuſe, mais que l'amour qu'il avoit pour ſa femme lui avoit fait tout ſoufrir ſans repliquer. Qu'ainſi il s'étoit vû, s'il faut ainſi dire, arracher les armes des mains, dont il avoit grand dépit, ne voulant pas le quereller de guet-à-pan; mais qu'une circonſtance qu'il avoit vûë de ſes propres yeux lui avoit fait changer le deſſein qu'il avoit contre lui, en celui de s'en défaire par une voie plus ſûre; que non-ſeulement il l'avoit ſurpris couché avec elle, étant un jour entré à l'improviſte dans ſa chambre, mais avoit encore entendu le complot qu'ils faiſoient de l'aſſaſſiner : que ſon frere le voiant, avoit feint de ne faire que rire avec elle, ce qu'il avoit feint auſſi de croire de ſon côté, pour ne lui pas donner ſujet de ſe défier : qu'ainſi il s'étoient ſeparés l'un de l'autre ſans ſe rien dire de facheux, mais qu'ils n'en penſoient pas moins dans le cœur : qu'en éfet, il avoit donné ordre à ſon valet de chambre de l'en défaire, lors qu'il iroit à la chaſſe, tout de même que ſon frere avoit commandé la même choſe à quelques ſoldats qu'il avoit gagnés à force d'argent : que cependant les

uns

uns & les autres avoient manqué leur coup, non pas toutefois sans que cela eut fait grand bruit dans le monde: que son valet de chambre particulierement avoit si mal pris ses mesures, que le soupçon en étoit tombé sur lui; que cela l'avoit perdu auprés du Roi, mais qu'on avoit tout atribué à l'interêt, sans soupçonner rien de sa jalousie: qu'aprés cela son frere ne pouvant plus revoir sa femme avec tant de commodité, elle qui étoit de race à ne se pouvoir passer d'amant, en avoit fait à droit & à gauche, qu'entr'autres elle avoit eu un homme d'un grand credit, lequel étant encore dans le feu de sa jeunesse, ne songeoit qu'à passer son temps, quoi qu'il fût appellé aux grandes afaires: qu'il n'avoit pu soufrir un commerce si honteux, sans faire beaucoup de bruit, & même sans parler mal de cet amant: qu'il l'avoit su & que ç'avoit été la premiere cause de son malheur: que neanmoins comme il avoit eu peur de faire parler le monde, qui auroit pu dire que c'en eut été trop que de baiser la femme, & de maltraiter le mari, il avoit diferé sa vengeance jusques à ce qu'il en trouvât l'occasion: qu'elle s'étoit oferte bientôt aprés; que lui qui parloit, ne pouvant soufrir qu'on le montrât au doigt dans toutes les compagnies, avoit pris le temps de l'absence de cet homme, pour faire faire un voiage à sa femme: que pour lui ôter tout soupçon, il avoit feint de se raccommoder avec elle, l'avoit traitée en femme bien aimée, & enfin qu'elle s'étoit si-bien laissé surprendre, qu'elle avoit été la premiere à lui demander quand ils partiroient: que la voiant de si bonne humeur, il n'avoit pas voulu lui laisser le temps de se repentir, qu'il lui avoit fait prendre le chemin de Lion, d'où il l'avoit menée en Provence, à dessein de la vendre à un Corsaire, qui s'en devoit charger moiennant un certain prix: mais qu'il avoit été si malheureux, que sa femme s'étoit sauvée par un miracle: qu'au lieu donc d'en étre défait, il n'avoit

aquis que la reputation d'un ſcelerat, & d'un perfide : que l'amant de ſa femme qui ne demandoit qu'un pretexte pour le perdre, avoit pris celui-là pour le loger où il étoit ; que cependant on le timpaniſoit dans le monde d'une étrange ſorte : que ſa femme aiant prié un marchand de la ramener, il lui avoit avancé quelque argent, pour lequel il étoit obligé de la plaider : que cela faiſoit une inſtance au Parlement, où il n'oublioit pas ſon hiſtoire, afin de faire voir le beſoin qu'elle avoit eu de lui, & d'étaler ſon ingratitude : qu'en éfet, que quoi qu'il voulût beaucoup de mal à ce marchand pour ne l'avoir pas laiſſée où il l'avoit trouvée, il ne pouvoit pas s'empêcher de dire qu'aprés une ſi grande obligation, c'étoit une choſe bien honteuſe à elle de vouloir éluder ſon païement ſous pretexte qu'étant en puiſſance de mari, elle n'avoit pas été en pouvoir de lui paſſer une obligation.

Quoi que je ſuſſe la plus grande partie de ſon hiſtoire, je ne voulus pas l'interrompre. Il m'aprit cependant quelques circonſtances que je ne ſçavois pas, par exemple que la priſon qu'il ſoufroit, n'étoit que pour avoir choqué l'amant de ſa femme. Cela me fit faire reflexion que tout malheureux que j'étois, je ne l'étois pas tant meanmoins, que ſi je me fuſſe marié, & prenant toutes les femmes en averſion, je fis vœu que pas une ne me ſeroit jamais de rien. Je paſſai trois ans dans Pierre Enciſe, ſans entendre parler ni d'amis, ni d'ennemis, & m'y croiant confiné pour le reſte de mes jours, le chagrin m'accabla tellement, que je n'étois pas reconnoiſſable. Auſſi plus je faiſois de reflexion à ma deſtinée, plus je trouvois que j'étois malheureux. Et penſant quelquefois à Mr. le Cardinal de Richelieu, je ſoupirois pour ſa memoire, plus que je n'avois jamais fait pour aucune maîtreſſe. Enfin aiant paſſé un ſi longtemps dans un chagrin plus aiſé à s'imaginer, qu'à decrire, Mr. l'Archevêque de Lion frere du Marê-

chal de Villeroi, à qui s'adressoient tous les paquets de la Cour, comme Lieutenant de Roi de la Province, m'envoia dire que je pouvois sortir, mais que le Roi me donnoit encore la ville pour prison. Je le fus remercier, comme si la grace me fu venuë de lui, & comme il étoit rempli de vanité, il reçût mon compliment de même que s'il lui eut été bien dû. J'avois été nourri aux dépens du Roi tant que j'avois demeuré à Pierre-Encise, ainsi s'étant amassé une petite somme des arrerages de ma rente, j'eus moien de païer ma belle-mere, & me vis encore quelque argent devant moi. Je resolus d'en étre bon ménager, voiant à combien de choses j'avois été exposé faute d'avoir deux cens pistolles pour païer ces miserables dépens: mais quelque resolution que l'on fasse, il est bien dificile de se soustraire à son malheur. Mr. l'Archevêque de Lion m'aiant emmené à la chasse avec lui à sa maison de Vimi, qu'il fait appeller Neuville, nonobstant qu'il m'eut dit que je ne pouvois sortir de Lion, il falut joüer au retour, & ma complaisance me couta tout ce que j'avois. Ce fut alors qu'outré de la perte que venois de faire, je me mis à gloser sur la vie de cet homme, qui est si éloignée de sa profession. En éfet, c'est un Archevêque entouré de gardes, au lieu de Prêtres, suivant un cerf à la tête de cent chiens, au lieu de suivre la croix, faisant bonne chere, au lieu de faire abstinence, ne parlant que des grandeurs de la Cour, au lieu de parler de l'humilité, & enfin si fort à charge à la ville de Lion, qu'il en est plutôt le tiran, que l'Archevêque. En éfet, j'ai vû devant mes yeux une chose dificile à comprendre, dans le siecle où nous sommes, mais qui n'en est pas moins veritable. De temps en temps il envoie querir les échevins, sous pretexte de quelques ordres qu'il a reçûs de la Cour, & s'il leur dit que son frere le Marêchal lui a mandé qu'il a perdu quelque argent, c'est-à-dire; qu'il faut qu'ils lui

aportent le lendemain la même somme, & ils n'y oseroient manquer. Voilà à quelles conditions il les protege comme il fait, & cela m'a couté aussi-bien qu'aux autres rentiers le quart de ma rente. Car aiant épuisé la ville par ces contributions, qui ne vont jamais moins qu'à deux ou trois mille pistolles, il a été obligé de solliciter un arrêt du Conseil, par lequel on a reduit, comme je viens de dire, les rentes aux trois quarts.

Quand j'eus perdu mon argent, c'est-à-dire, huit ou dix jours aprés, il m'envoia querir, pour me dire que la Cour me permettoit de m'en aller où je voudrois. Cela me fut inutile, étant obligé d'atendre un nouveau secours, tellement que demeurant toujours dans mon auberge, qui étoit les trois Rois, je passai mon temps le plus agreablement que je pus. Il y venoit tous les jours loger de nouveau monde, cette ville étant sur le passage de diverses Provinces, ainsi on se desennuioit facilement, & je trouvois que pour un homme qui n'avoit pas beaucoup de bien, ce séjour n'étoit pas desagreable. Pendant que j'étois là, Mr. de St. Silvestre Officier en reputation dans nos troupes, y vint loger. Je ne le connoissois point, mais lui & moi étant d'humeur à faire bientôt connoissance, nous fîmes ensemble quelques parties de plaisir. Il venoit de Comté où son regiment étoit, ce me semble, en garnison, & aiant trouvé sur le chemin un Gentilhomme de la ville nommé Servieres, le parent de celui qui a un si beau cabinet, ce Gentilhomme le vint prier à souper, & St. Silvestre lui demanda s'il trouveroit bon que je fusse de la partie. Il étoit trop honête pour ne m'en pas faire la civilité, & y étant allé librement, il nous demanda à joüer deux ou trois tours de tric trac, aprés nous avoir fait fort bonne chere. Comme je sçavois assez bien ce jeu-là, je le pris au mot, & nous ne joüâmes qu'un demi Loüis au tour. La fortune fut tellement égale entre nous, que nous joüâmes

plus

plus de quatre heures entieres, ſans pouvoir avoir un tout l'un ſur l'autre, & me diſant que nous ne devions pas nous quiter ſans cela, nous continuâmes à joüer juſques au lendemain matin. Cependant la fortune s'étoit déclarée, & avoit été tellement en ma faveur, qu'à huit heures du matin je lui gagnois cent piſtolles. Comme le cornet nous tomboit des mains d'envie de dormir, il me dit qu'il me demandoit quartier, à quoi je lui répondis que c'étoit à lui à me le donner quand il voudroit: que je ne voulois pas quiter, parce que je gagnois, mais que j'avois tout au moins autant beſoin que lui de dormir. Etant donc tous deux ſi bien intentionés pour nôtre repos, nous quitâmes le jeu, à condition de le reprendre dés que nous aurions dîné. Nous nous couchâmes chacun dans un bon lit, & aiant dormi quatre ou cinq heures, nous mangeâmes la ſoupe. Il falut aprés cela s'acharner l'un contre l'autre, & la fortune continuant de me favoriſer, je lui gagnai juſques à cinq cens piſtolles. Enfin conſiderant qu'il ne pouvoit jamais revenir d'une ſi groſſe perte, & que nous allions encore paſſer la nuit, il me pria de lui vouloir joüer ſans plus trois cens piſtolles en trois tours liés. J'y conſentis volontiers, & pris les deux premiers, ſans qu'il ſe pût reconnoitre, mais étant venu tout d'un coup un revers de fortune, j'en perdis deux autres auſſi vîte, tellement qu'étant tant à tant, nous remîmes encore en trois. Ils furent plus diſputés que n'avoient été les autres, mais y aiant ſuccombé à la fin, je n'eus que deux cens piſtolles de reſte. La ſomme étoit aſſez conſiderable pour le petit jeu que nous avions joüé d'abord, neanmoins peu s'en étoit falu qu'il n'en eût perdu huit cens, tant il eſt vrai qu'il n'y a rien de ſi dangereux que le jeu.

Quoi qu'il en ſoit, cela me conſola de la perte que j'avois faite avec Mr. l'Archevêque, & aiant alors de l'argent pour m'en aller à Paris, je fus

prendre congé de lui. Je fus quelque temps ſans m'oſer montrer à la Cour, croiant qu'aprés ce qui m'étoit arrivé, je n'y ſerois pas vû de trop bon œil. En éfet, nous étions dans un ſiécle, où les Miniſtres vouloient étre regardés comme des Dieux, & quoi qu'ils ne fuſſent pas tous de la côte de St. Louïs, ils pretendoient accoutumer les Gentilshommes à avoir plus de reſpect pour eux, que pour des Princes. Je fus neanmoins voir Mr. de Turenne, dont la condûite étoit bien diferente de la leur. Car quoi qu'il fût un peu de meilleure Maiſon, autant qu'ils s'en faiſoient accroire, autant étoit il honête, & afable. Je le connoiſſois dés le temps que j'avois été à Mr. le Cardinal de Richelieu, & avois eu l'honneur de le voir toujours depuis de temps en temps. Il me reçût donc fort honêtement à ſon ordinaire, & m'aiant dit qu'il étoit plus aiſe de me voir là, qu'à Pierre-Enciſe, il me demanda ce que je faiſois. Je lui dis que j'y étois bien embaraſſé, que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit fait à mon égard, ce que les ſinges font à l'égard de leurs petits, que pour me trop aimer, il étoit cauſe de la perte de ma fortune: que s'il m'avoit laiſſé ſuivre le métier des armes, comme j'avois commencé, je ſerois en meilleure poſture que je n'étois: que c'étoit mon inclination, ce qui avoit été cauſe que j'avois recommencé ſous Mr. le Cardinal Mazarin: que la fortune cependant m'avoit encore troublé dans mes entrepriſes; que quoi que tout cela voulût dire que je devois chercher parti ailleurs, & que d'un autre côté je fuſſe d'un âge à demander plutôt le repos, qu'à entrer en aprentiſſage; je ne pouvois neanmoins m'empêcher de lui dire, que s'il avoit afaire d'un vieil Aide-de-camp, j'étois merveilleuſemen bien ſon fait: qu'il n'avoit que faire de craindre que j'embarquaſſe les choſes autrement que ſelon ſa volonté par un feu boüillant de jeuneſſe, qui me fit entendre une parole au lieu de l'autre,

que

que graces à Dieu j'avois l'esprit meur, ou du moins le devois avoir: que pour ce qui est de monter à cheval, je fatiguois encore aussi-bien que si je n'avois eu que vingt-cinq ans, ce qu'il ne tiendroit qu'à lui d'éprouver.

Je fis rire Mr. de Turenne de la maniere que je lui fis ofre de mes services, & m'aiant pris au mot, il me dit qu'il me donneroit un camarade, qui s'il n'étoit pas si vieu que moi, du moins n'y auroit-il pas beaucoup à dire. Il vouloit parler de Clodoré, lequel avoit été Capitaine dans un vieu corps, & comme je le connoissois, je fus plus aise que ce fût lui qu'un autre. Au reste, quoi que cet homme fût fort connu par ses services, il y avoit un autre endroit qui le faisoit encore mieux connoitre, mais non pas si avantageusement pour lui. Il avoit le malheur d'avoir épousé une femme coquete, & une fois qu'il revenoit de l'armée, un de ses amis l'aiant obligé en passant à Paris, de l'accompagner dans un lieu de débauche, il l'y avoit trouvée, qui dans son absence tâchoit à y prendre son plaisir. Je laisse à penser combien une avanture si cruelle avoit fait de peine à un homme de cœur, il l'avoit non-seulement maltraitée sur le champ, mais encore mise en Religion; cependant par un retour bien surprenant, sur tout à une personne qui avoit toujours passé pour homme d'honneur, il l'avoit reprise quelque temps aprés, & étoit actuellement avec elle. Cela lui faisoit un tort inconcevable dans les troupes, & si j'eusse été marié, je n'aurois eu garde de faire cotterie avec lui, depeur qu'on n'eut dit que nous n'eussions été camarades en toutes choses. Il fut ravi à ce qu'il me témoigna, de ce que je voulois encore servir, & aiant fait nôtre équipage ensemble, nous nous preparâmes pour cette glorieuse campagne de Hollande.

Depuis le mariage du Roi nous avions eu quelque petite guerre à droit & à gauche, mais où les forces du Roiaume n'avoient pas été toutes occu-

pées, si l'on en excepte la campagne de l'Isle. Ainsi le Roi n'avoit emploié à ces petites expeditions que des Capitaines de mediocre reputation, si bien que leurs fautes avoient fait connoitre combien les grands hommes étoient à estimer. Ainsi le Roi aiant afaire à une Republique florissante, & dont les richesses surpassoient celles des plus grands Monarques, fit choix du Prince de Condé, & du Vicomte de Turenne, les deux plus grands Capitaines qui fussent dans toute la Chrêtienté. Cela fit rajeunir le Prince de Condé, qui avoit essuié diverses mortifications, depuis qu'il étoit revenu d'avec les Espagnols, car hors qu'en 1668, on s'étoit servi de lui pour la conquête de la Comté, on n'en avoit fait non plus de cas, que si tant de grandes actions ne l'eussent pas rendu recommandable. Encore si cela lui étoit arrivé, n'en étoit-il redevable qu'à la jalousie que le Marquis de Louvois avoit conçûë du Vicomte de Turenne, qui tant qu'avoit duré la campagne de l'Isle, avoit eu l'oreille du Roi à son prejudice. Ainsi pour éloigner ce grand homme, il avoit fait revenir l'autre, qui étoit confiné, s'il faut ainsi dire, dans sa maison de Chantilli, où il avoit essuié divers chagrins. En éfet, l'on avoit remarqué que quand le Roi avoit envoié des troupes en Hongrie, il n'en avoit donné le commandement au Comte de Coligni son parent, que parce qu'il s'étoit broüillé avec lui, & comme tout le monde ne sçait pas cette circonstance, je suis persuadé qu'on ne sera pas faché que je la raporte. Lors que le Roi avoit fait des Cordons-bleus, ce qui arriva, ce me semble, en 1660, le Prince de Condé avoit eu la nomination d'un, & le Comte de Coligni avoit cru que ce seroit lui, à cause des obligations que ce Prince lui avoit, ou du moins le Duc de Luxembourg, qu'on apelloit en ce temps-là le Comte de Bouteville. Aussi sembloit-il que ce Prince les dût preferer, tant à cause de leur qualité, que de ce qu'ils avoient l'hônneur de lui apar-

apartenir. Mais aiant nommé à leur prejudice Guitaut son favori, le Comte de Coligni en fut si scandalisé, qu'il s'en fut le trouver à l'heure-même, & lui reporta les provisions de la charge de Capitaine-Lieutenant de ses Gendarmes. Cependant il lui dit qu'il ne meritoit pas ce qu'il avoit fait pour lui; qu'il avoit quité pour le suivre, une des premieres charges de la Maison du Roi, & que pour recompense il lui preferoit un homme qu'on ne sçavoit pas s'il étoit Gentilhomme: qu'il avoit des enfans, & que si Dieu lui faisoit la grace de les élever, il leur donneroit plutôt un coup de pistolet, que de soufrir qu'ils s'atachassent jamais à d'autres qu'au Roi: que du moins s'il faisoit quelque injustice, c'étoit à lui à la faire, & qu'on n'en avoit pas tant mal au cœur. Le caractere du Prince de Condé étoit de n'étre gueres endurant, mais soit qu'il considerât qu'il avoit tort ou qu'il le voulût regagner par la douceur, il lui dit qu'il ne devoit pas se mettre tant en colere, que s'il avoit nommé Guitaut au prejudice du Duc de Luxembourg, & de lui, c'est qu'il avoit cru que leur qualité leur feroit obtenir ce que l'autre ne pouvoit esperer par la sienne; que s'il eut su que les choses eussent tourné comme elles avoient fait, il en auroit peut-étre usé autrement; qu'il devoit étre content de cette satisfaction, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne le fût à l'avenir. Quoi que ce fût beaucoup à Mr. le Prince de Condé de parler de la sorte, lui qui n'avoit jamais coutume de pleier, neanmoins le Comte de Coligni n'en fut pas satisfait, & il se retira tout-à-fait broüillé avec lui.

Ce fut là la principale raison, comme j'ai déja dit, pour laquelle on lui donna le commandement des troupes qui marchoient en Hongrie. Ce qui facha tellement le Prince de Condé, que s'il n'avoit eu Chantilli pour ronger son frein, il seroit mort de douleur. Cependant il y demeura le plus longtemps qu'il put sous pretexte de ses goutes; mais

quoi qu'il en fût extrémement incommodé, il se seroit encore mieux aimé à la Cour, s'il s'y fut vû traité, comme il sembloit que sa naissance le demandoit. Mais le Roi qui se ressouvenoit du temps passé, prenoit plaisir à le tenir si bas, que cela faisoit même de la peine à ceux qui n'y avoient point d'interêt. En éfet, il me souvient qu'un jour comme il étoit dans la chambre du Roi, qui déjeunoit pour aller à la chasse, il fut une heure entiere à tenir la chemise qu'il lui faloit donner, sans que ce Prince lui dît une seule paroie, quoi qu'il n'eut que Bontemps son premier valet de chambre, un Recolect & moi, avec qui s'entretenir. Car il n'y avoit que nous dans la chambre, & il avoit défendu qu'on laissât entrer personne.

Quoi qu'il en soit, quand le Roi se vit à la veille d'une grande guerre, il changea bien de conduite. Il n'y eut sorte de caresses qu'il ne fît à ce Prince, & se tenant enfermé avec lui, & avec le Vicomte de Turenne depuis le matin jusques au soir, il tâcha avec l'aide de ces deux grands hommes de se perfectionner dans le métier de la guerre. Je ne raporterai point le succés de cette campagne, cela seroit trop afecté pour des Memoires, outre que nous avons encore l'esprit tout rempli de ces grands évenemens. Cependant je dirai que n'aiant point d'ennemis sur les bras, nous nous donnâmes du bon temps, autant que nous voulûmes: sur quoi je me souviens que le Vicomte de Turenne qui prevoioit ce qui devoit arriver, dit au Roi que ce temps-là ne dureroit pas toujours, & que s'il n'y prenoit garde, il y auroit beaucoup à déchanter. Le Roi faisoit bien la grace à Mr. de Turenne, que d'avoir beaucoup de confiance en lui: mais le Marquis de Louvois, qui à proprement parler faisoit la charge de General d'armée, ne l'avoit pas plutôt entretenu, qu'il changeoit son esprit entierement. Ainsi voiant qu'il ne gagnoit rien à se rompre la tête, il laissa aller toutes cho-

ses,

ſes, ſans s'en mettre autrement en peine, puis qu'on ne le vouloit pas croire. Cependant je faiſois ma charge d'Aide-de-camp, où je n'avois pas grand' peine; mais lors que j'y penſois le moins, je changeai de qualité, ou du moins on me prit pour un General, puis qu'on vint à moi pour avoir des certificats. Le Duc de Longueville avoit en entrant en campagne, pluſieurs Gentilshommes, & entr'autres le Chevalier de Montchevreüil, frere de celui qui eſt Colonel aujourdhui du regiment du Roi. C'étoit un homme parfaitement bien-fait, & qui avoit eu de bonnes fortunes. Car la mere de ſon Maitre l'avoit tellement aimé, qu'un jour comme il revenoit de l'armée, elle lui avoit elle-même tiré ſes bottes, afin qu'il fut en état plutôt de lui rendre ſervice. Il avoit eu encore les bonnes graces de beaucoup d'autres, tellement qu'il auroit été fort à ſon aiſe, ſi le jeu ne l'avoit perdu. Mais il avoit joüé tout ce qui étoit à lui, & tout ce qui n'y étoit pas, & un jour il avoit perdu tout l'argent de la recruë du regiment de Normandie, qu'on lui avoit confié. Il avoit fait ſouvent de ces petits tours, ce qui l'avoit perdu non-ſeulement de reputation, mais lui avoit encore gâté la cervelle. En éfet, il s'étoit vû dans de telles extrémités, que la crainte avoit produit cet éfet. Cependant il ne pouvoit s'empécher de joüer, & il ne fut pas plutôt arrivé en Hollande, qu'il recommença ſur nouveaux frais. Mais la fortune ne lui étant pas favorable, il perdit tout ce qu'il avoit, deſorte que ſa cervelle qui n'étoit pas trop forte, en fut ſi-bien démontée, que la fievre chaude le prit, qui le trouſſa en peu de jours. Son Maitre ne lui ſurvécut gueres, s'étant ſoulé au camp du Prince de Condé, avant que de paſſer le Rhin, ſi-bien qu'il fit ce coup d'étourdi qui lui couta la vie, & celle de tant d'honêtes gens. Or comme il y avoit peu de diſtance, entre la mort de l'un & de l'autre, les parens du Chevalier de Mont-

chevreüil me vinrent trouver, pour me prier de vouloir écrire en leur païs, où ils sçavoient que j'avois des habitudes, comment il étoit mort de regret d'avoir perdu un si bon Maitre. Je trouvai la demande fort plaisante, moi qui sçavois qu'on l'avoit mené à Nuits le lendemain que nous étions entrés dans Rhimbergue, qui étoit pour le moins quatre ou cinq jours avant que nous passassions le Rhin. Mais faisant l'ignorant, je leur dis que je voulois bien le faire pour l'amour d'eux, quoi que j'eusse oui dire qu'il étoit malade auparavant. Au reste je ne sçavois encore pourquoi ils souhaitoient ce service de moi, & tout ce que je croiois, c'est qu'ils étoient bien-aises de cacher la nature de sa mort, de peur qu'il n'en retombât une tache sur leur famille. Mais il y avoit une autre raison, c'est qu'il avoit encore joüé l'argent de beaucoup de personnes, & ils aimoient mieux faire accroire qu'on le lui avoit pris aprés sa mort, que de dire qu'il étoit mort de regret de l'avoir perdu. Quoi qu'il en soit, c'étoit une delicatesse, où je ne comprenois rien, car aprés ce qu'il avoit fait, tout ce qu'ils pouvoient faire ne pouvoit pas étre d'une grande consequence. D'un autre côté ils n'avoient que faire d'aprehender qu'on leur redemandât cet argent, la terre de l'aîné étoit en décret, qui étoit le seul à qui l'on se pouvoit adresser, & si Madame de Maintenon eut tardé davantage de prendre soin de cette famille, bien-loin d'étre en état de païer pour les autres, il y auroit long-temps qu'elle seroit à bas. Je ne dis point cela par envie, ni pour trancher du grand Seigneur, pour peu qu'on veüille se ressouvenir de ce que j'ai dit de moi ci-devant, on voit bien que je ne me flate pas, & quand je serois encore plus riche, que tout ce que je vois de gens, mon humeur ne seroit pas de m'en faire accroire. Cependant je ne demandai pas si precisément ce que ces Messieurs vouloient, qu'il ne restât quelque curiosité à ceux à qui j'écrivois, & aiant bientôt su que le Chevalier de Montchevreüil

étoit

étoit mort, ce qu'on apelle fou, ses parens crurent que cela ne pouvoit venir que de moi, & sur ce pié-là me voulurent beaucoup de mal. Pas un neanmoins n'étoit si méchant que de me quereller, mais comme ils sont voisins de la Normandie, & qu'on veut que ce soit de ce païs-là que sorte la trahison, ils firent ce qu'ils purent pour me perdre. Si Madame de Maintenon avoit été ce qu'elle est aujourdhui, ils y auroient réüssi facilement, & tout ce qui me pouvoit arriver de mieux, étoit d'étre renfermé pour toute ma vie dans la Bastille; mais par bonheur son credit n'étant pas encore si grand, tout ce qu'ils purent me faire, fut la moüe. La verité pourtant est que je n'avois rien dit, ni en bien ni en mal, mais croiant qu'il y auroit de la foiblesse à moi de chercher à les desabuser, je leur laissai croire tout ce qu'ils voulurent, & fus toujours mon chemin.

Cependant nous avancions toujours en Hollande, & aprés avoir passé le Rhin, nous passâmes l'Issel, sur lequel nous assiegeâmes Doesbourg. Le Duc d'Orleans frere du Roi étoit à l'armée, & sa naissance voulant qu'il eût le principal commandement aprés lui, il passa d'un côté du fleuve, pendant que le Roi demeura de l'autre. Il y avoit beaucoup à dire qu'il n'eût l'air & la mine du Roi, autant que l'un étoit majestueux, autant l'autre avoit quelque chose de bas dans le visage, & dans les manieres. Il avoit mêmes celles d'une femme, mettoit du rouge comme elles, ce qu'on disoit pourtant qu'il faisoit à cause qu'il avoit une dartre sur la joüe, & qu'il auroit été trop defiguré sans cela. Quoi qu'il en soit, si l'on trouvoit matiere de l'excuser en ceci, on ne pouvoit pas faire de même en une autre chose. Il mettoit une cornette comme une femme quand il se couchoit, & la Fontagne couleur de feu n'étoit pas oubliée, avec un ruban de même par dessous le menton; il est vrai qu'aiant honte lui-même de cette foiblesse, il faisoit sortir tout le monde quand il étoit prêt de mettre cet aju-

ſtement, mais comme il reſtoit toujours quelque valet de chambre, & quelque favori, cela s'étoit ſi-bien répandu dans tout Paris, qu'il n'y avoit perſonne qui l'ignorât. Au reſte il faloit étre brave pour avec des manieres ſi fades plaire aux François, qui ſont gens à ne rien pardonner; mais cette qualité ne manquoit pas à ce Prince, & lui qui aprehendoit le ſoleil, parce qu'il avoit peur de ſe haller, n'aprehendoit pas le feu, quoi que l'inconvenient en fût un peu plus dangereux. En éfet, il s'expoſoit en toutes rencontres, ce qui ne plaiſoit pas trop au Chevalier de Lorraine ſon favori, non pas tant toutefois par la crainte qu'il avoit pour ce Prince, que pour étre obligé de partager le peril avec lui. Car quoi qu'il eût aquis quelque reputation ſur mer, lors qu'avec le Comte de Guiche, & un autre, il s'étoit mis quelques années auparavant dans une chaloupe, pour aller brûler un grand vaiſſeau, on vouloit qu'il l'eut plutôt fait pour y avoir été excité par les autres, que par aucun penchant qu'il eût à la bravoure. Cela étoit bien extraordinaire pour un homme qui étoit fils d'un des plus grands Capitaines, & d'un des plus braves ſoldats, que nous euſſions eu depuis long-temps, ce qui me faiſoit croire que tous les bruits qui en couroient n'étoient que médiſance. Mais quelque incredule que je fuſſe, il falut reconnoitre la verité l'année ſuivante, lors qu'au ſiege de Maſtricht, il fit en preſence de toute l'armée une choſe qui ne permit plus de douter de ſa foibleſſe. Mais pour revenir à Doesbourg, il y arriva un grand malheur à Martinet Maréchal de camp, & Colonel du regiment du Roi. Car comme il étoit dans la tranchée, il vint un coup de canon du quartier du Duc d'Orleans, lequel le tua tout roide. Le Roi le regreta fort, auſſi peut-on dire qu'il l'avoit fort bien ſervi, aiant été le premier qui avoit aidé à mettre l'infanterie ſur le pié que nous la voions aujourdhui. Cependant comme la

plû-

plûpart des ſoldats ſont des bêtes feroces, qui ne ſçavent le plus ſouvent ce qu'ils veulent, bien loin de plaindre ſon malheur, ils en donnerent des marques publiques de réjouïſſance. Je dirai même que beaucoup d'Oficiers n'en furent pas fachés, lui atribuant quantité d'innovations qui avoient été faites dans le métier, leſquelles faiſoient à la verité que le ſervice du Roi s'en faiſoit mieux, mais qui épuiſoient leurs bourſes. Il leur étoit bien inutile neanmoins de ſe réjouïr, la mort de Martinet ne devoit pas rétablir les choſes comme elles avoient été, & la Cour s'étoit trop bien trouvée de ſes maximes, pour ne pas continuer à les mettre en pratique. Ainſi ne deſirant donner le regiment du Roi qu'à quelqu'un qui ſeroit capable de ſuivre ſes traces, elle le refuſa à quantité de gens de la premiere qualité, qui le demandoient, pour le donner au Comte de Montbron, qui n'étoit qu'un ſimple Gentilhomme, mais qui étoit déja à la tête de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires, où la fortune l'avoit élevé contre l'eſperance de tout le monde, & même contre la ſienne. En éfet, quoi qu'il eût du merite, ce n'étoit pas une place que l'on pût obtenir ſans faveur, & il avoit falu tout ce qui étoit arrivé pour la lui faire avoir. Il avoit ſervi à ſon avenement dans le regiment de Picardie, où il avoit été Capitaine, aprés quoi il avoit été fait ſous-Lieutenant de la compagnie des Mouſquetaires du Cardinal Mazarin. La mort de ce Cardinal étant arrivée, le Roi prit cette compagnie, qui fut apellée les petits Mouſquetaires, juſques à ce que Colbert Maulevrier l'achetât de M. de Marſac qui la commandoit alors. La faveur de ſon frere fit qu'elle quita ce nom, pour prendre celui de ſeconde compagnie, le Roi en aiant déja une. Cependant Mr. de Caſaux, qui eſt mort Gouverneur de Bergues, étoit encore devant Mr. de Montbron, mais croiant qu'on lui avoit fait injuſtice de ne la lui pas donner, lui qui l'avoit toujours commandé-

mandée ſous Mr. de Marſac, il ſe retira, ſi-bien que Mr. de Montbron qui étoit à garder Madame du Pleſſis Belliere, qui avoit été arrêtée pour les interêts de Mr. Fouquet, fut mis à ſa place. Voilà par où la fortune commença à le regarder de bon œil, en-ſuite dequoi elle fit encore que Colbert Maulevrier, qui étoit boufi d'orgueil de voir ſon frere ſi-bien auprés du Roi, quita ſa charge, à cauſe qu'on lui avoit refuſé un Gouvernement de conſequence, dont il avoit voulu traiter. Mr. de Montbron qui avoit fait ſa cour comme il faut auprés du Marquis de Louvois, eut permiſſion d'en traiter avec lui, & comme il avoit épouſé une femme riche, il fut en état de faire ce qu'il vouloit.

Voilà enfin comme il étoit parvenu en cinq ou ſix ans au poſte où il étoit. Mais le Roi lui aiant donné ſon regiment, & l'aiant fait en même temps Brigadier d'infanterie, comme il étoit homme d'eſprit, & qu'il voioit bien ce que cela vouloit dire, il quita les Mouſquetaires pour ſervir à la tête de ce corps. Je fus ravi que le Roi l'eût choiſi pour un emploi ſi conſiderable, & aiant toujours été de ſes amis, je ne fus pas le dernier à lui en aller faire compliment. Il me reçût fort bien, me dit qu'il m'avoit obligation, & qu'il ſeroit ravi de me témoigner ſa reconnoiſſance. Je lui dis qu'il ne tiendroit qu'à lui, que j'avois un neveu qui étoit dans la premiere compagnie des Mouſquetaires, c'étoit le fils de ma ſœur, que je lui demandois une Lieutenance pour lui, s'il y en avoit une de vacante dans le regiment, ſinon la premiere qui vaqueroit. Il me l'accorda à l'heure-même, & la maniere dont il me la donna, m'obligea plus que le preſent qu'il me faiſoit. Car il s'en fut à l'heure-même chez Mr. de Louvois, faiſant ſon afaire de la mienne, & lui diſant mille biens de mon neveu, qu'il n'avoit pourtant jamais vû. Ce qui le rendoit ainſi ſi honête, c'eſt que du temps qu'il n'étoit pas ſi grand Seigneur, il n'avoit pas tenu à moi que je ne lui rendiſſe un grand

ſervice. Il voioit une certaine femme nommée la Marquiſe de Courvaudon, qui paſſoit pour avoir dix-ſept ou dix-huit mille livres de rente, & croiant que ce ſeroit ſa fortune, il lui avoit parlé de mariage. J'allois auſſi voir cette femme, mais ſans autre deſſein que de m'y divertir, car on y trouvoit à toute heure bonne compagnie, & comme elle avoit pris une certaine confiance en moi, qu'elle n'avoit pas en tout le monde, elle me pria de lui dire ce que je ſçavois de lui, & de ſon bien. Je lui dis que pour l'un je la ſatisferois à l'heure même, mais que pour l'autre je lui demanderois un peu plus de temps: que le Comte de Montbron étoit homme d'eſprit, & de merite; que je ſçavois de bonne part qu'il avoit du bien, & que ſi elle me vouloit donner deux ou trois jours, je lui en parlerois avec plus de certitude. Je m'en fus une heure aprés le trouver lui-même, pour ſçavoir ce qu'il vouloit que je diſſe, & m'aiant fait ma leçon par écrit, je fis ce que je pus pour achever ce mariage. Mais nous avions afaire à une folle, qui étoit plus dificile à conduire que nous ne croions. Elle en amuſoit une douzaine d'autres de la même eſperance, & pendant qu'elle parloit ainſi de ſe marier à tout le monde, elle conſommoit le mariage avec de certaines gens, qui ſans s'amuſer à la bagatelle, avoient trouvé le ſecret d'aller droit au fait. Cependant comme elle étoit vieille & laide, & qu'à moins que de bien païer, elle n'eut pas trouvé marchand, elle rencontra des gens de ſi grand apetit, qu'elle a été ſuccée comme il faut. Ainſi il n'y a plus tant de preſſe, & s'il ſe preſentoit encore quelque épouſeur, je crois qu'il n'auroit plus tant de peine.

Le ſiege de Doesbourg qui avoit été fatal à Martinet, le fut encore à deux hommes qui portoient comme lui le nom d'un animal, ce qui fut remarqué de toute l'armée. L'un fut Mr. Ciron Gou-

verneur de Ste. Menehou, l'autre Mr. Souris, Major d'un Regiment Suisse. Pour moi, j'étois bien éloigné de là avec mon General, il avoit été obligé de remplir la place de Mr. le Prince de Condé, qui avoit une armée à part, & qui avoit été blessé au passage dù Rhin, & nous voiagions plutôt dans les villes, que nous ne les assiegions. Car nous n'arrivions pas plutôt devant, que nous en trouvions les portes ouvertes, ou du moins l'on ne tardoit pas à nous les ouvrir. Nous prîmes ainsi un nombre infini de places, & si nous n'eussions trouvé quelque resistance à Nimegue, nous ne nous serions presque pas aperçûs que nous étions à la guerre. La raison pourquoi les ennemis étoient en si grand desordre, c'est qu'il y avoit de la division chez eux, outre qu'ils n'avoient aucun secours de leurs voisins, qui voiant le Roi armé si puissament, craignoient, s'ils faisoient la moindre démarche qui ne lui plut pas, de le voir fondre sur eux. C'étoit enfin la plus grand' pitié du monde que de voir l'état où ils etoient reduits, & quoi qu'on en puisse dire, l'on ne dira rien qui y fût comparable. Pour comprendre cela tout d'un coup, je dirai que leurs Ministres étoient si embarrassés, qu'ils recevoient indiferemment tous ceux qui se presentoient pour porter les armes. Surquoi j'ai ouï faire une plaisante histoire d'un Italien, lequel étant interrogé par le Pensionnaire de Hollande, s'il avoit servi, & d'où il étoit. Aprés lui avoir rendu raison sur l'un, & sur l'autre, tira son épée dont il porta plusieurs estocades contre la muraille, pour lui montrer qu'il étoit fort vigoureux. Mais le bon de la chose fut que le Pensionnaire lui aiant dit qu'il étoit donc Catholique, puis qu'il étoit Italien, Ouï, ce lui dit-il, je le suis puis que vous le voulez sçavoir, mais cette épée que vous voiez est toute Huguenote pour le service de l'Etat, & pour celui de vôtre Seigneurie. Le Pensionnaire trouva cette réponse si bonne, qu'au lieu d'une compagnie qu'il lui demandoit,

doit, il le fit Lieutenant Colonel, mais celui-ci n'eut pas plutôt touché de l'argent, qu'il s'en alla ſans faire aucune levée.

Comme ils étoient ainſi atrapés tous les jours, & que le deſordre croiſſoit chez eux, plutôt que de diminuer, ils crurent que la paix quelque deſavantageuſe qu'elle pût être, le ſeroit toujours moins qu'une guerre, où depuis un mois ils avoient perdu trois Provinces entieres. C'étoit là le ſentiment de beaucoup de gens; mais le Prince d'Orange étant d'un autre, il envoia au Marquis de Brandebourg ſon oncle pour lui remontrer l'interêt qu'il avoit de joindre ſes armes à celles de la Republique; que nous nous étions emparés indiferemment des places qui étoient à lui, & de celles qui étoient à elles, & qu'enfin tout nous etoit bon. Quoi que le Roi fut le Prince du monde le mieux ſervi, les eſpions qu'il avoit en ce païs là, ne l'avertirent neanmoins de ce qui s'y braſſoit que plus de huit jours aprés que le Vicomte de Turenne lui en avoit donné avis. Je ne ſçais par quel canal il lui pouvoit venir de ſi bonnes nouvelles, mais il fut trouver le Roi, à qui il dit qu'il faloit faire la paix, pendant qu'il la pouvoit faire avantageuſe, ou du moins raſer une partie des places que nous tenions, afin d'avoir une armée toute prête pour s'oppoſer aux ennemis. Le Roi voulut ſçavoir le ſentiment du Prince de Condé là-deſſus, & lui aiant envoié un courier exprés à Arnhem, où il s'étoit fait porter aprés ſa bleſſure, le Prince de Condé lui manda la même choſe. Le Roi étoit aſſez éclairé de lui-même pour voir la neceſſité de ce conſeil, mais aiant laiſſé la direction de toutes choſes au Marquis de Louvois, qui croioit en ſçavoir plus que ces deux grands Capitaines, il ſe laiſſa endormir de l'eſperance que ce Miniſtre lui donnoit, qu'il romproit bien toutes les brigues que les ennemis pourroient faire en Allemagne, & comme une faute en atire une autre, principalement à l'égard de ceux qui ne veulent jamais a-

voüer,

voüer qu'ils ont tort, on eut beau voir beaucoup de ſecours en campagne, on ne ſuivit ce conſeil qu'à la derniere extrémité. Le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne furent fort fâchés de voir le Marquis de Louvois écouté à leur prejudice, & au prejudice du bien de l'Etat, & s'il n'eût reparé cette faute par des ſervices tout-à-fait importans, peut-étre que le Roi n'en ſeroit pas ſi ſatisfait qu'il eſt aujourdhui.

Mr. de Turenne s'étant approché d'Arnhem, envoia faire compliment au Prince de Condé, & s'informer de ſa ſanté. Quoi que ce meſſage ſemblât regarder plutôt un domeſtique, qu'un Aide-de-camp, neanmoins il jetta les yeux ſur moi, d'autant qu'en lui rendant cette civilité, je lui devois encore parler d'autres choſes. Je le trouvai fort incommodé de ſa bleſſure, deſorte qu'en parlant à moi, il étoit obligé d'interrompre ſon diſcours par les grandes douleurs qu'il ſoufroit. Cela fut cauſe que je tâchai d'abreger matiere, autant qu'il me fut poſſible, & comme je prenois congé de lui, le Duc de Meklebourg entra, à qui l'on avoit dit dans l'antichambre le mauvais état où il étoit. C'en étoit aſſez pour lui faire prendre un air triſte, & compoſé; mais entrant dans la chambre comme un évaporé, ou plutôt comme un fou, Fructus belli, Mr. commença-t-il à dire, Fructus belli, & repetant ces mots pour le moins une douzaine de fois, il s'aprocha de ſon lit, ſans lui faire d'autre compliment. Si j'euſſe pu demeurer dans la chambre pour voir la fin de cette comedie, je n'euſſe eu garde de m'en aller, mais le reſpect que je devois au Prince de Condé m'aiant obligé d'en uſer tout autrement que je n'euſſe voulu, tout ce que je pus faire fut de m'arrêter dans l'antichambre avec Deſroches ſon Capitaine des Gardes, & de lui dire d'entrer pour voir à quoi ſe termineroit cette pantalonnade. Mais il me dit que je le prenois pour un grand ſot, ſi je croiois qu'il s'allât contrain-

traindre pour si peu de chose, si je ne connoissois pas le Duc de Meklebourg, & si je l'avois cru capable de dire autre chose que des pauvretés.

Cependant le Marquis de Brandebourg atiré plutôt par l'argent des Hollandois, que par les raisons du Prince d'Orange, leur aiant donné parole de marcher à leur secours, non-seulement ils rompirent un traité de paix qu'ils avoient mis sur le tapis, mais même ils poignarderent leur principal Ministre, qu'ils soupçonnoient de s'entendre avec nous. Plusieurs furent envelopés dans sa disgrace, & entr'autres Mombas avec qui j'avois eu autrefois des afaires, pour un Gentilhomme de mes parens nommé Brinon qu'il avoit atrapé bien vilainement. Car pour dix mille écus qu'il avoit prêtés à sa mere, il lui avoit fait vendre une terre qui en valoit bien quarante mille, sous promesse de lui donner le surplus de l'argent. Mais le contract n'avoit pas été plutôt fait, qu'il lui avoit suscité mille chicanes, de sorte que le pauvre garçon qui n'entendoit rien au procés, lui avoit donné tout d'un coup quitance de quarante mille francs, croiant que cela faciliteroit le païement du reste. Cependant bien-loin que les choses eussent tourné selon son intention, Mombas aposta quelques creanciers qui formerent quelques demandes, & quoi que Brinon devant que de vendre sa terre, les lui eut indiqués pour étre païés sur & tant moins de ce qui lui devoit revenir, ce fut un nouvel obstacle qu'il lui opposa. Il reduisit ainsi ce pauvre Gentilhomme à une si grande extrémité, que n'aiant plus de pain, il fut obligé de me venir trouver. J'en parlai à Mombas, qui contrefaisant l'homme d'honneur, me promit de le sortir d'afaire dans quinze jours, mais lui aiant fait dire qu'il n'avoit pas d'argent à Paris, & qu'il lui en donneroit en Hollande, s'il vouloit y aller, il abusa de la facilité de ce malheureux, desorte que quand il fut éloigné, il l'enrolla dans sa compagnie, & lui fit signer tout ce qu'il

qu'il voulut. J'en fus dans une colere épouvantable contre lui, mais la chose étant sans remede, puis que le Notaire y avoit passé, il falut bien en demeurer là, d'autant plus qu'il fut pour le moins six ans sans revenir en France. Pour ce qui est de mon parent, il le fit crever de misere, ne lui donnant pas un sou au delà de sa solde.

Comme j'avois toujours cette afaire sur le cœur, je fus assez malicieux pour me réjouïr de sa disgrace. Car elle étoit presque aussi grande que celle du Pensionnaire de Hollande, & excepté qu'il n'avoit pas perdu la vie, il avoit perdu pour le moins vingt mille livres de rente, aprés avoir essuié une rude prison. Cependant Mr. de Turenne fut commandé pour marcher contre le Marquis de Brandebourg, qui s'avançoit à la tête de vingt-quatre mille hommes, & aiant voulu faire passer le Rhin à quelques Suisses, ils en firent dificulté, sous pretexte que dans le traité qu'ils avoient avec le Roi, ils n'étoient pas obligés d'entrer en Allemagne. M. de Turenne leur dit que c'étoit là de vieux contes qu'il ne faloit pas croire, & leurs principaux Oficiers étant devoüés à tout ce qu'on vouloit, ils obligerent leurs soldats de faire la volonté de Mr. de Turenne. Il avoit ordre de consulter l'Electeur Palatin sur bien des choses, & m'aiant envoié le trouver pour une afaire de consequence, cet Electeur voulut que je dînasse avec lui. Nous étions fort bonne compagnie, & je n'étois pas le seul François qu'il avoit convié. Cependant il tâcha à nous mettre en train, & pour peu que nous eussions été de bonne volonté, il nous eut renvoié en fort bon état. Il avoit à sa table un certain plaisant, qui s'étoit introduit auprés de lui par ces sortes d'inventions dont je ne sçais point le nom, mais que je designerai assez en disant qu'en les mettant à l'oreille d'un homme, on lui parle sans que ceux qui sont dans la chambre entendent ce qu'on lui dit. Cet homme étoit un de ces avanturiers qui aiment tou-

tes

tes ſortes de plaiſirs, quoi qu'ils n'aient rien pour y fournir. Ainſi il avoit une gueuſe qu'il nouriſſoit comme il pouvoit, & ſouvent aux dépens de Mr. l Electeur.

Lors qu'il croioit donc qu'on n'y prenoit point garde, il faiſoit gliſſer de deſſus ſon aſſiette quelque aîle de gibier, & ſouvent des pieces entieres, & les mettant adroitement dans ſa poche, il nouriſſoit cette femme ſans qu'il lui en coutât rien. On ne s'étoit point encore aperçû de ſon induſtrie, mais par malheur pour lui le Maitre d'hôtel lui aiant vû ſerrer un dindonneau, dont c'étoit alors la ſaiſon, il vint à l'oreille de Mr. l'Electeur, & lui dit que s'il vouloit il alloit lui donner ſujet de rire. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux, aiant voulu ſçavoir ce que c'étoit, l'autre lui dit qu'il ne pouvoit pas le lui dire, parce que ce ſeroit une hiſtoire trop longue, mais qu'il eût la bonté ſeulement d'avertir les Oficiers François au ſortir de table, qu'ils ne ſe ſcandaliſaſſent pas de ce qu'on leur diroit. Le Prince prit cela pour argent comptant, & aiant fait ce que ſon Maitre d'hôtel lui avoit dit, à peine eûmes nous rendu graces à Dieu, que ce Maitre d'hôtel s'en vint lui dire qu'il faloit qu'il y eût quelqu'un de la compagnie qui ne fut pas honête homme: qu'on lui avoit pris un gobelet de vermeil doré ſur le buffet, & que s'il l'en vouloit croire, il feroit foüiller tout le monde pour voir à qui l'on s'en devoit prendre. Comme nous étions avertis, ainſi que je viens de dire, qu'il y avoit quelque choſe ſur le tapis, nous ne nous étonnâmes pas de ces diſcours, & étant les premiers à dire qu'il avoit raiſon, nous nous mîmes tous en rond comme ſi nous avions eu deſſein de chanter aux chanſons. L'homme dont il étoit queſtion fut obligé de ſe mettre en rang comme les autres, & aprés qu'il en eût foüillé quelques-uns de nous, il s'en vint à lui, & lui trouva le dindonneau dans la poche. Il ne dit rien juſques à ce qu'il l'eût tiré, mais le tenant par

les piés, il le montra à Mr. l'Electeur, lui disant que s'il n'avoit pas trouvé le voleur de gobelet, du moins avoit-il trouvé celui qui prenoit les dindons. Mr. l'Electeur pensa se crever de rire, voiant la farce, & nous en avions tout autant d'envie que lui. Cela eut sans doute déconcerté tout autre que cet homme, sur qui chacun avoit les yeux tournés; mais lui qui étoit éfronté comme un page de Cour, Oui Monseigneur, dit-il à Son Altesse Electorale, j'ai pris un miserable dindonneau, parce que j'ai un chien malade, & qui est dégouté, mais lui vous prend tous les jours des bœufs entiers, & n'a garde de vous en avertir, Cette repartie fut trouvée merveilleuse sur tout à l'égard d'un Maitre-d'hôtel, qui a coutume de faire valoir le talent, & Mr. l'Electeur en fut si content, qu'il ordonna qu'on lui donnât un plat à l'avenir.

Aprés que j'eus fait avec lui ce que j'avois afaire, je m'en retournai trouver Mr. de Turenne, à qui je fis raport de ce qu'il m'avoit dit. Je lui dis aussi ce que j'avois vû à l'égard de l'homme aux dindons, ce qui le divertit un moment. Cependant l'armée marcha du côté du Nekre, & comme nous étions à un lieüe de Wimphem, tous les Oficiers se vinrent plaindre à lui, qu'on ne les païoit qu'en argent qui n'avoit point de cours: qu'il faloit que ce fût une friponnerie du Tresorier, lequel ne recevoit que de bonnes especes, mais qui les convertissoit assurément en celles-là, par le profit qu'il y trouvoit. Ce Tresorier étoit de mes amis; & étant bien-aise de l'avertir de bonne heure de ce qui se passoit, je le vis si embarrassé, que je connus bien qu'on ne l'avoit pas accusé à faux. Comme je vis qu il ne se pouvoit remettre, je lui dis qu'il n'y avoit point tant dequoi s'étonner, qu'il y avoit remede à toutes choses, & que je l'avertirois de ce qu il devoit faire, si ce qu'on disoit étoit vrai. M entendant parler de la sorte, il se jetta à mes piés, me dit

dit qu'il me seroit obligé de la vie, & m'avoüant à l'heure-même que le desir de gagner quelque chose lui avoit fait commettre cette faute, je le vïs si intrigué, que si j'eusse tardé plus long-temps à lui dire mon secret, je crois qu'il seroit mort de peur. Voiant cela je lui demandai de combien étoit la derniere voiture qu'il avoit reçûë, & s'il n'avoit donné depuis que de ces méchantes especes. Il me dit que oüi, parce qu'il les recevoit de Strasbourg à la place des Loüis d'or, & des pistolles qu'on lui envoioit d'un autre endroit: que sa derniere voiture avoit été de deux cens mille francs, mais que comme il venoit de me dire, il l'avoit toute convertie en ces méchantes pieces. Comme j'eus entendu ces choses, je lui dis de faire un bordereau lui-même, tant de l'argent qu'il avoit dans sa caisse, que de celui qu'il avoit donné, mais de déguiser si-bien son écriture, qu'on ne la pût reconnoitre: qne quand Mr. de Turenne l'enverroit querir, comme il ne manqueroit pas de faire, il lui soutînt qu'il n'avoit reçû que ces especes, & lui ofrît d'envoier chercher le bordereau, pour justifier ce qu'il disoit: que cependant pour apaiser les Oficiers, il donnât sa parole que s'il leur restoit de cet argent à la fin de la campagne, il leur en donneroit d'aurre, ou du moins des lettres de changes, & que pour lui donner cours dorenavant, il priât Mr. de Turenne de faire faire un ban, par lequel il fût enjoint à tous les vivandiers de le prendre, à peine de dix écus d'amende. Il se trouva fort bien de mon avis, Mr. de Turenne l'aiant envoié querir, & vû son bordereau, dit aux Oficiers, qu'il n'avoit pû les païer que de l'argent qu'il avoit reçû, qu'ils devoient cependant étre fort contens de ses ofres, &. faisant faire un ban à l'heure-même, il ne fut plus parlé de cette afaire. Par ce moien non-seulement le Tresorier évita la punition qu'il craignoit, mais fit encore un grand profit, car les

vivandiers lui raportoient le même argent pour en avoir d'autre, & lui donnoient deux ou trois sous par écu. Il m'en eut tant d'obligation, qu'il m'ofrit de me prêter de l'argent, si j'en avois afaire; mais n'en manquant pas, graces à Dieu, je lui fus tout aussi obligé que si j'en avois pris.

Mr. de Turenne ne se contenta pas d'avoir passé le Rhin, comme j'ai dit ci dessus, & aiant encore passé le Nekre, il obligea le Marquis de Brandebourg de se retirer au de-là du Mein, qu'il traversa aprés lui. Je ne sçaurois dire pourquoi il lâchoit ainsi le pié devant nous, puis qu'il avoit un tiers plus de monde, si ce n'est que s'il fut venu à perdre le combat, il auroit laissé tout son païs exposé. Quoi qu'il en soit, quoi que ce fût lui qui eut commencé la querelle, il fut le premier à nous rechercher d'accommodement, & on lui promit de se retirer de son païs, moiennant qu'il ne se mélât plus à l'avenir que de ses afaires. L'afaire du Brandebourg étant ainsi accommodée, Mr. de Turenne s'en retourna du côté du Rhin, où les troupes arriverent si fatiguées, que c'étoit pitié de les voir. Cependant bien-loin qu'elles eussent le temps de se reposer, il faloit rentrer en campagne, le Roi se preparant déja à prendre Maëstricht, car il ne l'avoit osé ataquer l'année precedente, & quoi qu'il y eut eu presque toujours une armée à l'entour, la garnison n'avoit pas laissé de faire des siennes. Même il y avoit eu quelques Oficiers qui étoient venus demander à faire le coup de pistolet, & il n'avoit pas tenu à eux qu'ils n'essaiassent leurs forces. Entre ceux-là il n'y en avoit point qui se fut hazardé davantage que Sommardik, lequel ne s'étoit pas seulement presenté comme les autres, mais avoit fait encore mille algarades, s'il faut ainsi dire, à toute l'armée. Cela faisoit dire qu'il faloit qu'il eût un caractere, & un cavalier me le soutenant serieusement, & qu'il avoit vû plusieurs personnes qui en avoient, je me moquai tant de

lui,

lui, que pour m'en convaincre, il me dit que sans aller plus loin, lui qui me parloit en avoit un : que si j'en doutois, je pouvois lui tirer un coup de pistolet de trois pas, & qu'il en avoit bien essaié d'autres. Il me prit un grand éclat de rire à ces paroles, & ce cavalier voiant que je restois dans mon incredulité, me pressa tout de nouveau d'essaier s'il disoit vrai, ou non. Je n'eus garde de le faire, dont il conçût tant de dépit, qu'il me dit que si je ne voulois pas m'en éclaircir par moi même, je pouvois le faire par ce que j'allois voir devant mes yeux. A ces mots il me quita pour aller jusques à une portée du pistòlet de la pallissade, & ne sçachant à quel dessein, je vis qu'il tâchoit de prendre une vache, dont il y en avoit un troupeau aussi grand qu'un de moutons. Il lui fut tiré plus de deux cens coups devant qu'il pût venir à bout de son dessein, & c'étoit sans doute quelque chose de plaisant, de voir que cet homme aprés avoir écarté la vache des autres, étoit obligé le plus souvent de recourir aprés elle, au milieu d'un nombre infini de mousquetades, voiant qu'elle s'en retournoit joindre le gros. Enfin aprés avoir donné ce plaisir à toute l'armée, & à moi particulierement qui sçavois pourquoi il le faisoit, il me ramena la vache, me demandant si j'étois encore incredule. Je vous avoüe que je ne sus presque qu'en dire aprés ce que j'avois vû, où je trouvois quelque chose de surnaturel ; neanmoins lui aiant dit que cela pouvoit étre arrivé par hazard, je fus cause qu'il y retourna le lendemain, & qu'il y fut tué.

Cependant toutes choses se preparoient pour le siege de Mastricht, pendant lequel je fus en Alsace, & en Lorraine, par ordre de Mr. de Turenne. En passant à Beffort, j'y vis le Gouverneur qui étoit si neuf dans le métier, pour commander dans une place de cette consequence, que je ne me pus empêcher de le dire à mon General. Comme il étoit extrémement sage, il ne me répondit rien, mais le Marquis

de Florensac cadet du Duc d'Usés qui n'avoit pas la même retenuë, me demanda de quel païs je venois, & si je ne sçavois pas que c'étoient les femmes qui faisoient tout maintenant : qu'il étoit frere de Madame de Maintenon, fidele depositaire des secrets de Madame de Montespan, & qu'il n'importoit pas pour une place ou deux de moins, pourvû qu'on fît sa cour à la maitresse du Roi. Il vouloit taxer par là la conduite du Ministre de la guerre, comme si c'eut été lui qui eut fait un si mauvais choix. En éfet, pour ne nous point laisser douter que ce ne fût là son intention, il nous dit qu'à l'exemple de Mr. Colbert qui avoit triomphé du regne de Mademoiselle de la Valliere, Mr. de Louvois vouloit triompher de même de celui de Madame de Montespan : que c'étoit pour cela qu'il s'atachoit si fort à ses interêts, & que si l'on en croioit même la voix publique, il n'étoit pas un de ceux qui l'eût moins servie pour arriver au poste où elle étoit. On fut surpris de le voir raisonner si serieusement, lui qui étoit d'une Maison qui avoit toujours été plutôt capable de dire une folie, qu'une bonne chose, mais la nature lui avoit accordé quelques bonnes saillies de fois à autre, à quoi elle avoit joint un autre miracle en sa faveur, qui étoit d'étre le premier de son nom qui eût passé pour brave. En éfet, il n'y avoit rien de si rare dans la Maison d'Usés que de voir des gens qui allassent à la guerre, ce qui a fait dire à la Chronique scandaleuse, qu'il faloit qu'il ne fût pas fils de son pere.

Avec tout cela ce Mr. le Gouverneur ne laissoit pas de sçavoir une partie de sa leçon. Car à ce qu'on me dit, il avoit obligé la ville à lui faire de gros presens, & même je m'étois laissé dire que sans la consideration d'où il venoit, on en auroit porté des plaintes à la Cour. Je dis encore cela au Marquis de Florensac, qui s'éforçant de dire les choses de mieux en mieux, me répondit qu'il ne faloit

faloit pas s'en étonner, qu'aussi-tôt qu'il avoit eu ce Gouvernement, il avoit été en bonne école, qu'il l'avoit vû aller chez le Marêchal de la Ferté, lequel quoi qu'il fût fort gouteux, avoit eu en sa vie de bonnes mains : qu'une heure de leçon d'un homme comme lui, valoit mieux qu'un mois d'un autre. Et là-dessus, se mettant à me conter tout ce que ce Marêchal avoit fait, pendant qu'il étoit Gouverneur de Lorraine, il m'en dit tant, que si je voulois tout raporter, j'en aurois du moins pour deux jours. Cependant il me dit une chose entr'autres dont je me ressouviendrai toujours, & que je veux bien dire ici, afin que par l'échantillon on puisse juger de la piece. Il me dit dis-je que ce Marêchal étant arrivé à Nanci, Messieurs de ville lui avoient porté en l'allant saluer plusieurs presens, & entr'autres une bourse de jettons d'or, dont chacun pesoit deux Louïs : que d'un côté la ville de Nanci y étoit representée, & de l'autre cinq fusées mises en face, qui sont ses armes : que quand ils avoient été sortis, il avoit regardé ces jettons, & les avoit trouvés parfaitement beaux, à cause de la matiere : qu'il avoit donc été bien-aise d'en avoir encore une autre bourse, qui lui coutât le même prix : que pour cet éfet il avoit renvoié querir les Magistrats, & feignant de ne pas connoitre quelle ville ils avoient voulu mettre dessus, il leur avoit demandé laquelle c'étoit. Surquoi aiant répondu que c'étoit Nanci, Vous vous moquez de moi, leur avoit-il dit, cela n'en a point l'air. Cependant vous ne vous en devez prendre qu'à vous-même, si vous avez si mal réüssi, c'est pour avoir fait un si petit modele, & si vous l'eussiez fait plus grand, on ne pourroit pas s'y méprendre. Pour voir si je dis vrai, je vous conseille d'en faire faire un autre au plutôt : que les Magistrats avoient bien entendu ce que cela vouloit dire, & que ne voulant pas se broüiller avec lui pour quatre cens pistolles plus ou moins,

i's lui en avoient fait faire qui étoient grands comme des medailles.

Je n'osai pas faire ce conte au Vicomte de Turenne, comme je lui en faisois beaucoup d'autres, car ce n'étoit pas lui faire sa cour que de lui dire quoi que ce soit qui aprochât de la médisance. Il étoit scrupuleux là-dessus jusques à l'excés, & Mrs. les petits-maitres qui étoient d'un caractere bien opposé, disoient aussi en parlant de lui, que c'étoit un homme de l'autre siecle. Cependant quelque repugnance qu'ils lui connussent pour ces sortes de choses, la nature prevaloit souvent par dessus toutes leurs reflexions. Aussi pouvoit-on dire d'eux qu'ils étoient semblables au pere du Duc du Lude d'aujourdhui, lequel aux dépens de sa fortune, ne put s'empêcher un jour de dire en parlant de Marie de Medicis qui demandoit son voile, qu'il n'en faloit point à un Navire qui étoit à l'ancre. Allusion qu'il faisoit à cause du Maréchal d'Ancre, qu'on disoit avoir ses bonnes graces. En éfet, toute cette jeunesse faisoit tous les jours cent folies devant lui, & comme j'entendois tout ce qu'il en disoit, & en sa presence, & quand elle étoit sortie, je n'avois garde de ne pas profiter de l'exemple qu'elle me donnoit. Cependant quoi que nous eussions fait la paix avec le Brandebourg, il ne laissoit pas de s'allumer un feu dans l'Allemagne, dont on devoit bientôt sentir l'embrasement. L'Empereur qui avoit interêt à ne pas soufrir que le Roi s'aprochât si prés du Rhin, considerant toutes les alliances qu'il avoit faites avec divers Princes, comme autant de marques de son ambition, sollicita les Princes de l'Empire de s'unir avec lui pour l'en éloigner. Les Ducs de Brunswic furent ravis de cette conjoncture, eux qui craignoient d'avoir un voisin si dangereux, & quelques autres étant entrés dans les mêmes interêts, le Roi fut obligé d'envoier non-seulement des troupes en Alsace, mais d'y aller faire un tour

lui-

lui-même, aprés la prise de Mastricht. Mr. de Turenne fut commandé particulierement pour avoir soin de cette frontiere, & s'étant acheminé dans les Evêchés, je logeai à Mets auprés d'une maison qui avoit été donnée au Comte d'Isle, Colonel de Cavalerie qui passoit avec son regiment. Comme je ne me portois pas bien, je me couchai de bonne heure, & m'étant endormi je fus réveillé par un grand bruit, comme si le feu eut été dans la maison. Je me levai vîtement en robe de chambre, pour voir ce que c'étoit, & aiant entendu que c'étoit dans la ruë, je mis la tête à la fenêtre, & vis l'hôte du Comte d'Isle qui crioit au secours. Je ne connois que fort mediocrement ce Colonel, qui étoit Catelan, & dont les manieres étoient un peu dures pour moi, qui avois apris sans vanité auprés de Mr. le Cardinal de Richelieu comment il faloit vivre. Neanmoins étant obligé de prendre le parti des troupes, puis que j'én étois, je m'habillai incontinent, & aiant pris mon épée, je ne fus pas plutôt décendu, qu'abordant l'homme qui crioit si fort, je lui demandai s'il n'y avoit point de moien d'apaiser ce desordre. Par bonheur, il me connoissoit, & nous avions logé ensemble une fois dans une hôtellerie à Verdun; ainsi me faisant quelque civilité, Ouï, Mr. me dit-il, je veux vous en faire juge, vous étes du métier, & vous me direz si cela lui est dû. Ce Mr. qui est logé chez moi, aprés avoir bien bû, & bien mangé, veut que je lui donne une servante d'ustancile. Qu'est ce que cela veut dire, pour qui me prend-il, & ne me connoissez vous pas pour homme d'honneur. Je vous avoüe que ce discours me fit rire, quoi que je fusse décendu fort serieusement, & voiant qu'il s'amassoit déja un nombre infini de canaille, je le priai de la faire retirer, lui promettant que j'allois accommoder toutes choses. Il eut peine a s'y resoudre, me disant qu'il avoit afaire à un diable qui se moqueroit de moi. Mais lui

aiant dit de ne rien craindre, je le fis rentrer dans sa maison, où nous trouvâmes le Comte d'Isle, qui avoit enfermé une de ses servantes, & qui vouloit à toute force qu'elle couchât avec lui. Je me nommai pour lui faire ouvrir la porte, & voiant qu'il n'en faisoit rien, je fus obligé de lui dire que je venois de la part de Mr. de Turenne, & qu'il me connoitroit dés qu'il me verroit. Je pris toutes ces precautions afin qu'il ne crût pas que je vinsse à faux, ainsi n'aiant osé resister davantage, je lui dis que Mr. de Turenne n'avoit point de connoissance de ce qui se passoit, mais qu'il ne pouvoit manquer de l'avoir bientôt, si le bruit continuoit davantage: que je lui laissois à penser l'éfet que cela feroit dans l'esprit d'un homme si sage, lui qui étoit ennemi juré de tous les desordres: que l'on disoit qu'il vouloit avoir une servante d'ustancile, qu'il en auroit vingt le lendemain, s'il en avoit tant de besoin, mais que de vouloir obliger ainsi un homme d'honneur à lui fournir dequoi contenter sa débauche, c'étoit une chose qui ne seroit bien reçûë de personne: que le mieux que l'on pût interpreter cela pour lui, seroit qu'on crût qu'il y eût du vin sur le jeu; que c'étoit une étrange extrémité d'étre obligé de s'excuser d'un défaut en en avoüant un autre; qu'il y fît reflexion pendant qu'il en étoit encore temps, afin qu'il n'eût pas lieu de s'en repentir.

Le Comte d'Isle mit de l'eau dans son vin, m'entendant parler de la sorte, cependant étant de l'humeur de ces gens, qui aprés avoir fait une sottise, ne veulent jamais avoüer qu'ils ont tort, il me dit que pour l'amour de moi, il se priveroit de ses droits, mais que je sçavois bien que cela lui étoit dû. Ces paroles étoient capables de rallumer la querelle, si je n'eusse empêché l'hôte de les relever, & les aiant priés tous deux de vivre en bonne intelligence, puis qu'ils n'étoient pas ensemble pour long-temps, je leur fis toucher dans la main

l'un

l'un de l'autre, & se promettre qu'ils boiroient ensemble le lendemain. L'hôte qui étoit un bon homme, me dit que si j'en voulois étre, il nous donneroit à déjeuner, & le Comte d'Isle se sentant piqué d'honneur, dit qu'il le vouloit bien, à condition qu'il nous traiteroit le soir. Ces promesses reciproques ne m'aiant point laissé de lieu de douter de leur bonne foi, je fus me remettre dans mon lit, & il n'auroit jamais été parlé davantage de servante d'ustancile, si quelqu'un aiant su cette querelle, ne l'eût été répandre dans les troupes. Cela fut cause que ce pauvre Comte fut un peu berné, & quand on le voioit, on se disoit les uns aux autres, voilà nôtre ami dont l'intention étoit si bonne. Que n'a-t-il pu établir ce qu'il vouloit, du moins nous nous en serions ressentis comme lui. Pour moi ils me disoient qu'ils me vouloient bien du mal de l'avoir fait desister de ses pretentions, que peut étre à force de se faire craindre, il en auroit fait une loi: que je me mélasse une autrefois de mes afaires, sinon que j'aurois afaire à eux. Le Comte d'Isle se voiant ainsi raillé pria Mr. de Louvois de vouloir l'envoier en Catalogne, où aussibien l'on commençoit d'envoier des troupes. Car les Espagnols qui ne pouvoient soufrir que nous prissions la Hollande, avoient tâché de nous en couper les passages, se mettant en devoir de se saisir de Charleroi, à quoi toutes les forces des Hollandois les avoient assistés. Cependant ils n'en étoient pas sortis à leur honneur, ce qui leur devoit faire connoitre qu'ils devoient songer à deux fois avant que de s'atirer sur les bras un ennemi si puissant. Le Comte d'Isle crut par là se mettre à couvert de la raillerie, mais au contraire il alla porter dans son païs une reputation qui n'auroit peut étre pas volé si loin, s'il se fût tenu où il étoit. Quoi qu'il en soit, pendant qu'il alloit faire la guerre aux Espagnols, nous nous preparâmes à soutenir celle que l'Empereur nous déclaroit,

roit ; & comme le theatre devoit étre aparemment en Alſace, Mr. de Turenne ſe mit à faire fortifier Haguenau & Saverne, ſans conter Briſac, où l'on ajouta de nouvelles fortifications. Ce fut une grande joie pour les gens de guerre que ces grands preparatifs, car comme chacun ne ſonge qu'à ſoi, on ſe crut à couvert de la caſſe qu'on aprehendoit, ſi le traité de Hollande ſe fût achevé. Pour moi qui étois trop vieux pour eſperer de faire fortune dans un métier, que l'on ne commence jamais de trop bonne heure, bien-loin de m'en réjouïr, j'en eus du chagrin pour l'amour du peuple, qu'on auroit bien delivré de ce malheur, ſi on eut voulu traiter les Hollandois un peu plus doucement dans les propoſitions qu'ils avoient faites de la paix. Mais on en avoit uſé ſi rigoureuſement avec eux, qu'ils s'étoient reſolus contre leur genie à ſuivre les volontés du Prince d'Orange, qui ne trouvant ſa grandeur que dans la guerre, la vouloit à quelque prix que ce fût.

Le Roi qui voioit qu'il n'avoit point de Capitaine qui connût l'Allemagne comme le Vicomte de Turenne, lui fit commandement d'y reſter, pendant que de ſon côté il avoit d'étranges afaires ſur les bras. Car les Anglois que nous avions eu d'abord pour compagnons dans nôtre entrepriſe, nous avoient laiſſés tout ſeuls pour déméler la fuſée, & le Roi d'Angleterre en avoit été quite pour dire qu'il n'avoit pu faire autrement, & que des raiſons d'Etat l'y avoient obligé. Cependant nos côtes étoient expoſées à la décente des Hollandois, & nous qui étant aſſiſtés de toutes les forces maritimes d'Angleterre n'avions pu leur rien faire ſur mer, ne fûmes pas aſſez fous pour nous aller preſenter ſur leur paſſage. Dans cette extrémité le Roi fut obligé de commander le ban & l'arriere-ban du Roiaume, & il en vint une partie en Lorraine, parce que nous craignions que le Duc qui en étoit dépoüillé depuis long-temps, ne prît un temps ſi favorable

pour

pour y rentrer. Voiant qu'une si rude guerre s'aprétoit, je vous avoüe que j'enrageai plusieurs fois de n'étre pas jeune, & que quelque obligation que j'eusse à mon bon Maitre Monsieur le Cardinal de Richelieu, je lui voulus un peu de mal de m'avoir retiré d'un métier, où tout vieux que j'étois, je me plaisois merveilleusement. Cependant il ne faloit pas croire que l'on me vît jamais avec des gens de mon âge, je craignois que leur compagnie ne me rendît encore plus vieux, & afectant non-seulement des manieres de jeunesse, mais encore de certains airs ridicules, moi qui avois la barbe & les cheveux tous blancs, je me cachai sous une peruque blonde, & me servis de la mode qu'on avoit de se faire raser entierement. Mr. de Turenne avoit un certain Gentilhomme nommé Boisguiot, homme qui prenoit plaisir à porter une barbe blanche, & à étre toujours à la vieille mode. C'étoit mon fleau, & comme s'il eut pris à tâche de me faire enrager, il me parloit toujours de Locates, & de mon entrée chez Mr. le Cardinal de Richelieu. C'étoit assurément le plus bel endroit de ma vie, mais il m'étoit impossible de le soufrir, d'autant plus qu'il y ajoutoit presque toujours qu'il n'étoit qu'un enfant en ce temps-là; & que c'étoit de quoi son oncle l'avoit bercé, pour lui insinuer de jeunesse que la vertu ne manque jamais de recompense. Aussi-tôt chacun me regardoit tout étonné qu'étant si vieux, je voulusse paroitre si jeune, & il y en avoit qui pour achever de me desesperer, me disoient qu'il faloit donc que j'eusse prés de soixante & quinze ans. Je ne sçavois que répondre à un discours si desagreable, & rougissant le plus souvent aussi-tôt de colere, que de honte, l'éclat de mon teint faisoit dire à quelques nouveaux venus, & qui ne sçavoient pas combien ils me faisoient leur cour, que pour cela il faloit avoüer que je jouïssois d'une parfaite santé. Ce discours ne finissoit point, & il y avoit toujours

quelque sot, ou quelque malicieux qui le relevoit, tellement que ce qui me pouvoit arriver de plus agreable, étoit qu'il se presentât quelque ordre pour me faire monter à cheval. Je me disois bien quelquefois à moi même, que j'avois tort d'avoir cette foiblesse, & que je serois le premier à condamner celui qui l'auroit comme moi. Mais en verité qu'il est dificile de se défaire de l'amour propre, & aprés avoir éprouvé moi-même ce qui m'est arrivé, que je m'empécherai bien de blâmer personne, quelque defaut que je lui connoisse.

Ce fut un plaisir que de voir arriver la Noblesse en Lorraine, si l'on n'eut su que c'étoient des Gentilshommes, on les eut pris plutôt pour des gardeurs de pourceaux, que pour ce qu'ils étoient. Et quoi que la plûpart se fussent armés de plumes, cela leur seïoit aussi-bien qu'à moi de faire le jeune homme. Cependant ce n'auroit été rien que la mine, s'ils eussent fait le service comme il faut. Mais il ne faloit pas pretendre faire vivre dans la discipline, des gens qui avoient pour les commander, des personnes qui n'en sçavoient pas plus qu'eux, & qui même faisoient de plus grandes fautes, parce que tout ignorans qu'ils étoient, ils faisoient encore les sufisans. Ce n'est pas qu'on n'eût tâché en faisant les Capitaines, de chercher des gens de service, mais il y avoit si long-temps que la plûpart l'avoient quité, que soit qu'ils n'eussent jamais su grand' chose, ou qu'ils l'eussent oublié, ils paroissoient tout aussi neufs, que s'ils n'avoient servi de leur vie. Le Duc de Lorraine vieu & experimenté Capitaine aiant afaire à ces gens-là, ne fut pas fort embarassé pour les reduire, & sçachant que le Marquis de Sablé qui commandoit la Noblesse d'Anjou, dormoit entre deux draps à la Françoise, il donna dans son quartier, le pilla entierement, & le prit prisonnier lui-même. Si Sablé eut été un homme qui eut eu quelque ambition, cette afaire étoit capable de le desesperer, mais il

étoit

étoit enſeveli dans la débauche, tellement que s'il étoit venu à l'armé [illegible] n'étoit qu'à ſon corps défendant. En éfet, on n'avoit jamais voulu manger de guerre, qu[illegible] pendant la campagne de l'Iſle, encore étoit-ce parce que le Duc de Sulli ſon beau-frere l'avoit chargé de ſa compagnie de cavalerie, ce Duc étant auſſi propre au métier que lui. Je puis dire cela ſans craindre beaucoup de paſſer pour médiſant, toute la terre ſçait ce qui lui eſt arrivé en Hongrie, & que le jour du combat de St. Godard, il s'étoit pris ſi fort de vin, qu'il ne put jamais monter à cheval. Il reſta donc couché dans ſa tente, pendant que nos gens en étoient aux mains avec les Turcs, ce qui étant ſu de la Cour, il en fut ſi fort mépriſé, qu'on envoia garniſon dans toutes ſes terres. Pour moi je veux croire avec tous ſes amis, que cela ne lui eſt arrivé que par malheur, & que c'eſt un fort brave homme, mais pour faire que tout le monde en eût la même penſée, il devoit faire ce qu'a fait le Duc de Villeroi, lequel aprés avoir [illegible] à la tranchée pendant la campagne de l'Iſle, & voiant que tout le monde ſe moquoit de lui, brava la mort l'hiver ſuivant en Comté, où il s'expoſa plus que le moindre ſoldat.

Mais pour revenir au Marquis de Sablé, il fut emmené à Strasbourg, où le Duc de Lorraine ſe retiroit d'ordinaire avec ſa nouvelle épouſe, qui étoit de la Maiſon d'Apremont. Quoi que ce fût alors une fort belle perſonne, n'étant devenuë comme elle eſt preſentement, que depuis qu'elle a eu la petite verolle, ce vieux Duc l'avoit moins épouſée pour ſa beauté, que par interêt. Il avoit perdu un procés contre ſon pere, qui avoit duré long-temps, & de peur de lui donner la ſomme à quoi il étoit condamné, il avoit mieux aimé épouſer ſa fille. Le Marquis de Sablé qui étoit bien-fait de ſa perſonne, croiant que cette circonſtance, joint à cela la grande diſproportion de l'âge du Duc & de la Ducheſſe, étoit capable d'avoir jetté

de

de l'averſion entr'eux, réſolut de s'en éclaircir, & comme il avoit plus de pouvoir à l'amour, qu'à la guerre, il crut qu'il auroit lieu de ſe conſoler de ſa priſon, s'il pouvoit obliger cette belle perſonne de repondre à l'afection qu'il commençoit à ſe ſentir pour elle. Il eſt bien difficile de dire au vrai s'il réüſſit ou non dans ſon deſſein; ſi j'étois n'eanmoins auſſi prompt à juger des choſes que tous ceux qui étoient alors à Strasbourg, je dirois avec eux qu'il eut lieu d'étre content; mais comme je ne ſuis pas d'humeur à décider ſi legerement de toutes choſes, & principalement dans une afaire où il y va de l'honneur d'une perſonne de cette qualité, j'aime mieux dire, que quoi que les aparences fuſſent qu'il n'étoit pas malheureux, neanmoins on court riſque ſouvent de ſe tromper, quand on ne juge des choſes que par les aparences. Quoi qu'il en ſoit, cela ne laiſſa pas de donner de l'ombrage à ce vieux Duc, & comme le ſecret de mettre ſon eſprit en repos, étoit que le Marquis de Sablé s'en retournât promptement en France, il lui en facilita tous les moiens. Un autre que Sablé auroit été peut-étre plus ſenſible à la gloire de pouſſer ſon intrigue avec cette Princeſſe, qu'à recouvrer ſa liberté, mais lui qui ne ſongeoit qu'à ſon plaiſir, fut bien-aiſe de s'en retourner à Paris, où il fut bientôt conſolé de ſon abſence.

A l'égard du Duc de Lorraine, n'aiant plus rien qui troublât ſon repos, il emploia le temps qu'il n'étoit point obligé de donner aux armes, à des occupations qui lui étoient toutes particulieres. Il viſitoit juſques aux moindres bourgeois, & il avoit plus de plaiſir à étre avec eux, qu'avec des gens de qualité. Je lui avois bien vû faire autre choſe pendant que j'étois à Bruxelles, il alloit danſer aux chanſons en pleine ruë avec les uns & les autres, & il avoit pris ce temps-là pour faire un preſent conſiderable à la fille d'un Avocat, dont il étoit amoureux. Car la mode à Bruxelles étant de don-

ner des couronnes de fleurs, il lui en avoit donné une, où il y en avoit éfectivement, mais qui étoit enrichie de diamans. On avoit jugé de là qu'il faloit que son cœur fût grandement touché. En éfet, sa plus belle qualité n'étoit pas d'être fort liberal, & c'étoit au contraire ce qu'on trouvoit qui lui manquoit. Cependant ce n'étoit pas là la seule preuve qu'il lui avoit donnée de son amitié, comme elle avoit une mere qui n'aimoit pas qu'elle vît des gens d'épée, il s'étoit déguisé plusieurs fois en homme de robe pour l'aller voir, & sa fille lui avoit fait accroire que c'étoit un President de Nanci, ce que la bonne femme avoit cru de bonne foi. Ces sortes de déguisemens étoient assez ordinaires à toutes sortes de personnes, ainsi il n'y avoit pas grand lieu de s'en étonner; mais il en pratiquoit d'autres, où il n'y avoit que lui qui pût prendre plaisir. Il étoit logé dans la ruë des fripiers, & je l'ai vû une fois qui s'étoit accommodé comme ces sortes de gens, & qui avoit paré le devant de sa porte, de tous ses vieux habits, tellement que qui ne l'eut pas connu, l'eut pris pour être du métier. Cependant il étoit assis sur une chaise avec un tablier devant lui, causant avec le voisin, tout de même que s'il eut été son camarade. En éfet, à moins que de le connoitre, comme je viens de dire, il n'y avoit personne qui ne s'y trompât, desorte qu'il s'y arrêta un cavalier, qui lui demanda combien il lui vendroit un buffe, qu'il voioit pendu avec les autres hardes. Le Duc lui dit qu'il devoit l'essaier avant que d'en faire le marché, & le décrochant en même temps, il le lui mit sur lui, ce que l'autre soufrit volontiers, n'aiant garde de croire que celui qui lui rendoit ce service, fût le Duc de Lorraine Mais il ne fut pas long-temps sans en être éclairci, le Duc d'Arscot étant survenu avec plusieurs Officiers de guerre, ne put demeurer dans le silence, le voiant dans un état si éloigné de celui où il devoit être; cela fit que le cavalier

valier reconnoissant son erreur, remonta à cheval pendant qu'ils se faisoient des complimens les uns aux autres, & emporta le buffe. Le Duc de Lorraine qui n'aimoit pas à perdre, se mit à courir aprés lui, mais l'autre aiant six jambes contre lui deux, sa peine fut fort inutile. On le railla un peu de cet accident, lequel on crut capable de le faire renoncer à ces sortes de plaisirs qui n'apartenoient qu'à lui, mais il y retourna peu de jours aprés; aiant l'esprit tourné d'une maniere qu'il ne se divertissoit jamais tant qu'à ces sortes de choses. Cela étoit cause qu'il étoit aimé du menu peuple par tout où il se trouvoit. En éfet, il se familiarisoit continuellement avec lui, alloit manger chez le pauvre, comme chez le riche, tenoit leurs enfans sur les fonds de batême, & ne vouloit pas que ceux qui l'avoient choisi pour parrein, l'apellassent autrement que leur compere. Il ne les apelloit aussi jamais que du même nom, & souvent l'on voioit qu'il faisoit arrêter son carrosse à la porte d'un artisan, pour demander comment se portoit toute la maison.

Mais pour revenir à la guerre, les ennemis se trouverent si forts, que Mr. de Turenne fut obligé de lâcher le pié, & ils prirent des quartiers d'hiver en deçà du Rhin. Nos troupes cependant étoient dispersées dans le voisinage, avec ordre de prendre garde à ce qu'ils feroient; & comme on craignoit de divers côtés, Mr. de Turenne laissa des gens de service dans chaque quartier, afin que s'il survenoit quelque chose, ils pussent y remedier d'eux-mêmes, sans qu'il fût obligé d'y marcher en personne. Aussi il lui étoit impossible d'être par tout, & il avoit choisi de rester du côté de Philipsbourg, où les ennemis faisoient paroître de plus grands desseins. Pour moi aprés avoir fatigué extrémement pendant deux campagnes, j'étois demeuré malade dans le quartier de Mr. de Pilloi Brigadier de cavalerie, où aprés avoir pensé mourir

tir, je fus gueri par une espece de miracle. Car comme il n'y avoit plus d'esperance à moi, un cavalier ennemi qui avoit été fait prisonnier dans un parti, & qui étoit dans une prison auprés de mon logis, me fit dire qu'il me gueriroit, si je voulois lui donner dequoi païer sa rançon. C'étoit si peu de chose, que je n'eus garde de vouloir marchander avec lui, & il me fit prendre un boüillon avec de l'eau de vie, du sucre, de la canelle, du poivre, & une certaine poudre qu'il avoit dans une tabatiere, qui raccommoda tellement mon estomach, qu'en huit jours de temps je fus en état de monter à cheval. Je me preparai donc à aller trouver Mr. de Turenne, qui avoit eu la bonté plusieurs fois en écrivant dans le quartier, de s'informer de mes nouvelles; mais Mr. de Pillois ne me le voulut jamais permettre, que ma santé ne fût rafermie entierement, de sorte que dans le temps qu'il me retint, j'eus lieu de lui rendre un service, dont il me sut bon gré, & qui sans vanité m'aquit quelque reputation, quoi que je n'y emploiasse qu'un peu d'adresse. Les ennemis assiegerent une petite ville auprés de Hombourg, & comme il étoit chargé de la défendre, il assembla les troupes du voisinage, lesquelles ne faisant que deux mille cinq cens chevaux, il y trouva bien de la dificulté, parce qu'en même temps il eut avis qu'il étoit arrivé du secours aux assiegeans, de sorte qu'ils étoient pour le moins sept ou huit mille hommes. Il tint Conseil de guerre là-dessus, & chacun aiant été d'avis qu'on ne pouvoit rien entreprendre sans mettre les troupes en grand hazard, je le vis revenir si afligé, que je fis un éfort pour lui aporter quelque soulagemenr. J'avois oüi dire que la ruse servoit quelquefois plus que la force, ainsi étant resolu d'y avoir recours, je donnai tellement la gênne à mon esprit, que je m'avisai d'un moien, qui eut un succés aussi avantageux que je le pouvois desirer. Ce fut d'envoier un homme du lieu avec une

une lettre au Gouverneur, laquelle portoit que le hazard aiant voulu qu'il se fût assemblé jusques à dix mille hommes pour une revûë, Mr. de Pillois marchoit avec eux à son secours: qu'il seroit le lendemain à deux heures aprés midi en presence des ennemis, & qu'il n'avoit qu'à se défendre jusques à ce temps-là, s'il vouloit étre témoin de leur défaite. Ce n'étoit rien que cette lettre, & il faloit au lieu de la porter à ce Gouverneur, la rendre entre les mains de celui qui commandoit à ce siege, & il faloit aussi que celui qui la portât fût un homme qui ne sût rien de mon dessein. C'est pourquoi aiant conçû toutes choses dans mon esprit, je dis à Mr. de Pillois qu'il envoiât querir le plus riche de son quartier, & le menaçât que s'il ne portoit sa lettre surement, non-seulement il mettroit le feu à sa maison, mais le feroit encore pendre à son retour. Il eut assez de confiance en moi pour faire ce que je lui disois, & cet homme étant venu, il ne lui servit de rien de vouloir s'excuser sur la dificulté qu'il y avoit de passer au travers des quartiers des ennemis. Mr. de Pillois lui dit qu'il faloit le faire, ou se resoudre à perir, & n'y aiant point de milieu entre l'un & l'autre, il alla se preparer pour son message. Mais tandis qu'il le faisoit, mon hôte qui avoit le cœur François, & que j'avois gagné sous promesse d'une recompense assez considerable, prit les devans, & fut l'atendre sur le chemin, lui faisant accroire qu'il avoit afaire du côté où il alloit. S'étant ainsi joints tous deux, & aiant pris langue l'un de l'autre, celui qui étoit chargé de la lettre, lui exposa son embarras, ajoutant que quoi qu'il pût faire, il ne pouvoit manquer de perir, puis qu'étant reconnu pour espion, ce qu'il ne pouvoit éviter, il alloit étre pendu sur le champ, & que d'un autre côté s'il ne s'aquitoit de sa commission, il avoit laissé sa femme, & ses enfans entre les mains de Mr. de Pillois, qui outre le sac & l'incendie de

ſa maiſon, leur feroit un pareil traitement que celui qu'il aprehendoit: qu'il ne lui avoit rien caché de ſon deſſein, qu'ainſi il lui ſeroit inutile de ſe flater: qu'il ſe remettoit donc entierement entre les mains de Dieu, n'aiant point de choix à faire quand il s'agiſſoit de ſon ſalut, ou de celui des perſonnes qui lui devoient étre cheres à l'égal de lui-même.

Mon hôte feignit d'entrer dans ſon malheur, & pour gagner plus de creance dans ſon eſprit, accuſa Mr. de Pillois de cruauté. Cependant aprés bien des diſcours qui ne témoignoient que de la compaſſion, il lui dit, que s'il étoit à ſa place, il iroit ſe rendre à celui qui commandoit au ſiege, & lui diroit ſous quelles menaces il avoit été obligé de ſe charger de la lettre: qu'il lui permettroit de la porter, ou ne le lui permettroit pas, mais que l'un ou l'autre arrivant, il mettroit toujours ſa vie en ſureté, & celle de ſa femme, & de ſes enfans: que Mr. de Pillois croiant qu'il auroit été pris en ſatisfaiſant à ſes ordres, n'auroit rien à dire, & que les ennemis de même ne lui pourroient faire de mal, voiant qu'il ſe ſeroit rendu volontairement entre leurs mains. Cet homme trouva cet expedient admirable, & s'étant determiné à le ſuivre, il lui en fit mille remerciemens. Mon hôte le voiant ſi-bien reſolu, le quita feignant que ſon chemin ne lui permettoit pas de marcher davantage avec lui, & s'en étant revenu ſur ſes pas, il trouva Mr. de Pillois qui marchoit à tout hazard avec ſes deux mille cinq cens chevaux. Il lui rendit conte de la diſpoſition où il avoit laiſſé ſon homme,& nous en conçumes une bonne eſperance, nous imaginant que les ennemis croiroient que la lettre ne contenoit que verité, d'autant plus que celui qui la leur avoit renduë avoit été prevenu avant que de partir, qu'il marchoit un puiſſant ſecours pour faire lever le ſiege. En éfet, ils donnerent ſi-bien dans le panneau qu'ils ne l'eurent pas plutôt decachetee, qu'ils reſolurent de faire retraite.

Nous aprîmes cette nouvelle, que nous étions encore à trois lieuës d'eux, & Mr. de Pillois n'aiant que faire alors d'aller plus loin, reprit le chemin de son quartier, où à quelque temps de là il reçût des lettres de la Cour qui le complimentoit de cet heureux succés. Ce n'est pas que beaucoup de gens ne sussent bien que j'y avois eu du moins autant de part que lui, mais comme il étoit là le General, & que c'est à eux d'ordinaire que s'attribuë le bien & le mal, il n'étoit pas juste qu'il ne joüît pas du privilege que lui aqueroit sa charge. Cependant je dois dire à sa loüange, que c'étoit un homme qui entendoit parfaitement bien la cavalerie, & qu'il y en avoit peu dans l'armée qui en sussent plus que lui. Il en donna des marques peu de temps aprés, lors qu'il ne voulut point charger, quelque commandement que lui en fît Mr. de Vaubrun, le jour du combat d'Einseim. Car prevoiant que les ennemis le prendroient à leur avantage, il aima mieux atendre qu'ils se fussent avancés, que d'obeïr, & d'étre batu. Je ne dis pas qu'il fit bien de le faire, aprés avoir servi aussi long-temps qu'il avoit fait, il devoit sçavoir que rien ne le pouvoit dispenser d'obeïr à son superieur. Aussi quoi que cette occasion le mît en reputatiou de sçavoir son métier mieux que Mr. de Vaubrun; il ne laissa pas de porter la peine de sa desobeïssance, il fut cassé, & si on lui donna une pension de mille écus, c'est qu'on ne voulut pas qu'il fût dit qu'aprés avoir si bien servi, il n'eût pas de quoi vivre le reste de ses jours.

Au sortir de l'expedition dont je viens de parler, un Officier me vint faire un plaisant compliment, qui fut qu'aiant pris querelle avec Mr. de Montperoux, Mestre-de-camp du regiment de Roüergue, & voulant se couper la gorge avec lui, il me prioit de lui vouloir servir de second. Je lui dis que mon service lui étoit tout aquis, & en éfet je le lui témoignai particulierement. Car au lieu de m'aller

batre comme il pretendoit, je fis enſorte qu'on l'épiât, de maniere que je l'empêchai de ſe perdre. Ce Mr. de Montperoux étoit un fort brave homme, mais qui étoit tellement allerte, qu'on avoit de la peine à s'accommoder à ſon humeur. Il avoit des ſaillies qui faiſoient rire tout le monde, mais pas une n'avoit été ſi plaiſante, que celle qu'il eut, lors que le Roi lui donna ſon regiment. Car aprés que le Roi lui eut dit qu'il le lui accordoit, il le pria de lui vouloir donner le nom d'une des Provinces du Roiaume, ce qui n'étoit en uſage que pour les vieux corps, & pour les petits vieux, ajoutant qu'il étoit ſi peu conſideré dans ſa Province, que ſi ſon regiment portoit ſon nom, il n'y auroit perſonne qui y voulût entrer. Le Roi trouva cette demande fort particuliere, & ſur tout à un Gaſcon, dont la coutume eſt plutôt de ſe donner des loüanges, que de ſe mépriſer ſoi-même. Quoi qu'il en ſoit, il ne lui refuſa pas ſa demande, & Mr. de Montperoux le ſervit avec beaucoup de courage, juſques à ce qu'enfin il lui arriva, ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui vont long-temps à la guerre, je veux dire qu'il y fut tué.

J'étois d'un âge, comme j'ai déja dit tant de fois, à n'avoir plus gueres à vivre, ainſi je ne devois pas paſſer pour aimer à conſerver mes jours aux dépens de ma reputation. Cependant ce que j'avois fait à l'égard de cet homme, qui m'avoit invité à lui ſervir de ſecond, donna matiere de parler à mes ennemis, & je fus aſſez malheureux qu'on dît que c'étoit manque de cœur. Si j'euſſe été auſſi fou que j'avois été autrefois, je me ſerois fait de belles afaires avec tous ces médiſans, mais outre que l'âge ne me rendoit plus le ſang ſi chaud, Dieu premierement, puis le Roi me defendant la vengeance, je m'y pris d'une autre maniere pour faire voir que j'avois plus de cœur qu'eux. A la premiere occaſion qui ſe preſenta, je priai ſans faire ſemblant de rien deux de ces Meſſieurs, de vouloir venir avec moi pour recon-

connoitre les ennemis, & je les menai si loin, qu'ils se tuoient de me dire que l'on m'avoit donné de l'argent pour les faire perir. Comme je vis que c'étoit tout de bon, je leur dis que je m'étonnois qu'ils eussent peur, eux qui étoient si prompts à juger mal des autres, & ne m'en retournant pas encore pour tout cela, je m'aprochai des coups de si prés, qu'ils prirent la peine de me quiter. J'eus bien ma revanche quand je fus de retour au camp, je contai à leurs amis, & aux miens, comment ils m'avoient abandonné, & quoi qu'il se trouvât des gens assez charitables pour le leur aller redire, ils jugerent à propos de demeurer dans le silence, de peur qu'un homme qu'ils avoient vû de leurs propres yeux mépriser si fort sa vie, ne fût pas toujours d'humeur à soufrir leurs médisances. En étet, j'étois bien malheureux d'être ainsi le sujet de tant de méchans discours pour si peu de chose, vû qu'aujourdhui il vient d'arriver une pareille avanture sans qu'on ait médit de celui à qui elle est arrivée. Chacun sçait que le Marquis de Crequi aiant apellé un Colonel en duël, ce Colonel au lieu de se trouver sur le pré, comme il avoit promis, a été avertir le pere de ce Marquis qui étoit General de l'armée, & ils s'en sont allés tous deux au rendez-vous, où ils ont trouvé le Marquis de Crequi avec son second. Qui a été bien surpris, ç'a été sans doute ce fils de voir son pere, à qui ne pouvant cacher le dessein qu'il avoit, il s'est jetté à ses piés, & lui a promis de n'y plus retourner. Au reste comme il n'y a que bonheur & malheur dans le monde, bien loin, comme je viens de dire, que ce Colonel ait engagé par là sa reputation, on trouve qu'il en a usé en homme sage. Pour montrer mon malheur, j'ai eu le chagrin de l'entendre dire à ceux que je sçavois m'avoir blâmé comme les autres. Cependant comme l'occasion n'avoit pas encore voulu que je leur eusse témoigné ce que j'avois sur le cœur, je desirai qu'elle se put rencontrer, sur tout à l'égard d'un cer-

certain fanfaron, nommé Châteaubaudot, qui si on l'en eut voulu croire, eut passé pour la perle de tous les braves. Comme je lui portois donc une certaine dent, je ne me trouvois point avec lui, que je ne prisse plaisir à lui contredire. Surquoi il étoit si reservé, que bien souvent je trouvois moi-même qu'il avoit beaucoup de patience. Il faut bien croire qu'il n'étoit pas si brave qu'il le disoit, mais quoi que je dusse être content de l'avoir mortifié tant de fois, je cherchois encore l'occasion de le pouvoir faire, & elle s'ofrit lors que j'y pensois le moins. En m'en retournant à l'armée la campagne suivante, j'arrivai à St. Disier un jour qu'il y avoit beaucoup de troupes, & j aurois couru risque de demeurer à la ruë, si je n'eusse trouvé un hôte, qui moiennant un écu me ceda sa chambre. J'y fis donc mettre mes hardes, & aiant l'esprit en repos de ce côté-là, je sortis pour aller voir quelques Officiers de mes amis. Mais tandis que je me promenois avec eux, Mr. de Châteaubaudot arriva dans la même hôtellerie où j'étois logé, & ne trouvant point de chambre que la mienne, prit la peine d'en faire sortir mes hardes, & de s'y camper. J'apris cela quand je fus de retour, & ne pouvant deviner qui pouvoit être un homme si hardi, je montai en haut pour le connoitre. Si je fus surpris de le voir, lui à qui je ne voulois déja pas trop de bien, il ne le fut pas moins quand il vit que c'étoit à moi à qui il avoit afaire. Mais ne lui voulant pas donner le temps de me faire excuse, je fermai sur nous la porte au verroüil, & lui dis qu'il n'étoit pas juste que pour être arrivé une heure ou deux avant lui dans l'hôtellerie, j'eusse une chambre pendant qu'il demeureroit à la ruë : qu'il faloit qu'elle ne demeurât qu'à celui qui sçauroit mieux la conserver, & mettant en même temps l'épée a la main, je ne doutois point qu'il ne fît la même chose. Mais je fus fort surpris quand au lieu de se défendre, il me dit qu'il n'avoit garde de se faire une

si méchante querelle, qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, & qu'une marque de cela c'est qu'il alloit faire emporter ses hardes, si je le voulois laisser passer librement. J'eus pitié de sa foiblesse, & remettant mon épée dans le foureau, je lui dis qu'au moins il se ressouvînt d'étre sage toute sa vie, que j'en avois beaucoup soufert, mais que peut-étre je ne serois pas toujours d'humeur à en tant soufrir: que cependant je ne ferois pas comme lui, quoi que j'en eusse plus de sujet; que je n'irois pas dire qu'il avoit plus de langue que de courage, mais qu'il seroit encore temps de le faire connoitre, s'il n'aprenoit à se corriger. Je demeurai ainsi maitre de la chambre, ce qui ne fut pas une petite joie pour moi. Car j'avoüe à ma confusion que je lui en voulois plus qu'à pas un autre, & quoi que j'eusse assez de lumiere, pour sçavoir que l'on devoit pardonner, je ne l'avois jamais su gagner sur moi. Cet accident fut cause qu'il quita nôtre armée, & il s'en fut servir dans celle de Mr. de Schomberg, qui commandoit en Catalogne. Il y eut une compagnie de cavalerie dans le regiment de Gassion, mais comme il aimoit son plaisir, il quita au milieu de la campagne pour aller voir une maitresse, & comme il s'en revenoit il fut tué par les Miquelets.

Pour moi j'étois toujours Aide-de-camp, & quoi que le Roi en eût qui pouvoient passer pour barbons, comme étoient le Marquis d'Angeau, & le Marquis d'Arci, neanmoins il n'y en avoit pas un qui me pût disputer la qualité de Doien. Cependant j'étois fort vigoureux, & Mr. de Turenne disoit quelquefois de moi, que c'étoit dommage que j'eusse commencé si tard, & que si j'avois pour le métier autant de disposition dans l'esprit, que j'en avois dans le corps, j'y aurois pu faire quelque chose. En éfet, je lassois par jour trois ou quatre chevaux, & j'étois si souvent dessus, qu'on m'apelloit par derision le petit General-d'armée. Je ne m'atirois pas toutefois cette qualité pour m'en faire accroi

croire, je cherchois plutôt à faire plaisir, qu'à nuire à personne, & je ne sçache qu'un seul homme qui se soit plaint de moi. Mais je laisse à juger s'il y avoit de ma faute, & je veux bien prendre tout le monde pour mon juge. Il y avoit dans le regiment de cavalerie de Harcourt un Gentilhomme du Vexin nommé Bellebrune, dont j'avois autrefois connu le pere, qui étoit Capitaine aux Gardes, si-bien que me croiant obligé de dire au fils mes petits sentimens sur sa conduite, je l'avois averti plusieurs fois de quelques choses que je ne croiois pas lui devoir aquerir beaucoup de reputation. En éfet, il étoit fort débauché, & quoi qu'il eût une fort honête femme, il ne laissoit pas d'en voir d'autres, & même des plus abandonnées. Cette débauche ne pouvant produire que de méchans éfets, il lui en arriva justement ce que je lui avois predit, on le regarda dans le regiment comme un homme dont la compagnie étoit dangereuse, & il s'y fit deux ou trois afaires dont il ne sortit pas à son honneur. Pour comble de disgrace, il aporta de Paris un méchant mal, & soit qu'il n'eût pas un grand fonds de bravoure, ou que cela l'incommodât tellement qu'il ne fût pas en état de servir, il me vint prier de parler à Mr. de Turenne pour lui faire avoir permission de s'aller faire traiter. Nous avions alors les ennemis sur les bras, & ne croiant pas qu'il dût prendre ce temps-là pour s'en aller, je lui en dis mon sentiment. Il ne me voulut jamais croire, & voiant que je refusois d'en parler à Mr. de Turenne, il lui en parla lui-même. Mais Mr. de Turenne lui dit la même chose que moi, dequoi n'étant pas content, il s'en alla sans prendre congé de personne. J'avois eu raison de lui dire ce que je lui avois dit. En éfet, nous donnâmes un jour ou deux aprés, & s'il avoit voulu atendre jusques-là, je n'aurois pas craint alors d'en parler à Mr. de Turenne. Mr. de Turenne qui étoit la bonté même, lui avoit aussi dit de se donner patience deux

ou trois jours, mais n'en aiant rien voulu faire, comme je viens de dire, il le fit casser. Dieu sçait si je parlai contre lui, & si au contraire je ne tâchai pas de l'excuser, quand on dit à Mr. de Turenne la faute qu'il avoit faite. Cependant il ne se prit qu'à moi du malheur qui lui étoit arrivé, & l'on me manda de Paris, où il étoit, qu'il me menaçoit étrangement. Je traitai cela de bagatelle; & dans le fonds je l'estimois trop peu pour le craindre. Mais j'éprouvai bientôt aprés que ce ne sont pas toujours les plus braves qui sont les plus dangereux, & qu'au contraire il n'y en a point de qui l'on se doive donner tant de garde que des lâches. J'éprouvai cette verité quelque temps aprés. Je ne fus pas plutôt de retour de la campagne, que comme je venois un soir du fauxbourg St. Germain, il sortit trois hommes sur moi l'épée nuë, & je le reconnus à la tête des deux autres. Je ne fus pas si surpris qu'il ne me restât encore assez de sang froid pour lui demander s'il étoit possible qu'un Gentilhomme se portât à une action si indigne. Mais s'il l'étoit, il y avoit déja longtemps qu'il n'en faisoit plus les actions, & aprés avoir reduit sa femme à une extréme pauvreté, & s'y étre reduit lui-même, il avoit été obligé de se mettre dans les gendarmes, où je ne veux pas dire qu'il n'y ait d'honêtes gens, mais où aussi je ne craindrai point de dire qu'il ne s'y rencontre de certaines personnes, à qui le crime ne fait pas trop de peur. Il avoit donc achevé de se corrompre parmi ceux-là, & c'étoit sans doute par leur conseil qu'il s'étoit porté à une vengeance si raisonnable. Cependant j'étois d'autant plus embarrassé que l'heure étoit induë, tellement que je ne pouvois esperer de secours du guet qui s'étoit retiré. Mais je n'avois pas afaire à d'assez braves gens, pour me presser comme auroient pu faire d'autres, & aiant eu la precaution de me ranger contre une boutique, je les empêchai de me pouvoir prendre par derriere. Pour moi, quand je fais reflexion au danger que

je

je courus, je m'étonne mille fois comment aiant resolu de faire une si méchante action, ils n'avoient pas pris d'autres armes. Mais Dieu l'aiant permis de la sorte, pour me donner le temps de me pouvoir sauver, je les tins dans le respect avec la pointe de mon épée, jusques à ce qu'un carrosse passa, qui étoit celui du Duc de Lesdiguieres. D'abord que mes assassins virent les flambeaux, ils s'enfuïrent, & Mr. le Duc de Lesdiguieres qui étoit dedans m'aiant reconnu à la clarté, fit arrêter son carrosse, & me demanda ce que c'étoit. Je ne lui voulus pas dire le nom de celui de qui j'avois tant de lieu de me plaindre, aiant encore la consideration de ne vouloir pas perdre un homme qui apartenoit à d'honêtes gens, je lui dis seulement que j'avois été ataqué par trois personnes, que je ne connoissois pas, & que sans lui j'aurois mal passé mon temps. Il mit pié à terre depeur de surprise, & nous marchâmes ainsi deux ou trois ruës, sans rien trouver. Mais comme cette journée étoit destinée aux avantures, nous entendîmes aprochant d'un bâtiment neuf, & qui n'étoit encore élevé qu'à moitié, une voix plaintive qui en sortoit, & que nous reconnûmes pour être celle d'une femme. Mr. de Lesdiguieres commanda à ses laquais d'entrer dans ce bâtiment, pour voir ce que c'étoit; & comme nous les suivions, nous vîmes un spectacle qui nous surprit. Nous vîmes, dis-je, une fille parfaitement bien vétuë, de belle taille en aparence, avec un masque sur le visage, qui accouchoit sans autre secours que celui d'une fille qui paroissoit bien neuve dans le métier qu'on lui faisoit faire. J'eus pitié de cette malheureuse, & je dis quelques paroles qui le purent faire connoitre; mais Mr. de Lesdiguieres qui n'étoit pas autrement tendre sur l'article, ne se faisant que rire de cette avanture, peu s'en falut qu'il n'obligeât cette fille à ôter son masque. Je crois même qu'il l'auroit fait sans moi, & il lui dit cent choses qui étoient capables de la des-

ſeſperer, & que je n'aprouvai pas. J'eus beaucoup de peine à l'emmener; neanmoins en étant venu à bout, j'obligeai grandement cette miſerable, qui n'auroit jamais accouché ſans cela. Car je voiois déja qu'elle commençoit à étoufer de crainte d'être reconnuë, & ſi cela eut duré davantage, elle ne s'en ſeroit jamais ſauvée. J'eus la curioſité le lendemain d'aller dans ce quartier-là, & de m'informer s'il n'y avoit point une fille vétuë de telle façon, & qui étoit de telle taille. Surquoi l'on m'inſtruiſit ſi-bien, que je ſus que la Demoiſelle en queſtion, étoit la fille d'un Conſeiller, & qui paſſoit pour une Veſtale. Cependant quoi que ce ne fût pas une malheureuſe, ſon enfant ne laiſſa pas d'être expoſé comme celui d'une miſerable ſervante, & le Commiſſaire ne faiſoit que de le lever, quand je paſſai dans la ruë. Si j'avois voulu j'aurois bien pu donner des lumieres là-deſſus, mais conſiderant qu'il ne faloit pas perdre une pauvre fille, qui ſans doute avoit été trompée; je demeurai dans le ſilence, & je n'en ai jamais tant dit que je fais à preſent.

Cependant ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Bellebrune, me donnant lieu de penſer à ma ſureté, je fus ſur le point d'aller trouver Monſieur le Prince de Soubize ſon Capitaine, de qui j'avois l'honneur d'être connu aſſez particulierement, pour eſperer qu'il m'en feroit juſtice. Mais conſiderant que j'avois afaire à un miſerable, je crus que je ferois mieux de me taire, & de prendre garde ſeulement à moi. Je me retirai donc de meilleure heure qu'à l'ordinaire, & s'il m'arrivoit de m'ennuiter, je prenois une brigade du guet, laquelle moiennant quelque petite choſe, me reconduiſoit juſques à ma maiſon. Par ce moien j'évitai toutes les embuches qu'il me pouvoit dreſſer, & il ne fut pas aſſez hardi pour m'ataquer en plein jour. Il y avoit trois ans que je recommençois d'aller à la guerre, & j'étois devenu ſi bon ménager, que j'avois amaſ-

ſé les trois années de ma rente, ce qui étoit bien extraordinaire dans un temps, où l'on a coutume de faire de la dépenſe. Mais comme je touchois cent écus toutes les ſix ſemaines à cauſe de mon emploi, & que d'ailleurs j'avois la table de Mr. de Turenne, je ne m'étois jamais vû ſi à mon aiſe. Cependant étant embarraſſé de cet argent, je ſongeai à le placer, & en aiant parlé à un de mes amis, il me dit que je n'avois que faire d'aller plus loin, & que ſi je voulois le lui donner, il me cederoit une partie d'une certaine rente qu'il avoit ſur un Gentilhomme de Provence, à qui il avoit prêté vingt mille francs pour acheter un Gouvernement: que quoi que d'ordinaire il n'y eût point d'ypotheque là-deſſus, il y en avoit une neanmoins qui ne pouvoit perir, qu'il y avoit un brevet de retenuë de vingt mille écus, lequel étoit pour ſa ſureté, & pour celle de Mr. le Maréchal d'Humieres, qui avoit pareillement prêté quarante mille francs: qu'ainſi je ne courois aucun riſque, & que je lui ferois plaiſir. Tout cela me parut fort vrai, comme en éfet il n'y avoit pas le mot à dire. Etant donc bien-aiſe de l'obliger, je pris mon argent, & le lui portai juſques chez lui, quoi que mon deſſein eût été auparavant de le mettre à fonds perdu, ou du moins à l'Hôtel de ville. En éfet, j'aurois bien mieux fait, mais ma deſtinée voulant que je ne fuſſe jamais qu'un gueux, je n'en eus le revenu que fort peu de temps, & le debiteur étant mort, le Roi donna le Gouvernement à Mr. de Briſſac Major des Gardes du Corps, ſans ſonger qu'il y avoit un brevet de retenuë. J'avois ſi mal pris mes meſures, qu'au lieu de me faire faire un tranſport avec garentie par celui à qui j'avois prêté mon argent, je m'étois contenté qu'il m'eût ſubrogé en ſon lieu, & place. Ainſi tout mon recours étoit ſur la ſucceſſion de Mr. de l'Arbouſte, qui étoit celui qui étoit pourvû du Gouvernement. Mais comme il y avoit beaucoup plus de détes que de bien, toute ma

consolation fut que quand on auroit representé la chose au Roi, il obligeroit Mr. de Brissac à nous païer. Je l'esperois d'autant plus que Mr. le Marêchal d'Humieres y avoit interêt, lequel étoit assez puissant pour nous faire faire justice. Celui avec qui j'avois traité ne manquoit pas aussi d'amis, c'étoit Mr. de Saillant, frere de Mr. de Montauban Lieutenant-General des armées du Roi, mais si celui-ci fit tout son possible pour en avoir justice, l'autre ne s'en remua pas, & il nous dit pour ses raisons, que Mr. de Brissac n'étant pas en état de nous païer, il ne vouloit pas chagriner le Roi, qui aiant cru lui faire un present considerable, seroit obligé de tirer cet argent de ses cofres. Cela ne nous contenta pas Mr. de Saillant & moi, & comme j'avois mes raisons pour ne pas paroitre ouvertement dans cette afaire, toute la sollicitation ne roula que sur Mr. de Saillant, qui à la verité ne s'y endormit pas, mais qui cependant fut trois mois avant que de pouvoir avoir aucune réponse sur un nombre infini de placets qu'il avoit lui-même donnés au Roi. Enfin au bout de ce temps-là, Mr. de Louvois lui dit que s'il vouloit plaire au Roi, il faloit qu'il se desistât de ses pretentions, & que s'il trouvoit quelque chose à demander, on le lui accorderoit pour recompense. C'en étoit assez dire pour nous faire voir que nôtre déte étoit perduë, mais Mr. de Saillant se croiant obligé pour l'amour de moi, & d'ailleurs pour l'amour de ses enfans, de n'en pas demeurer là, presenta encore divers placets au Roi, à l'un desquels le Roi lui répondit de bouche, qu'il sçauroit de Mr. le Marêchal d'Humieres dequoi il s'agissoit. Mr. de Saillant m'aiant dit cette réponse, je n'en eus pas plus d'esperance, & Monsieur d'Humieres s'étant déja assez déclaré, je craignis qu'il ne continuât à faire sa cour à nos dépens. Mais il en usa fort bien, & fort genereusement, car il dit au Roi que s'il ne l'en avoit pas importuné, c'est qu'il recevoit de

lui

lui tant de bienfaits, qu'il n'en feroit pas plus pauvre, quand il perdroit quarante mille francs. Mais qu'il n'en étoit pas de même de Mr. de Saillant, lequel outre qu'il n'étoit pas riche, étoit chargé d'une grande famille. Pour ce qui est de moi, il n'eut garde d'en parler, car, comme je viens de dire, je ne paroissois point dans l'afaire, & il me sufisoit que Mr. de Saillant fît son devoir. Il y avoit lieu de croire qu'une déclaration comme celle-là nous feroit fort avantageuse, & le Roi ou Mr. de Brissac en pouvoient être quites pour vingt mille francs; mais aiant peur que si l'on nous païoit, il ne falût aussi païer Mr. d'Humieres, on ne voulut point faire de jaloux, si-bien que Mr. de Saillant eut pour derniere réponse, qu'il devoit s'abstenir d'importuner davantage, & qu'il devoit plutôt chercher quelque chose pour le demander au Roi. Il s'est neanmoins montré peu obeïssant à ces ordres, & il sollicite encore aujourdhui, mais jusques-ici fort inutilement.

Cependant pour revenir à mes autres afaires que celle-ci m'a fait oublier, l'année 1675 étant déja avancée, je me preparai à retourner à la guerre avec Mr. de Turenne. Il étoit revenu si glorieux de la campagne precedente, qu'il n'y avoit rien de même. Il avoit donné quatre combats avec des forces si inégales, que tout autre que lui y auroit succombé. Mais sa prudence & sa valeur lui avoient tenu lieu de nombre, & dans le dernier il avoit chassé au de là du Rhin avec vingt-cinq mille hommes, les Allemans qui étoient pour le moins soixante & dix mille. Dans les autres endroits où la guerre s'étoit répanduë, elle avoit été également avantageuse à nôtre parti. Le Roi avoit pris la Franche-Comté en personne, & Mr. le Prince de Condé qui faisoit tête au Prince d'Orange, lui avoit enlevé ses bagages à la bataille de Seneff, & fait lever le siege d'Oudenarde. Il perissoit cependant un nombre infini d'hommes dans toutes ces occasions, & la paix eut

été tout autrement avantageuse aux deux partis. Mais il y étoit survenu un obstacle invincible, le Marquis de Grana avoit été assez adroit pour faire enlever le Prince Guillaume de Furstemberg aujourdhui Evêque de Strasbourg, de la ville de Cologne, & cela avoit rompu toutes les negociations qui s'y faisoient pour le salut de la Chrêtienté. Il avoit été conduit à Neustat sous bonne & sure garde, & comme l'Empereur le sçavoit engagé dans des interêts contraires, & qu'il aprehendoit son esprit, il resolut de s'en défaire, quoi qu'une action comme celle-là ne pût étre aprouvée de personne, & qu'elle fût même contraire au droit des gens. Car ce Prince étoit à l'assemblée de Cologne de la part de l'Electeur de ce nom, & la violence qu'on avoit faite de l'arrêter étoit déja assez grande, sans la couronner par une autre qui fût encore plus blâmable. On eut lieu d'étre surpris d'une telle resolution, & sur tout à l'égard de l'Empereur, qui étoit un Prince éloigné de toutes sortes de violences. Mais quelques-uns de ses Ministres lui representant qu'il n'y avoit point de sureté pour lui sans cela, que le Prince Guillaume aiant autant de credit dans l'Empire qu'il en avoit, tourneroit toujours les esprits du côté de ses interêts, sa perte fut jurée, & si l'Empereur eût été moins pieux, il y auroit long-temps qu'il ne seroit plus. En éfet, on s'assembla dés le lendemain, plutôt pour garder quelque forme à son jugement que pour examiner son afaire, & l'Empereur voulut qu'il ne s'y trouvât que trois de ses Ministres, entre lesquels étoit le Prince de Lokovits. Ils le condamnerent donc d'avoir la tête coupée, & il fut resolu que l'execution se feroit entre quatre murailles, & qu'on n'en avertiroit le peuple que quand elle seroit faite. Mais le Prince de Lokovits qui n'avoit signé cette sentence qu'à regret, soit qu'il fût Pensionnaire de France, comme ses ennemis publierent, ou qu'il vît bien que cette action seroit igno-

minieu-

minieuse à son Maître, en envoia avertir le Nonce du Pape, à qui il fit dire d'aller trouver l'Empereur, & de le menacer de l'indignation du St. Siege, s'il passoit outre. Le Nonce qui avoit ordre du Pape de s'entremettre pour la liberté de ce Prince, n'eut garde de ne pas profiter de cet avis, il fit demander audiance en même temps à l'Empereur, & l'aiant surpris extrémement en lui faisant connoître qu'il sçavoit une chose qu'il n'avoit communiquée qu'à si peu de personnes, l'Empereur lui demanda qui la lui avoit dite, & fit ce qu'il put pour le découvrir. Mais le Nonce lui dit qu'il lui devoit sufire de sçavoir qu'il ne lui disoit rien que de veritable, & qu'il le prioit encore une fois de faire reflexion aux suites que pouvoit avoir cette afaire. Comme l'Empereur étoit un Prince rempli de pieté, & dont la delicatesse de conscience ne lui permettoit pas de s'atirer le Pape sur les bras, il se laissa intimider de la menace que le Nonce lui avoit faite, & au lieu de faire mourir le Prince Guillaume, on se contenta de le garder dans une étroite prison. Il servit ainsi beaucoup à ce Prince d'avoir embrassé la profession Ecclesiastique, car ce fut le biais que le Nonce prit pour le sauver, insinuant à l'Empereur qu'il ne lui étoit pas permis de faire mourir un homme qui s'étoit consacré à l'Eglise, & que s'il avoit manqué, il n'apartenoit qu'au Pape de le punir.

Quoi qu'il en soit, si le Prince de Lokovits trouva ainsi moien de le sauver, il se perdit lui-même en le faisant. Car l'Empereur aiant bien jugé que ce ne pouvoit étre que lui qui avoit donné cet avis, il le fit arréter, & en même temps son Secretaire, à qui l'on donna la question. On ne sçauroit dire tous les mauvais traitemens qu'on fit à l'un & à l'autre, ils surpassent l'imagination, car outre cette afaire pour laquelle on lui vouloit tant de mal, l'Imperatrice n'étoit pas de ses amies pour s'étre opposé à son mariage. En éfet, il avoit apuié les pretentions

de celle qui partage aujourdhui la couche Imperiale, & si l'autre étoit morte plutôt, peut-être auroit-il trouvé moien de se tirer de ce mauvais pas. Mais chacun lui étant contraire afin de faire mieux leur cour à cette Princesse, il fut enfin envoié dans l'un de ses châteaux, où il fut gardé à vûë, jusques à ce qu'on s'en fût défait par le moien du poison.

Toutes ces choses animoient tellement les esprits, que bien-loin qu'il y eut aucune esperance de paix, la guere s'allumoit d'une maniere, qu'il y avoit lieu de croire qu'elle ne finiroit pas si-tôt. On faisoit de part & d'autre tous les preparatifs imaginables pour faire pancher la fortune de son côté, mais avec tout cela elle se déclaroit pour nous, & devant que les ennemis se pussent mettre en campagne, le Roi avoit toujours pris deux ou trois des meilleures places. Par ce moien les Païs-bas se minoient peu-à-peu, en quoi l'on peut dire qu'il y avoit un peu de la faute du Conseil d'Espagne. Car au lieu de ne remettre le Gouvernement de ces Provinces qu'à un homme d'une experience consommée dans la guerre, le Duc de Villahermosa qui l'avoit alors, n'avoit jamais été que Capitaine de cavalerie, surquoi l'on peut juger s'il étoit capable de s'oposer à tant de grands Capitaines, que le Roi avoit dans son armée. Les ennemis avoient un autre malheur, qui étoit de n'avoir pas d'argent pour faire des Magazins, ainsi le Roi entroit en campagne au milieu de l'hiver, & il n'avoit à combatre que les rigueurs de la saison. Tout cela devoit les porter à faire la paix, & du moins c'étoit le sentiment de la plûpart, mais les Ministres voiant par d'autres yeux que par ceux du vulgaire, la guerre fut continuée au grand déplaisir de toute l'Europe, qui ne pouvoit qu'elle ne soufrît extrémement d'une guerre si rude, & si meurtriere.

J'avois toujours le même emploi, & à l'âge que
j'a-

j'avois je n'avois garde d'en solliciter d'autre. Ainsi sçachant que Mr. de Turenne devoit partir dans quelques jours, je pris les devans avec mon petit équipage. En passant à Courtenai, je trouvai un Oficier du regiment de Grana, nommé Cueillette, qui avoit été pris prisonnier à la bataille de Seneff, & qui remenoit en Allemagne une cinquantaine de soldats, qui avoient eu le même sort que lui. Ils avoient une route pour loger en païant, & les échevins étoient obligés de leur donner une grange avec de la paille. Pour ce qui est de l'Oficier, il logeoit dans une hôtellerie, & aiant fait connoissance avec moi, nous fîmes trois ou quatre logemens ensemble. Je le trouvai fort honête homme, & il me dit qu'il étoit Lorrain, & qu'il avoit été nouri page de Mr. le Prince Charles aujourdhui Duc de Lorraine. Ce me fut une compagnie fort agreable, moi qui ne faisois que les mêmes journées que lui, mais que j'achetai un peu cherement. Car comme nous fûmes arrivés à Bar-sur-Seine, il me dit que l'argent lui manquoit, & que Mr. de Louvois l'aiant fait atendre plusieurs jours pour lui donner son passeport, il n'en pouvoit avoir qu'il ne fût à Mets : qu'ainsi je lui ferois un extréme plaisir de le défraier jusques-là, lui & son monde, & qu'y étant arrivé, il me rendroit tout ce que j'aurois eu la bonté de lui préter. Je donnai aisément dans le panneau, & j'avoüe que je fis pour lui ce que je n'aurois pas fait pour un homme de ma nation, à moins que de le bien connoitre. Je lui dis qu'il n'avoit que faire de se mettre en peine, & lui avançai tout ce qu'il eut besoin. Mais étant arrivé à Mets, il me dit que l'homme qu'il croioit y trouver, étoit hors de la ville, qu'ainsi bien loin de me pouvoir tenir la parole qu'il m'avoit donnée, il me prioit de lui continuer mon assistance, & lui prêter ce qu'il lui faloit pour aller jusques à Strasbourg: qu'il trouveroit là mille connoissances au lieu d'une, & qu'il n'y seroit pas plu-

tôt qu'il me renverroit le tout fort ponctuellement. Je ne me défiai point du tout que ce ne fût là qu'un conte pour m'atraper, je lui donnai encore ce qu'il me demandoit, mais comme je n'en ai point eu de nouvelles depuis, c'eſt le moins que je puiſſe faire aujourdhui, puis qu'il en a uſé ſi mal-honêtement, que de faire connoitre à tous ceux qui liront ces Memoires, la confiance qu'on doit prendre en ſa parole.

Enfin Mr. de Turenne s'étant rendu bientôt aprés dans ſon armée, il n'eut pas plus de ſujet de ſe loüer de Mrs. de Strasbourg, que moi de Mr. Cueillette. Ils lui promirent mille choſes qu'ils ne lui tinrent pas. Mais il y devoit étre accoutumé, & l'année precedente ils n'avoient pas été de meilleure foi. Cela l'obligea à paſſer le Rhin pour prendre garde qu'ils ne livraſſent leur pont aux ennemis, mais comme tous les environs de la ville étoient ruinés, il eſt impoſſible de dire combien nous ſoufrîmes faute de fourages, & pendant quinze jours entiers nos chevaux ne vécurent que d'herbes, qu'on alloit arracher au-tour du camp. Le Marêchal des logis de la cavalerie remontroit tous les ſoirs à Mr. de Turenne, en prenant l'ordre de lui, que la cavalerie ne pouvoit plus ſubſiſter, s'il ne permettoit d'aller au fourage, car il y avoit je ne ſçais combien de temps qu'il ne vouloit pas qu'on y allât. Mais il lui fit réponſe qu'elle ne mourroit pas de faim, tant qu'il y auroit des feüilles aux arbres, & qu'il faloit en cueillir. Les ennemis n'étoient gueres mieux que nous, & de part & d'autre l'on ne cherchoit qu à faire faire quelque démarche, dont on pût profiter. Car ſi nous avions un grand Capitaine pour nous conduire, les Allemans en avoient un, qui n'étoit pas un ſot, & il nous l'avoit bien montré la premiere campagne, lors que feignant d'en vouloir d'un côté, il étoit tourné de l'autre, de ſorte qu'il s'étoit jetté ſur Bonn, ſans qu'il nous eut été poſſible de le ſecourir. Quoi qu'il

qu'il en ſoit, aprés que les deux armées eurent beaucoup ſoufert de part & d'autre, elles s'aprocherent de ſi prés, qu'on crut qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains. Chacun en fut ravi pour étre délivré tout d'un coup d'inquietude; mais dans le temps que Mr. de Turenne ſe flatoit d'un heureux ſuccés, il fut tué d'un coup de canon par la faute de Mr. de St. Hillaire Lieutenant-General de l'artillerie; je dis par ſa faute, car Mr. de Turenne lui aiant dit d'aller avec lui pour reconnoitre où il pourroit placer une baterie, il s'amuſa à porter un manteau rouge, ce qui faiſant connoitre aux ennemis qu'il faloit que ce fût des Oficiers, ils tirerent ſur eux, & du même coup dont l'un fut tué, l'autre eut le bras emporté, comme il lui faiſoit remarquer du bout du doigt quelque choſe qu'il venoit de reconnoitre lui-même.

Un autre à ma place entreprendroit ici de repreſenter la conſternation où fut toute l'armée à un accident ſi funeſte. Mais en verité il faudroit que j'en parlaſſe à tout hazard, & celle où je fus moi-même fut ſi grande, que je n'eus pas le temps de remarquer ce que les autres faiſoient. Cependant je ſçais bien que tout le monde ſe crut perdu, d'autant plus que le Marquis de Vaubrun, & le Comte de Lorges, ſans conſiderer que l'état où l'on étoit demandoit qu'ils s'accordaſſent enſemble, faiſoient des brigues pour atirer tous les Oficiers à leur parti. C'étoit la perte de toute l'armée ſi cette meſintelligence eut ſeulement duré deux jours, mais les plus ſages leur aiant remontré qu'il ne s'agiſſoit pas en cette occaſion de briguer l'honneur du commandement, mais de ſauver celui du Roi, qui s'en prendroit à eux ſi les choſes tournoient mal par leur faute, on les fit reſoudre de mettre leurs interêts entre les mains des principaux Oficiers. Ils les condamnerent à tirer entr'eux, & cela aiant aſſoupi leurs diferens, on commença à s'en retourner vers le Rhin, où nous avions un pont de ba-

teaux.

teaux. Comme nous tenions divers postes, il en falut retirer les troupes auparavant, ce que nous fîmes aprés y avoir mis le feu, & entr'autres à Wilstat dont les moulins furent mis en cendre. Les ennemis qui avoient été avertis de la mort de Mr. de Turenne, dans l'instant même qu'elle étoit arrivée, voiant que nous songions à nous retirer, y voulurent mettre obstacle, & se mettant aux champs dés le moment qu'ils nous virent branler, ils nous arrêterent au passage d'une petite riviere. L'on combatit opiniâtrement de part & d'autre, les uns furent animés par la mort de leur General, les autres par l'esperance qu'aiant afaire à des gens qui avoient perdu leur principal suport, la victoire leur seroit aisée; mais ni les uns ni les autres ne purent réüssir pleinement dans leur dessein, les Allemans, aprés avoir passé la riviere, furent obligés de la repasser, & comme ils y laisserent beaucoup de monde, cela fut cause que nous nous atribuâmes la gloire de cette journée. Cependant nous fûmes contraints nonobstant cet avantage de suivre nôtre premier dessein, & les ennemis nous aiant reconduits jusques au Rhin, nous le passâmes en leur presence.

Comme mon emploi finissoit par la mort de Mr. de Turenne, je songeai à me retirer, & beaucoup de gens étant dans le même sentiment que moi, nous fîmes une troupe capable de nous défendre, en cas que nous fussions ataqués. Car outre que nous étions environnés de tous côtés de gens qui nous vouloient du mal, les Allemans avoient encore passé le fleuve aprés nous, & faisoient diverses courses. En éfet, nous trouvâmes un de leur parti avec qui nous en vînmes aux mains, & que nous eûmes le bonheur de défaire à plate couture. Celui-même qui le commandoit fut fait prisonnier, & ceux qui l'avoient pris l'aiant foüillé, lui trouverent un passeport qu'ils m'aporterent, car j'avois été choisi de toute la troupe pour commander,

jus-

jusques à ce que nous fussions en lieu de sûreté. Cela me parut extraordinaire, parce que parmi nous il n'y avoit que les garnisons qui fussent obligées d'en prendre, mais il me dit qu'il n'étoit pas aussi du corps de l'armée, & qu'il étoit de certaines troupes, qui en entrant en Alsace, avoient été dispersées à droit & à gauche dans des postes. En me disant cela je vis que le sang lui couloit le long de son justaucorps, ce qui me lui fit dire qu'il faloit qu'il fût blessé. Il me dit que non, car il ne le croioit pas être, mais quand il eut vû son sang, je le vis changer tout d'un coup de couleur, & ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'il mourut un moment aprés, soit que sa blessure fût grande, ou comme il est plus vrai-semblable, que la fraieur eût produit cet éfet. En éfet, elle est capable de faire des choses plus extraordinaires, & Mr. le Marquis d'Uxelles Colonel du regiment Dauphin me dit encore ces jours passés, qu'à la bataille de Cassel, un de ses soldats tomba mort dans les rangs, quand il se vit sur le point de donner. Quoi qu'il en soit, ce fut à nôtre grand bonheur que cet accident lui arriva, sans quoi j'étois pris, moi, & toute ma troupe. Car à peine avions-nous fait une lieüe, que nous rencontrâmes un autre parti, & qui étoit pour le moins de trois cens chevaux. Je fus surpris, & ceux qui étoient aux coureurs, n'aiant pas eu le temps de venir au qui vive, les ennemis s'adresserent à moi, pour sçavoir qui nous étions. Dieu voulut que j'eus l'esprit present en cette rencontre, je leur dis que j'étois de la garnison, d'où étoit celui qui venoit de mourir, & pour leur faire mieux accroire que je disois vrai, je leur montrai son passeport, qui acheva de les persuader, si-bien qu'ils me laisserent aller. Il est vrai que l'usage que j'ai de la langue Allemande que je parle presque aussi-bien que la mienne, contribua beaucoup à faire passer ma feinte pour une verité. Cependant m'étant tiré si heureusement de ce mau-

mauvais pas, je continuai mon chemin, & arrivai en France, où l'on croioit tout perdu aprés la mort de Mr. de Turenne. Le Roi lui-même avoit aprehendé qu'il n'arrivât quelque facheux évenement, c'est pourquoi il avoit ordonné à Mr. le Prince de Condé qui étoit en Flandres, de se rendre incessament à la tête de l'armée d'Allemagne. Cela n'empêcha pas les Allemans d'assieger Higuenau, mais le Prince de Condé s'étant mis en marche pour les combatre, ils leverent le siege. Ils en firent autant de devant Saverne, qu'ils avoient batu trois jours entiers de plusieurs pieces de canon, & où ils avoient jetté diverses bombes, ce qui rassura un peu le Roiaume, voiant qu'ils avoient échoüé devant si peu de chose. J'étois déja arrivé à la Cour, lorsqu'on eut ces bonnes nouvelles, mais rien ne me surprit tant, que ce qu'on mandoit des Juifs qui sont établis dans ces villes, lesquels avoient trouvé le moien d'éteindre la fusée des bombes, lorsqu'elles étoient prêtes de crever. Ils se jettoient à corps perdu sur elles avec des peaux de bœufs nouvellement tués, & en ôtant l'air à la fusée, ils faisoient, comme je viens de dire, que le feu s'éteignoit. Il eut été expedient à Messieurs de Gennes d'avoir beaucoup de ces gens-là dans ce qui leur vient d'arriver nouvellement, & leur ville qui étoit la plus superbe de toute l'Europe, ne seroit pas reduite au miserable état où elle est aujourdhui.

La mort de Mr. de Turenne étoit toujours presente à mes yeux, & si Dieu eut voulu que j'eusse eu le moindre penchant pour la solitude, je croi qu'il ne m'en eut pas falu davantage pour m'aller confiner dans un Cloitre. Mais y aiant toujours eu aversion, je ne pus profiter de l'exemple qui m'avoit laissé ce grand homme, dont le dessein étoit de se retirer dans les Peres de l'Oratoire, s'il eut pu voir renaitre la paix. C'est à ma confusion que je dis tout cela, & il est étrange qu'un homme

qu

ui avoit ſoixante & dix ans paſſés, puis qu'il eſt :mps que je l'avoüe, fût encore ſi ataché au mon- e, qu'il n'y pût renoncer. Mais à dire vrai, je : paroiſſois pas mon âge, comme je crois déja l'a- oir dit, & ſi je n'étois pas beaucoup à craindre our les femmes, je ne laiſſois pas encore de faire :s jaloux. En éfet, je fus cauſe qu'un Gentil- omme de Picardie dont on me permettra de ire le nom, fit un tour à ſa femme, lequel étoit .pable de lui faire bien des afaires, ſi on l'eut été :noncer. Etant devenuë extrémement malade, fit faire un habit de Cordelier, parce qu'il ſça- oit qu'elle avoit coutume d'aller à confeſſe à ceux : cet Ordre, & aiant gagné ſon laquais, il fit en rte que quand elle l'envoia querir ſon Confeſ- ur ordinaire, il lui vînt dire qu'il étoit malade, ais qu'il lui alloit envoier un de ſes compa- ıons. Cependant le mari endoſſa ſon habit, & ant entré dans ſa chambre, où il n'eut garde d'ê- e reconnu à cauſe de l'obſcurité, il commença à ire un étrange perſonnage auprés d'elle. Car en ême temps qu'il faiſoit le Confeſſeur, il s'en- uit ſi particulierement ſi elle n'avoit point d'ata- :e pour moi, qu'elle ne put comprendre com- ent aprés ce qu'elle diſoit, il la rebatît cent & nt fois de la même choſe. Il tâcha encore de s'é- aircir de quelques autres ſoupçons qu'il pouvoit oir, & ſi j'en dois croire ce qu'elle m'en dit le ndemain, il n'aprit rien que ce qu'elle vouloit en que tout le monde ſût. Mais la verité eſt ı'elle le reconnut à la voix, ce qui lui fit prendre utes ſes precautions. Cependant elle fut aſſez ıbile pour n'en pas faire ſemblant, ainſi ils abu- rent l'un & l'autre, de tout ce qu'il y a de plus cré dans la religion: l'un pour découvrir ſi elle : lui étoit point infidele, l'autre pour le guerir une maladie, qui ne ſervoit qu'à ronger ſon prit.

Peudant que j'étois à paſſer ainſi mon temps, les trou-

troupes du Roi étoient occupées à repousser les ennemis, à qui il ne tint que d'entrer dans le Roiaume. Car la mort de Mr. de Turenne ne fut pas le seul malheur qui nous arriva, nous en eûmes encore un autre auprés de Treves, où le Maréchal de Crequi fut tellement bâtu, qu'on n'avoit jamais ouï parler d'une pareille défaite. Chacun veut, au moins ceux qui ne sçavent pas de quelle maniere les choses se sont passées, que l'accident qui arriva à Vignori Gouverneur de Treves, en fut la cause. On veut dis-je qu'étant convenu avec Mr. de Crequi de charger les ennemis en queüe, & qu'aiant été tué sur ces entrefaites, sans que ce General en eût le vent, il lui fut impossible de prendre toutes ses precautions. Mais il faut qu'on se desabuse, Mr. de Crequi sçavoit dés la veille que son cheval lui avoit cassé le cou, & le Lieutenant de Roi de Treves le lui avoit envoié dire par un Lieutenant de cavalerie qu'il avoit détaché exprés. Tout ce qui fut cause de son malheur, fut, qu'au lieu de deux cens chevaux à qui il avoit permis d'aller au fourage, toute la cavalerie y alla, si-bien que quand les ennemis parurent, il n'y avoit personne pour combatre. Quoi qu'il en soit, cela eut bien embarrassé la Cour, si les ennemis eussent su se servir de leur avantage, mais la jalousie qu'ils avoient contre le Duc de Lorraine, qui avoit gagné ce combat, fut cause qu'il ne fut suivi que de la prise de Treves,

J'avois pris un certain train de vie depuis quatre ans qui m'étoit fort agrable, & quoi que je ne dusse plus aimer que le repos, celui où j'étois m'ennuioit tellement, que j'eusse voulu retonrner à la guerre., s'il s'en fut presenté quelque occasion. Mais comme chacun me connoissoit, j'avois honte, si cela se peut dire ainsi, d'aller demander de l'emploi à mon âge, & je demeurois sans rien faire, malgré moi. Je ne sçais si le chagrin que j'en avois ou autre chose me rendit malade, mais enfin

e commençai à m'alliter, & dans sept ou huit ours je fus dans un si grand danger, qu'on crut que e n'en réchaperois pas. Mon mal étoit la dissenterie, & quoi qu'il n'y ait rien qui abate tant, j'étois d'une si bonne constitution que quand je n'aurois eu que vingt-cinq ans, je n'aurois pas eu plus de force. Ainsi j'étois bien éloigné de croire que je fusse si mal; & ce ne fut que mon valet de chambre qui me l'aprit, car le voiant pleurer comme un enfant, je voulus sçavoir pourquoi, & il me dit que c'étoit parce que le Chirurgien lui avoit assuré que j'étois un homme mort. Je dis le Chirurgien, parce qu'il faut sçavoir que j'étois tombé malade à la campagne, & que n'y aiant point de Medecin que bien loin, je n'avois pas voulu qu'on en fût querir. Ce discours ne m éfraia pas, mais voiant que mon mal empiroit plutôt que de diminuer, j'envoiai chercher une litiere à Paris, dont je n'étois éloigné que de douze lieües. Y étant arrivé je mandai un Medecin nommé Joncquet, dont j'avois coutume de me servir, & la premiere chose qu'il me demanda, fut si j'avois été débauché. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, car je sçavois qu il y avoit plusieurs sortes de débauches, & je n'avois pas haï les femmes en mon temps. Mais il me dit qu'il vouloit parler du vin, ajoutant que si cela étoit, il ne faloit point me le cacher, & qu'il étoit impossible que j'en réchapasse. Je lui dis que non, à quoi il me répondit qu'il y avoit donc encore quelque esperance, cependant qu'il ne m'assuroit de rien, comme j'étois vieux, c'est pourquoi il me conseilloit d'envoier querir un Prêtre, & de me mettre toujours en bon état. Je le crus, & m'étant remis entre les mains de Dieu, il essaia en-suite les remedes pendant cinq mois entiers, durant lesquels je pris toujours medecine, de deux jours l un. C'est une chose que l'on aura peine à croire, & qu'un homme qui avoit prés de soixante & onze ans, ait pu resister pendant un si long-

long-temps, à un mal qui a coutume de trousser les plus jeunes & les plus vigoureux en moins de rien. Mais Dieu sçait, si je mens en la moindre chose, & si au contraire il y eut rien de plus terrible que le mal que je ressentis. Quoi qu'il en soit, aprés plusieurs consultations qui furent faites pendant ce temps-là, mon Medecin m'étant venu voir à son ordinaire, me dit qu'il se faisoit un reproche de prendre mon argent, & me soulager si peu: qu'aiant essaié tout ce qu'il pouvoit sçavoir dans la Medecine, & tout ce que pouvoient sçavoir ceux qu'il avoit apellés en consultation, il ne vouloit plus me rendre de visites interessées: que tous les remedes qu'il m'ordonneroit étoient plutôt capables de me nuire, que de me soulager, qu'ainsi il me viendroit bien voir comme mon ami, mais plus comme mon Medecin. C'étoit me dire en peu de paroles qu'il m'abandonnoit, & que je n'avois plus que faire de songer à ce monde. Cependant quoi que mon âge, & mon mal me dussent faire peur, je n'en eus point du tout, & le priai seulement de continuer à me venir voir comme il avoit de coutume. Mais comme c'étoit un bon homme, il ne voulut plus prendre de mon argent, & quoi que mon mal durât encore quatre mois, il en usa toujours de même. Je mentirois si je disois que pendant ce temps là je fus aussi tourmenté qu'auparavant, j'eus à la verité un peu plus de repos, mais enfin comme j'étois encore bien éloigné de la santé, & que je la voulois recouvrer à quelque prix que ce fût, j'eus recours à mille charlatans pour me donner quelque soulagement. Je pris donc encore un nombre infini de drogues, mais ne faisant pas mieux que celles de Mr. Joncquet, j'envoiai querir Frere Ange Capucin, qu'on m'avoit indiqué comme un homme admirable. Etant venu je me plaignis à lui du long-temps qu'il y avoit que je soufrois, & comme j'atendois qu'il me dît quelque chose pour me con-

consoler, il me repondit avec un air impitoiable, qu'il en avoit bien vû d'autres qui avoient soufert plus long-temps que moi: que Mr. le Duc de Luxembourg avoit eu le méme mal quatre ans entiers, & qu'il me pouvoit bien arriver la méme chose. Si j'eusse pu le batre l'entendant parler de la sorte, je crois que je l'eusse fait, mais j'étois si foible que du moindre soufle on m'auroit jetté de l'autre côté. Ainsi étant obligé de tout soufrir, je lui demandai s'il pouvoit me donner quelque chose qui me soulageât, & sur tout qui me pût faire prendre quelque repos; car à proprement parler, il y avoit huit mois que je ne dormois point, & c'étoit ce qui m'abatoit encore davantage. Pour faire sa paix avec moi, il m'aporta le lendemain un cirop merveilleux, pour ce que je lui demandois, & qui outre cela étoit si agreable au goût, que je crus en le prenant prendre de l'eau de framboise. Je dormis douze heures durant sans me réveiller, & étant venu voir quel éfet avoit fait son remede, je l'embrassai, & l'assurai que je ne tiendrois plus dorenavant la vie que de lui. Mais c'étoit chanter victoire un peu trop tôt. Tous les autres qu'il me donna bien-loin d'avoir le meme succés, ne firent qu'irriter la nature, & tout ce qui m'en resta, fut que je n'eus point de peine à les prendre, étant tout aussi agreables que le premier. Je congediai donc Frere Ange comme j'avois congedié les autres, & je crois que ce malheureux mal me dureroit encore, si Madame d'Ort sœur du Marquis de Feuquieres, ne fut venuë à Paris. J'étois de ses amis, & avois toujours été de ceux de son mari, lequel étoit un brave Gentilhomme. Ainsi aiant demandé de mes nouvelles, & su le pitoiable état où j'etois reduit, elle me vint voir, & m'aporta elle-méme d'un certain pain qu'elle fait en forme de pain d'épice, dont je n'eus pas plutôt mangé, que je me trouvai gueri. Depuis ce temps là j'en porte toujours avec moi, & je puis dire que je lui suis redevable de la vie.

Com-

Comme on ne pouvoit avoir été plus bas que j'avois été, Dieu me toucha le cœur si-bien que je ne fus plus si insensible aux choses qui le regardoient. Je m'accoutumai à aller à l'Eglise plus souvent que je n'avois de coutume, & en un mot je songeai qu'il faloit mourir. Cela fut cause qu'aiant ouï parler d un certain Capucin nommé le Pere Marc d'Aviano, qui passoit pour faire des miracles, j'eus la curiosité de l'aller voir. Je partis donc exprés de Paris, & fus en Flandres, où l'on m'avoit dit qu'il étoit. Mais aiant apris qu'il en étoit parti pour aller en Allemagne, je me mis à le suivre, & l'atrapai dans la Gueldres. Je n'eus pas besoin de m'informer où il étoit, le chemin étoit couvert de monde, qui poussé de même devotion que moi, venoit de tous côtés pour le voir. Mais quoi que chacun s'empressât de me dire qu'on lui avoit vû guerir des malades, & même des estropiés, j'eus beau ouvrir les yeux, je ne vis rien de ce qu'on disoit, & tout ce que je pus remarquer, fut que ce bruit s'étoit si-bien répandu dans toutes les Provinces voisines, qu'il n'y avoit jamais moins de cent mille ames par tout où il faisoit quelque séjour. En éfet, ni plus ni moins qu'à l'entrée de quelque grand Prince, on dressoit des échafauts, & on loüoit les fenêtres pour le voir passer. Mon zele m'aiant porté à faire comme les autres, je ne fus pas long-temps sans m'en repentir. L'échafaut sur lequel j étois, étant venu à rompre, je tombai de sept ou huit piés de haut, & j'eus le bras cassé. Plusieurs eurent le même accident, ou du moins un pareil & quoi qu'on die que la consolation des miserables, soit d'avoir des compagnons, cela neanmoins ne me soulagea nullement, d'autant plus que je me voiois dans un païs, où il n'y a rien de plus rare que de trouver de bons Chirurgiens. En éfet, quoi que j'eusse demandé le meilleur, il en vint un qui n'en sçavoit pas tant que nos aprentifs de France, & aprés m'avoir bien fait souffrir

fur pendant trois ſemaines, je me trouvai ſi mal gueri, que ce fut à recommencer. Je me repentis mille fois de ma devôtion, & ne voulus gueres de bien à ceux qui m'avoient parlé du Pere d'Aviano, mais tout cela ne me guériſſant pas, je me vis reduit ou à porter mon bras à Paris, en l'état où il étoit, ou à ſuivre un conſeil qui m'étoit donné d'aller trouver le boureau de Ruremonde. Cet homme ſçavoit raccommoder les os, auſſi-bien qu'il les ſçavoit caſſer, & ſa reputation étoit ſi grande, que pluſieurs Gentilshommes qui m'étoient venu voir, m'avoient aſſuré que c'étoit la reſſource de tous ceux qui ſe ſentoient mal gueris. Il me fut bien rude de me remettre entre les mains d'un boureau, mais conſiderant qu'outre que je riſquerois beaucoup de vouloir aller à Paris en l'état où j'étois, je ſoufrirois comme un damné, il me fut force d'en prendre le parti. Etant arrivé à ſa maiſon, je lui dis pourquoi je venois, & s'il pourroit me ſoulager, à quoi m'aiant répondu d'un air de boureau, qu'il en avoit bien gueri de plus incommodés que moi, il me tâta mon bras, & ſoit qu'il s'y prît un peu rudement, ou que l'averſion que j'avois pour ſa perſonne me fît croire qu'il m'avoit bien fait du mal, je fis une grimace qui lui auroit deplû s'il y eut pris garde. Cependant aprés m'avoir dit, que celui qui m'avoit panſé n'étoit qu'un ignorant, ce qu'il me voulut prouver par des termes de l'art, que j'ai oubliés, il me demanda ſi je n'avois perſonne pour me tenir, pendant qu'il feroit ſon operation. Je lui dis que non, mais qu'il n'en étoit pas neceſſaire, que j'avois du courage, & quelque mal qu'il me fît, il ne me verroit pas ſeulement ſourciller. Il branla la tête à ces paroles, ce qui étoit la même choſe, que s'il m'eut dit qu'il n'en croioit rien. Auſſi me répondit-il qu'il n'étoit pas aſſez fou pour l'entreprendre ſans ſecours, & que puis que je n'avois pas eu la precaution d'amener quelqu'un avec moi, il

 faloit

faloit que j'atendisse ses gens, lesquels étoient allés faire une petite execution jusques à deux lieües de là. Cette petite execution étoit qu'ils étoient allés roüer un homme, qui avoit tué sa femme; ainsi en étant revenus les mains encore toutes sanglantes, ils m'empoignerent ni plus ni moins qu'ils faisoient les criminels. Leur maitre me prit alors le bras, & me le cassa dans un instant, ne se servant pour cela que de ses mains. Ce fut avec une si grande douleur, qu'il avoit eu raison de vouloir que l'on me tînt; cependant je n'eus pas lieu de me repentir de m'étre adressé à lui, il me tira d'afaire en peu de jours, & depuis ce temps-là je me sers de mon bras, comme si je n'en avois jamais été estropié.

Cependant la guerre aprés avoir encore duré deux ou trois ans, s'étoit enfin terminée par un traité de paix, qui s'étoit fait à Nimegue. Le Roi y avoit eu toute sorte d'avantage, aussi bien que dans ses campagnes. Car il avoit trouvé le secret de diviser ses ennemis, de sorte qu'au lieu de demeurer dans l'alliance qu'ils avoient faite, ils n'avoient songé qu'à faire leur traité particulier. C'étoit une faute si terrible, qu'il n'y en avoit point de pareille, aussi ne furent-ils pas long-temps sans s'en apercevoir. D'abord que le Roi les vit divisés, il se servit en grand politique d'une conjoncture si favorable, & comme il avoit éprouvé pendant la guerre que son Roiaume ne seroit jamais en repos, tandis que Luxembourg demeureroit aux Espagnols, il songea à l avoir pour recompense d'Alost, qu'il pretendoit lui apartenir. Cette pretention n'étoit pas si chimerique que beaucoup de gens ont voulu dire, le Roi avoit pris cette ville pendant le cours de cette guerre, & comme il étoit porté dans le traité de paix qu'il demeureroit le maitre de ses conquêtes, à la reserve de celles qui étoient specifiées qu'il devoit rendre, il pretendoit que celle-ci n'y étant point comprise, elle lui de-

devoit apartenir indubitablement. Toute la question rouloit sur ce qu'il n'y avoit point tenu de garnison, ainsi les Espagnols disoient de leur côté qu'elle étoit revenuë en leur pouvoir, aussi-tôt qu'elle avoit été abandonnée, mais le Roi répondoit qu'il l'avoit laissée à la garde des habitans, qui en étoient toujours demeurés les maitres, desorte qu'il faloit suivre le traité de Nimegue au pié de la lettre. Enfin c'étoit une dificulté qu'il faloit vuider par les armes, ou tout du moins remettre à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, qui avoit été mediateur de la paix, & qui en étoit le garant. Mais comme ce Prince étoit un peu suspect aux Espagnols, ils aimerent mieux nommer des Commissaires pour s'accommoder à l'amiable. Le Roi en fit autant de son côté, & l'on choisit la ville de Courtrai pour le lieu de l'assemblée, laquelle n'aïant produit que des altercations entre les uns & les autres, le Roi qui avoit la force à la main, fit investir Luxembourg.

Chacun crut qu'aprés cette hostilité la guerre alloit recommencer plus forte que jamais, & les Princes voisins en furent si allarmés, qu'ils deputerent des Ambassadeurs aux deux Couronnes, ou pour mieux dire chargerent ceux qu'ils avoient auprés d'elles de leur remontrer, combien il leur seroit plus avantageux à l'une & à l'autre de terminer les choses par la douceur. Mais quelque peine qu'ils pussent prendre, il leur fut impossible d'y réüssir. Le Roi vouloit avoir Alost, ou Luxembourg, & les Espagnols voioient également de l'inconvenient pour eux à ceder l'un ou l'autre. Car en cedant Luxembourg, ils se fermoient la porte de l'Allemagne, où consistoit toute leur ressource, dans l'impuissance où ils se trouvoient. Si d'un autre côté ils cedoient Alost, c'étoit se défaire du revenu le plus liquide qu'ils eussent en Flandres, ce Bailliage leur raportant jusques à seize cens mille livres de rente. D'ailleurs il s'étendoit jusques aux portes de

Gand, & pas fort loin de Bruxelles, tellement que c'étoit reduire ces deux grandes villes en un état deplorable, & pour tout dire en un mot, dans la necessité de se rendre d'elles-mêmes. Le Roi qui avoit bien plus d'envie de Luxembourg, que d'Alost, étoit le premier à leur dire que l'un les accommoderoit mieux que l'autre, mais comme tout ce qui venoit de lui étoit suspect, il n'avoit pas le don de les persuader. Cependant Luxembourg demeuroit toujours bloqué, sans que pour cela il fût permis de recourir à la force, pour s'ouvrir les passages. Le Roi d'Espagne qui ne se sentoit pas en état de resister à un Roi si puissant, avoit envoié ordre aux siens d'éviter les voies de fait, tellement que quand les soldats se rencontroient l'un l'autre, ils se batoient à coups de bâton, ou à coups de poings, quoi qu'ils eussent chacun une épée à leur côté. On aura de la peine à croire ces choses dans les siecles à venir, mais comme il n'y aura point d'Historien qui n'en fasse mention, cela sera cause que les plus incredules seront obligés de se rendre. Si je raporte toutes ces choses, ce n'est pas pour y avoir été present, ni par la demangeaison que j'ai de vouloir parler d'une matiere, qui a déja occupé la plume de tant d'écrivains; je m'en serois bien abstenu, si ce n'est que je m'y suis trouvé interessé dans la personne de mon neveu, dont j'ai parlé tantôt, & à qui il arriva un accident qui auroit été cause de sa perte, s'il n'eut eu de bons amis.

Il avoit quité le regiment du Roi, où j'ai dit que je l'avois mis, & s'étoit jetté dans la cavalerie où son inclination le portoit. Il avoit été fait Capitaine pour une belle action qu'il avoit faite, & quoi qu'il ne sied pas bien à un oncle de donner des loüanges à son neveu, je ne puis m'empêcher de dire qu'il étoit en quelque reputation dans le regiment. Cependant le malheur voulut qu'il perdît en un jour l'estime qu'on pouvoit avoir pour lui, ce qui arri-

va moins toutefois par sa faute, que parce que son action fut cause que Luxembourg ne tomba pas entre nos mains. Comme il y avoit déja quelque temps que nous étions devant, la garnison manquoit de beaucoup de choses, & sur tout d'argent, tellement que le Gouverneur ne pouvant plus la faire subsister, s'il ne lui en venoit de quelque endroit, il resolut d'envoier quelqu'un à Bruxelles pour en aporter. Il jetta les yeux sur le Comte de Walsassine, & sur deux autres Oficiers, & leur donna pour escorte le Capitaine Gregoire, vieux soldat qui connoissoit tous les chemins à plus de vingt lieües à la ronde. Il trouva moien de les faire passer, mais comme nous avions des gens dans la ville, qui nous avertissoient de tout, non-seulement nous sûmes quelques heures aprés qu'ils étoient sortis, mais encore ce qu'ils étoient allés faire à Bruxelles. On les auroit bien suivis si l'on avoit voulu, mais on se contenta de mettre des espions en campagne, afin qu'on pût étre averti à point nommé de leur retour. Ces espions nous servirent si-bien, qu'étant arrivés à une journée de la ville, on en eut avis, tellement qu'on detacha divers partis, dont mon neveu en eut un à commander. Le hazard voulut même que le Capitaine Gregoire tombât dans son embuscade, & comme il n'avoit que dix-sept Maitres, & que mon neveu en avoit bien soixante, il crut à propos de faire retraite. Il se retira du côté de Treves, & mon neveu l'aiant poursuivi, le serra de si prés, qu'il fut obligé d'entrer dans la ville. Mon neveu se presenta à la porte presque aussi-tôt que lui, mais les Allemans n'aiant pas envie de nous favoriser, lui en refuserent l'entrée, sous pretexte qu'il faloit en aller demander permission au Gouverneur. Mon neveu eut beau protester que le Roi se vengeroit de cette perfidie, ils le firent atendre une bonne demie heure, pendant laquelle le Capitaine Gregoire & le Comte de Walsassine delibererent ce

qui leur étoit plus expedient, ou de demeurer dans la ville, ou de passer outre. Le premier leur semblant le meilleur, ils visiterent une hôtellerie, au derriere de laquelle aiant vû une fausse porte, ils mirent un tas de fumier au devant. Le Gouverneur de Treves sçachant qu'ils avoient pris toutes leurs precautions, fit alors ouvrir les portes à mon neveu, & celui-ci aiant su que les Espagnols étoient dans cette hôtellerie, il logea son monde tout proche. Il visita lui-même tous les environs, vit le tas de fumier dont je viens de parler, mais n'aiant jamais cru qu'il y eut là une porte, il se contenta de mettre des sentinelles à quelques autres endroits. Cependant Gregoire pour lui ôter la pensée qu'il songeât à s'en aller, fit grand bruit dans l'hôtellerie, comme s'il eut été en débauche, & même parut aux fenêtres le verre à la main. On continua le même bruit pendant toute la nuit, ce qui fit croire à mon neveu que c'étoient toujours les Espagnols. Mais c'étoient des Allemans qui avoient pris leur place, & ils s'en étoient allés par la fausse porte, dont ils avoient ôté le fumier. Mon neveu ne reconnut le tour de souplesse qu'à la pointe du jour, & aiant pris langue, il sut qu'ils étoient allés du côté de Coblents, & les suivit. Quoi que Gregoire eût beaucoup d'avance, ses chevaux se trouverent si fatigués, qu'il eut peur d'étre pris avant que de pouvoir arriver à la ville, c'est pourquoi aiant trouvé une chapelle sur le chemin, il y fit entrer son monde, resolu d'y tenir bon, si mon neveu l'ataquoit. Mais le destin voulut qu'il ne songeât point qu'il pût étre dedans, tellement qu'aiant passé sans la faire reconnoitre, Gregoire en sortit, & conseilla au Comte de Walsassine, & aux deux autres Oficiers qui étoient porteurs de l'argent, de se hazarder à passer seuls. C'étoit le meilleur conseil qu'il leur pouvoit donner; car nos gens ne s'en fioient pas si bien aux partis qui étoient déta-

chés,

chés, qu'ils ne fussent sur les aîles de côté & d'autre. Le Comte de Walsassine le crut, il partit avec les deux Oficiers, & se jetta dans les bois, mais il y demeura trois jours devant que de pouvoir passer, si-bien que si la faim ne l'avoit obligé de donner quelque chose au hazard, il y seroit demeuré davantage. La fortune favorisa son entreprise, il passa la nuit entre deux escadrons sans étre découvert, & il arriva tout à propos à Luxembourg, où la disete d'argent étoit si grande, que s'il eut tardé davantage, le Gouverneur ne sçavoit plus que faire.

Pour ce qui est du Capitaine Gregoire, il roda long-temps dans les bois, devant que de pouvoir passer. Cependant comme tout le païs étoit dans les interêts d'Espagne, il eut des vivres en abondance, ce qui lui donna moien d'atendre une occasion favorable. Enfin il la rencontra celle qu'il la pouvoit desirer, & le Gouverneur qui étoit toujours en peine, jusques à ce qu'il revînt, fut ravi de voir qu'il n'avoit pas perdu un seul homme. Comme nous avions des nouvelles à tous momens de ce qui se passoit dans la ville, on fut fort en colere contre mon neveu, de ce qu'il l'avoit ainsi laissé échaper. On en écrivit en Cour, & par bonheur pour lui, j'étois allé ce jour-là à St. Germain. J'avois quelques amis au bureau, & entr'autres Mr. de Charpentier Commis de Mr. de Louvois, homme fort honête, & fort obligeant, & qui sans abuser de sa fortune, a toujours tâché de rendre service à tout le monde. M'aiant rencontré au sortir de la Messe du Roi, il me dit qu'il me prioit de venir dîner avec lui, dont cherchant à m'excuser, parce que j'avois promis à un autre personne; Je ne vous en prie pas, me dit-il à l'oreille, pour la bonne chere que je vous ferai, mais pour vous avertir de quelque chose qui vous regarde. Il ne m'en put dire davantage dans ce moment, parce qu'il y avoit un homme avec lui, à qui il ne vouloit pas donner à connoitre ce qu'il

avoit à me dire, mais cela me sufisant pour rompre toute autre partie, je m'y en fus, & apris de lui ce que je viens de dire. Aprés l'avoir bien remercié de ce service, je lui demandai ce que j'avois à faire, à quoi il me répondit, que je devois voir Mr. de Louvois, & ne me pas étonner de tout ce qu'il me diroit: que je le laissasse décharger sa bile, & tâchasse seulement de lui faire connoitre, que ce malheur pourroit bien étre arrivé à un autre qu'à mon neveu; qu'il n'avoit jamais eu le malheur de lui déplaire que cette fois-là, & que s'il avoit la bonté de lui vouloir pardonner, cela l'obligeroit à étre plus circonspect à l'avenir. Il me dit encore quantité de choses que je suivis ponctuellement, mais je le trouvai si en colere, que bien-loin de me vouloir écouter, il me dit qu'il faloit faire le procés à un homme comme lui: qu'en prenant le Comte de Walsassine, il obligeoit Luxembourg à se rendre, & qu'il alloit de ce pas informer le Roi de l'obligation qu'il lui avoit. Je me jettai à ses piés pour le conjurer de n'en rien faire, mais il n'étoit pas homme à se laisser gagner par les prieres; de sorte qu'il auroit fait ce qu'il disoit, s'il ne fût arrivé par bonheur un courier, lequel étant entré dans son cabinet, me donna le temps d'aller chercher des amis pour lui parler. Mr. le Grand-Maitre fut celui qui m'y servit le plus, & il ne le voulut jamais quiter, qu'il ne lui eut promis la grace de mon neveu. L'aiant ainsi obtenuë, je lui mandai à qui il en avoit l'obligation, afin qu'il ne parût pas ingrat. Mais je lui recommandai sur tout de remercier Mr. Charpentier, sans qui il m'auroit été impossible d'empêcher son malheur.

J'avois connu Mr. le Grand-Maitre par le moien de la Duchesse de Vitri, la meilleure femme qui fut jamais, & de qui j'aurai toujours bonne opinion, quelque chose qu'il y ait eu à dire à sa conduite. Aussi quelque obligation que j'eusse à ce Seigneur, voiant dans un visite que je lui étois allé

fai-

faire, qu'il se mettoit à la déchirer, je le priai d'avoir la bonté de vouloir s'abstenir de pareils discours, lui faisant connoitre que je sortirois plutôt que de les entendre. Il me dit qu'il me sçavoit bon gré de prendre ainsi le parti de mes amies, & qu'il ne faloit pas que je crusse que s'il en parloit mal, ce fût par médisance, qu'il n'avoit lâché ces paroles que pour voir si je pourrois l'excuser, que tout le monde lui venoit dire qu'elle avoit un certain Allemand chez elle, qui de laquais étoit devenu valet de chambre, & de valet de chambre écuier: qu'il ne vouloit rien dire de plus, parce qu'elle étoit de ses amies, mais que s'il en faloit croire la médisance, elle avoit tant d'afection pour lui, que le mieux qu'on le put interpreter pour elle, c'est qu'il y avoit un mariage de conscience entr'eux. Je ne sus qui pouvoit l'avoir si-bien instruit, car la verité étoit que cette Dame se laissoit tellement conduire par ce malheureux, qu'il n'y avoit personne qui n'en jugeât du mal. Mais dans le temps qu'il me tenoit ce discours, Mr. de la Tour entra, qui avoit épousé Mademoiselle de Vitri, & je crus que c'étoit lui, pour se venger de l'obstacle que cette Dame avoit aporté à son mariage. Sa venuë fut cause que nous interrompîmes cette conversation, mais me croiant obligé d'en avertir Madame de Vitri, je pris mes precautions, afin qu'elle ne le pût trouver mauvais. Je lui dis donc que si elle vouloit prendre en bonne part une chose que j'avois à lui dire, je lui donnerois un avis qui lui seroit bien salutaire. Elle me dit que je n'en devois point douter, & aprés m'avoir dit assez de choses honêtes, pour me faire croire que je l'obligerois, je lui dis que je m'étois trouvé chez un Duc, lequel m'avoit dit tant de choses de la maniere dont elle vivoit avec son écuier, que tout son serviteur que j'étois, j'avois eu beaucoup de peine à justifier sa conduite: que cela ne venoit pas cependant d'aucun soupçon que

O 5 j'eus-

j'eusse de sa vertu, que j'en répondrois corps pour corps; mais que si elle me permettoit de lui parler sincerement, & en ami, son écuier n'étoit qu'un homme à donner les étrivieres: que comme il sçavoit les bruits qui couroient d'elle & de lui dans le monde; au lieu de les faire cesser en se montrant sage, il cherchoit à les augmenter en faisant croire ce qui n'étoit pas: que je sçavois de bonne part qu'il avoit pris de l'argent sans conter dans sa cassette, devant des gens qui l'avoient été voir, & cela pour leur insinuer seulement, que qui avoit pouvoir de mettre ainsi la main dans une chose si precieuse, n'avoit rien qui lui fût défendu: que je lui marquois cette particularité, comme la premiere qui se presentoit à mon imagination, que j'en sçavois cent mille autres de même nature; mais que sans qu'il fût besoin de rebatre ses oreilles de tant de bagatelles, c'étoit à elle à juger si cela étoit pardonnable à un homme de sa sorte.

Quoi qu'elle m'eut dit mille choses, ainsi que j'ai raporté ci-devant, pour me faire croire que je lui devois ouvrir mon cœur, je vis bien neanmoins que je ne lui avois pas fait ma cour, en lui parlant si à découvert. Elle rougit plusieurs fois pendant mon discours, & quand j'eus cessé de parler, bien-loin de faire tomber son ressentiment sur celui qui se l'étoit atiré avec tant de justice, ce fut sur son gendre, qu'elle accusa d'être l'auteur de toutes ces médisances. J'eus beau lui jurer que non, elle ne me crut pas, ou plutôt elle feignit de ne me pas croire, si-bien que jurant qu'elle feroit tout le pis qu'elle pourroit contre lui, elle en donna des marques peu de jours aprés, en cherchant à vendre une fort belle terre qu'elle avoit auprés de Nemours. Comme elle étoit pour le moins de quatre cens mille francs, il ne se trouva pas marchand si-tôt, & Mr. de la Tour fit ce qu'il put pour en dégouter ceux qui en pouvoient avoir envie. Rien ne pouvoit excuser la conduite de cette

Dame à cet égard, non plus qu'à l'égard des choses que j'ai raportées ci-dessus, mais comme si elle eût eu peur d'avoir encore trop bonne reputation, son inconsideration fut si grande qu'elle avertit son écuier de ce que je lui avois dit. Celui-ci qui étoit un laquais révetu, & qui pour avoir changé d'habits, n'avoit pas changé de cœur, n'osa me rien témoigner, mais il eut tant de pouvoir sur sa maitresse, que je vis bien qu'elle me faisoit la mine. Un autre que moi l'auroit laissée là, & se feroit dit, que puis qu'elle étoit d'humeur à se perdre, elle le pouvoit faire en toute liberté. En éfet, c'étoit assez le caractere du monde, & l'on ne voioit pas que l'on s'obstinât à rendre service aux gens malgré eux; mais étant fait tout d'une autre maniere que les autres, j'y retournai comme j'avois de coutume, & lui dis qu'en dépit qu'elle en auroit, je voulois qu'elle connût combien je lui étois aquis: que c'étoit pour cela que je venois lui dire qu'en cherchant comme elle faisoit de vendre sa terre, elle aprêtoit plus que jamais de parler au monde, qu'on disoit que c'étoit pour en donner l'argent à son écuier, au prejudice de sa fille unique; qu'elle sçavoit, sans qu'il fût necessaire de le lui dire, quelle consequence on vouloit tirer de-là; qu'à une personne de sa condition de pareils contes étoient encore plus sensibles qu'à une autre; que sa famille, & celle de Mr. son mari en étoient au desespoir, & que si j'osois lui dire ce qu'on m'avoit dit, il y en avoit qui avoient conspiré contre la vie de celui, qui étoit cause qu'elle étoit ainsi dans les caquets de tout le monde.

Tout ce que j'avois pu dire à cette Dame ne l'avoit point touchée en comparaison de cette derniere circonstance. Elle s'enquit de moi qui m'avoit fait ce discours, & voiant que je ne le lui voulois pas dire, elle me conjura par toutes les prieres, & par toutes les caresses imaginables, de ne le lui point cacher. Je ne crus pas à propos de lui dire une chose

comme celle-là, ce qui lui fit croire que je l'avois inventée par plaisir. Je lui dis qu'elle en croiroit tout ce qu'elle voudroit, & que le temps ne lui feroit peut-être voir que trop, que je n'étois pas capable d'augmenter ni de diminuer à la verité. Je me separai d'elle sans autre compliment, & le lendemain passant par sa ruë, je rencontrai Mr. Theodore, c'est ainsi que s'apelloit son écuier, lequel croiant avoir afaire à un homme comme lui, me dit que j'étois fort plaisant de venir conter des sottises à sa maitresse. Il n'eut pas plutôt lâché cette parole, qu'il en fut païé à l'heure-même, je lui déchargeai deux ou trois coups de ma canne sur les épaules, & il se sentit si surpris, qu'il ne mit pas seulement l'épée à la main. Cependant il s'y voulut prendre d'une autre maniere pour se venger, il eut un ordre pour me faire venir devant Messieurs les Marêchaux de France, & il croioit bien que selon la rigueur des ordonnances, j'en aurois pour plusieurs années de prison. Mais aiant fait connoitre son insolence à Mr. le Marêchal de Villeroi, chez qui se tenoit l'assemblée, & qu'un homme de son étofe n'avoit pas droit de me faire venir devant lui, il ne se put plus pourvoir qu'à la justice ordinaire, par devant qui j'avois fait mes diligences par le conseil d'un habile chicanneur. Ainsi quand il y voulut venir, il fut tout étonné que je l'avois prevenu, de sorte qu'au lieu de me pouvoir faire du mal, il ne tint encore qu'à moi de le faire arrêter en vertu d'un décret que j'avois obtenu contre lui. Madame de Vitri me voulut beaucoup de mal de tout ce procedé, & ne s'étant pu tenir d'en parler à mes amis, elle leur dit que j'avois eu si peu de consideration pour elle, en maltraitant ainsi un de ses domestiques, qu'elle ne me le pardonneroit de sa vie. Je les priai de lui remontrer qu'il m'y avoit obligé par les propos insolens qu'il m'avoit tenus; qu'il étoit vrai que je devois considerer qu'une personne de sa sorte étoit inca-

incapable d'ofenser un honête homme, mais qu'on n'étoit pas toujours maitre de son ressentiment: que je devois aussi faire reflexion qu'il avoit l'honneur de lui apartenir, que j'avois manqué en cela, cependant que je la priois de remarquer que lui voiant une épée au côté, il y auroit pu aller du mien à soufrir son insolence. Une autre auroit peut-être trouvé ces raisons fort pertinentes, mais Mr. Theodore aiant eu le don de la mieux persuader que moi, elle continua de me témoigner des marques de sa colere. Je ne m'en mis pas autrement en peine, ne pouvant faire autrement, & j'eus au moins l'avantage que beaucoup de gens ne desaprouverent pas mon procedé. En éfet, j'ose dire qu'il y avoit plus d'entêtement que de raison dans le sien, & elle le fit bien voir en vendant sa terre à Mr. de Boisfranc Intendant de la Maison de Mr. le Duc d'Orleans, pour la moitié de ce qu'elle valoit. Cela outra toute sa parenté contr'elle, d'autant plus qu'il couroit un certain bruit, que pour consoler Mr. Theodore de l'afront qui lui étoit arrivé, elle lui avoit donné la meilleure partie de l'argent. Quoi qu'il en soit, Mr. de la Tour qui y avoit le plus d'interêt, crut qu'il faloit se défaire de ce malheureux, c'est pourquoi avant que de le faire, il fut bien-aise d'user de menaces, afin que de lui-même il prît le parti de se retirer. Son dessein lui réüssit, Theodore voiant que tout le monde commençoit à se bander contre lui, s'en alla sans prendre congé de la Duchesse, & si l'on en croit la Chronique scandaleuse, elle en eut tant de regret, que cela fut cause de sa mort. En éfet, elle ne survécut gueres à son départ; cependant il auroit beaucoup mieux valu pour Mr. de la Tour, que c'eut été quatre ou cinq ans auparavant, elle n'auroit pas mangé la plus grande partie de son bien, ni perdu sa reputation, laquelle étoit si bonne auparavant, qu'on ne croioit pas qu'il y eût une Dame qui eut plus de vertu.

Cependant le blocus de Luxembourg continuoit & quoi que l'arrivée du Comte de Walsassine eû redonné courage à la garnison, comme ce qu'i avoit aporté ne pouvoit pas durer long-temps, elle devoit se retrouver bientôt dans la même misere Cela obligeoit le Gouverneur à de grandes precautions; mais enfin il fit une faute, dont il auroit eu le cou coupé, s'il avoit été en France, ou du moins dont il auroit perdu son Gouvernement. A l'aproche de nos troupes il avoit fait venir les violons su le rempart, comme pour dire, qu'on ne lui pouvoit faire plus de plaisir, que de lui donner matiere d'exercer sa valeur; ce n'avoit été que bals & réjouïssances depuis dans la ville. Cependant il ne prenoit pas garde qu'il avoit afaire à des ennemis qui sçavoient danser au son d'un autre instrument & dont le courage avoit assez paru dans la dernier guerre, pour n'en pas faire ainsi du mépris. Si j'o sois ici faire une petite digression, je dirois que s'i avoit été ataqué à force ouverte, il lui seroit peut étre arrivé, ce qui arriva à Mr. le Prince de Cond au siege de Lerida. Comme il étoit enflé de mill succés merveilleux qu'il avoit déja eus en Flandres la destinée du Comte de Harcourt, qui avoit ét batu devant l'année precedente, ne lui fit point d peur, & s'imaginant que la fortune étoit obligé de le suivre en Catalogne, comme elle avoit fai ailleurs, il mit ses violons à la tête des troupes qu montoient la tranchée. Il ne se contenta pas de cela, il envoia dire au Gouverneur, qu'il lui donneroit souvent de pareilles serenades, à quoi il répondit qu'il tâcheroit de s'en revancher, mais qu'i le prioit d'excuser s'il atendoit jusques au lendemain: que ses violons n'étoient pas encore preparés, qu'il feroit ensorte qu'ils le fussent pour la même heure, & qu'il étoit bien-aise de l'en avertir Ces violons fut un tintamare de canons qui tireren incessament, pendant qu'il fit une vigoureuse sortie. Le Prince de Condé s'y opposa genereusement

&

& il ne tint pas à lui qu'il ne le repoussât jusques dans la ville, mais n'aiant pas été secondé comme il eut voulu, il lui falut pleier malgré lui; & il laissa pour le moins sept ou huit cens hommes sur la place.

Quoi qu'il en soit, s'il m'est permis de blâmer un si grand Capitaine, à quoi servent toutes ces bravoures, ou pour mieux dire toutes ces fanfaronnades? N'y a-t-il pas mille autres moiens pour se signaler, & s'il arrive qu'on soit batu, comme il arriva à ce Prince, ne voudroit-on point pour toutes choses n'y avoir jamais songé? Mais c'est assez parler sur ce sujet, & il est temps de revenir à celui que j'ai quité. Le Gouverneur de Luxembourg étoit un fort brave homme, & il auroit falu qu'il n'eût pas été de sa Maison qui a produit quantité de braves gens, s'il avoit été autrement. Aussi y avoit-il plutôt un excés qu'un défaut de courage dans ce que je viens de dire. Cependant il devoit considerer que si cela se peut excuser dans un soldat, ou dans un simple Officier, cela n'est pas pardonnable à celui qui est chargé du commandement. Ce fut neanmoins à quoi il fit le moins de reflexion, non-seulement en cette rencontre, mais encore dans une autre qui étoit bien d'une autre consequence. Et c'est de celle-là que j'ai pretendu dire qu'on lui auroit fait de grandes afaires, s'il avoit été à nôtre service. Etant un soir au bal, il eut quelques paroles avec un Colonel de sa garnison, nommé Cantelmo; & celui-ci s'en tenant ofensé, lui dit à l'oreille, que s'il vouloit l'obliger, il lui en feroit raison à l'heure-même. Le Gouverneur le prit au mot, & sans songer qu'il avoit les ennemis sur les bras, il quita le bal sans faire semblant de rien, & s'en fut au rendez-vous, qui étoit dans une ruë détournée. Chacun mena un second, celui du Gouverneur fut le Comte de Valsassine, & celui de Cantelmo un Officier de son regiment. Leurs laquais prirent des flambeaux

pour

pour leur éclairer, & quoi que le combat ne durât pas long-temps, il ne laissa pas d'y avoir du sang de répandu. Le Gouverneur donna un coup d'épée à Cantelmo au côté, qui lui glissa le long des côtes; & soit que ce Colonel crût être blessé plus grievement, ou que le pié lui glissât, il comba sur le pavé. Comme le Gouverneur le vit à bas, il lui cria de demander la vie, & lui voulut ôter son épée; mais le second de Cantelmo voiant le peril où étoit son ami, accourut à son secours, & alloit percer de part en part le Gouverneur, si ses laquais ne l'eussent défendu avec leurs flambeaux. Il y en eut qui lui en donna d'un justement dans le visage, ce qui finit le combat. Car il fut tomber auprés de Cantelmo, & le Comte de Walsassine s'étant joint au Gouverneur, ils vinrent à bout facilement de deux hommes qui étoient à bas. Si Mr. le Marêchal de Crequi, qui étoit devant Luxembourg, avoit eu ordre de le presser, il est aisé de comprendre qu'il eut reduit facilement une place dont le Gouverneur faisoit paroitre si peu de prudence; mais quoi que nous eussions la force à la main, nous n'osions pas entreprendre tout ce que nous aurions bien voulu, & nous avions des mesures à garder avec le Roi d'Angleterre, qui nous resserroient tellement, qu'il faloit qu'il convînt avec nous de toutes choses. Que les Anglois ne s'en fassent pas accroire à cause de ce que je viens de dire ici, je ne pretens pas que nous les craignissions assez pour pretendre la loi d'eux. Quand ils se seroient déclarés contre nous, nos afaires n'en auroient gueres été plus mal, mais il étoit de la prudence de ne pas faire de nouveaux ennemis, aiant déja tant de jaloux. Je conviens bien qu'ils sont braves, mais je ne crois pas qu'ils puissent disconvenir que nous ne le soions aussi. Nous avons d'ailleurs ce qu'ils n'ont pas, je veux dire un grand nombre de gens qui entendent la guerre, & pardessus tout cela un Roi, qui s'il se donne volontiers à ses

à ſes plaiſirs, les quite encore plus volontiers quand il s'agit de la gloire.

Je ne dirai point ici ce qui fut cauſe qu'on leva le blocus de Luxembourg, outre qu'il en eſt parlé en mille endroits, cela eſt ſi recent qu'il n'y a perſonne qui ne le ſçache. Cependant comme on attribuoit toujours à mon neveu d'avoir été cauſe qu'on avoit manqué une place ſi conſiderable, il en eut tant de regret, que comme je le voiois tout melancolique, je lui conſeillai de quiter ſa compagnie. Il ne me voulut pas croire, mais aiant toujours un ſi grands fonds de chagrin, il tomba malade, & fut bientôt à l'extrémité. Comme je n'avois que lui que j'aimaſſe tendrement de toute ma famille, on ne m'eut pas plutôt mandé cette nouvelle, que je pris la poſte pour l'aller ſecourir, ou du moins pour lui rendre les derniers devoirs. Je n'eus pas grand' peine en faiſant cela, on court maintenant en France ſi à ſon aiſe dans un ſouflet, que quelque âge que l'on ait, on ne s'en trouve gueres incommodé. Enfin j'arrivai bientôt à Dunquerque, où étoit le lieu de ſa garniſon, & je trouvai que ſon mal étoit un peu diminué. Il fut bien-aiſe de me voir, car veritablement ſi je l'aime, je puis dire qu'il me rend bien le reciproque. Quoi qu'il en ſoit, il ſembla que ma preſence lui redonnât du courage, il recouvra peu à peu ſa ſanté, & je ne le voulus pas quiter que je ne la viſſe tout-à-fait rétablie. Cependant n'y aiant rien qui y contribuë tant que le divertiſſement, je tâchai de lui en procurer. Je priai les Dames de vouloir venir joüer dans ſa chambre, & comme mon âge faiſoit que je pouvois ſervir de grand chaperon, il n'y en eut pas une qui en fît dificulté. Cela ne dura pas beaucoup, les jeunes gens reviennent de loin en peu de temps, & il fut bientôt en état de ſortir. Il y avoit des Marionnettes dans la ville, tout le monde les alloit voir, & le fameux Polichinel faiſoit des merveilles. J'y menai mon neveu, & quoi que ces

ſor-

ſortes de choſes ne ſoient pas trop de ſon goût, ni du mien, nous ne laiſſâmes pas d'y prendre du plaiſir, & même plus que nous ne penſions par une avanture fort extraordinaire, & que l'on trouvera ſans doute fort divertiſſante. Je ſçais bien que tous ceux qui liront ces Memoires ſe vont d'abord étonner que j'y faſſe entrer une choſe auſſi fade, que des Marionnettes. Mais qu'ils ſe donnent patience juſques au bout, ſi je parle ici de ſemblables fadaiſes, c'eſt qu'il y a une hiſtoire d'atachée, laquelle en a bien fait rire d'autres que moi, & qui les fera peut-étre bien rire auſſi.

Brioché fameux joüeur de Marionnettes de Paris, voiant qu'on étoit las de ſes ſottiſes dans cette grande ville, prit le temps que tout le monde en étoit ſorti, pour s'aller promener. Il paſſa en Champagne, de là en Lorraine, de Lorraine en Alſace, & enfin à Strasbourg, où ceux qui n'avoient pas vû Polichinel, le vinrent viſiter. Aprés avoir fait une petite recolte dans tous ces lieux, il s'achemina en Suiſſe, je ne ſçaurois dire dans quel Canton, & je l'ai oublié, quoi qu'on me l'ait dit. Mais enfin ce fut dans un, où l'on avoit ſi peu oüi parler de Marionnettes, qu'à la premiere repreſentation qu'il en donna, on crut qu'il étoit ſorcier. On le fut donc denoncer aux Magiſtrats, leſquels n'étant pas mieux verſés que ceux qui l'accuſoient dans ce genre de divertiſſement, reſolurent de décreter contre lui. Cependant devant que de le faire, ils en confererent avec Mr. du Mont Colonel d'un regiment Suiſſe, qui ſervoit en France, lequel ſe moquant de leur ſimplicité, leur dit qu'il n'y avoit point de ſortilege à cela, & que s'ils avoient été à Paris, ou ſeulement dans une des bonnes villes du Roiaume, ils ſçauroient qu'il n'y avoit rien de ſi ordinaire. Mr. Du Mont étoit aſſez railleur naturellement, & les Magiſtrats s'imaginant qu'il les vouloit joüer, ne s'arrêterent pas tellement à ce qu'il leur diſoit, qu'ils n'ordonnaſſent qu'il en

ſeroit

seroit informé. Ils entendirent des témoins, & aiant raporté qu'ils avoient ouï parler de petites figures, & que ce ne pouvoit etre autre chose que des diables,ils décreterent contre Brioché. Ils porterent la sentence à Mr. du Mont, lequel leur dit qu'ils alloient se faire moquer d'eux, & qu'il en avoit du regret pour l'interêt qu'il prenoit en la Patrie. Mais ne les aiant pu desabuser, il fut obligé de changer de discours, & leur dit, que s'il ne leur avoit pas avoüé la chose d'abord, ce n'étoit que parce qu'il avoit vû qu'ils s'alloient engager dans une méchante afaire: qu'outre que Brioché étoit François, nation qui est aujourdhui en si grande estime, qu'on devoit bien prendre garde à ne se pas faire d'afaire avec elle, il avoit parmi ses Marionnettes quantité de Princes, & de Princesses de toute sorte de païs: qu'il ne pouvoit dire quelle relation il avoit avec toutes ces Puissances, cependant qu'il faloit qu'elle fût grande, puis qu'elles lui permettoient de les faire monter sur le theatre, & qu'en un mot ils alloient peut-étre faire une furieuse afaire à leur Canton; qu'il ne leur en disoit pas davantage, que c'étoit à eux à y penser, mais qu'en matiere d'interêts de Princes, & de Princesses, on ne pouvoit avoir trop de precaution.

Ce discours prononcé avec un serieux surprenant, toucha ces Magistrats, ils dirent à Mr. du Mont, que ce qu'il venoit de leur dire, meritoit bien qu'ils y fissent reflexion: qu'ils alloient s'assembler pour voir ce qu'ils avoient à faire, avant que de passer outre, & qu'ils le prioient de leur continuer ses bons avis. En éfet, ils tinrent conseil là-dessus, & aiant tous été d'un même sentiment, sçavoir qu'il ne faloit point se faire d'afaire mal à propos, ils deputerent à Mr. du Mont, pour lui dire qu'ils se contenteroient de bannir Brioché, pourvû qu'il païât les frais qui avoient été faits contre lui. Mr. du Mont se chargea de lui en faire

la propoſition, mais Brioché n'y voulant point entendre, Mr. du Mont dit aux Magiſtrats, que puis qu'il ne ſe rendoit pas à la raiſon, il faloit qu'ils dépoüillaſſent ſes Marionnettes: que quelque afinité qu'il eût avec les Puiſſances, elles entendoient qu'il ſatisfît à juſtice, & que ne le voulant pas faire, tout leur reſſentiment tomberoit ſur lui. Ils trouverent cela le plus juſte du monde, les Marionnettes furent dépoüillées, & Brioché eut la peine de leur faire faire d'autres habits, avant que de les faire paroitre en Flandres, où il avoit deſſein d'aller, avant que de s'en retourner à Paris.

Quoi que Mr. du Mont ne lui eût point rendu de méchant ſervice, ainſi qu'on peut juger par ce que je viens de dire, neanmoins ne pouvant s'ôter de la tête que cela ne fût,il lui fit une piece ſanglante dont je puis parler,puis que j'y étois preſent.Mr. du Mont avoit été long-temps en garniſon à Bergues, & y aiant fait une maitreſſe, l'envie lui prit de la venir voir à Dunquerque où elle étoit. Il ſe rendit ſecretement dans la ville, & y faiſant quelque ſéjour incognito, ſa maitreſſe l'obligea d'aller aux Marionnettes, ſous promeſſe qu'elle lui fit de le déguiſer ſi-bien, qu'il ne ſeroit point reconnu. Il eut de la peine à lui accorder ce qu'elle lui demandoit, mais étant bien dificile de rien refuſer à ce qu'on aime, il ſe laiſſa traveſtir en bourgeois, & ſe mit dans un coin avec elle, cette fille aiant fait accroire à ceux qu'elle connoiſſoit, que c'étoit un des amis de ſon pere. Brioché étant venu ſur le theatre avec Polichinel, & aiant jetté les yeux à droit & à gauche, le reconnut, quoi qu'il fit ce qu'il pût pour ſe cacher, & en même temps il fit dire à Polichinel, Grande trahiſon en Eſpagne, grande trahiſon en Allemagne, grande trahiſon en Angleterre, grande trahiſon en Portugal, grande trahiſon en Italie, & enfin grande trahiſon en Flandres. A ces mots il prit la parole,

role, & lui dit qu'il prît bien garde à ne pas découvrir par son indiscretion, ce qui se passoit dans l'Europe. Mais Polichinel continuant de nommer tous les autres Etats, on ne sçavoit que dire de cette piece, dont aucune n'avoit jamais commencé de la sorte, quand on en vit tout d'un coup le denoüement. Brioché reprit la parole, & dit à Polichinel, que puis qu'il avoit une si grande demangeaison de parler, il lui en donnoit permission, pourvû que du moins il n'allât pas dire que Mr. du Mont Colonel Suisse étoit là déguisé en bourgeois avec sa maitresse. Comme il y avoit des Officiers presens à qui son visage n'étoit pas inconnu, ils jetterent les yeux de tous côtés pour voir ce que Brioché vouloit dire. Cependant Mr. du Mont aida encore lui-même à se faire reconnoitre, il eut tant de confusion de se voir surpris en cet état, qu'il voulut se cacher, mais un qui le connoissoit plus particulierement que les autres, lui fut ôter son chapeau qu'il mettoit devant ses yeux, desorte qu'il lui fut inutile de se cacher davantage. S'il eut quelque confusion, sa maitresse eut lieu d'en avoir plus que lui, elle abaissa ses coëfes en même temps, & elle fut fort heureuse d'avoir ce remede. Cela fut cause que la comedie fut interrompuë, Mr. du Mont lui jura à l'oreille qu'il la vengeroit, mais Brioché ne lui en donna pas le temps, il sortit de la ville dés le jour même, & s'étant retiré à Paris, il se mit à couvert de son ressentiment.

J'ai raporté cette histoire bien au long, & je ne m'en repens pas, m'imaginant qu'elle n'aura ennuié à personne. En éfet, quelque chose qu'on dise des Suisses, je ne crois pas qu'on aie jamais ouï parler d'une pareille simplicité. Cependant mon neveu se trouvant parfaitement gueri, je m'en revins à Paris, où en debitant cette nouvelle, j'aurois passé pour un grand inventeur de contes, si Brioché n'y eut été pour certifier que je ne disois rien contre la verité. Je prie même ceux qui liront ces Memoi-

moires, & qui auront peine à y ajouter foi, de vouloir recourir à lui: Il se fera un plaisir de leur conter mille autres particularités que j'ai oubliées exprés depeur d'être trop long, & qui ne seront pas moins agreables. Etant arrivé à Paris je me trouvai un petit fonds, & quoi que ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Mr. de Saillant, me dût rendre sage, je ne laissai pas de songer à faire profiter mon argent. C'étoit une envie qui me prenoit un peu tard, & si j'avois été de même humeur du temps que j'étois chez Mr. le Cardinal de Richelieu, il n'y a point de doute que je ne me fusse fait riche. Mais je m'y prenois un peu tard pour y réüssir comme je viens de dire, outre que j'étois destiné à n'avoir afaire qu'à des gens qui me devoient faire banqueroute. Mr. de Saillant m'excusera, si je parle de la sorte, c'est un mot qui m'est échapé par hazard, & il est bien pardonnable à un homme à qui il en coute huit mille francs, sans conter les interêts, pour avoir voulu lui faire plaisir. Cependant mon dessein n'a pas été de lui faire outrage, il n'a pas manqué de bonne foi, non plus que celui dont j'ai à parler presentement, ainsi je leur pardonne à l'un & à l'autre. J'avois deux mille écus tout en beaux Louïs d'or, & la vieillesse aiant cela de propre qu'elle cherche toujours à thesauriser, je m'informai de quelqu'un qui les voulût prendre, & entre les mains de qui ils fussent surement. On me proposa diverses personnes, auxquelles je trouvai à redire pour mon malheur, & je ne fus content que de Mr. Jossier de la Jonchere parce qu'il paroissoit beaucoup, & que je crois qu'il avoit beaucoup de bien. Un autre y auroit été trompé aussi-bien que moi, il avoit une charge de huit cens mille francs, une belle maison à Paris, des rentes sur l'Hôtel de ville, des terres à la campagne, & quand j'aurois eu cent mille écus à placer, il avoit six fois plus de bien qu'il n'en faloit pour en répondre. Je lui donnai donc mon argent, & crus encore que je

lui

lui avois beaucoup d'obligation de le vouloir prendre. Mais six mois aprés en passant dans sa ruë, je vis du monde amassé devant sa porte, & m'étant arrêté pour sçavoir ce que c'étoit, l'on me dit que le Roi avoit envoié garnison chez lui, & qu'on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu. C'en fut assez pour me faire juger d'abord que mon argent couroit grand risque, je ne fus que trop bon prophete, & quoi qu'il parût quelques jours aprés, ni ses afaires ni les miennes n'en allerent pas mieux. Il fit une assemblée de tous ses creanciers, & m'y étant trouvé comme les autres, il nous dit qu'il avoit encore dequoi nous païer, si nous voulions nous entendre, & que le Roi eût pitié de lui: que s'il étoit ruiné, ce n'étoit pas par sa faute, qu'il avoit fait des pertes que le plus habile homme n'auroit pu prevoir. Premierement qu'un de ses Commis lui avoit emporté prés de cent mille francs, secondement que dans le decri des pieces de quatre sous, & des sous marqués, s'étant trouvé en exercice, il n'en avoit été averti que huit jours auparavant: qu'il en avoit pour six millions six cens mille livres, & que tout ce qu'il avoit pu faire n'avoit pas empêché qu'il n'eût perdu plus de huit cens mille francs: que quoi que Mr. de Louvois eût connoissance de cette perte, qui étoit de notorieté publique, cela ne l'avoit pas empéché de le taxer comme les deux autres Tresoriers Generaux de l'extraordinaire des guerres, à la somme de cinq cens mille livres; qu'il n'y avoit rien neanmoins à son égard de si injuste que cette taxe; qu'elle avoit été faite, sous pretexte qu'ils avoient eu part aux friponneries de certains Tresoriers provinciaux, qui avoient fait de doubles emplois: qu'il ne vouloit pas répondre des autres, mais que pour lui il jureroit bien qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec eux: que toutes ses pertes montoient à quatorze cens mille francs; qu'elles lui étoient arrivées depuis un an ou deux, dequoi il avoit encore

de-

dequoi ſe conſoler, puis que graces à Dieu, tous tant que nous étions là, n'avions rien à perdre avec lui.

Il ne put achever ces paroles ſans donner des pleurs au ſouvenir de ſa fortune paſſée, laquelle étoit ſi diferente de celle où il ſe trouvoit, que cela étoit digne de compaſſion. En éfet, lui qui s'étoit vû dans une ſi grande opulence, qu'il n'y avoit gueres de Prince qui y fût davantage, fut reduit bientôt en un tel état, qu'il n'eut preſque pas un lit pour ſe coucher. Sa femme qui étoit Colbert, & qui ne l'avoit épouſé que pour ſes richeſſes, le quita voiant qu'il étoit devenu pauvre; ſes amis, au moins ceux qui ſe diſoient tels avant ſa diſgrace, ne lui furent pas plus fideles, & pour ſon malheur, un nommé Brebier qui avoit épouſé ſa ſœur, le fit mettre en priſon pour une lettre de change dont il avoit répondu pour lui. Enfin chacun lui fit du pis qu'il put, & il n'y eut que moi, qui faiſant reflexion à l'inconſtance de la fortune, me crus obligé de lui rendre plutôt ſervice, que de lui nuire. S'il étoit bien-ſeant à moi de dire ce que je fis, je le dirois librement, mais j'aime mieux que ce ſoit lui qui en parle, que moi-même. Cependant quoi que je ne ſois pas en état de faire de groſſes aumônes, je lui donnai de bon cœur mes deux mille écus, & ſi tous ceux qui ont afaire à lui étoient dans les mêmes ſentimens, peut-être ne pouriroit-il pas en priſon, comme il court grand riſque aujourdhui d'y pourir. Peut être que Dieu lui a envoié cette afliction, pour le punir de s'en être un peu trop fait accroire dans ſa fortune, il n'y avoit rien d'aſſez beau pour lui, ni pour ſa femme, ils ne ſe vouloient pas donner la peine d'aller à la comedie, ils faiſoient venir les comediens juſques chez eux. Leur table n'étoit jamais ſervie aſſez delicatement, & il en étoit de toutes choſes, comme de celles là. Quoi qu'il en ſoit, ils croioient avoir du bien pour vivre de la ſorte. Il avoit une charge qui en temps de guerre

ne

ne lui valoit gueres moins d'un million l'année de son exercice, & c'étoit toujours plus de cent mille écus par an, puis qu'ils n'étoient que trois qui avoient de pareilles charges, & qu'ils les exerçoient tour à tour. Bel exemple de la revolution des choses humaines, lequel nous doit aprendre, qu'en quelque état que nous soions, il ne faut rien pour nous abaisser encore davantage, que nous n'avons été élevés.

Un peu aprés ce que je viens de dire, mon neveu vint à Paris, & comme il sortoit l'aprés-dînée de chez un de ses amis, il fut assassiné par quatre coquins, qui aprés lui avoir donné trois coups d'épée, s'enfuïrent, croiant l'avoir tué. Il étoit enjoint aux bourgeois, quand pareil accident arrivoit, ou même que deux hommes mettoient l'épée à la main l'un contre l'autre, de prendre les armes & de les arrêter. Mais c'étoit une ordonnance qui n'avoit garde de s'executer au pié de la lettre.. Outre que les Parisiens sont accusés d'étre un peu trop poltrons, ce n'est pas aussi le fait d'un marchand qui est à sa boutique, d'aller servir de prevôt. Ainsi ces gens-là s'échaperent sans qu'on pût sçavoir qui c'étoit, & quelque recherche que j'en fisse, il me fut impossible de le découvrir. Les blessures de mon neveu se trouverent grandes, mais non pas telles que je pensois, tellement qu'il fut gueri en beaucoup moins de temps que je n'aurois esperé, ce qui me donna beaucoup de joie. Comme aprés ce qui lui venoit d'arriver, il n'y avoit point de lieu de douter qu'il n'eût des ennemis sur les bras, & même d'autant plus dangereux, qu'ils se tenoient plus cachés nous fîmes tout ce que nous pûmes pour les découvrir. Je m'informai de lui quel sujet il pouvoit avoir donné de le traiter si mal, & aprés avoir bien révé en lui-même, il me dit qu'il n'y avoit personne qu'il pût soupçonner qu'un homme d'afaire, nommé la Bletterie: que s'étant trouvé en quartier d'hiver dans une Province voisine de la ri-

viere de Loire, il avoit fait connoissance avec sa femme, laquelle en avoit usé si honêtement avec lui, qu'il ne s'étoit pu empêcher d'avoir de l'amitié pour elle : que le mari qui étoit present en avoit été le plus content du monde, si-bien que bien loin de lui en faire la mine, il avoit été le premier à le prier de venir chez lui. Cependant qu'il n'avoit pas toujours été dans les mêmes sentimens, à quoi il ne vouloit pas dire qu'il n'y eût de sa faute : que cet homme aiant été obligé de s'en aller à Paris vers la fin du mois de Janvier, il avoit laissé de l'argent à sa femme, avec ordre de le donner à une personne qui étoit associée avec lui dans les Fermes. Mais que lui aiant perdu le sien malheureusement dans le même temps, elle lui avoit donné deux mille écus, sans se souvenir de satisfaire à ce que son mari lui avoit ordonné : que cela avoit été cause d'un grand fracas, que faute de paiement, les Fermiers generaux l'avoient fait executer, qu'il avoit eu beau écrire à sa femme, qu'il n'en avoit point reçû de réponse, c'est pourquoi il avoit été obligé de venir lui-même sur les lieux, où il n'avoit pas eu plus de lieu d'étre satisfait : qu'elle lui avoit dit qu'on l'avoit volé, mais qu'aprés avoir pris langue, il avoit reconnu qu'avec son argent, il pouvoit bien avoir encore perdu quelque chose.

Mon neveu m'aiant ainsi fait sa confession generale, je ne le plaignis plus tant que j'avois fait auparavant. Je lui dis au contraire qu'il n'avoit que ce qu'il meritoit, & qu'un homme qui non content de baiser la femme de son prochain, lui voloit encore son argent, s'exposoit à perir comme il avoit pensé faire par la main de quelque assassin. Cependant cela ne m'empêcha pas de faire toutes sortes de perquisitions, pour découvrir si le coup venoit d'où il pensoit, je mis un valet de ma main chez la Bletterie, lequel se disant du village de mon neveu, & avoir tous les sujets imaginables de lui vouloir du mal, lui donna matiere de s'expliquer, pour peu

qu'il

qu'il en eût d'envie. Mais il se contenta de s'informer de lui de mille bagatelles, sans lui faire aucune ouverture considerable. Un autre auroit été reburé aprés tant de choses inutiles, sur tout aprés avoir dépensé plus d'argent, que l'on ne sçauroit se l'imaginer. Car il faut que l'on sçache que quand on a nouvelles à Paris qu'on vous a fait quelque piece, & qu'on croit que vous étes d'humeur à vous en venger, il y a un nombre infini de fripons, qui viennent vous faire accroire qu'ils vous donneront des lumieres de ce que vous voulez sçavoir, & pour peu que vous soiez d'humeur à les écouter, ils auront bientôt trouvé le fonds de vôtre bourse.

Je fus la dupe de ces coquins pendant deux ou trois mois, au bout desquels un qui m'avoit succé comme les autres, me vint dire qu'il tenoit un des assassins. Je crus que c'étoit encore pour me tirer de l'argent, ainsi je lui dis que s'il ne s'en alloit, je lui ferois donner les étrivieres. Mais il me répondit qu'il ne me demandoit rien que quand il me l'auroit livré entre les mains, que si je lui voulois donner dix pistolles, il me meneroit où il étoit: qu'il faloit cependant que mon neveu allât auparavant où il le meneroit, pour voir s'il ne se méprenoit point, qu'il feroit ensorte de lui faire voir cet homme, & que si c'étoit lui, il faloit avoir des gens tout prêts pour s'en assurer. Ces propositions me parurent trop raisonnables pour y trouver à redire, je lui promis ce qu'il me demandoit, & encore davantage, & mon neveu étant alle avec lui, il le mena dans la ruë de la Mortellerie, à une quatriéme chambre, vis à-vis de laquelle de l'autre côté du ruisseau, logeoit l'homme dont étoit question. Il mit mon neveu en embuscade derriere la fenêtre, lui disant qu'il viendroit bientôt à la sienne, & qu'il n'auroit pas le temps de s'ennuier. En éfet, il y vint un moment aprés avec une femme qui le vendoit, & mon neveu l'aiant regardé atentivement,

fut si-bien persuadé qu'il étoit un de ceux qui l'avoient si fort maltraité, qu'il m'envoia dire de faire avancer les archers, avec qui je voltigeois sur les aîles. Nous nous assurâmes de la porte de la ruë en arrivant, & y aiant laissé trois ou quatre de ces archers, je montai avec le reste precedé de mon neveu, qui voloit à cette action comme y étant le plus interessé. Nous fûmes bientôt dans la chambre, où nous l'avions remarqué. Mais nous n'y trouvâmes personne, & comme il étoit à la fenétre, lors que nous étions entrés, il s'en étoit fuï dans une de derriere. La femme qui étoit restée dans l'autre, nous fit signe où il s'étoit caché, & y étant allés nous trouvâmes qu'il en avoit fermé les verroüils, ce qui nous obligea de l'enfoncer. Il fit mine de se mettre en défense, & méme tira un coup de pistolet, qui ne blessa personne, mais étant sautés sur lui en même temps, nous l'emmenâmes au Châtelet. Mon neveu se rendit sa partie, & nous ne manquâmes pas de témoins, pour prouver l'assassinat. Car il avoit été fait en plein jour, & dans une ruë des plus passantes de Paris; mais quand ce vint à les confronter au prisonnier, il n'y eut qu'un seul qui le reconnut, les autres disant qu'il y avoit trop long-temps pour s'en pouvoir souvenir. C'étoit toujours une demie preuve, & je croiois qu'on lui donneroit la question aprés cela. J'avois d'autant plus de lieu de l'esperer, que ce n'étoit qu'un miserable, qui avoit quité les couleurs il n'y avoit pas deux ans. Mais tout miserable qu'il étoit, il avoit de bons amis qui sollicitoient sous main pour lui. Mr. Genou étoit méme de ce nombre, & comme il avoit du credit dans le Parlement, tout ce que nous pûmes obtenir, fut qu'il garderoit prison encore trois mois, pendant lesquels il en seroit plus amplement informé. C'étoit à nous aprés cela à faire nos diligences, car ce temps expiré, il devoit étre mis dehors. Mais que pouvions nous faire davantage, que ce que nous avions fait, ces

trois

trois mois se passerent sans que nous pussions rien découvrir de nouveau, & aprés avoir dépensé bien de l'argent, nous eûmes le regret d'étre renvoiés hors de cour & de procés.

J'attribuai cet évenement aux sollicitations de Mr. Genou, & je croi que je ne me trompai pas. Cependant il ne m'étoit pas dificile de penetrer pourquoi il avoit ainsi pris parti contre nous. Je lui avois fait la même chose dans une afaire qu'il avoit euë, ou du moins Vedeau de Grammont son gendre, contre une Dame, dont le pere étoit de mes bons amis. Mais la diference qu'il y avoit de sa conduite à la mienne, c'est qu'il avoit sauvé un homme qui étoit digne de la rouë, au lieu que je n'avois fait que ce qu'un honête homme étoit obligé de faire. J'en fais juge tous ceux qui sçavent de quelle maniere la chose se passa, & afin que le lecteur ne croie pas que je m'attribuë rien, qui ne me soit dû avec justice, je veux bien en faire ici le recit. Le beau temps m'aiant convié à aller prendre l'air de la campagne, je sortis de Paris dans le dessein d'aller voir un Gentilhomme de mes parens, nommé Meré, à qui j'avois rendu un service considerable il y avoit peu de temps, dans une afaire qu'il avoit contre un nommé Domanchin fameux usurier. En éfet, ce maitre fripon lui avoit volé pour le moins cinquante mille écus, & comme ce Gentilhomme avoit fait beaucoup de dépense d'ailleurs, principalement pour s'étre chargé de l'équipage de chasse de Mr. de Vendôme, il étoit ruiné entierement, s'il lui eut falu païer tout ce que Domanchin demandoit. Il m'emploia dans cette afaire, & étant allé trouver sa partie, je fis ensorte qu'il en fut quite pour quelque chose de plus, que ce qu'il lui pouvoit devoir legitimement, mais qui à beaucoup prés n'alloit pas à une si grosse somme. Comme il croioit m'avoir obligation de la peine que j'avois prise, il y avoit long temps qu'il me sollicitoit d'aller chez lui, & le beau

temps m'aiant invité, comme je viens de dire, à m'aller un peu divertir, je montai à cheval à la pointe du jour, & arrivai le ſoir même à ſa maiſon. Il me fit toute ſorte de bonne chere, & ſi je l'euſſe voulu croire, je ne m'en ſerois pas allé ſi-tôt, mais la campagne n'aiant le don de me plaire que pour un peu de temps, je pris congé de lui, reſolu cependant d'aller faire encore une autre viſite dans un lieu qui n'en étoit pas fort éloigné. C'étoit à un de mes bons amis qui étoit Mr. Hervé Conſeiller de la grand' Chambre, qu'on m'avoit dit étre chez Mr. Sallé qui avoit épouſé ſa fille. Je pris donc le chemin de la maiſon de ſon gendre, mais étant arrivé au château, je ſus que l'un & l'autre n'y étoient pas, & qu'il n'y avoit que Madame Sallé. Comme je l'avois vûë pluſieurs fois chez ſon pere, où elle demeuroit, je mis pié à terre pour l'aller ſaluer, & à peine y avoit-il une demie heure que j'étois avec elle, qu'on lui vint dire que les valets de Mr. Vedeau de Grammont, qui avoit une terre dans le voiſinage, péchoient dans ſes foſſés. Elle n'eut pas plutôt entendu ces paroles, qu'elle rougit de colere, & ſe tournant vers moi, Mr. me dit-elle, vous étes trop des amis de mon pere, pour ſoufrir qu'on me faſſe cet afront; en diſant ces paroles elle ſortit de la ſalle où nous étions, pour aller elle-même défendre ſes droits. Je n'eus garde de l'abandonner dans un deſſein ſi legitime, & quoi que ces gens fuſſent venus exprés pour lui faire inſulte, ils n'eurent pas la force de reſiſter à une ſi belle Dame. Elle leur prit leurs filets, & ils ſe trouverent ſi conſternés, que ſi elle eut voulu elle leur eut fait donner aiſément les étrivieres. Vedeau qui étoit ſur les lieux, fut fort ſurpris, quand il ſut de quelle maniere les choſes s'étoient paſſées. Il en penſa crever de douleur, ſur tout quand il fit reflexion, qu'une Dame toute ſeule avoit été capable de faire retomber ſur lui l'afront qu'il lui vouloit faire. Comme il a les inclinations toutes mar-

martiales, ce qui est aisé de reconnoitre à sa barbe, dont j'ai parlé tantôt, & à un certain justaucorps bleu qu'il aime tant, qu'il y a pour le moins dix ou douze ans qu'il le porte, il convoqua le ban & l'arriereban de sa terre, & aprés leur avoir fait une harangue pour leur inspirer une brave resolution, il leur dit qu'ils allassent chez Madame Sallé reprendre ses filets, & que s'il n'y alloit pas avec eux, c'est qu'il ne convenoit pas à un grand Capitaine comme lui, de marcher à une si petite expedition. S'il eut voulu dire quelque chose qui eût aproché davantage de son caractere, il lui étoit aisé, & il n'avoit qu'à dire que c'étoit parce qu'il n'étoit pas permis aux gens qui avoient des afaires ensemble, d'aller chez leurs parties; mais comme il étoit de ceux qui ne haïssent rien tant que leur profession, il ne voulut pas seulement se servir des termes de l'art, & il aima mieux avoir recours à ceux de la guerre.

J'étois parti malheureusement de chez Madame Sallé, lors que cette canaille y arriva, car sans cela je me serois plutôt fait hacher en pieces, que de soufrir qu'on lui eût fait cette violence. Mais l'aiant trouvée toute seule, son sexe, sa condition, & par dessus tout cela son visage, qui est tout-à-fait charmant, & même tout-à-fait majestueux, ne furent pas capables de les arrêter. Au contraire voiant qu'elle s'étoit mise sur la porte de sa salle, pour leur boucher le passage, ils entrerent malgré elle, de sorte que comme elle faisoit resistance, ils la renverserent par terre. Je ne sçaurois dire encore tout ce qu'ils lui firent d'injurieux, ils foüillerent toute sa maison, tout de même que s'il y avoit eu quelque criminel, & qu'ils eussent eu ordre de le prendre. Enfin aiant trouvé ce qu'ils cherchoient, ils se retirerent aprés avoir dit mille choses outrageantes à cette Dame, & qui meritoient punition. Elle avoit trop de cœur pour soufrir cette insulte, sans chercher à en tirer vengeance, elle envoia un homme exprés à son pere,

pour l'avertir de ce qui se passoit, & cet homme m'aiant trouvé en chemin, & dit ce qui étoit arrivé depuis mon départ, je me crus obligé honêtement de retourner sur mes pas, pour lui faire ofre de mes services. Je la trouvai inconsolable, & ce fut en vain que je m'éforçai de lui dire que Mr. son pere avoit assez de credit, & d'amis, pour la venger. Tout cela ne soulagea pas son afliction, & si je ne me fusse avisé de lui promettre que j'y allois travailler à l'heure-même, je crois qu'elle y auroit succombé. Ce fut en cela que je reconnus plus que je n'avois encore fait la grandeur de son ame. Elle me dit qu'il n'étoit pas juste que je m'exposasse pour ses interêts, pendant qu'elle seroit en sureté: que s'il étoit vrai que je voulusse bien entreprendre sa défense, elle étoit prête d'y courir avec moi: qu'elle n'étoit qu'une femme, mais que toute femme qu'elle étoit, elle se croioit assez forte pour batre Mr. Vedeau. Je lui dis que bien-loin que cela fût necessaire, il faloit même qu'elle s'en donnât bien de garde; qu'aprés la violence que sa partie avoit faite, il faloit conserver le bon droit de son côté, que c'étoit pour cela que je ne voulois pas seulement qu'elle me donnât un seul de ses gens dans une chose que je premeditois. En éfet, j'envoiai prier des amis que j'avois dans le voisinage, de me vouloir prêter leurs valets, & y étant venus eux-mêmes, croiant que j'avois quelque afaire sur les bras, je les renvoiai, depeur que comme ils étoient tous mariés, ou établis, ils ne se fissent des afaires. Ils furent obligés de me contenter, parce qu'autrement je n'aurois plutôt rien fait. Ainsi aiant cinq ou six bons garçons avec moi, & qui ne se soucioient gueres de Mr. Vedeau, dont ils n'étoient pas connus, non plus que de ses gens, nous nous en fûmes chasser jusques à la porte de sa bassecourt. Il étoit capitaine des chasses du païs, & avoit des gardes dans la plûpart des villages d'alentour, l'un desquels étant venu au premier coup que nous tirâmes,

mes, pour ſçavoir qui nous en avoit donné la permiſſion, je le regalai d'une volée de coups de bâtons, avec ordre d'aller dire à Mr. Vedeau, que s'il vouloit prendre la peine de venir lui-même, je lui ferois le même traitement. Il en vint trois l'un aprés l'autre, mais qui ne s'en allerent pas plus contens. Ils ſe ſauverent tous au château, où quoi qu'ils puſſent dire, Mr. Vedeau ne jugea pas à propos de ſortir. Neanmoins il crut que s'il pouvoit aſſembler quelques communes, il pourroit m'inveſtir facilement, c'eſt pourquoi faiſant ſonner le tocſin dans ſa paroiſſe, il monta lui-même au haut d'une guerite, d'où il ſe mit à contempler avec ſa lunette, s'il ne viendroit point quelqu'un à ſon ſecours. Cela ne m'empêcha pas de continuer ma chaſſe, je fus tirer juſques à la porte de ſa baſſecourt, & ſon juſtaucorps bleu me l'aiant fait aviſer où il étoit, je fis ſemblant de vouloir tirer ſur lui, dequoi s'étant aperçû par le moien de ſa lunette, quoi que naturellement il ne vît goute, il fit le plongeon, dont j'eus beaucoup d'envie de rire. Car en verité bien-loin qu'il y eût quelque danger pour lui, il y avoit tant de diſtance qu'un fuſil ne pouvoit pas porter à moitié. Mais il étoit impoſſible de le garentir de la peur, & cela faiſoit voir qu'un homme n'en eſt pas plus méchant, pour avoir une grande mouſtache. Cependant le tocſin ſonnoit toujours, & enfin les paroiſſes voiſines commençant à faire le même carillon, je crus qu'il étoit temps de faire retraite. En éfet, je trouvai déja des païſans qui vouloient s'emparer des defilés, mais n'aiant oſé m'atendre, je me retirai fort content de ma petite expedition.

Vedeau ſe douta bien qu'il faloit que je fuſſe des amis de Madame Sallé, mais n'en aiant aucune preuve, il fut au deſeſpoir de l'afront qu'il avoit reçû. Il en fit informer, mais ce ne put étre que contre de certains quidams qu'il lui fut impoſſible de mieux deſigner, puis que nous n'étions connus

de perſonne, & que ceux qui m'avoient vû chez Madame Sallé, n'avoient pas été aſſez hardis pour me venir reconnoitre. Cet afront fut ſuivi d'un autre, Mr. Hervé aiant été informé de ce qui avoit été fait à ſa fille, fit décreter contre ſes gens, & aiant chargé un huiſſier des pieces, il lui donna main forte, pour pouvoir les mettre à execution. Ces gens ſe ſauverent, & tout ce que l'huiſſier put faire, fut de faire perquiſition dans leurs maiſons, où il n'y eut ni trou ni cave, qu'il ne viſitât. Mr. Genou voiant que ſon gendre avoit tant d'afaires, & qu'il lui étoit impoſſible de les démêler, s'il ne l'aſſiſtoit, s'aviſa alors d'un tour de chicane, il fit preſenter requête par ces fugitifs, leſquels aiant exposé que ſous prextexte de faire perquiſition de leurs perſonnes, on leur avoit pris tout ce qu'ils avoient chez eux, il eurent permiſſion d'en faire informer. Les faux témoins ne manquerent pas aprés cela, & Mr. Vedeau eut un décret contre l'huiſſier, & contre les aſſiſtans. Celui-ci ne ſe défiant de rien, & n'aiant trouvé perſonne d'aſſez charitable pour l'avertir de ce qui ſe paſſoit, fut pris chez lui où il étoit tranquilement, & conduit dans les priſons de Châteauneuf en Thimerais. C'étoit juſtement dans le voiſinage de Vedeau, & où il avoit toute ſorte de credit; ainſi il le fit mettre non ſeulement dans un cul de baſſe foſſe, mais lui fit encore faire ſon procés. C'étoit une étrange choſe de voir qu'un homme qui étoit obligé en conſcience, & ſur tout par le devoir de ſa charge de rendre juſtice à chacun, fût neanmoins porté d'une ſi grande paſſion, qu'il vouloit oprimer un innocent, & cela par le ſeul motif de vengeance. Car tout le crime de ce malheureux étoit d'avoir été chez lui chercher ceux contre qui Madame Sallé avoit obtenu décret, & il n'étoit non plus vrai que ce pauvre miſerable eût fait quelque larcin, que ſi l'on diſoit la même choſe de moi, qui n'y étois pas. Cependant il étoit prêt de perir, &

& l'injustice de Vedeau étoit telle, que de peur qu'il ne reçût du secours de ceux qui l'auroient pu assister, il avoit empêché que Mr. Hervé ni sa fille ne pussent recevoir de ses nouvelles. Tous ceux qui prenoient quelque interêt en lui, & qui ne sçavoient pas cette malice, étoient tout étonnés qu'ils l'abandonnassent ainsi, sur tout aprés s'être jetté dans le precipice où il étoit, pour l'amour d'eux, & lui avoir promis le contraire. Enfin quelqu'un se doutant qu'il y avoit quelque chose là-dessous de malentendu, s'en fut à Paris, & surprit extrémement Mr. Hervé, en lui aprenant ce qui se passoit. Car c'étoit là la premiere nouvelle qu'il en avoit euë, & il avoit trop de cœur s'il en eût été averti plutôt, pour ne pas faire son devoir. Aussi mettant les fers au feu à l'heure-même, il fit tant qu'il eut un arrêt, par lequel il fut défendu à la Justice de Châteauneuf de passer outre au jugement du prisonnier, & qu'il seroit amené à la Conciergerie. Un huissier du Parlement monta promptement à cheval pour l'aller signifier, & il étoit temps qu'il arrivât. Le Procureur du Roi avoit donné ses conclusions pour le faire pendre, & selon l'air du bureau, le moins qui lui pût arriver, c'étoit d'avoir le foüet, & la fleur de Lis, ou d'aller aux galeres. Vedeau fut fort faché que sur le point de rendre son nom fort celebre dans le païs, par une si grande injustice, il lui falût aller conter ses raisons devant le Parlement, où le pere de sa partie avoit du moins autant de credit que lui, & toute sa famille. Mais la necessité l'y obligeant aprés cela, il s'en vint à Paris, & comme cette compagnie vit que c'étoit proprement l'afaire de trois de ses Membres, quoi qu'elle se poursuivît sous d'autres noms, elle fit ce qu'elle put pour les accommoder. En éfet, il n'étoit gueres honête que tout le monde fût imbu de mille violences, & de mille tours de chicanne, pour ne pas dire de mille injustices, qu'ils avoient faites; mais la passion où ils étoient les uns & les

autres, leur aiant fait fermer l'oreille à toutes sortes de propositions, ce fut là que se develópa le nœud de l'afaire, & qu'on sut pourquoi Vedeau avoit envoié ses gens pécher dans les fossés de Madame Sallé. On sut, dis je, que c'étoit en haine de ce que son mari lui avoit refusé de l'eau d'une riviere qui lui apartenoit, pour arroser une prairie, dequoi se voulant venger, il avoit acheté un petit fief, moiennant cinq ou six mille francs, en vertu duquel il avoit pretendu que la riviere étoit non-seulement à lui, mais que Mr. Sallé n'avoit point de droit d'en faire aller l'eau dans ses fossés. Cette afaire ne pouvoit qu'elle ne fût d'une longue discussion, vû les incidens qui y étoient arrivés, & sur tout par la profession des parties, qui n'ignoroient aucun tour de chicanne. Cependant le pauvre huissier étoit toujours la victime de leur ressentiment, & quoi qu'il ne fût plus dans les cachots, la forme vouloit qu'il demeurât en prison, jusques à ce qu'on eût éclairci son afaire. Pour achever de le rendre encore plus malheureux, le Parlement ne voulut pas demeurer juge dans une instance qui regardoit des personnes si considerables dans leur corps, & s'en étant deporté, il se passa encore un temps considerable devant qu'on eût nommé d'autres Juges. Enfin on en atribua la connoissance aux Requêtes de l'Hôtel, & comme j'y avois de bons amis, je joignis mes sollicitations à celles de Mr. Hervé. Cela fâcha fort Mr. Genou, & son gendre, non pas qu'ils crussent que j'y eusse plus de credit que leur partie, mais parce qu'il leur sembloit que c'étoit étre bien hardi, moi qui n'y avoit point d'interêt, de me déclarer contr'eux si hautement. Mr. Genou qui étoit fier, le dit à un de mes amis, pour me le redire, mais je lui fis réponse que j'avois été toute ma vie serviteur de Mr. Hervé, & qu'étant d'ailleurs chez Madame Sallé quand la premiere insulte lui avoit été faite, je ne m'étois pu dispenser honêtement d'é-

pouſer leur parti. Je lâchai ces dernieres paroles, ſans faire reflexion que ſon gendre me pourroit ſoupçonner par là d'avoir été celui qui avois été tirer juſques à la porte de ſa baſſecourt. Cela eut été pardonnable à un jeune homme qui fait les choſes d'ordinaire ſans reflexion, mais à moi nullement qui devois avoir plus de conduite, & de prudence. Auſſi vis je bien un moment aprés que j'avois fait une faute, & s'il eut été temps d'y remedier, je l'aurois fait de bon cœur. Mais ne m'en étant aperçû que trop tard, je laiſſai aller les choſes comme elles pourroient, ſans m'en mettre autrement en peine. Mon ami aiant été redire à Mr. Genou, ce que je lui avois répondu, ſans croire neanmoins me faire tort, il conclut avec ſon gendre qu'il n'y avoit jamais eu d'autre que moi, qui lui avoit fait cet afront, & pour en étre plus aſſuré, Mr Genou me dit le lendemain à l'entrée des Requêtes de l'Hôtel, où j'étois pour ſolliciter, que Madame Sallé m'avoit bien de l'obligation; qu'aprés m'étre expoſé comme j'avois fait en venant inſulter ſon gendre juſques à ſa porte, c'étoit prendre les choſes avec beaucoup de chaleur, que de me trouver encore à toute heure, & à tous momens pour ſolliciter pour elle. Il cherchoit en diſant cela, à me prendre par ma réponſe, & je m'aperçûs qu'il avoit apoſté deux hommes exprés, qui ſans faire ſemblant de rien, écoutoient ce que nous diſions, mais ils ne firent que perdre leur temps les uns & les autres, comme j'étois ſur mes gardes, je ne dis rien qui me put nuire, & ils furent obligés de s'en retourner comme ils étoient venus. Il en reſta neanmoins une certaine ulcere dans le cœur contre moi à Mr. Genou, & aiant trouvé l'occaſion de me témoigner ſa méchante volonté, ainſi que j'ai raporté ci-deſſus, il la prit avec beaucoup de plaiſir.

Mais pour revenir à ſon afaire, les Requêtes de l'Hôtel aiant encore tâché de s'accommoder avec Mr. Hervé, comme elles virent que leur obſtina-

tion étoit si grande à l'un & à l'autre, qu'ils n'en vouloient point entendre parler, elles se disposerent à leur rendre justice. On jugea d'abord ce qui concernoit l'huissier, qui étoit toujours en prison, & il en sortit à condition de suivre la Cour jusques à diffinition de procés. Car on ne put encore juger son afaire au fonds, & ce ne fut que par provision qu'il eut élargissement de sa personne. Cependant il en étoit de cette afaire comme d'une pelote de neige qu'on voit grossir à mesure qu'elle passe sur une montagne qui en est couverte, il s'étoit fait tant de procedures, qu'il y avoit pour le moins quarante ou cinquante sacs, & il en couta un nombre infini d'argent à Mr. Hervé pour la faire juger. Car ce fut lui qui fut obligé de fournir à l'apointement, aussi-bien qu'à la subsistance de l'huissier, à qui outre qu'il n'étoit qu'un malheureux, il étoit bien juste de donner tout ce qu'il lui faloit. Enfin ce procés aprés avoir duré je ne sçais combien de temps, fut enfin terminé par une sentence à l'avantage de mes amis, & Vedeau en eut tant de regret, que depeur qu'on ne se moquât de lui dans le païs où étoit arrivé la querelle, il fut long-temps sans y vouloir aller. Voilà quelle fut l'issuë d'une afaire qui aprêta à parler à bien du monde, & où ils auroient sauvé bien de la peine, & de l'argent, s'ils avoient voulu croire le conseil de leurs amis. Car quoi que Mr. Sallé eut fait condamner sa partie aux depens, il lui en couta bien encore deux mille écus de faux frais, ce qui n'accommode personne, quelque bien que l'on soit dans ses afaires.

Ce procés s'étant terminé de la sorte, je me vis libre d'aller où je voudrois, car je n'avois pas voulu sortir de Paris, que je n'en eusse vû la fin. Il y avoit long-temps qu'un Gentilhomme d'auprés de Melun me prioit de l'aller voir, je lui mandai donc que ce seroit au premier jour, & je fus ravi d'aller en ces quartiers-là, pour plus d'une raison.

En

En éfet, outre que je me faisois un plaisir d'aller chasser avec lui, j'étois bien-aise d'aller visiter Mr. de Charost, qui étoit à Vaux le-Vicomte, où l'on disoit qu'il étoit allé prendre l'air, mais c'étoit un conte qu'on faisoit pour cacher un accident qui lui étoit arrivé. Le pauvre homme étoit tombé en enfance, & quoi qu'il ne fût pas extrémement vieux, l'esprit qui a coutume de mourir le dernier en nous, l'avoit tellement abandonné, qu'on ne pouvoit pas croire, à le voir en l'état qu'il étoit, qu'il eût jamais été si habile courtisan. Cependant, outre que ce que j'en ai dit ci-dessus est plus que sufisant pour faire voir qu'on devoit le croire tel, il n'y avoit gueres d'homme qui sût railler plus adroitement. J'en avois été témoin une fois en ma vie, & quoi que ce fut sur un sujet qui ne m'étoit pas trop agreable, toutefois ne m'étois-je pu empêcher d'en rire comme les autres. Cela arriva peu de temps aprés la mort de Mr. le Cardinal de Richelieu mon bon Maitre. J'ai dit, ce me semble, que le bruit étoit qu'il étoit bien avec Madame la Duchesse d'Aiguillon sa niece, & que même on vouloit que le Duc de Richelieu fût son fils. Ce bruit qui étoit déja grand durant sa vie, augmentant encore aprés sa mort, devint enfin si commun, que les gens de la lie du peuple, comme ceux de la premiere qualité, s'en entretenoient. Il arriva même qu'une femme de la Cour, aiant querelle avec la Duchesse d'Aiguillon, lui reprocha qu'elle avoit été la maitresse d'un Prêtre, de qui elle avoit eu plusieurs enfans. Il en étoit sans doute de cela, comme de beaucoup de choses, lesquelles il est beaucoup plus expedient de tenir cachées que de les reveler; mais cette Duchesse étant de l'humeur de la plûpart des femmes, qui n'écoutent que leur passion, elle s'en vint toute éplorée se jetter aux piés de la Reine, & lui demanda justice. La Reine lui dit de se relever, & s'informa ce qu'elle avoit. Je parlois alors à Mr. de Charost, avec

avec qui j'étois entré chez cette Princesse. Mais lui qui n'aimoit pas cette Dame, avec qui il avoit eu quelque démêlé, me quita aussi-tôt pour aller entendre ce que c'étoit. Elle dit donc à la Reine, que Madame de St. Chaumont l'avoit apellée putain, car elle nomma ce mot en propres termes, ce qui étonna bien du monde, & qu'elle avoit encore ajouté qu'elle avoit eu cinq ou six enfans de son oncle. C'étoit ce semble à la Reine à prendre la parole, & lui dire ce qu'elle jugeroit à propos, mais Mr. de Charost ne lui en donnant pas le temps, Eh quoi, Madame, dit-il à la Duchesse d'Aiguillon, vous faut-il afliger de si peu de chose, & ne sçavez-vous pas que de tout ce qui se dit à la Cour, il n'en faut jamais croire que la moitié. Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que tous ceux qui étoient presens se prirent à rire, & la Reine voiant que tout le monde rioit, en rit aussi. Cela facha extraordinairement la Duchesse d'Aiguillon, qui n'avoit pas coutume de soufrir que l'on se moquât d'elle. Mais comme elle n'étoit plus dans le temps de son regne, & qu'au contraire la Reine la haïssoit mortellement, elle fut obligée de s'en retourner avec sa courte honte.

Comme on ne cherche qu'à dauber sur les malheureux, elle ne fut pas plutôt sortie qu'il se trouva dix personnes au lieu d'une, qui releverent la parole qu'elle avoit dite de putain, disant que si elle étoit indecente même dans la bouche d'un homme, à plus forte raison combien le devoit elle étre dans celle d'une femme. Enfin on lui fit là son procés, tellement que si je n'eusse pas su ce que c'étoit que la Cour, il me sufisoit de voir ce que je voiois, pour en étre éclairci. En éfet, cette femme qui faisoit tout trembler sous elle du vivant de son oncle, ne fut pas digne d étre jettée aux chiens, s'il m'est permis de parler de la sorte, pour avoir prononcé sans y penser, ce que je viens de dire. Cependant l'on n'eut garde de faire tant de bruit

d'une bien plus grande pauvreté, que dit quelque temps aprés une fille de la Reine. Ce fut Mademoiselle de Guerchi, celle à qui arriva cette funeste avanture, je veux dire qui aprés étre grosse du Duc de Vitri, se fit perir si malheureusement, en cherchant à cacher sa disgrace par la perte de son fruit. Je dis donc qu'il lui arriva un jour de dire une chose si pauvre, qu'elle meritoit bien mieux que Madame d'Aiguillon, qu'on lui jettât des pierres. La Reine l'aimoit par-dessus toutes les autres, & il arrivoit souvent que dans le temps que cette Princesse étoit occupée à des afaires particulieres, elle la faisoit demeurer à la porte de son cabinet, avec ordre de ne laisser entrer que ceux qu'elle lui avoit dit. Un jour qu'elle l'y avoit laissée, Mr. de Vic s'y presenta, & comme il revenoit de l'armée, & que son visage ne lui étoit pas connu, elle lui demanda son nom. Il se nomma en même temps, mais comme il n'y avoit pas grande diference entre ce nom qu'il avoit, & celui d'une certaine chose, que je ne veux pas nommer, elle lui ferma la porte au nez toute en colere. La Reine qui avoit par hazard les yeux tournés de son côté, aiant remarqué son action, lui demanda ce que c'étoit; mais elle paroissant toute interdite, se contenta de lui dire que c'étoit un insolent, & qu'elle n'osoit pas dire à sa Majesté ce qu'il lui avoit dit. Comme il y avoit beaucoup à dire qu'elle fût alors si habile qu'elle le fut depuis, la Reine se plut à la voir rougir, & la faisant aprocher, lui dit qu'elle vouloit absolument qu'elle lui aprît ce que c'étoit; que si c'étoit une chose qui ne fût pas bonne à dire, elle pouvoit l'enveloper; qu'il n'y avoit rien qu'on ne pût faire entendre de cette maniere, & que pour elle qui avoit de l'esprit, cela ne devoit pas l'embarrasser. Mademoiselle de Guerchi voiant que la Reine lui donnoit cet expedient, resolut de s'en servir, mais elle fit les choses avec si peu d'adresse, que si elle ne les lui nomma pas par leur nom, il y eut fort peu à dire.

Elle

Elle lui dit, qu'aiant demandé à celui à qui elle avoit fermé la porte au nez, comment il se nommoit, il lui avoit dit le nom de la chose avec laquelle on disoit qu'on faisoit des enfans. Mr. de Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine, qui étoit alors auprés d'elle, se mettant alors à rire comme un fou; Voulez-vous parier, Madame, dit-il à la Reine, que c'est Mr. de Vic qui s'est presenté, car je sçais qu'il arriva hier au soir de Flandres, mais le bon de l'afaire fut que cette fille lui soutint qu'elle ne se méprenoit pas, & que c'étoit lui qui changeoit une lettre au nom qu'elle avoit entendu.

Le Gentilhomme que j'étois allé voir auprés de Melun, s'apelloit le Comte de la Chapelle Gautier, fort honête homme, & dont le pere avoit été extrémement de mes amis. Il étoit ennemi juré d'un autre Gentilhomme de son voisinage, nommé le Vicomte de Melun, ou pour mieux dire l'Arbalête. Car il n'étoit pas de cette bonne Maison de Melun, dont il y a eu autrefois un Connétable, & dont décendent les Princes d'Epinois. Il étoit bien éloigné d'étre d'une origine si illustre, il y avoit plus de gens de robe dans sa famille, que de gens d'épée. Cependant si on l'en eut voulu croire, Messieurs de Châtillon n'étoient pas de meilleure Maison que lui. Leur inimitié venoit de ce que le pere de l'un avoit tué le pere de l'autre, si-bien que la source en étoit si legitime, que personne n'y pouvoit trouver à redire. Mon ami étoit l'ofensé, car c'étoit son pere qui avoit eu le malheur de perir par la main de l'autre, tellement qu'il n'en pouvoit entendre parler sans frissonner depuis les piés jusques à la tête. Une personne de qualité à qui j'avois beaucoup d'obligation, m'avoit prié avant que de partir de Paris, de tâcher d'assoupir cette haine, en proposant à mon ami d'épouser la sœur de Melun. Mais je lui dis que je le priois de m'excuser, que ce seroit faire injure à Mr. le Comte de la Chapelle, que je connoissois trop bien né, pour s'allier

jamais à la fille de l'homicide de ſon pere. En éfet, je ne me voulus jamais charger de cette commiſſion, & quand je l'aurois fait, il auroit été bien inutile. Auſſi bien-loin que le Vicomte de Melun tâchât par ſa conduite de lui faire oublier le mal qu'il étoit en droit de lui vouloir, c'étoit un homme d'un ſi mediocre genie, qu'il lui donnoit plutôt ſujet de le haïr encore davantage. Comme il étoit ſujet à faire débauche, il parloit à tors, & à travers, quand il avoit deux vers de vin dans la tête, & ſi les défenſes de ſe batre n'euſſent été fort rigides, c'en étoit aſſez pour les mettre tous les jours en état de ſe couper la gorge. Cela eut été blâmable à tout le monde, mais particulierement au fils d'un homme qui avoit déja trempé ſes mains dans le ſang du pere de mon ami. Auſſi bien-loin qu'il lui fût permis d'en uſer de la ſorte, le Roi n'avoit donné la grace à ſon pere, qu'à condition qu'il ne ſe trouveroit jamais, ni lui ni les ſiens, où ſeroit le fils de celui qu'il avoit tué: que ſi même ce fils ſurvenoit dans quelque compagnie où ils fuſſent, ils ſeroient obligés de lui quiter la place. Au reſte on ne pouvoit pas dire que cette ordonnance ne fut ſelon toutes les regles de la juſtice, mais le Vicomte de Melun au lieu de s'y conformer, comme avoit fait ſon pere, en uſoit ſi mal, comme je viens de dire, que d'abord que je fus arrivé chez mon ami, la premiere choſe qu'il me dit, fut qu'il ne le pouvoit plus endurer. Il m'expoſa en même temps le ſujet de ſes plaintes, que je trouvai fort legitimes, mais à quoi je tâchai de donner la meilleure couleur que je pus, depeur d'aigrir encore ſon eſprit, qui ne l'étoit déja que trop. Cependant je lui remontrai qu'il ne pouvoit avoir la moindre afaire contre lui, ſans ſe commettre extraordinairement: que la même ordonnance qui enjoignoit à Melun d'éviter ſa preſence, lui enjoignoit à lui de ne point avoir de reſſentiment: que comme il étoit l'ofenſé, on croiroit toujours qu'il auroit commen-

mencé la querelle : qu'en l'état où il étoit, il lui faloit mille fois plus de precaution qu'à un autre ; qu'il avoit du bien, ce qui l'obligeoit de ne rien faire, sans y avoir bien pensé : que c'étoit souvent ce qui rachetoit la vie, mais qu'aussi cela contribuoit souvent à nous perdre; qu'il y avoit des éveillés qui ne demandoient que la mort d'un honête homme, pour profiter de ses dépoüilles : qu'en un mot nous avions afaire à un Prince qui n'entendoit point de raillerie là dessus, & qu'à moins que ses afaires ne fussent claires comme le jour, je lui conseillois de demeurer comme il étoit.

Ce Gentilhomme qui avoit pour le moins douze ou quinze mille livres de rente, & qui songeoit même à s'établir encore mieux par un mariage, gouta mes raisons, & les trouva si pertinentes, qu'il m'avoüa qu'il m'étoit obligé. En éfet, je crois que sans moi, il ne se seroit pu empêcher de faire quelque folie. Mais comme aprés avoir remis le calme dans son esprit, nous ne songions lui & moi, qu'à prendre du divertissement, soit à la chasse, ou à rendre visite aux Gentilshommes de son voisinage, il arriva une chose, qui lors qu'il y pensoit le moins, le mit en état de se donner quelque satisfaction. Comme nous étions à dîner lui & moi, ce qui nous étoit bien extraordinaire, y aiant toujours compagnie, nous entendîmes sonner du cors dans son parc, ce qui l'obligea de se lever avec precipitation, & de courir dans la cuisine, où il y avoit des fusils. Je le suivis au même temps, & en aiant pris chacun un, nous courûmes où le bruit nous apelloit. Nous trouvâmes quantité de chiens qui chassoient un lievre, qui avoit passé par une bréche, & le Comte de la Chapelle n'eut pas plutôt jetté les yeux sur celui qui sonnoit, qu'il reconnut aux couleurs, que c'étoit le piqueur de son ennemi. Il fut tenté de le tuer, & je vis l'heure qu'il le couchoit en joüe ; mais faisant reflexion aparemment qu'il se vengeroit bien mieux de tuer

les

les chiens, il tira trois coups l'un ſur l'autre, & il n'y en eut pas un qui fut tiré inutilement. Il me dit d'en faire de même, mais je le voiois ſi paſſionné, que je ne crus pas à propos de faire ce qu'il me diſoit. En éfet, ſon ennemi pouvoit ſurvenir à tous momens, & il faloit bien qu'il y en eût un de nous deux qui eût ſon fuſil chargé, s'il ſe preſentoit. Cependant le piqueur qui n'avoit ſonné que pour rompre les chiens, voiant qu'il n'y avoit rien là à gagner pour lui que des coups, s'étoit retiré par la même bréche qu'il étoit entré, & ſes chiens le ſuivirent, ſoit que l'inſtinct leur fît craindre un même ſort que celui qui étoit arrivé aux autres, ou qu'ils ſe trouvaſſent en défaut. Le Comte de la Chapelle voiant qu'il n'avoit plus rien ſur quoi décharger ſa colere, vouloit ſortir à toute force pour aller chercher le Vicomte de Melun, qu'il ſe doutoit bien n'étre pas trop loin. Car l'on entendoit des chevaux qui alloient & venoient le long des murailles du parc, & ce ne pouvoit étre que lui, & les gens qui l'accompagnoient. Mais je lui dis, qu'il devoit etre content de ce qu'il avoit fait, que ſi Melun s'étoit porté à cette action pour lui faire pieces, le démenti lui en demeuroit; qu'ainſi c'étoit à ſon ennemi à courre maintenant, & non pas à lui, qui lui avoit tué ſes chiens: qu'outre cela il étoit encore en droit de ſe plaindre, & peut-étre de le faire aller en priſon: que les choſes pouvoient changer de face, s'il ſortoit de chez lui, ce que je ne lui conſeillois pas, à moins que de ſe vouloir faire des afaires mal-à propos. Il fut touché de ces raiſons, & nous en étant retournés dans la maiſon, à peine y fûmes nous que nous vîmes arriver un Gentilhomme du païs, nommé Chiſi, lequel le Comte de la Chapelle ſçavoit bien étre des amis de ſon ennemi. Ainſi il crut qu'il venoit de ſa part, mais celui-ci ſans faire ſemblant de rien, ſe mit à table avec nous, & tant que dura le dîner, il ne fit que nous entretenir de choſes &

d'au-

d'autres, sans nous parler de celle-là. Nou commençâmes donc à croire qu'il pouvoit étr survenu par hazard, & il ne nous fut plus si suspect qu'il avoit été auparavant. Nous avions gran tort neanmoins, il ne venoit que pour voir combien nous étions de monde, & il avoit quité Melun tout exprés. C'est pourquoi d'abord qu'il eut dîné il le fut retrouver, & lui aiant dit aparemment qu nous n'étions que nous deux, nous les vîmes arriver ensemble un quart d heure aprés, suivis d cinq ou six autres, tous à cheval. Le Comte d la Chapelle les aiant aperçûs, devant qu'ils en trassent sur le pont-levis, sauta sur son fusil, qu étoit auprés de lui, & dés que j'eus vû son action je me doutai bien qu'il y avoit quelque chose d nouveau. Nous marchâmes donc au devant d'eu avec ses gens, & nous trouvâmes Melun à la têt des autres, lequel n'avoit osé passer le pont-levis D'abord qu'il nous vit, il demanda ses chiens au Comte de la Chapelle, mais voiant qu'il le couchoit en joüe, il jugea à propos de ne pas atendre s réponse. Il fit fort bien, car assurément s'il eut attendu encore un moment, peut étre n'auroit-il jamais été en état de faire insulte à personne. Chil suivit son exemple aussi-bien que tous les autres & ils firent tous leur retraite de fort bonne grace.

Cette afaire ne pouvoit qu'elle ne fît grand brui dans la Province, sur tout étant arrivée entre de personnes qui y faisoient quelque figure. Je conseillai en même temps à mon ami d'en porter s plainte au Subdelegué de Messieurs les Maréchau de France, afin qu'en aiant pris connoissance, cel empêchât qu'il ne fût obligé de donner sa parole à quelques Gentilshommes, que je prevoiois devoi s'entremettre de les accommoder. Il ne gouta pa mes raisons, soit que ce Subdelegué ne fût pas d ses amis, ou qu'il crût qu'il feroit mieux de s'adresser tout d'un coup aux Maréchaux de Franc mêmes. Mais dans le temps qu'il se preparoit lui-
mê-

même pour aller à Paris, le Marquis de St. Teran Gouverneur de Fontainesbleau le vint voir, & le pria de rompre son voiage pour l'amour de lui, lui promettant qu'il lui feroit faire toute sorte de satisfaction. Comme c'étoit un vieux courtisan que je connoissois de longue main, il me pria de joindre mes prieres aux siennes, afin que le Comte de la Chapelle ne lui refusât pas la grace qu'il lui demandoit. Je lui dis qu'il se moquoit de moi de me parler de la sorte, que veritablement j'étois de ses amis, mais que s'il ne pouvoit rien sur lui, à plus forte raison y pourrois je quelque chose. En efet, il avoit toujours été des amis de son pere aussi-bien que moi, & outre cela sa charge, car il étoit aussi Capitaine des chasses du païs, lui donnoit une si grande autorité, qu'il n'y avoit point de Gentilhomme dans la Province qui n eût de grandes mesures à garder avec lui. Mr. de la Chapelle se trouva fort embarrassé à cette priere, car si d'un côté la politique vouloit qu'il ne se fît pas un ennemi de cette consideration, d'un autre le plaisir de se venger du fils d'un homme qui avoit tué son pere, lui étoit une puissante amorce pour n'écouter rien que son ressentiment. Aussi se laissant flater qu'il pourroit se deporter d'une sollicitation, qui pour dire les choses comme elles sont, pouvoit passer pour incivile, il lui remontra que s'il n'y avoit point d'autre démêlé entre sa Maison, & celle du Vicomte de Melun, que celui qui venoit d'arriver, bien-loin de se faire prier, il auroit mille graces à lui rendre de la peine qu'il se donnoit: que si même ceux qu'il avoit étoient d'une nature à pouvoir s'oublier, il n'y a rien qu'il ne fît à sa consideration, mais qu'il le prioit de reflêchir dans quelle obligation il etoit de poursuivre sa vengeance: ce qu'on diroit dans le monde, de ce qu'aprés en avoir trouvé l'occasion, il avoit été capable de faire plus de cas de sa priere, que de venger un sang qui lui devoit être si precieux: qu'il le suplioit donc de considerer

que

que ce qu'il lui demandoit étoit contraire aux loix de la nature, & outre cela capable de le perdre d'honneur: qu'il ne vouloit point d'autre juge que lui, c'est pourquoi il ne faisoit point de doute que bien-loin de lui vouloir du mal, s'il ne lui pouvoit accorder sa demande, il en auroit plus d'estime pour lui.

Voilà quelles furent les raisons de mon ami pour combatre les sollicitations du Marquis de St. Teran. Elles ne pouvoient étre plus justes, ni plus raisonnables, comme je le laisse à penser à tous ceux qui ont un peu de bon sens. Cependant Mr. de St. Teran ne s'en contenta pas, & il fit encore ce qu'il put, & pour déterminer mon ami à ne lui pas refuser ce qu'il lui demandoit, & pour m'obliger à lui faire la même priere. Mais aprés avoir vû qu'il ne gagnoit rien, ni auprés de l'un ni auprés de l'autre, il dit au Comte de la Chapelle qu'il ne lui vouloit point de mal de ce qu'il faisoit, parce qu'il sçavoit que sa passion le preoccupoit tellement, qu'il étoit encore incapable de vouloir écouter le conseil de ses amis: qu'il avoit eu tort de le prendre ainsi à la chaude, mais qu'un peu de temps disposeroit peut-étre son esprit à faire tout ce qu'on voudroit: qu'il lui demandoit donc de ne prendre aucunes mesures de vingt quatre heures, pendant lesquelles il le conjuroit de faire reflexion, qu'outre que Dieu nous commande de pardonner à nos ennemis, c'étoit souvent acheter son repos que de pratiquer ce commandement au pié de la lettre: qu'il ne faisoit point de dificulté qu'il ne lui accordât cette grace; qu'elle ne pouvoit prejudicier à ses interéts, lui donnant sa parole que le Vicomte de Melun ne feroit rien aussi de son côté.

C'est ainsi que le Marquis de St. Teran, sans faire semblant de rien, rendit un service considerable au Vicomte de Melun. Car le Comte de la Chapelle ne croiant pas qu'il lui pût refuser honêtement ce qu'il lui demandoit, sur tout aprés les assurances

qu'il

qu'il venoit de lui donner que son ennemi ne s'en prevaudroit point, il se tint en repos chez lui durant ces vingt quatre heures, pendant lesquelles le Marquis de St. Teran envoia en Cour pour remontrer, que leur querelle étant arrivée pour la chasse, il prioit le Roi de lui en renvoier la connoissance. Comme il n'y avoit là personne qui pût parler pour le Comte de la Chapelle, le Roi lui accorda ce qu'il demandoit, si-bien qu'au lieu de la qualité de mediateur, il prit celle de Juge. Mon ami fut fort surpris de ce tour d'adresse, & même n'en fut pas content. Cependant nous n'y trouvâmes point de remede, parce qu'il étoit desormais trop tard de s'adresser à Messieurs les Marêchaux de France, & que d'un autre côté c'eut été prendre de la peine inutilement, que de vouloir faire revoquer au Roi ce qu'il avoit fait. Mon ami fut donc obligé d'aller à Fontainesbleau, pour voir quelle justice on lui feroit. Elle fut fort mediocre, le Vicomte de Melun demanda seulement excuse de ce qui étoit arrivé, dit que ç'avoit été sans dessein que ses chiens étoient entrés dans son parc, que s'il y avoit trouvé son piqueur, il sçavoit bien que ce n'étoit que pour les faire revenir; que c'étoit un malheur que le lievre les eût menés sur ses terres, que s'il avoit été sur son pont-levis, il le prenoit à témoin lui-même que ce n'étoit pas pour lui faire insulte, mais pour lui demander trois de ses chiens qu'il voioit lui manquer. Cependant s'il s'en trouvoit ofensé, il protestoit pareillement qu'il n'avoit jamais songé à le faire; que bien-loin de cela, il seroit ravi de lui témoigner en toutes rencontres qu'il seroit son serviteur; qu'il lui promettoit de plus d'observer religieusement les conditions qui étoient entre leurs Maisons, c'est pourquoi si jamais il chassoit, & que la bête prît le chemin qu'elle avoit pris, il feroit rompre les chiens à l'heure-même. Mr. de la Chapelle fut obligé de se contenter de ces excuses, & de lui dire qu'aprés ce qu'il venoit de lui témoi-

gner, il étoit faché d'avoir tué ses chiens.

Voilà quel fut leur accommodement. Cependant nous fûmes quelque temps sans sçavoir pourquoi le Marquis de St. Teran avoit ainsi pris à cœur d'obliger l'un au prejudice de l'autre, mais un Gentilhomme du païs qui n'étoit ni son ami, ni celui de Melun, nous dit qu'il l'avoit fait pour l'amour de Mr. de Besons Conseiller d'Etat, dont la partie de mon ami avoit épousé une parente. Nous eûmes peine à le croire, parce que ce mariage s'étoit fait contre son consentement, mais nous sûmes d'un autre endroit que c'étoit la verité, & même nous en eûmes des preuves qui ne nous permirent pas de le mettre en doute. Ce Mr. de Bezons étoit un homme qui avoit de l'esprit infiniment, & qui par le moien de son habileté, s'étoit fait beaucoup d'amis. Mais le meilleur de tous, étoit Mr. le Chancellier qui lui avoit procuré l'Intendance de Languedoc, quoi qu'il n'eût jamais été Maitre des requêtes, & que ces sortes d'emplois ne se donnent ordinairement qu'à ceux qui sont pourvûs de pareilles charges. Cependant il ne l'avoit pas seulement exercée pendant trois ans, comme ont coutume de faire les Intendans de Justice, mais il y avoit encore été continué cinq ou six fois, ce qui lui avoit aquis tant de credit dans la Province, que le Roi n'en avoit pas davantage. En éfet, je lui ai ouï dire à lui-même, que quand il y venoit un édit, il faloit qu'il donnât son atache, s'il vouloit qu'il fût executé ponctuellement. Je lui ai ouï dire encore une chose, mais bien plus extraordinaire que celle-là, car il me semble que je me suis laissé dire que c'est un usage qu'on observe dans les Provinces, qu'il faut que les Intendans donnent leur atache, sur tout ce qui vient de la Cour. Quoi qu'il en soit, sans vouloir assurer si cela est, ou non, je dis donc qu'il m'a conté une fois, qu'aiant eu ordre de faire le procés au nommé Roule, lequel avoit été assez hardi pour faire revolter le Vivarés, & aiant fait met-

mettre sa tête sur la porte d'Aubenas, ses parens ou ses amis l'ôterent pendant la nuit, mais qu'aiant le lendemain fait publier une ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à ceux qui l'avoient ôtée, de la remettre à la même place dans vingt-quatre heures, ils y avoient satisfait. Je ne sçais si tout le monde sera de mon sentiment, mais il me semble qu'il y a peu de gens qui fussent capables de se faire obeïr en une pareille rencontre. Cependant quoi que ces sortes de choses procedent d'ordinaire d'une grande severité, je puis dire que s'il étoit craint, il ne laissoit pas d'étre aimé, sur tout des gens qui alloient le grand chemin, & qui aimoient qu'on leur fît une prompte expedition. Car jamais homme n'a eu plus de vivacité d'esprit, ce qui fait que la Province le regrete encore, d'autant plus que Mr. d'Aguesseau qui lui a succedé, a des qualités bien opposées. En éfet, je lui ai vû faire une chose surprenante, & que j'aurois peine à croire, si je n'en avois été témoin moi-même. Je lui ai vû dis-je dicter des lettres tout en un même temps à trois secretaires, & pendant cela ne pas laisser de m'entretenir. Il étoit impossible qu'un homme d'un si graud esprit, ne brillât dans le Conseil, aprés y avoir été apellé. Le Roi lui confioit les afaires les plus delicates, & Mr. le Chancellier ne dedaignoit pas souvent, quelque éclairé qu'il fut, de se servir de son conseil. Il étoit donc sans doute celui de tous les Conseillers d'Etat qui avoit le plus de reputation, tellement qu'il ne faloit pas trouver étrange, si Mr. de St. Teran avoit été bien-aise de l'obliger. Aussi étoit il en état de rendre service à tout le monde, & qui plus est sa fortune quelque considerable qu'elle fût, n'étoit rien en comparaison de ce qu'il pretendoit la pousser. C'est pour cela, autant peut-étre que par reconnoissance, qu'il paroissoit si ataché aux interêts de Mr. le Chancellier, & à ceux de toute sa Maison. Car il consideroit que le Roi aiant autant de confiance qu'il en avoit en eux, le verita-

ble moien de s'avancer, étoit d'avoir leur recommandation. Cependant il n'y perdit que son temps, si Mr. le Chancellier & le Marquis de Louvois son fils lui donnerent des témoignages de leur amitié en plusieurs rencontres, ils ne firent pas la même chose dans une où il souhaitoit davantage de l'éprouver. M. Colbert étant mort, il ne pretendit pas moins qu'à remplir sa place, & il avoit sans doute assez d'esprit & d'intelligence pour s'en bien aquiter, mais cette faveur qu'il esperoit pour lui, aiant panché pour un autre, il en mourut de chagrin.

Le démélé qui étoit arrivé au Comte de la Chapelle, m'aiant retenu chez lui plus que je n'avois fait dessein, j'eus le temps de connoitre toute la Province, car il n'y eut gueres de Gentilshommes qui aiant su ce qui se passoit, ne vinssent chez lui pour lui ofrir service. J'en vis donc arriver de toutes sortes, riches, & mal-aisés, & parmi ceux-là le Comte de Kermeno, qui à la verité n'étoit pas du païs, comme son nom le fait assez connoitre, mais qui y venoit souvent atiré non pas par les charmes d'une certaine Dame, car je mentirois si je disois qu'elle en avoit, mais par une vieille connoissance, qui lui tenoit lieu de tout ce qu'il eut pu trouver ailleurs. Je le connoissois bien, & il ne fut pas necessaire que le Comte de la Chapelle me dît qui il étoit. Je l'avois vû à la Cour, & à l'armée, & il n'étoit gueres plus estimé d'un côté, que d'autre. Ce n'est pas qu'il ne fût un fort bon Gentilhomme, mais outre qu'il n'y en avoit point qui eussent la mine plus petite que lui, il avoit entrepris un métier qui ne lui convenoit pas. Son frere le Marquis du Garrot avoit fait la même chose, & ils avoient trouvé le secret tous deux de se faire casser, aprés avoir mangé un million de bien.

Toutes ces choses, dont j'avois une parfaite connoissance, ne me donnerent pas une grande atention pour sa personne, ce que le Comte de la Chapelle aiant bien remarqué, il me demanda, dés qu'il fut

forti, quel homme c'étoit, car bien-loin de le connoitre à fonds, il n'en avoit jamais oui parler, avant qu'il vînt dans le païs. Je lui rendis conte de tout ce qu'il vouloit sçavoir, en quoi je puis dire que je n'augmentai ni ne diminuai rien de la verité. Je lui apris aussi l'avanture de son frere, de laquelle il m'avoit touché quelque parole, & qui est si bizarre, qu'il n'y en a gueres qui le soit davantage. Le Marquis du Garrot aprés avoir mangé tout son bien, ne sçachant plus de quel bois faire fléche, s'avisa d'un expedient, par où il pretendoit se faire pour le moins douze ou quinze mille livres de rente, de mille écus qu'il avoit. Le secret qu'il trouva pour cela, fut de faire dire à toutes les vendeuses d'herbes de la halle, qu'il leur prêteroit de l'argent au prix usité parmi elles, qui étoit un sou par jour d'un écu : qu'elles pouvoient aussi avertir leurs amies que tant qu'il y auroit de l'argent dans la banque, il seroit à leur service ; que le bureau seroit ouvert depuis une telle heure, jusques à une autre, & qu'on tiendroit un regître fidele, tant de la recepte, que de la dépense. Aprés un avis comme celui-là, ce ne furent que processions à l'endroit où étoit le bureau, & comme il donnoit de l'argent indiferemment à tout le monde, cela parut si extraordinaire, qu'il courut un bruit que c'étoit le Diable. Un Commissaire en étant averti, s'y transporta incontinent, & eut peine à y entrer, tant la foule étoit grande. Mais s'étant fait faire place, il trouva le Marquis du Garrot lui-même, qui avoit tâché de se déguiser, pour n'être pas connu. Il lui demanda ce qu'il faisoit là, à quoi l'autre répondit qu'il n'avoit que faire de le lui demander, puis qu'il le voioit bien, qu'il distribuoit de l'argent à qui en vouloit; s'il n'étoit pas permis de le faire, & pourquoi il s'ingeroit de le venir troubler. Comme il avoit la mine aussi basse que son frere, le Commissaire ne trouva pas bon qu'il parlât avec tant de fierté, il voulut l'emmener en prison, & lui n'é-

tant pas bien-aise d'y aller se nomma, esperant que son nom repareroit le défaut de sa mine. Mais voiant qu'il avoit afaire à un homme qui ne se soucioit gueres des gens de qualité, il fut obligé de lui dire qu'il avoit épousé la fille de Mr. de Courcelles Conseiller de la grand' Chambre. Le Commissaire, qui avoit bien plus afaire d'un Conseiller, que d'un Marquis, le prit sur un ton plus doux aprés cela. Il lui dit qu'à la consideration de son beau-pere, il ne lui feroit pas cet afront, mais qu'il faloit renoncer à son trafic, lequel aussi-bien faisoit déja trop de bruit pour le pouvoir continuer. Il n'y eut point de replique, il falut fermer la caisse, & le regître. Cependant voiant le Commissaire si-bien intentionné, il lui demanda comment il pourroit ravoir son argent, sur quoi il n'eut point de bonne réponse. Celui-ci lui dit, que puis qu'il l'avoit donné si librement à des gens qu'il ne connoissoit pas, c'étoit à lui à trouver moien de le ravoir. En éfet, il ressembloit à celui de qui l'on conte, qu'aiant obtenu du Roi d'Espagne un certain droit sur tous ceux qui regarderoient une comete, qui paroissoit depuis peu, il n'en avoit pas été plus riche, puis qu'il lui avoit été impossible de justifier ceux qui l'avoient regardée. Il en étoit dis-je de même de lui, puis qu'il ne sçavoit, ni qui étoient les personnes qui avoient pris son argent, ni où elles demeuroient, ni si elles n'avoient point même pris un autre nom que le leur.

Etant revenu à Paris, la fievre me prit, & je ne sçais si c'est que je n'avois point fait un peu plus d'excés que de coutume. Car la table étoit toujours mise chez le Comte de la Chapelle, & moi qui étois accoutumé à une vie réglée, aiant peine à me conformer à une chose si extraordinaire pour moi, & neanmoins étant obligé de faire comme les autres, je m'en trouvai mal plusieurs fois, devant que de m'alliter. J'eus recours aux remedes ordinaires

pour me guerir, qui étoient la diete, & la saignée: mais la fievre me continuant toujours, on me conseilla, au lieu de mon Medecin, de faire venir un Chevalier Anglois, qui s'étoit rendu fameux dans le Roiaume par plusieurs cures de cette nature. En éfet, il n'y avoit point de fievre, qui fût à l'épreuve de son secret. Tous ceux qui en avoient été afligés y avoient eu recours, & comme ils en avoient été gueris, je n'aurois eu garde de ne pas faire la même chose, si l'on ne m'eut dit qu'il y en avoit eu beaucoup à qui elle étoit revenuë deux ou trois mois aprés. J'avois donc cru plus à propos de me remettre en d'autres mains que dans les siennes, mais n'aiant pas lieu d'en étre satisfait, je l'envoiai prier de me faire la grace de me venir voir. Il y vint, & me fit bien rire de ce qu'il me conta du Marquis de Hautefort premier écuier de la Reine, homme qui avoit bien cent mille livres de rente, mais d'une avarice si épouvantable, que quoi qu'il n'eût ni femme, ni enfans, il n'y avoit personne qui ne s'en plaignît. Il me conta, dis-je, que se trouvant dans un pareil état, que celui où j'étois, il lui avoit envoié dire, qu'il avoit besoin de son secret, c'est pourquoi il lui feroit plaisir de le lui porter: que s'étant rendu chez lui, il l'avoit trouvé extrémement mal, que neanmoins aprés avoir tâté son poulx, vû sa langue, & enfin observé tous les signes qui lui pouvoient indiquer la qualité de sa maladie, il lui avoit dit de mettre son esprit en repos, & qu'il l'en tireroit moïennant la grace de Dieu: que là-dessus il lui avoit voulu faire prendre son remede, mais qu'il lui avoit dit qu'il vouloit sçavoir auparavant combien il lui couteroit: qu'il avoit ouï dire à ceux qui avoient eu afaire à lui, qu'il étoit fort cher: qu'il faloit vivre, comme disoit Molieres, avec les malades, sinon qu'on seroit obligé de ne s'en pas servir: que ce discours l'avoit étonné, sur tout venant d'un homme qui avoit tant de bien; qu'il

lui avoit répondu qu'il se moquoit de tenir ce discours, qu'il n'avoit pas coutume de parler de prix avec une personne de sa qualité, qu'elles en usoient comme bon leur sembloit, & qu'il en seroit le maitre. Mais que ne s'étant pas contenté de ces paroles, il avoit insisté à ce qu'il lui en fixât le prix : que se croiant donc obligé de lui obeïr, il lui avoit dit que les gens de sa volée ne lui avoient jamais moins donné que cinquante pistolles : cependant qu'il lui disoit encore une fois, qu'il en useroit comme il lui plairoit : qu'il s'étoit récrié là-dessus, comme s'il l'eut poignardé : que peu s'en étoit falu même qu'il ne lui eût dit des injures ; que le voiant dans cet emportement, il avoit cru à propos de lui laisser jetter son feu, pour voir à quoi tout cela aboutiroit : qu'aprés s'être émû comme un possedé, il lui avoit enfin ofert quatre pistolles, à quoi aiant encore répondu, qu'il ne vouloit point parler de prix avec lui, il lui avoit dit en colere de s'en aller, & qu'il n'avoit que faire de lui, & de son remede : que lui aiant obeï, il n'avoit pas été plutôt arrivé à sa maison, qu'il lui avoit envoié un laquais, pour lui ofrir une pistolle davantage ; que pendant quatre jours, il avoit fait le même manege, mais qu'en marchandant ainsi il étoit allé en l'autre monde.

Je n'eus point de peine à croire ce qu'il me disoit. J'avois été témoin moi-même plusieurs fois de quantité de vilenies qu'il avoit faites, & entr'autres d'une, que je n'avois jamais pu goûter. C'étoit dans le voiage que l'on fit pour le mariage de Monsieur le Dauphin, car je cherchois toujours à vivre, comme j'avois vécu, c'est-à-dire, que mon âge, & le peu de moiens que j'avois ne m'empêchoient pas de faire le courtisan. Je dis donc que m'étant trouvé logé dans la même maison qui étoit marquée pour lui, l'hôte surpritson cocher, qui lui voloit de l'avoine, & s'en étant venu plaindre à lui, il le pria de lui vouloir faire justice. De

quoi

quoi donc lui repliqua Mr. de Hautefort, car ou je ne vous entens pas, ou il me semble que vous lui avez fait rendre ce qu'il vous prenoit. Ouï, Mr. lui dit l'hôte, mais je n'ai pas vû toute celle qu'il m'a prise, & je sçais bien que j'en avois une certaine quantité dans le cofre de l'écurie, & que la moitié de ce qui y étoit, n'y est plus. C'est que tes chevaux l'ont mangé, lui répondit Mr. de Hautefort froidement, amene moi des témoins que ce soit mon cocher, & puis il faudra qu'il te la paie. Mais, Mr., lui repliqua l'autre tout surpris, en a-t-il été chercher, lors qu'il a voulu faire ce larcin, & puis qu'il n'y en avoit pas, le moien de vous en amener. Tant pis pour toi, lui répondit-il, ne sçais-tu pas bien que ce ne sont qu'eux, qui font faire le procés à une personne, & puis que tu n'en as point, ne t'amuses pas davantage à me rompre la tête.

Ce fut toute la raison qu'il en put tirer, dont il me vint faire ses plaintes, comme un homme qu'il prenoit à témoin de l'injustice qu'on lui faisoit. Mais je ne pus que hausser les épaules, & lui dis qu'il devoit prendre patience. Il fut bien obligé de le faire, dequoi il eut encore plus de lieu de s'apercevoir, quand il sortit de chez lui, car bien-loin qu'il fût d'humeur à lui païer le degât que ses gens pouvoient avoir fait, il ne païa pas seulement ce qui avoit été servi sur sa table, ou s'il le fit, ce fut à un prix si mediocre, qu'il ne rendit pas l'argent que les denrées avoient couté. Mais puis que me voici sur ce voiage, il faut que je raporte une chose fort plaisante, qui arriva à un Intendant. Il avoit une maitresse dans une ville, où le Roi logeoit avec toute la Cour, & se trouvant chez elle par hazard, quand les Marêchaux-des-Logis arriverent, il en pria un avec lequel j'étois de vouloir exempter sa maison. Cet Intendant avoit le malheur de ressembler à Mrs. du Garrot, c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas homme de bonne mine, ainsi les

Marêchal-des-Logis ne le connoiſſant point, lui dit, comme par maniere de deriſion, que cela étoit trop juſte, & qu'il y faloit ſonger. Mais au même temps il prit ſa craïe, & la marqua comme les autres. L'Intendant ne ſe rebuta pas pour cela,, & tâchant d'obtenir ce qu'il demandoit, ſans ſe faire connoitre, car il étoit là incognito, le pria derechef d'exempter cette Dame, lui aſſurant que s'il la connoiſſoit, il jugeroit qu'elle en valoit bien la peine. Mais voiant que l'autre n'écoutoit pas ſeulement ce qu'il lui diſoit, il fut obligé de lui dire qu'il étoit l'Intendant, & que dans la rencontre il tâcheroit de ſe revancher de cette obligation. Je n'ai que faire de dire que le Marêchal-des-Logis lui fit excuſe auſſi-tôt, de ce qu'il n'avoit pas rendu d'abord à ſon caractere, tout ce qu'il lui devoit, cela eſt aiſé à comprendre, & l'on ſçait bien que perſonne ne cherche à deſobliger des gens de cette conſideration. Il m'étoit arrivé peu de temps auparavant preſque une pareille choſe. Un Gentilhomme de mes amis, qui avoit une afaire avec le Preſident de Bretonvilliers, m'aiant écrit de l'aller voir de ſa part, je m'en fus à ſa belle maiſon, dans l'Iſle Nôtre-Dame, & le portier m'aiant dit qu'il étoit dans ſa chambre, je traverſai la cour pour y aller. Je ne le connoiſſois point, & ne ſçavois s'il étoit bien, ou mal fait, vieux ou jeune. Quoi qu'il en ſoit, l'aiant trouvé lui-même, comme j'allois monter le degré, avec un martinet à la main, & tout comme un homme qui s'en alloit à la cave, je lui demandai le chemin de la chambre de M. le Preſident. Il me répondit que c'étoit lui-même, & que je n'avois que faire d'aller bien loin pour le trouver, dequoi je fus ſi ſurpris que je demeurai preſque comme un homme qui auroit fait un mauvais coup. Mais il chercha lui-même à m'ôter de ma confuſion, en me demandant ce qu'il y avoit pour mon ſervice, tellement que voiant qu'il ne ſe ſcandaliſoit point de ma mépriſe, il me fut facile de me remettre. On peut infe-

ret par ce que je viens de dire, que ce n'eſt pas un homme fort bien-fait, mais je dirai à ſon avantage, qu'il n'y en a gueres de plus honête. Cette occaſion fut cauſe que j'eus moien de le connoitre, & de le pratiquer, & je puis dire, que dans le ſiecle où nous ſommes, où chacun eſt ataché à ſon interêt, je lui ai vû faire des choſes qui font voir que s'il eſt fils d'un partiſan, il n'en a gueres les inclinations.

Tout le monde ne pardonne pas ſi facilement qu'on ſe méprenne, & encore quand on eſt rencontré dans un état qui ſemble indecent de ſon caractere. J'en avois eu une preuve deux ou trois ans auparavant, en allant voir un Conſeiller des Enquêtes, nommé Machaut, qui demeuroit dans la ruë Michel le-Comte. J'avois un procés de peu de choſe par devant lui, & paſſant par hazard devant ſa porte, je me ſervis de l'occaſion pour lui demander qu'il ſe donnât la peine de le juger. Celui qui m'ouvrit la porte, me dit qu'il étoit chez lui, que je n'avois qu'à monter dans la ſalle, & qu'il l'alloit avertir que je le demandois. Je fis ce qu'il me dit, & trouvant une porte qui donnoit dans le Jardin, je me mis à regarder dedans, & vis un homme en calleçon, & en bonnet de nuit, qui ſuoit à groſſe goute à force de travailler. C'étoit juſtement mon raporteur, grand floriſte, & qui ſe connoiſſoit bien mieux en ognons de tulipes, ou de quelque autre fleur, qu'à juger un procés. Je le regardai faire quelque temps, ſans qu'il tournât la tête, tant il avoit le cœur ataché au métier, mais enfin aiant été obligé de ſe relever pour prendre quelque relâche, il jetta les yeux ſur moi, & s'en vint d'un air bruſque me demander, à qui j'en voulois. Je lui dis à Mr. de Machaut, ne croiant pas que je parlaſſe à lui. Mais il ſe fit connoitre à l'heure-même, me demandant encore plus bruſquement ce que je ſouhaitois de lui. Lui donner un placet, lui dis-je aſſez fierement, ne trouvant pas bon qu'il me parlât avec ſi peu d'honêteté. Donnez-le donc, me ré-

pondit-il, du même ton qu'il avoit commencé, puis que c'est moi à qui vous en voulez. Mais qu'il vous souvienne une autrefois, de prendre mieux vôtre temps, quand vous voudrez parler à vôtre Juge. Rien ne fut jamais plus plaisant que nôtre conversation ; comme mon procés n'étoit pas de grande consequence, & qu'il m'étoit presque égal de le perdre, ou de le gagner, je ne pus soufrir qu'il me brusquât sans lui rendre la pareille, & qui nous auroit entendu, auroit eu sujet de rire, sans aller à la comedie. Cependant quoi que je grondasse ainsi, je n'avois pas laissé de lui donner mon placet, & lui aiant pris fantaisie de le lire, il n'eut pas plutôt vû mon nom, que changeant tout-à-coup de visage, & de stile, il me demanda de quelle famille j'étois, & si je décendois de tel, & tel, à qui il donnoit des qualités, & des charges, que je n'avois pas connoissance qu'ils eussent jamais euë, quoi que je fusse parfaitement instruit de toutes celles qui avoient été dans ma Maison. Je lui dis pourtant qu'ouï, pour finir plutôt un entretien qui commençoit à m'ennuier. Surquoi m'embrassant, il me dit que nous étions donc parens, & commença à me faire une genealogie, où quelque atention que je prêtasse, il me fut impossible de jamais rien comprendre. Je convins de tout ce qu'il voulut, & dés l'heure-même il m'apella son cousin, me disant cependant que je n'en parlasse à personne avant le jugement de mon procés, parce que si ma partie venoit à le sçavoir, c'en seroit assez pour le recuser. Je lui dis que je n'avois garde, & nous étant ainsi separés les meilleurs amis du monde, il me jugea quatre ou cinq jours aprés, quoi qu'il fût si lent ordinairement, que c'en étoit assez pour ne voir jamais finir une afaire, que de l'avoir pour raporteur.

Comme en parlant de Mr. d'Hautefort, je me suis engagé insensiblemẽt dans un recit, àquoi je ne m'atendois pas; j'ai quité là le mariage de Mr. le Dauphin, qui auroit peut-être bien été aussi agreable.

Du moins comme on prend plaisir à entendre par-
ler des personnes qui sont élevées en dignité, il est
certain que cela auroit été plus à la mode: Cette
Princesse étant arrivée à Sermaises, & le Roi à
Châlons, avec Mr. le Dauphin, il fut resolu que
la premiere entrevûë se feroit à moitié chemin. Ce-
pendant le Roi sans faire semblant de rien, envoia
Mr. le Evêque de Condom qui avoit été Precepteur
de Monseigneur, pour en aparence lui faire com-
pliment de la part de son futur époux, mais en
éfet pour observer si elle étoit aussi fiere, qu'on
lui avoit dit. Car il y avoit quelqu'un qui lui avoit
raporté que c'étoit une Princesse dont l'humeur ne
s'accorderoit pas au genie de la nation Françoise,
laquelle étant la plus civile, & la plus honête de
toutes les nations, étoit bien aise que ceux à qui
elle devoit obéïr s'impatisassent avec elle. Il avoit
ordre, en cas qu'il remarquât ce défaut, de lui in-
sinuer doucement, que les manieres de France
étant toutes autres que celles d'Allemagne, elle
devoit tâcher de les prendre le plutôt qu'elle pour-
roit, afin de plaire non-seulement au Roi, & à
son époux, mais encore à tout le Roiaume; dont
elle avoit déja gagné l'estime par la reputation où
elle étoit, d'être la Princesse de l'Europe qui
avoit le plus d'esprit. Mais il vint redire au Roi,
qu'il n'avoit eu que faire de mettre ses leçons en
pratique, & qu'excepté que cette Princesse aimoit
en particulier, il n'y avoit rien de plus civile ni de
plus honête. Le Roi fut ainsi au devant d'elle jus-
ques à deux lieües de Châlons, avec plus de satis-
faction qu'il n'auroit eu, s'il lui eut raporté de
méchantes nouvelles. Madame la Dauphine n'a-
tendit pas que le Roi eut mis pié à terre pour le ve-
nir saluer, elle décendit la premiere de carosse, &
le Roi sçachant qu'elle marchoit à lui, décendit
du sien, suivi de Monseigneur, mais à une di-
stance raisonnable. Tout cela avoit été concerté
auparavant, & il ne faut point douter que celui

qui étoit le maitre, n'eût donné tous ses ordres. Quoi qu'il en soit, le Roi aprés avoir parlé quelque temps en particulier à Madame la Dauphine, qui s'étoit jettée à ses piés en l'abordant, lui presenta Monseigneur,& aprés lui tout ce qu'il y avoit de personnes considerables, qui étoient à sa suite. Cette premiere entrevûë se fit au milieu de la campagne, ainsi le poste n'étant pas tenable, on remonta bientôt en carosse, & le Roi fit monter Madame la Dauphine dans le sien, & la fit mettre dans le fonds à côté de lui. Monseigneur pour être auprés d'elle, ne se mit qu'à la portiere, & étant ainsi arrivés à Châlons, on y acheva les ceremonies du mariage, qui y fut consommé. Cependant le Roi avoit mis auprés de cette Princesse une habile femme, qui étoit la Duchesse de Richelieu, & comme il n'en connoissoit point de plus capable dans son Roiaume, il l'avoit ôtée d'auprés de la Reine pour la lui donner. On avoit trouvé cela étrange, parce qu'étant Dame d'honneur de cette Princesse, & n'aiant pas d'autre qualité chez Madame la Dauphine, il sembloit qu'elle fût déchûë, au lieu d'être plus élevée. Mais elle qui avoit de l'esprit ne fut pas dans ce sentiment, elle regarda moins au titre qu'elle avoit, qu'à la confiance que le Roi avoit en elle, & tâchant de faire tout de son mieux pour plaire à sa nouvelle Maitresse, en même temps qu'elle plairoit au Roi, elle fit voir en y réüssissant, que rien n'est impossible à une personne qui a de la prudence, & de la conduite.

Le Roi ne s'arrêta pas à Châlons, la Reine l'atendoit à Villers-Cotterets,& dans l'impatience qu'elle avoit de voir l'épouse de son cher fils, il n'y avoit point d'heure qui ne lui durât une journée entiere. Ainsi le Roi étant bien-aise de la satisfaire dans une chose si juste,ne perdit point de temps en aucun endroit, & se rendit dans cette maison, où l'on avoit preparé toutes sortes de plaisirs. Le bal, les balets, la comedie n'y furent pas oubliés; & quoi qu'on

fû

fût dans le carême, on crut qu'il n'y avoit point de temps qui pût dispenser de faire paroitre la joie qu'on ressentoit, de voir l'heritier d'un si puissant Roiaume, marié avec une Princesse d'un si grand merite. On y demeura quinze jours, au bout desquels le Roi reprit le chemin de son séjour ordinaire. Je ne puis m'empêcher de raporter ici un trait de ma folie, car je ne puis pas apeller autrement l'entêtement que j'avois pour la Cour. Je demeurai à Villers-Cotterets, tant que le Roi y demeura, & ce fut pour y étre si mal à mon aise, que je fus obligé d'y coucher sur la paille. En éfet, ce lieu n'étant pas capable de loger la dixiéme partie des gens qui y étoient, la plûpart étoient obligés d'aller chercher gîte à deux lieuës de là, les autres campoient, & l'on eut dit que l'on étoit à la guerre. J'étois tellement roüé quand j'eus ainsi passé de si méchantes nuits, que quand je voulus monter à cheval, je me trouvai tout incommodé. Un de ceux qui dansoient au ballet, aiant pitié de me voir de la sorte, me dit que si je voulois lui donner mon cheval, il avoit une place dans un carrosse qu'il me cederoit. Je le pris au mot ne me pouvant faire plus de plaisir, & m'étant embarqué au milieu de tous les danseurs du Roiaume, je les entendis parler de mille choses, qui ne me divertirent gueres, mais qui toutefois m'ennuierent moins, que si j'avois été obligé de rester sur mon cheval. Il faisoit encore si vilain, que nous ne pûmes pas faire beaucoup de diligence: cependant pour nous amuser encore davantage, il arriva que nôtre carosse versa, & ce fut dans un endroit si plein de boüe, que nous fûmes une demie journée devant que de nous en pouvoir tirer. Il falut aller chercher du secours dans les villages d'alentour, & il n'est pas concevable combien je pestois, moi qui n'avois pas besoin de cet accident, pour me trouver incommodé. Nous avions pris quelque avance pour arriver à peu prés en même temps que

que le Roi, mais cela nous aiant retardé de beaucoup, il nous laissa tout-à-fait derriere. En passant auprés de nous il envoia voir qui c'étoit, qui étoit ainsi si-bien accommodé, & celui qu'il y avoit envoié, lui aiant été dire que c'étoient les danseurs, il se prit à rire, en disant qu'il valoit mieux que ce fussent eux, que d'autres, qu'ils avoient la jambe bonne, mais qu'il avoit bien de la peine à croire que sur un tel theatre, ils pussent danser comme il faut. Cela nous fut raporté par un homme de la Garderobe qui avoit un de ses parens parmi nous. Cependant quoi que la coutume soit d'admirer tout ce que dit le Roi, nous nous dispensâmes cette fois là de faire comme les autres, & nous étions trop chagrins de nôtre avanture, pour avoir envie de rire. Enfin à force de patience, nous nous tirâmes de ce mauvais pas, & nous fûmes obligés de prendre six chevaux de renfort, pour pouvoir tirer nôtre carrosse. Comme nous étions tous François, & que nôtre genie est d'oublier les maux dés qu'ils sont passés, nous ne nous en souvînmes plus étant arrivés à Senlis, nous ne parlâmes que de faire bonne chere, & ces Messieurs aiant trouvé le vin à leur goût, ils en prirent tant qu'ils eurent besoin de s'aller reposer.

Nous achevâmes le lendemain nôtre voiage, & je trouvai à mon logis un homme qui m'y atendoit, avec qui j'en avois fait autrefois un qui étoit plus long, mais où je n'avois pas eu tant de peine. C'étoit du temps que j'étois à Mr. le Cardinal de Richelieu. Il m'avoit envoié en Languedoc porter une dépêche à Mr. le Duc de Montmorenci, Gouverneur de la Province, & comme je m'en revenois en poste, je trouvai un si méchant cheval au-de là du peage en Dauphiné, qu'un homme qui auroit été roüé tout vif, n'auroit pas soufert davantage. En éfet, j'aurois bien mieux fait dés que je m'aperçûs de la méchante rencontre que j'avois faite, de monter sur le cheval du postillon, &

mê-

ême de mettre plutôt pié à terre, mais aiant cru
u'à force d'éperons j'en pourrois venir à bout, je
ne fatiguai tellement que je ne crois pas de ma vie
voir eu tant de peine. Cependant comme il m'é-
oit arrivé d'avoir eu quelque impatience, le po-
illon avoit jugé à propos de prendre les devans,
e peur que je ne le rendisse responsable du chagrin
ue j'avois. Je demeurai donc au milieu de la cam-
agne, comme un desesperé, & aiant voulu met-
re pié à terre, je tombai dans un autre embarras,
ui fut que la rosse se fit tirer si fort, que je crus
u'il m'arracheroit la main. Pour remedier à ce
ouvel accident, je le fis marcher devant moi,
nais il s'arrêtoit tout court de moment à autre, &
uand je voulus presser, il tourna tantôt à droit,
t tantôt à gauche, au lieu de suivre le grand che-
nin. Comme je vis cela, je remontai dessus,
nais ce fut un autre martire. Enfin je crois que je
e serois jamais arrivé à l'autre poste, si à force de
iquer je n'eusse atrapé une litiere, où étoit juste-
nent l'homme que je trouvai chez moi, avec un
e ses freres. Je leur demandai combien il y avoit
ncore de là au peage, & voiant le pitoiable état
ù j'étois, l'autre me dit qu'il me conseilloit d'en-
er dans la litiere, que son frere monteroit sur
on cheval, & que le temps m'en dureroit moins
 moitié. Il ne pouvoit rien m'ofrir de plus agrea-
e, ainsi l'aiant pris au mot, je me mis avec lui,
je trouvai un homme d'une si bonne conversa-
on, & si agreable, que quand même je n'aurois
s été si las, j'aurois été ravi de le connoitre.
ant arrivé au peage, nous soupâmes ensemble,
le lendemain je me servis encore de sa voiture
ur aller à Vienne, & de là à Lion, où comme je
avois rien qui me pressât, je demeurai deux ou
ois jours. Il y venoit pour faire une consulta-
n de Medecins, à cause d'une indisposition con-
uelle qu'il avoit, & son frere n'étoit avec lui
e pour lui tenir compagnie. Mais ce fut la plus
plai-

plaisante consultation dont on ait jamais ouï parler, & j'en puis parler assurément, puis que j'y étois present. Il dit aux Medecins qu'il ne venoit pas pour sçavoir d'eux, s'il jouïroit d'une meilleure santé, en observant le regime de vivre à quoi ils assujetissoient ceux qui se mettoient entre leurs mains, mais si en continuant de vivre, comme il avoit vécu, il pourroit esperer la même chose: qu'il aimoit la bonne chere, & ne haïssoit pas le sexe, qu'il lui étoit impossible de se passer de l'un, & de l'autre, mais que si en lui en permettant l'usage, ils trouvoient que quelques petits remedes lui fussent salutaires, il étoit prêt de se conformer à leurs ordonnances. Les Medecins se regarderent l'un l'autre, l'entendant parler de la sorte, & le jugerent tout d'une voix qu'il étoit digne de mort, quand ce ne seroit que pour vouloir vivre selon son caprice, au prejudice de l'obeïssance aveugle qu'on leur devoit. Cependant ils ne laisserent pas de lui donner de la marchandise pour son argent, c'est-à-dire qu'aprés lui avoir dit, qu'il feroit mieux de s'abstenir de toutes sortes de débauches, ils l'obligerent du moins de prendre des medecines, & de se faire saigner de temps en temps. Ce n'étoit que le moien de l'envoier plus promptement en l'autre monde, aussi le pauvre homme mourut l'automne suivante, & comme il étoit pourvû d'un Benefice qui valoit mille écus de rente, ce qui est considerable en ce païs-là, je vis un jour arriver en poste son frere, lequel me venoit prier de le vouloir servir de mon credit, pour le lui faire avoir. Je n'en avois pas beaucoup; cependant l'honneur que j'avois d'être au premier Ministre d'Etat, me faisant considerer en quelque façon de tout le monde, je fus trouver Mr. l'Evêque de Valence, de qui il dépendoit, & il me l'accorda de si bonne grace, que j'eus lieu d'en être satisfait. Depuis ce temps-là cet homme s'étoit tellement reconnu mon redevable, qu'il m'envoioit tous les ans un pre-

present de tout ce qu'il y avoit de plus rare dans le païs, & quand il venoit à Paris, j'étois toujours le premier à qui il rendoit visite. Il étoit venu cette fois-là pour une afaire qu'il avoit avec le Marquis de Rivarolles, Colonel du regiment Roial de Piémont, & l'un des grands Prieurs de l'Ordre de St. Lazare. C'étoit à cause de cette derniere dignité, qu'il se trouvoit avoir démêlé avec lui. Car aiant des droits, où le Marquis en pretendoit, leurs gens qui étoient sur les lieux, n'avoient pu s'accorder ensemble, tellement que les maitres étoient prêts d'entrer en procés. Je lui dis qu'il feroit bien de n'en point venir là, s'il pouvoit, qu'il auroit afaire à forte partie, non pas à cause du Marquis de Rivarolles, qui n'avoit pas plus d'amis qu'un autre, mais parce qu'il y feroit joindre Mr. le Marquis de Louvois, qui étoit Vicaire general de l'Ordre. Il me dit que c'étoit bien son dessein, qu'aussi me venoit-il voir tout exprés, pour me prier de m'en mêler: qu'il m'avoit ouï dire, ce lui sembloit, que je connoissois particulierement Mr. de Rivarolles, & qu'il avoit tant de preuves de l'amitié que j'avois pour lui, qu'il ne doutoit point que je ne lui rendisse ce service. Je lui répondis qu'il ne me faisoit que justice aiant cette pensée de moi, mais que je n'étois pas en pouvoir de faire ce qu'il desiroit; qu'il est vrai que j'avois été bien autrefois avec lui, mais que pour de certaines raisons que je voulois bien lui dire, nous nous étions broüillés ensemble. En éfet, Mr. de Rivarolles avoit mille bonnes qualités, il étoit bien-fait, avoit de l'esprit, & étoit brave, mais il étoit si fort interessé, qu'il se seroit broüillé avec son meilleur ami pour cinq sous. Il s'étoit fait mille afaires en sa vie pour cela, aussi-bien que pour sa médisance, mais comme cela ne me regardoit point, j'aurois été le premier à le taire, s'il m'avoit tenu parole. Le sujet que j'avois de me plaindre de lui, est que l'aiant trouvé un jour à St. Germain, il m'é-

m'étoit venu embrasser, & aprés m'avoir fait mille caresses, m'avoit demandé ce que je faisois de mon neveu. Je lui avois dit que je l'avois mis dans le regiment du Roi, car c'étoit dans le temps qu'il y étoit encore, surquoi il me répondit que si je me voulois joindre à lui, il lui feroit donner dans son regiment une compagnie qui ne lui couteroit rien: qu'il y avoit un Capitaine, dont il n'étoit point content, qu'il alloit faire tout son possible pour le faire casser, & que s'il y pouvoit réüssir, il m'en avertiroit à l'heure-même, afin que je fisse agir mes amis; qu'il ne vouloit pas demander lui-même la compagnie, depeur qu'on ne crût qu'il eut fait pieces à l'autre, pour me faire plaisir, mais que comme peut-être on lui en parleroit au bureau, devant que d'en disposer, je pouvois conter qu'il feroit son devoir.

Il n'y avoit rien assurément de plus obligeant que ces paroles, aussi me croiant dans l'obligation de l'en aller remercier, j'y menai mon neveu avec moi, à qui il confirma ce qu'il m'avoit dit. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'en venir à bout, & le Capitaine eut assez d'amis, pour ne pas recevoir l'afront qu'il lui vouloit faire. Je ne laissai pas de lui en demeurer tout aussi obligé, que s'il l'avoit fait, & comme mon neveu se degoutoit de l'infanterie, je lui conseillai d'acheter une compagnie dans son regiment. Je m'informai donc s'il n'y en avoit point quelqu'une qui fût à vendre, & aiant apris que le Baron de Montesquiou avoit envie de se retirer, je fus trouver Mr. de Rivarolles, & lui dis qu'aprés les bontés qu'il nous avoit témoignées, mon neveu étoit resolu de s'atacher auprés de lui: que n'aiant pu lui faire donner une compagnie pour rien, il vouloit bien en acheter une: que Mr. de Montesquiou vouloit vendre la sienne, & que devant que d'en traiter avec lui, j'avois été bien-aise de lui demander s'il le trouveroit bon. Il me dit que je me moquois de lui parler de la sor-

te,

te, qu'il étoit faché que mon neveu ne se voulût pas donner la peine d'atendre, qu'il lui en feroit tomber une assurément, qui ne lui couteroit rien, mais que puis qu'il ne se soucioit pas davantage de son argent, il m'étoit bien obligé de lui avoir conseillé de l'emploier pour servir avec lui: qu'il ne s'en repentiroit pas; qu'ils seroient camarades, & me contant ainsi quantité de belles choses, il me retint à dîner. Le Marquis de Terlon de la Maison de Merodes, qui a épousé la Marquise de Vervin dîna avec nous, & ils étoient venus ensemble d'Avesnes, où son regiment étoit en garnison. Nous bûmes ainsi tous quatre de la meilleure amitié du monde, & même il me conta qu'en venant le valet de chambre de Mr. de Terlon avoit laissé tomber un sac, dans lequel il y avoit cinq cens pistolles, & que ne s'en étant aperçû qu'en arrivant à Paris, il s'en étoit retourné sur ses pas une lieüe de là, & l'avoit fait rendre à un homme qui l'avoit trouvé. Enfin j'eus tout le lieu du monde de me loüer de son procedé, aussi bien que mon neveu, tellement que je n'eus plus d'autre impatience que de conclure promptement avec Mr. de Montesquiou. Pour cet éfet je le fus trouver dés le jour même où il étoit logé, & comme il lui étoit échu une succession de sept ou huit mille livres de rente, & que d'ailleurs il étoit fils unique, l'envie qu'il avoit d'aller joüir de son bien, se rencontrant avec celle que nous pouvions avoir de traiter avec lui, nôtre marché fut bientôt conclu. Je le fus redire à Mr. de Rivarolles, lequel me témoigna qu'il s'en réjoüissoit, & pour me marquer qu'il avoit toujours dessein de me rendre service, il me dit qu'il vouloit faire lui-même l'afaire au bureau: qu'il étoit bien-aise de faire connoitre à Mr. de St. Poüange, que c'étoit de son consentement que mon neveu entroit dans son regiment, que cela en étoit toujours mieux, & que si je voulois me trouver à St. Germain un jour qu'il me marquoit, je verrois devant moi,

moi, comment il s'y prendroit pour me rendre service.

J'avois ouï parler plusieurs fois de quelques afaires que Mr. de Rivarolles avoit euës, & qui lui avoient fait des ennemis, mais voiant une si grande suite d'honêteté pour moi, je me tuois de dire à tout le monde qu'il avoit assurément bien du malheur, & qu'il n'y avoit pas un plus honête homme. En éfet, que croire autre chose d'une personne dont je n'avois jamais éprouvé que de la bonté, & ne faloit-il pas le voir par un autre endroit, pour changer de sentiment. Je ne fus pas longtemps sans cela, m'étant rendu à St. Germain le jour qu'il m'avoit dit, & étant allé le trouver, il me dit qu'il avoit apris des nouvelles qui l'avoient surpris: que Mr. de St. Poüange aiant su que Montesquiou étoit dans le dessein de quiter, il avoit disposé de sa compagnie en faveur du fils aîné de Mr. le Comte de Grandpré: que comme il étoit neveu de Mr. de Joyeuse Lieutenant-General, il n'avoit osé rien dire, depeur de se faire des afaires avec lui: qu'il en étoit au desespoir pour l'amour de moi, & que la premiere compagnie qui viendroit à vaquer, il prendroit si-bien ses mesures, qu'on ne lui mettroit pas ainsi de Capitaine sans qu'il en fût averti. Je devinai à ce discours que ses intentions n'étoient pas si droites, qu'il me vouloit faire accroire, & l'aiant quité sans lui faire comme à mon ordinaire de grands remercimens, je fus trouver Montesquiou, lequel étoit venu exprés pour donner sa demission. D'abord que je lui eus dis cela, Voilà, me dit-il, un des tours de Mr. de Rivarolles, je ne vous avois pas voulu dire, de quoi il étoit capable, vous en voiant si entêté, mais je veux bien que vous sçachiez maintenant, qu'il n'y a pas un plus grand scelerat. Il n'y a qu'à le demander à Clausel, qui étoit son Lieutenant, & qui est à present Capitaine dans le Chevalier-Duc, il y a deux ans qu'il lui fit avoir

con-

congé lui-même, pour aller chez lui, mais pendant qu'il y étoit, il écrivit en Cour qu'il ne reviendroit plus, & demanda sa charge qu'il vendit mille écus. Il en a pourtant eu le démenti, Clausel aiant fait connoitre son infidelité aux Generaux, ils l'obligerent de lui donner l'argent, ce que Clausel aima mieux que la charge, ne voulant plus servir sous un homme qui sçavoit faire de ces lâchetés. Quant à moi, continua-t-il, je me moque de tout ce qu'il a fait, ou vôtre neveu aura ma compagnie, ou personne ne l'aura. Mr. de St. Poüange n'en a pu disposer sans mon consentement, j'en parlerai au Roi, s'il en est besoin, & je ne crois pas qu'on me veüille faire cette injustice.

Je fus ravi de le voir parler de la sorte, car j'avoüe que j'avois tellement à cœur le tour que le Marquis de Rivarolles m'avoit joüé, que j'eusse été bien-aise qu'il eût reçû quelque petite mortification. Je l'animai donc encore davantage, si-bien que nous nous en fûmes de ce pas trouver Mr. de St. Poüange. Il lui dit qu'il étoit surpris qu'il eût donné sa compagnie, puis qu'il avoit toujours bien servi le Roi, sans avoir jamais manqué en aucune chose: que depuis qu'il étoit dans le service, il avoit toujours eu une bonne compagnie, & s'il l'osoit dire, une des meilleures de l'armée: que s'il avoit eu dessein de quiter; il ne croioit pas qu'on le voulût traiter plus mal que les autres, à qui l'on avoit permis de retirer quelque argent: qu'il avoit dépensé dix mille écus, & qu'il étoit bien juste qu'il eût du moins dequoi s'en retourner: qu'il étoit convenu avec mon neveu sous le bon plaisir du Roi, à un prix dont ils étoient contens l'un & l'autre; que s'il lui permettoit d'executer nôtre traité, il étoit prêt de donner sa demission, sinon qu'il en mangeroit encore deux fois autant, devant que d'être la dupe du Marquis de Rivarolles. Mr. de St. Poüange fut bien étonné de l'entendre parler de la sorte, car le Marquis

de

de Rivarolles lui avoit dit qu'il étoit content, que le Marquis de Grandpré eût sa compagnie. Cependant comme il étoit des amis de Mr. de Joyeuse, qui lui avoit parlé en faveur de son neveu, il lui fit réponse qu'il devoit parler plutôt, puis que la chose étant faite, elle étoit maintenant sans remede: que la commission étoit sellée, & qu'il n'y avoit plus qu'à la délivrer. En éfet, elle étoit sur sa table, & afin que nous n'en doutassions point il nous la montra. Montesquiou lui repliqua fort resolûment, qu'il ne lui importoit pas qu'elle fut expediée, ou non, qu'il y avoit dedans que le Roi en gratifioit Mr. de Grandpré, parce qu'il ne vouloit plus servir: qu'il lui déclaroit le contraire, & qu'une marque de cela c'est qu'il s'en retournoit de ce pas à la garnison. Mr. de St. Poüange n'étoit pas accoutumé qu'on lui parlât de la sorte, ainsi s'en trouvant tout scandalizé, il se mit en une furieuse colere. Il lui dit que Mr. de Grandpré n'auroit pas sa compagnie, puis qu'il témoignoit vouloir servir, mais que mon neveu ne l'auroit pas aussi: qu'il prît garde cependant à faire son dèvoir, que ce seroit lui qui veilleroit sur sa conduite; qu'il étoit bien-aise de l'en avertir de bonne heure, afin qu'il ne s'en prît qu'à lui s'il lui arrivoit quelque afront. En disant ces paroles il jetta la commission à terre, aprés l'avoir déchirée en trois, ou quatre morceaux, & nous aiant fait voir par cette action, que ce qu'on disoit de lui étoit veritable, sçavoir que quand il prenoit les interêts de quelqu'un, il les prenoit avec chaleur, nous ne doutâmes point que tout cet éclat ne fût à la consideration de Mr. de Joyeuse. Cependant Montesquiou aiant été ainsi obligé de servir malgré lui, donna un exemple qu'il est impossible de se dérober à sa destinée, il fut tué la campagne suivante en Allemagne, & ce fut l'obligation que son pere eut au Marquis de Rivarolles, à qui il avoit rendu mille services. Car dans le temps qu'il avoit eu la jambe emportée d'un

d'un boulet de canon devant Puicerda, & qu'il s'étoit fait porter à Thoulouze, il n'y avoit rien qu'il n'eût fait, ou pour lui procurer du soulagement, ou pour lui donner quelque plaisir. En éfet, il lui avoit mené tout ce qu'il y avoit de jolies femmes dans la ville, dés qu'il se fut aperçû que cela ne pouvoit étre prejudiciable à sa santé, mais quoi qu'il eût été dans un état à songer plutôt à sa conscience, qu'à médire de son prochain, il ne put neanmoins qu'il n'en revînt à son caractere. Il se mit à dire du mal de la plus grande partie de ceux qu'il avoit vûs à l'armée, & entr'autres d'un nommé Madaillan, homme de qualité, & qui avoit des amis dans la compagnie. Ils l'avertirent donc de ce que le Marquis de Rivarolles avoit dit de lui, & le firent revenir exprés de Paris, où il étoit, pour en tirer vengeance. Cela donna lieu à une fort plaisante avanture, Madaillan étant arrivé l'envoia apeller en duël, sans se trop informer s'il étoit en état de se batre ou non. En éfet, celui qui y fut de sa part le trouva encore au lit, & comme on ne guerit pas si-tôt d'un coup de canon, il y fut même encore plus de six semaines aprés. Cependant faisant semblant d'avoir envie de contenter Madaillan, il dit à son ami qu'il avoit pris medecine ce jour-là, c'est pourquoi il lui étoit impossible de sortir. Mais qu'il esperoit que ce seroit pour le lendemain, & qu'il enverroit avertir Madaillan du lieu & des armes qu'il choisiroit. Cette réponse aiant été raportée à Madaillan,. il eut de l'impatience que la journée ne fût passée, & s'étant réveillé de grand matin, ses gens qui ne sçavoient rien de ce qui se passoit, lui dirent qu'il y avoit un homme dans son antichambre, qui le demandoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il ne douta point que ce ne fût pour s'aller batre, & aprés leur avoir dit de le faire entrer, il leur commanda de les laisser seuls ensemble. L'homme au lieu de s'en venir à son lit, comme il s'atendoit, s'apro-

cha d'une table, où il mit quelque chose qu'il avoit sous son manteau, & Madaillan aiant tiré le rideau, & s'étant levé à son seant, pour voir ce que c'étoit, fut fort étonné de voir toute la boutique d'un chirurgien. Cela fit qu'il crut avoir entendu une chose pour l'autre, c'est pourquoi il se mit à demander à cet homme, s'il se trompoit, & si on ne lui avoit pas dit qu'il venoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il lui répondit qu'il ne se trompoit pas, s'il avoit entendu cela, que c'étoit lui qui l'avoit prié de lui venir couper une jambe, parce que l'aiant envoié apeller en duël, il ne croioit pas qu'il se voulût batre avec avantage: qu'il n'étoit pas encore gueri de celle qu'il avoit perduë devant Puicerda, qu'ainsi n'étant pas assez fou de s'aller commettre ainsi estropié qu'il étoit, contre un homme qui avoit tous ses membres, il vouloit ou qu'il en allât perdre un promptement quelque part, ou que s'il avoit tant d'envie de se batre, il se le laissât couper. C'étoit veritablement un chirurgien que celui qui lui faisoit ce compliment, desorte qu'aiant peur qu'on ne se moquât encore plus de lui, s'il le maltraitoit, il lui dit de reprendre tous ses outils, & de se retirer. Mais sa moderation ne fit pas que la chose demeurât secrete, le Marquis de Rivarolles prit plaisir à la publier, & comme aprés cela il étoit impossible d'ignorer leur diferent, le Subdelegué de Messieurs les Marêchaux de France leur défendit les voies de fait, & les fit embrasser. Il est aisé de juger par tout ce que je viens de dire, que je n'étois gueres en état de rendre à mon ami le service qu'il desiroit de moi, aussi aiant afaire à un homme qui entendoit raison, & qui sçâvoit ma bonne volonté, il crut bien que ce que j'en disois, n'étoit pas pour lui refuser mon assistance. Il se pourvût d'un autre côté, & aiant trouvé quelqu'un qui n'étoit pas si mal que moi avec le Marquis de Rivarolles, il lui fit dire que comme il n'en viendroit à plaider

avec lui qu'à la derniere extrémité, il le prioit de lui vouloir faire justice, sinon s'il ne vouloit pas être juge lui même en sa propre cause, de prendre pour arbitre telle personne qu'il lui plairoit. La justice que le Marquis de Rivarolles lui voulut faire, fut de lui faire perdre tous ses droits, ce que l'autre n'aiant pas été conseillé de faire, il se resolut en dépit qu'il en eut de plaider. Pendant que moi, & ses autres amis lui cherchoient quelques habitudes auprés des Juges, il vint une personne le trouver qui lui dit qu'il ne craignît point le procés, qu'il ne manqueroit point de sollicitations, & même de si puissantes, que le Marquis de Rivarolles n'en pourroit avoir de meilleures: que d'ailleurs on empécheroit que Mr. de Louvois ne prît son fait, & cause, & qu'il pouvoit conter là-dessus. Il me vint dire cette nouvelle, & en même temps qu'il ne sçavoit d'où elle venoit, que la personne qui étoit venu lui donner ces assurances, ne s'étoit jamais voulu faire connoitre, & que quand il lui avoit dit que cela lui donneroit plus de courage, il lui avoit répondu qu'il avoit ordre de faire ce qu'il faisoit, mais qu'il lui sufiroit de voir qu'on ne l'abandonneroit pas au besoin.

J'eus beau réver qui lui pouvoit avoir fait parler de la sorte, tous mes soupçons ne furent pas de longue durée. Car quoi que je susse que le Marquis de Rivarolles eût beaucoup de gens qui lui voulussent du mal, je n'en connoissois point qui osassent se vanter d'avoir un si grand nombre d'amis. Si l'on eût parlé avec plus de modestie, j'aurois cru que c'eût été le Marquis de Carman, qui avoit été Colonel du regiment de Languedoc, & qui avoit sujet de le haïr plus que pas un autre. Cette histoire est encore capable de faire juger du caractere de son esprit, c'est pourquoi je la raporterai dans toutes ses circonstances, mais le plus succintement qu'il me sera possible. Etant devenu amoureux de Madame de Carman, qui demeuroit

dans la capitale du Roussillon, il fit quantité de pas inutiles auprés d'elle, jusques à ce qu'aiant su par une femme de chambre qu'elle avoit besoin d'argent, il lui aporta cent Louïs dans une bourse. Il prit le temps qu'elle étoit au lit, soit qu'il crût qu'il en auroit plus de plaisir, ou qu'elle en auroit moins de peine à se rendre à ses desirs, & lui aiant exposé depuis quel temps il l'aimoit, il accompagna ce discours de la bourse, qui le rendit encore plus persuasif. La Dame ne fit donc que les façons qu'il faloit faire pour lui faire croire, que si elle lui accordoit quelque faveur, ce n'étoit pas pour son argent, & lui aiant dit qu'il le mît sur sa toillete, elle crut gagner ces cent Louïs fort à son aise. Mais le Marquis de Rivarolles voiant sa bourse comme il s'en alloit, la reprit adroitement; si-bien que la Dame s'étant levée pour jouïr de la vûë d'un metal si agreable, fut fort surprise de ne la pas trouver. Elle se douta bien ce qu'elle étoit devenuë, aiant ouï dire assez de fois de qui le Marquis de Rivarolles étoit capable, & peut-étre cela aiant été la cause qu'elle avoit voulu étre païée d'avance, mais n'aiant eu garde de s'en vanter, elle couva dans son ame un ressentiment qui auroit produit d'étranges éfets, si elle avoit eu autant de force, que de courage. Cependant comme si ce qu'il lui avoit fait n'eut pas été sufisant pour l'outrer contre lui, il publia dans le monde le tour qu'il lui avoit joüé, & le bruit s'en étant répandu incontinent dans tout le païs, il eit aisé de comprendre dans quel desespoir il jetta cette Dame. Elle fut prete mille fois de s'ofrir au premier venu, pourvu qu'il la vengeât, mais pendant qu'elle rouloit dans son ame des desseins encore plus criminels, elle reçût une lettre épouvantable de son mari, lequel aiant été averti de l'afront qu'elle lui avoit fait, ne lui donnoit plus à vivre que jusques à son retour. Comme elle sçavoit que ses reproches n'étoient que trop veritables, il n'y

eut

eut rien de comparable à sa fraïeur. Cependant comme si elle n'eut pas encore été assez malheureuse, elle se trouva grosse du fait du Marquis de Rivarolles, ce qui acheva de la jetter dans le dernier desespoir. Aussi prit-elle une resolution terrible, & que je ne sçaurois raporter sans plaindre extrémement sa destinée. Car quoi que je ne la connûsse pas, j'avois été des amis de son pere, qui étoit un homme de service, & fort bien auprés du Cardinal Mazarin; elle s'empoisonna dés qu'elle sut que son mari revenoit de l'armée, tellement que ne la trouvant plus pour exercer sa vengeance, il devoit aparemment la faire tomber sur celui qui étoit l'auteur de sa honte, mais s'il avoit eu assez de cœur pour menacer sa femme, il n'en eut pas assez pour se vengér de son adultere, & il se trouva mille fois devant lui sans oser soufler.

Tout le monde sçavoit cette histoire, & comme je ne doutois pas, que quelque mine que fit Carman, il n'eût bien voulu qu'il ne fût arrivé quelque méchante afaire au Marquis de Rivarolles, je me doutai d'abord que c'étoit lui qui avoit fait dire à mon ami ce que j'ai raporté ci-dessus. Mais n'aiant gueres resté dans ce sentiment par la raison que j'ai touchée, mes soupçons tomberent sur un autre, & ce fut sur le Marquis de Feuquieres, avec qui il y avoit fort peu qu'il avoit eu un démélé. Il n'avoit pas tort pourtant en cette rencontre, & de quelque passion que je sois prevenu, rien ne m'empêchera jamais de dire la verité. Il avoit joüé avec lui plusieurs fois, & aprés avoir perdu trois ou quatre cens pistolles qu'il avoit fort bien païées, il lui en avoit regagné cent cinquante, dont il ne pouvoit arracher un sou. Aprés les lui avoir demandées plusieurs fois, voiant qu'il lui avoit donné cent paroles sans en tenir une seule, il s'en fut à sa tente, lui prit ses chevaux, & sur ce que son écuier lui voulut dire quelque chose, il lui donna des coups de canne. Or le Marquis de

Feuquieres étoit un homme de qualité, à qui une pareille insulte devoit tenir au cœur, & quoi qu'on les eut accommodés, il étoit à presumer qu'il n'étoit pas sans ressentiment, du moins ce fut ma pensée, & aiant conté cette afaire à mon ami, je lui dis que c'étoit infailliblement de ce côté-là qu'on lui étoit venu faire ofre de service : que si cela étoit, son afaire ne pouvoit qu'elle n'allât bien, qu'il avoit des parens, & des amis qui avoient du credit, mais que ce qui me donnoit plus d'esperance, étoit l'assurance qu'on lui avoit donnée que Mr. de Louvois ne prendroit point parti contre lui.

Pour sçavoir neanmoins si c'étoit une chose à laquelle il pût s'attendre, je lui conseillai d'aller voir ce Ministre, & de lui dire que Mr. de Rivarolles lui suscitant un procés, qu'il croioit injuste, il venoit avant que de l'entreprendre remettre ses interêts entre ses mains : que comme il s'agissoit d'une chose, qui avoit quelque connexité avec les afaires de l'Ordre de St. Lazare, il sçavoit trop le respect qu'il lui devoit, pour rien faire sans lui en demander la permission ; qu'il ne vouloit que lui de juge, s'il avoit le temps de s'en donner la peine, sinon qu'il lui seroit bien obligé de lui en donner un de sa main. Mr. de Louvois le reçût fort bien, & lui aiant dit qu'il n'empêchoit point qu'on ne lui fit justice, il le renvoia devant les Juges ordinaires. Il commença donc ses procedures, & le Marquis de Rivarolles qui le sçavoit à six vingt lieües de son païs, fit d'abord mille chicanes pour le fatiguer. Celui qui lui avoit promis de solliciter pour lui s'aquita de sa parole, il trouva par tout mille facilités, qu'il n'auroit pas trouvées sans cela ; cependant voiant que quelque diligence qu'il pût faire, son afaire n'avançoit point, il commença d'avoir la maladie du païs, & aiant une envie inconcevable de s'en retourner, il fit ofrir deux cens pistolles au Marquis de Rivarolles, s'il vouloit le laisser en repos. Le Marquis de Rivarolles fut ravi de ces ofres, lui qui voioit que le

vent

vent du bureau n'étoit pas pour lui, & comme le Roi formoit des camps toutes les années, & qu'il s'en preparoit un, où il faloit qu'il allât, il fut ravi de trouver ce petit secours étant broüillé le plus souvent avec l'argent comptant.

J'étois logé alors au fauxbourg St. Germain, où mon occupation ordinaire étoit d'aller voir le matin mes amis, & d'aller joüer les aprés-dînées. Car quoi que je susse bien qu'il n'y a rien de plus dangereux que le jeu, comme je n'étois plus bon avec les Dames, il faloit bien que je passasse mon temps à quelque chose. Un de mes amis me mena à une fameuse Academie qui n'étoit pas fort éloignée de chez moi, c'est au petit Hôtel de Crequi lieu dangereux pour tout le monde, sur tout pour les jeunes gens, qui n'ont pas encore assez d'experience pour se parer des coups qu'on leur porte. Enfin c'est un veritable lieu de friponnerie, & je m'étonne, qu'y aiant tant d'ordre dans Paris, ceux qui ont soin de la police, ne fassent pas mieux leur devoir pour l'abolir. Je m'étonne encore que le Duc de Crequi, sous le nom de qui se tient cette fameuse banque, n'ait pas écouté mille plaintes qui lui ont été faites là-dessus, mais c'est qu'il faudroit qu'il donnât des apointements à ses Officiers des Gardes, à qui ce privilege sert de recompense, & lui qui a des biens par dessus la tête, & qu'une fille unique, à qui les laisser, est si vilain, si cela se peut dire ainsi, qu'il aime mieux qu'on coupe la gorge tous les ans à une infinité de jeunesse, que de vouloir qu'il lui en coute fort peu de chose. Car il ne sauve en faisant cela, que les apointemens de deux pauvres miserables, de l'un desquels il n'auroit garde de se servir, pour peu qu'il fît de reflexion, qu'un tel homme pour domestique n'est pas capable de lui faire grand honneur. En éfet, il n'a jamais été auparavant qu'un malheureux exempt, servant à conduire au suplice les criminels, à la place de qui il y auroit long-temps qu'il auroit été mis, si on lui avoit rendu justice.

reprit adroitement la carte qui lui manquoit, & en remit une autre à la place, si-bien que je ne fus jamais si étonné, que quand je la vis dans son jeu. Ces deux honêtes Messieurs étoient l'un un nommé Guerart, l'autre le Chevalier de Lignerac, tous deux fameux par leurs tours de friponnerie, ce qui pourtant ne les rendoit pas plus riches. Car l'un qui avoit eu du bien l'avoit déja mangé, quoi qu'il n'eût que trente cinq ans, & l'autre aprés avoir atrapé indiferemment toutes sortes de personnes, étoit obligé de se refugier souvent dans quelque maison de qualité, depeur de la prison.

Il est aisé de juger quelle impression cela me donna de cette honête Academie. Cependant j'eus le lendemain à mon lever une visite d'un homme que je ne connoissois point, mais qui se fit connoitre, en me disant que m'y aiant vû la veille, & que sçachant que j'étois joüeur, il me venoit donner avis de ceux qui joüoient bien, & de ceux qui n'en sçavoient pas plus que les autres. Il apelloit joüer bien, quand on étoit fripon, & traitoit d'innocens, ceux qui joüoient honêtement. Il me dit que si je voulois il m'aprendroit tous les tours de souplesse qui se pouvoient pratiquer, non pas qu'il crût que je fusse homme à m'en servir, mais pour m'en pouvoir défendre. Je le remerciai de la peine qu'il vouloit se donner, & quoi que je ne l'eusse pas apellé en consultation, il ne laissa pas de faire comme les Avocats, qui ne vous entretiennent jamais, sans requerir leur salaire. Il me demanda son droit, mais fort honêtement, me disant qu'il étoit un Gentilhomme de consequence, & qu'il n'avoit pas toujours été comme il étoit : qu'il esperoit se remettre bientôt, c'est pourquoi il me donnoit parole, foi d'homme d'honneur, & de condition, de me rendre quatre pistolles qu'il me prioit de lui prêter. Comme ce n'étoit pas à l'Hôtel de Crequi seulement que se rencontroient ces sortes d'escrocs, je crus que je pourrois parer facilement l'e-

l'estocade, mais celui-ci étoit si pressant, que quelque aguerri que je fusse sur l'article, il me fut impossible de m'en sauver. Il est vrai qu'il me m'en couta pas ce qu'il me demandoit, il y eut même beaucoup à dire, voiant que je n'étois pas si dupe que de lui donner quatre pistolles, il se reduisit à trois, de trois à deux, de deux à une, enfin jusques à une piece de trente sous, que je lui donnai pour me délivrer de ses importunités. Il me fit mille remerciemens, & à peine fut-il sorti, qu'il rentra une autre figure, que je ne connoissois pas mieux que lui. Son compliment fut neanmoins fort diferent, celui-ci venoit me prier à dîner, & son emploi étoit de rassembler les gens pour faire faire la partie de lansquenet, quand par la disette d'argent elle étoit rompuë. Il m'entretint de la fortune qu'il y avoit à faire au jeu; que tel que je le voiois, il avoit eu un bon carrosse, & quatre laquais, mais si propres qu'il n'y avoit point d'Ambassadeur, dont le train eût été comme le sien; que quant à sa personne, il avoit été un temps qu'il changeoit d'habits tous les jours, avoit une épée, & des boutons d'or massif, & qu'il ne desesperoit pas tant de sa fortune, qu'il n'esperât de se voir encore au même état.

Enfin il me batit bien du païs en peu de temps, aprés quoi voulant me faire voir qu'il avoit la main bonne, il me tira un jeu de carte de sa poche, avec lequel il me fit tous les tours d'adresse, qui ont coutume de surprendre davantage. J'eus peur que tout cela ne produisît un même compliment que celui que je venois de recevoir, mais j'avois afaire à un homme qui n'étoit pas tout-à-fait si bas percé, & à qui l'emploi qu'il avoit produisoit quelque petite ressource. On lui donnoit le quart du profit qui pouvoit revenir de la banque, toutes charges deduites, & les trois autres se partageoient entre Dugas Lieutenant des Gardes de Mr. de Crequi, du Four Enseigne, & Bragelogne, lequel avoit été au-

trefois en grand credit pour ces sortes d'Academies ; mais à qui le Roi avoit défendu de donner à joüer, depuis que Foucaut, qui avoit été autrefois Conseiller au Parlement, mais qui avoit perdu sa fortune pour trop aimer le jeu, avoit été tué chez lui. Ce Bragelogne avoit eu de son temps tout ce qu'il y avoit de gens de la Cour ; ainsi comme les autres esperoient qu'aiant de si bonnes connoissances, il pourroit mettre leur maison dans la même vogue qu'avoit été la sienne, ils l'avoient associé avec eux. Mais outre que la maison étoit trop decriée, pour que les gens de qualité y voulussent mettre le pié, il l'étoit trop lui-même pour qu'ils prissent confiance en lui. Cependant ce qui l'avoit perdu de reputation, c'est parce que l'Abbé de Lignerac frere du Chevalier, dont j'ai parlé ci-dessus, avoit voulu commencer à contrefaire l'honête homme. Cet Abbé qui ne valoit pas mieux que son frere, & qui aprés avoir été aussi indigent que lui, avoit eu la fortune, ou l'adresse de gagner quatre ou cinq cens mille francs, sçavoit fort bien joüer, pour me servir des termes que m'avoit apris mon donneur d'avis, tellement qu'y aiant beaucoup d'argent mélé parmi celui-là, dont il étoit obligé à restitution, il dit un jour à un nommé Eroüard, à qui il avoit gagné de la sorte sept ou huit cens pistolles, s'il vouloit lui quiter pour soixante, ce qu'il lui pouvoit devoir. Eroüard sçachant qu'il y en a beaucoup que la prosperité rend insolens, crut qu'il se moquoit de lui, & lui dit qu'il ne pretendoit rien, parce qu'il ne lui étoit rien dû. Surquoi l'Abbé de Lignerac prenant la parole, tâcha de tourner la chose adroitement, lui disant qu'il avoit un certain scrupule qui lui faisoit croire le contraire : que comme lui, à qui il parloit, étoit vieux, il montroit souvent son jeu, que cela lui faisoit craindre que l'argent qu'il lui avoit gagné, lors qu'ils avoient joüé ensemble chez Bragelogne, ne fût pas trop bien aquis : que beaucoup de gens
n'au-

n'auroient pas cette delicatesse, mais que pour lui, plutôt que d'avoir cela sur sa conscience, il aimoit mieux lui donner ce qu'il lui ofroit. Eroüard tout vieux qu'il étoit, entendit bien ce que cela vouloit dire, & aimant mieux avoir soixante pistolles, que rien, il lui donna absolution de toutes choses. L'Abbé de Lignerac lui aiant ainsi conté son argent, ajouta qu'il vît Bragelogne, & que s'il faisoit son devoir, il en tireroit encore quelque petite restitution : qu'il avoit été de moitié toutes les fois qu'il avoit joüé avec lui, & qu'il sçavoit bien que les choses s'étoient passées d'une maniere, qu'il y étoit obligé. Mais Bragelogne ne fit pas cas autrement de tout ce qu'Eroüard lui pût dire, & plus accoutumé à prendre, qu'à restituer, il lui dit que l'Abbé de Lignerac avoit bien voulu lui faire ce present, parce qu'il étoit bien dans ses afaires, mais que pour lui qui y étoit beaucoup plus mal, il n'en avoit ni la volonté, ni le pouvoir.

C'est ainsi que ces honêtes Messieurs qui tenoient la banque, non contens d'avoir tout l'argent des joüeurs au bout de l'année, par le moien de leur maltôte, à qui ils donnent le nom de ronde, tâchoient encore de se l'aproprier par des moiens plus courts, & plus faciles. En éfet, celui qui m'y avoit mené la veille, étant venu justement dans le temps qu'on me prioit à dîner, & m'y aiant entraîné malgré moi, je vis que Mr. du Four ressembloit à Mr. de Bragelogne. Il joüoit contre un pauvre malheureux nouvellement débarqué, & celui-ci avoit été assez bête pour prendre un conseil, qui faisoit signe de son jeu à l'autre. Tout le monde vit cela aussi-bien que moi, & même on se le disoit tout haut, tant la chose étoit grossiere. Je demandai le nom de cet innocent, & quelqu'un m'aiant dit qu'il s'apelloit le Chevalier de Lissac, je voulus sçavoir d'où il étoit, parce qu'il y avoit eu autrefois un homme de son nom, qui m'avoit

rendu ſervice. On me dit qu'il étoit de la Comté de Foix, & comme c'étoit juſtement de ce païs là, qu'étoit celui dont je viens de parler, j'eus pitié de lui, & lui dis que s'il me vouloit croire, il quiteroit le jeu. Cette parole donna de la confuſion à du Four, qui ſe douta bien que je m'étois aperçû de quelque choſe; neanmoins Liſſac ne voulut point quiter, mais l'autre le fit, depeur que je ne diſſe à la fin tout ce que je voiois. En éfet, aiant pris Liſſac en particulier, & m'étant fait connoitre à lui, je lui découvris comment on le friponnoit, & cela le mit tellement en fougue, qu'il fit mille extravagances. Car il ne s'agiſſoit pas de quereller là celui qui l'avoit ainſi atrapé, lequel étoit environné de Gardes, mais de lui parler tête à tête quand il ſortiroit. N'aiant donc rien fait à cauſe du monde qui ſe mit au devant, je l'emmenai avec moi, & lui dis que s'il étoit ſage, il ne remettroit jamais le pié dans ce coupe-gorge: que pour moi je lui voulois bien dire, que je permettois qu'on me donnât les étrivieres, ſi l'on m'y ratrapoit, que je n'y avois pourtant point laiſſé de mes plumes, & que je voudrois qu'il pût dire la même choſe. Comme c'étoit un jeune homme, & que la rage du jeu le tenoit, il ne profita point de mes leçons. Il y voulut retourner, mais du Four, dont l'afaire étoit venuë aux oreilles de Mr. de Crequi, crut que pour inſinuer à tout le monde, que ce n'étoit qu'une médiſance, il devoit renoncer à ſes interêts. Ainſi quoi qu'il ne demandât pas mieux que de tenir de telles dupes en chambre, il lui fit fermer la porte au nez. Liſſac n'oſa rien dire à cauſe qu'il avoit peur de s'atirer Mr. de Crequi ſur les bras, & quoi qu'il lui dût être fort dur de ſe voir traiter de la ſorte par un faquin, il ſe retira fort tranquilement. Si ce lui fut un afront, ce lui fut cependant un bonheur: au lieu de perdre ſon argent, comme cela ne lui pouvoit manquer, il fit une compagnie, & aiant ainſi

été

été obligé de sortir de Paris, il évita l'écueil, où se brisent quantité d'honêtes gens.

Il m'étoit pardonnable si je cherchois ainsi à passer mon temps, c'est le malheur des gens de ma profession d'avoir bien des heures inutiles. Et quoi que je cherchasse à me des ennuier, tantôt en lisant, tantôt en joüant, & quelquefois en me promenant, toutefois étois-je obligé de convenir, que de toutes les conditions il n'y en a point de si malheureuse que celle d'un Gentilhomme. Si j'eusse pu devenir devot, comme j'ai déja dit, c'eut été un grand bonheur pour moi, mais je n'y avois, s'il m'est permis de me servir des termes ordinaires, aucune veine qui y tendît; c'est une grace que Dieu ne fait pas à tout le monde, & pour mes pechés, j'étois de ceux à qui il la refusoit. J'avois une de mes parentes mariée à douze ou quinze lieües de Paris du côté de la Normandie, il y avoit longtemps qu'elle me prioit de l'aller voir, je lui mandai donc qu'elle m'envoiât son carrosse jusques à Pontoise, & que je m'y rendrois à un certain jour nommé. Elle ne se contenta pas de faire ce que je lui disois, elle y vint encore elle-même, & étant arrivée au grand Cerf de fort bonne heure, elle fut se promener par la ville, en atendant que le carrosse de Roüen, par lequel je lui avois mandé que je viendrois, arrivât. Elle n'étoit pas belle, & auroit eu sans doute fort grand tort de pretendre de l'être; neanmoins elle aimoit sa petite personne, & un certain air coquet qu'elle se donnoit, faisoit qu'elle n'étoit jamais sans adorateurs. Au reste deux Gentilshommes qui ne la connoissoient point, quoi qu'ils fussent du païs, l'aiant prise pour toute autre qu'elle n'étoit, l'accosterent, & debuterent d'abord assez honêtement avec elle, ce qui fut cause qu'elle ne refusa pas leur compagnie. Cependant l'aiant trouvée de belle humeur, ils se confirmerent dans leur opinion, tellement que quand ils furent à l'hôtellerie, ils voulurent pousser leur

for-

fortune. Si l'on en croit ce qu'elle en dit, elle entendoit raillerie jusques-là avec tout le monde, mais sur l'article elle se seroit broüillée avec son meilleur ami; s'en éclaircira qui voudra, pour moi qui suis trop vieu pour le faire, j'aime mieux le croire comme on dit, que de l'aller voir, d'autant plus qu'elle se fit cette fois-là une grande afaire, pour ne pas accepter le parti qu'on lui proposoit. Elle se mit en défense, & les choses en allerent si avant, que ses cornettes furent déchirées. Toute l'hôtellerie étoit donc en rumeur quand j'arrivai, & je fus surpris quand étant décendu de carrosse, l'on m'en eut apris le sujet. Je la fus trouver dans sa chambre, où elle s'étoit mise au lit, & aprés lui avoir témoigné la douleur que j'avois de cet accident, je lui demandai si elle n'avoit pas fait les procedures qui étoient à faire en pareille rencontre. Elle me dit qu'elle n'avoit rien fait, faute de conseil, mais que maintenant que j'étois venu, il faloit que je lui disse ce qu'il y avoit à faire. Je la blâmai d'avoir tant diferé, & lui aiant dit qu'il faloit faire informer de cette violence, j'eus recours à la Justice. Ces Messieurs les jeunes gens se trouverent fort étourdis, quand ils virent qu'on s'y prenoit non-seulement de cette façon, mais qu'ils avoient encore afaire à une personne de qualité, qui ne manqueroit ni d'argent, ni d'amis, pour les mettre à la raison. Quelqu'un leur conseilla de venir demander excuse de la sottise qu'ils avoient faite, à quoi s'étant resolus, ils envoierent sçavoir si on le trouveroit bon, mais je dis à celui qui y venoit de leur part, qu'il faloit une plus grande mortification pour de si mal-honêtes gens. Je fis une faute considerable en me pourvoiant ainsi devant la Justice, & si j'eusse été bien conseillé, ce n'auroit jamais été que devant Messieurs les Maréchaux de France. Nous en eussions eu raison, & bien plutôt, & à bien meilleur marché; mais ma passion m'aiant emporté jusques au

point

point de leur voûloir faire faire leur procés, comme pour viol, je ne fis point de reflexion que nous nous allions jetter dans un labirinte d'afaires, dont il nous seroit impossible de sortir quand nous voudrions. En éfet, nos parties aiant vû que nous avions pris ce parti là avec tant d'imprudence, firent informer de leur côté, & quoi qu'ils n'eussent rien à dire contre une femme, neanmoins ils embroüillerent tellement les choses par leurs procedures, & leurs chicanes, qu'ils obtinrent un arrêt de défense, contre un décret que nous avions contr'eux.

L'afaire fut donc évoquée au Parlement, & comme en matiere de procés, c'est une chose qui ne finit point, pour rendre celui ci immortel, ils chercherent à cette femme, & à son mari qui s'étoit rendu partie, toutes les afaires qu'ils pouvoient avoir eüës en leur vie, ou pour mieux dire leur en firent de nouvelles, afin qu'ils se fatiguassent tellement, qu'ils fussent obligés de s'accommoder. Ce mari & cette femme avoient un malheur qui est fort commun dans le siecle où nous sommes, ils avoient une fille laquelle avoit fait un enfant avec le precepteur de ses freres, ce qui leur avoit fait tant de peine, qu'ils avoient été sur le point de la poignarder. Et rien ne les en avoit empêchés, que le conseil que je leur avois donné de l'envoier plutôt à l'Amerique, & de faire courre le bruit qu'elle étoit morte. Ils m'avoient cru, & aprés avoir publié une feinte maladie, ils avoient fait un enterrement dans les formes, pendant que la nuit la fille prenoit le chemin de la Rochelle, où elle devoit s'embarquer. Cependant comme quelque precaution que l'on prenne, il est dificile que quelqu'un ne découvre le secret, leurs parties vinrent à sçavoir que tout cet enterrement n'étoit qu'une illusion, & croiant qu'ils avoient fait poignarder leur fille, ils embellirent leur procés de cette nouvelle scene. Ils demanderent pour preuve que c'étoit

toit la verité, que la bierre fût retirée de la fosse, & que l'ouverture en fût faite en presence de la Justice. La chose leur aiant été accordée, cela embarrassa bien mon cousin, & ma cousine. Ils chercherent à se mettre à couvert de cette procedure, par plusieurs tours de chicane, dont ils ne pouvoient manquer au besoin, puis qu'ils étoient entre les mains des Procureurs, & des Avocats de Paris, ville qui le peut disputer à Roüen, où l'on pretend qu'est le centre de la plus fine chicane. Quoi qu'il en soit, cela ne leur aiant servi de rien, on trouva une buche dans la bierre, au lieu du corps, & le procés verbal en aiant été dressé, ils commencerent à avoir le Procureur-General sur les bras, qui leur demanda ce qu'ils avoient fait de leur enfant. Si ce leur avoit été un surcroit de chagrin, d entendre raporter son histoire dans le Parlement, à laquelle les Avocats ne manquerent point de donner un embellissement conforme au sujet, ce leur fut un grand embarras d'être obligés de rendre conte de sa personne. Car au lieu d'aller à l'Amerique, comme ils avoient cru l'y envoier, ils l'avoient confiée à un homme, qui en étant devenu amoureux, lui avoit accordé sa liberté, à condition qu'elle le traiteroit, comme elle avoit fait le precepteur. Ils avoient de la peine à dire cela en Justice, & d'ailleurs ils ne sçavoient encore, si on les en voudroit croire. En éfet, ce n'étoit pas assez, & il faloit la retrouver à quelque prix que ce fut. Ils demeurerent donc incertains de ce qu'ils devoient dire, & faire, mais la Justice croiant que leur embarras procedoit de toute autre chose, ils furent arrêtés l'un, & l'autre, & logés à la Conciergerie. J'apris cette nouvelle avec le dernier chagrin, d'autant plus que je voiois bien que c'étoit moi qui en étoit cause, pour les avoir plongés dans ce malheureux procés, ainsi que j'ai dit, par mon imprudence. Etant obligé de les tirer delà, ou de mourir en la peine, je m'enquis le plus

plus secretement qu'il me fut possible, de toutes les femmes, qui vivoient d'un certain commerce, qu'il n'est point honête de nommer, mais qui se devine aisément, sans que j'en dise davantage, s'ils n'avoient point parmi leurs Vestales une fille faite de telle, & de telle maniere. La grandeur de la recompense que je leur fis esperer, si elles me faisoient cette découverte, fit qu'elles se tremousserent un peu. Car enfin je ne m'étois pu adresser qu'à elles dans mon embarras, & j'avois presumé non sans beaucoup de raison, qu'une fille qui étoit abandonnée de pere, & de mere, & dont les inclinations étoient si méchantes, n'avoit pu se retirer ailleurs. Quoi qu'il en soit, c'étoit une étrange chose, que des gens de condition fussent obligés à une telle recherche, & que leur destinée fût si malheureuse, que pour sauver leur vie, ils dussent souhaiter d'être assurés de la continuation de leur infamie. Cependant on me fit passer en revûë, sans faire semblant de rien, une grande quantité de ces filles, & quoi que j'eusse toujours ouï dire que le nombre en étoit excessif dans Paris, je n'aurois jamais cru à beaucoup prés, que le desordre y eût été si grand. J'emploiai plus d'un mois à visiter tous les endroits qui m'étoient indiqués, & il n'y en avoit jamais moins de dix ou douze dans chacun; mais parmi un si grand nombre, je ne trouvai pas pourtant ce que je cherchois, & tout ce que j'en pus aprendre, fut qu'elle avoit paru chez une apareilleuse, nommée la Marchand, mais qu'un homme en étant devenu amoureux, il l'avoit mise en chambre. Je demandai qui étoit cet homme, mais on ne me le sut dire, ni l'endroit où il demeuroit, tellement que comme c'eut été chercher proprement une aiguille dans un tas de foin, que de pretendre la deterrer à Paris, je bornai là ma recherche. Cependant comme je ne pouvois douter de la verité de cet avis, non-seulement à cause de certaines circonstances, mais encore parce qu'elle s'étoit

toit découverte elle-même à une amie, qui étoit celle qui faisoit ce raport, les Avocats pour arrêter le cours des procedures criminelles qui se faisoient contre mon cousin & ma cousine, jugerent à propos de la faire entendre. C'étoit quelque chose que cela, & il étoit facile aux Juges de connoitre que des gens de condition n'en viendroient pas à un éclaircissement qui leur devoit faire tant de peine, à moins que ce ne fût la verité : mais cette fille qui portoit son reproche avec elle, ne pouvant pas servir de témoin selon les loix, toute ma peine fut inutile, & il falut que je cherchasse un autre remede.

Cependant nos parties trionfoient, voiant nôtre embarras, & si nous eussions été dans un autre temps, je me serois, tout vieux que j'étois, coupé la gorge mille-fois avec eux. Mais le Roi qui entre mille belles choses qu'il avoit faites, n'avoit rien fait sans doute de si beau ni de si glorieux, que d'ôter la fureur des duëls, étoit si rigide là-dessus, comme j'ai déja dit, que c'eut été vouloir se perdre absolument que d'aller contre ses ordonnances. J'avois de la peine neanmoins à me retenir, quand je les voiois au Palais, & il m'arriva plusieurs fois de les pousser, sans qu'ils fissent semblant d'y prendre garde. Cela me donna encore plus de dépit, voiant que nous n'avions afaire qu'à des miserables. Cependant tout cela n'étant pas le fait, & les Juges m'avertissant, qu'à moins que d'avoir de meilleures preuves de la vie de Mademoiselle de . · . · . ·, son pere & sa mere étoient en grand danger de la leur, je m'en fus chez de Doien des Commissaires du Châtelet, & le priai d'avertir ses confreres que quand on leur porteroit les regîtres des chambres garnies, ils s'informassent des hôtes, & des hôtesses, s'ils n'avoient point chez elles ce que je cherchois. J'y atachai cent pistolles de recompense, ce qui fut cause qu'ils firent leur devoir. En éfet, ce fut par leur moien que je sus qu'il y avoit une fille, à peu prés de la maniere que

je la defignois, dans la ruë Calande, prés de la place Maubert, & m'y en étant allé, sous pretexte de vouloir loüer une chambre, je trouvai enfin cette malheureuse, qui étoit dans un si pitoiable état, que si je ne l'eusse vûë plusieurs fois, il m'eut été impossible de la reconnoitre.

Elle fut fort surprise de me voir, principalement quand l'aiant apellée par son nom, elle m'entendit lui faire des reproches. Elle crut, que jeune comme elle étoit, il lui seroit facile de se défaire d'un pauvre vieillard, c'est pourquoi, pendant qu'elle faisoit semblant de pleurer, elle prit son temps pour gagner la porte; mais comme j'avois l'œil par tout elle ne put executer son dessein, & la connoissance qu'elle m'en avoit donnée, m'aiant obligé à prendre toutes mes precautions, je la gardai à vûë jusques à ce qu'il me fût venu main forte. Son pere & sa mere avoient presenté requête qu'il leur fût permis de la faire enfermer, en cas qu'ils fussent assez heureux pour avoir de ses nouvelles, ainsi me servant de cette permission, je la fis mener aux Madelonettes, lieu destiné pour enfermer les filles de méchante vie. Ce fut un grand bonheur pour moi, d'avoir fait cette découverte. Mr. & Madame de .·.·.· étoient sur le point d'étre jugés, & je ne sçais ce qui fût arrivé de leur afaire. Cependant la representation qu'ils firent de leur fille, aiant rendu inutiles & vains, tous les éforts qu'on faisoit pour les perdre, ils eurent main levée de leurs personnes, quoi que leurs parties s'éforcassent de les faire retenir, sous pretexte qu'ils avoient abusé des ceremonies de l'Eglise, en faisant enterrer comme j'ai dit une buche, & faisant faire sur elle les prieres accoutumées. En éfet, ils eurent besoin d'amis, pour se laver de cette accusation, & même cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent condamnés à une amande. Cependant les Juges voioient bien que tout cela n'étoit qu'une recrimination, mais aiant été obligés de suivre la rigueur

des

des ordonnances, aprés avoir ainsi fait leur devoir; ils rendirent justice à ma cousine. Ils condamnerent ses parties non-seulement à tous les frais du procés, qui étoient considerables, mais encore au bannissement, ce qui fut une grande tache pour leur Maison, qui faisoit quelque figure dans la Province. Mr. & Madame de .·.·.· furent consolés de tous les maux qu'ils avoient souferts par un arrêt si équitable, & s'en étant retournés chez eux, leurs parens & leurs amis les vinrent feliciter, de les voir ainsi délivrés d'inquietude. Ils voulurent que je les accompagnasse, & tâcherent par toute sorte de bon traitement de se revancher des peines que j'avois pu prendre pour eux. Mr. de .·.·.· avoit des oiseaux, & me plaisant beaucoup à cette chasse, je passai quinze jours avec beaucoup de satisfaction, au bout desquels m'en voulant revenir, ils ne le voulurent jamais permettre. Comme je n'avois pas grande afaire à Paris, je me laissai aisément gagner, & demeurai encore deux mois entiers dans cette maison, non pas que mon dessein fût de m'y arrêter si long-temps, mais parce que sur la fin de mes jours je pensai faire une folie, dont je ne m'étois jamais cru capable. Il y avoit à cinq ou six lieües de là, une fille parfaitement belle, & d'un esprit, dont il étoit impossible de se défendre. Elle vint chez Mr. & Madame de .·.·.· leur rendre visite, & dés que je la vis, je me sentis tellement touché, que quand je n'aurois eu que vingt-cinq ans, je n'aurois pas été plus amoureux. Je demeurai donc à ses piés, pendant deux jours qu'elle demeura dans cette maison, & comme elle n'avoit point de bien, & qu'elle jugeoit du mien, par la figure que je pouvois faire, elle crut qu'elle me devoit bien traiter, afin de m'obliger à l'épouser. Comme il n'y a personne qui ne se flate, je crus qu'étant encore assez vert & assez vigoureux, je pouvois lui avoir donné dans la vûë, & lui aiant promis de l'aller voir, à peine s'en fut elle allée que je songeai

à

à m'aquiter de ma promesse. Mr. & Madame de .·.·.·. me raillerent beaucoup, mais ne suivant que ma passion, je montai à cheval, & quoi que je leur promisse que je ne demeurerois que deux jours tout au plus, j'en demeurai quinze, si-bien que je m'en revins si transporté d'amour, ou pour mieux dire si fou, que quand j'y pense seulement, j'en ai de la confusion. Mr. & Madame de .·.·.·. qui ne sçavoient point mes afaires, & qui au contraire croioient qu'aiant été assez bien à la Cour, j'avois amassé quelque chose, me dirent qu'il faloit épouser cette Demoiselle, & faire sa fortune : que c'étoit une personne de qualité, & fort vertueuse, & qu'il valoit mieux lui laisser ce que j'avois, qu'à des gens que je n'aimois pas : que pour n'avoir point de bien, c'étoit dequoi je me devois le moins soucier à l'âge que j'avois ; que je ne me verrois point chargé d'un grand nombre d'enfans, & que quand même cela seroit, du moins ne les verrois-je que petits, & par conséquent ne serois-je point obligé à faire beaucoup de dépense pour eux. Il ne faloit point qu'ils me dissent tout cela, pour me rendre encore plus fou, j'avois déja eu la pensée de me contenter à quelque prix que ce fût, & quoi que je visse bien que n'aiant point de fonds, ce seroit rendre une femme miserable, toutes mes reflexions n'avoient pas été capables de me rendre ma raison. Ainsi ne me défendant de cette proposition, que comme un homme qui étoit retenu seulement par son âge, ils me dirent que je me moquois de m'arrêter à si peu de chose, que je ne paroissois pas plus de quarante ans, & qu'encore une fois, si je voulois, ils m'y rendroient service. Je ne leur dis ni ouï, ni non, & aiant encore retourné à deux ou trois jours de là chez cette Demoiselle, je lui parlai moi-même de ce pretendu mariage, lui disant que je ne la voulois point tromper : qu'il n'avoit tenu qu'à moi d'avoir beaucoup de bien, mais que j'avois été si peu ménager

ger, que j'avois mieux aimé faire la fortune des autres, que la mienne: que j'avois eu d'ailleurs une belle-mere qui m'avoit ruiné, en faisant revivre de vieilles détes de nôtre Maison, auxquelles elle s'étoit fait subroger; qu'ainsi je ne lui ofrois pas grand' chose, en lui ofrant ma personne; que je n'avois qu'une rente viagere sur la banque de Lion, qui avoit été autrefois de mille écus, mais dont il y avoit maintenant le quart de retranché: que je n'avois dis je que cette rente avec quatorze ou quinze mille francs, que j'avois mis entre les mains de quelques particuliers, & que c'étoit à elle à voir si elle voudroit se contenter d'un homme qui auroit voulu avoir vingt-mille livres de rente, pour les lui ofrir, mais qui étoit assez malheureux pour en étre bien éloigné. Je lui dis ainsi que j'avois plus de bien que je n'en avois, puis que comme on peut voir, je lui mettois en ligne de conte ce que j'avois donné à Mr. de Saillant, & à la Jonchere, qui étoit neanmoins perdu; mais je tâchois à mettre seulement mon honneur à couvert, & lui aurois fait accroire en-suite que je n'étois pas cause si l'on m'avoit fait banqueroute. C'est ainsi que l'amour avoit troublé ma raison, & je puis dire que je ne me connoissois plus moi-même.

Cependant ma proposition plut à la Demoiselle, à qui je promettois d'ailleurs de lui faire don de toutes choses. Ainsi comme elle ne dépendoit que d'elle-méme, car elle n'avoit qu'une mere, qui faisoit tout ce qu'elle vouloit, nôtre mariage fut bientôt arrété. Le bruit s'en étant répandu dans la Province, nous en reçûmes les complimens de tout ce qu il y avoit de personnes de qualité dans le voisinage, & la fille ne doutant plus que je ne fusse bientôt son mari, m'accorda de petites libertés, qui n'alloient point contre son honneur, & qui servirent à me rendre si amoureux, qu'il m'arriva des choses que la bien-séance veut que je cache,

che, mais qui lui firent croire que je n'étois pas si vieux que je paroissois. En éfet, il n'en fut pas arrivé davantage à un jeune homme, & encore auroit-il falu qu'il eut été prevenu d'une aussi forte passion que moi. Je dis cela pour faire voir que les filles ne disent pas toujours ce qu'elles pensent, car quoi que celle-ci se fût aperçûë souvent de pareille chose, elle ne m'en témoigna jamais rien, jusques à un certain jour, & Dieu le permit afin que je ne la rendisse pas malheureuse, & que je ne me le rendisse pas moi-même. Nous étions à Vépres, & sa devotion l'aiant portée à ne s'en pas contenter, & à vouloir entendre Complies, comme ce vint à l'hymne qui s'y chante, elle me dit à l'endroit de (ne polluantur corpora) que je prisse garde que cela ne m'arrivât plus. Je fus surpris de la trouver si sçavante, & lui aiant demandé qui lui en avoit tant apris, elle commença à rougir, & fut fort embarassée. Plus je lui vis de confusion, plus je crus qu'il y avoit quelque mistere là-dessous, & comme je ne voulois point qu'une fille en sût tant, & encore une fille dont je pretendois faire ma femme, je lui dis tout resolûment que je voulois qu'elle m'aprît qui l'avoit si-bien instruite. Elle me dit avec la plus grande ingenuité du monde, qu'étant un jour chez un de ses parens, qu'elle me nomma, & qui étoit pourtant marié, il l'étoit venu trouver à son lit, où sa brutalité l'avoit mené si loin, qu'elle avoit apris des choses qui lui étoient inconnües auparavant. C'en étoit assez me dire pour me faire juger que cet homme en avoit été amoureux, & comme il étoit dans une grande fortune, & que je lui voiois mille égards pour lui, j'atribuai à reconnoissance, ce qu'elle avoit toujours rejetté sur la reflexion qu'elle disoit faire qu'elle en pouvoit avoir besoin. En un mot je devins jaloux, ou pour mieux dire, je crus que je n'aurois que ses restes, en quoi je dois rendre ce témoignage à la verité, que je faisois un

tort prejudiciable à cette fille, qui étoit une personne encore plus vertueuse, qu'elle n'étoit belle. Quoi qu'il en soit, quoi que le jour fût pris pour nous marier, je montai à cheval sous pretexte d'aller donner ordre à quelque chose, & lui aiant écrit une lettre fort ample, où l'amour & la jalousie avoient tantôt le dessus l'un de l'autre, je la finissois en lui assurant que je l'aimerois toujours, mais que je ne serois jamais son mari. Mr. & Madame de .·.·.· voiant un si grand changement, & ne sçachant pas ce qui en étoit cause, firent ce qu'ils purent pour nous raccommoder; mais outre que son dépit ne lui permît pas d'écouter cette proposition, ma delicatesse fit le même éfet, tellement que je les priai de ne pas essaier davantage une chose à laquelle ils ne réüssiroient pas quand il n'y auroit que moi de qui elle dépendroit. Si j'eusse eu afaire à une fille fort interessée, elle m'eut demandé de grands dommages, & interêts, & sans doute j'y eusse été condamné, mais traitant la chose fierement, & comme doit faire une personne de condition, non seulement elle s'abstint de ces vilenies, mais me renvoia encore tout ce que je lui avois donné. Je ne le voulus pas reprendre, & dis à celui qui venoit de sa part, qu'il n'avoit qu'à remporter ces bagatelles, & que je les donnois de bon cœur à une personne que j'avois tant aimée. Mais quoi qu'elles valussent bien deux ou trois cens pistolles, elle ne les voulut jamais prendre, & me les renvoia pour une seconde fois, avec ordre de les laisser à Mr. & à Madame de .·.·.·. en cas que je m'obstinasse à les lui renvoier,

Voilà de quelle maniere finit cette afaire, laquelle je me serois repenti plusieurs fois d'avoir manquée, si j'eusse eu beaucoup de bien, pour mettre cette fille à son aise. Mais ma raison venant au secours de ma jalousie, qui peut-être auroit été trop foible contre mon amour, j'envisageai toutes les suites qu'auroit eu ce mariage, & sur tout l'é-

tat où j'aurois laissé une femme, & des enfans, venant à mourir. Quoi qu'il en soit, Dieu a tout fait pour le mieux, & cette personne avoit trop de merite pour rencontrer si mal. Cependant à moins que de vouloir finir mes jours chez Mr. & Madame de .·.·. je crus que je devois m'en retourner, & comme ils avoient encore l'honêteté de me vouloir retenir à toute force, je fus obligé de leur dire que j'avois des afaires qui m'apelloient indispensablement à Paris. Ils virent bien que ce n'étoit qu'un pretexte, c'est pourquoi sans faire semblant de rien, ils firent cacher la selle de mes chevaux, si-bien que quand mes valets les voulurent seller, ils me vinrent dire qu'il leur étoit impossible, à moins que je ne les leur fisse rendre. Je n'en parlai que par maniere d'aquit, voiant bien qu'il seroit inutile, & tout ce que je leur demandai fut de me dire combien donc ils vouloient que je fusse encore de temps chez eux. Ils me dirent huit jours, & il falut bien m'y resoudre, puis que je ne pouvois faire autrement. Je crois pour moi qu'ils avoient une revelation de ce qui devoit arriver, & ils vouloient sans doute que je fusse de la nôce malgré que j'en eusse. Cependant ce ne fut pas de la mienne, mais bien de celle de leur fille, qui aprés tout ce que je viens de dire, a été encore si heureuse, qu'elle a trouvé un mari qui l'a mise fort à son aise, & ce qui est de plus dificile à croire, qui ne l'aime pas seulement, mais encore qui l'adore. J'étois sur la fin de mon terme, & je croiois déja m'en aller le lendemain, lors que sur les trois ou quatre heures de l'aprés-dînée, on vint dire à Mr. & à Madame de .·.·. qu'un Gentilhomme inconnu demandoit à leur parler. Ils répondirent à celui qui leur annonçoit cette nouvelle, qu'on n'avoit qu'à le faire venir, à quoi aiant obeï, nous vîmes entrer un homme fort propre, mais mis d'une telle maniere, que je le pris d'abord pour un étranger. Je ne me trompois pas, il étoit Suisse, & nous le con-

tort prejudiciable à cette fille, qui étoit une personne encore plus vertueuse, qu'elle n'étoit belle. Quoi qu'il en soit, quoi que le jour fût pris pour nous marier, je montai à cheval sous pretexte d'aller donner ordre à quelque chose, & lui aiant écrit une lettre fort ample, où l'amour & la jalousie avoient tantôt le dessus l'un de l'autre, je la finissois en lui assurant que je l'aimerois toujours, mais que je ne serois jamais son mari. Mr. & Madame de .·.·.· voiant un si grand changement, & ne sçachant pas ce qui en étoit cause, firent ce qu'ils purent pour nous raccommoder; mais outre que son dépit ne lui permît pas d'écouter cette proposition, ma delicatesse fit le même éfet, tellement que je les priai de ne pas essaier davantage une chose à laquelle ils ne réüssiroient pas quand il n'y auroit que moi de qui elle dépendroit. Si j'eusse eu afaire à une fille fort interessée, elle m'eut demandé de grands dommages, & interêts, & sans doute j'y eusse été condamné, mais traitant la chose fierement, & comme doit faire une personne de condition, non seulement elle s'abstint de ces vilenies, mais me renvoia encore tout ce que je lui avois donné. Je ne le voulus pas reprendre, & dis à celui qui venoit de sa part, qu'il n'avoit qu'à remporter ces bagatelles, & que je les donnois de bon cœur à une personne que j'avois tant aimée. Mais quoi qu'elles valussent bien deux ou trois cens pistolles, elle ne les voulut jamais prendre, & me les renvoia pour une seconde fois, avec ordre de les laisser à Mr. & à Madame de .·.·.·. en cas que je m'obstinasse à les lui renvoier,

Voilà de quelle maniere finit cette afaire, laquelle je me serois repenti plusieurs fois d'avoir manquée, si j'eusse eu beaucoup de bien, pour mettre cette fille à son aise. Mais ma raison venant au secours de ma jalousie, qui peut-être auroit été trop foible contre mon amour, j'envisageai toutes les suites qu'auroit eu ce mariage, & sur tout l'é-

tat où j'aurois laissé une femme, & des enfans, venant à mourir. Quoi qu'il en soit, Dieu a tout fait pour le mieux, & cette personne avoit trop de merite pour rencontrer si mal. Cependant à moins que de vouloir finir mes jours chez Mr. & Madame de ∴∵ je crus que je devois m'en retourner, & comme ils avoient encore l'honêteté de me vouloir retenir à toute force, je fus obligé de leur dire que j'avois des afaires qui m'apelloient indispensablement à Paris. Ils virent bien que ce n'étoit qu'un pretexte, c'est pourquoi sans faire semblant de rien, ils firent cacher la selle de mes chevaux, si-bien que quand mes valets les voulurent seller, ils me vinrent dire qu'il leur étoit impossible, à moins que je ne les leur fisse rendre. Je n'en parlai que par maniere d'aquit, voiant bien qu'il seroit inutile, & tout ce que je leur demandai fut de me dire combien donc ils vouloient que je fusse encore de temps chez eux. Ils me dirent huit jours, & il falut bien m'y resoudre, puis que je ne pouvois faire autrement. Je crois pour moi qu'ils avoient une revelation de ce qui devoit arriver, & ils vouloient sans doute que je fusse de la nôce malgré que j'en eusse. Cependant ce ne fut pas de la mienne, mais bien de celle de leur fille, qui aprés tout ce que je viens de dire, a été encore si heureuse, qu'elle a trouvé un mari qui l'a mise fort à son aise, & ce qui est de plus dificile à croire, qui ne l'aime pas seulement, mais encore qui l'adore. J'étois sur la fin de mon terme, & je croiois déja m'en aller le lendemain, lors que sur les trois ou quatre heures de l'aprés-dînée, on vint dire à Mr. & à Madame de ∴∵ qu'un Gentilhomme inconnu demandoit à leur parler. Ils répondirent à celui qui leur annonçoit cette nouvelle, qu'on n'avoit qu'à le faire venir, à quoi aiant obeï, nous vîmes entrer un homme fort propre, mais mis d'une telle maniere, que je le pris d'abord pour un étranger. Je ne me trompois pas, il étoit Suisse, & nous le con-

nûmes bien dés qu'il eut commencé son compliment. Il dit à Mr. & à Madame de .·.·.·. moitié jargon, moitié François, qu'il êtoit leur serviteur avant que de les avoir vûs, & cela seulement sur le bruit de leur reputation, mais qu'aprés avoir eu l'honneur de les saluer, comme il venoit de faire, ce seroit encore toute autre chose, s'ils lui donnoient lieu de leur rendre ses tres-humbles services. Ce compliment étoit un peu tiré aux cheveux, ou du moins il me sembla tel, neanmoins il le fit d'une maniere que je crus qu'il n'étoit pas de ceux qui avoient pris les Marionnettes de Brioché pour des diablotins, tellement que s'il en fût demeuré là, j'aurois cru qu'il se seroit pu trouver des gens d'esprit parmi les Suisses, comme parmi les autres nations. Mais je ne restai pas long-temps dans cette erreur, & je fus obligé de croire du moins que s'ils avoient un esprit à leur mode, toujours n'étoit-il accompagné de gueres d'honneur. Car celui-ci aprés le compliment que je viens de dire, aiant demandé à entretenir Monsieur & Madame de .·.·.·. en particulier, leur dit qu'aiant vû Mademoiselle leur fille, il en étoit devenu si amoureux, que s'ils lui vouloient permettre de l'épouser, il leur en auroit beaucoup d'obligation; que s'il l'en avoit voulu croire, il l'auroit fait sans le leur venir demander, mais que quoi qu'il fût étranger, il sçavoit bien à quoi son devoir l'obligeoit, principalement envers des personnes de leur qualité, & de leur merite: que c'étoit aussi la premiere chose qu'il avoit voulu faire, devant que de s'engager plus avant dans cette poursuite: qu'il ne leur demandoit point combien ils donneroient à leur fille, que quoi qu'il n'eût point de bien, il se faisoit un cas d'honneur d'épouser une femme, qui lui eût obligation de sa fortune; qu'il avoit une compagnie qui valoit du moins une bonne terre, & d'ailleurs cinquante mille francs d'argent comptant: que quoi qu'il l'eut trouvée dans

dans un lieu, où les François faisoient scrupule de prendre une femme, comme il n'avoit pas tant de penchant qu'eux à croire le mal, il s'étoit mis en tête que tout ce qui se pouvoit dire d'elle, n'étoit que médisance: que quand même il en seroit quelque chose, il sçavoit bien qu'une pauvre fille étoit foible d'elle-même; qu'aussi ce n'étoit pas pour rien, qu'en son païs une femme qui manquoit à son honneur, étoit bien plus criminelle qu'une fille: qu'il ne faloit pas que l'on crût que ce fût à cause qu'aiant un mari qui pourvoioit à toutes ses necessités, il ne lui étoit pas permis d'y joindre le ragoût d'un amant, mais parce qu'aiant dû prendre une vigueur d'esprit dans la societé de l'homme, qu'elle ne pouvoit pas avoir d'elle-même, on jugeoit que la faute qu'elle avoit faite, ne venoit que d'un libertinage, auquel il ne pouvoit y avoir d'excuse.

Il dit encore beaucoup de choses, pour prouver que tout ce que pouvoit faire une fille, devant que d'être mariée, n'étoit qu'une bagatelle, & entr'autres que nous commencions nous-mêmes à revenir de cette erreur, témoin ce que faisoient tous les jours de fort honêtes gens, dont le nombre étoit si grand; qu'il auroit trop d'afaires, s'il les vouloit specifier par le detail: qu'il se contenteroit donc d'en nommer deux ou trois, qui étoient de leur connoissance, comme pouvoient être le Comte du Bourg, Colonel de cavalerie, St. Qu'entin, & Monsabés: que le premier avoit épousé une femme qui avoit eu un enfant de son propre pere, le second la maitresse du Duc d'Epernon, & le troisiéme une fille, dont l'avanture étoit si publique, qu'elle avoit été même jusques au Parlement; qu'on ne pouvoit disconvenir que les deux premiers ne fussent d'honêtes gens, & que si l'autre n'avoit pas cette reputation, ce n'étoit pas à cause de son mariage, mais parce que de lui-même il ne valoit pas grand' chose: que si des François, il

vouloit passer à ceux de sa nation, il seroit obligé de s'arrêter presque sur tous ceux qui avoient des femmes: que Mr. Stoup avoit pris la sienne dans un lieu, où il avoit pu rendre témoignage par lui-même, qu'elle n'avoit pas la vertu en recommandation; que neanmoins on sçavoit bien l'estime où il étoit, non pas seulement parmi eux, mais encore parmi nous, & même auprés du Roi, qui l'avoit comblé de biens, & d'honneur: que Madame Stoup non plus n'en étoit gueres moins estimée, quoi qu'il tombât d'accord que cela étoit un peu problematique; quoi qu'il en soit, que nos Dames ne lui en faisoient pas moins de caresses, qu'elle étoit toujours parmi un tas de Duchesses, & de femmes de la premiere qualité: que Madame Renold femme d'un Capitaine aux Gardes Suisses, étoit sur le même pié, quoi qu'elle eût fait dire la même chose d'elle, devant que d'étre mariée; qu'ainsi tout bien consideré, tant de delicatesse n'étoit bonne que pour les visionnaires.

Mr. & Madame de .... furent ravis de l'entendre discourir de la sorte, & aprés un discours si bien arrangé, & si persuasif, ils jugerent que si le malheur lui venoit d'étre cassé, il avoit du moins assez de talent, pour devenir un habile Avocat. Ainsi n'aiant garde de refuser un gendre de sa trempe, puis qu'il ne s'en trouvoit pas tous les jours de semblable, ils lui donnerent leur consentement, sans vouloir d'autre assurance de ce qu'il étoit, que sa parole. Comme c'étoit une grande grace qu'ils lui faisoient, il leur en fit des remercimens proportionnés à l'opinion qu'il en avoit; cependant il se presenta une petite dificulté, avant que de pouvoir conclure la chose, il demanda qu'ils la reçûssent dans leur maison, afin de la pouvoir épouser dans un endroit plus honorable, que celui où elle étoit. Mais eux aiant peur que ce ne fût un pretexte pour la remettre sur leurs bras, s'en défendirent le mieux qu'ils purent, tellement que cela eût été capable

de

de faire tout échoüer, si m'aiant communiqué cet entretien, je ne leur eus remontré, qu'ils pouvoient prendre de certaines mesures, qui ne leur permettroient pas de douter de sa sincerité: qu'il faloit l'obliger d'acheter une terre dans leur voisinage, & que s'il faisoit ce pas-là, c'étoit une marque qu'il n'y entendoit point de finesse. Je croiois leur donner un bon expedient, mais ils me dirent qu'ils aimeroient mieux païer toute leur vie la pension de leur fille, que d'avoir jamais de tels gens pour voisins: qu'ils allassent acheter du bien, s'ils vouloient, prés du Comte du Bourg, qui étoit à quinze ou vingt lieuës de là, & qu'étant les uns & les autres de même confrairie, ils n'auroient rien à se reprocher. Comme je vis cela, je leur dis qu'ils ne s'amusassent donc point à faire une dificulté sur la pointe d'une aiguille, qu'il faloit risquer quelque chose dans une pareille afaire, & que quand même ce qu'ils craignoient arriveroit, il n'y avoit pas un si grand inconvenient, qu'ils s'en dussent beaucoup mettre en peine: que quand ils auroient fait venir leur fille chez eux, & que l'homme leur manqueroit de parole, ils seroient toujours les maitres de la renvoier dans le Couvent: que pour une crainte sans doute mal fondée, je ne leur conseillois pas de manquer une chose si avantageuse, qu'ils en auroient regret toute leur vie; & qu'en un mot, ils devoient chercher à quelque prix que ce fût de se décharger d'un fardeau si pesant.

Il n'y avoit pas le mot à dire à cela, ainsi Mr. & Madame de .·.·.·. s'étant rendus à mes raisons, ils me dirent que puis que ce n'étoit qu'à ma consideration qu'ils vouloient bien risquer quelque chose, il faloit qu'au lieu de m'en retourner à Paris, comme je faisois mon compte, je demeurasse avec eux jusques à ce que l'afaire fût entierement concluë. Il ne fut pas necessaire de me faire une grande violence pour m'y faire resoudre, outre que dans une pareille occasion, on a coutume entre pa-

tens de s'assembler, je me faisois un plaisir de voir si nôtre Suisse seroit aussi content le lendemain de ses nôces, qu'il le paroissoit maintenant Ainsi leur aiant assuré que j'étois disposé à suivre leurs ordres, & qu'ils n'avoient qu'à commander, ils m'emmenerent à Paris dans leur carrosse, & nous fûmes chercher l'épousée, laquelle dans l'esperance qu'elle avoit de sortir du Couvent, avoit pris tellement soin de sa personne, que nous la trouvâmes belle comme le jour. Nôtre amoureux qui avoit pris la même voiture que nous, nous fit cent contes en venant de la même force que ceux qu'il avoit faits à Mr. & à Mad. de .·.·. en particulier, & j'avoüe que quelque connoissance que j'eusse des gens de son païs, je ne les aurois jamais crus, si je ne les eusse entendus de mes propres oreilles. Cependant pour nous faire voir qu'il étoit de bonne foi, il nous pria avant que de décendre nulle part, de vouloir le mener à son hôtellerie, & aiant fait monter son beau-pere, & sa belle-mere avec lui, il leur ouvrit une cassette, de laquelle il tira un billet de cinquante mille francs sur la Caisse des emprunts, il voulut aussi que j'en eusse la vûë, & me l'aporta dans le carrosse, d'où je n'étois pas décendu, parce qu'il m'avoit pris un certain mal, fort semblable en aparence à la goute, mais qui pourtant ne se trouva rien le lendemain.

Nous demeurâmes huit jours à Paris, devant que de nous en retourner pour conclure ce mariage, & cependant Mademoiselle de .·.·.·.·. reçût tant de presens de son amoureux, que je me dis mille fois qu'il n'y avoit que bonheur, & malheur dans le monde. En éfet, une fille qui auroit vécu comme une honête fille est obligée de faire, & qui auroit eu d'ailleurs beaucoup de bien, auroit été trop heureuse de trouver le parti qu'elle rencontroit. Il n'avoit pas plus de vingt-huit à trente ans, & comme il avoit bien dit, sa compagnie valoit du moins une bonne terre. C'étoit une compagnie aux Gardes, & il en tiroit tous les ans vingt-quatre mille francs.

francs. D'abord qu'il se fut fait connoitre pour un homme de cette consequence, j'eus envie de lui rendre un bon service, il nous avoit redit plusieurs fois en venant, qu'il n'en auroit pas plus méchante opinion de sa femme pretenduë, pour la trouver dans un lieu si suspect. Afin de l'entretenir dans cette bonne pensée, je me ressouvins de la pommade que j'avois trouvée chez les filles de la Reine, & dont j'ai parlé ci-dessus, ainsi je fis tous mes éforts pour en avoir de pareille; mais la fortune qui avoit voulu que j'en trouvasse lors que je n'en avois point de besoin, fit que je n'en trouvai point, lors que j'en avois tant afaire. Mais Mademoiselle de ..... avoit été, graces à Dieu, en trop bonne école, pour ignorer aucune chose. Si elle ne sçavoit pas ce secret, elle en sçavoit un autre, qu'elle mit en usage, & avec des coquilles d'œuf, elle repara si-bien tout le desordre qu'il pouvoit y avoir à son fait, que quand son mari l'eut épousée, il se releva tout exprés pour nous venir avertir, qu'il avoit eu raison de nous dire tout ce qu'il nous avoit dit tant de fois. Nous le congratulâmes sur sa bonne avanture, & il en fut si charmé, qu'il n'y eut point de complaisance qu'il n'eut pour elle, si-bien que nous pûmes dire que s'il y avoit de bons maris, c'étoit sans doute parmi les Suisses qu'il les faloit aller chercher.

Toute la Province fut fort étonnée de ce mariage, sçachant l'histoire de la Demoiselle, laquelle avoit trop fait de bruit pour étre ignorée de personne. Cependant chacun sous pretexte de la venir congratuler, vint pour observer la contenance du mari, mais on ne vit point que pour étre cocu, il fit une autre figure que les autres. Pour ce qui est de la nouvelle mariée, elle dit à celles qu'elle connoissoit seulement mediocrement, qu'il ne faloit pas qu'elles s'étonnassent si son mari paroissoit si satisfait, que les gens de son païs étoient des dupes, & qu'il étoit encore trop heureux pour un Suisse. Beaucoup qui avoient peut-étre besoin de

rencontrer des gens qui fussent d'aussi bonne foi que lui, envierent son bonheur, sur tout quand on lui vit un carrosse magnifique, avec un train où rien ne manquoit. La Demoiselle que j'avois pensé épouser, n'étoit point encore venuë, quoi qu'elle fût des amies de la maison, & j'entendois dire quelquefois à Mr. & à Madame de .... qu'ils s'en étonnoient. Mais pour moi je ne m'en étonnois pas, j'en sçavois à peu prés la raison, & comme elle avoit apris que j'avois été non-seulement des nôces, mais que j'étois encore dans le logis, elle n'y auroit jamais mis le pié, j'entens tant que j'y eusse demeuré, si une personne de qualité du païs ne l'y eût amenée, sans lui dire où elle l'amenoit. Elle se trouva donc tout d'un coup dans le château, sans sçavoir où elle étoit, mais n'étant pas long-temps sans se reconnoitre, elle lui témoigna le chagrin qu'elle lui faisoit. Cette Dame lui donna de méchantes excuses, & comme il étoit desormais trop tard pour reculer, elle fut obligée de la suivre. Jamais je ne fus si surpris que quand je la vis, comme je connoissois son humeur, je jugeai bien qu'on lui avoit fait violence, cependant mes blessures n'étant pas si-bien gueries, qu'elles ne saignassent encore, je ne pus jetter les yeux sur une personne que j'avois tant aimée, & que j'aimois peut-étre autant que jamais, sans me sentir le cœur tout émû. Je souhaitai mille fois d'avoir été Suisse, pour ne pas avoir tant de delicatesse, & enfin j'étois si prêt à faire de nouvelles folies, que pour peu qu'on m'y eût poussé, j'aurois succombé assurément à la tentation. Mais quelqu'un aiant été assez indiscret pour en parler en sa presence, elle se leva le visage plein de depit, & sans répondre un seul mot, elle sortit de la chambre, & fut se promener dans le Jardin. Cela fut cause que personne n'osa plus en ouvrir la bouche, & s'en étant retournée dés le jour même, elle nous sauva à l'un & à l'autre un peu de confusion.

Les nôces étant achevées, je m'en retournai à Paris, & ressemblant à ces filles de joie qui ne demeurent jamais trois mois en un même endroit, je fus loger auprés de St. Paul chez un baigneur. C'étoit un petit homme fort adroit, & qui eut bien fait quelque chose s'il eut voulu, mais il étoit si débauché, qu'il n'y avoit rien de même, sur tout au jeu, où il perdoit en une heure tout ce qu'il pouvoit gagner en un mois. C'étoit à ce que je pus juger la faute de sa femme, laquelle au lieu de le retirer doucement de sa débauche, ne s'amusoit qu'à crier aprés lui, si-bien que ne haïssant rien tant que sa maison, il ne s'y trouvoit que le plus rarement qui lui étoit possible. Je le connoissois pour l'avoir vû garçon de Dupin, qui demeuroit dans la ruë St. Antoine, lequel étoit du même métier, & où j'avois logé pour le moins cinq ou six ans à diverses fois. Beaucoup de gens de qualité y demeuroient aussi, & pendant que j'y étois, il y arriva une avanture laquelle surprit bien du monde, & qui à mon avis surprendra tellement le lecteur, qu'il aura peine à y ajouter foi. Mais je le prie, avant que de juger temerairement, de vouloir s'informer de la verité, Dupin est encore en vie, & les gens dont j'ai à parler, apartenoient à des personnes de si grande consideration, que leur nom n'est pas inconnu même aux étrangers; ainsi l'on peut sçavoir d'eux, si j'aurai rien dit que de veritable. Cependant je ne blâmerai point leur incredulité jusques-là, & la chose me paroit à moi-même si extraordinaire, que quoi que j'en aie été témoin, j'en démentirois mes yeux, s'il étoit possible. Il y avoit deux personnes de condition qui étoient extrémement amis, l'un étoit le Marquis de Ramboüillet, frere aîné de Madame la Duchesse de Montausier, l'autre le Marquis de Preci, aîné de la Maison de Nantoüillet, dont il y a eu un Chancelier, lequel étoit en si grande faveur sous le regne d'un de nos Rois, qu'il obligea

ſon Maître, dont il gouvernoit l'Etat avec une autorité abſoluë, de demander pour lui le Chapeau de Cardinal. Ces deux hommes qui alloient à la guerre, comme y vont en France toutes les perſonnes de qualité, s'étant mis une fois à parler des afaires de l'autre monde, aprés pluſieurs diſcours qui témoignoient aſſez qu'ils n'étoient pas trop prevenus de tout ce qui s'en dit, ſe promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit en viendroit aporter des nouvelles à ſon compagnon, & s'étant touchés dans la main, pour ſigne qu'ils ſe reſſouviendroient de leur parole, ils ceſſerent cet entretien, pour en commencer un autre, qui étoit ſans doute moins ſerieux. Deux ou trois mois ſe paſſerent ſans qu'ils ſongeaſſent ni l'un ni l'autre à ce qu'ils avoient dit: cependant le temps qu'on va à l'armée étant venu, le Marquis de Ramboüillet partit pour la Flandres, pendant que Preci arrêté par une fievre maligne demeura chez Dupin où il logeoit. Au bout d'un mois ou cinq ſemaines ſur les ſix heures du matin, voilà tout d'un coup qu'on vient tirer les rideaux du lit de Preci, & s'étant tourné pour voir qui ce pouvoit être, il aperçût le Marquis de Ramboüillet en buffe, & en botte. Il lui voulut ſauter au cou pour lui témoigner la joie qu'il avoit de ſon retour, mais le Marquis de Ramboüillet reculant deux pas en arriere, lui dit que ces careſſes n'étoient plus de ſaiſon, qu'il ne venoit que pour s'aquiter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille, en telle & telle occaſion; qu'il n'y avoit rien de plus vrai que ce que l'on diſoit ici de l'autre monde, c'eſt pourquoi il devoit ſonger à vivre d'une autre maniere qu'il ne faiſoit: qu'il ſeroit tué à la premiere occaſion, ainſi qu'il n'y avoit point de temps à perdre. Je n'ai que faire de dire que ce diſcours ſurprit le Marquis de Preci, il eſt aiſé de ſe l'imaginer ſans que je le die; cependant ne pouvant croire encore ce qu'il entendoit, il s'élança hors de ſon lit pour embraſſer ſon

ami.

ami, qu'il croioit le vouloit abuser. Mais il n'embrassa que du vent, & Ramboüillet voiant qu'il étoit incredule, lui montra l'endroit où il avoit reçû le coup, qui étoit dans les reins, & d'où le sang paroissoit encore couler. Aprés cela il disparut, & laissa Preci dans une fraieur plus aisée à s'imaginer, qu'à décrire. Il se jetta en même temps à bas de son lit, & non content d'apeller son valet de chambre, qui étoit couché dans une garderobe, il réveilla toute la maison par ses cris. L'aiant entendu comme les autres, je me levai pour voir ce que c'étoit, & étant monté dans sa chambre avec Dupin, il nous dit ce qu'il venoit de voir, & nous atribuâmes cette vision à l'ardeur de sa fievre, qui lui duroit toujours. Nous le priâmes donc de se recoucher, lui disant qu'il faloit qu'il eut révé cela, mais il fut au desespoir de voir que nous le prenions pour un visionnaire, & pour nous desabuser nous conta toutes les circonstances que j'ai raportées. Il eut beau nous dire ce qu'il voulut, nous demeurâmes dans nôtre pensée, jusques à ce que la poste de Flandres fût arrivée. Mais la nouvelle étant venuë de la mort de ce Seigneur, laquelle se raportoit à ce que nous en avions oüi, nous commençâmes à nous regarder, & à croire qu'il en pouvoit bien étre quelque chose. Cette nouvelle s'étant répanduë dans Paris, on crut que c'étoit un conte que l'on faisoit à plaisir, & chacun étant bien-aise de s'en éclaircir, je reçûs plus de cent billets, & autant de visites de mes amis, qui me sçachant logé dans la même maison, s'imaginoient que je serois plus capable qu'un autre de les tirer de peine. Mais quoi que je leur pusse dire, il leur resta toujours un certain soupçon, qu'il n'y avoit que le temps qui pût dissiper. Cela dépendoit de ce qui arriveroit à Preci, lequel étoit menacé, comme je viens de dire, de perir à la premiere occasion; ainsi chacun regardoit son sort comme le denoüement de toute la piece, mais il confirma

bientôt tout ce qui se disoit, les guerres civiles étant survenuës, il voulut aller au combat de St. Antoine, quoi que son pere & sa mere qui aprehendoient la prophetie, se jettassent, s'il faut ainsi dire, à ses piés pour l'en empêcher, il y fut tué au grand regret de toute sa famille, qui le voioit plus propre à soutenir l'honneur de sa Maison, que celui qui lui devoit succeder. En éfet, il n'eut pas épousé comme lui une femme sans naissance, & sans bien, & qui si l'on en croit la médisance, a un peu fait parler d'elle. Mais c'est la destinée de toutes les Maisons d'avoir des gens qui ternissent l'éclat où elles peuvent étre, & il n'est pas le seul qui ait fait une folie, ce qui neanmoins ne l'excuse pas.

Mais pour revenir à mon nouvel hôte, sa femme m'aiant fait des plaintes de son jeu, je lui en parlai, en me faisant la barbe, mais il étoit si incorrigible, qu'au lieu de me croire, moi qui avois assez d'experience pour lui dire ce qui lui convenoit, il me fit réponse qu'il gagnoit plus qu'il ne perdoit: qu'il ne joüoit qu'à la paume où il sçavoit bien faire ses parties, & que lui qui ne beuvoit point, il faloit bien qu'il se divertît à quelque chose. Je lui dis que ces discours n'étoient bons que dans la bouche d'un homme qui auroit eu dix mille livres de rente, mais que pour lui qui étoit chargé de famille, & qui étoit obligé de gagner sa vie, il ne faloit pas qu'il parlât de la sorte: que quand il ne perdroit point, dont on ne convenoit pas, neanmoins toujours étoit-il sûr qu'il perdoit son temps, qui étoit une chose de plus grande consequence qu'il ne pensoit pour un homme comme lui, à qui l'assiduité étoit si necessaire: que sans cela il ne devoit jamais esperer de faire fortune: que ce que je lui en disois n'étoit que pour son profit; qu'il étoit en âge de connoitre le bien & le mal, & que c'étoit tant pis pour lui s'il n'en profitoit. Cela en demeura là à ce coup, & aiant

toujours continué à faire la même vie, sa femme vint un jour comme une desesperée me prier d'avoir pitié d'elle, qu'il étoit dans un jeu de paume tout proche, où il perdoit beaucoup d'argent, & qu'aprés la bonté que j'avois euë, si je voulois encore avoir celle de lui aller dire de ne plus joüer, j'empêcherois qu'il n'en perdît davantage. Je n'aimois gueres à mettre le pié dans ces sortes d'endroits, sur tout depuis que j'étois d'un âge à ne plus joüir de ces sortes de plaisirs, que j'avois autrefois assez aimés; mais le jeu de paume n'étant qu'à trois pas de chez moi, je m'y en fus comme si c'eut été sans dessein, & je vis un homme qui joüoit si mal, que quoi qu'il y eût vingt ans que je n'eusse manié raquette, je lui aurois encore donné beaucoup d'avantage. Je fis ce que sa femme m'avoit dit, & n'aiant osé m'en dedire, je le fis revenir au logis. Le lendemain étant venu à mon lever, je lui dis que je ne m'étonnois pas s'il m'avoit tant parlé de son jeu, que ce n'étoit qu'une mazette, & que je parierois bien que tout vieux que j'étois, je le gagnerois bien encore, si je voulois m'en donner la peine. Il me dit qu'il me donneroit demi trente, si je voulois, & aiant envie de lui faire voir qu'il n'étoit qu'une bête, je le pris au mot. Je m'en fus donc dans le jeu de paume tout en robe de chambre comme j'étois, & lui aiant dit que je ne joüois pas pour peu d'argent, je l'obligeai à porter tout celui qu'il avoit dans sa maison. Nous nous mîmes donc à joüer dix pistolles en huit jeux, & n'en aiant pris que ce que je voulus bien lui laisser prendre, il me demanda si je voulois bien lui donner sa revanche à quinze. Je lui dis que non, parce que je serois encore trop fort, mais que s'il vouloit joüer le paroli, j'ofrois de le joüer but à but. Il fut ravi de ma proposition, & aiant mis vingt pistolles sous la corde, il en fut encore aussi bon marchand que la premiere fois Il fut bien surpris d'avoir déja perdu trente pistolles, & en aiant encore

autant

autant dans sa bourse, il me pria de lui joüer son tout. Je lui dis que je le voulois bien, & que je lui donnerois quinze. Il crut que c'étoit que je ne voulois point emporter de son argent, ainsi étant tout joieux d'avoir afaire à un homme qui avoit tant de generosité, il fit plusieurs sauts pardessus la corde, en quoi il excelloit beaucoup mieux qu'à la paume. Mais sa joie ne fut pas de longue durée, comme j'avois peur de me fatiguer, je ne feignis plus mon jeu, & la partie s'étant bientôt terminée à mon avantage, je ramassai les soixante Loüis, & le laissai bien confus.

Il me pria de n'en rien dire à sa femme, je le lui promis, mais sans dessein de lui tenir parole. Car je voulois qu'elle prît plaisir à la peine où je prevoiois bien qu'il alloit étre, pour n'avoir plus d'argent chez lui. En éfet, je ne fus pas plutôt retourné, que je lui dis que je venois de trouver le secret de rendre son mari sage à l'avenir, que j'étois bien trompé, si aprés la faute qu'il venoit de faire, il lui arrivoit de joüer de sa vie: que je l'avois dépoüillé nû comme la main, que je lui avois gagné soixante Louïs, & là-dessus lui contant de quelle maniere la chose s'étoit passée, j'ajoutai que mon dessein n'étoit pas d'en faire mon profit: que ce que j'en avois fait n'étoit que pour lui faire voir qu'il n'étoit qu'une dupe, & pour le reburer du jeu: que je lui rendrois à elle les soixante Louïs, mais que je voulois qu'elle me promît qu'elle ne lui en parleroit, que quand je lui en donnerois la permission. Elle me remercia, comme le service que je lui rendois le meritoit. Cependant ses pleurs que le commencement de mon discours avoit fait naitre, ne secherent que lors qu'elle eut vû des éfets de mes paroles par la restitution que je lui fis de son argent. Quand elle l'eut serré, elle commença à rire, & me dit qu'elle lui laisseroit tirer la langue d'un pié de long, devant que de lui donner aucune chose: qu'il pouvoit chercher où il

vou-

voudroit dequoi nourir ses enfans, qui étoient en grand nombre, & elle tint parole si exactement, que la maison fut sans pain un jour ou deux, chacun refusant de rien prêter à son mari à cause de la débauche où il étoit. Comme je le voiois tous les jours dans un étrange embarras, je pris sujet de là de lui faire une nouvelle correction. La misere où il étoit, la lui fit recevoir avec plus de soûmission qu'il n'avoit fait la premiere fois; cependant cela m'atira un facheux compliment, dont je me trouvai la dupe. Il me pria de lui prêter dix pistolles, & je ne les lui pus refuser aprés lui en avoir gagné soixante. Car en le faisant, il eut falu que je lui eusse dit que je les avois renduës à sa femme, ce que je ne voulois pas faire. Ce compliment fut suivi d'un autre de même nature à quelques jours delà, & comme j'y étois embarqué, & que d'ailleurs c'étoit pour les necessités de la maison, je fus encore assez fou, que de lui donner ce qu'il me demandoit. Sur quoi il faut que j'avoüe que ce qui me le fit faire, fut que je considerai qu'aiant remis un fonds entre les mains de sa femme, mon argent seroit toujours tout prêt, dés le moment que je lui voudrois faire part de ce que j'avois fait. Enfin il me tira quarante Louïs comme cela à quatre diverses fois, & toute la precaution que je pris avec lui, fut de lui faire faire un billet. Cependant il n'y avoit point de jour qu'il ne me promît d'être sage toute sa vie, & en éfet il y eut quelque changement dans sa conduite, soit que le besoin qu'il avoit de moi, l'obligeât à dissimuler, ou qu'éfectivement la perte qu'il avoit faite fut trop recente, pour ne la pas avoir encore devant les yeux. Quoi qu'il en soit, sa femme le trouvant tout changé, m'en rendoit graces chaque jour, convenant qu'elle m'avoit une si grande obligation, qu'à moins que d'une ingratitude épouvantable, elle ne pourroit jamais l'oublier. Je lui dis la somme que je lui avois prêtée, dont je lui fis

voir

voir l'emploi à des choſes neceſſaires dans ſon ménage, à quoi elle ne me répondit rien, ſinon que j'avois trop de bonté.

Cependant comme tout le monde ne ſe connoit pas à Paris dans une même maiſon, il ſe trouva que ſous ma chambre, il y avoit un homme de logé, qui faiſoit bonne figure, mais qui vivoit dans un ſi grand deſordre, que quoi qu'il eût du bien, il étoit le plus ſouvent ſans un ſou. Aiant oüi dire à mon valet de chambre, que j'avois gagné la veille deux cens piſtolles au tric trac, ce qui étoit vrai, il reſolut de m'aſſaſſiner, & aiant communiqué ſon deſſein à un valet qui étoit à lui depuis long-temps, celui-ci ſe chargea de faire le coup. Il s'y prit fort adroitement pour y réüſſir. Comme il étoit toujours avec mon valet de chambre, il épia le temps que je ſerois ſorti, & ſous pretexte de venir cauſer avec lui, il s'aproche de ma fenêtre, & caſſa une vitre à l'endroit où elle ſe fermoit. Il fit ſemblant que cela lui étoit arrivé par mégarde, & diſant qu'il n'y avoit qu'à coler du papier à la place, afin qu'il n'en vînt point de vent, il en fut querir lui-même, & tout ce qu'il faloit, ſi-bien que ce fut lui qui en fut l'ouvrier. Il fit cela afin de pouvoir ouvrir ma fenêtre par dehors, toutes & quantes fois qu'il voudroit, car ce n'étoient que de ſimples chaſſis de verre, & ils n'avoient point de volets, comme les croiſées. Aiant ainſi diſpoſé ſon afaire, il convia le lendemain mon valet de chambre d'aller au cabaret, & faiſant le genereux, il le regala depuis trois heures aprés midi juſques à dix heures du ſoir. Mon ordinaire étoit de me retirer toujours fort tard, cependant m'étant arrivé ce jour-là de revenir de meilleure heure que de coutume, je fus ſurpris de ne point voir mon valet de chambre, & demandai ſi on ne l'avoit point vû. On me dit qu'il étoit ſorti incontinent aprés moi, & aiant envie de me coucher, je me fis deshabiller par un grand laquais que j'avois.

Com-

Comme j'étois prêt de me mettre au lit, mon valet de chambre arriva, & je m'informai de lui d'où il venoit, & pourquoi il se retiroit si tard. Il me demanda pardon, me dit qu'un de ses amis l'étoit venu prier à souper, & que croiant que je ne me retirerois pas plutôt que de coutume, il s'étoit arrêté avec lui, mais que cela ne lui arriveroit plus. Je n'ai jamais été méchant maitre, & depuis que je suis au monde, il ne m'est jamais arrivé de batre aucun valet. Ainsi ne lui aiant pas dit grand' chose, je me couchai, & m'endormis incontinent. Il en fit de même, & ce fut de si bon somme, que j'eus de la peine à le réveiller, comme je le vais dire. Sur le minuit le valet qui avoit cassé ma vitre, monte à côté de ma chambre, & comme il y avoit une fenêtre sur l'escalier, qui n'étoit éloignée de la mienne que de quatre ou cinq piés tout au plus, il mit une planche qui répondoit de l'une à l'autre, à la faveur de laquelle il vint casser le papier qu'il avoit mis. Ce papier cassé, il foura le doigt avec lequel il ouvrit ma fenêtre, & s'étant glissé dans ma chambre, il fut pour ouvrir la porte à deux ou trois marauts comme lui, qui le suivoient. Par bonheur mon valet de chambre qui couchoit à trois pas de moi sur un baudet, l'avoit fermée aux verroüils, tellement qu'aiant tiré le pene, sans songer à les ouvrir auparavant, la porte fit du bruit, & me réveilla. Je crus comme nous étions beaucoup de personnes logés dans la maison, que c'étoit quelqu'un de ma connoissance qui y aiant trouvé la clef, avoit voulu entrer pour me donner le bon soir. Ainsi je demandai d'abord qui c'étoit, mais personne ne m'aiant répondu, j'apellai mon valet de chambre qui ronfloit de tout son cœur. J'eus toutes les peines du monde à l'éveiller, cependant le bruit que je faisois aiant fait peur à ceux qui étoient dehors, & à celui qui étoit déja dedans, celui-ci qui sçavoit tous les coins, & tous les recoins de la chambre, se cacha dans la cheminée, & les autres se sauverent

par

par dessus le toit de la maison. Pour ce qui est du maitre, il se tenoit à dix pas de sa porte, pour venir quand il en seroit temps, mais voiant que son coup étoit manqué, il rentra chez lui, bien inquiet comment son valet se tireroit de cette avanture. D'abord que j'eus réveillé mon valet de chambre, je lui dis d'aller voir à ma porte qui y étoit, car bien-loin de songer au peril que je venois de courir, j'étois toujours au contraire dans l'erreur de croire que c'étoit quelqu'un de mes amis qui avoit voulu entrer. Mon valet s'étant levé pour obeïr à mon commandement, ouvrit la porte, & m'aiant dit qu'il n'y avoit personne, il se vint recoucher, & je me rendormis. Pour ce qui est de lui, comme j'avois interrompu son sommeil, Dieu permit qu'il ne put reposer, tellement que celui qui étoit dans ma chambre voulant se sauver, il fit du bruit, ce qui obligea mon valet de chambre de sauter en bas de son lit, & il me cria que je prisse garde à moi, & qu'il avoit entendu des voleurs. Ces paroles me firent peur, me ressouvenant de ce que j'avois ouï, avant que de me rendormir, & prenant mon épée que je faisois toujours mettre auprés de moi, je lui demandai ce que c'étoit. Pendant cet intervalle il s'étoit aproché de la fenêtre, qu'il avoit trouvée ouverte, & voiant la planche qui étoit encore dessus, il la jetta dans la cour, depeur que quelqu'un ne s'en servant, ne le vînt ataquer par derriere. Il me dit ce qu'il venoit de faire, & qu'il faloit necessairement que les voleurs fussent entrés par là. Cependant il m'assura qu'il y en avoit encore quelqu'un dans la chambre, c'est pourquoi il me dit de défendre la porte, pendant qu'il défendroit la fenêtre. Je laisse à penser à tous ceux qui liront ces Memoires, si le voleur qui entendoit tout ce que nous disions, passoit bien son temps. Il se reblotit dans la cheminée, faisant le moins de bruit qui lui étoit possible, mais il ne lui servoit de rien de se tant cacher, je dis à mon valet de chambre de

de crier au voleur, & comme il étoit auprés de la fenêtre, il répandit bientôt l'allarme dans la maison. Le voleur, ou plutôt l'assassin, voiant qu'il ne pouvoit manquer d'étre pris, sortit de sa cache, resolu de se faire tuer plutôt, que d'atendre qu'on aportât de la lumiere. Mais comme nous tirions des estocades à tout hazard à droit & à gauche, mon valet de chambre lui donna un coup d'épée dans la cuisse, & sentant qu'il avoit blessé quelqu'un, il me dit de prendre garde à moi, m'avertissant de ce qui lui étoit arrivé. Le voleur ne s'étonna pas de ce que son sang se répandoit, & se precipitant plus que jamais sur son ennemi, il reçût encore un coup dans le corps, mais qui ne l'empêcha pas pourtant de joindre mon valet de chambre, avec qui il commença à en venir aux prises. J'étois trop prés d'eux, pour ne pas entendre ce qui se passoit, cependant il ne me servoit de rien d'avoir une épée, je n'osois m'en servir, de-peur de blesser l'un au lieu de l'autre. Ainsi je me contentois d'exciter mon valet de chambre à prendre courage, lui disant que nous ne pouvions manquer d'avoir bientôt du secours. En éfet, je commençois déja à entendre qu'on se remuoit dans la maison,& le bruit que l'on faisoit dans ma chambre les devoit faire sans doute encore hâter davantage. J'en avois beaucoup d'impatience, aussi mon valet avoit de la peine à étre maitre de ce malheureux, à qui le desespoir donnoit plus de forces, qu'il n'en avoit d'ordinaire. Mais en atendant qu'il nous vînt quelqu'un, il mit toujours mon esprit en repos, en me disant qu'enfin il ne lui échaperoit pas, & qu'il le tenoit par la gorge. Il n'étoit pas necessaire qu'il me le dît, je l'entendis soufler dans le même moment comme un homme qu'on étrangle, & c'étoit déja le commencement de la peine à laquelle il se devoit atendre vrai-semblablement. Cependant le baigneur, & sa femme étant montés, commencerent à heurter à ma porte, &

étant assuré que c'étoit eux, je leur ouvris. Je jettai les yeux aussi-tôt sur celui que mon valet tenoit, & je fus fort étonné de voir que c'étoit un homme du logis, lequel je ne pouvois méconnoitre, puis que je l'avois vû cent & cent fois. Le baigneur & sa femme furent aussi surpris que moi, mais celui qui le fut le plus, fut mon valet de chambre qui venoit de sortir d'avec lui du cabaret. C'est pourquoi ne se souciant plus que je le susse, quoi qu'il me l'eût caché; Comment, mal-heureux, lui dit-il, c'étoit donc pour assassiner mon maitre, que tu as fait tout ce que tu as pu cette aprés-dînée pour m'ennivrer, & tu croiois sans doute que je dormirois si fort, que je ne serois pas en état de le secourir. Ces paroles me firent voir que je l'avois évité belle, sur tout aprés qu'on m'eût dit que c'étoit lui qui avoit cassé la vitre, ce qui me fit juger que c'étoit un coup premedité de longue main. Si j'eusse été bien violent, je lui aurois passé à l'instant mon épée au travers du corps. Mais comme si ce que je voiois m'eût ôté le sentiment, je paroissois interdit, & ne faisois que dire au baigneur & à sa femme, s'ils auroient jamais cru une telle chose. Ils levoient les épaules, & questionnant ce maraut, je lui entendis dire par trois fois ces paroles, Ah! canailles, une demie heure plutôt c'en étoit fait. Je lui demandai ce que cela vouloit dire, mais il ne me voulut jamais l'expliquer. Tout ce que je pus comprendre, c'est qu'il avoit donné rendez-vous plutôt à ceux qui s'en étoient enfuïs par dessus les tuiles, le vestige desquels l'on trouva dans le grenier sur un siege, où ils avoient mis les piés pour se sauver. Cependant son sang couloit le long de ma chambre, comme si l'on eut égorgé un bœuf, & aiant peur qu'il ne mourût entre mes mains, avant que d'étre interrogé, je dis à mon hôte d'aller querir le Commissaire. Il me fit réponse qu'il feroit ce que je voudrois, mais que je prisse garde à ne me pas embarquer dans une afaire qui me couteroit bien
de

de l'argent, que je n'étois ni blessé, ni volé, & que quand je ferois pendre ce miserable, je n'en serois pas mieux. Ce conseil etoit assez selon mon goût, d'autant plus que je ne lui avois trouvé aucunes armes, & pour se justifier il alleguoit qu'il n'en vouloit qu'à mon valet de chambre, avec qui il disoit avoir eu querelle au cabaret. En éfet, comme c'étoit un rusé coquin, il avoit eu quelques paroles avec lui, avant que de sortir, afin que s'il étoit surpris en voulant faire son crime, il trouvât cette excuse. Mais la vitre rompuë il y avoit déja plus de trois jours, marquoit bien le contraire, & si je l'eusse remis entre les mains de la Justice, il auroit bien falu chanter autrement. Quoi qu'il en soit, je me laissai aller aux prieres du baigneur & de sa femme, qui s'etoient jettés à mes piés pour me demander sa grace, & ils en furent fachés ensuite, aiant été atrapés par son maitre, qu'ils découvrirent avoir été du complot.

Cette afaire s'étant terminée de la sorte, je songeai à sortir d'une maison où j'avois couru un si grand peril. Et aiant fait porter mes hardes dans un endroit où j'avois déja logé au fauxbourg St. Germain, je dis au baigneur qu'il nous faloit conter ensemble. Il me dit que le conte étoit plus aisé à faire, que de me donner de l'argent, qu'il n'en avoit point, & qu'il me prioit de me donner patience. Je lui dis en riant que je le voulois bien, mais que je n'atendrois pas long-temps, que j'avois rendu à sa femme les soixante Loüis que je lui avois gagnés, & que si nous ne lui en avions rien dit, c'est que nous avions été bien-aises qu'il eût un peu de peine, afin qu'il se pût dêgouter du jeu. Il me remercia un million de fois de cette grace, & je puis dire que je le crois de tres-bonne foi. Aussi apella-t-il sa femme dans le même moment, pour lui dire de me rendre ce qu'il me devoit. Mais elle lui fit réponse qu'elle n'avoit que faire de ses détes, qu'elle étoit separée, & que tout ce qui étoit dans le

le logis lui apartenoit. Comme elle n'étoit point fardée, je vis bien qu'elle parloit du fonds du cœur, ce qui me surprit beaucoup, principalement aprés en avoir usé si obligeamenr avec elle. Je lui dis donc qu'elle fît bien reflexion à ce qu'elle disoit, que si j'allois conter son ingratitude, j'allois la décrier tellement, que personne ne voudroit plus venir loger chez elle: qu'elle sçavoit bien en conscience que l'argent que j'avois donné, avoit servi aux necessités de sa maison, ce que je lui avois fait remarquer exprés, afin qu'elle n'en pretendît cause d'ignorance: que de me refuser une chose si juste, étoit bien loin d'avoir de la reconnoissance de ce que j'avois fait pour elle: que ce n'étoit pas pour le lui reprocher, mais qu'elle ne meritoit pas que j'en eusse usé si honêtement. Enfin je lui en dis plus que les quarante pistolles ne valoient, mais quoi que je pusse faire, je ne la pus resoudre à me païer, & son mari eut beau se mettre en colere, il n'y réüssit pas mieux que moi. Je lui rens cette justice de croire qu'il y fit tout ce qu'il put, du moins il s'y prit comme si c'eut été son dessein, car il n'en demeura pas aux paroles, il y joignit quelque coups de poing, & si je ne me fusse mis entre-deux, j'aurois eu le plaisir de voir qui auroit été le plus fort. En éfet, elle ne se laissa pas batre sans se revancher, & un autre que moi se seroit sans doute donné cette comedie pour son argent. Ce mari voiant que je l'empéchois de poursuivre ce qu'il avoit commencé, me dit qu il étoit au desespoir d'avoir une si méchante femme, & si deraisonnable, que neanmoins je n'y perdrois rien, & qu'à mesure qu'il feroit de l'argent, il me l'aporteroit. Il falut bien me contenter de ces paroles, n'en pouvant pas arracher davantage. Mais comme il y a beaucoup de diference entre promettre, & tenir, non-seulement il ne s'en est pas ressouvenu, mais même toutes-les-fois qu'il me voit, il cherche à s'esqui-

quiver. J'ai envoié deux ou trois fois chez lui pour lui dire qu'un honête homme n'avoit que sa parole; mais soit qu'il ne se soucie pas de l'étre, ou qu'il ne soit pas en état de me païer, tantôt il n'y est pas pour mes gens, quoi qu'il y soit pour tous les autres, & tantôt il donne de si méchantes excuses, que c'est vouloir perdre son temps que d'y envoier davantage. Le plaisant encore de tout cela, est que sa femme y voiant venir un jour mon laquais, lui dit que s'il ne sortoit, elle lui alloit arracher le visage, que j'étois cause qu'ils n'avoient plus personne, & que depuis l'accident qui m'étoit arrivé, on fuïoit sa maison, comme si c'eut été un coupe-gorge.

Je ne demeurai gueres dans ma nouvelle demeure du fauxbourg St. Germain, un de mes amis qui se marioit à la campagne m'aiant mandé, je me rendis chez lui, où je trouvai bonne compagnie. Comme c'étoit un Gentilhomme riche, qui n'avoit pas envie de se ruiner, il suivoit une certaine maxime fort en usage aujourdhui chez les gens de qualité, qui est d'aimer beaucoup à regaler les maitres, mais à n'étre point chargé ni des valets, ni des chevaux. Ainsi il avoit fait bâtir une grande hôtellerie à deux cens pas de chez lui, afin que sous pretexte de n'en point trouver, on ne vînt point rompre une loi, qu'il cherchoit à établir. Outre l'utilité qu'il y trouvoit, cela lui étoit d'ailleurs fort agreable, les petits Gentilshommes vulgairement apellés houbereaux, ne le visitoient plus si souvent, car n'aiant pas toujours dequoi païer la dépense de leur monture, ils aimoient mieux se contenter de leur lard, que de venir faire bonne chere, & qu'il leur en coutât quelque chose. Cela les faisoit un peu gronder, mais comme on ne se soucioit pas trop de tout ce qu'ils pouvoiēt dire, les honêtes gens n'y prenoient pas garde, & aprouvoient au contraire cette nouveauté, qu'ils trouvoient commode. Quoi qu'il en soit, n'aiant point eu de peine à m'y conformer, j'envoiai mes chevaux & mes valets où étoient les autres, & m'en

fus voir mon ami. Jamais je ne m'ennuiai moins dans un endroit, que je fis dans celui-là, j'y trouvai toutes sortes de plaisirs, & par dessus tout cela, j'y gagnai quatre cens pistolles. On a coutume de dire que la fortune n'aime que la jeunesse, & c'est une chose dont on auroit bien de la peine à détromper beaucoup de gens; cependant, tout vieux que j'étois, je n'avois pas lieu de m'en plaindre depuis quelque temps, & si j'avois tenu regître des gains, & des pertes que je pouvois avoir faits, j'aurois bien encore trouvé mille pistolles de bon. Pour n'être pas en état de les reperdre, je resolus de les mettre à la Caisse des emprunts, sçachant bien qu'en les mettant là, je ne courois point de risque qu'on me fît banqueroute. Pour cet éfet une personne de qualité s'en retournant à Paris, je le priai de me mettre dans son carrosse, resolu de revenir dés que j'aurois fait mon afaire. Je ne menai qu'un laquais avec moi, & en laissai un autre à l'hôtellerie, avec mon valet de chambre, pour avoir soin de mes chevaux. Cependant je leur donnai ordre de venir au devant de moi, un jour que je leur marquai, mais aiant dessein de m'emmener mon petit équipage, ils avancerent leur départ de quelques jours, si-bien que quand j'arrivai, où je croiois qu'ils se dussent rendre, il me fut force d'y demeurer, faute d'y trouver ni valets ni chevaux. Je ne sus à quoi atribuer ce manquement, & j'avoüe qu'il ne me tomba pas dans l'esprit l'accident qui m'étoit arrivé. Je crus donc qu'il faloit qu'il fût survenu quelque chose à mon équipage, ou que s'étant fait peut-être quelque partie de chasse ce jour-là, mon ami s'étoit servi de mes chevaux, ou les avoit prêtés à quelqu'un, faute d'en avoir sufisament dans son écurie.

Ce fut ainsi que je raisonnai, mais avec peu de vrai-semblance, puis que pour peu de reflexion que j'y eusse fait, j'eusse bien vû que quand même mon ami en auroit manqué, il n'auroit eu garde de prendre les miens, sçachant que je devois revenir. J'aurois

rois bien jugé de même, que s'il fut survenu quelque accident à mon petit équipage, j'en aurois eu avis, & que même on m'auroit envoié quelque voiture à la place, afin que je m'en pusse aller. Mais comme on est ingenieux à s'abuser soi-même, je n'eus pas grande inquietude jusques au lendemain. Cependant le soir étant venu, sans que j'eusse aucune nouvelle, je ne fus plus si tranquile, & commençai à me défier de mon malheur. J'avoüe que ce fut ma faute, & que j'avois vû assez de choses de mon valet de chambre pour m'en défaire. C'étoit le plus grand ivrogne qui fut jamais, & fort souvent quand j'en avois afaire, il étoit à cuver son vin ou sur un lit, ou dans une écurie. J'apris même quand il fut tombé entre mes mains, comme je le vais dire, qu'il prenoit quelquefois la peine d'aller sur le grand chemin détrousser les passans, mais comme il avoit fait son devoir dans l'accident qui m'étoit arrivé, & que j'ai raporté ci-dessus, cela faisoit que j'en soufrois plus que d'un autre, ne sçachant pas qu'il se mêlât d'un métier si dangereux. Quoi qu'il en soit, voulant m'éclaircir du soupçon où je commençois d'entrer, j'envoiai un homme à l'hôtellerie où je l'avois laissé, & il me raporta qu'il y avoit déja cinq jours qu'il en étoit parti avec mon laquais, pour venir, disoit-il, au devant de moi. C'en fut assez pour ne me pas laisser lieu de douter de ce qui étoit arrivé, je retournai à Paris pour prendre conseil sur ce que j'avois afaire; cependant comme mon laquais avoit un frere qui demeuroit au fauxbourg St. Antoine, je m'en fus chez lui, & lui dis qu'il l'avertît quand il le viendroit voir, comme je ne doutois point qu'il ne fît, que je lui pardonnois moiennant qu'il me fît prendre l'autre : que je sçavois bien que de lui-même il auroit été incapable de faire une friponnerie de cette nature, sans le conseil de mon valet de chambre, qui n'étoit qu'un coquin: que c'étoit lui qui l'avoit débauché, dont j'avois regret, parce que j'avois toujours eu de l'amitié pour lui : qu'il

n'avoit qu'à lui dire toutes ces choses, que depuis cinq ou six ans qu'il étoit à moi, il sçavoit si j'étois homme de parole, & qu'enfin c'étoit le moien de sauver sa vie, laquelle étoit en grand danger sans cela.

Ce que je disois à celui-ci étoit veritable. Je n'avois jamais trouvé de meilleur valet, ni même de plus fidele; ainsi il faloit que l'autre l'eût enchanté, si cela se peut dire ainsi, pour lui faire commettre cette faute. Quoi qu'il en soit, dans une maladie qu'il avoit euë, il n'y avoit que cinq ou six mois, j'en avois eu autant de soin que s'il eût été mon enfant, tellement que me mettant en tête qu'il se ressouviendroit de toutes mes bontés, sur tout s'il n'y avoit que le vin, qui le lui eut fait faire, je me servis de cet expedient. Peu de gens eussent été capables de réüssir par là, car il y a assurément peu de Maitres qui traitent leurs valets si doucement que moi; mais chacun en use comme bon lui semble, & la meilleure methode n'est pas toujours celle qui est le plus en usage. La confiance que mon valet eut en ma parole le fait bien voir. Etant venu chez son frere, & aiant apris que je lui pardonnois, il s'en vint me trouver, me disant qu'il ne pouvoit mieux me faire connoitre, qu'il ne s'étoit porté à ce qu'il avoit fait que par un méchant conseil, qu'en se remettant, comme il faisoit, entre mes mains: qu'il ne tenoit qu'à moi de le faire mourir, qu'il sçavoit bien qu'il avoit merité la mort, mais qu'il esperoit, qu'aprés avoir dit à son frere qu'il pouvoit venir en assurance, je ne voudrois pas en user à la rigueur. Je lui dis qu'il ne devoit rien craindre pourvû qu'il fît ce que je desirois de lui: que s'il étoit vrai que mon valet de chambre l'eût débauché, il devoit me le faire prendre: que c'étoit le moien de faire sa paix avec moi, sans quoi il n'y avoit rien à faire. Je lui demandai où il étoit, & ce qu'il avoit fait de mes chevaux. A quoi il me répondit que pour pouvoir aller surement à Paris il avoit pris son temps d'arriver

la veille que je m'en devois retourner, qu'ainsi ſçachant bien que je n'y étois plus, il les avoit exposés en vente, & en avoit vendu un à un marchand de chevaux dans la ruë St. Martin, au deſſus de St. Nicolas des champs: que pour les deux autres ils étoient au cimetiere St. Jean, dans une hôtellerie où ils étoient décendus.

Aiant ouï ces choſes, je lui confirmai la promeſſe que je lui avois faite de lui pardonner, & cependant je voulus qu'il s'en retournât, afin que l'autre ne ſe défiât point de ce qui ſe paſſoit. Ma reſolution étoit de l'aller prendre le lendemain comme il ſeroit encore couché, c'eſt pourquoi je lui dis, que ſans faire ſemblant de rien, il me vînt avertir à la pointe du jour à un endroit que je lui marquai, ſi la bête ſeroit encore au gîte. J'avertis les archers dés le ſoir, & leur aiant donné rendez-vous à moitié chemin, je voulus étre témoin moi-même de cette capture. Etant arrivé à l'endroit où je me devois trouver, mon laquais vint, qui me dit qu'il n'avoit pas couché au logis, qu'ainſi je me donnaſſe bien de garde de faire paroître le deſſein que j'avois, parce que s'il ſurvenoit dans ce temps-là, je pourrois bien manquer mon coup. Je trouvai qu'il avoit raiſon, ainſi aiant envoié les archers dans un cabaret, je me repoſai ſur ſes ſoins. Je crus que l'autre ne manqueroit pas de revenir dans deux ou trois heures, mais mon coquin qui avoit l'argent de mon cheval, étoit à faire bonne vie dans un méchant lieu, tellement que midi étant ſonné, ſans que j'en euſſe nouvelles, j'aprehendai que mon laquais ne lui eût dit que je devois me mettre en campagne pour le prendre. Comme il venoit où j'étois de temps en temps, afin que je m'impatientaſſe moins, je lui témoignai mon ſoupçon, & en même temps que s'il m'avoit trompé, je le ſçaurois tôt ou tard, & qu'il n'y auroit plus de miſericorde pour lui. Mais il m'aſſura qu'il m'avoit été fidele, ce qui mit mon eſprit en repos. Je crus donc qu'il reviendroit le

soir, mais j'eus beau atendre jusques à minuit, le drôle ne s'ennuioit point où il étoit, & il y fut encore tout le lendemain, pendant quoi je fis toujours le pié de gruë. Je ne doutai plus alors que mon laquais ne m'eût trompé, ce qui me mit en si grande colere, que je pensai mille fois le faire arrêter. Mais il me dit qu'il vouloit que je le fisse pendre, si cela se trouvoit veritable; qu'il commençoit à croire aussi-bien que moi qu'il avoit pris la fuite, cependant qu'il ne concevoit pas comment il avoit pu prendre le moindre soupçon? Enfin je crus si-bien qu'il n'y avoit plus rien à esperer, que je m'en fus moi-méme dans l'hôtellerie pour reprendre mes chevaux, mais comme je leur avois fait donner de l'avoine avant qûe de les emmener, l'on me vint demander si ce malheureux n'avoit pas un baudrier de telle façon: & qu'on voioit venir un homme de loin, lequel ressembloit à celui que j'avois designé. J'envoiai mon laquais qui étoit auprés des chevaux, pour voir si c'étoit lui, & leur aiant dit qu'en ce cas il l'iroit acoster, ce leur fut un signal, auquel ils ne se purent méprendre. En éfet, le laquais aiant reconnu que c'étoit lui-même, il courut au devant de lui sous pretexte de lui dire que s'il étoit revenu plutôt, il auroit trouvé marchand qui auroit acheté ses chevaux. Mais pendant qu'il l'amusoit ainsi de belles paroles, les archers sauterent sur lui, & comme il tâchoit de se deguerpir d'eux, j'entendis du bruit qui me fit douter de l'afaire, si-bien que je sortis pour leur prêter main forte, en cas qu'il en fut besoin. Dés qu'il me vit, il sembla qu'on lui eût coupé les bras, & les jambes; tant il est vrai que quand un homme voit en face celui à qui il a fait quelque tort, sa conscience est la premiere à lui reprocher son crime. Aussi ne fit-il plus de resistance, & commençant à implorer ma misericorde, Ah! mon Maitre, me dit-il, Ah! mon Maitre, je vous demande pardon. J'ai oublié de dire qu'avec mes chevaux il avoit aussi emporté mes habits,

habits, mon linge, & ma toilette, & qu'il les avoit déja vendus, ou détournés, si-bien qu'étant bien-aise qu'il me dît ce qu'il en avoit fait, je le fis conduire chez un Commissaire, qui étoit de mes amis, où étant arrivé je lui dis que si je faisois mon devoir, je lui ferois faire son procés; que neanmoins je voulois bien encore avoir la bonté de lui pardonner, pourvû qu'il me restituât ce qu'il m'avoit pris: qu'il me dît donc où étoient mes hardes, & quant à mon cheval, qu'il rendît l'argent qu'il en avoit eu, afin que le marchand qui l'avoit acheté, & que je pouvois faire condamner à me le rendre, ne fût pas obligé à se porter partie contre lui. C'étoit sans doute me mettre non-seulement à la raison, mais lui faire encote une grande grâce; mais par malheur pour lui, il lui étoit arrivé un petit accident pendant les deux ou trois jours qu'il avoit été absent. Il avoit trouvé d'honêtes filoux, qui l'avoient invité à joüer, & ils lui avoient gagné tout son argent, tellement que bien-loin d'être en état de faire ce que je lui disois, il n'avoit pas seulement un sou. Il n'osa m'avoüer ce que je viens de dire, & chercha d'autres excuses pour ne pas faire ce que je lui disois, mais n'aiant pas été d'assez bonne foi pour croire qu'il avoit été volé, comme il me vouloit faire accroire, je le fis mener en prison. Cependant pour ravoir mon cheval du marchand qui l'avoit acheté, sans être obligé d'entrer en procés, je m'en fus chez lui, où sous pretexte d'en vouloir acheter un, je me fis montrer le mien. Comme je sçavois ce qu'il lui avoit couté, & le temps qu'il y avoit qu'il le gardoit, il me fut aisé de convenir de prix avec lui, & je lui promis un profit raisonnable. Je lui dis donc de l'amener chez moi, & de venir querir son argent; mais quand il y fut, je lui apris qu'il m'avoit été volé, & que lui qui étoit marchand devoit mieux prendre garde une autrefois de qui il achetoit de la marchandise. Comme c'étoit un bon homme, & qui n'entendoit

point de malice, il ſe trouva ſurpris. Cependant il me dit que ne me connoiſſant point, il vouloit des preuves de ce que je lui diſois. Surquoi je lui fis réponſe qu'il m'étoit fort aiſé de lui en donner, puis que celui qui m'avoit volé étoit actuellement dans le grand Châtellet: que s'il doutoit de la choſe, je m'ofrois de la lui faire voir à l'heure même, que nous irions enſemble à la priſon, où je me faiſois fort de le faire parler au priſonnier, qui étoit mon valet de chambre. Il me prit au mot, & nous y en étant allés de ce pas, il eut le chagrin de voir que je ne lui avois dit que la verité, ce qui lui devoit bien faire connoitre qu'il n'avoit plus rien à pretendre, à moins que le priſonnier n'eût quelque choſe. Neanmoins quelque chicaneur lui aiant conſeillé de preſenter requête, par laquelle il expoſoit que je lui étois venu enlever le cheval de haute lute, il eut permiſſion de le faire ſaiſir. Aprés quoi prenant le temps que je n'étois pas au logis pour y envoier un ſergent; celui-ci voulut le faire ſortir, ſous pretexte de le mener aux ſaiſies mobilieres, mais en éfet pour le rendre au marchand, avec qui il s'entendoit. Ainſi je n'euſſe eu recours aprés cela que contre un miſerable, dont la femme m'auroit encore païé peut étre d'une ſeparation, comme avoit fait celle du baigneur. Mais mon hôte ne le voulut pas permettre, & aima mieux s'en rendre gardien. Cette procedure me jetta dans un procés, que j'avois voulu éviter pat l'adreſſe que j'avois euë de faire venir mon cheval chez moi, & aiant pris conſeil là-deſſus, on me dit qu'il faloit que je demandaſſe main-levée. Comme j'étois logé au fauxbourg St. Germain, je me trouvai du nouveau Châtellet, où Mr. Girardin tenoit alors le ſiege, & comme il eſt fort obligeant, ſur tout pour les perſonnes de qualité, il ne me fit pas aller deux fois chez lui, pour lui demander audience. Ma cauſe étoit ſi juſte, que j'obtins tout d'une voix ce que je demandois. Cependant je fus obligé de donner

cau-

caution jusques à ce que le procés de mon valet de chambre fût fait & parfait, lequel se poursuivoit à la requête du Procureur-General. Car un de mes amis qui étoit du métier, avoit fait ensorte que je ne me portasse point partie, me disant que le Roi avoit meilleur moien que moi de faire pendre les voleurs. En éfet, c'étoit toujours trois ou quatre cens francs qu'il m'épargnoit, dequoi je lui étois obligé.

Pour satisfaire à la sentence dont je viens de parler, je presentai un marchand de ma connoissance pour caution, & aiant fait sa submission au greffe, je crus cette afaire terminée, laquelle neanmoins eut une étrange suite pour moi. Mon valet de chambre avant que d'étre à mon service avoit servi le Marquis de l'Aigle Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé la fille du Marquis de Rarey, personne de peu de naissance, mais qui pour s'étre alliée à une Maison de qualité, & avoir quelque merite personnel, avoit été en consideration tant qu'il avoit vécu. J'avois été de ses amis, & sa fille qui m'avoit vû chez lui plusieurs fois sçachant que j'étois le Maitre de l'ancien domestique de son mari, me vint trouver pour me prier de lui faire grace: qu'elle feroit ensorte que je n'y perdrois rien, & qu'elle m'en donnoit sa parole. Je lui fis réponse que je ne demandois pas mieux, & que prevenant sa priere j'avois fait moi-même cette proposition au prisonnier: qu'ainsi j'étois faché qu'elle ne me demandât qu'une chose si facile à lui accorder: que j'avois toujours été serviteur de Mr. son pere, & que n'étant pas moins le sien, elle pouvoit conter sur tout ce qui dépendroit de moi. Cependant que j'aprehendois bien que nous ne trouvassions de la dificulté dans son entreprise: que l'homme dont il s'agissoit question, étant entre les mains de la Justice, n'en sortiroit pas comme elle voudroit: qu'il nous faloit voir des gens du métier, pour nous dire comment il s'y faloit prendre, afin que nous ne

nous embarquassions point mal à propos. Elle trouva que j'avois raison, & m'aiant fait monter dans son carrosse, nous nous en fûmes chez le Greffier qui étoit de ses amis. Il nous dit qu'à la verité, la chose étoit plus dificile qu'elle n'étoit devant que j'eusse fait mettre l'homme en prison, mais qu'elle n'étoit pas sans remede: que cela dépendoit toujours de la deposition des témoins, & que comme je n'en avois point fait encore entendre, j'étois le maitre de leur faire dire ce que je voudrois.

Madame de l'Aigle témoignant étre bien-aise de cet expedient, me dit qu'il nous en faloit servir, & me reiterant les promesses qu'elle m'avoit faites, je la quitai, prevenu que j'en verrois bientôt l'execution. Mais deux ou trois jours aprés elle vint me retrouver, & me dire, qu'elle étoit au desespoir de m'avoir donné une parole qu'elle ne pouvoit me tenir: que ce qu'elle en avoit fait, n'étoit que sur celle que lui avoit donné le prisonnier, mais que maintenant il disoit qu'il ne pouvoit trouver de l'argent, si ce n'est celui qu'il faloit rendre au marchand de chevaux: qu'ainsi à moins que je ne fusse d'humeur à lui vouloir faire quelque grace, il y avoit aparence que c'étoit un homme perdu. Ce retour me surprit d'une femme comme elle, qui devoit avoir pris ses mesures, & que d'ailleurs j'avois cru dans la volonté de lui rendre ce service, sans qu'il eût besoin d'avoir recours à d'autres. Je ne pus m'empêcher de le lui témoigner, surquoi elle me répondit qu'elle faisoit plus que je pensois pour lui, que c'étoit elle qui donnoit l'argent pour satisfaire le marchand de chevaux, & que ne pouvant faire davantage, elle m'exhortoit à perdre aussi quelque chose de mon côté, pour sauver un malheureux. Je vous avoüe que je ne le devois pas faire, aprés la parole qu'elle m'avoit donnée la premiere fois, mais considerant que je n'en serois pas mieux, quand je ferois pendre un miserable, je lui dis qu'il n'y avoit rien qu'on ne fît à sa considera-

tion,

tion, & que puis qu'elle le vouloit, c'étoit une chose faite. Nous nous ſeparâmes ainſi aprés qu'elle m'eût fait de grands remerciemens ſur ma generoſité; & comme ce n'eſt pas une afaire d'un jour qu'une procedure criminelle, je crus, que ſans étre obligé d'en atendre l'iſſuë, je pouvois aller faire un voiage, que je diferois depuis quelque temps. J'ai dit ci-deſſus que j'avois eu le bras caſſé en allant voir le Pere d'Aviano, & qu'aprés étre tombé entre les mains d'un Chirurgien ignorant, j'avois été obligé d'avoir recours au boureau de Ruremonde, qui m'avoit donné quelque ſecours. Cependant ſoit qu'il manquât encore quelque choſe au ſoulagement qu'il m'avoit aporté, ou comme il eſt plus vrai-ſemblable, qu'on ſe reſſente toujours de ces ſortes d'accidens, ſur tout quand on commence à devenir ſur l'âge, j'avois toujours eu depuis quelques petites douleurs, principalement quand le temps vouloit changer. J'avois aſſemblé là-deſſus toute la Faculté de Medecine, & toute celle de St. Côme, & elles n'avoient point trouvé ni l'une ni l'autre de meilleur remede, que de m'en aller à Barbottans, prés des Pirenées, lieu ainſi nommé à cauſe des bains qu'on y va prendre, qui ne ſont pas comme les autres. Car ce n'eſt pas une eau claire dans laquelle on ſe baigne, mais une eſpece de boüe, dont neanmoins la vertu eſt ſi grande, qu'elle fait merveilles pour ceux qui ont quelque debilité de nerfs, ou qui ont été aſſez malheureux comme moi d'avoir eu quelque bras, ou quelque jambe de caſſés. Devant que de partir, je fus prendre congé de la Marquiſe de l'Aigle, à qui je dis que mon départ n'empêcheroit point qu'on ne fît tout ce qu'elle voudroit: que je laiſſois ordre aux témoins d'aller prendre ſes ordres, avant que de paroitre devant le Juge, & que puis que le Greffier nous avoit dit que tout dépendoit de leur dépoſition, elle auroit lieu d'étre contente.

Je partis ainſi me fiant à ſa parole, & étant bien éloi-

éloigné de croire qu'une femme de condition, & avec qui j'en usois si honêtement, fût capable de manquer une seconde fois à ce qu'elle m'avoit promis. Cependant comme elle avoit épousé un Normand, & que les gens de ce païs là ne sont pas seulement habiles en chicane, mais qu'ils tiennent encore pour maxime, qu'un homme ne doit jamais étre esclave de sa parole, elle ne me vit pas plutôt hors de Paris, qu'elle voulut me faire voir qu'elle avoit pris les mœurs, & les manieres de la nation qu'elle étoit allée habiter. Aprés avoir fait deposer toutes choses comme elle voulut, selon l'ordre que j'avois donné aux témoins, au lieu d'executer de bonne foi les conventions que nous avions faites ensemble, elle fit dire au prisonnier, que bien-loin de m'avoir volé, comme je l'accusois, il n'avoit fait qu'executer mes ordres : que n'aiant point d'argent à lui envoier pour païer la dépense de mes gens, & de mes chevaux, je lui avois laissé ordre de bouche de vendre mes hardes; que s'il avoit vendu en-suite un cheval, ce n'avoit été que pour faire subsister les deux autres, ne m'aiant point trouvé à Paris. Si j'eusse été sur les lieux, il m'auroit été facile de détruire toutes ces faussetés, mais mon Procureur, & mes témoins aiant ordre, comme je viens de dire, de faire tout ce que cette femme voudroit, ils crurent que ce n'étoit que pour rendre le prisonnier plus blanc que neige. Ainsi bien-loin de me défendre, ils me laisserent condamner aux depens, à des interêts envers le prisonnier, & en outre à rendre au marchand de chevaux la somme de quatre cens cinquante livres, qui étoit le prix du cheval, avec l'interêt du jour que je l'avois acheté. Voilà sans doute une étrange afaire pour un homme qui avoit le bon droit de son côté, & un grand trionfe pour un maraut, qui devoit étre pendu. Cependant tout ce que je viens de dire n'est rien en comparaison de la suite. Le marchand de chevaux aiant levé sa sentence, fit faire commandement à ma caution de lui

païer

païer la ſomme à laquelle j'étois condamné, & cette procedure étant arrivée juſtement dans un temps qu'il venoit de païer pluſieurs lettres de change, & que même on venoit d'en proteſter une contre lui, il ſe vit ſans argent, & ſans amis, pour y mettre remede. J'ai peine à parler de cela ſans me ſentir encore ému de colere contre Madame de l'Aigle, dont l'infidelité étoit cauſe de tout ce deſordre, & j'avoüe que quand je vins à le ſçavoir, il n'y auroit eu aucune conſideration qui m'eut pu empêcher de me venger, ſi j'euſſe eu afaire à un homme. Cependant pour finir ce malheureux recit, vingt-quatre heures aprés le commandement, dont j'ai parlé ci-deſſus, le marchand de chevaux fit ſaiſir, & les delais étant expirés, ſans qu'on lui donnât ſatisfaction, il fit tranſporter les meubles & la marchandiſe de celui qui avoit répondu pour moi, ſur le lieu où l'on a coutume de vendre les choſes ſaiſies. Je laiſſe à penſer quel fracas cela fit à un marchand, il ne ſut faire autre choſe que de me ſommer de faire ceſſer cette procedure, à faute dequoi il proteſta de tous dépens, dommages, & interêts.

J'étois en chemin pendant que tout cela ſe paſſoit, & étant bien éloigné de croire qu'il me dût arriver de telles afaires, je n'avois donné ordre de m'écrire, que quand je ſerois arrivé à Barbottans. Ainſi quoi qu'on m'adreſſât diverſes lettres dans les lieux de mon paſſage, comme je n'en étois point averti, il me fut impoſſible de les recevoir, & par conſequent d'y faire réponſe. C'eſt une choſe étrange que parmi un nombre infini de gens, qui ſe tuoient de me dire tous les jours qu'ils étoient mes amis, il ne s'en trouvât pas un qui voulût donner cinquante piſtolles, pour arrêter le cours de toutes ces pourſuites. Ils m'auroient fait ſans doute un grand plaiſir, & de plus ils auroient ſauvé un grand afront à celui qui avoit répondu pour moi. Car ces ſortes de gens n'étant jamais ſans avoir quelques creanciers, ils lui tomberent tous ſur les bras, &

le

le croiant perdu sans ressource, puis qu'il n'avoit pu donner remede à si peu de chose, ils poursuivirent la vente de ses éfets, conjointement avec le marchand de chevaux. Il perdit ainsi en un seul jour tout ce qu'il avoit, & qui pis est tout son credit, & j'en eus avis en arrivant à Barbottans par un nombre infini de lettres, qui me vinrent de tous côtés. L'avis arrivoit un peu tard pour y remedier. Cependant comme ce n'étoit pas la faute de ceux qui m'écrivoient, tout mon ressentiment tomba sur la Marquise de l'Aigle. Je n'entreprendrai point de representer quelle fut ma colere, cela n'est pas possible au point où elle étoit, il ne me vint que des pensées de vengeance, & il faloit que je l'eusse gravée bien avant dans mon ame, pour faire ce que je fis. Je n'avois entrepris un si grand voiage, comme j'ai dit ci-devant, que dans l'esperance de me mieux porter: au lieu d'essaier du moins si cela me réüssiroit, puis que j'étois sur les lieux, je m'en revins sur mes pas, resolu de tout mettre en usage, plutôt que d'en avoir le démenti. J'ai dit ci-dessus que l'on m'avoit dit que mon valet de chambre avoit été voler sur le grand chemin, je m'informai adroitement quelles preuves on en avoit, & en aiant apris plus qu'il n'en faloit pour le perdre, il ne fut plus question que de sçavoir où on le pourroit trouver. La chose ne fut pas si dificile que je le pensois, aiant donné ordre à un de mes laquais de quiter son justaucorps de couleur, & d'aller à la maison du Marquis de l'Aigle, sous pretexte de chercher condition, il sut qu'il étoit rentré avec lui, & que ce bon Normand ne se mettoit gueres en peine de qui il se servît, pourvû qu'il ne donnât gueres de gages. En éfet, c'étoit la raison pour laquelle il l'avoit repris, & il étoit homme ainsi à ne pas manquer ses avantages quand il les trouvoit.

Etant assuré où étoit le gîte, je mis les fers au feu, pour avoir un decret. Et l'aiant obtenu, je ne me resolus pas seulement de le faire mettre à execu-

execution, mais de faire prendre encore mon coquin chez lui, afin que l'afront lui en fut plus grand. Pour cet éfet, je fis tout ce qui étoit à faire pour cela, & aiant mis trente archers en campagne, depeur qu'ils ne trouvassent quelque resistance, ils entrerent dans le logis dés qu'on vint à ouvrir la porte, & prirent mon coquin, qui étoit encore au lit. Le Marquis de l'Aigle entendant un grand vacarme, se leva promptement pour voir ce que c'étoit. Sa femme en fit de même, & menaça les archers de leur faire donner des coups de bâton, pour avoir ôsé entrer dans la maison d'une personne de sa qualité. Mais elle auroit éprouvé bientôt que ces sortes de gens ne se soucient gueres ni de la condition, ni du sexe; & de fait il y en avoit déja un qui lui presentoit le bout du mousqueton, & qui peut-être auroit poussé son insolence plus avant, si un Commissaire qui étoit à la tête, ne l'eut fait retirer. Cependant comme la diference qu'il y a d'un Commissaire à un archer n'est pas grande, il lui dit que quand il l'auroit maltraitée, elle n'auroit eu que ce qu'elle meritoit, qu'il ne faloit pas ainsi menacer ceux qui prêtoient main forte à la Justice, & qu'il en alloit dresser son procés verbal. Ce fut une grande mortification à une femme aussi glorieuse qu'elle de s'entendre parler de la sorte: cependant elle fut obligée d'avaller tout cela aussi bien que quelques reproches que j'avois dit à un archer de lui faire, si elle paroissoit. Cela fit qu'elle se douta aussi-tôt que c'étoit moi qui faisois prendre leur domestique, & comme son mari & elle entendoient la chicane aussi-bien qu'un Procureur, ils crurent que j'en aurois encore le démenti, s'imaginant que ce n'étoit que pour la même afaire. En éfet, en matiere de crime, on ne sçauroit remettre un homme en Justice, quand il est une fois absous, & quelques nouvelles preuves qu'il y ait contre lui, il se moque de ses ennemis. Cela les consola de l'afront qu'ils venoient de recevoir, & s'en faisant une afaire d'honneur, ils monterent aussi-tôt en carrosse pour aller lever eux-mêmes l'écroüe du prisonnier. Mais leur surprise fut grande, quand ils virent qu'il y avoit bien une autre afaire sur le tapis. Ainsi s'en retournant tout confus, ils n'oserent se méler ouvertement d'une chose, où il y avoit du vol de grand chemin. Ils se contenterent donc d'agir sous main, & de faire agir leurs amis, mais il auroit falu qu'ils eussent eu plus de credit qu'ils n'en avoient les uns & les autres, pour sauver un coquin, dont le crime étoit clair comme le jour. Il fut donc condamné à étre rompu, & tout ce qu'ils purent faire pour lui, c'est qu'au lieu de l'étre tout vif, comme il le meritoit, car il avoit aussi assassiné, il fut étranglé auparavant.

Cette vengeance à laquelle j'avois été occupé, ne m'avoit pas empêché de songer à terminer le diferent que j'avois avec celui, qui pour avoir répondu pour moi, avoit soufert ce que j'ai raporté ci-dessus. Il m'avoit fait condamner à tous ses dépens, dommages, & interêts, & il étoit juste que je lui donnasse quelque chose, & même quelque chose de considerable. En éfet, quoi que je ne fusse pas cause qu'il eût des creanciers, c'étoit moi qui l'étois de ce qu'il étoit arrivé du desordre dans ses afaires. Je lui ofris donc deux mille francs, & en-suite mille écus, mais il me rebuta comme si je lui eusse fait quelque grande injure, ne pretendant pas moins que cinq ou six fois autant. Il disoit pour ses raisons qu'on lui avoit vendu ses marchandises pour la moitié moins qu'elles ne valoient, que c'étoit moi qui étois obligé de porter cette perte, qui montoit déja à plus de quatre mille écus: qu'outre cela j'étois cause qu'il avoit fermé sa boutique, où il faisoit tous les jours un gain considerable; qu'il faloit que j'entrasse aussi en consideration, que devant qu'il pût s'établir d'un autre côté, & qu'il pût rentrer en credit, il se passeroit bien du temps: que c'étoit ce que l'on apelloit dommages, & interêts, & que je ne voudrois pas que pour m'avoir voulu rendre service, il fût reduit lui, sa femme & ses enfans à l'aumône. Mais c'étoit lui qui vouloit m'y envoier, si je l'eusse voulu croire, ainsi comme ce qu'il me demandoit alloit à une somme exorbitante, ainsi que je viens de dire, je me vis obligé malgré moi d'entrer en procés avec lui. Il se termina à mon avantage, au lieu de mille écus que je lui ofrois, je ne fus condamné qu'à la moitié, mais ce qu'il avoit soufert pour moi voulant que je me montrasse genereux, je lui donnai toujours la même somme.

Voilà quelle fut l'issuë de cette afaire, que je continuerois d'apeller malheureuse, si ce n'est qu'elle a servi à me faire voir, qu'on n'est en ce monde que pour avoir de la peine. En éfet, considerant qu'il ne s'y rencontre que des chagrins, & des aflictions, j'ai fait à la fin ce que je devois faire il y a bien du temps. Je me suis retiré dans une maison religieuse, où accablé d'années, & des incommodités inseparables d'une si grande vieillesse, je n'atens plus que la derniere heure, dans laquelle il plaira à Dieu de m'apeller.

FIN.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

a39003 009545509b